This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

3 3433 00602843 9

SC
Colin

COLINS

QU'EST-CE QUE LA SCIENCE SOCIALE

TOME PREMIER

PRIX : 5 FRANCS

PARIS

CHEZ L'AUTEUR : RUE SAINT-LOUIS, AU MARAIS, 21
OU COURS DE VINCENNES, 13, A SAINT-MANDÉ

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1853

QU'EST-CE QUE

LA SCIENCE SOCIALE

v. 1
SC
Colin

QU'EST-CE QUE

LA SCIENCE SOCIALE

1. OK, 1843-1876.
2. Sociology, to 1860.
ED

LAGNY. — Imprimerie de VIALAT et Cie.

QU'EST-CE QUE

LA

SCIENCE SOCIALE

PAR COLINS

« J'appelle socialisme cet assemblage de « mesures vulgaires, insensées, épuisées, « qui se sont produites dans tous les siècles, « chez tous les peuples, toutes les fois que « les formes de la société ont été affaiblies, « amoindries, impuissantes ; j'appelle socialisme cet état de mensonge qui fait appel « aux plus détestables passions, qui mène « tout, en attaquant et la propriété, et « la religion et la famille, et cela par une « conséquence nécessaire ; c'est qu'en effet « il demande la transformation sociale absolue, la ruine de la société. »

M. Berryer. Assemblée nationale législative, séance du 16 janvier 1851. — *Moniteur* du 17 janvier.

« Comme M. Berryer, je condamne ce « faux socialisme.

« J'appelle Socialisme rationnel l'anéantissement de tout paupérisme, tant « moral relatif aux connaissances, que matériel relatif aux richesses. J'affirme que « ce socialisme est devenu nécessaire à « l'existence de l'ordre, et qu'il peut s'établir sans désordre.

« J'accepte comme adversaires, pour discuter le socialisme rationnel, les rédacteurs de la loi du 31 mai ; et comme juges, « la représentation nationale à quelque couleur qu'elle appartienne lorsque le jugement sera prononcé. »

Colins

Le bien est la fin des arts et des sciences. Le premier des biens est donc la fin de la première des sciences. Or cette science est l'ÉCONOMIE SOCIALE.

Aristote, *Polit.* liv. III, ch. 8.

TOME PREMIER

PARIS

CHEZ L'AUTEUR { RUE SAINT-LOUIS, AU MARAIS, 31
OU COURS DE VINCENNES, 43, A SAINT-MANDÉ

ET CHEZ TOUS LES LIBRAIRES

1853

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
394680B
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
B 1947 L

A Monsieur

ÉMILE DE GIRARDIN,

REPRÉSENTANT DU PEUPLE,

Témoignage d'amitié, de reconnaissance, de profonde estime pour ses talents, son caractère, ses intentions, sa probité;

Et, je le regrette, de complet dissentiment de doctrines

Puisse la discussion nous unir un jour dans le sein de la Vérité!

COLINS.

INTRODUCTION.

Mon titre et les épigraphes qui l'accompagnent indiquent le but que je me propose : l'*Exposition du socialisme rationnel.* Mais le socialisme est-il nécessaire désormais à l'existence de l'ordre? Cette discussion pourrait être longue. Et cependant il faut, à cet égard, avoir une opinion préalable, reposant sur une autorité respectable et impartiale. Je vais en choisir une que mes adversaires ne récuseront point : ce sera celle de M. l'archevêque de Paris. Dans son Mandement du 8 juin dernier, ce vénérable prélat vient de reconnaître qu'il y a deux espèces de socialisme : le vrai et le faux. Le but de cette introduction aux prolégomènes est de prouver que le socialisme rationnel, considéré hors du domaine des croyances, est précisément celui que M. l'archevêque caractérise du nom de socialisme vrai.

Avant d'examiner ce Mandement, qu'il me soit permis d'énoncer ici que, n'appartenant à aucune secte chrétienne, ni même à aucune religion révélée, j'ai néanmoins le plus grand respect pour les personnes convaincues de la réalité du lien religieux. J'ajoute même : que la conviction de la réalité de ce lien doit avoir une base commune, sous peine d'anarchie ou d'agonie sociale ; que cette base sociale ne peut être : ou qu'une *foi* commune par la force d'une education socialement dominante,

ou que la science, nécessairement commune dès qu'elle est rendue incontestable vis-à-vis de la raison de tous, et qu'elle se trouve vulgarisée par la généralisation de l'instruction.

J'ai eu l'honneur d'habiter la même mansarde que le prédécesseur de M. l'archevêque actuel; nous n'étions séparés que par une simple cloison. J'ai eu également l'honneur d'avoir avec lui quelques conversations au sujet de la religion. J'en aurais eu davantage si je ne les avais évitées, car il avait beaucoup d'estime pour moi. Mais j'ai toujours craint d'ébranler la foi domestique. Et quand je parle de foi socialement, c'est à cause de la nécessité actuelle de lui substituer la science; toute foi religieuse ne pouvant plus être socialement commune en présence de l'incompressibilité de l'examen.

J'arrive au Mandement de M. l'archevêque; et, sans autre préambule, je vais le mettre en rapport avec le socialisme rationnel.

Ce Mandement commence par ces mots :

« Les éléments primitifs et essentiels de la société sont la reli-
« gion, la famille et la propriété. »

Le socialisme rationnel est parfaitement d'accord avec cet énoncé des éléments primitifs et essentiels de la société.

Les quatre premiers chapitres du Mandement sont des développements de cette proposition, mis en harmonie avec la foi de M. l'archevêque. Nous n'avons point à les examiner de ce point de vue. Il nous suffit de dire que la science les confirme. Aussi le prélat ajoute-t-il, au commencement du chapitre v, que *jusque-là tout le monde est d'accord.*

Au chapitre II, M. l'archevêque remarque très-particulièrement que l'expression *propriété* ne se rapporte pas seulement aux propriétés privées, mais aussi à la propriété publique ou collective. Nous ne pouvons trop faire observer tout ce qu'il y a de judicieux dans cette distinction de deux espèces de propriété; distinction qui, malheureusement, n'a pas toujours été faite. Il est aussi criminel de violer la propriété publique ou collective que de violer les propriétés individuelles.

Le chapitre v se termine par la proposition suivante, proposition d'une immense valeur :

« En détruisant la propriété, on détruit du même coup la jus-
« tice elle-même, qu'il devient dès lors impossible de définir. »

En effet, la propriété est le résultat nécessaire de la raison, dont la justice n'est que l'expression. Il est vrai que vouloir anéantir la raison ou la justice est aussi insensé que de prétendre anéantir l'humanité. Mais prétendre que l'organisation de la propriété doit être changée est une prétention qui a déjà été réalisée en 1789. J'aime à croire que tous ceux qui parlent de détruire la propriété veulent seulement dire : que l'organisation actuelle de la propriété doit être changée pour que l'ordre puisse désormais exister.

Tout le chapitre vi est admirable depuis le commencement jusqu'à la fin. Je ne connais rien, à ce sujet, dans le dix-huitième siècle, qui puisse y être comparé. Je demande la permission de citer ici ce court chapitre :

« En effet, la définition de la justice, proclamée par le sens
« commun et la conscience du genre humain, est qu'il faut rendre
« à chacun le sien, ce qui lui appartient, ce qui lui est dû, *suum*
« *cuique*. Or, cette définition supposant que quelque chose peut
« légitimement appartenir à chacun, implique évidemment le droit
« de propriété. Otez donc cette possibilité d'appropriation, suppo-
« sez que rien ne puisse, ne doive appartenir à personne, et il n'y
« a plus lieu ni à justice distributive, ni à justice commutative.

« Et d'abord, ce qui fait la justice distributive, en tant que
« justice, ce n'est pas la distribution des choses en elles-mêmes,
« des emplois et des dignités, suivant le hasard ou le caprice, la
« faveur ou l'arbitraire ; mais la distribution ou rémunération
« motivée, sanctionnée par le droit, fondée sur la capacité, sur
« les services, sur les mérites, en un mot. Or, si nous n'a-
« vons droit à rien, ou si, ce qui revient au même, tous ont droit
« à tout, il n'y a plus de raison légale ou méritoire de distribu-
« tion ou de partage, et dès lors il ne sert plus de rien de travail-
« ler, de rendre des services à la patrie, de chercher enfin, dans
« la famille ou dans l'Etat, à mériter d'une manière quelconque. Il

« ne peut plus même être question de mérite ni de rémuné-
« ration.

« Ensuite il n'y a plus lieu également à la justice commutative ;
« car à quoi bon faire un échange, quand on a droit à toutes
« choses? Et, d'ailleurs, si l'on ne possède rien en propre, il
« n'y a rien à échanger. Le commerce devient donc impuissant
« comme l'industrie, et nous ne voyons plus à quoi pourraient
« s'employer sérieusement, activement, les membres d'une pa-
« reille société, sinon à dévorer avec ardeur le bien commun, en
« consommant de toutes leurs forces, et en produisant le moins
« possible. Dans cette fureur de jouissances et de consommation
« dont tous seraient possédés, personne évidemment ne serait sa-
« tisfait de son partage. Alors partout une effroyable discorde :
« des querelles on passerait aux rixes violentes, des rixes vio-
« lentes aux guerres générales d'extermination, et, après que tout
« serait dévoré, les terres et le travail ne donnant plus leur fruit,
« il ne resterait aux rares survivants de cette effroyable anarchie
« qu'à mourir de faim. »

Le chapitre VII est aussi d'un grand mérite. Seulement, et à propos de la maxime *à chacun selon ses besoins*, M. l'archevêque dit : « C'est l'axiome fondamental de la nouvelle morale. » Puis, après avoir pulvérisé cet axiome indéterminé, il ajoute : « Voilà « la justice qu'on voudrait nous faire. » Je crois qu'ici le zèle de M. l'archevêque l'a égaré. Le socialisme rationnel repousse la maxime *à chacun selon ses besoins* dans le sens que M. l'archevêque lui donne. Je suis même persuadé qu'il y a ici logomachie, et que l'illustre auteur de cette maxime a voulu dire : L'organisation de la propriété doit être telle, que chacun, par son travail, puisse satisfaire ses besoins raisonnables, et qu'ils soient même satisfaits par la société dans les cas où il se trouverait incapable de travailler. Cette maxime est alors l'expression d'une solidarité rationnelle, solidarité devenue nécessaire à l'existence de l'ordre. Sa valeur réelle, je le répète, est *à chacun selon son travail*, s'il est capable de travailler, maxime que M. l'archevêque déclare être celle de son église.

Le chapitre VIII est relatif à la foi. Nous n'avons pas le droit

d'y intervenir, si ce n'est pour dire : qu'une foi quelconque ne pouvant plus être socialement commune, n'est plus capable de servir de base à l'existence de l'ordre.

Il en est de même pour le chapitre IX. Disons seulement : que la foi y glorifie le travail ; et que sur ce point la science est d'accord avec la foi.

Le chapitre X condamne l'exploitation de l'homme par l'homme. Jusque-là le christianisme de M. l'archevêque est identique au socialisme rationnel ; ou le socialisme rationnel est identique au christianisme de M. l'archevêque.

Ce chapitre se termine de la manière suivante :

« Enfin le droit de propriété réduit partout au droit du plus « fort ; le vaincu exploité dans ses facultés spirituelles et corpo- « relles par le vainqueur ; l'homme travaillant forcément comme « l'animal au profit de celui qui s'en est rendu maître ; et dès « lors le travail, si noble aux yeux de la religion, transformé en « attribut de l'esclavage, en fonctions de brutes, en ignominie : « voilà le résumé de la civilisation païenne avant la venue du divin « Libérateur. »

Hélas ! monsieur l'archevêque ! et depuis aussi. Cela ne cessera d'exister que par l'établissement du socialisme rationnel. Et si M. l'archevêque faisait consister exclusivement le christianisme dans l'abolition de tout esclavage, soit patent soit latent, nous serions alors chrétien comme lui-même.

Le chapitre XI est encore relatif à la foi, il doit nous être étranger. Seulement, à la fin de ce chapitre, M. l'archevêque dit :

« Dès qu'il a été mis par le christianisme en possession de lui- « même et de son travail, l'*ouvrier* a été investi du droit de pro- « priété dans toute son étendue, c'est-à-dire par la faculté de de- « venir propriétaire. »

Nous verrons tout à l'heure si Malthus et Rossi, et la science, sont de cet avis.

Le chapitre XII est encore relatif à la foi. M. l'archevêque y soutient l'hérédité en ligne directe. La science confirme cette donnée de la foi.

Le chapitre XIII est infiniment remarquable. La propriété, dit

M. l'archevêque, est inhérente à l'humanité. *Les lois civiles*, ajoute-t-il, *en règlent les conditions*.

C'est affirmer que la propriété doit être organisée de manière que l'ordre soit le résultat de cette organisation. Par cela seul, M. l'archevêque est socialiste rationnel, et je l'en félicite sincèrement.

« A toutes les grandes périodes de l'humanité et au milieu des « révolutions et des catastrophes qui bouleversent, de temps à « autre, le monde moral, comme les tempêtes et les tremble- « ments de terre bouleversent le monde physique, la propriété « a pu recevoir, dans sa constitution, des modifications plus ou « moins profondes, mais le principe en est toujours resté sacré « et inviolable. L'abolition de l'esclavage, puis du servage, puis « du droit d'aînesse, sont autant de transformations ou de modi- « fications parfaitement légitimes de la propriété, parce qu'elles « ont été réclamées par le progrès des temps et les besoins de la « société, et qu'elles sont plus conformes soit aux principes éter- « nels de la justice, soit à l'esprit d'amour et d'égalité qui est « l'esprit de l'Evangile. Mais à travers toutes ces transforma- « tions ou modifications successives, qui n'ont jamais porté que « sur les formes extérieures ou sur les faits accidentels du droit « de propriété, c'est-à-dire sur les conditions plus ou moins « larges, plus ou moins restrictives imposées à son exercice, « toujours le commandement de Dieu a pu et a dû avoir son appli- « cation : « Tu ne déroberas pas le bien d'autrui. »

Vous êtes socialiste rationnel, monsieur l'archevêque, et nous nous en félicitons.

« La propriété, continue M. l'archevêque, est donc fondée en « droit aussi bien qu'aucune institution du monde. Elle repose « sur la triple base de la loi naturelle, de la loi civile, et de la « loi religieuse; et ainsi, on ne peut la détruire sans faire vio- « lence à la nature, sans ruiner la société, et sans fouler aux « pieds la religion. Mais s'ensuit-il que l'exercice de ce droit « n'ait pas enfanté des abus? Et ces abus de la propriété n'ont- « ils pas produit, au sein même de l'humanité, pour le soulage- « ment de laquelle elle est établie, des maux lamentables? Per-

« sonne ne peut le nier à moins de fermer les yeux à l'évidence « et de répudier tous les témoignages de l'histoire. Hélas! la « possession individuelle des biens a eu la destinée des meil- « leures choses du monde. Quoi de plus désirable que la liberté, « et quoi de plus détestable que la licence et l'anarchie? Est-il « sur la terre rien de plus excellent que la religion, et peut-on rien « trouver de plus funeste que la superstition et le fanatisme? Re- « noncerons-nous donc à la liberté, et répudierons-nous la reli- « gion, par la crainte des maux dont elles sont l'occasion ou le « prétexte? A Dieu ne plaise! car si l'on ne pouvait détruire les « abus qu'à ce prix, comme les hommes, avec leurs passions, « abusent de tout, il faudrait s'abstenir de penser, de vouloir, et « de vivre. »

Quand je vois M. l'archevêque de Paris inventer le socialisme rationnel, je puis prophétiser, sans craindre d'être un faux prophète, qu'avant un demi-siècle ce socialisme dominera le monde.

Au chapitre XIV, M. l'archevêque attaque, avec juste raison, le faux socialisme, le socialisme utopique. Mais il a soin de dire qu'il n'attaque point le socialisme réel, le socialisme nécessaire, le socialisme rationnel. En parlant des faux socialistes, il dit :

« C'est ce que n'ont pas compris quelques réformateurs mo- « dernes de la propriété. Ils n'en ont vu que les abus; ils les « ont merveilleusement observés et constatés; ils les ont même « exagérés, comme il arrive toujours. et, pour y remédier, ils « n'ont pas trouvé de meilleur moyen que de la détruire. »

Dans ce passage, il y a néanmoins l'apparence d'une déplorable logomachie. C'est, je le répète, la confusion de l'expression *propriété* avec l'expression *organisation de la propriété*.

Vouloir détruire la propriété, expression du raisonnement, expression de l'humanité, est utopique, est absurde. J'ajoute même que jamais cette idée folle n'est entrée dans la tête d'un fou ayant encore la possibilité de lier deux propositions. Mais détruire une organisation de propriété devenue source d'anarchie, pour la remplacer par une organisation de propriété source de hiérarchie, n'est point détruire la propriété. C'est, au contraire, la rétablir et la consolider d'une manière inébranlable.

C'est, du reste, ce que M. l'archevêque a parfaitement enseigné au chapitre XIII, et mieux que nous ne pourrions le faire. Nous allons même citer un des exemples énoncés par M. l'archevêque lui-même.

Avant 1789, l'organisation de la propriété consacrait l'hérédité du sol au bénéfice des aînés, au sein des familles privilégiées. Cette organisation avait été base nécessaire d'ordre pendant un grand nombre de siècles. Attaquer cette organisation de propriété, tant qu'elle restait base d'ordre, eût été criminel, et la société ne l'eût point permis. Mais du moment que, par l'incompressibilité de l'examen, cette organisation de propriété, de base d'ordre qu'elle avait été, devint une cause de désordre, cette organisation fut examinée. Si elle l'avait été avec calme, avec sang-froid, en dehors de toute personnalité, de toute injure, de toute récrimination, de tout égoïsme mal entendu, le passage de l'ancienne organisation à la nouvelle, qui est l'organisation actuelle, aurait pu se faire sans employer la force brutale, qui ne fait jamais que substituer un despotisme à un autre et une anarchie à une autre, quand le despotisme ne peut plus être base d'ordre.

Aujourd'hui, et territorialement parlant, le droit d'aînesse dans la famille sociale, toujours à cause de l'incompressibilité de l'examen, est devenu source d'anarchie, comme ce même droit, dans les familles domestiques, l'était devenu avant 1789. Il serait bien malheureux que le premier exemple ne servît à rien, et qu'à la force des raisons l'on voulût encore opposer la force des persécutions. Le bon moyen d'éviter ce péril est d'éloigner de la discussion toute logomachie. C'est à cause de cela que je tiens surtout, et je ne puis trop le répéter, à faire distinguer l'expression *propriété* de l'expression *organisation de propriété*. Vouloir détruire la propriété est d'un fou ; vouloir remplacer une organisation anarchique par une [illegible]ation hiérarchique est d'un sage. A cet égard, je m'appui[illegible]orité de M. l'archevêque lui-même.

« La société, co[illegible] rélat, e[illegible]nte d'un mal profond ;
« quel est le remè[illegible]s réfo[illegible] proposent ? Ils veu-
« lent la tuer pour

Le respectable archevêque n'est pas de ceux qui disent que tout est pour le mieux dans notre société actuelle. Cette société, dit-il, est atteinte d'un mal profond. Je constate avec plaisir qu'à cet égard je partage l'avis du premier pasteur de l'Eglise catholique parisienne. Mais, dit-il, « les réformateurs veulent la tuer pour la guérir. » Je me fais gloire d'appartenir aux réformateurs, et certes je n'accepte point l'accusation du crime horrible de vouloir tuer la société. M. l'archevêque m'incrimine ; je lui demande la permission de me défendre ; il est trop juste pour me la refuser.

« Ils prétendent, dit le vénérable prélat, ils prétendent consti-
« tuer une société parfaite, glorieuse, pleine de félicité, telle que
« nous pouvons l'imaginer dans le ciel. Mais, pour cela, il faut
« détruire la propriété, qui, à leur sens, est la source de tous
« les crimes et de tous les malheurs de la race humaine, outre
« qu'elle est une monstruosité morale par l'inégalité qu'elle éta-
« blit entre les hommes. »

Si j'avais la folie d'énoncer que la propriété est une monstruosité morale, c'est à Charenton qu'il faudrait m'envoyer. Je prie M. l'archevêque de faire une exception en ma faveur.

Le prélat continue :

« Cependant, dit-il, comment s'y prendre pour constituer cette
« société nouvelle et pour la faire vivre ? Il y a deux moyens, selon
« eux : ou que personne ne possède, ou que tous possèdent éga-
« lement. Ce sont les deux systèmes du *socialisme*, comme ils
« l'entendent. »

Si, dans le socialisme, il n'y avait d'alternative, ou que personne ne possède, ou que tous possèdent également, j'aurais le socialisme en exécration. J'en appelle à M. l'archevêque ; son argument est celui-ci :

« Tous les socialistes sont fous ou criminels ; M. Colins est
« socialiste, donc M. Colins est fou ou criminel. »

Est-il chrétien d'émettre un pareil argument avant d'avoir vérifié que tous les socialistes sont fous ou criminels ? Du reste, cela me prouve que M. l'archevêque ne condamne que les socialistes fous ou criminels, et que, du moment qu'il sera démontré que le socialisme est le remède social qui consolide la propriété, la reli-

gion, la famille, M. l'archevêque l'acceptera franchement, et comme saint Paul accepta le christianisme. Dans ce cas, je suis aussi certain que M. l'archevêque sera socialiste que je suis certain que un est un. Mais, que dis-je, *sera*? M. l'archevêque l'est en réalité, et déjà j'en ai donné les preuves. Nous sommes fiers d'avoir parmi nous une aussi respectable autorité.

« Examinons rapidement ces deux systèmes, continue le pré-
« lat, si vraiment, dit-il, de pareilles rêveries méritent ce nom. »

M. l'archevêque a bien raison. De pareilles rêveries ne méritent pas qu'un homme aussi éminemment placé leur fasse l'honneur de les discuter.

Avant de commencer cette discussion, M. l'archevêque place un paragraphe prouvant de nouveau que déjà le vénérable prélat est aussi socialiste que nous le sommes. Ce passage est tellement flatteur pour le socialisme rationnel que nous serions fous ou coupables si nous ne l'insérions ici.

« Mais qu'il soit bien entendu d'abord, dit le vénérable pas-
« teur, que nous ne voulons point improuver ici le *socialisme*
« *véritable,* si l'on veut donner ce nom à cette tendance géné-
« reuse qui pousse quelques hommes d'un zèle pur et désintéressé
« à chercher l'amélioration de la société dans ses institutions, dans
« ses lois, dans ses mœurs, dans le bien-être de tous, et particuliè-
« rement des classes laborieuses ; tendance chrétienne et louable,
« digne de nos encouragements, quand, ne se réduisant pas à
« des systèmes et à des phrases, elle cherche sincèrement et avec
« persévérance les moyens les plus propres à réaliser le progrès
« social, en procurant à leurs semblables une plus grande somme
« de bien, soit de l'ordre moral, soit de l'ordre matériel. »

Ainsi le socialisme véritable, le socialisme rationnel, est approuvé et protégé par M. l'archevêque. Nous sommes fier de cette approbation et de cette protection. Le socialisme de M. l'archevêque est le nôtre, et nous nous soumettons à passer pour fou ou pour criminel dès que nous nous en éloignerons.

Le prélat continue :

« Les hommes, dit-il, qui sont animés de ce zèle se reconnais-
« sent, du reste, à ce signe, qu'ils veulent perfectionner la so-

' peu à peu, en profitant de tout ce qu'il y a eu de bon
siècles antérieurs, ajoutant sans cesse et lentement le
et ne rejetant que ce que l'expérience a démon-
nutile, agissant, en un mot, pour le développe-
té, comme la nature dans le travail de sa re-

tout le respect que je dois au vénérable prélat, qu'il
s de ne pas être de son avis. C'est à lui-même que

de progrès, M. l'archevêque ne distingue point les
physiques des sciences morales. C'est une erreur capi-
même opposée à l'immuabilité du chistianisme, à l'immua-
de la révélation. Certes, le progrès continu et indéfini
viste pour les sciences physiques. Mais, dans les sciences morales, la continuité de progrès, c'est la négation du bien et du mal, la négation du droit, la négation de la vérité; c'est la révolution en permanence; c'est l'anarchie indestructible; c'est la mort de l'humanité. C'est pour éviter cette anarchie dans les sciences morales que les différentes révélations ont été inventées. Et toutes se disent immuables, comme la vérité qu'elles ont la prétention d'exprimer. Tant qu'une seule et même révélation, dans une même localité, peut anéantir ce prétendu progrès, source d'anarchie, cette révélation est sacrée et ne peut être attaquée sans crime. Mais, du moment que, par suite de l'incompressibilité de l'examen, une seule et même révélation ne peut plus être base d'ordre, ou du moment que les sectes et les révélations sont en contact légal, et que, par conséquent, il n'y a plus de base commune à la morale, il faut bien que la science vienne fixer ce prétendu progrès moral, négation de toute morale que la foi ne peut plus arrêter. Je conçois cependant comment M. l'archevêque est arrivé à cette énonciation. Pour lui, l'Évangile, interprété soit par lui-même, soit par son supérieur, arrête ce prétendu progrès. Mais ces interprétations ont besoin d'une sanction, et cette sanction ne peut être : ou que l'inquisition; ou que les majorités; ou que la science rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. La science n'existe pas encore. Alors M. l'archevêque veut-il de

l'inquisition? Je suis certain qu'il n'en veut pas. Veut-il soumettre les mystères du christianisme aux décisions des majorités, toujours variables pour la science? Je suis certain qu'il n'en veut pas également. Que veut donc M. l'archevêque? C'est avec respect que j'attends ce qu'il daignera nous répondre à cet égard.

Le prélat continue : « Ils (les vrais socialistes) diffèrent donc « par là essentiellement de ceux, dit-il, qui s'appellent exclusive- « ment *socialistes*, et qui croient posséder un système non en- « core connu ou du moins pratiqué jusqu'à nos jours, et qui, lar- « gement appliqué à l'état social actuel, devra le changer com- « plétement, le régénérer à fond, et faire sortir des ruines de « l'ancien monde un monde nouveau où tous les hommes, à les « entendre, seront *riches*, *heureux* et *parfaits*. »

Les socialistes qui *croient* ne sont pas raisonnables, c'est-à-dire déraisonnent. A ce sujet, qu'il me soit permis de citer une autorité que M. l'archevêque ne récusera pas, celle de saint Augustin :

« Il y a, dit-il, trois choses en l'esprit de l'homme qui ont « entre elles un très-grand rapport et semblent quasi n'être « qu'une même chose, mais qu'il faut néanmoins très-soigneuse- « ment distinguer, savoir est : *entendre*, *croire* et *opiner*.

« Celui-là *entend* qui comprend quelque chose par des *raisons* « *certaines*. Celui-là *croit*, lequel, emporté par le poids et le cré- « dit de quelque autorité, tient pour *vrai* cela même qu'il ne « comprend pas par des raisons certaines. Celui-là *opine*, qui se « persuade, ou plutôt qui présume de savoir ce qu'il ne sait pas.

« Or, c'est une chose honteuse et fort indigne d'un homme que « d'*opiner*, pour deux raisons : la première, pour ce que celui-là « n'est plus en état d'apprendre qui s'est déjà persuadé de savoir « ce qu'il ignore, et la seconde, pour ce que la présomption est « de soi la marque d'un esprit mal fait et d'un homme de peu de « sens.

« Donc, ce que nous entendons nous le devons à la *raison*, ce que nous croyons à l'*autorité*, ce que nous opinons à l'*erreur*. »

SAINT AUGUSTIN, *de la Vérité de la croyance*, ch. XV.

Et, comme les socialistes, ainsi que les économistes et tous les philosophes, ne reconnaissent actuellement d'autorité que la raison; que ce que dit la raison, en fait de science morale, n'est point encore scientifiquement, c'est-à-dire incontestablement démontré, il faut en conclure que socialistes, économistes, philosophes, etc., qui ont actuellement des croyances, c'est-à-dire des opinions, sont coupables d'une chose honteuse et fort indigne d'un homme qui ne cesse d'opiner, et cela pour deux raisons : la première, qu'ils ne sont pas en état d'apprendre, parce qu'ils se sont déjà persuadé de savoir ce qu'ils ignorent; et la seconde, pour ce que leur présomption est de soi la marque d'esprits mal faits et d'hommes de peu de sens.

En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, ce n'est donc plus *croire* qu'il faut, mais *savoir*. Et quiconque, dans une situation sociale pareille, prétend pouvoir changer la société, ne devrait se présenter, comme capable d'instruire, qu'avec la corde au cou, ainsi que l'exigeait Charondas. C'est la corde au cou que je me présente devant M. l'archevêque, et, si je ne parvenais pas à le convaincre, je consens à être étouffé sous la corde du mépris public. Cette soumission est le plus grand hommage que je puisse rendre à ses lumières et à sa probité.

Le chapitre XV commence l'examen des faux socialismes.

« Le premier moyen de constituer la société, en abolissant la « propriété individuelle, c'est, fait dire le prélat aux faux socia- « listes, que l'État seul possède pour tous et au nom de tous. »

Les faux socialistes raisonnent bien mal. Si même les propriétés individuelles pouvaient un seul instant se trouver anéanties, — ce qui est absurde, — la propriété publique n'en existerait pas moins. De plus, la richesse publique, la propriété collective, ne se répartit point toute seule. Le morceau de pain qui doit nourrir chacun est réparti : par la loi éternelle, quand celle-ci est socialement et incontestablement connue; ou par une loi temporelle, quand la loi éternelle ne l'est pas encore. Dans les deux cas, et *après la répartition*, il y a encore propriété individuelle. L'absence de propriété individuelle est donc aussi absurde que l'absence de propriété commune, publique ou collective.

Parce que quelques socialistes sont fous, est-ce une raison pour que tous le soient? Parce qu'il y a eu des alchimistes, Lavoisier était-il fou?

Ce paragraphe de M. l'archevêque se termine par trois mots sujets à logomachie : *riche*, *heureux*, *parfait*.

Si, par être *riche*, le prélat comprend *n'être pas pauvre*, tout le monde *désormais* doit être riche, car le paupérisme est devenu incompatible avec l'existence de l'ordre.

Si, par être *heureux*, le prélat comprend *connaître la vérité*, tout le monde désormais doit être heureux, car l'ignorance est devenue incompatible avec l'existence de l'ordre.

Si, par être *parfait*, le prélat comprend *être libre*, tout le monde désormais doit être parfait, car l'esclavage est devenu incompatible avec l'existence de l'ordre.

Écoutons de nouveau M. l'archevêque faisant parler les faux socialistes :

« Par là, disent ces réformateurs, nous verrons naître un ordre « réellement plus social et plus humanitaire. Qui peut douter « que les liens de la société ne deviennent effectivement plus « étroits et plus sacrés, lorsque ses membres seront unis par « une communauté totale de travail et de fortune? Alors régnera « parmi eux l'égalité la plus parfaite, et, personne ne possédant « rien en propre, il n'y aura plus entre les citoyens ni jalousie, « ni litige, ni vol. Qui songera à dérober ou même à convoiter le « bien d'autrui, quand personne ne possédera pour son compte et « que chacun pourtant ne manquera de rien? L'injustice dispa- « raîtra de la terre ; le crime enfin sera aboli.

« Mais qui donc possédera, en définitive, dans ce nouvel ordre « social? Personne et tout le monde, répondent-ils, c'est-à-dire « la société tout entière, ou l'État qui la représente. Les terres « seront confiées aux citoyens pour être cultivées, et les produits « rentreront dans les greniers de l'État. Le travail de tout genre, « de toute profession, sera distribué entre tous, et chacun tra- « vaillera au profit de l'État, qui restera juge de la capacité, des « forces et des besoins des enfants de la commune patrie. La so- « ciété sera donc une grande famille dont l'État sera le père, qui

« la gouvernera pour la plus grande gloire de l'association et le « bien-être de tous. L'ordre social, de cette sorte, sera élevé à sa « plus haute perfection, car jamais l'association n'aura été ni « plus intime ni plus puissante. Voilà de quoi, certes, tenter les « plus nobles cœurs ! Peut-on imaginer rien de plus beau, réali- « ser rien de plus désirable? Tel est le premier système. »

Examinons ces deux paragraphes.

Supposons que ce qui est ordonné par la raison soit scientifiquement exposé à tous, c'est-à-dire d'une manière rationnellement incontestable, sous une sanction religieuse inévitable et également démontrée.

La liberté alors consisterait exclusivement, et pour chacun et pour la société : à se soumettre *volontairement* à ce qui est ordonné par la raison. Et cet état social, en présence de l'incompressibilité de l'examen, rendant impossible la domination pacifique d'une erreur, doit désormais exister, *sous peine de mort sociale*. Est-ce que, dans ce cas, devenu nécessaire, les liens de la société ne seraient point aussi étroits que possible ?

Lorsque la raison indique, d'une manière rationnellement incontestable : ce qui doit appartenir et à la propriété collective et aux propriétés individuelles, pour le plus grand bien de tous et de chacun ; et que ces indications sont reconnues par tous et par chacun ; est-ce que tous les membres de la société ne sont point unis, devant la raison, par une communauté totale de fortune et de travail?

L'égalité la plus parfaite n'est-elle point l'égalité devant la raison, quand le règne de la raison est devenu nécessaire? Et cette égalité alors n'existe-t-elle pas complétement?

Actuellement même, l'égalité la plus parfaite existe devant la force ; et, hors l'égalité devant la raison et l'égalité devant la force, il n'en existe pas, socialement, une troisième.

Donc, et dans tous les cas possibles, l'égalité la plus parfaite existe toujours, si, par l'expression *la plus parfaite*, il faut comprendre la plus complète.

Ne rien posséder en propre, devant la raison, signifie ne posséder rien en propre dans la propriété collective.

Certes, alors, il n'y aura ni vol ni jalousie entre ceux qui ne seront point fous, puisque la jalousie et le vol seront incontestablement reconnus des folies. Mais, comme il y aura toujours des fous, et que la raison dit qu'il faut avoir pitié des fous, les fous, tout en étant empêchés que leur folie soit nuisible, seront traités et guéris, s'il est possible. Dans tous les cas, ils seront toujours dignes de pitié.

Remarquons, néanmoins, que les fous, par cause morale, seront alors extrêmement rares.

Quant aux propositions : que l'injustice disparaîtra de la terre, et que le crime sera aboli, elles demandent explication, par cela même qu'elles sont encore indéterminées.

L'ordre moral réel est incompatible avec l'injustice absolue. Si un seul honnête homme souffre dans ce monde, sans l'avoir mérité dans sa vie actuelle : ou les souffrances qu'il subit sont l'expiation de fautes commises par lui-même dans une vie antérieure ; ou il n'y a pas d'ordre moral, de justice éternelle, de justice absolue. C'est incontestable devant la raison. Dire que les enfants sont coupables, parce que leur père a péché, peut se faire accepter par la foi, mais jamais par la science.

Donc, et dans la supposition que l'ordre moral n'est pas une chimère, l'injustice absolue n'a pas besoin de disparaître, *elle n'a jamais existé.*

Reste l'injustice relative à cette vie.

Du moment que la réalité du lien religieux est scientifiquement démontrée, ainsi que la réalité de son éternelle sanction, quiconque commet une injustice est un fou qui travaille contre lui-même. Or, le fou est incapable de commettre une injustice ou un crime. Donc, dès que le socialisme rationnel est établi, l'injustice et le crime disparaissent de la terre.

Est-ce logique, oui ou non?

A cet égard, je sais ce que M. l'archevêque m'objectera, s'il me fait l'honneur de me répondre, et je l'espère. J'aime à croire
'il fera autant d'efforts pour m'attirer au sein de l'Église que
pour l'attirer sciemment au sein du socialisme, dont,
, il s'honore déjà de faire partie, sans le connaître.

Alors je répondrai à toutes ses objections, et il trouvera chez moi toute la bonne foi qui existe en lui. Du reste, ni lui ni moi n'aurons changé. Socialiste et chrétien, en donnant au nom de chrétien la valeur d'homme dévoué à ses frères, sont une seule et même chose.

M. l'archevêque fait parler les socialistes et leur fait dire des folies. Je suis certainement aussi théologien que M. l'archevêque est socialiste, car je me fais honneur d'avoir été élevé par un des meilleurs théologiens et des hommes les plus probes que j'aie connus. Si j'opposais à M. l'archevêque les folies qui ont pu être dites par des pères de l'Église, cela conclurait-il en rien contre l'Eglise? Le socialisme est-il coupable si quelqu'un s'est imaginé que le produit des terres doit entrer dans les greniers de l'État, que le travail sera distribué par l'État, que l'État restera juge des capacités de chacun, que l'État distribuerait à chacun sa pâtée, etc.?

Si M. l'archevêque daigne m'entendre, je lui prouverai : que les richesses ne sont jamais réparties ni par l'État ni par celui ou ceux qui le personnifieraient; que les richesses se répartissent nécessairement : selon la force, quand l'organisation sociale est ordonnée à la force; selon la raison, quand l'organisation sociale est ordonnée à la raison. Mais cette démonstration serait ici hors de propos.

M. l'archevêque continue :

« Supposons, nos très-chers frères, que ce soit là, en effet, le « beau idéal de la société ; il y a d'abord une réponse générale « qui pourrait dispenser des autres : c'est que, sous prétexte de « perfectionner l'ordre social, on détruit la société réelle que « Dieu a établie, comme la plus conforme à notre nature. On la « pervertit dans sa fin et dans ses moyens, en voulant substituer « à une réalité imparfaite sans doute, mais susceptible d'amélio- « ration, un beau idéal chimérique. »

M. l'archevêque affirme que la société actuelle est la société réelle que Dieu a établie. Alors celle qui existera demain sera aussi celle que Dieu aura établie : car M. l'archevêque reconnaît, au chapitre XIII, que l'organisation de la propriété a continuellement changé depuis l'origine sociale. Affirmer que la société existante

est celle que Dieu a établie, cela a pu se dire de la société des Cannibales, de la société de la Saint-Barthélemy et de la société d'avant 89 : car toutes les sociétés ont eu leur révélation. Quant à notre nature, elle est le raisonnement; et la société incontestablement rationnelle est la seule conforme à notre nature. Dès que la foi ne peut plus être base d'ordre, il faut que la société, conforme au raisonnement rendu incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, existe, ou que l'humanité périsse : à moins que la bonne logique ne soit une sottise ; et que la mauvaise logique ne soit la vraie philosophie.

Maintenant écoutons, et écoutons très-attentivement :

« La fin véritable de l'état social, continue le prélat, n'est pas « la société elle-même, mais le bonheur des individus, car la so- « ciété ne peut pas être sa fin à elle-même. Elle est le moyen de « perfectionner l'état moral et physique des hommes, qui, après « tout, ne sont appelés à s'associer et à former une communauté « civile que pour devenir meilleurs et plus heureux. Ainsi la so- « ciété est pour les individus, et non les individus pour la société. « Elle doit donc, en s'efforçant d'arriver à sa fin sublime, qui est « le perfectionnement moral et le bien-être de ses membres, res- « pecter leur nature, leur dignité, leurs droits, sinon elle va à la « fois contre la pensée du Créateur et contre la destinée de « l'homme ; elle renverse tous les fondements de la justice, en « outrageant et foulant aux pieds l'image vivante de Dieu dans sa « personne, dans sa liberté, dans son travail, dans sa propriété, « dans tous les droits enfin qui découlent de l'exercice de ses fa- « cultés spirituelles et corporelles. Dépouiller l'homme de ces « droits, sous prétexte de le rendre plus heureux, c'est tarir la « source principale de son bonheur, c'est le dégrader pour le « rendre plus grand, c'est anéantir son humanité pour l'exalter, « c'est, nous le répétons, le tuer pour le guérir. L'homme dis- « paraît alors dans le citoyen : il est livré aux caprices de ce qu'on « appelle l'État, qui en dispose à son gré, le sacrifiant à son in- « térêt et à sa gloire, comme dans ces antiques républiques, où « les citoyens au fond n'étaient pas plus libres que l'esclave. Car, « si l'un était enchaîné violemment au service matériel de l'État,

« l'autre était tyranniquement voué à l'idole de sa fausse gloire. « Tous deux lui appartenaient corps et âme, sans aucune excep- « tion, au mépris de la dignité humaine.

« Or, nos très-chers frères, la doctrine de l'Évangile nous ap- « prend que l'homme n'appartient qu'à Dieu, parce qu'il est son « ouvrage. C'est de lui qu'il tient l'être et toutes les facultés qui « le constituent. Il n'y a donc que la volonté divine qui puisse « légitimement dominer la volonté humaine ; et par conséquent « aucun homme, par lui-même, ne peut faire la loi à son sem- « blable, pas plus une nation qu'un individu. L'homme ne peut « point aliéner sa personne, ni sacrifier sa liberté, si ce n'est à « Dieu et pour Dieu. Donc, lorsque selon les lois de sa nature, il « entre dans la société, « afin de mener une vie paisible et tran- « quille, en toute piété et honnêteté, » comme dit le grand apôtre, « il n'est obligé de concéder de ses droits naturels que ce qui est « nécessaire soit à l'établissement, soit au maintien de l'associa- « tion, et toujours à la condition expresse que ce qu'il n'aliène « pas sera protégé par l'État, garanti par la société elle-même. « Il doit donc rester maître de lui, de sa fortune, de ses talents, « de son travail, de sa famille, de son avenir, dès qu'il a satis- « fait d'ailleurs à ses devoirs de sociétaire, à ses obligations de « citoyen, quand il a payé enfin sa part de temps, d'argent et de « service à la chose publique.

« Voilà comment le christianisme, non content d'affranchir « l'homme dans la famille, émancipe encore le citoyen de la ser- « vitude de l'État ; servitude glorieuse, tant qu'il vous plaira, et « qui, après tout, ne le saurait être plus que celle de ces fières « républiques d'autrefois, dont nous venons de rappeler le sou- « venir, mais toujours servitude réelle de l'âme et du corps, ser- « vitude dégradante, puisque le citoyen était regardé et traité « comme la matière exploitable de l'État, comme sa chose, comme « sa propriété. »

Fénelon, c'est une autorité que M. l'archevêque ne récusera pas. Fénelon a dit : « O raison ! raison ! n'es-tu pas le Dieu que je cherche ! » Qu'il nous soit permis : partout où M. l'archevêque a mis les mots Dieu, Créateur, volonté divine, etc., d'y substi-

tuer le mot raison ; et, partout où se trouve l'expression christianisme, d'y substituer l'expression socialisme rationnel. Car la liberté, pour le socialiste rationnel, n'est autre que la soumission volontaire à ce qui est ordonné par l'éternelle raison. Cette réserve faite, nous approuvons complétement les trois paragraphes de M. l'archevêque.

La seule différence qui existe entre M. l'archevêque et nous se trouve : en ce que le prélat veut que l'humanité obéisse à ce que lui ou son supérieur le pape dit être la raison ; et que nous, nous voulons qu'on n'obéisse qu'à ce qui se trouve incontestablement démontré conforme à la raison.

M. l'archevêque veut-il accepter le marché suivant : il se fera socialiste si je démontre incontestablement ce qui est ordonné par la raison, et je me ferai chrétien si je ne le démontre pas?

Écoutons encore, lecteurs, je vous en supplie en grâce! Écoutons M. l'archevêque ! Il est le plus ardent défenseur du socialisme réel ; l'adversaire le plus zélé et le plus logique du faux socialisme.

« Mais, voyons de plus près, continue le prélat en commen-
« çant le chapitre XVI, l'effroyable despotisme qui est au bout de
« ce système.

« Toutes les richesses territoriales et mobilières seraient donc
« concentrées dans les mains de l'État, qui en serait l'unique
« propriétaire, ayant seul le droit d'en jouir et d'en disposer
« d'une manière absolue, selon la notion même de la propriété.
« Or, évidemment l'État ne pourrait exercer ce droit de souve-
« raineté sans contrôle sur les choses, qu'à la condition d'être in-
« vesti pareillement d'une souveraineté sans contrôle sur les per-
« sonnes. Comment, en effet, pourrait-il être maître absolu de la
« richesse sans être maître absolu du travail, qui en est la
« source? Et comment pourrait-il être maître absolu du travail
« sans être maître absolu des travailleurs? Voilà donc dix, vingt,
« trente millions de travailleurs sous le commandement sans ré-
« plique de l'État : vaste amas de machines humaines dépouil-
« lées, sinon de leur intelligence, au moins de leur spontanéité,
« travaillant sans choix, par conséquent sans amour, forcément,

« servilement, comme le veut l'État, autant que l'État le veut, et « toujours au profit de l'État!

« Mais, nous le demanderons à ces habiles politiques, qu'est-ce « que l'État après tout? C'est fictivement tout le monde, dans la « réalité quelques hommes seulement qui se diront l'État, qui « gouverneront la République, qui posséderont la fortune de la « France, qui exploiteront le travail d'un grand peuple, qui règle- « ront ce que chacun doit produire à l'État, et ce que l'État « donnera à chacun, soit en vêtements, soit en nourriture. Mais « qui maintiendra dans la subordination ces immenses troupeaux « d'esclaves travailleurs? Comment obtenir d'eux une obéissance « et un travail si fort contre nature? Impossible de l'obtenir au- « trement que par la crainte des supplices, que par l'appareil des « tortures inventées autrefois pour les esclaves. Chaque pro- « vince, chaque ville, chaque hameau, devra donc avoir son ter- « rible proconsul, son commissaire d'État avec pleins pouvoirs de « vie et de mort. Partout des préposés impitoyables, un fouet à « la main, veilleront à ce que chacun remplisse sa tâche fidèle- « ment, en toute rigueur. Ainsi la civilisation, qu'on prétend sub- « stituer à l'ordre social actuel, dans l'intérêt, dit-on, des classes « laborieuses, serait, pour leur malheur et leur opprobre, « comme pour l'opprobre et le malheur de tous, le régime du plus « affreux despotisme, le régime de la terreur organisée, le ré- « gime de l'esclavage antique, le régime des nègres, le régime « enfin des bagnes appliqué non plus au crime, mais à la vertu. »

Nous approuvons complétement ce passage du Mandement. Mais est-il juste de donner comme expression du socialisme ce qui en est l'antipode? C'est comme si on exposait, comme étant l'essence du christianisme, toutes les horreurs que les païens donnaient comme caractéristiques du christianisme. Le zèle de M. l'archevêque est pur; mais est-il bien selon la raison?

Laissons continuer le prélat :

« Direz-vous, continue-t-il, qu'on se prémunira, par une bonne « constitution et de sages lois, contre de pareils excès? Mais, « toutes les précautions du monde peuvent-elles faire que les con- « séquences ne sortent pas fatalement de leurs principes? Cepen-

« dant, admettons que l'État, par impossible, ne veuille pas user « avec rigueur de son droit absolu de propriétaire ; il n'exercera, « nous le supposons, aucune contrainte sur les citoyens. Le tra- « vail sera donc libre. Mais, quand toutes choses appartiennent à « tous, et que l'État est chargé de pourvoir aux besoins de tous, « n'est il pas évident que chacun ayant droit aux mêmes choses, « en raison de ses besoins, n'aura aucun motif pour travailler « plus activement qu'un autre, puisqu'il ne lui en reviendra pas « davantage ? Que disons-nous ? il aura, au contraire, toutes sortes « de raisons pour prendre le moins de peine qu'il pourra ; et la « première de toutes ces raisons, la plus naturelle et la plus forte, « c'est que l'homme, quoique né pour travailler, est cependant, « dans toutes les positions de la vie, porté à jouir sans rien faire. « Naturellement paresseux, il aime ses aises et redoute le travail, « surtout quand il n'est pas nécessaire à son existence, ou qu'il « ne lui rapporte ni gloire ni profit. Et, de bonne foi, le ressort « de l'intérêt privé et de l'intérêt de famille étant brisé dans son « cœur, quels attraits pourrait-il naturellement trouver dans un « labeur qui n'aurait pour objet que d'accroître la fortune de l'É- « tat ? Alors quelle langueur dans le travail commun ! quel dé- « périssement de l'industrie ! quelle stagnation dans le commerce ! « La production diminuera à mesure que les besoins augmente- « ront, chacun se reposant sur l'État pour y satisfaire. Tout con- « spirera ainsi à diminuer le travail, et avec lui la richesse et le « bien-être. Malheur donc au peuple qui serait constitué et gou- « verné d'après de tels principes ! On pourrait prédire infaillible- « ment sa prochaine ruine dans les horreurs de la misère, de la « faim et de la guerre civile. »

Parfait, monsieur l'archevêque, nous applaudissons du cœur et de la raison. Mais si nous sommes orthodoxes, rationnellement parlant, est-il bien de nous appeler hérétiques ?

Continuons d'écouter le prélat :

« Mais, dit-il en commençant le chapitre XVII, on allègue « l'exemple de l'Église de Jérusalem, laquelle, en établissant cette « communauté des biens que l'on prétend impossible, s'est po- « sée comme le modèle du gouvernement le plus parfait devant

« l'admiration des siècles. On invoque donc l'autorité de l'Évan-
« gile à l'appui du système. Oh! nous le voulons bien, mais avec
« les conditions de l'Évangile. Or il est dit, dans les *Actes des*
« *Apôtres*, que les premiers chrétiens vendaient leurs biens et en
« apportaient le prix, le déposant aux pieds des apôtres. C'était
« donc leur légitime propriété, puisqu'ils pouvaient la vendre.
« Ensuite, ils en apportaient le prix à la masse commune, mais
« spontanément, parce qu'ils le voulaient. Les apôtres ne les y
« obligeaient pas, car ils savaient très-bien que cet abandon vo-
« lontaire de la propriété avait été proposé par le divin Maître
« comme un conseil de perfection, et non pas imposé comme un
« précepte. C'est pourquoi saint Pierre dit à Ananie et à Saphire,
« qui, en ayant retenu une partie, voulaient cependant paraître
« avoir tout donné : « Pourquoi mentez-vous au Saint-Esprit?
« N'étiez-vous pas libres de conserver ce que vous vouliez? »

Toujours parfait, monsieur l'archevêque. Comme vous, nous ne reconnaissons qu'un seul péché : *mentir à sa conscience*. Mais aussi nous voulons que la conscience soit éclairée, incontestablement éclairée ; et que ce qu'elle ordonne soit basé sur une sanction inévitable et également incontestable.

« La donation, continue le prélat, était donc pleinement libre,
« et on la faisait dans l'âge adulte, avec pleine jouissance de sa
« raison, avec plein consentement de sa volonté. Est-ce ainsi
« qu'on l'entend? A la bonne heure : personne n'a le droit de
« s'opposer à ceux qui veulent s'unir de cette façon, à l'exemple
« des premiers chrétiens et dans les mêmes conditions. Mais vou-
« loir associer forcément, dans une communauté semblable, tous
« les membres d'une grande nation; réunir ainsi, par un décret,
« trente-six millions d'hommes, sans demander à chacun si cela
« lui convient; les dépouiller de leurs maisons, de leurs champs,
« des fruits de leurs travaux, c'est tout à la fois le renversement
« du sens commun et des règles éternelles de la justice. On est
« bien obligé de convenir que l'Évangile ne renferme rien de pa-
« reil, et que l'Église n'a jamais procédé de la sorte. »

M. l'archevêque a raison. L'Église n'a jamais procédé de la sorte. Mais est-il juste de donner le communisme absolu comme

l'expression du socialisme? J'affirme que, même en théorie, il n'y a jamais eu de communiste absolu, pas même Platon, pas même M. Cabet. Ce que le vénérable prélat va dire des couvents en est la preuve :

« Mais, continue le prélat, les couvents, dit-on, ne représen-
« tent-ils pas encore de nos jours la perfection de l'association?
« Toutes les propriétés mises en commun sont ainsi administrées
« par les supérieurs, qui donnent à chacun le nécessaire de la vie.
« Cela est vrai, mes très-chers frères; mais les conditions même
« d'existence de ces associations d'âmes privilégiées, de ces fa-
« milles angéliques, formées par la religion au sein de la corrup-
« tion du siècle, démontrent de plus en plus l'impossibilité de
« l'ordre social qu'on nous propose. L'Église demande d'abord
« que ces âmes d'élite s'y engagent : premièrement, par vocation
« divine; deuxièmement, avec une complète liberté de choix;
« troisièmement, dans l'intention d'arriver à une perfection plus
« haute. Ensuite elle déploiera, pour les conduire à cette fin,
« toute sa puissance morale et spirituelle, les terreurs de ses
« menaces, la magnificence de ses promesses, les consolations
« de la prière, les grâces de ses sacrements. Est-ce tout? Non!
« pour cette vie de communauté, il faut se dépouiller de ses pas-
« sions. Alors, comme triple serment de guerre à outrance contre
« l'orgueil, la cupidité, la volupté, elle fait prononcer les trois
« vœux d'obéissance, de pauvreté et de chasteté. »

Je n'ai toujours qu'une épithète pour le Mandement de M. l'archevêque : Parfait! parfait! Aussi voyez la colonie de M. Cabet : c'est un couvent, on en sort quand on veut. Si au lieu de persécuter les utopistes saint-simoniens, fouriéristes, etc., etc., on leur avait donné un champ d'expérience, c'eût été le meilleur moyen de les guérir. Pour ce qui concerne la raison, la justice, ce n'est point l'*a posteriori* qui décide, c'est l'*a priori*. Mais l'expérience, je le répète, peut seule suffire pour guérir les utopistes, qui, par cela seul qu'ils sont utopistes, ont la logique en horreur.

« Pour obtenir politiquement les mêmes avantages, il faudrait
« donc, continue le prélat, prendre les mêmes moyens. Mais com-
« ment demander à tous les citoyens d'une grande nation les trois

« vœux, qui, en enchaînant les passions, assurent l'ordre, la paix « et la perfection d'une communauté religieuse? La propagation « du genre humain par le mariage, l'autorité naturelle et indis- « pensable du père de famille, et la nécessité des biens matériels « pour l'éducation des enfants sont incompatibles avec de tels « engagements. Ne demandez donc pas la fin, si les moyens sont « impossibles, et concluez, avec le simple bon sens, qu'une na- « tion n'est pas un monastère. »

Encore parfait. Un couvent politique dont on ne pourrait sortir serait un effroyable despotisme; et en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, tout despotisme politique conduit inévitablement à l'anarchie.

Nous voilà complétement d'accord avec M. l'archevêque sur le premier système. Voyons si nous conserverons la même harmonie relativement au second.

Le prélat commence le chapitre XVIII de la manière suivante :

« Le second système social, dit-il, qu'on propose pour détruire « les iniquités de la propriété actuelle, c'est que tout le monde « possède également, car Dieu, disent-ils, a donné la terre au « genre humain; donc tous les hommes ont le même droit à toutes « choses.

« D'abord, le principe que tous ont le même droit à tout n'est « pas vrai d'une manière absolue, mais seulement, comme nous « l'avons dit, avec la condition d'abord de l'occupation première, « ensuite de l'appropriation par le travail. Mais enfin supposons « le principe vrai, voyons comment nous pourrons le mettre en « pratique.

« Vous allez demain arracher les bornes de tous les champs, « renverser les murs de toutes les propriétés. Vous proclamerez « la loi agraire et vous forcerez tous les citoyens de faire la dé- « claration exacte de tout ce qu'ils possèdent. Vous ferez de « toutes les richesses une masse commune, et, après le dénom- « brement des citoyens, vous partagerez également, assignant à « chacun sa part. Chacun donc va se mettre à l'œuvre, avec le « fonds qui lui est dévolu. Les uns, actifs et économes, travail- « leront, récolteront, réaliseront, et ils auront bientôt du superflu

« et de l'opulence, tous les conforts enfin de la richesse. Les au-
« tres, paresseux ou dissipateurs, commenceront par se divertir,
« se livrant à leurs passions, satisfaisant leurs appétits, et leur
« terre demeurera inculte, et leur argent dormira stérile, et tout
« leur avoir en peu de temps sera dévoré.

« Ainsi, le lendemain du partage, vous retrouverez ces mê-
« mes inégalités de fortune que vous appelez de criantes iniqui-
« tés. Cependant à qui la faute cette fois? Accuserez-vous encore
« de vol ceux qui auront conservé, fécondé, accru la part que
« vous leur aurez faite? Les autres n'étaient-ils pas libres de tra-
« vailler et d'épargner comme eux, au lieu de dissiper leur bien
« dans l'oisiveté et la débauche? Les laborieux seront-ils encore
« obligés de nourrir les paresseux? et, parce que ceux-ci auront
« dissipé leur part, prétendrez-vous qu'ils ont acquis un droit
« sur la part des autres? Vous n'oseriez l'affirmer; ce serait ren-
« verser toutes les notions de la justice et du sens commun.

« Recommencez l'épreuve, et vous aurez toujours le même
« résultat, car toujours vous aurez des hommes laborieux et pa-
« resseux, des habiles et des ineptes, des économes et des dissi-
« pateurs. Toujours avec le fonds égal de terre ou d'argent que
« vous donnerez à chacun, vous lui laisserez aussi son fonds na-
« turel ou acquis de vertus et de vices, de bonnes qualités et de
« passions mauvaises, de force et de faiblesse, et ainsi vous re-
« trouverez nécessairement l'inégalité après ces partages égaux,
« pour lesquels vous aurez bouleversé la société. »

Parfait! je le répéterai jusqu'à satiété. Mais, parce qu'il plaît à M. l'archevêque de donner le nom de socialisme à des folies, est-ce une raison, je le répète, pour que le socialisme soit une folie, surtout à une époque où il est devenu une nécessité? Dans notre société actuelle, le paupérisme croît sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse. C'est un fait que reconnaît l'économie politique. M. l'archevêque pense-t-il qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen un pareil état social puisse n'être pas essentiellement anarchique, c'est-à-dire mortel? Eh bien! le socialisme n'est autre [illegible] paupérisme; et tout ce

actuellement que folie. Mais aussi tout ce qui n'est point actuellement socialisme réel laisse la société à l'état d'agonie.

Maintenant M. l'archevêque va arriver au remède social. Nous allons le suivre avec le plus grand respect, mais aussi avec tout le droit que donne la raison à quiconque ne s'écarte point du bon sens, lequel, définitivement, n'est jamais que le raisonnement dégagé de tout sophisme.

« Ce n'est donc, dit le prélat en commençant le chapitre XIX, « ni à la propriété ni à l'ordre social qu'il faut s'en prendre pour « améliorer la condition des hommes, car eux-mêmes sont les « instruments de leur bonheur et de leur malheur, par leur acti- « vité BIEN OU MAL DIRIGÉE. »

BIEN OU MAL DIRIGÉE. Je répète les paroles de M. l'archevêque, pour les approuver complétement.

Et qui dirige l'activité?

Y a-t-il même des activités, en réalité et plus qu'en apparence?

Selon saint Augustin d'une part, selon Malebranche d'une autre, et selon tant de Pères de l'Église et de philosophes que je pourrais citer, *liberté* et *créature* sont incompatibles. Si l'homme, ou plutôt si l'âme de l'homme est le pot de terre, l'homme tout entier agit nécessairement.

Selon la prétendue science actuelle, tout est matière et tout en l'homme est organique. Or, la liberté réelle, la liberté non illusoire, est incompatible avec une machine vivante exclusivement organique.

Il faut renoncer à toute discussion avec ceux qui seraient assez peu logiques pour ne point admettre les conséquences de ces propositions.

SUPPOSONS maintenant qu'il y ait chez chaque homme une individualité réelle, absolue, éternelle, une âme réelle enfin, capable de vouloir dès qu'elle est unie à un organisme suffisamment développé dans des conditions données, supposition incompatible, soit avec une création, soit avec le panthéisme, supposition dont la réalité est, en outre, encore à démontrer vis-à-vis de la raison. Qui dirigera cette âme, cette activité? Évidemment le raisonne-

ment, bon ou mauvais, qui sera fait par cette âme, qui sera fait par cette activité.

Avançons ! toujours sous le flambeau de l'incontestabilité. Tant que l'humanité ne pourra distinguer d'une manière incontestable le bon raisonnement du mauvais, tant que, par conséquent, l'humanité gémira sous le joug de l'ignorance; tant que la vérité ne sera point incontestablement démontrée; tant que l'humanité ne sera point *réellement libre* enfin, libre, je le répète, du joug de l'ignorance, qui dirigera l'activité des individus qui composent l'humanité?

Pour qu'il y ait de l'ordre, dont la base exclusive est une règle commune, ce sera nécessairement la force ayant un masque de raison, c'est-à-dire le sophisme; ou plutôt ce sera un sophisme socialement imposé par une force s'étant emparé de l'éducation, et socialement commun : parce que, nécessairement alors accepté comme syllogisme; parce que, nécessairement alors, accepté comme *expression réelle* de l'éternelle raison.

Et quand le masque se trouvera socialement arraché par l'examen, par l'examen socialement vainqueur de la force s'étant emparé de l'éducation, socialement vainqueur de toute foi imposée, que résultera-t-il ?

Que l'ordre deviendra socialement impossible, parce qu'il n'y aura plus, socialement, de règle commune possible, et que l'ordre restera impossible jusqu'à ce que la vérité et son éternelle sanction, socialement reconnues par tous et par chacun, puissent, au moyen d'une instruction commune, base d'une éducation commune, procurer de nouveau une règle socialement commune, règle absolument nécessaire à l'existence de l'ordre.

Hors la réalisation de ce que nous venons d'énoncer, il n'y a de possible, en théorie que l'utopie, en pratique que l'anarchie.

Résumons ce qui, pendant l'ignorance sociale qui dure encore, dirige NÉCESSAIREMENT l'activité des individus composant les fractions humanitaires.

Sous peine d'anarchie, c'est-à-dire sous peine d'agonie sociale, il faut à une société, supposée n'être pas un automate, une règle *commune* des actions, tant sociales qu'individuelles; et, qui

plus est, une sanction socialement réputée inévitable par la force.

Or, dans cette vie, toute règle peut être évitée, peut être violée par la force.

Pour empêcher toute société de périr, et cela tant que l'ignorance humanitaire n'est point anéantie, il y a donc eu *nécessité absolue*, absolue, entendez-vous, de révéler et de faire socialement accepter comme révélation, comme vérité :

1° L'immatérialité de l'âme, base exclusive de sanction ultra-vitale ;

2° La rationnalité du dévouement, rationnalité n'ayant d'existence possible que basée sur cette sanction ;

3° Une justice éternelle, sanctionnant *nécessairement* la règle dans une autre vie, soit en punissant, soit récompensant des actions librement commises ;

4° La liberté des activités.

Sortez de cette harmonie entre la liberté des actions et la fatalité des événements, expression de justice éternelle, il ne reste de possible, je le répète, qu'anarchie et mort sociale.

Aussi vous ne trouverez pas une société, horde, tribu, monarchie ou république, qui n'ait sa règle de dévouement au droit basée sur une sanction ultra-vitale. C'est qu'en dehors de cette sanction, le dévouement cesse en effet d'être rationnel.

Rentrons dans le domaine de M. l'archevêque.

La révélation chrétienne a été longtemps directrice de l'activité française. Peut-elle l'être encore?

Examinons.

Toute révélation, socialement considérée comme base d'ordre, est elle-même exclusivement basée sur une foi socialement commune. Et toute foi, socialement commune, se trouve exclusivement basée sur la compressibilité de l'examen, sur une inquisition.

Du moment que deux révélations ou deux interprétations différentes d'une même révélation se trouvent en contact légal dans une même société, la foi cesse d'être socialement commune. Et

l'anarchie devient inévitable, tant que la sanction inévitable ne peut se baser sur la science, ne pouvant plus l'être sur la foi.

M. l'archevêque croit-il qu'il est possible de rétablir l'inquisition, nécessaire à l'existence d'une foi socialement commune?

Croit-il qu'une société puisse vivre sans une communauté d'idées sur la réalité de la sanction religieuse?

J'ai trop de respect pour son jugement pour ne pas être certain qu'il répondra négativement à ces deux questions.

Voici maintenant les conséquences de ces réponses négatives:

Comme il n'y a de communauté d'idées possible que par la foi ou que par la science;

Comme la foi commune n'est plus possible et que la science commune ne l'est pas encore;

Comme la science commune est devenue nécessaire, et que cette science, anéantissant le paupérisme moral, ne peut être que le socialisme ou la science de l'ordre, la science anéantissant tout paupérisme;

Voilà M. l'archevêque tout aussi socialiste que je le suis moi-même; socialiste au moins par aspiration, comme celui qui a le désir d'être sauvé par le baptême est déjà chrétien selon l'Église, dont M. l'archevêque est lui-même un des plus illustres chefs.

Je reviens au commencement de la proposition du vénérable prélat:

Ce n'est effectivement ni à la propriété, ni à l'ordre social qu'il faut s'en prendre pour améliorer la condition des hommes. C'est, dès que l'examen devenu incompressible rend impossible toute foi socialement commune:

1° A l'ignorance sur la réalité de la sanction religieuse, ignorance qu'il faut alors anéantir sous peine de mort sociale;

2° A l'organisation de la propriété, qui, alors, doit se trouver en harmonie avec le plus grand bien possible de tous et de chacun.

« Tant, continue M. l'archevêque, que, dominés par la con-
« cupiscence, ils se livreront aux funestes passions engendrées
« par elle, le désordre du cœur et de l'esprit sera nécessairement
« dans la conduite et dans les affaires. »

C'est parfaitement vrai, parce que le règne de la concupiscence n'est autre que le règne des passions. Mais, pour dominer les passions, quand on est assez fort pour les satisfaire en cette vie, il faut une raison ; et cette raison est exclusivement : la *croyance* ou la *science*, imposant la certitude que la sanction religieuse est une réalité. Or, la croyance commune s'évanouit socialement en présence de l'incompressibilité de l'examen. C'est donc actuellement la science commune qui, seule, peut sauver la société d'une mort prochaine.

« Si l'homme, continue M. l'archevêque, était encore dans l'in-
« tégrité primitive de sa nature, dans toute l'harmonie des pre-
« miers jours ; si le péché n'avait pas brisé en lui l'unité des di-
« verses parties de son être, qui en faisait une si parfaite image
« de son Créateur ; si les passions désordonnées introduites dans
« le monde par un criminel usage de sa liberté ne l'avaient pas
« mis en guerre avec Dieu, avec ses semblables et avec lui-même,
« si, d'une part, les instincts et les appétits du corps n'étaient
« pas en lutte incessante avec l'esprit, et ne combattaient pas
« sa raison, reflet de la raison divine ; et si, d'autre part, la terre
« où l'homme habite avait continué à être pour lui un lieu de bé-
« nédiction et de délices, lui fournissant spontanément tout ce
« que réclament ses besoins et ses désirs ; s'il n'était pas néces-
« saire de la déchirer par le fer, de l'arroser de ses sueurs et d'en
« façonner laborieusement les produits par les efforts de son in-
« dustrie : alors, nous le comprenons, on pourrait établir l'éga-
« lité que l'on rêve dans la possession des biens de cette vie, ou
« plutôt elle s'établirait d'elle-même par la seule force des choses,
« et rien, dans cette heureuse condition du monde, ne serait ca-
« pable de la détruire. »

Tout ce passage repose sur la réalité de l'anthropomorphisme et sur le péché originel tel qu'il est exposé par l'Église chrétienne. Certes je respecte la foi domestique de M. l'archevêque : je serais désespéré de la troubler dès qu'elle fait son bonheur ; mais ici nous nous trouvons dans le domaine social et hors du domaine domestique ; il m'est donc permis d'exposer respectueusement mes raisons aux arguments de M. l'archevêque. Du reste,

j'en appelle toujours, socialement parlant, au jugement de M. l'archevêque lui-même.

Croit-il que, désormais, il soit possible de baser l'ordre social sur l'anthropomorphisme et sur les mystères chrétiens qui en dérivent exclusivement?

Je sais que le prélat ne peut me répondre tant qu'il reste chrétien dans le sens anthropomorphiste. Mais, alors, que voulez-vous que je fasse? Prendre pour répondre, au nom de M. l'archevêque, quiconque saura se placer, au-dessus de tout christianisme et de tout socialisme non démontrés, dans le simple domaine de la raison.

M. l'archevêque dit : « que si tout se produisait sans travail, « on pourrait établir l'égalité que l'on rêve dans la possession « des biens de cette vie. »

M. l'archevêque se trompe : travailler et raisonner c'est une seule et même chose ; et, si le travail pouvait ne plus exister, l'humanité elle-même cesserait d'exister.

« Ou plutôt, continue M. l'archevêque, l'égalité rêvée s'établi- « rait d'elle-même par la seule force des choses, et rien, dans « cette heureuse condition du monde, ne serait capable de la dé- « truire. »

J'ai le profond regret d'ajouter ici que M. l'archevêque se trompe encore. Ce qu'il dit de l'absence de travail doit se dire de l'absence d'ignorance. Dès que la vérité est socialement connue, l'égalité sociale devant la raison existe de la manière la plus absolue. Et alors, comme le dit M. l'archevêque, elle s'établit par la seule force des choses ; et rien, dans cette heureuse condition du monde, ne sera capable de la détruire.

Le paradis terrestre est dans l'avenir et non dans le passé.

« Mais, hélas! continue M. l'archevêque, il n'en est plus ainsi « depuis que le péché a troublé si profondément l'humanité et « l'a fait dévier de ses destinées immortelles. La concupiscence « de l'homme, suite fatale de sa révolte contre Dieu, a tout bou- « leversé en lui et, hors de lui, et tant qu'elle ne sera par- « cue par la liberté humaine, aidée de la grâce de Jésus- « et remise ainsi sous le joug de la volonté divine

« En deux mots, *le travail est sacré, la propriété est inviolable.* »

Très-bien, monsieur l'archevêque ! toujours sous la réserve indiquée par la citation de Fénelon. Vous avez raison, vénérable prélat : LE TRAVAIL EST SACRÉ, LA PROPRIÉTÉ EST INVIOLABLE. Et le socialisme rationnel n'est autre que l'harmonie entre le travail et la propriété.

Après une magnifique exhortation à la concorde, M. l'archevêque ajoute :

« On calomnie l'Eglise quand on lui fait dire, à propos « de l'inégalité des conditions, que tous les malheureux accablés « par le travail, et qui souffrent toute espèce de misères, sont « comme immuablement et fatalement enchaînés à leur infortune, « à laquelle on ne peut ni on ne doit apporter aucun remède. Cette « opinion détestable, qui a régné autrefois chez les païens, est « tout à fait étrangère à la doctrine chrétienne, et l'Église la re- « jette avec horreur.

« Il est faux que la doctrine évangélique sur l'utilité spirituelle « de la souffrance, et sur la sanctification qui peut en résulter, « doive être entendue en ce sens qu'il ne serait point permis aux « chrétiens de désirer ou de chercher un soulagement à leurs « maux; car l'Église leur enseigne à dire chaque jour à Dieu « dans leur prière, *délivrez-nous du mal*, et le mal dans cette « vie, c'est d'abord le péché, et ensuite la misère et toute espèce « d'affliction ; et en toute occasion l'Église déclare qu'il est per- « mis et honorable à tous ceux qui manquent des biens de cette « vie de tâcher, par un travail courageux et des moyens honnêtes, « non-seulement d'adoucir la rigueur de leur condition, mais en- « core de se procurer, avec le secours de Dieu, une position plus « heureuse.

« Il est faux enfin que l'Eglise désapprouve les investigations « de la science et les sages tentatives de l'autorité pour amélio- « rer le sort des classes indigentes. Nous déclarons au con- « traire tout à fait louables et parfaitement conformes à la piété « chrétienne tous les moyens salutaires qu'on peut inventer et « mettre en œuvre à cette fin. »

En faisant cet éloge de l'Église chrétienne, éloge mérité du moment que *chrétien* signifie *dévoué à ses frères*, M. l'archevêque fait l'éloge du *socialisme*, qui signifie également *dévouement à ses frères* sous la sanction du Dieu de Fénelon. Mais la raison est le guide du dévouement. Le dévouement d'un fou ne serait dévouement qu'au figuré. Or, le socialisme rationnel a reconnu qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, le paupérisme, tant moral relatif aux connaissances que matériel relatif aux richesses, est devenu incompatible avec l'existence de l'ordre, seule base possible du bien-être des individus composant la société. C'est donc le paupérisme qui doit être *anéanti* et non pas seulement soulagé, comme le pense M. l'archevêque. Vouloir d'une part l'anéantissement du paupérisme, d'une autre le simple soulagement des pauvres, est la seule différence qui existe entre les socialistes partisans de la *société de droit* et les économistes partisans de la *société de fait*. Elle est aussi la seule qui me sépare de M. l'archevêque. Et, tant que la société se trouve divisée sous ces deux bannières, il est désormais impossible que l'ordre puisse exister. C'est pour anéantir une de ces bannières que nous allons examiner rapidement les deux questions suivantes :

1° Faut-il se dévouer pour soulager le paupérisme?

2° Faut-il se dévouer pour anéantir le paupérisme?

EXAMEN DE LA PREMIÈRE QUESTION.

Faut-il se dévouer pour soulager le paupérisme?

Il est incontestable : que si la société actuelle, société existant depuis l'origine sociale, le paupérisme est indestructible ; s'il ne fait que s'accroître sur une ligne parallèle à l'accroisse-

ment de la richesse ; se dévouer pour le soulager est, socialemen parlant, une folie capitale.

D'abord, et pour éviter les logomachies, précisons, quant au matériel seulement, ce que signifient les expressions *société ancienne* et *société nouvelle*.

La société ancienne, quant au matériel, est caractérisée par l'aliénation du sol à un ou à plusieurs individus : à un seul, comme en Orient ; à plusieurs, comme en Occident.

La société nouvelle, toujours quant au matériel seulement, est caractérisée par l'entrée du sol à la propriété collective, sans faire tort à qui que ce soit, et en procurant le plus grand bien-être possible de tous et de chacun.

Voyons si le paupérisme est inhérent à toute société où le sol est aliéné : soit à un, soit à plusieurs individus.

Pour un instant, laissons de côté les preuves que j'ai données à cet égard dans l'organisation rationnelle de la propriété, publiées dans plusieurs journaux, il y a deux ans. Cette organisation n'est connue de personne, je le sais ; mais ce n'est pas ma faute. Laissons aussi de côté les millions de raisons que j'exposerai lorsque je traiterai cette question hors des prolégomènes. Pour le moment, bornons-nous aux citations de Malthus et de Rossi, que pas un économiste ne reniera : non parce qu'ils se nomment Malthus et Rossi ; mais à cause que ce qu'ils énoncent est incontestablement rationnel.

Commençons par Malthus :

« Il y a, dit-il, dans les parties méridionales de la Sibérie et « dans les districts qui avoisinent le Volga, des pays que les « voyageurs russes représentent comme étant d'une fertilité extra- « ordinaire. Le sol est formé, en général, d'un terreau noir excel- « lent et si riche qu'il n'a pas besoin d'engrais, ou plutôt qu'il « le repousse ; car, si on en fait usage, le blé devient si épais, « qu'il verse et se gâte. La seule manière utile de rendre à cette « terre sa fécondité est de la laisser en jachère une année sur trois. « En usant de cette précaution, on assure que quelques parties « du sol paraissent absolument inépuisables. Mais, malgré cette

« apparente facilité de se procurer une abondante nourriture, « plusieurs de ces riches districts sont faiblement peuplés ; et « dans aucun, peut-être, l'accroissement n'est proportionné à la « fertilité du sol. » (Liv. I, ch. IX.)

Voilà une preuve que ce n'est point la stérilité du sol et l'excès de population proportionnellement à ce que le sol peut produire qui cause la misère des masses ; mais bien l'aliénation du sol. Aux États-Unis, où le sol est encore comme s'il n'était pas aliéné, par la possibilité d'avoir du terrain à 1 dollar l'acre, payable en quatorze ans, la population se développe et la misère n'y existe pas.

« Ces contrées, continue Malthus, paraissent être assujetties « à l'espèce d'impossibilité morale d'accroissement dont parle « S. Stewart. »

Il n'y a rien de crédule comme l'ignorance vaniteuse ; il n'y a d'impossibilité morale que l'ignorance.

« Si la nature du gouvernement et les habitudes du peuple (1) « s'opposent à ce qu'on établisse des fermes nouvelles, ou à « ce que les fermes anciennes se subdivisent, une partie de la « société *doit éprouver le besoin au milieu d'une abondance ap-* « *parente.* »

Est-ce clair ? Et là ce n'est pas l'impôt qui ruine le peuple.

« Ce n'est pas assez, continue Malthus, qu'un pays ait la fa- « culté de produire beaucoup d'aliments ; il faut que *l'état social* « *soit tel* qu'il engage à les bien distribuer. »

C'est vrai. Mais, tant que le sol reste aliéné, tout est nécessairement aux riches et rien ou le moins possible aux pauvres. Et remarquez que cela doit être, sous peine d'anarchie, tant que l'examen peut être comprimé.

« La raison, continue Malthus, qui retarde ici la marche de « la population, est que le travail y est peu demandé. »

(1) C'est l'aliénation du sol et l'ignorance sociale nécessitant le despotisme qu'il fallait dire.

Et le travail y est peu demandé parce que le sol y est aliéné. Et si même le développement de l'industrie y faisait demander le travail, la masse n'en serait pas moins misérable. Tous les ans, dit J.-B. Say, tous les ans une portion de la population doit mourir de besoin, même au sein de la nature la plus florissante.

« Il en résulte, continue Malthus, que les produits du sol ne « sont pas répartis de manière à faire partager l'abondance aux « classes inférieures, qui n'en peuvent jouir que par ce moyen, « AUSSI LONGTEMPS QU'ON N'A PAS CHANGÉ LA DIVISION DES TERRES. »

Et il n'y a pas deux manières de changer la division des terres : car il faut qu'elles appartiennent à la propriété collective ou aux propriétés individuelles. Ainsi, changer la division des terres signifie faire entrer le sol à la propriété collective.

C'est à toucher au doigt et à l'œil que l'aliénation du sol est ici la seule cause matérielle de misère, et de la mort par la misère, qui empêche le développement de la population.

« Le genre de culture employé dans ce pays, continue Malthus, « est si simple, qu'il n'exige que peu d'ouvriers. »

Et si tous les ouvriers se trouvaient occupés, ils n'en seraient que plus misérables, car le paupérisme croît, comme la richesse, partout où le sol est aliéné. Voyez l'Angleterre, la Belgique et la France.

« En quelques endroits, continue Malthus, on se contente de « jeter le grain sur la terre, sans aucun travail préalable, etc. »

Il est évident que ceux qui meurent de faim sont ceux qui n'ont pas de sol.

Ainsi, quand le territoire est aliéné, si le sol est riche, les masses y meurent de faim ; si le sol est pauvre, les masses y meurent de faim. Si l'industrie n'y est pas développée, les masses meurent de faim, et si l'industrie s'y trouve développée, les masses meurent encore de faim.

Il est évident que si le sol appartenait à la propriété collective et se trouvait loué par divisions relatives aux demandes et aux populations, en même temps que les besoins de travailler, de consommer et de produire seraient développés par l'éducation et

« Il y a plus, continue Rossi, tous ceux qui ont profondément « étudié ces grandes questions sociales vous diront que la LIBERTÉ « régulière et pacifique, lorsque les individus, obligés de se con- « former aux indications de la nature, travaillent d'accord avec « elle et profitent de ces forces au lieu de les contrarier, est de- « venue querelleuse, tyrannique et désordonnée le jour où les « gouvernements ont voulu mieux faire que la Providence, et « donner au nord les industries du midi et au midi les industries « du nord. »

Rossi n'a pas remarqué que cela est inévitable tant qu'il y a des nationalités, et que les nationalités sont la conséquence nécessaire de l'ignorance humanitaire. Dès que l'ignorance sur la réalité du droit se trouve évanouie, les nationalités disparaissent nécessairement.

« La concurrence des individus, continue Rossi, est devenue « alors la concurrence des États, et il s'est formé, sur le domaine « de l'industrie, un singulier mélange de liberté et de servitude. »

Ce mélange n'a rien de singulier. C'est la liberté pour les forts et l'esclavage pour les faibles.

« Les lois naturelles de l'économie publique, continue Rossi, « se sont compliquées des lois positives de chaque nation, lois « variables comme les intérêts de la politique, impitoyables comme « l'intérêt personnel aux prises avec les intérêts généraux; lois « qui sont, pour la liberté, tour à tour des armes et des entraves, « qui enfantent les représailles et la contrebande, les haines na- « tionales et les crises commerciales; bref, LOIS DE GUERRE ET DE « DÉSORDRE. »

C'est que, tant qu'il y a des nationalités, le seul critérium social possible est la force; c'est que les intérêts nationaux sont alors en opposition avec l'intérêt humanitaire; c'est que l'intérêt de tous est alors en opposition avec l'intérêt de chacun, et que les intérêts personnels trouvent qu'il est raisonnable de ne travailler que pour soi, tant que travailler pour soi n'est point aussi travailler pour tous. Et cela n'est possible : que lorsque l'ignorance sociale se trouve anéantie; et que cet anéantissement a permis l'entrée du sol à la propriété collective.

« vriers ne lui offrent rien de plus. On ne doit donc pas attendre « qu'il sortira de son indolence et fondera de nouvelles entre- « prises uniquement pour les occuper ou pour leur donner gratui- « tuitement de quoi se nourrir. Dans cet état de choses, lorsque « la demande bornée de travail est pleinement satisfaite, que de- « viendront ceux dont les bras ne sont pas demandés ? Ils seront, « en fait, privés aussi complétement des moyens de subsistance « que s'ils vivaient sur le sol le plus stérile. Il faut qu'ils aillent « chercher ailleurs du travail, ou QU'ILS MEURENT DE MISÈRE. »

Ce passage indique d'une manière tellement claire que l'aliénation du sol est la seule cause de la misère des masses, que je croirais injurier mes lecteurs en le leur faisant remarquer.

Arrivons à Rossi. Il s'adresse aux prolétaires :

« Ce domaine, dit-il, auquel s'applique votre travail, n'est, en « réalité, qu'une manufacture. Après avoir débattu ses conditions « avec le propriétaire qui lui loue la machine, le fermier doit d'a- « bord s'assurer qu'il pourra recouvrer ses avances et payer le « fermage, et tout naturellement chercher ensuite à retirer le « plus qu'il pourra de profit net de son entreprise. Pourquoi vous « offrirait-il un salaire élevé, si vous vous présentez en foule à sa « porte? ».

Remarquez que cette foule est inévitable tant que le sol reste aliéné.

« Qu'arrivera-t-il, continue Rossi, en cas de mauvaise récolte? « Il se peut que le fermier lui-même en souffre ; il se peut aussi « que l'élévation des prix compense pour lui la rareté des pro- « duits; cela dépend de plusieurs circonstances inutiles à énu- « mérer ici. Mais vous (prolétaires), que pouvez-vous espérer, si, « par le nombre excessif des journaliers qui se font concurrence, « le fermier dicte la loi du marché? »

Remarquez que cela arrive toujours, quelle que soit la population, et n'y eût-il même pas d'impôt, dès que le sol est complétement aliéné.

« Pressés par la faim, continue Rossi, vous serez heureux de « conserver le même salaire en argent, qui sera loin de représen- « ter le même salaire en nature, et si, par les circonstances, les

« fermiers eux-mêmes se trouvaient atteints par les effets de la « disette, vous verriez vos salaires en argent s'abaisser, car, as- « surément, l'entrepreneur, sachant que vous avez plus besoin « de lui qu'il n'a besoin de vous, ne consentirait pas à vous faire « dans le partage la part du lion. »

Dès que le sol est aliéné, la part du lion appartient nécessairement au plus fort.

« N'oubliez pas, continue Rossi, que, DANS UN PAYS AINSI CON- « STITUÉ, SI LA CONCURRENCE PEUT ANIMER L'OFFRE DU TRAVAIL, ELLE « N'ANIME JAMAIS LA DEMANDE. »

Ce passage devrait être gravé en lettres d'or dans le sein de l'Académie des sciences morales et politiques. Tant que le sol reste aliéné, la concurrence n'anime jamais l'offre du travail. Quand le sol appartient à la propriété collective, la concurrence anime *toujours* la demande du travail. C'est que, lorsque le sol est aliéné, la concurrence se fait au critérium de la force, et que, lorsque le sol, par les circonstances, peut appartenir à la propriété collective, la concurrence se fait au critérium de la raison.

La conclusion de ce passage est que, *dans un pays ainsi constitué*, dans un pays où le sol est aliéné, le paupérisme est inévitable. Est-ce clair?

« Dans ces pays, continue Rossi, si la population est exces- « sive, les jours de disette sont affreux : vous voyez des hommes « hâves, décharnés, chancelants, errer dans les campagnes et « disputer aux animaux la plus immonde nourriture. »

Et Malthus a prouvé que, dans ces pays, la population de ceux qui ne possèdent pas est nécessairement excessive relativement aux besoins de travail de ceux qui possèdent. Vous vous rappelez le passage : *Au grand banquet de la vie*, etc. C'est ce qui fait dire à J.-B. Say que, chez la nation la plus prospère, une partie de la population doit tous les ans mourir de besoin.

« Les pays purement agricoles, sans commerce, sans industrie, « n'ont, dans les jours malheureux, continue Rossi, ni le secours « des grands capitaux disponibles, ni les ressources et la har- « diesse de l'esprit mercantile ; on n'y sait que souffrir et mourir; « on n'y est admirable que de silence et de résignation. »

« modifier sans modifier en plus ou en moins, en bien ou en mal, « tous les autres. »

C'est parfait de vérité. Tant que le capital domine, tant que le sol est aliéné, il n'y a qu'une chose stable : c'est que toujours le salaire est au plus bas possible des circonstances ; et l'intérêt du capital au plus haut possible, toujours des circonstances. Mais aussi, dès que le travail peut dominer par l'entrée du sol à la propriété collective : le salaire est nécessairement au plus haut possible des circonstances ; et l'intérêt du capital au plus bas.

Vous allez voir maintenant quelle est la conséquence nécessaire de l'aliénation du sol, dont l'inévitable résultat est la domination du capital, c'est-à-dire des capitalistes.

« Or, continue Rossi, sur ce terrain toujours si mobile, où il « peut tout à coup s'ouvrir un abîme, quels sont les plus exposés de tous ceux qui ont le courage de s'y aventurer ? Sont-ce « les capitalistes ? Nullement. Le capitaliste, à moins qu'il n'ait « à se reprocher une folle imprudence, n'est jamais pris entièrement au dépourvu ; s'il essuie des pertes, il sauve une partie « de sa fortune ; s'il ne perçoit pas de profits cette année, il peut « attendre les profits de l'année suivante ; ses économies, son « crédit, lui viennent en aide ; souvent il n'a qu'à supprimer ses « dépenses de luxe pour rétablir l'équilibre de son profit domestique ; enfin, fût-il obligé de plier ses voiles et de quitter les « affaires, il ne se retirerait pas sans quelques moyens d'existence, « et, en cédant à la mauvaise fortune, il peut retrouver dans sa « retraite *otium cum dignitate*. Rien de semblable pour le travailleur qui vit au jour le jour et ne *possède absolument* que ses « bras. Le malheur le frappe avant qu'il en soupçonne les approches. Quelles sont alors ses ressources ? La charité publique « ou particulière ? l'émigration ? l'enrôlement ? »

Est-ce clair ?

M. Rossi va passer à la charité, que M. l'archevêque préconise comme devant soulager le paupérisme, qui, selon lui, ne peut être détruit.

« La charité, continue M. Rossi, est une source qui n'a pas « tari. . . . . .

« Que peut la charité au milieu de ce flot d'indigents? Elle don-
« nera à tous quelque chose, elle ne pourra donner le nécessaire
« à personne; et, malgré ses nobles efforts, elle verra les souf-
« frances, les maladies et la mort, dévorer cette population im-
« prudente. »

Rossi oublie, ou feint d'oublier : que la population est toujours excessive tant que le sol reste aliéné.

« Comptez-vous, dit-il, sur la charité publique, légale, sur cette
« charité toute matérielle que les uns donnent toujours avec in-
« différence, souvent avec dureté, et que les autres reçoivent
« sans reconnaissance, car les uns la regardent comme un en-
« couragement à la fainéantise, les autres comme un droit, sur
« cette charité nécessairement sans pudeur ni réserve, et qui,
« par ses registres officiels, vous abaisse en faisant de vous des
« *assistés*? Cela s'appelle, de l'autre côté de la Manche, la taxe
« des pauvres. Informez-vous pour savoir si cette taxe est hono-
« rable pour l'espèce humaine; quels sentiments elle excite, quels
« rapports elle établit entre les pauvres et les riches. Demandez
« si les cinq milliards de francs que l'Angleterre a dépensés en
« secours dans l'espace de trente ans ont été un soulagement
« durable pour la misère, et s'ils ont fait disparaître le *paupé-*
« *risme*. »

Vous l'entendez : la charité particulière ne peut donner le *nécessaire à personne*; c'est M. Rossi qui l'affirme. Avez-vous compris? Et vous voulez qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, ce *nécessaire à personne* ne soit point la *révolution pour tous*? O imprudents!

Et la charité publique, cette sœur incestueuse de la charité particulière, vaut-elle mieux que sa sœur légitime? M. Rossi vient de nous dire qu'elle vaut moins encore.

Maintenant êtes-vous certains que le paupérisme ne peut être soulagé?

Donc, se dévouer pour soulager le paupérisme est un mauvais raisonnement, le raisonnement d'un homme à très-bonnes intentions, sans doute, mais, au point de vue de l'ordre, une folie.

SECONDE QUESTION.

Faut-il se dévouer pour anéantir le paupérisme?

Le paupérisme peut-il être soulagé au point de vue de l'ordre?

Non.

Le paupérisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est-il compatible avec l'existence de l'ordre?

Non.

Donc, il faut se dévouer pour anéantir le paupérisme, et le seul moyen de l'anéantir est l'entrée du sol à la propriété collective : dès que l'anéantissement de l'ignorance humanitaire rend cette institution compatible avec l'existence de l'ordre.

Vis-à-vis la raison, voilà la bannière du soulagement du paupérisme complétement anéantie.

En résumé, nous avons la même devise que M. l'archevêque : LE TRAVAIL EST SACRÉ, LA PROPRIÉTÉ EST INVIOLABLE.

Nous terminons ici l'examen du Mandement de M. l'archevêque, examen fait dans le but de prouver : non-seulement que le christianisme et le socialisme ne sont point incompatibles, et que les logomachies sont éloignées en donnant à l'expression *christianisme* la valeur de dévouement à ses frères ; mais encore que, de ce point de vue, socialisme et christianisme sont une seule et même chose, puisque le socialisme rationnel n'est également que la théorie du dévouement rationnel à ses frères : théorie que nous rendons susceptible d'une application immédiate, sans possibilité de désordre, soit dans le présent, soit dans l'avenir.

PROLÉGOMÈNES.

Nous allons traiter :

1° De la société actuelle;

2° De la souveraineté;

3° De la nécessité de la société nouvelle, de la société exempte de paupérisme : soit moral relatif aux connaissances; soit matériel relatif aux richesses;

4° De la nécessité d'une anarchie générale pour que la nécessité de la société nouvelle puisse être socialement reconnue :

5° De la nécessité, pour que l'anarchie générale soit aussi courte que possible, de prouver PRÉALABLEMENT :

Que la prétendue science nommée économie politique conduit, dès qu'elle se trouve en présence de l'incompressibilité de l'examen, à une anarchie inévitable;

Et qu'il est alors impossible de sortir de cette anarchie, si ce n'est en rendant identiques les intérêts de TOUS et les intérêts de CHACUN.

Ce sera seulement, après l'exposition de ces prolégomènes que nous pourrons, avec toute facilité, passer à l'exposition *rationnellement incontestable* de la science sociale, de la science de l'ordre, science que nous avons, à cause de cette même incontestabilité, nommée SOCIALISME RATIONNEL.

I

DE LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE.

« Il y a bien moins de difficulté à résoudre un problème qu'à le poser. »

DE MAISTRE, *Considérations sur la France*, p. 54.

Quand une situation est mauvaise, il importe de savoir en quoi elle consiste : sans cela, il n'est possible d'y remédier qu'au hasard. Et comme le nombre des moyens, bons ou mauvais, est infini, et que, lorsque la vérité est devenue nécessaire, le remède est unique; il y a alors l'infini contre un à parier : que tout ce qui sera tenté, pour remédier au mal, ne servira qu'à l'accroître.

— Quelle est la caractéristique du malaise social actuel?

— L'INSTABILITÉ DE L'ORDRE. A cet égard, nous ne trouverons pas de contradicteurs.

— Mais quelle est la cause de cette instabilité?

— Ici, il y a presque autant d'avis que d'individus. Voilà un fait également à l'abri de toute contradiction. Et c'est presque le seul sur lequel tous soient à peu près d'accord.

Exprimons ce fait par d'autres expressions d'une valeur égale, et nous aurons : existence d'opinions aussi nombreuses que les individus.

« Que peut la charité au milieu de ce flot d'indigents? Elle don-
« nera à tous quelque chose, elle ne pourra donner le nécessaire
« à personne; et, malgré ses nobles efforts, elle verra les souf-
« frances, les maladies et la mort, dévorer cette population im-
« prudente. »

Rossi oublie, ou feint d'oublier : que la population est toujours excessive tant que le sol reste aliéné.

« Comptez-vous, dit-il, sur la charité publique, légale, sur cette
« charité toute matérielle que les uns donnent toujours avec in-
« différence, souvent avec dureté, et que les autres reçoivent
« sans reconnaissance, car les uns la regardent comme un en-
« couragement à la fainéantise, les autres comme un droit, sur
« cette charité nécessairement sans pudeur ni réserve, et qui,
« par ses registres officiels, vous abaisse en faisant de vous des
« *assistés*? Cela s'appelle, de l'autre côté de la Manche, la taxe
« des pauvres. Informez-vous pour savoir si cette taxe est hono-
« rable pour l'espèce humaine; quels sentiments elle excite, quels
« rapports elle établit entre les pauvres et les riches. Demandez
« si les cinq milliards de francs que l'Angleterre a dépensés en
« secours dans l'espace de trente ans ont été un soulagement
« durable pour la misère, et s'ils ont fait disparaître le *paupé-*
« *risme*. »

Vous l'entendez : la charité particulière ne peut donner le *nécessaire à personne*; c'est M. Rossi qui l'affirme. Avez-vous compris? Et vous voulez qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, ce *nécessaire à personne* ne soit point la *révolution pour tous*? O imprudents!

Et la charité publique, cette sœur incestueuse de la charité particulière, vaut-elle mieux que sa sœur légitime? M. Rossi vient de nous dire qu'elle vaut moins encore.

Maintenant êtes-vous certains que le paupérisme ne peut être soulagé?

Donc, se dévouer pour soulager le paupérisme est un mauvais raisonnement, le raisonnement d'un homme à très-bonnes intentions, sans doute, mais, au point de vue de l'ordre, une folie.

force pouvant s'emparer de l'éducation, et faisant *socialement* accepter comme vérité l'hypothèse ou l'erreur inculquée par l'éducation, en lui soumettant toute instruction.

Mais il est évident qu'une hypothèse, *socialement* imposée comme vérité, ne peut être examinée *socialement*, sous peine d'être ramenée à son état d'hypothèse, et de ne pouvoir servir de base à l'existence de l'ordre.

Il en résulte que, pour aussi longtemps que l'ignorance sociale n'est point détruite, l'ordre, c'est-à-dire la société dont l'ordre est la vie, ne peut exister que basé sur la compression sociale de l'examen.

— Et comment mettre en pratique cette solution alors unique?

— Par deux moyens, alors également uniques : l'un relatif à l'ordre moral présupposé réel ; l'autre à l'ordre physique, nommé MUNUSSE, pour autant qu'il est rapporté à l'ordre social.

Le premier consiste dans l'*hypothèse*, devant être socialement acceptée comme vérité, d'*une personnalité surterrestre, révélant ce qui doit être socialement accepté comme vérité*, et qui, ne pouvant être socialement démontrée, ne peut être socialement examinée, sous peine de retomber dans le domaine des hypothèses. *Si Dieu n'existait pas*, disait Voltaire, *il faudrait l'inventer*.

Mais une hypothèse base d'ordre, socialement donnée comme vérité, doit être stable, sous peine de ne pouvoir être considérée comme vérité ; et, d'un autre côté, l'ignorance, donnant une hypothèse comme vérité, ne peut prévoir les changements que devra subir l'hypothèse par la suite des temps et par les développements de l'intelligence. Alors comment concilier la stabilité nécessaire de la révélation avec ces mêmes changements également nécessaires, et que l'ignorance n'a pu prévoir?

— En établissant, par la révélation même, un interprète infaillible de la révélation, qui, par ses interprétations, rend compatibles : et la stabilité de la révélation, et l'instabilité qui résulte des développements de l'intelligence, tant que l'ignorance sociale n'est point absolument détruite sur ce qui constitue la base de l'ordre, LE DROIT.

Ainsi toute révélation, tenant lieu de droit, a nécessairement

PROLÉGOMÈNES.

Nous allons traiter :

1° De la société actuelle;

2° De la souveraineté;

3° De la nécessité de la société nouvelle, de la société exempte de paupérisme : soit moral relatif aux connaissances; soit matériel relatif aux richesses;

4° De la nécessité d'une anarchie générale pour que la nécessité de la société nouvelle puisse être socialement reconnue :

5° De la nécessité, pour que l'anarchie générale soit aussi courte que possible, de prouver PRÉALABLEMENT :

Que la prétendue science nommée économie politique conduit, dès qu'elle se trouve en présence de l'incompressibilité de l'examen, à une anarchie inévitable;

—'il est alors impossible de sortir de cette anarchie, si l'est en rendant identiques les intérêts de TOUS et les s de CHACUN.

quelques individus n'ayant point reconnu que la compression sociale de l'examen des erreurs ou des hypothèses, socialement érigées en vérités, est une nécessité de l'époque, croient devoir ouvrir les yeux aux masses en leur dévoilant des vérités négatives. Ils ne réfléchissent point : que les vérités négatives sont essentiellement anarchiques, tant que la vérité positive ne peut encore être socialement connue. De là une foule d'injustices apparentes que les gouvernements sont obligés de commettre pour ne point périr. Ces injustices causent nécessairement des émigrations; et les émigrés vont s'établir sous un nouveau droit permettant l'examen, tout en essayant d'obtenir le bien-être matériel général. Mais la nécessité sociale est plus forte que toutes les volontés possibles. Tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie : l'hypothèse ou l'erreur doit être socialement érigée en droit; pour que cela puisse être, l'examen doit pouvoir être socialement comprimé; et, pour que l'examen puisse être socialement comprimé, les masses doivent pouvoir être exploitées. Les émigrants sont alors obligés : non-seulement de comprimer l'examen, mais encore de s'isoler de tout autre droit, pour que les différents droits ne puissent être réciproquement examinés, et les examens réciproquement transmis, ce qui, de part et d'autre, anéantirait le droit. Si même alors une même force venait à réunir les différents droits, de nouvelles injustices, alors inévitables, causeraient des révoltes partielles, et, par conséquent, de nouveaux droits. Les nationalités, les droits différents, existent NÉCESSAIREMENT : tant que la vérité n'est point devenue socialement nécessaire; et tant qu'elle ne peut être socialement démontrée d'une manière rationnellement incontestable. De plus : tant qu'il y a des nationalités, c'est-à-dire des droits différents, la force est nécessairement seul juge de la réalité du droit. Et tant que ce juge est unique au sein des nationalités, il est aussi le seul possible au sein de chacune d'elles. C'est de l'inévitabilité des communications résultant des développements de l'intelligence; c'est de l'incompressibilité sociale de l'examen résultant de ces développements; c'est de l'impossibilité de réunir l'humanité sous un seul droit, tant que l'ignorance sociale n'est point anéan-

Exprimons ce même fait par de nouvelles expressions toujours d'une nature identique, et nous aurons : *absence de vérité sociale incontestablement démontrée.*

Traduisons de nouveau, et nous aurons : *ignorance sociale sur les moyens d'établir un ordre stable au sein de l'humanité.*

Ainsi, la cause de l'instabilité de l'ordre au sein de l'humanité, c'est l'ignorance sociale sur les moyens d'établir un ordre stable au sein de l'humanité ; c'est, après avoir fait passer la demande par tous les chaînons du cercle, ramener la solution à l'identité. Les bonnes démonstrations ne sont que cela.

Cette ignorance est primitive à toute humanité possible : car, pour l'humanité comme pour les individus, la connaissance de la vérité ne peut résulter que du besoin de vérité : et ce besoin ne peut lui-même résulter que du mal causé par l'ignorance.

D'une autre part, le besoin, soit de vérité, soit d'une erreur *socialement* tenue pour vérité, est également primitif à toute société possible. Car la multiplicité d'opinions, sur ce qui constitue l'ordre, n'est autre que le désordre lui-même.

Alors, comment un ordre, sinon stable, mais au moins plus ou moins durable, est-il possible, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie, tant que la vérité sociale, incontestablement démontrée, n'est point *socialement*, humanitairement démontrée, n'est point socialement, humanitairement reconnue ?

En faisant accepter socialement comme vérité base d'ordre : une erreur, ou même une vérité non démontrée, qui, tant qu'elle n'est point incontestablement démontrée, n'est jamais qu'une hypothèse.

Le problème de l'ordre, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie, a donc pour solution *nécessaire, unique* : l'acceptation d'une erreur ; ou tout au moins d'une hypothèse *socialement* tenue pour vérité.

Et comment, pendant toute cette époque, résoudre ce problème?

Il n'y a que deux moyens de résoudre un problème et d'en faire accepter *socialement* la solution : par la démonstration rationnellement incontestable de cette même solution, ce qui est impossible tant que l'ignorance n'est point évanouie ; ou par une

rance n'est point encore *socialement* anéantie. En effet, l
rance peut seulement être *socialement* détruite, par suite
besoin de vérité *socialement* reconnu; et ce besoin peut
ment exister *socialement*, lorsque l'excès de mal, caus
l'anarchie résultant de l'incompressibilité de l'examen ex
en présence de cette même ignorance sociale, a rendu la
nécessaire. Cette période d'anarchie inévitable et inexting
si ce n'est pas la découverte de la vérité socialement reco
est celle dans laquelle nous nous trouvons. Jusqu'à prése
cause de cette anarchie n'a point été exposée. Depuis plus
siècles, néanmoins, tous les hommes de mérite en ont
l'existence. C'est ce qu'ils ont dit de cette période anarc
que nous allons présenter au public. Nous verrons ensuite,
avoir traité de la souveraineté, que tous sont unanimes pour
clamer la nécessité de la société nouvelle, de la société exe
de tout paupérisme possible : soit moral, relatif aux conn
sances; soit matériel, relatif aux richesses. Ce sera seulem
lorsque l'ignorance se trouvera SOCIALEMENT *reconnue, qu'il*
utile d'exposer la vérité. Alors nous l'exposerons.

II

« Sous le point de vue de l'économie publ
la création du délit de mendicité conduit aux
graves conséquences. Pour avoir moins de p
les mendiants, il faut que l'Etat GARANTISSE
subsistance à quiconque manque de pain, et de
du travail à tous les ouvriers auxquels l'indus
n'en fournit pas. »

M. DUCHATEL, *De la Charité*, p. 27

« Il n'y a plus de questions politiques, il n
plus que des questions sociales. Celles-ci occup
toute ma pensée. »

Prince de METTERNICH (1841); cité
M. Emile de Girardin. *Les 52*, p.

Dans l'examen que nous allons commencer de ce qui a été
sur la situation sociale actuelle, nous citerons les auteurs,

établir entre eux aucune espèce d'ordre, soit de hiérarchie, soit de chronologie. Nous y verrons que tous énoncent implicitement, empiriquement, par un raisonnement dont eux-mêmes ne se rendent point compte : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, l'ordre est devenu incompatible avec l'existence de tout paupérisme, soit moral relatif aux connaissances, soit matériel relatif aux richesses; que ce qui est maintenant nommé ORDRE ne peut être qu'un despotisme conduisant à l'anarchie : et que ce qui est maintenant nommé LIBERTÉ ne peut être qu'une anarchie conduisant à un despotisme éphémère nécessitant une nouvelle anarchie.

« Dans l'ordre politique, dit M. de Chateaubriand, les maux « physiques causent les soulèvements, et les souffrances morales « font les révolutions... C'est la liberté, c'est la gloire, c'est la religion, qui arment les hommes ; les bras ne servent que les intelligences. » (*De la Presse*, p. 304.)

Comparez ce passage avec ce que nous venons de dire, et vous trouverez implicitement la plus complète identité.

Qu'est-ce qu'une liberté qui arme les hommes les uns contre les autres? Certes, ce n'est point la soumission volontaire de tous à ce qui est ordonné par la raison. Cette liberté, seule réelle, loin d'armer les hommes les uns contre les autres, détruit toutes les armes pour en faire des instruments de bonheur. Mais, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie : tant que la société ne sait pas ce que la raison ordonne ; tant que la société, sur le droit, n'a que des opinions, la liberté réelle est impossible. Alors il n'y a socialement qu'une liberté illusoire, qu'une liberté de sauvage, ayant pour expression l'indépendance des passions de chacun, sans autre restriction possible qu'une force brutale quelconque, plus ou moins masquée de droit, c'est-à-dire qu'il n'y a de possible alors : qu'anarchie ou despotisme. Quant à la gloire qui arme les hommes les uns contre les autres, elle est digne de traîner le char de cette liberté de sauvage dont notre société actuelle se trouve idolâtre.

Arrivons aux religions qui arment les hommes ; aux religions qui bénissent les épées et les poignards. Croyez-vous que de pa-

rance n'est point encore *socialement* anéantie. En effet, l'ignorance peut seulement être *socialement* détruite, par suite d'un besoin de vérité *socialement* reconnu; et ce besoin peut seulement exister *socialement*, lorsque l'excès de mal, causé par l'anarchie résultant de l'incompressibilité de l'examen existant en présence de cette même ignorance sociale, a rendu la vérité nécessaire. Cette période d'anarchie inévitable et inextinguible, si ce n'est pas la découverte de la vérité socialement reconnue, est celle dans laquelle nous nous trouvons. Jusqu'à présent, la cause de cette anarchie n'a point été exposée. Depuis plusieurs siècles, néanmoins, tous les hommes de mérite en ont prévu l'existence. C'est ce qu'ils ont dit de cette période anarchique que nous allons présenter au public. Nous verrons ensuite, après avoir traité de la souveraineté, que tous sont unanimes pour proclamer la nécessité de la société nouvelle, de la société exempte de tout paupérisme possible : soit moral, relatif aux connaissances; soit matériel, relatif aux richesses. Ce sera seulement *lorsque l'ignorance se trouvera* SOCIALEMENT *reconnue, qu'il sera utile d'exposer la vérité.* Alors nous l'exposerons.

II

« Sous le point de vue de l'économie publique la création du délit de mendicité conduit aux plus graves conséquences. Pour avoir droit de punir les mendiants, il faut que l'État GARANTISSE la subsistance à quiconque manque de pain, et donne du travail à tous les ouvriers auxquels l'industrie n'en fournit pas. »

M. DUCHATEL, *De la Charité*, p. 275.

« Il n'y a plus de questions politiques, il n'y a plus que des questions sociales. Celles-ci occupent toute ma pensée. »

Prince de METTERNICH (1841), cité par M. Emile de Girardin. *Les 52*, p. 186.

Dans l'examen que nous allons commencer de ce qui a été dit sur la situation sociale actuelle, nous citerons les auteurs, sans

tie ; c'est de l'anarchie résultant *nécessairement* de la multiplicité inévitable alors de droits différents en contact, que naît un excès de mal universel, obligeant : à reconnaître l'ignorance sociale ; et à chercher la vérité, comme devenue nécessaire à l'existence de l'humanité.

Passons au moyen d'ordre relatif aux richesses.

Les richesses se répartissent, NÉCESSAIREMENT, selon l'espèce d'organisation de la propriété.

Il n'y a de possible que deux organisations de propriété : — par l'une, le sol, source passive de toute richesse, est aliéné : soit à un seul, comme en Orient ; soit à plusieurs, comme en Occident. Et cette première organisation existe nécessairement, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie. — Par l'autre, le sol, source passive de toute richesse, le sol fait partie de la richesse collective ; et cette organisation peut seulement exister comme base d'ordre, lorsque l'ignorance sociale est absolument anéantie.

Sous la première organisation, le paupérisme ou la plus grande exploitation possible des masses, par la plus petite minorité possible, existe nécessairement. Malthus et Rossi ont mis cette vérité tellement en évidence, que l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules la contester. Sous la seconde, tout paupérisme matériel, toute exploitation de l'homme par l'homme, est absolument impossible : nous le démontrerons d'une manière rationnellement incontestable, pour ce qui concerne la théorie ; et l'Amérique du Nord en est déjà une quasi-preuve pratique, puisque le prolétariat s'y trouve presque impossible : par cela seul que le sol y appartient, pour ainsi dire, à la propriété collective, par la possibilité où se trouve chacun d'y posséder du sol au moyen d'un dollar l'acre, payable en quatorze ans.

Nous le répétons : la première organisation de propriété est exclusivement base d'ordre, tant que l'examen peut rester *socialement* compressible. Mais, dans toute humanité, nécessairement ignorante dès l'abord, il existe, nécessairement aussi, une période : où, par les développements successifs de l'intelligence, l'examen ne peut plus être *socialement* comprimé, et où l'igno-

rance n'est point encore *socialement* anéantie. En effet, l'ignorance peut seulement être *socialement* détruite, par suite d'un besoin de vérité *socialement* reconnu; et ce besoin peut seulement exister *socialement*, lorsque l'excès de mal, causé par l'anarchie résultant de l'incompressibilité de l'examen existant en présence de cette même ignorance sociale, a rendu la vérité nécessaire. Cette période d'anarchie inévitable et inextinguible, si ce n'est pas la découverte de la vérité socialement reconnue, est celle dans laquelle nous nous trouvons. Jusqu'à présent, la cause de cette anarchie n'a point été exposée. Depuis plusieurs siècles, néanmoins, tous les hommes de mérite en ont prévu l'existence. C'est ce qu'ils ont dit de cette période anarchique que nous allons présenter au public. Nous verrons ensuite, après avoir traité de la souveraineté, que tous sont unanimes pour proclamer la nécessité de la société nouvelle, de la société exempte de tout paupérisme possible : soit moral, relatif aux connaissances; soit matériel, relatif aux richesses. Ce sera seulement *lorsque l'ignorance se trouvera* SOCIALEMENT *reconnue, qu'il sera utile d'exposer la vérité*. Alors nous l'exposerons.

II

« Sous le point de vue de l'économie publique la création du délit de mendicité conduit aux plus graves conséquences. Pour avoir droit de punir les mendiants, il faut que l'Etat GARANTISSE la subsistance à quiconque manque de pain, et donne du travail à tous les ouvriers auxquels l'industrie n'en fournit pas. »

M. DUCHATEL, *De la Charité*, p. 275.

« Il n'y a plus de questions politiques, il n'y a plus que des questions sociales. Celles-ci occupent toute ma pensée. »

Prince de METTERNICH (1841), cité par M. Emile de Girardin. *Les 52*, p. 186.

Dans l'examen que nous allons commencer de ce qui a été dit sur la situation sociale actuelle, nous citerons les auteurs, sans

établir entre eux aucune espèce d'ordre, soit de hiérarchie, soit de chronologie. Nous y verrons que tous énoncent implicitement, empiriquement, par un raisonnement dont eux-mêmes ne se rendent point compte : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, l'ordre est devenu incompatible avec l'existence de tout paupérisme, soit moral relatif aux connaissances, soit matériel relatif aux richesses; que ce qui est maintenant nommé ORDRE ne peut être qu'un despotisme conduisant à l'anarchie; et que ce qui est maintenant nommé LIBERTÉ ne peut être qu'une anarchie conduisant à un despotisme éphémère nécessitant une nouvelle anarchie.

« Dans l'ordre politique, dit M. de Chateaubriand, les maux « physiques causent les soulèvements, et les souffrances morales « font les révolutions... C'est la liberté, c'est la gloire, c'est la « religion, qui arment les hommes; les bras ne servent que les « intelligences. » (*De la Presse*, p. 304.)

Comparez ce passage avec ce que nous venons de dire, et vous y trouverez implicitement la plus complète identité.

Qu'est-ce qu'une liberté qui arme les hommes les uns contre les autres? Certes, ce n'est point la soumission volontaire de tous à ce qui est ordonné par la raison. Cette liberté, seule réelle, loin d'armer les hommes les uns contre les autres, détruit toutes les armes pour en faire des instruments de bonheur. Mais, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie : tant que la société ne sait pas ce que la raison ordonne; tant que la société, sur le droit, n'a que des opinions, la liberté réelle est impossible. Alors il n'y a socialement qu'une liberté illusoire, qu'une liberté de sauvage, ayant pour expression l'indépendance des passions de chacun, sans autre restriction possible qu'une force brutale quelconque, plus ou moins masquée de droit, c'est-à-dire qu'il n'y a de possible alors : qu'anarchie ou despotisme. Quant à la gloire qui arme les hommes les uns contre les autres, elle est digne de traîner le char de cette liberté de sauvage dont notre société actuelle se trouve idolâtre.

Arrivons aux religions qui arment les hommes; aux religions qui bénissent les épées et les poignards. Croyez-vous que de pa-

reilles religions ne soient point les filles de l'ignorance? Les bras, dit Châteaubriand, ne servent que les intelligences. C'est vrai. Mais des bras qui déchirent l'humanité servent des intelligences aveugles.

Remarquez, du reste, que ces intelligences qui arment les bras ne les arment point par amour du désordre. C'est précisément pour avoir la paix que les ignorants se battent. Si la France, et l'Europe, et le monde, sont révolutionnaires, c'est, je ne puis trop le répéter, essentiellement par amour de l'ordre. Reconnaissez donc : que ce massacre impie ne peut que s'accroître par l'incompressibilité de l'examen; et ne peut cesser que par l'anéantissement de l'ignorance sociale. Je sais qu'il est cruel d'avouer aux autres que l'on est ignorant. Croyez-vous qu'il ne l'est pas davantage d'être obligé de s'avouer à soi-même que l'on est criminel, pour avoir voulu cacher sa propre ignorance?

« Dans ce siècle, dit Rousseau, où règnent si *fièrement* les « préjugés et l'erreur sous le nom de *philosophie*, les hommes, « abrutis par leur *vain savoir*, ont fermé leur esprit à la voix de « la raison, et leur cœur à celle de la nature. »

(*Lettre sur les spectacles.*)

Rousseau, aveuglé comme le reste de son siècle par son vain savoir, ignorait lui-même qu'au moral la voix de la nature n'est autre que la voix de la raison. Mais n'importe! il reconnaît l'ignorance de son siècle, qui, au moral, oscille nécessairement entre l'anthropomorphisme et le panthéisme; et, au matériel, doit maintenir l'exploitation des masses, en conservant l'organisation de la propriété, qui en est la cause nécessaire. Qu'aurait-il dit de notre siècle : où le panthéisme est scientifiquement triomphant; tandis que l'anthropomorphisme, quoique légalement déclaré indifférent, reste néanmoins la seule base sur laquelle l'ordre puisse encore paraître s'appuyer?

« Ce qui est, dit M. de Lamennais, ne saurait durer. Car ce « qui est, c'est le mal. » (*Les Évangiles*, p. 3.)

C'est le mal, dites-vous. Pourquoi? — Parce qu'on peut être mieux. — Mais, avec le progrès indéfiniment continu, toujours on pourra être mieux. Vous voilà condamné à rester éternelle-

ment dans le mal, et, par suite, au sein des révolutions. Ce n'est pas tout : pourquoi est-ce mal? Par telle raison, dit l'un; par telle autre, dit un autre; et ainsi de suite, par autant de raisons différentes qu'il y a d'individus. Ce qui fait que, plus les individus sont incorruptibles, et moins ils veulent se rendre, si ce n'est à la vérité incontestablement démontrée qui n'existe pas encore. De là guerre civile inextinguible, tant que la vérité ne vient point anéantir : et les opinions; et l'ignorance, qui seule en est la mère.

« Les vieux systèmes, dit encore M. de Lamennais, les vieilles « sociétés, tout ce qui constituait l'ancien monde, croule à la fois, « et déjà les peuples n'habitent que des décombres. »

(*Les Évangiles*, p. 70.)

Très-bien. Mais quelle est l'essence des vieux systèmes, des vieilles sociétés? Comment voulez-vous qu'il soit remédié au mal, si vous ne savez en quoi il consiste? Se démener, en face d'un incendie, au lieu de chercher de l'eau pour l'éteindre, c'est précisément augmenter le feu. Je vais vous dire en quoi consistent les vieux systèmes et les vieilles sociétés.

Au moral : c'est dans un cercle vicieux d'anthropomorphisme et de panthéisme, conduisant également au matérialisme en présence de l'incompressibilité de l'examen. Au matériel : c'est dans l'exploitation des masses dont la source est l'aliénation du sol; c'est dans la nécessité de réprimer la mendicité, et dans l'impossibilité de donner du travail aux mendiants, ainsi que de garantir la subsistance à quiconque manque de pain, tant que la vieille société n'est point anéantie. Dans toute votre vie politique, vous vous êtes constamment appliqué à maintenir le cercle vicieux et l'aliénation du sol. Et cependant vos intentions sont excellentes. Mais vous n'avez jamais voulu vous reconnaître ignorant; et toute votre vie a été employée : soit à protéger le despotisme; soit à fomenter l'anarchie.

Les décombres, les voici : la théologie, dont l'expression est anthropomorphisme; la philosophie, dont l'expression est panthéisme; la société actuelle, dont l'expression est richesse de quelques-uns, et misère de l'immense majorité

« C'est là, cependant, que nous en sommes, dit Bonald, après « vingt-cinq ans d'essai de constitution et de raisonnement sur « l'*opinion publique* et les théories politiques; et si nous pres- « sions les conséquences des principes que nous avons entendu « professer à cette tribune... nous serions conduits à d'étranges « résultats; et *je crois que deux partisans du gouvernement re- « présentatif ne pourront bientôt, pas plus que les augures « de Rome, se rencontrer sans rire.* »

(*Pensées et discours polit.*, t. II, p. 109.)

Bonald a raison. Seulement, il oublie que les augures sont les représentants du droit divin. Et comme, en époque d'ignorance, il n'y a de possibles que droit dit divin, et droit des majorités, dont le gouvernement représentatif est l'expression, voilà tous les représentants de l'ordre actuellement possible qui bientôt ne pourront plus se rencontrer sans rire. Savez-vous que c'est sans pleurer qu'il aurait fallu dire?

« On aperçoit dans toute l'Europe, dit-il encore, une politique « *négative* qui sait très-bien ce qu'elle ne veut pas, et ne sait pas « ce qu'elle veut. » (*Id.*, p. 511.)

C'est ce qui arrive nécessairement dans la société, quand elle n'a pas d'idée commune. Tant que, dans une société, il y a seulement deux opinions sur l'existence de l'ordre, cette société est à l'état d'anarchie; et notre société est assez sotte pour appeler l'opinion la reine du monde! C'est vrai, quand il n'y en a qu'une. Mais alors elle n'est plus nommée *opinion*, elle se nomme VÉRITÉ : qu'elle soit vérité vraie, ou vérité illusoire.

« La vérité, dit M. Guizot, se glisse lentement dans l'esprit « du pouvoir, et, quand elle y entre, ce n'est pas pour y régner « aussitôt. Il refuse longtemps de la croire: forcé de la croire, « il refuse longtemps de lui obéir. Je n'ai pas besoin d'en dire « les raisons. »

Nous en demandons pardon à M. Guizot; mais nous croyons que ces raisons, il aurait dû les dire.

« Précisément à cause de cela, il faut, continue-t-il, quand le « pouvoir se trompe, se hâter d'en convaincre le public, d'éta- « blir dans l'opinion ce qui ne pénétrera que si tard dans les faits.

« Plus la route est longue, plus on doit se mettre en marche de « bonne heure : on peut alors, avant d'arriver, obtenir quel- « ques résultats. »

Remarquez, je vous prie, qu'en dehors de la vérité incontestablement démontrée M. Guizot ne veut ici que remplacer une opinion par une autre, qui, elle-même, devra être reversée. Ces conseils de M. Guizot sont tout ce qu'il y a de plus anarchique. C'est détruire, détruire, et toujours détruire.

« En vain, continue M. Guizot, l'erreur ne cesse pas d'être « pratiquée, dès qu'elle est connue, elle est affaiblie. »

C'est vrai. Mais quand M. Guizot aura prouvé que le gouvernement représentatif ou constitutionnel est une sottise, ce que, du reste, il a parfaitement démontré dans ses écrits, en sera-t-il plus avancé, s'il ne fait que détruire?

« La société, continue-t-il, est faite aujourd'hui de telle sorte « que le pouvoir est à demi vaincu quand le public juge qu'il a « tort. »

C'est encore très-vrai. Mais si celui qui aura vaincu le pouvoir, et qui lui-même devient pouvoir, ne vaut pas mieux que le pouvoir vaincu (et, en présence de l'incompressibilité de l'examen, il ne peut valoir mieux s'il n'est la vérité rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun), ce sera le lendemain à recommencer.

« Il a beau persister, continue M. Guizot, en persistant il hé- « site, il se sent en présence d'une force qui lui impose. Peu à « peu l'opinion qu'il combat l'envahit lui-même ; il ne lui cédera « pas encore ; mais il hésitera davantage. D'abord la crainte, « ensuite le doute, jetteront le trouble dans son action. Il sera « timide et fera des fautes en usant d'un moyen que la société ré- « prouve, auquel lui-même ne croit plus. Il faut le pousser vers « cette situation, il faut mettre ses erreurs en lumière ; quand le « jour les aura frappées, la force qu'il s'en promet sera d'un em- « ploi plus difficile, et les fautes qu'il commettra en s'en servant « l'énerveront entre ses mains. »

(*De la peine de mort en matière politique*, préf., VI.)

C'est admirablement inventé. Mais, en méritant ce brevet, M. Guizot ne se doutait pas qu'il serait employé contre lui et ser

virait à pouvoir le renverser en quelques heures. Maintenant l'invention est passée dans le domaine public, et rien ne peut anéantir sa force, si ce n'est la découverte de la vérité. Tant que l'ignorance pourra seule régner, la catapulte de M. Guizot conservera toute son énergie, et cette énergie n'est que celle du désordre. Que dire d'une société où il n'y a de rationnel possible que la théorie du désordre? Ce qu'il faut maintenant, c'est: garantir du travail à tous; et surtout prouver à tous que l'honnête homme n'est pas un sot. Hors ces deux points, il n'y a désormais de possible que chaos, anarchie, agonie sociale.

« La société, dit encore M. Guizot, que nous aimons à citer, « offre l'image de ce chaos, si bien défini par ces paroles : Cha- « que chose n'y est point à sa place, et il n'y a pas une place « pour chaque chose. » (*Du gouvernement de la France.*)

Et ce chaos, M. Guizot l'a-t-il mis en ordre?

« On paraît avoir en France, dit M. Émile de Girardin, une si « grande frayeur de toute hiérarchie, qu'on lui préfère l'organi- « sation laborieuse du désordre moral et matériel; et c'est justice « à rendre à notre époque que de reconnaître qu'elle y réussit en « proportion de ses efforts. » (*De l'instruction publique*, p. 58.)

C'est très-vrai. Mais l'homme a horreur de toute hiérarchie non justifiée : soit par de bonnes raisons; soit par de mauvaises socialement tenues pour bonnes. Or : en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, il n'y a plus de mauvaises raisons qui puissent être socialement tenues pour bonnes; et actuellement il n'y en a pas de bonnes qui puissent justifier socialement une hiérarchie quelconque. Que voulez-vous qui puisse régner au sein d'une pareille société, si ce n'est l'anarchie? Cela est tellement vrai, que M. de Girardin, par amour de l'ordre, par amour de la hiérarchie, a quitté le camp des despotes pour passer dans celui des anarchistes. Comme M. Proudhon, il veut une société dépourvue d'autorité. Ces messieurs nous prennent-ils donc pour des fourmis ou pour des abeilles?

III

« De tous les abus, les plus odieux, selon moi, sont CEUX DE LA PROPRIÉTÉ! Si les lois ACTUELLES règlent mal l'usage de la propriété, nous pouvons les refaire. REFAISONS donc les lois qui règlent l'usage de la propriété. »

M. BLANQUI (de l'Institut), *Lettre à M. Proudhon*.

L'exposé de la société actuelle a trop d'importance pour l'abandonner avant d'avoir démontré : qu'il n'est pas un seul homme de mérite, à quelque opinion qu'il appartienne, lequel ne reconnaisse que cette même société est devenue essentiellement anarchique.

« La France, dit M. É. de Girardin, possède 55 millions « d'hectares de superficie dont 22,000,818, sont en terres la- « bourables. A peine cependant un tiers de la population mange- « t-elle du pain lorsque 4 millions d'hectares de terres bien cul- « tivées en froment suffiraient pour nourrir sainement et sub- « stantiellement ses trente-trois millions d'habitants. »

(*De l'instruction publique*, p. 42.)

C'est très-vrai. Mais, si les agriculteurs semaient du froment de manière à en récolter suffisamment pour nourrir la France, ils seraient bientôt complétement ruinés : parce qu'il n'y aurait pas d'acheteurs. S'imaginer que la production règle la consommation, au lieu de reconnaître que toujours et nécessairement c'est la consommation qui se subordonne la production utile, est véritablement impardonnable. Et néanmoins telle est la prétendue science qui se nomme économisme. Mais laissons de côté ce point de doctrine ; ce n'est pas ici le lieu de le discuter.

Deux tiers de la population française qui ne mangent pas de pain ! Et cela en présence de l'incompressibilité de l'examen ! Et cela au sein d'une société où il est absolument impossible qu'il en soit autrement, tant qu'elle n'est point radicalement changée, tant que les lois qui règlent l'usage de la propriété ne

sont point remaniées, comme dit le coryphée des économistes ! Et vouloir que l'ordre soit compatible avec une pareille société ! C'est du délire.

« L'anarchie, dit M. Guizot, va croissant autour de nous; « dans les idées elle est évidente; pas une conviction générale et « forte qui rallie les esprits. »

(*Discours sur l'hérédité de la pairie.*)

Et sans conviction générale et forte l'ordre est aussi impossible qu'une montagne sans vallée; et désormais une conviction générale et forte est absolument impossible avant l'anéantissement du paupérisme moral; comme toute richesse générale, procurant le bonheur de tous, est absolument impossible : avant l'anéantissement du paupérisme matériel; avant que les lois réglant l'usage de la propriété soient remaniées.

Mais comment anéantir le paupérisme moral d'une manière rationnellement incontestable ? Et comment anéantir le paupérisme matériel. lequel ne peut lui-même être extirpé utilement avant que le paupérisme moral soit lui-même radicalement détruit ? Voilà ce qu'il faut exposer : sous peine de parler pour ne rien dire ; sous peine, selon l'expression de Voltaire, de mâcher à vide.

« Nous trouvons, dit Bentham, les mêmes difficultés à tracer « la ligne de démarcation entre le croyable et l'incroyable : c'est « un océan sans limites sur lequel nous errons sans boussole. »

(*Traité des preuves judiciaires*. t. II, p. 152.)

Et vous voulez de l'ordre au sein d'une société où vous n'avez aucun criterium socialement accepté, autre que la force brutale, pour distinguer le vrai du faux ? Délire !

« Tous les États, dit Machiavel, sont partagés en deux partis : « celui du peuple, qui ne veut être ni gouverné ni opprimé par les « grands ; et celui des grands, qui veulent faire la loi au peuple « et le tenir dans l'oppression. » (*Le Prince*, chap. IX.)

Et savez-vous comment faire : pour qu'il n'y ait ni grands qui veuillent le despotisme pour éviter l'anarchie ; ni peuple qui veuille l'anarchie pour éviter le despotisme ? Vous ne le savez pas, n'est-il pas vrai ? Alors : ou reconnaissez votre ignorance et

appelez une société nouvelle ; ou sachez vous envelopper dans votre manteau et mourir.

« La société, telle qu'elle est aujourd'hui, n'existera pas, dit « Chateaubriand : à mesure que l'instruction descend dans les « classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui « ronge l'ordre social *depuis le commencement du monde ;* plaie « qui est la cause de tous les malaises et de toutes les agitations « populaires. »

Remarquez, je vous prie : que, selon Chateaubriand, la société actuelle est la même qui existe depuis le commencement du monde ; et que c'est cette même société qui doit être anéantie, sous peine de mort sociale. Écoutez maintenant :

« La trop grande inégalité des fortunes, dit-il, a pu se faire « supporter tant qu'elle a été cachée : d'un côté par l'igno- « rance ; de l'autre par l'*organisation factice de la cité.* Mais, « aussitôt que cette inégalité est généralement aperçue, *le coup « mortel est porté.*

« Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques, « essayez de persuader au pauvre, *quand il saura lire,* au pauvre « à qui la parole est portée chaque jour par la presse, de ville en « ville, de village en village ; essayez de persuader à ce pauvre, « possédant les mêmes lumières et la même intelligence que vous, « qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que tel « homme, son voisin, a, sans travail, mille fois le superflu de la « vie, vos efforts seront inutiles : ne demandez point à la foule « des vertus au delà de la nature. »

Alors remaniez donc les lois qui règlent l'usage de la propriété : c'est-à-dire : remaniez l'organisation de la propriété.

« Le développement matériel de la société, continue Chateau- « briand, accroîtra le développement des esprits. Lorsque la va- « peur sera perfectionnée, lorsque, unie au télégraphe et aux che- « mins de fer, elle aura fait disparaître les distances, ce ne sera « plus seulement les marchandises qui voyageront d'un bout du « globe à l'autre avec la rapidité de l'éclair, mais encore les idées. « Quand les barrières fiscales et commerciales auront été abolies « entre les divers États, comme elles le sont déjà entre les pro-

« vinces d'un même État ; quand le *salaire*, qui n'est que l'*es-*
« *clavage prolongé* (1), se sera émancipé à l'aide de l'égalité éta-
« blie entre le producteur et le consommateur ; quand les divers
« pays, prenant les mœurs les uns des autres, abandonneront les
« préjugés nationaux, les vieilles idées de suprématie et de con-
« quêtes, tendront à l'unité des peuples, par quel moyen ferez-
« vous rétrograder la société vers des principes épuisés ? Bona-
« parte lui-même ne l'a pu. »

Et, après avoir parlé des diverses autorités détruites, il ajoute :

« Tout pouvoir renversé, non par le hasard, mais par le temps,
« par un changement graduellement opéré dans les idées, ne se
« rétablit plus. *En vain vous essayerez de le relever sous un*
« *autre nom, de le rajeunir sous une forme nouvelle*, il ne peut
« rajuster ses membres disloqués dans la poussière où il gît,
« objet d'insulte et de risée. DE LA DIVINITÉ QU'ON S'ÉTAIT FORGÉE,
« DEVANT LAQUELLE ON AVAIT FLÉCHI LE GENOU, IL NE RESTE RIEN QUE
« D'IRONIQUES MISÈRES. Lorsque les chrétiens brisèrent les dieux
« de l'Égypte, ils virent s'échapper des rats de la tête des idoles.
« TOUT S'EN VA. . . . . »

C'est vrai : en époque d'ignorance, et nous y sommes plus que jamais, *tout s'en va* devant l'incompressibilité de l'examen ; et ce *tout* constitue la vieille société. Puis vient la vérité constituant la société nouvelle ; et celle-ci, une fois assise sur un globe, y règne autant que ce globe peut exister.

Puis Chateaubriand ajoute :

« *Il ne sort pas aujourd'hui un enfant des entrailles de sa*
« *mère, qui ne soit un ennemi de la vieille société.* »

(*Essai sur la littérature anglaise.*)

Et cette société, vous voulez la conserver ? Délire !

« Trois journaux, dit M. de Cormenin, trois avis différents ; trois

(1) Dans la société actuelle, le *salaire*, pour les ouvriers, est en effet un esclavage prolongé. Dans la société nouvelle, le salaire, au contraire, c'est l'expression du triomphe de la liberté, du triomphe du travail. Le *salaire* n'est autre que la rémunération du travail ; et vouloir abolir le salaire est encore du délire.

« philosophes, trois systèmes; trois députés, trois votes; trois « socialistes, trois utopies; trois religionnaires, trois sectes. »

(*Feu! feu!* p. 44.)

C'est tellement vrai, que chacun s'étonne qu'un homme de jugement puisse perdre son temps à écrire de pareilles choses. S'avise-t-on d'instruire le public que les jours ont vingt-quatre heures? Si vous ajoutez : mais il faut que cela change promptement sous peine de mort sociale · chacun vous regarde dans les yeux pour savoir s'il peut rester près de vous, sans danger, avant que la camisole ne vous ait été passée. Les plus hardis vous disent : Être d'accord! avoir une idée sociale commune! c'est impossible. Et ils s'imaginent : que, pour exister socialement, une idée commune est moins nécessaire que l'atmosphère pour exister physiquement. Qui donc voulez-vous qui puisse guérir ces infortunés? Hélas! la seule anarchie peut les préparer à la guérison. Ils se saigneront entre eux; puis ils apercevront : qu'ils sont malades; et que, pour se guérir, c'est par là qu'il faut commencer.

« On n'y pense pas, dit Bonald, l'Europe est dans un état « violent. » (*Législation primitive*, t. II, chap. x.)

Oui; et à cet égard tous veulent faire de l'homœopathie : guérir la violence par la violence.

« Les réformateurs actuels, dit un législateur de la quasi-res- « tauration, touchent par tous points à des réalités douloureuses; « ils écrivent avec une plume trempée dans les larmes, et des « cris d'angoisses répondent à leurs voix. Et comment n'en se- « rait-il pas ainsi dans une société aussi cruelle envers ses en- « fants? Voyez donc comme elle les traite! voici un homme qui « se présente à la société et lui dit :

« — J'ai ma part d'intelligence, de savoir, de zèle, de force « physique à vous consacrer, occupez-moi!

« — Je ne puis vous occuper; cela ne dépend pas de moi; « cherchez; les uns ou les autres vous donneront bien du tra- « vail.....

« — J'en ai cherché partout inutilement.

« — Que puis-je y faire?

« — Pourquoi donc êtes-vous instituée Société?

« — Pour protéger tous les intérêts et faire respecter tous « les droits.

« — Mais le premier intérêt, c'est bien la conservation ; et le « droit le plus sacré c'est bien le droit de vivre, celui de satisfaire « sa faim.

« La société ne répond pas.

« — Vous voulez donc que je demande l'aumône?

« — Si vous le faites, je vous condamnerai à la prison ; car la « mendicité est un délit.

« — Alors, je vais me jeter contre une borne ; peut-être quel- « que passant aura pitié de moi et me ramassera.

« — Si vous le faites, je vous condamnerai à la prison en- « core ; car vous aurez commis le délit de vagabondage.

« — Ah ! société ! vous êtes stupide autant qu'atroce ! Vous « voulez me faire mourir ! Eh bien donc, guerre entre nous « deux ! » (M. de Carné.)

Guerre ! guerre ! Vous l'entendez? C'est M. de Carné qui vous le dit, il s'est fait le héraut du prolétariat. Osez donc le traduire en cour d'assises !

« En face de tant de maux, de tant de honte, que faire, qu'in- « venter, que donner? Des conseils? A qui? sur quoi? Des re- « mèdes? La gangrène est venue, le malade est fou, il bat les « médecins, il les chasse, il les tue. Que reste-t-il donc qui soit « possible? Avertir et pleurer. » (Auguste Luchet.)

Avertir ! C'était bon quand l'auteur écrivait. Maintenant il n'y a plus qu'à pleurer. Ceux qui avertissent, on les fait périr dans les tortures de la réaction.

Voici maintenant deux extraits d'un ouvrage couronné par l'Institut, classe des sciences morales et politiques :

« Nous vivons, dit l'auteur, dans un temps où retentit encore « l'écroulement solennel de tout un monde ; les croyances sont re- « jetées, méprisées ; toutes les formes régulières ont fait nau- « frage ; les institutions sont abattues ; les priviléges détestés : « les aristocraties féodales ébranlées ou pulvérisées ; tout pou- « voir craint ou impuissant.

« Dans la portion de l'Europe la plus avancée en développement matériel et intellectuel, les consciences sont campées entre le doute, le découragement, la licence, la cupidité; tout est remis en question, tout jusqu'à Dieu et aux plus sacrés devoirs par une philosophie étroite et subversive; il y a table rase enfin. » (M. Pecqueur, *Économie sociale*, p. 283.)

C'est vrai. Mais c'est inévitable : lorsque l'examen ne peut plus être comprimé ; et que l'ignorance sociale n'est pas encore anéantie.

« Les intérêts satisfaits et vainqueurs, dit encore le lauréat de l'Académie des sciences morales, n'ont à opposer, pour s'absoudre devant l'histoire, que leur ignominie et leur aveuglement. Oui ! une *forte portion* des aristocrates, des classes marchandes et manufacturières, est *impie* et *coupable* au dernier chef devant la haute justice de la loi morale qui régit le monde chrétien.

« Fanatiques de leur chose, et accoudés sur leurs droits acquis, ils sont partout, dans les deux mondes, durs et intraitables, comme l'avare auprès de son trésor menacé.

« Assis, par hasard, au banquet de la vie, ils s'irritent qu'on les y trouble, et sont implacables contre qui veut y prendre place en nouveau convive.

« Ils se croient des saints lorsqu'ils se contentent de leur part, et qu'ils n'ont ni dettes ni procès ; que la patrie et les gendarmes les laissent libres, et que nul ne peut leur dire avec la loi : « Fripon ! »

« Pour eux *pauvreté* c'est *vice* ; vertu, niaiserie ou hypocrisie ; enthousiasme, dévouement et sacrifice, folie.

« La patrie, c'est leur famille, leur champ ou leur boutique ; l'humanité, c'est leurs enfants : et leur famille, leurs enfants, ils les aiment à la manière des loups : tout pour *soi et ses petits*.

« Ils ont perdu le sens des choses sociales, et n'ont retenu des prescriptions morales que celles qui s'adaptent à l'égoïsme. Ils ont des droits et pas de devoirs. Sans la menace du porteur de contrainte et de la force armée, ils ne payeraient point leurs impôts. Sans la peur des émeutes ou des assassinats, ils ne vou-

« draient ni gouvernement, ni police, ni hospices, ni aumônes,
« ni bureau de bienfaisance, parce que tout cela coûte cher.

(*Économie sociale*, p. 292.)

Il faut que le tableau soit bien frappant de vérité pour que le bourgeoisisme ait été obligé de le couronner lui-même. L'Institut, à l'exemple de son coryphée, s'imaginerait-il aussi qu'il est nécessaire de remanier l'organisation de la propriété?

Ce n'est pas d'aujourd'hui, du reste, que les hommes de mérite se sont aperçus que notre société est chancelante; Fénelon, celui qui au commencement du dix-huitième siècle n'avait pas craint d'écrire: *O raison! raison! n'es-tu pas le Dieu que je cherche*? Fénelon disait en 1710:

« La France est une vieille machine délabrée qui va encore de
« l'ancien branle qu'on lui a donné, et qui achèvera de se briser
« au premier choc. »

C'est vrai, la France se brisera. Mais au choc des nationalités, qui se briseront toutes pour se fondre dans l'unité humanitaire.

« Pourquoi, dit M. de Carné, dissimuler, en commençant,
« un sentiment qui se produit confusément aujourd'hui dans les
« intelligences élevées et *jusqu'au sein des masses*; pourquoi ne
« pas avouer qu'en effet la foi publique est ébranlée dans l'en-
« semble du mécanisme constitutionnel, et que les principes du
« gouvernement représentatif, tel qu'il a été défini et pratiqué
« jusqu'ici, cessent d'être applicables à notre situation? »

(*Du Gouvernement représentatif*, p. 253.)

Le gouvernement représentatif ou constitutionnel n'est autre, en effet, qu'un mécanisme, le mécanisme des majorités, le mécanisme de la force brutale. Vouloir baser l'ordre social sur un pareil mécanisme est d'une folie qui n'a pas de nom. Et quand on pense que l'épidémie représentative plane encore sur l'Europe, ce serait à désespérer de l'ordre, si l'excès du mal produit par l'anarchie n'était pas la seule source possible de l'ordre réel.

« Ce qui se passe, continue M. de Carné, indique-t-il la dé-
« crépitude du gouvernement représentatif ou sa transformation
« prochaine? Ici est le nœud de la question, car je repousse,

« comme vous, l'idée qu'un tel état soit normal et définitif. »
(*Du Gouvernement représentatif*, p. 257.)

Non, monsieur, le nœud de la question n'est pas là. Le gouvernement représentatif n'est ni vieux ni décrépit, il est l'anarchie par essence : et vouloir transformer l'anarchie en ordre est une effroyable logomachie. L'anarchie, c'est-à-dire l'ancienne société devenue anarchique, doit être non transformée mais anéantie, sous peine d'anéantissement de l'humanité sur notre globe. Quant au nœud réel de la question, vous-même allez l'indiquer.

« Des lois, continue M. de Carné, ne suffisent pas pour rendre « du ressort aux institutions, lorsque le scepticisme a flétri les « âmes. » (*Id.*, p. 417.)

Le scepticisme, monsieur, ne flétrit pas les âmes. Le scepticisme, pendant l'époque d'ignorance, est la seule sagesse possible pour le vrai philosophe, l'ami de la sagesse, qui ne sait fléchir le genou : ni devant l'absurde donné comme vérité ; ni même devant la vérité non incontestablement démontrée : parce que la vérité non démontrée n'est elle-même qu'un préjugé. Mais si, pendant l'époque d'ignorance, le scepticisme est la seule sagesse possible pour les individus, le scepticisme, socialement considéré, flétrit la société, c'est-à-dire la conduit à la mort par l'anarchie. C'est pour anéantir socialement le scepticisme que les révélations ont été inventées ; et elles ont pu anéantir ce scepticisme, c'est-à-dire être base d'ordre, tant qu'il a été possible d'en empêcher l'examen. Maintenant l'examen social est devenu incompressible ; et le scepticisme, sagesse des individus, est redevenu le cancer de la société. Désormais, cependant, il est devenu impossible d'anéantir le scepticisme, au sein de la société, avant de l'avoir rendu impossible au sein de chaque individu ; c'est-à-dire : avant d'avoir anéanti l'ignorance. Tel est le nœud de la question. Pouvez-vous le résoudre ? Il faut cependant qu'il soit résolu socialement, ou que l'humanité se prépare à mourir.

« Si un tel état de choses était définitif, dit encore M. de Carné, « ce serait à désespérer de la société française.
(*Introduction*, p. VI.)

En fait de vérité, en fait d'anéantissement de l'ignorance, et par conséquent d'anéantissement du scepticisme, il ne s'agit pas plus, dès que les nationalités sont en contact inévitable, de la société française que de la société de Pantin. Et, en fait d'ordre social, vouloir *actuellement* parler de la société française, isolément considérée, est aussi insensé que de vouloir de l'ordre exclusivement pour la société de Montmartre.

IV

« Il n'y a que deux moyens de ramener le calme dans le pays et de détruire les idées dangereuses : c'est LA GUERRE AU DEHORS, OU LA SUPPRESSION DES ÉCOLES PRIMAIRES. »

M. THIERS à la commission pour examiner les questions d'enseignement. Janvier 1849

Tous les journaux.

Nous continuons et nous continuerons l'examen de la société actuelle. Qui oserait dire que nous nous arrêtons trop longtemps à considérer l'ulcère sociale ? « On ne guérit point, dit « M. É. Quinet, les maux que l'on n'ose regarder en face. » Nous les regarderons, ces maux, nous les mettrons à nu, et nous les guérirons si le malade veut y consentir. Nous le promettons sur l'honneur.

« Qu'y a-t-il aujourd'hui sur la terre, dit M. de Lamennais, « qui ne soit ébranlé ? Quelle est la société qui ne chancelle sur « ses bases ? Quel est le pouvoir qui est assuré du lendemain ? »

(*Les Évangiles*, p. 313.)

Déjà, allez-vous me reprocher, cet auteur a été cité. C'est vrai. Et, si l'auteur lui-même a cru nécessaire de se répéter, a-t-il tort ? Combien en est-il parmi vous qui soient persuadés qu'en dehors d'une idée socialement commune, il n'y a de possible que mort sociale ou [illegible] ? Combien y en a-t-il parmi vous qui sachent que les opi[illegible] point [illegible] de l'ordre, doivent être absolument ané[illegible] de la vérité, [illegible] peine de

voir la société périr dans les convulsions du désespoir? Et pour parler comme l'auteur que je viens de citer :

« Combien sont, comme Hérode, curieux de voir et de savoir, « mais, qui n'ont dans le cœur aucun désir du vrai, aucun amour « du bien »

(*Les Évangiles*, p. 253.)

Nul doute à cela. Mais maintenant retournons la médaille; car il est bon de voir des deux côtés. Y a-t-il quelque chose à voir autre que des phénomènes, et par conséquent des illusions? Y a-t-il quelque chose à savoir autre que des opinions? L'auteur veut que l'on ait dans le cœur le désir du vrai, l'amour du bien. Mais, si le panthéisme ou l'anthropomorphisme sont des réalités, le vrai c'est la force, le bien c'est d'être fort. Dans ce cas, la sagesse consiste à prêcher le dévouement aux sots, afin que ceux-ci soient facilement dupés par les fripons, au nombre desquels alors on se glorifie intérieurement de se trouver, sous peine de n'être soi-même qu'un sot. Est-ce pour cela que M. Thiers n'a de remèdes : que la guerre au dehors; ou la suppression des écoles primaires?

« La misère, dit encore M. de Lamennais, est la fille de l'in- « justice, de la cupidité égoïste, du criminel mépris des saints « devoirs de l'humanité, de leur violation si générale, si perma- « nente, qu'on s'est presque habitué, par une effrayante aberra- « tion de la conscience, à la confondre avec l'ordre même. »

(*Id.*, p. 22.)

D'abord la misère est fille de la faiblesse : quand on est fort, on est riche. Voilà qui ne souffre pas de contestation. Quant à être fille de l'injustice, il faudrait savoir s'il y a une autre injustice que d'être faible. L'auteur parle des saints devoirs de l'humanité. C'est très-beau comme amplification; mais, avant que ce puisse être beau devant le raisonnement, il faudrait commencer par savoir s'il y a, en réalité, d'autres bons raisonnements que ceux prêchés par les fripons pour duper les sots. Il en est de même pour l'humanité. Avant d'en parler, il faudrait savoir s'il y en a une absolument distincte de la bestialité; et notre prétendue science dit que non. Maintenant étonnez-vous si on méprise de saints devoirs

pareils; si on veut être fort *à tout prix*, afin de ne pas être fouetté; et si, étant fort, on veut employer les armes pour anéantir les écoles, afin d'empêcher les faibles de devenir forts. Ce serait fort sage, du reste, si l'examen n'était pas devenu incompressible, si l'ordre pouvait encore se baser sur la force.

« Où, dit encore M. de Lamennais, les institutions ne consa-« crent-elles pas l'iniquité, l'asservissement de presque tous à « quelques-uns, la domination de ceux-ci, l'oppression de ceux-« là? Sous des noms qui varient, y a-t-il autre chose dans ce « monde? Les peuples ne sont pas régis, ils sont possédés comme « on possède un cheval, un bœuf. » (*Les Evangiles*, p. 39.)

C'est toujours très-beau comme amplification, et les amplifications font beaucoup d'effet, soit en chaire, soit au théâtre. Devant le raisonnement il n'en est pas ainsi. Quand la base des saints devoirs de l'humanité ne peut plus être examinée sans que ces devoirs et l'humanité disparaissent : soit parce que l'ignorance ne permet pas encore de démontrer qu'il y a réellement des devoirs et une humanité; soit parce qu'une fausse science prétend démontrer qu'il n'y a ni devoirs réels, ni humanité distincte; il faut encore, sous peine d'anarchie continuelle ou d'anéantissement de l'humanité, qu'il soit possible d'empêcher que la base des saints devoirs ne puisse être examinée. Or, il n'y a qu'un moyen, qu'un seul, d'empêcher l'examen de cette base, c'est d'avoir des institutions qui consacrent tout ce que M. de Lamennais leur reproche. Aimerait-il mieux que les législateurs pères de ces institutions eussent laissé périr l'humanité? Mais les peuples ont souffert, s'écrie M. de Lamennais, ils ont été esclaves! Eh bien! si cela a été, cela a dû être, être *justement*, *moralement*, ou sinon IL N'Y A PAS D'ORDRE MORAL. Aimez-vous mieux qu'il n'en soit plus ainsi? Au lieu de faire des déclamations sur ce qui a été bien, puisque cela a été, il vaudrait mieux dire :

« Depuis que l'examen est devenu incompressible, il est devenu impossible d'empêcher que la base des saints devoirs de l'humanité soit examinée. L'anthropomorphisme, qui jusqu'à présent a été cette seule base, s'évanouit devant l'examen. Le panthéisme est la négation des saints devoirs de l'humanité. Depuis

l'origine sociale, il n'y a eu sur le monde qu'anthropomorphisme et panthéisme. Pour que la base morale, la base des saints devoirs de l'humanité soit désormais socialement acceptée, il faut donc qu'anthropomorphisme et panthéisme soient rationnellement ANÉANTIS. Voilà pourquoi, au lieu d'anéantir les écoles primaires comme le veut M. Thiers, il faut faire en sorte d'en établir qui enseignent la vérité; et, comme nous sommes fort ignorants de la vérité, commencer par reconnaître socialement notre propre ignorance. »

Ce serait moins déclamatoire, cela obtiendrait infiniment moins d'applaudissements soit en chaire, soit au théâtre. Mais il faut désormais que vous le disiez, que vous le fassiez comprendre, que vous le fassiez admettre, ou que la société périsse. Un journal, direz-vous, qui professerait ces doctrines, ne serait pas lu par le peuple. Je crois que vous calomniez le peuple. Mais, cela fût-il même vrai, écrivez alors pour ceux qui ne sont pas peuple, puisque vous méprisez le peuple; et faites en sorte, par ceux-ci, de mettre le peuple à hauteur de ceux qui ne sont pas peuple. Car, dès que le peuple connaît sa force, et il est désormais impossible de la lui cacher, il est mortel de le laisser aussi ignorant que ceux qui ne veulent pas en faire partie.

Vous m'avez accusé de me répéter. Je vais me répéter encore, et je le ferai aussi souvent que le fera M. de Lamennais, parce qu'il a raison de le faire. Quand vous serez dans le gouffre de l'anarchie, vous nous reprocherez de ne pas nous être assez répété.

« D'un bout de la terre à l'autre, s'écrie M. de Lamennais, « rien qui ne soit ébranlé, rien, dans les *institutions, de quelque* « *ordre qu'elles soient, dans les choses du passé, dans les sys-* « *tèmes divers sur lesquels se fondait l'état social des peuples,* « *que chacun ne sente devoir s'écrouler prochainement, et il est* « *vrai encore que, dans ce temple,* IL NE RESTERA PIERRE SUR « PIERRE. » (*Les Evangiles*, p. 103.)

C'est vrai, très-vrai. Mais il faut résumer en peu de mots les institutions dont il ne doit pas rester pierre sur pierre. Toutes

les institutions qui ont existé jusqu'à présent, sans exception aucune, ont été basées : 1° sur le droit divin dérivant d'une révélation; 2° sur le droit des majorités, expression de la force brutale et négation la plus absolue de tout droit réel. Il faut donc, sous peine de mort sociale, que tout droit divin et tout droit de majorité soient absolument anéantis.

Mais c'est impossible ! s'écrient les vaniteux. Alors qu'ils sachent s'envelopper dans leur vanité, et qu'ils se préparent à la mort.

« La puissance publique, l'ordre social tout entier, dit M. de « Carné, ne sont guère supportés parmi nous que comme des « maux nécessaires ; et ils ne s'appuient ni sur la foi religieuse « des peuples, ni sur le respect pour le souvenir des ancêtres ; ils « existent pour ainsi dire provisoirement, en attendant que l'in- « telligence humaine, dans ses évolutions infinies, ait découvert « l'art de s'en passer. »

Quelle manie de vouloir toujours s'étonner de ce qui est naturel, ou, ce qui est la même chose, rationnel. La puissance publique, l'ordre social, ne peuvent s'appuyer que sur la sanction religieuse ; et cette sanction n'a de base possible que la croyance ou la science. Toute croyance sociale s'anéantit nécessairement devant l'incompressibilité sociale de l'examen ; et votre vanité vous fait déclarer que la vérité est inaccessible à l'humanité. Alors pourquoi donc vous étonner? Ce dont vous vous plaignez est juste, est rationnel.

« Plus de sûreté désormais pour les Etats faibles, continue « l'auteur ; plus de garantie pour ceux qui pourraient le devenir « un jour ! le droit a disparu de la langue diplomatique comme « une idée vieillie et une formule sans valeur. De la morale des « philosophes, des gros livres, des publicistes, il ne reste rien « qu'une vérité, la force, et qu'un résultat, le pillage. La plus « haute civilisation prépare et perpètre, à l'éclat des lumières « qu'elle fait briller, des attentats que la barbarie du moyen âge « n'aurait pas même conçus dans les ténèbres. »

(*Du Gouvernement représentatif.*)

Toujours de l'étonnement, de la sensiblerie et de l'amplification !

Quelle diable de garantie voulez-vous qu'il y ait pour les faibles quand rien ne domine la force? Pourquoi le droit ne serait-il point considéré comme une idée de vieille femme, quand vous-même, en niant la possibilité d'atteindre à la vérité, considérez la domination de la raison comme une sottise? Vous nommez le moyen âge *barbare*, et vous vantez la *civilisation* de notre siècle. Alors la civilisation consiste à n'avoir pas de droit, et la barbarie à en avoir un. Si cela était, les ténèbres seraient préférables à la lumière. Mais il n'en est rien. C'est votre vanité qui est source de barbarie et de ténèbres. Et vous aimez la barbarie et les ténèbres, parce qu'en faisant briller de l'étonnement où il n'y a pas de quoi s'étonner, vous êtes applaudi par les sots.

Ecoutons maintenant M. Vidal. Il va se moquer fort agréablement des publicistes et des économistes. Nous verrons si les publicistes et les économistes ne pourraient pas le lui rendre.

« Pour rendre un peuple heureux et libre, disent certains pu-
« blicistes. il suffit d'abolir la royauté, de proclamer la république
« et le suffrage universel, puis de prêcher aux hommes la frater-
« nité, l'amour de la vertu et l'amour de la patrie. »

— « Vous vous trompez, répondent les économistes de l'école
« libérale, cela ne suffit pas. Le bonheur dépend surtout de la
« richesse : les nations pauvres ne sauraient être ni libres ni heu-
« reuses. Pour enrichir une nation, il faut d'abord réduire à l'im-
« puissance le pouvoir, de quelque nom qu'on l'appelle ; il faut
« ensuite décréter en tout et pour tout la liberté la plus absolue,
« la concurrence illimité et le salariat, la non-intervention de la loi
« en matière d'industrie et de commerce, l'abolition des douanes ;
« il faut enfin appliquer rigoureusement la sainte maxime du *lais-*
« *sez faire* et du *laissez passer*. Laissez passer ! laissez faire !
« ces quatre mots résument toute la sagesse des nations et des
« âges, l'art de gouverner les hommes, les principes de la politi-
« que et de l'économie ! Laissez faire ou ne rien faire c'est la
« suprême formule de la science des sciences, c'est la clef de la

« grande énigme non encore devinée, de l'énigme du bonheur et « de l'humanité ! »

« Ainsi parlent nos docteurs renommés et nos prétendus sa- « ges.

« A notre avis, les recettes des économistes libéraux ne valent « pas mieux que celles des publicistes ; elles sont du moins tout « aussi insuffisantes.

« Les Etats-Unis de l'Amérique du Nord ont adopté la forme « républicaine, réalisé le suffrage universel, prêché la morale et « la vertu, le dévouement à la patrie ; ils ont annihilé le pouvoir, « décrété la liberté du commerce et la liberté de l'industrie ; ils « ont lâché le frein de l'individualisme, développé à l'excès la con- « currence, appliqué dans toute sa rigueur la théorie du salariat ; « ils ont laissé passer les abus de toutes sortes, laissé faire le « désordre de l'anarchie ; ils ont enfin pratiqué consciencieuse- « ment les saintes maximes de la politique et de l'économie libé- « rales... Et voilà que la misère envahit l'Amérique républicaine, « comme elle a envahi les nations de la vieille Europe ! Sur un « territoire immense, doué d'une fécondité prodigieuse, capable « de suffire largement aux besoins de 300 millions d'habitants, « une population de 25 millions d'habitants est en proie au pau- « périsme. Dans les villes les plus riches et les plus florissantes, « les pauvres pullulent comme chez nous. La race la plus entre- « prenante du monde, cette race infatigable des Anglo-Saxons, « ne peut donner carrière à son activité ; elle met en vain le tra- « vail au rabais ; et les prolétaires américains, poussés à bout « comme autrefois les prolétaires de Rome, sont réduits à deman- « der des lois agraires !

« L'agrarianisme aux Etats-Unis ! Ah ! publicistes et écono- « mistes, votre science est en défaut : l'expérience a démontré ce « que valent vos théories incomplètes et purement négatives ; ces « peuples qui s'étaient fiés à vos promesses sont obligés de cher- « cher aujourd'hui leur salut dans le remaniement complet de « leurs institutions. » (*Revue indépendante*, 25 avril 1846.)

Pour se moquer des autres sans danger, il faut ne point don-

ner lieu à ce que les autres puissent se moquer de vous, et, de plus, il ne faut énoncer que des faits vrais.

Les publicistes et les économistes pourraient dire à M. Vidal que le suffrage universel n'existe pas aux Etats-Unis ; que, dans beaucoup d'Etats, il y a des conditions non-seulement de cens, mais encore de religion ; que, dans tous, les nègres libres ou esclaves, et les *naturels du pays*, y sont des parias ; que le commerce y est si peu libre, au sens des économistes, qu'il n'y a pour ainsi dire d'impôts que sur les douanes.

Les Américains pourraient dire : « Qu'ils n'ont laissé passer ni « les abus, ni laissé faire le désordre et l'anarchie ; qu'il n'y a de « pauvres, chez eux, que les paresseux, et, à la vérité, les inca- « pables de travailler ; et que la population y est florissante de « bien-être à un point qui n'a jamais eu d'exemple dans le « monde. » Nous avons dit pourquoi.

Le bon sens pourrait dire à M. Vidal : que vouloir anéantir la concurrence c'est vouloir anéantir la liberté ; que, vouloir anéantir le salaire, récompense du travail, c'est vouloir anéantir l'humanité ; et que lui-même n'a jamais eu que des doctrines négatives. Lui est-il jamais arrivé, non-seulement de donner un remède rationnel aux maux de la société, mais seulement d'indiquer l'origine de ces maux? A-t-il jamais dit : que la cause première du mal social, c'est l'ignorance ; et que cette ignorance consiste dans l'impossibilité de démontrer la réalité du droit? A-t-il jamais dit : que, tant que l'ignorance sociale existe, l'ordre ne peut lui-même exister que par l'exploitation des majorités au profit des minorités? A-t-il jamais dit : que cette exploitation ne peut elle-même être base d'ordre que pour aussi longtemps que l'examen peut être comprimé? A-t-il jamais dit : que, tant qu'il y a des peuples, l'ordre ne peut exister : et entre tous et au sein de chacun que par la force? A-t-il jamais dit : que la source unique du paupérisme, quant au matériel, est exclusivement l'aliénation du sol soit à un, soit à plusieurs individus? Non : M. Vidal a parlé sur la société : comme Montesquieu sur les lois ; comme Rousseau sur la liberté. Il s'enorgueillira de la comparaison Nous ne lui en faisons pas compliment.

Ai-je besoin de dire que j'ai la plus grande estime pour le caractère de M. Vidal? Je ne le pense pas. Attaquer les doctrines d'un homme, c'est dire : Je l'estime digne de comprendre la vérité. En la lui présentant, je suis certain qu'il la reconnaîtra. Jadis la vérité était une source de désordre, parce que, tant que le paupérisme moral n'est point anéanti, les vérités ne peuvent être que négatives, et qu'elles détruisaient la société, alors nécessairement basée sur le mensonge ou tout au moins sur l'hypothèse. Aujourd hui que le mensonge, ni même l'hypothèse, ne peuvent plus servir de base à l'existence de l'ordre, les vérités négatives, loin d'être dangereuses, deviennent utiles : elles forcent la société à reconnaître la nécessité d'anéantir l'ignorance ou le paupérisme moral, source essentielle du paupérisme matériel.

V

« Toute société qui remet en doute l'existence de Dieu (l'existence du lien religieux) met la sienne en question. »

E. de Girardin, *De l'Instruction publique*, p. 14.

« Comment l'ordre moral existerait-il au sein de notre société, lorsque notre jeunesse est tirée en sens contraire par deux enseignements : l'enseignement religieux qui s'empare de ses premières impressions, l'enseignement philosophique qui les efface ? »

E. de Girardin, *Apostasie*, — les Idées.

« Que faire pour mettre la religion et la société d'accord.....

« ... En appeler à la méditation et au génie. »

E. de Girardin, *Apostasie*, — les Idées.

« L'anarchie c'est l'absence d'autorité. »

E. de Girardin, *la Constituante et la Législative*.

« L'absence d'autorité c'est l'absence de sanction religieuse socialement reconnue. »

Colins, *Mes*.

« Nul ne porte plus haut que nous le respect de l'autorité. »

E. de Girardin, *Les 52*, n° 10, p. 89.

« Que l'on nous garantisse une autorité sans abus, nous garantirons une liberté sans excès. »

E. de Girardin, *Les 52*, n°s 10 et 11, p. 89.

« L'autorité sans excès possible c'est la raison rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, démontrant la réalité de la sanction religieuse. »

Colins, *Mes*.

Parmi ceux qui ont examiné la société actuelle, il en est peu qui aient mis ses ulcères à jour avec autant de vérité que M. de Lamennais. Et, parmi ses nombreux ouvrages, celui dans lequel il a le mieux atteint son but est *Amschaspands et Darwands*. C'est néanmoins celui de tous auquel la société actuelle a donné

le moins d'attention. Ce sera celui qui lui fera le plus honneur devant la postérité.

« Tel est, dit-il, sur toute la terre, l'état présent du genre hu-
« main : pas une religion qui ne chancelle, pas un empire qui ne
« croule. » (*Amschaspands et Darwands*, p. 14.)

C'est que les empires n'ont de base possible qu'une religion quelconque; que, jusqu'à présent, toute religion n'a eu de base possible qu'une hypothèse, la réalité d'une révélation ; que toute hypothèse, donnée comme réalité, s'évanouit nécessairement devant l'incompressibilité sociale de l'examen, et que l'examen est devenu socialement incompressible. C'est donc désormais la réalité du lien religieux, dont jusqu'à présent l'expression indéterminée *Dieu*, a été la seule source, qu'il faut démontrer sous peine de mort sociale. Et c'est de ce point de vue que M. de Girardin a eu raison de dire :

« Toute société qui remet en doute l'existence de Dieu met la
« sienne en question. »

« Des religions, dit M. de Lamennais, sur lesquelles reposait,
« chez les différents peuples, la société humaine, PAS UNE AUJOUR-
« D'HUI NE TIENT DEBOUT. » (*Id.*, p. 39.)

C'est vrai, et nous avons expliqué pourquoi. Quant à l'expression *société humaine*, nous ferons remarquer qu'il n'y a de possible que des sociétés humaines, sous peine de non-existence réelle de toute humanité possible. L'expression société humaine est donc un effroyable pléonasme, résultat du panthéisme prétendu scientifique actuel. Tant que vous entendrez parler de raison humaine, de dignité humaine, de sottise humaine, soyez persuadé : que l'humanité n'a encore, en réalité, ni raison, ni dignité, ni sagesse ; et que tout auteur qui se sert de cette locution barbare est panthéiste, le sachant ou sans le savoir.

« Maintenant, continue l'auteur, il ne reste guère de ces reli-
« gions que des formes vides, de vains mots qu'on répète par
« habitude du bout des lèvres, sans y attacher de sens, ou en y
« attachant un sens dont on se raille. Cette sotte race humaine a
« pourtant, grâce à nous, de bons côtés : sur deux autels formés

« des débris de tous les autres, elle adore aujourd'hui deux seules « divinités : l'indifférence et la moquerie. »

(*Amschaspands et Darwands*, p. 40.)

Peut-être aurait-il fallu dire : L'indifférence, la moquerie et la matière.

Quand l'instruction domine l'éducation, c'est l'instruction qui nécessairement domine la société. L'instruction domine actuellement l'éducation. L'instruction actuelle croit avoir porté le panthéisme à l'état de démonstration ; le panthéisme accepté comme vérité, c'est la négation de toute individualité réelle, et la religion n'est que le lien unissant les différentes vies des individualités réelles ou socialement considérées comme telles. Il n'est donc pas étonnant que les religions soient maintenant des formes vides, de vains mots.

« Aucun pouvoir qui ne branle, dit l'auteur ; roi aujourd'hui, « vagabond demain, et quelquefois pis. Quatre planches sur une « fosse, voilà le trône. » (*Id.*, p. 41.)

C'est juste : le pouvoir n'est autre et ne peut être autre que la sanction religieuse réelle ou illusoire, mais acceptée comme réelle. L'état de l'instruction met à néant toute sanction religieuse. Le *pouvoir* ne peut plus être qu'un vain mot, tant que l'état d'une prétendue instruction n'est point radicalement changé.

« Quatre civilisations diverses, liées à autant de systèmes reli- « gieux, se partagent le reste de la terre, et toutes elles déclinent, « s'abaissent, chancellent ; toutes elles penchent sur l'abîme, « comme des rocs dont la mer a sapé les fondements. Des extré- « mités de l'Asie aux derniers confins de l'Occident, la société se « dissout. » (*Id.*, p. 58.)

C'est que l'examen est la sape de toutes les hypothèses possibles, et que, pendant l'époque d'ignorance, pendant l'époque de paupérisme moral, les religions ne peuvent être basées que sur des hypothèses.

« Pas un temple qui ne soit déserté, continue l'auteur ; pas « une institution du passé qui ne croule. »

(*Id.*, p. 60.)

C'est vrai. Mais à quoi vous sert de le voir, si vous n'en reconnaissez la cause?

« De quelque côté que l'on regarde la race humaine, ajoute « M. de Lamennais, de sinistres symptômes annoncent un vice « interne qui altère en elle les sources de la vie. Elle ressemble à « ces corps en décomposition où chaque molécule détachée des « autres n'a plus avec elles aucun lien, inerte amas de poussière « que disperse le vent. » (*Amschaspands et Darwands*, p. 64.)

Voulez-vous maintenant un admirable tableau de l'époque d'ignorance, lorsque les civilisations sont nécessairement en contact, et que l'incompressibilité de l'examen, qui en est la suite inévitable, développe une anarchie qui ne peut plus alors être arrêtée que par l'anéantissement de l'ignorance qui en est la source? L'auteur va vous le présenter. Vous n'y trouverez qu'une tache : c'est que l'auteur, imbu de sa malheureuse doctrine du progrès indéfini, qui n'est autre que la négation de la vérité, n'ose prononcer le nom de vérité rendue incontestable vis à-vis de tous et de chacun, en dehors de laquelle, cependant, une fois que les opinions ne peuvent plus être comprimées, l'anarchie reste nécessairement inextinguible.

« Par cela même, dit-il, que les systèmes religieux d'où dérivèrent jadis autant de civilisations diverses, *meurent à la fois*, « que ces civilisations se pénètrent et se dissolvent mutuellement, « semblables à des fleuves qui, mêlant leurs ondes, se gonflent, « débordent, dévastent au loin et recouvrent de gravier les contrées qu'ils fertilisaient quand chacun d'eux suivait le cours que « lui traçait sa propre pente; par cela même, il se formera une « doctrine plus complète, plus en harmonie avec les progrès de « la raison, les développements de la science, et conséquemment « une société moins imparfaite. De ce mélange des antiques « croyances, ou plutôt de leurs éléments modifiés, il naîtra une « pensée nouvelle, une conception, un dogme destiné à devenir « la base d'une civilisation COMMUNE A TOUTES LES FRACTIONS DE LA « RACE HUMAINE, que divisent des religions inconciliables. »

(*Id.*, p. 61.)

Voyez que de peines se donne l'auteur pour éviter le nom de

vérité. Par amour de sa malheureuse théorie, il dévore toutes les absurdités. Il oublie : que des croyances ne se mêlent point, mais s'anéantissent par l'examen qui résulte de leur contact ; que, par conséquent, il ne reste rien de leur destruction ; qu'un dogme, c'est-à-dire un mystère, ne peut être base d'ordre, une fois que l'examen est devenu incompressible ; et que la seule religion qui puisse unir les fractions humanitaires est celle de la vérité rendue rationnellement incontestable.

Ce qui va suivre ridiculisant les gouvernements extra-théocratiques d'un seul, de plusieurs, de tous, et leurs combinaisons constitutionnelles, est irréprochable. C'est, de plus, admirable d'expression, de clarté et de précision.

« Sur ce, dit l'auteur, ils ont imaginé, presque dès l'origine, « trois principales sortes de gouvernements, qui plus tard, com- « binés ensemble, en ont produit un quatrième, le plus drôle de « tous.

« Souvienes-toi qu'il s'agit de maintenir la justice ou d'empê- « cher la violation du droit : *je parle leur langage*. Ils y réfléchissaient profondément, *à leur manière*, en s'embrouillant de « plus en plus, quand l'un d'eux leur dit :

— « Vous n'êtes que des niais. Commençons par poser un principe, un principe divin. Je suis le plus fort, et la preuve en est qu'il n'est pas un de vous à qui je ne puisse tordre le cou, pour peu que la fantaisie m'en prenne. Ou je n'y entends rien, ou c'est là une supériorité qu'il serait, pour le moins, très-ridicule de contester. Reconnaissez-la, consacrez-la par un assentiment dont je me passerais après tout fort bien ; convenez entre vous et avec moi que la justice, le droit, ce sera ma volonté, mon caprice, et haro sur quiconque refusera d'obéir ! Alors plus de violation possible du droit et de la justice ; car enfin, ou je me trompe beaucoup, ou je voudrai toujours ce que je voudrai. — »

« Là-dessus, ébahissement d'admiration, et tous d'applaudir, « honteux de n'avoir pas aperçu tout d'abord une vérité si claire. « Voilà donc le problème résolu.

« Il ne l'était cependant pas de manière à satisfaire tout le

« monde longtemps. L'ordre régnait, mais on s'en lassa. Quel-
« ques-uns se dirent :

« — Mais si nous faisions à notre tour la justice et le droit? C'est une si bonne chose, et si commode, et si agréable, et si profitable! Que nous manque-t-il pour cela? N'avons-nous pas aussi notre volonté? C'est presque tout, et ce sera tout quand nous aurons la force. » — « Ils s'entendirent et se concertèrent; la force « alors fut de leur côté, et, *avec elle*, LA JUSTICE, LE DROIT.

« Ce moment vit naître le gouvernement de plusieurs, seconde « solution du problème. Innombrables furent les formes de ce « gouvernement. Il me convenait à moi pour le moins autant que « l'autre (1), car c'était le même fonds avec plus de mouvement, « d'activité dans les passions, de roideur, de dureté, d'envie, de « colère, de haines, de querelles, de noise, et partant de culbute. « Eghetesch (génie de la corruption du cœur) seulement regret- « tait un peu, me disait-il, la tranquille corruption du régime « antérieur; il trouvait qu'elle menait sans bruit à une dissolu- « tion plus sûre et plus profonde.

« Quoi qu'il en soit, l'exemple donné, chacun voulut faire, « pour sa part, la justice, le droit, et, après de longs et violents « combats, un grand nombre y parvinrent : d'où les gouverne- « ments populaires, troisième solution. Ceux-ci, Akouman, of- « frent une instabilité qui te plairait. C'est plaisir de voir la jus- « tice, le droit, changer d'un jour à l'autre, et quelquefois du « matin au soir, avec les mobiles majorités, ou selon les intérêts « qui prévalent momentanément; et même diversité, selon celle « des pays, quelle que soit d'ailleurs la forme du gouvernement. « Justice ici, injustice là. Justice aujourd'hui, injustice demain. « Leur droit est une roue qui tourne sans cesse : figure-toi com- « bien ces pauvres *izeds* assis dessus doivent être étourdis quel- « quefois.

« Pour moi, ma jouissance toujours nouvelle, mon ravissement, « est de contempler l'ineffable bêtise de cette race d'innocents « qu[illegible] dieu de ces variations sans fin, sans nombre, ne laisse

(1) [illegible] qui gâte le [illegible]

« pas de croire la société régie au fond par je ne sais quel prin-
« cipe effectif du juste, dont le caractère, s'il existait, serait d'être
« immuable, indépendant des lieux, des temps. Enfin, n'importe
« comme, ils y croient, et bien en prend à ceux qui gouvernent;
« cette croyance, qui dépasse en absurdité les plus absurdes, fait
« leur seule vraie sécurité. Car là même où sont établies des in-
« stitutions populaires, elles ne le sont certes pas, à beaucoup
« près, au profit de tous. En dehors des possesseurs de l'autorité
« publique, il reste toujours une masse énorme de simples gou-
« vernés, qui, sous le nom d'esclaves, de serfs, de prolétaires, de
« plébéiens, de vilains, sont comme le troupeau de la classe gou-
« vernante, sa propriété, sa matière exploitable et rudement ex-
« ploitée, je t'en réponds.

. . . . . .

« Il me resterait à te parler de cette récente combinaison qu'ils
« ont imaginée des trois vieilles sortes de gouvernement, laquelle
« surpasse en bouffonnerie tout ce qui jamais, en aucun temps,
« passa par ces têtes bouffonnes. Un peu de patience, cela vien-
« dra. En attendant, immortel patron des faiseurs de lois, de
« codes et de chartes constitutionnelles, repose-toi, Akouman,
« dans ta sublime inutilité. »

(Zarech (qui gâte le bien), à Akouman (qui est tout inutilité).
— *Amschaspands et Darwands*, p. 84.)

Rien de plus spirituel que cette critique. Mais, pour qu'elle fût aussi utile que spirituelle, il aurait fallu indiquer la cause de l'inutilité des faiseurs de lois, de codes et de chartes constitutionnelles et dire : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen les lois, codes et chartes *faites* ne sont que des opinions pouvant seulement s'appuyer sur la force brutale ; qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen surtout, la force brutale appuie aujourd'hui telle opinion, demain telle autre ; que la durée éphémère des opinions régnantes constitue essentiellement l'anarchie : et qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'anarchie peut seulement être anéantie par le règne de la vérité rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. Mais la théorie de l'au-

teur sur le progrès indéfini, négation de toute vérité, l'a empêché d'atteindre le but dont il s'était si miraculeusement approché.

« C'est encore, dit plus loin l'auteur, qui sent avec raison le « besoin de se répéter, c'est encore du droit de la force qu'éma- « nent, chez les nations les plus vantées pour leurs lumières : et « les législations et les constitutions. »

(*Amschaspands et Darwands*, p. 99.)

Et de quel autre droit peut vouloir l'auteur que puissent émaner et les législations et les constitutions, tant que la vérité absolue n'est point rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun? Sa malheureuse théorie du progrès l'a condamné à laisser, théoriquement, l'humanité plongée dans une anarchie, dont il lui est alors impossible de prévoir la fin, si ce n'est dans le vague et le galimatias.

« Chose étrange! dit l'auteur, qui, malgré ses préjugés, sent « néanmoins qu'il est dans l'erreur, chose étrange! tandis que « les hommes du passé, unis à ceux qui ont recueilli la succes- « sion immense encore des abus du passé, s'entendent pour per- « pétuer ces abus à leur bénéfice, pour imprimer à la société un « mouvement rétrograde, d'autres hommes, *divisés d'ailleurs* « *sur presque tous les points*, affectent de se déclarer les défen- « seurs, les continuateurs de l'œuvre commencée par leurs pères. « Chacun d'eux se présente avec ses idées, ses vues, son système, « et il n'est pas un de ces systèmes qui, partant du principe théo- « rique de la liberté, ne conclue de fait au despotisme.

(*Id.*, p. 100.)

C'est que, tant que la vérité n'est point absolument démontrée à tous et à chacun, il n'y a de criterium possible des systèmes, des opinions, que la force, dont l'emploi constitue le despotisme. Mais la malheureuse théorie de l'auteur sur le progrès indéfini l'a empêché de voir la cause inévitable de ce dont il s'étonne bien à tort.

« Gouverner [illegible] l'auteur, c'est calculer, en « se levant le ma[illegible] rigues, et de violence, et

« de ruses, et de fourberies, et de crimes souvent, pour atteindre le soir. » (*Amschaspands et Darwands*, p. 197.)

C'est très-vrai. Mais ce qu'il eût été nécessaire de faire remarquer, c'est que ce n'est nullement la faute des gouvernements, et qu'il est absolument impossible qu'il en soit autrement tant que le règne des opinions ne peut être anéanti par le règne de la vérité rendue incontestable. Je le répéterai mille fois encore, la malheureuse théorie de l'auteur sur le progrès indéfini l'a placé dans une situation qui le rend complétement incapable de reconnaître la vérité. Et c'est un grand malheur, car nul, plus que lui, n'eût été en état de la découvrir. En voici un nouvel exemple.

« La classe supérieure, dit-il, investie de l'autorité publique, « en use pour tourner à son profit le travail de la classe dépendante. Propriétaire du sol, elle veut qu'il produise uniquement pour elle : d'où un notable affaiblissement de la production même. » (P. 245.)

De là, il n'y avait qu'un pas à reconnaître la nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective pour que la consommation, et par conséquent la production, fussent au maximum possible des circonstances. Mais la théorie des améliorations successives, qui n'est autre que celle du progrès continu, a empêché l'auteur de voir combien il était près du but.

Nous insistons sur les ouvrages de M. de Lamennais, parce qu'il est le Raphaël de la Société actuelle, et qu'*Amschaspands et Darwands* est son chef-d'œuvre. Si jamais M. de Lamennais peut cesser de nier la vérité, il en deviendra le plus fervent apôtre.

VI

« Notre vérité de MAINTENANT, ce n'est pas ce « qui est, mais ce qui se persuade à autrui : « comme nous appelons monnoye, non celle qui « est loyale seulement, mais la fausse aussi qui « a mise. Notre nation est depuis longtemps re- « prochée de ce vice (le mensonge) : car Salvia- « nus Massiliensis, qui était du temps de l'empe- « reur Valentinien, dit qu'aux Français le mentir « et le parjure n'est pas vice, mais une façon de « parler. Qui voudroit enchérir sur ce témoi- « gnage, il pourroit dire que ce leur est A PRÉSENT « vertu. On s'y façonne comme à un exercice « d'honneur. »

MONTAIGNE.

« Il faut de l'art, et la vérité est quelquefois le « sublime du mensonge. »

M. DE LAMENNAIS.

Le passage suivant, toujours extrait d'*Amschaspands et Darwands*, est censé être prononcé par Boschap (esprit de mensonge) à Astoniad (qui ne pense que le mal); il peint de la manière la plus admirable ce qui arrive nécessairement au sein de la société : non-seulement tant que l'ignorance sociale primitive n'est point évanouie : mais surtout lorsque la théorie du progrès continu, négation nécessaire de la vérité, et triomphe nécessaire de l'esprit de mensonge, se trouve une fois introduite. Or, cette époque est absolument la nôtre.

« Qu'on observe les hommes, dit Boschap, on trouvera que, « parmi eux, le plus souvent, la parole n'est pas l'expression, « mais le masque de la pensée, sa trompeuse image. Le com- « merce habituel, les relations de tout genre dont se compose la « trame de leur vie, que sont-elles qu'un échange réciproque de « mensonges ? Je les exerce à feindre et à dissimuler, à se dégui- « ser en toutes choses, à se montrer ce qu'il ne sont pas, et ils « seraient bien ingrats de s'en plaindre, car ils y gagnent éton- « namment. »

« de ruses, et de fourberies, et de crimes souvent, pour atteindre le soir. » (*Amschaspands et Darwands*, p. 197.)

C'est très-vrai. Mais ce qu'il eût été nécessaire de faire remarquer, c'est que ce n'est nullement la faute des gouvernements, et qu'il est absolument impossible qu'il en soit autrement tant que le règne des opinions ne peut être anéanti par le règne de la vérité rendue incontestable. Je le répéterai mille fois encore, la malheureuse théorie de l'auteur sur le progrès indéfini l'a placé dans une situation qui le rend complétement incapable de reconnaître la vérité. Et c'est un grand malheur, car nul, plus que lui, n'eût été en état de la découvrir. En voici un nouvel exemple.

« La classe supérieure, dit-il, investie de l'autorité publique, « en use pour tourner à son profit le travail de la classe dépendante. PROPRIÉTAIRE DU SOL, elle veut qu'il produise uniquement pour elle : d'où un notable affaiblissement de la production même. » (P. 245.)

De là, il n'y avait qu'un pas à reconnaître la nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective pour que la consommation, et par conséquent la production, fussent au maximum possible des circonstances. Mais la théorie des améliorations successives, qui n'est autre que celle du progrès continu, a empêché l'auteur de voir combien il était près du but.

Nous insistons sur les ouvrages de M. de Lamennais, parce qu'il est le Raphaël de la Société actuelle, et qu'*Amschaspands et Darwands* est son chef-d'œuvre. Si jamais M. de Lamennais peut cesser de nier la vérité, il en deviendra le plus fervent apôtre.

VI

« Notre vérité de MAINTENANT, ce n'est pas ce « qui est, mais ce qui se persuade à autrui : « comme nous appelons monnoye, non celle qui « est loyale seulement, mais la fausse aussi qui « a mise. Notre nation est depuis longtemps re- « prochée de ce vice (le mensonge) : car Salvia- « nus Massiliensis, qui était du temps de l'empe- « reur Valentinien, dit qu'aux Français le mentir « et le parjure n'est pas vice, mais une façon de « parler. Qui voudroit enchérir sur ce témoi- « gnage, il pourroit dire que ce leur est A PRÉSENT « vertu. On s'y façonne comme à un exercice « d'honneur. »

MONTAIGNE.

« Il faut de l'art, et la vérité est quelquefois le « sublime du mensonge. »

M. DE LAMENNAIS.

Le passage suivant, toujours extrait d'*Amschaspands et Darwands*, est censé être prononcé par Boschap (esprit de mensonge) à Astoniad (qui ne pense que le mal); il peint de la manière la plus admirable ce qui arrive nécessairement au sein de la société : non-seulement tant que l'ignorance sociale primitive n'est point évanouie : mais surtout lorsque la théorie du progrès continu, négation nécessaire de la vérité, et triomphe nécessaire de l'esprit de mensonge, se trouve une fois introduite. Or, cette époque est absolument la nôtre.

« Qu'on observe les hommes, dit Boschap, on trouvera que, « parmi eux, le plus souvent, la parole n'est pas l'expression, « mais le masque de la pensée, sa trompeuse image. Le com- « merce habituel, les relations de tout genre dont se compose la « trame de leur vie, que sont-elles qu'un échange réciproque de « mensonges ? Je les exerce à feindre et à dissimuler, à se dégui- « ser en toutes choses, à se montrer ce qu'il ne sont pas, et ils « seraient bien ingrats de s'en plaindre, car ils y gagnent éton- « namment. »

C'est très-vrai, une fois que les hommes ne croient plus à la réalité de la vérité, à la réalité du lien religieux ; ou, même encore, lorsqu'ils s'imaginent savoir qu'elle ne peut exister. Alors, plus ils raisonnent juste, et plus ils ont besoin d'être hypocrites ; car ils doivent alors penser exclusivement : à réaliser tous les crimes qu'ils croiront pouvoir commettre à leur profit sans être atteints par le bourreau. La sincérité, dans cette hypothèse, ne montrerait que des sots ou des monstres.

« Suivant les dispositions plus ou moins heureuses qui se « rencontrent en eux, continue Boschap, je les élève du simple « mensonge à l'imposture, de l'imposture à l'hypocrisie. Celle-« ci forme le sommet de l'échelle, non pas tant à cause de sa « perfection intrinsèque, que parce qu'elle constitue un état per-« manent et se déploie dans une sphère plus haute, variant, du « reste, selon les variations de la société même, hypocrisie de « piété, de religion dans les temps de croyance... »

Remarquez, je vous prie, que, dans les temps de croyance, c'est-à-dire dans les temps où l'examen peut être comprimé, l'hypocrisie de religion ne peut exister que chez la classe non esclave, parce qu'alors elle seule peut examiner. Il est d'ailleurs évident que c'est d'elle seule alors qu'il peut être question ; le reste, toujours alors, n'existe pas *socialement*.

« En d'autres temps, continue Boschap, hypocrisie de senti-« ments, de principes, de probité, d'humanité. MAINTENANT ELLES « BRILLENT TOUTES ENSEMBLE. Peins-toi l'effet de ces lumières « louches sur ces pauvres izeds, leur éblouissement à la vue de « cette magique illumination !

« C'était déjà, ce me semble, un assez beau succès. Je ne « m'en suis pas cependant tenu là. Il y avait mieux à faire. Je « me lassais, d'ailleurs, de façonner en détail, un à un, les indi-« vidus de cette flasque espèce. L'idée m'est venue, l'idée heu-« reuse d'opérer plus en grand sur les peuples entiers. »

A cet égard, Boschap n'avait qu'à mettre les peuples en contact définitif par l'invention de la presse. Alors l'examen social faisait nécessairement ce qu'avait fait l'examen domestique sur les individus. Si l'auteur l'avait remarqué, il l'aurait probablement dit, et

se serait borné là : nous y aurions perdu un magnifique morceau de poésie.

« Cette entreprise, au premier abord, m'effrayait quelque peu, « continue Boschap. Je m'attendais de leur part à une vive ré- « sistance. Pas du tout, ils se sont merveilleusement prêtés à tout « ce que je voulais d'eux, de trop bonne grâce même. J'aurais « préféré, pour mon amour-propre, une victoire disputée. »

Ceci appartient réellement à l'amour-propre du génie du mensonge. Car, dans ce cas, l'hypocrisie se trouve conseillée : et par le sentiment, et par le raisonnement. Quiconque, en présence de la science matérialiste, n'est point hypocrite, n'est qu'un sot, ou qu'un homme sans passions. Maintenant écoutez Boschap, ce qu'il va dire est la suite nécessaire, nécessaire entendez-vous? de l'incompressibilité de l'examen, pour aussi longtemps que l'ignorance sociale n'est point évanouie.

« La société, en général, dit-il, est fondée sur ce que les ineds « nomment justice, droit, devoir, et sur des lois, des institutions, « qui en dérivent et les organisent en chaque société particulière. « Je n'ai rien changé à tout cela. — Quoi ! rien ? — Non, rien, « illustre dew, absolument rien. Arrête un moment tes regards « sur la terre ; examine, écoute ; qu'aucune nation, tribu, horde, « peuplade, n'échappe à ton investigation, partout tu entendras « parler de devoir, de droit, de justice. Mais qu'est-ce que la jus- « tice ? La force. Qu'est-ce que le droit? La passion, la convoi- « tise unies à la force. Qu'est-ce que le devoir ? La nécessité de « céder à la force. Les mots restent, puisqu'on y tient. Je me « suis contenté de cette légère modification du sens primitif, et « il faut que ma langue soit facile, car ces gens-ci, quoique assez « épais, l'ont apprise tout de suite. On la croirait leur langue « naturelle. »

C'est qu'en effet cette langue est naturelle, c'est-à-dire rationnelle en époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen. La personnification du mensonge est trompée par son amour-propre; ce qu'elle croit avoir inspiré se fait alors naturellement.

« Quant aux lois, aux institutions, il y en a, et beaucoup, qui « te plairont, où notre inspiration se découvre d'abord. D'autres,

« il est vrai, présentent un caractère très-différent, fastueuses « productions de nos rivaux dans lesquelles ils se mirent et s'ad- « mirent. Celles-ci ont pour moi un attrait tout particulier. Je me « garde bien de toucher au dehors ; je laisse aux Amschaspands « la joie innocente de contempler ces fruits superbes, soignés « par eux avec un zèle si tendre ; mais je les creuse et je me loge « dedans. Oh ! la molle couchette ! que j'y suis à l'aise ! que j'y « repose doucement. » (*Boschap*, p. 279.)

Boschap a raison. En époque d'ignorance, les méchantes lois, en apparence, sont celles que le sophisme creuse le plus facilement pour y loger le mensonge sous le masque du droit. Mais encore une fois, tout cela, alors, se fait nécessairement. Le résultat en est toujours : l'exploitation des masses, et l'ordre par le despotisme tant que l'examen peut être comprimé ; l'exploitation des masses et l'anarchie, quand l'examen ne peut plus être socialement comprimé. C'est alors l'excès de maux causé par l'anarchie qui seul peut faire sentir le besoin, l'absolu besoin de vérité.

Maintenant soyez attentifs ! et ne perdez pas une ligne, pas un mot : M. de Lamennais va se mettre au-dessus de son siècle, au-dessus de lui-même.

« Il y a encore, dit-il par l'organe d'un de ses génies, il y a « encore les fictions légales, la plus amusante, la plus plaisante « de mes inventions. Ainsi tel fripon est un honnête homme, tel « sot, un homme d'esprit, par une fiction légale. Par une fiction « pareille, on déclare impeccable le plus fieffé coquin. Un autre « est par la loi proclamé inviolable : on le chasse poliment, on « lui coupe la tête; assez rude fiction comme tu vois. Ceux-ci ne « répondent pas de ce qu'ils font, ceux-là répondent de ce qu'ils « ne font pas, sorte de justice fictive extrêmement admirée ici, et *la « justice n'est là tout entière qu'une fiction à peu près de même « genre*. On a des droits fictifs, dépendant non du fond, mais de « la forme, et ce sont les meilleurs. Aussi maintenant, qui se « donne souci des autres ? qui y croit ? quelques imbéciles obsti- « nés, qu'aucunes leçons, si officielles, si sévères qu'elles soient, « ne désabusent. Mais, de toutes les fictions, la plus hardie, la « plus vaste, la plus rare, la plus étourdissante, c'est assuré-

394680B

« [illegible] la fiction solennelle intitulée : SOUVERAINETÉ DU PEUPLE. »

(*Boschap*, p. 280.)

Rien de plus spirituel, et, ce qui est infiniment mieux, rien de plus vrai. Mais c'est encore inévitable. Lorsque l'examen a détruit tout droit par la révélation, force brutale transformée en droit au moyen de l'éducation, il ne reste de possible que la force brutale dépouillée de son masque, et rien autre alors n'est possible, si ce n'est le droit réel, expression de la vérité absolue rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun.

S'agit-il des relations internationales? l'auteur est également admirable. Malheureusement il ne fait que décrire et ne découvre point les causes de ce qu'il décrit. Ce malheur vient de ce qu'il ne peut reconnaître : que la vérité, ou ce qui est socialement tenu pour vérité, est absolument nécessaire au maintien de la vie sociale; et que, du moment que le mensonge ou même l'hypothèse ne peut plus être socialement admis comme vérité, la vérité réelle, rendue rationnellement incontestable, peut seule alors empêcher l'anarchie d'anéantir la société.

« Voilà, dit Astouiad, ce qu'est chaque peuple considéré indi-
« viduellement, Ils ont, en outre, des relations mutuelles réglées
« par ce qu'ils nomment le droit des gens, sur lequel les pédants
« ont écrit de gros livres, où nos maximes et celles des izeds sont
« tellement mêlées, confondues, que toi-même, Astouiad, je
« te défierais d'imaginer un chaos plus inextricable. Il en résulte
« que, dans les querelles, chacun a toujours le droit de son côté;
« grande et sublime consolation, véritablement, lorsqu'on s'en-
« tr'égorge. De plus le mélange des principes a ceci de commode,
« qu'il permet un partage. On garde pour soi les nôtres, très-na-
« turellement préférés; on cède aux autres ceux des izeds, on
« les leur impose même. C'est alors qu'ils sont beaux, et respec-
« tables, et vénérables. Mais, personne n'en voulant que pour au-
« trui, on se les renvoie, on se les jette à la tête, de sorte que
« ce pauvre droit *izédien* passe sa vie en l'air.

« Au fait, dans la sphère politique, les rapports entre les peu-
« ples dépendent exclusivement de Savel (esprit de violence) et de
« moi. »

Remarquez, je vous prie, qu'il est absolument impossible qu'il en soit autrement tant qu'il y a des peuples. Car la multiplicité de peuple n'a absolument d'autre caractéristique que la multiplicité de droits : puisque, lorsqu'il n'existe qu'un seul droit, il n'existe qu'un seul peuple; et que, tant qu'il existe plusieurs droits, le seul critérium possible entre eux, c'est la force. Astouiad continue :

« Nous gouvernons souverainement le monde, dit-il, en gou-
« vernant ceux qui le gouvernent. Une question, une seule, est
« constamment posée dans leurs conseils, la question d'intérêt,
« la question de puissance, la question de richesse, d'orgueil et
« de cupidité, de cupidité, surtout. O dew ! de quelle vive émo-
« tion tu dois tressaillir à la vue de ce reflet de toi-même.

« Cependant, il ne suffit pas de se proposer, en dehors de
« toute idée de justice, de tout sentiment d'équité et d'humanité,
« son intérêt pour but unique; il faut encore atteindre ce but, et
« c'est ici que commence le rôle de *Savel* et le mien. Il ne serait
« besoin que de lui si la force était en chaque peuple proportion-
« née à sa convoitise, chose impossible évidemment. Il n'existe-
« rait alors qu'un peuple qui se dévorerait lui-même. Ce serait
« pour nous, sans doute, un magnifique triomphe, mais il est au-
« dessus de notre pouvoir. Ces forces respectives, quelles qu'en
« soient les oscillations, se balancent assez, soit directement,
« soit en se combinant, pour qu'à la longue aucune ne prévale. Si
« l'une s'éteint, il en naît une autre, et le combat subsiste tou-
« jours. »

C'est vrai : la seule vérité rendue rationnellement incontestable peut régner universellement. Et hors l'unité, le combat, en effet, subsiste toujours.

« Lors donc, continue Boschap, qu'un peuple rencontre la li-
« mite de sa force, qu'il ne peut accomplir ses desseins par la
« pure violence, qu'elle deviendrait même un obstacle, je l'in-
« troduis dans une autre voie, je lui ouvre les trésors inépuisa-
« bles de la ruse. La guerre se transforme; silencieuse et se-
« crète, elle prend le nom de diplomatie.

« La diplomatie, Astouiad, est le sacerdoce de l'intérêt, et j'en

« suis le grand-prêtre. Elle a deux objets principaux, faire son « bien et le mal d'autrui. Qu'une nation, par exemple, en ruine « une autre, n'y trouvât-elle aucun profit direct, elle acquiert, du « moins, une supériorité relative de richesse, par conséquent, de « puissance. Voilà le bien, voilà un acte pieux et méritoire du « culte de soi. Le diplomate doit donc être exempt de tous les « vices qu'engendre la morale de nos rivaux, des scrupules du « devoir, des faiblesses de la sympathie; il doit constamment « tenir sa pensée dans la direction de la tienne, froid, sec, dur, « impassible, impitoyable au dedans, de quelque apparence qu'il « lui convienne, pour mieux arriver à ces fins, de la couvrir au « dehors.

« Ses fonctions, très-variées dans le détail, se réduisent, « quant au fond, à une seule : TROMPER. Qu'il se taise, qu'il parle, « qu'il affirme, qu'il nie, insinue, conseille, il n'a pas d'autre « but. Ses discours, son silence, sa figure, son geste, ses caresses, sa colère, tout en lui ment; mais il faut de l'art, et la vérité quelquefois est le sublime du mensonge. »

Ce tableau est admirable de vérité. Mais, ce qui est contre la vérité, c'est de le donner comme ne devant pas être. On reconnaît que la force est le seul critérium alors possible de justice, la ruse et l'hypocrisie sont les armes les plus utiles qu'il soit rationnel d'employer pour être fort, c'est-à-dire pour être juste. Nous ne pouvons trop répéter que le mal social actuel dérive surtout d'une effroyable contradiction, digne d'un Charenton dont le plus grand excès de folie connu ne peut donner aucune idée : 1° de vouloir un critérium social de justice autre que la force; 2° d'affirmer que cet autre critérium ne peut exister, affirmation qui se trouve implicitement renfermée dans l'expression : souveraineté des majorités. Mais laissons continuer Boschap.

« Un réseau d'intrigues souterraines, dit-il, qui, partant de « chaque cabinet, se croisent en mille sens divers, recouvre surtout les pays civilisés, comme on les nomme; ils ont de secrets « sanctuaires où s'accomplissent les mystères auxquels tu présides, où, escortés de la ruse, de la perfidie, de la corruption, les « pontifes de notre loi, les maîtres des peuples, viennent se com-

« [illegible] dans l'ombre ou signer des pactes d'oppression pour le « genre humain, leur commune possession, leur proie commune. « Puis de ces autres sacres on les voit sortir resplendissants de « l'auréole dont se couronne leur tête, les mots de justice, d'hu- « manité, de liberté même, sur les lèvres, au grand attendrisse- « ment du troupeau que va tondre leur main paternelle. Et en- « core, s'il n'était que tondu ! Mais il lui est réservé mieux.

« Est-ce que le mensonge gigantesque qu'on appelle société « ne te ravit pas, Astouiad? Est-ce qu'il ne te paraît pas un ma- « gnifique rayonnement de ma gloire ? » (*Boschap* (esprit de men- songe) à *Astouiad* (qui ne pense que le mal), p. 284.)

Je répéterai mille fois encore que rien n'est plus étonnant que de voir un homme d'esprit s'étonner de ce qui existe nécessaire- ment dans telles circonstances données. Si on est mécontent de cet état de choses, il faut en rechercher la cause, la cause pre- mière, unique. Sans cela toutes vos plaintes seront non seulement de vaines déclamations; mais en outre elles seront nuisibles, en ce qu'elles feront sentir plus vivement un mal que l'ignorance affai- blit singulièrement. La cause première de ce mal, c'est l'igno- rance primitive qui oblige à n'avoir d'autre critérium social pos- sible du juste et de l'injuste que la force. L'effet nécessaire de cette cause, c'est l'existence des nationalités. Et, tant que les na- tionalités existent, les maux dont se plaint l'auteur, non-seule- ment ne peuvent être anéantis, mais encore c'est seulement sur eux-mêmes que l'existence de l'humanité peut alors se baser.

Anéantissez le paupérisme moral, et, par cela seul, l'humanité sera sauvée.

VII

« Dieu lui-même a besoin d'avoir raison. »
BOSSUET et BONALD.

« O raison, raison! n'es-tu pas le Dieu que je « cherche? »
FÉNELON.

« Donc l'éternelle raison est seule souveraine « réelle; et l'anthropomorphisme n'en est que la « personnification. »
COLINS, *Mss.*

Vous rappelez-vous Démosthènes lançant contre Philippe les foudres de son éloquence, et ramenant à l'attention les futiles Athéniens par une futilité? Je ne suis ni Démosthènes, ni éloquent. Mais ce dont j'ai à vous entretenir, en paraphrasant M. de Lamennais, est plus important que ce dont traitait Démosthènes. Il ne s'agissait alors que de l'existence des Athéniens; maintenant c'est de l'existence de l'humanité. Aussi ne ferai-je point usage de futilité.

Le passage suivant est censé écrit par Dahman (qui bénit le peuple) à As (qui donne la science et la lumière). Nous joindrons à ce passage quelques courtes notes.

« Lorsque, dit Dahman, cette constitution primitive et fonda- « mentale, qui constitue le dogme religieux (1), cessant de satis- « faire l'esprit à cause de ce qu'elle a d'incomplet (2), lui répu- « gnant par ce qu'elle a de faux (3), perd son autorité, tout ce

(1) Cette constitution n'est autre que l'acceptation de l'anthropomorphisme, de l'anthropomorphisme nécessaire alors pour combattre le matérialisme, de l'anthropomorphisme nécessairement dogme et s'appuyant nécessairement sur une force capable d'en empêcher l'examen, parce que, devant l'examen, il est essentiellement absurde.

(2) Cette constitution ne cesse pas de satisfaire l'esprit par ce qu'elle a d'incomplet, mais parce qu'elle est examinée et reconnue absurde.

(3) Il n'y a pas du bon et du mauvais dans la constitution de l'anthropomorphisme : tout y est bon, tant qu'il est possible d'en empêcher l'examen; tout y est mauvais, dès qu'il est impossible d'empêcher qu'elle soit examinée.

« qui s'y rattachait s'évanouit avec elle. La conscience ne sait « plus où se prendre. *Privé de base et de sanction, le* DEVOIR « *n'est désormais qu'un vain mot.* »

Voilà qui est incontestablement vrai. C'est à vous de voir, Athéniens du dix-neuvième siècle, si vous voulez établir la société sur un devoir qui n'est qu'un vain mot. Auprès de cette entreprise, celle de la tour de Babel n'aurait été qu'un jeu d'enfants.

Ici je passe quelques taches inhérentes à la philosophie panthéiste de l'auteur, et j'arrive où il reconnaît que la philosophie et la théologie doivent désormais s'unir dans le sein de la science réelle :

« A cette hauteur, dit-il, la SCIENCE, rigoureusement théologi- « que, devient la religion même. »

C'est vrai. Mais alors théologie signifie, ainsi que philosophie : connaissance de la réalité de l'éternelle justice; et non point croyance absurde dans sa personnification, tout ce qu'il est possible d'imaginer de plus anti-scientifique.

Athéniens ! écoutez.

« J'insiste sur ce point, » dit l'ange de lumière, qui bientôt va reconnaître que lui-même se trouve dans les plus profondes ténèbres, « j'insiste, dit-il, sur ce point, parce que c'est de là qu'en « un temps PEU ÉLOIGNÉ désormais sortira, je l'espère et le crois, « la solution de l'important problème qui préoccupe le genre hu- « main depuis son origine, le problème radical de l'union de l'u- « nivers avec son auteur. »

L'ange de lumière, qui lui-même ne fait que croire, ce qu'il y a de moins lumineux au monde, se trompe grossièrement. Le problème qu'il expose n'a jamais préoccupé le genre humain, parce que le genre humain, même au sein de l'ignorance, a toujours eu trop de bon sens pour chercher à l'absurde une solution rationnelle. Ce qui depuis l'origine préoccupe le genre humain, c'est la démonstration de la réalité de la sanction éternelle, et c'est pour suppléer à l'absence de cette démonstration que le genre humain a eu le bon sens d'inventer

morphisme; l'extrême

« Un être libre ! continue le génie qui ne mérite guère ce nom, « et, dans tous les ordres, nul esclave aussi profond, nulle ser- « vitude aussi honteuse, aussi dégradante que la sienne ! »

Il n'appartient qu'à un être libre de pouvoir être esclave ; et il est juste qu'un être coupable subisse un esclavage dégradant. Rien en effet n'est plus dégradant que l'ignorance ; qu'une ignorance toujours nécessairement méritée, sous peine de non-existence d'ordre moral.

« Un être moral ! continue le génie, et il amasse, et il entasse « incessamment autour de son bouge, turpitudes, vices, crimes, « tout ce qu'abhorrent les izeds, et s'étend avec volupté sur cette « litière de son goût, de son choix, et ne dort bien que là, non « moins étranger que nous aux devoirs fondés sur le stupide « amour d'autrui, le dévouement, le sacrifice. »

Rien n'est plus stupide en effet que des devoirs fondés sur l'amour d'autrui, sur le dévouement, sur le sacrifice. C'est au contraire l'amour d'autrui, le dévouement, le sacrifice, qui doivent être fondés sur le devoir pour n'être point stupides. Et s'ils n'ont pas d'autre connaissance du devoir, c'est qu'ils ont été criminels, et qu'ils expient leurs crimes au sein de l'ignorance. Quant à l'impossibilité de faire le bien au sein de l'ordre moral, c'est une des plus stupides inventions du manichéisme.

« Relégué, continue Astouiad, en soi, n'aimant que soi, s'ado- « rant lui-même dans sa convoitise, notre loi est sa loi, notre reli- « gion sa religion, nous avons le même Dieu et le même culte. »

Il aurait fallu ajouter : Et la même ignorance. Il n'y a pas de doute que l'ignorance c'est le diable, et Dieu la vérité. Il appartient à l'éternelle justice de soumettre le crime aux maux résultant de l'ignorance ; et la vertu au bonheur résultant de la connaissance de la vérité. Le tout avec puissance de pouvoir toujours mériter et démériter.

« A force de brouiller ses idées, » continue Astouiad, lequel n'est autre que l'ignorance vaniteuse personnifiée, « à force de « brouiller ses idées naturellement peu nettes, nous l'avons amené « à douter de toutes choses, et douter de tout c'est nier tout. »

C'est toujours vrai. Mais de quoi voudriez-vous ne point douter

quand vous ne savez rien? Ignorer c'est douter. Et savoir seulement qu'on ignore, c'est déjà savoir. Mais croire savoir, c'est vanité. Malheureusement notre société n'en est pas encore arrivée à être ignorante le sachant, elle n'est encore que vaniteuse. Elle n'a encore que la science du diable.

« Le scepticisme, continue Astouiad, a beau agiter ses flas-« ques ailes dans le vide pour se soutenir au-dessus de la néga-« tion, il faut qu'il y tombe. »

Astouiad se trompe, comme nécessairement il doit se tromper en sa qualité de génie de l'ignorance et de la vanité. Le scepticisme vrai, la seule sagesse possible en époque d'ignorance, ne nie jamais, et n'est, au contraire, que l'affirmation de ne pas savoir. Le faux scepticisme, au contraire, expression de la vanité, c'est la négation de la possibilité de savoir. Ce faux scepticisme est la base de l'enfer social actuel. Lui seul s'oppose à la recherche sociale de la vérité. Immolez cette hydre, et le monde sera sauvé.

« La foi est éteinte sur la terre, continue la vanité person-« nifiée. »

Hélas! non elle n'est pas éteinte. Le dernier chaînon de cette chaîne qui subordonne le monde à la force existe encore; et ce dernier chaînon, le plus dur à briser, c'est la croyance que l'homme ne peut atteindre à la découverte de la vérité. Tant que la foi a pu être base d'ordre, par la possibilité d'empêcher l'examen de l'idée qu'elle rendait commune au moyen d'une inquisition, la foi était l'arche sainte de l'ordre; et quiconque y touchait devait être mis à mort, comme victime nécessaire à l'existence de l'humanité. Mais depuis que la foi, de base d'ordre qu'elle était, est devenue base du maintien du désordre par l'obstacle qu'elle apporte à la découverte de la vérité, le plus grand criminel social qui puisse exister est un homme de foi; et principalement celui qui ose affirmer qu'il est impossible de découvrir la vérité. A cet homme, dix vies de prolétaires sur un globe d'ignorance, où le règne de la foi est devenu impossible, expieront à peine son crime.

« Les vieux dogmes, continue Astouiad, qu'aucun autre n'a

« remplacé, se décomposent au fond de la raison humaine, « comme des cadavres dans des tombeaux. »

C'est vrai; comme la vérité négative ou l'examen détruit tout mensonge positif. Mais du moment que la vérité négative ou l'examen a pris chez nous une vie immortelle, cessez de compter sur la résurrection ou la création d'un dogme quelconque considéré comme socialement accepté. Parce qu'un dogme est toujours : soit une erreur, soit un préjugé ; et qu'en présence de l'examen source de vérité négative, rien au monde ne peut être base d'ordre, si ce n'est la vérité positive rationnellement démontrée à tous et à chacun.

« Je me souviens, continue Astouiad, d'avoir vu jadis cette « créature burlesque à l'état qu'on appelle sauvage. Les Am- « schaspands un peu confus disaient : Elle en sortira. Elle com- « mence, à la vérité, assez pauvrement; mais le progrès est dans « sa nature. Laissez agir le temps, la brute d'aujourd'hui, gra- « duellement transformée, deviendra semblable aux izeds.

« S'ils se reconnaissent dans leur portrait, je les en félicite. »

Si les Amschaspands-izeds n'avaient pas été des imbéciles, croyant à l'absurde, à la création, au malheur immérité coexistant avec l'ordre moral, ils auraient dit : Cette race expie; elle progressera dans le mal : d'une part, tant que l'excès du mal la forcera de chercher la vérité; d'une autre, jusqu'à ce que son expiation soit achevée. Et il est dans l'ordre de justice éternelle que, pour elle, la fin de l'expiation et la naissance de la vérité soient simultanées.

« Ce n'est pas, continue le génie de l'ignorance, qui du reste « est meilleur observateur que les prétendus génies de la science, « ce n'est pas, dit-il, que *le progrès ne se soit accompli*. L'homme « s'est, en effet, déniaisé, civilisé, pour parler comme lui. Quit- « tant sa vie première, il a fondé des sociétés, institué des lois, « et nous ne saurions certes nous en plaindre. »

Ici, par exemple, le pauvre génie a perdu la mémoire, et il aura cru l'avoir retrouvée dans une école panthéiste. Il n'y a pas de vie humaine avant la vie sociale, les deux naissent simultané-

ment. Nous en montrerons les archives, et elles ne ressembleront point à celles inventées par Montesquieu.

« Nous ne saurions nous en plaindre, continue le génie pan-« théiste. Car ces lois, la plupart au moins, ce sont les dews qui « les ont dictées, et ces sociétés, c'est la nôtre qui leur a servi « de modèle. »

C'est très-vrai. Mais en époque d'ignorance qui diable pourrait dicter des lois, si ce n'est l'ignorance elle-même ?

« La brute, continue le dew, s'est faite Darwand, au lieu « d'ized, et, à cela près, les Amschaspands prévoyaient juste : « qu'ils prévoient jusqu'au bout et prophétisent aussi savam-« ment. »

Si les dews et les izeds n'avaient pas été également imbéciles, ils auraient dit : L'homme souffre, il a mérité de souffrir, laissez passer la justice éternelle. Quant à nous, tâchons de le soulager par tous nos moyens possibles. Le reste n'est pas de notre ressort.

« J'y compte bien, au reste, continue Astouiad, et que le *pro-« grès continuera*. L'humanité, comme ils le disent dans leur « jargon si drôle, est en marche et ne s'arrêtera pas. »

Remarquez, s'il vous plait, que l'auteur, partisan du progrès continu, ne peut s'empêcher de remarquer que ce prétendu progrès n'est autre que la marche du diable.

« Partout, continue Astouiad, l'humanité obéit à nos inspi-« rations; partout, sur la route qu'elle parcourt, elle marque ses « stations par des ruines ; partout prévaut notre pouvoir ; partout « le mal se développe en des proportions colossales, grandit « comme l'ombre d'Ariman lorsqu'il se dresse entre Ormuzd et « son œuvre. »

Et son œuvre est très-joli ! Il parait qu'Ariman n'en est pas de son œuvre; ou, s'il en est, qu'il existe par son bon plaisir. Mais j'oublie que nous sommes en plein manichéisme, et que le manichéisme est la conséquence nécessaire de l'anthropomorphisme. Alors prenons-en notre parti, et, puisque nous sommes en plein roman, marchons avec le roman ; ayons courage ! nous touchons à la péripétie.

« Une secrète force de destruction, continue l'avocat du dia-
« ble, mine en tous lieux les bases de ce qui est. Rien n'y échappe,
« rien n'y résiste. Les peuples, se sentant défaillir, s'attristent,
« s'inquiètent. Au sein de leur corruption, s'élève comme une
« vapeur empoisonnée qui les suffoque. Ils entendent dans les
« airs des voix sinistres, des bruits lugubres et menaçants. Au
« fond de l'avenir tintent des glas funèbres. Quelque chose se
« prépare qu'ils ignorent, et qui les trouble, et qui les jette dans
« d'immenses angoisses. ALIÉNÉS PAR LA PEUR, ils s'agitent d'un
« mouvement aveugle. Leurs regards cherchent à l'horizon un
« signe rassurant, et l'horizon en deuil ne lui montre qu'une
« bande noire qui s'épaissit de moment en moment, et la terre
« prend l'aspect d'une fosse. O triomphe! ô joie! Bientôt la race
« humaine viendra s'y engloutir, et elle se renfermera sur elle,
« et Ariman la scellera de son sceau, et le silence de la mort
« proclamera notre victoire finale.

(*Amschaspands et Darwands*, p. 391.)

Astouiad se trompe, comme l'ignorance se trompe nécessairement. Non, l'humanité, ou plutôt la vérité, ne périra point. Elle triomphera à l'heure marquée par l'éternelle justice. Mais si Astouiad se trompe, il prouve au moins que M. de Lamennais est un admirable écrivain. Quel dommage que la malheureuse théorie du progrès continu, jointe à un bizarre mélange d'anthropomorphisme, de panthéisme et de scepticisme négatif, l'aient empêché de marcher dans la voie de la vérité!

VIII

« De mendico malè meretur qui ei dat quod « edat aut quod bibat, nam et illud quod dat per- « didit et illi producit vitam ad miserrimam. »

« C'est rendre un mauvais service au mendiant « que de lui donner à boire ou à manger; on « perd ce qu'on lui donne, et, en prolongeant son « existence, on ne fait que prolonger et aggraver « ses malheurs. »

PLAUTE.

Si quelqu'un nous reproche de lui avoir remis sous les yeux quelques-uns des admirables tableaux d'*Amschaspands et Darmands*, et surtout d'en avoir profité pour exposer ce que se trouve la société actuelle, ainsi que les erreurs dans lesquelles les préjugés de l'illustre auteur de ces tableaux l'ont fait tomber; qu'il cesse de nous lire, il ne comprend pas le bonheur de trouver réunis l'agréable et l'utile. Il nous reste encore un de ces tableaux, et celui-ci, rien ne nous empêchera de le présenter.

C'est toujours Astouiad qui s'adresse à Eghetesch.

« Le pauvre, dit-il, est coupable de naître, coupable de vivre, « coupable surtout de transmettre sa misérable vie. Conséquem- « ment venir à son secours, ce serait encourager le crime. Gar- « dez-vous-en par-dessus tout, vous qui avez à cœur les intérêts de « l'humanité, l'ordre, la justice, la vertu. Étouffez en vous-mêmes « la sympathie funeste, la vicieuse commisération qui vous porte- « rait à vous rendre complice d'un délit que vous devez détester « et punir. Soyez sans pitié pour le père, la mère et les enfants « assez pervers, assez insensés pour réclamer ce qu'ils appellent « insolemment le droit de vivre.

« Ce langage t'étonne, Eghetesch, tu hésites à le croire pos- « sible. Eh bien! tu vas l'entendre de la bouche même des cory- « phées de l'école à laquelle s'attache ma gloire la plus brillante « et la plus solide. »

« Reconnaître aux pauvres un droit à l'aumône, c'est les auto-

riser à exiger l'aumône par la force, c'est anéantir le droit de propriété. » M. Duchatel.

Avant de passer à la seconde citation, analysons celle-ci.

Pour quiconque a étudié suffisamment l'économie politique, c'est-à-dire la société actuelle, il est incontestable que vouloir apaiser par l'aumône l'anarchie vers laquelle tend actuellement un paupérisme croissant nécessairement sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse, et cela en présence de l'incompressibilité de l'examen, est une utopie à nulle autre pareille. C'est, en effet, autoriser les pauvres à réclamer ce droit par la force. M. Duchâtel veut réprimer le paupérisme en le livrant à la mort par la misère. C'est, quant à l'ordre, une utopie comme celle de M. de Lamennais, qui veut le réprimer par l'aumône. Seulement celle de M. de Lamennais n'est point atroce. C'est le rêve d'un bon cœur, et il ne peut en être dit autant de la proposition de M. Duchâtel. Quant au droit de propriété, il est aussi inattaquable que le soleil; mais il n'en est pas de même pour l'organisation de la propriété. Cette organisation change comme les nécessités sociales. Si donc M. Duchâtel avait formulé sa proposition de la manière suivante, elle eût été sans reproche :

« Reconnaître aux pauvres un droit à l'aumône, c'est les au-
« toriser à exiger l'aumône par la force; c'est anéantir l'organi-
« sation actuelle de la propriété. Désormais, pour que l'ordre
« puisse exister, il faut que paupérisme, aumône et organisation
« actuelle de la propriété, soient anéantis. »

Passons à la seconde citation, la seule qu'Astouiad aurait citée, si lui-même n'avait été imbu des théories dérivant de l'ignorance.

« L'homme qui s'est marié sans avoir l'espérance de nourrir sa
« famille, doit être laissé à lui-même; son action est immorale.
« la misère en est la peine naturelle et juste, livrons donc cet
« homme coupable à la peine prononcée par la nature. » (P. 256.)

Quant à cette dernière proposition, elle est digne de Charenton, ou plutôt de bourgeois vaniteux et imprudents à l'excès : vaniteux, parce qu'ils s'imaginent que l'organisation actuelle de la propriété est la seule possible; imprudents, en ce qu'ils ne voient pas que marcher dans cette voie qu'ils s'entêtent à considérer

comme la seule possible, c'est se précipiter dans un abîme où ils se trouveront : non-seulement dépouillés de leurs propriétés ; mais peut-être aussi en danger de perdre soit la liberté, soit la vie. Voilà une des distinctions que l'auteur d'*Amschaspands et Darwands* aurait dû faire sentir.

Il y a bien encore dans le même ouvrage et sur le gouvernement constitutionnel une lettre qui pétille d'esprit et de vérité. Mais le gouvernement appartenant à la souveraineté du peuple, et l'auteur ayant déjà déclaré cette souveraineté de toutes les fictions la plus hardie, la plus vaste, la plus rare, la plus extraordinaire et la plus réjouissante, nous craignons, en la reproduisant ici, de faire double emploi. Nous la recommandons néanmoins à nos lecteurs.

A côté de M de Lamennais, homme religieux et théoricien, plaçons M. de Necker, homme religieux et grand praticien, puisqu'il a été plusieurs fois ministre, et, ce qui est rare, aimé du peuple et du roi. Il est impossible d'étudier la société actuelle sous un trop grand nombre de faces. A la fin de chaque citation, nous aurons soin d'indiquer la cause du mal dont chacun se plaindra, car il est impossible d'appliquer rationnellement un remède à un mal dont on ne connait point la cause.

« C'est en vain, dit Necker, que, dans les grandes places du « gouvernement, on s'occupe avec assiduité du bonheur général; « c'est en vain que, pénétré d'un juste respect pour l'importance « de ses devoirs, l'homme public veut prendre en main la cause « du peuple, et s'appliquer, sans relâche, à défendre le faible « contre les efforts du puissant ; il aperçoit bientôt les bornes de « ses moyens et *les limites mêmes de l'autorité souveraine*. La « commisération pour l'infortune est combattue par les lois de « propriété, la bienfaisance par la justice, la liberté par les abus. « Sans cesse on voit lutter ensemble le mérite et le crédit, l'hon- « neur et la fortune, l'amour de la patrie et l'intérêt personnel. »

(*De l'Importance des opinions religieuses*, p. 7.)

Si Necker n'avait pas été protestant, il aurait observé que son titre était une inconséquence. En effet, du moment qu'il y a des opinions religieuses, du moment qu'il est possible de considérer

une religion comme une opinion, la religion socialement a cessé d'exister. Mais ne nous arrêtons ici qu'à ce qu'il énonce sur la société actuelle. D'abord, nous y voyons les lois de la propriété en opposition avec l'infortune, la justice avec la bienfaisance, et l'amour du bien public avec l'amour des intérêts individuels, etc. Mais ce qu'il est important de constater, et ce qui prouve l'immense talent d'observation de l'auteur, c'est que l'autorité souveraine est elle-même impuissante pour remédier aux maux qui sont les conséquences nécessaires de cette société. Et, en effet, il serait aussi impossible à l'anthropomorphe lui-même de mettre notre société en harmonie avec l'existence de l'ordre, en présence de l'incompressibilité de l'examen, qu'il le lui serait de faire une montagne sans vallée.

« Il s'en faut bien, dit-il encore, que la société soit une œuvre « parfaite; il s'en faut bien qu'on doive considérer comme une « composition harmonieuse les différents rapports dont nous « sommes les témoins, et surtout ce contraste habituel de puis- « sance et de faiblesse, d'esclavage et d'autorité, de richesse et « d'infortune, de luxe et de misère; tant d'inégalités, tant de bi- « garrures, ne sauraient former un édifice bien imposant par la « justesse de ses proportions. »

C'est depuis l'origine sociale que la philosophie, protestantisme par essence, tant que l'ignorance humanitaire n'est point anéantie, fait de semblables déclamations. Encore une fois, c'est la cause de ce mal qu'il faut indiquer, si un pareil état de choses est réellement un mal; ou la cause de sa nécessité, si cet état de choses est réellement nécessaire.

L'exploitation des masses et tout ce qui en résulte est nécessaire pendant l'époque d'ignorance, pour que la base de l'ordre, la sanction religieuse, alors nécessairement hypothétique, ne puisse être examinée. Cette exploitation reste nécessaire tant qu'elle suffit pour empêcher cet examen. Une fois qu'elle devient incapable de remplir ce but, de base secondaire d'ordre qu'elle était, elle devient essentiellement anarchique. Quant à la cause de cette même exploitation, elle gît exclusivement dans l'aliénation du sol aux individus. Cependant l'entrée du sol à la pro-

priété collective, anéantissant l'exploitation des masses, peut seulement être base secondaire de l'ordre : lorsque la base première, la sanction religieuse, a cessé d'être hypothétique; lorsque l'ignorance sociale est complétement évanouie. Voilà qui est aussi clair que possible, et exempt de toute hypothèse.

Maintenant écoutez, propriétaires et prolétaires! C'est votre vie et votre mort qui vont être mises en question. Surtout n'oubliez pas que ce que va dire un ministre du plus haut mérite est absolument vrai, sauf une légère modification de deux mots que j'indiquerai :

« On ne saurait, dit Necker, éviter, dans les sociétés les mieux « ordonnées, que les uns ne jouissent, sans travail et sans peine, « de toutes les commodités de la vie, et que les autres, en beau- « coup plus grand nombre, ne soient forcés de chercher, à la « sueur de leur front, la subsistance la plus étroite, la récom- « pense la plus limitée. On ne saurait éviter que les uns ne trou- « vent, dans leurs maladies, tous les secours que l'empressement « et l'intelligence peuvent offrir, tandis que d'autres sont réduits « à partager, dans un asile public, les modiques secours que « l'humanité du prince assure à l'indigence. On ne saurait éviter « que les uns ne soient en état de prodiguer à leurs familles tous « les avantages d'une longue éducation, tandis que d'autres, im- « patients de s'affranchir d'une charge pénible, sont contraints « d'épier le premier développement des forces physiques, pour « appliquer leurs enfants à quelque travail lucratif. Enfin, on ne « saurait éviter que le spectacle de la magnificence ne contraste « sans cesse avec les haillons de la misère. TELS SONT LES EFFETS « INSÉPARABLES DES LOIS DE PROPRIÉTÉ. »

(*De l'importance des opinions religieuses*, p. 33, 34.)

Voici la modification que j'ai annoncée :

« TELS SONT LES EFFETS INSÉPARABLES DES LOIS ACTUELLES DE LA « PROPRIÉTÉ. »

Et la loi de propriété, dont les effets sont nécessairement ceux que Necker vient d'indiquer, c'est l'aliénation du sol aux individus.

Propriétaires et prolétaires! c'est à vous de voir si vous vou-

lez conserver une organisation de propriété dont les effets nécessaires sont incontestablement ceux que l'auteur vient de décrire, effets qui, en présence de l'incompressibilité de l'examen, sont nécessairement la source d'une inextinguible anarchie. Vous voilà prévenus, et M. Blanqui, de l'Institut, vous crie à tous : Remaniez vos lois réglant l'usage de la propriété. Maintenant, vous en ferez ce que vous voudrez.

Propriétaires et prolétaires ! écoutez encore :

« Quand, dit Necker, on donnerait aux distinctions héréditai-
« res de propriété l'origine la plus reculée, il n'en est pas moins
« vrai que les nouveaux venus sur la terre, frappés du partage
« inégal de son riche domaine, et n'apercevant nulle part des li-
« mites et des lignes de séparation, tracées par la nature, *au-*
« *raient quelque droit à dire* : Ces pactes, ces partages, ces di-
« versités de lots, qui procurent aux uns l'abondance et le repos,
« aux autres le travail et la pauvreté, toute cette législation enfin,
« n'est bonne qu'à un petit nombre d'hommes privilégiés; et
« nous n'y souscrirons qu'autant que la crainte d'un danger per-
« sonnel nous y contraindra. Qu'est-ce donc, ajouteraient-ils, que
« ces idées de juste et d'injuste, dont on nous entretient ? Qu'est-
« ce que ces dissertations sur la nécessité d'adopter un ordre
« quelconque de société et d'en observer les règles? Notre esprit
« ne se plie point à des principes qui, *généraux* sur la théorie,
« deviennent *particuliers* sur l'application. Nous trouvions des
« dédommagements et des compensations, quand les idées de
« vertu, de soumission, et de sacrifice, se liaient à une opinion
« religieuse. ». . . . . .

Arrêtons-nous un instant ici.

A une opinion religieuse, dit Necker. Croit-il que ce soit jamais à une opinion que le peuple soit resté soumis? Jamais ! C'est toujours à une certitude, admise comme telle par la foi. Du moment que la religion est devenue, socialement, une opinion, la religion, socialement, s'est trouvée anéantie. Ce n'est donc plus d'opinion qu'il faut parler désormais, ni de foi également, mais de certitude scientifique. Croyez-vous que jamais la science religieuse viendra démontrer que la justice est nécessairement injuste, que celui qui

ne fait rien doit tout avoir, et celui qui fait tout, rien? Ce serait dire que la science n'est point la science, et que la folie n'est point la folie.

Maintenant laissons continuer Necker.

« Nous trouvions, fait-il dire aux prolétaires, des dédommage-« ments et des compensations, quand les idées de vertu, de sou-« mission et de sacrifice, se liaient à une opinion religieuse; « quand nous croyions compter de nos actions avec un Etre su-« prême, dont nous adorions les lois et la volonté, dont nous « avions tout reçu. »

Tout reçu est très-joli ! Pardon de la parenthèse.

« Dont nous avions tout reçu, et dont l'approbation se présen-« tait à nos yeux comme un motif d'émulation et un objet de ré-« compense . mais, si les bornes rapprochées de la vie fixent l'é-« troite enceinte où tous nos intérêts doivent se renfermer, où « toutes nos spéculations et nos espérances doivent s'arrêter, « quel respect devons-nous à ceux que la nature a formés nos « égaux? à ces hommes sortis d'une terre insensible pour y ren-« trer avec nous, et s'y perdre à jamais dans la même poussière? « *Ils n'ont imaginé les lois et la justice que pour être des usur-« pateurs plus tranquilles*. Qu'ils descendent de leur haute for-« tune, qu'ils se mettent à notre niveau, ou nous présentent un « partage moins inégal, et nous pourrons concevoir que l'obser-« vation des lois de propriété nous est importante; jusque-là, « nous aurons de JUSTES MOTIFS pour être les ENNEMIS d'un ordre « civil dont nous nous trouvons si mal; et nous ne comprendrons « point comment, au milieu de tant de biens qui nous font envie, « c'est au nom de notre propre intérêt que nous devons y renon-« cer. » (*De l'Importance des opinions religieuses*, p. 40 à 42.)

Ceci a été imprimé en 1788. Croyez-vous que ce ne soit pas encore vrai en 1851 ?

« Je place ici, dit encore Necker, une observation importante : « c'est que plus l'étendue des impôts entretient le peuple dans l'a-« battement et dans la misère, plus il est indispensable de lui « donner une éducation religieuse. »

Oui, essayez donc actuellement de donner au peuple une éduca-

tion religieuse avant que l'instruction ne puisse démontrer, incontestablement démontrer ce que vous aurez inculqué par l'éducation, et vous verrez ce qu'il en restera.

« Car c'est, continue l'auteur, dans l'irritation du malheur « qu'on a surtout besoin d'une *chaîne puissante* et d'une consola- « tion journalière. »

Le mot *chaîne*, pour un être que l'on veut déclarer libre, est encore très-joli ! Maintenant écoutez :

« Les abus successifs de la force et de l'autorité, continue « Necker, en bouleversant tous les rapports qui existaient originai- « rement entre les hommes, ont élevé au milieu d'eux un édifice « tellement artificiel, et où il règne tant de disproportion, que l'i- « dée de Dieu y est devenue plus nécessaire que jamais, pour « servir de nivellement à cet assemblage confus de disparités de « tout genre. » (*De l'Importance des opinions religieuses*, p. 58.)

Oui, essayez de faire intervenir Dieu pour protéger les abus de la force et de l'autorité, pour justifier l'infortune, et vous aurez trouvé un excellent moyen pour faire exécrer la religion.

IX

« L'amour de soi-même est le plus puissant, et, « selon moi, le SEUL motif qui fait agir les hommes.

. . . . . .

« La justice et les scrupules ne font ici-bas que « des dupes. Otez LA JUSTICE ÉTERNELLE et la pro- « longation de mon être après cette vie, je ne « vois plus dans la vertu qu'une FOLIE à qui l'on « donne un beau nom. »

J.-J. ROUSSEAU. — 4 mai 1764.

Nous venons d'entendre, sur la société actuelle, un ancien ministre de l'ancienne monarchie. Écoutons maintenant un ancien préfet, ancien représentant, ancien conseiller d'État de la monarchie constitutionnelle, le baron Bouvier-Dumolart. Nous aurons toujours le soin d'indiquer la cause de ce dont on se plaindra relativement à la société.

« Tous les liens de la sociabilité, dit M. Dumolart, sont rom-
« pus. l'esprit de parti et l'ambition allument des haines si fu-
« rieuses, que, pour s'établir sur les ruines d'autrui, bien des gens
« ne se font pas de scrupule de travailler à perdre leurs propres
« amis, dès que ceux-ci ont obtenu quelques marques de confiance
« du pouvoir ou de leurs concitoyens, et ils croient couvrir leur
« envieuse jalousie par le spécieux prétexte du bien public. »
(*Des Causes du malaise qui se fait sentir dans la société*, p. 2.)

Voyons! pas d'hypocrisie. Quand l'intérêt public, ou le bien public n'est point identique avec le bien particulier, pourquoi ne préférerait-on point son propre bien au bien des autres? Or, pendant toute l'époque d'ignorance, le bien public est en opposition directe avec le bien de chaque particulier, il n'y a alors qu'une sanction religieuse, illusoire ou réelle, qui puisse porter les individus à sacrifier leur bien-être particulier au bien public. Maintenant les intérêts du public et des particuliers, non-seulement restent en opposition: mais, en outre, toute croyance en une sanction religieuse quelconque est détruite et une prétendue science affirme que toute sanction religieuse est une fiction sociale propre à porter les sots à se laisser duper par les savants. Il en résulte que quiconque, maintenant, n'est pas, en paroles, le plus honnête des hommes, et, en action, le plus adroit des fripons, est tout uniment un sot.

Quand la raison domine, quand l'ignorance est évanouie, l'intérêt public et les intérêts individuels sont absolument identiques. De plus chacun sait que se dévouer à la justice, se sacrifier pour la vertu, est encore agir dans son propre intérêt, parce que chacun sait alors que la sanction religieuse est une réalité et non point une illusion.

« Aujourd'hui, continue l'ancien conseiller d'État, qu'est-ce
« que la vertu? qu'est-ce que la gloire? qu'est-ce que la renom-
« mée? »

Je vais vous le dire :

La vertu réelle est ce qu'il y a de plus sot; la vertu hypocrite, ce qu'il y a de mieux en raison du nombre de dupes qu'elle peut faire. La gloire est d'avoir ce qui glorifie, de l'or; et la renom-

mée est le résultat de la gloire. Le tout par les raisons que je viens de donner.

« Quel est l'homme public, continue l'auteur, qui n'ait pas au « moins trois réputations différentes, suivant la faction ou la co- « terie qui le prône ou le diffame. »

Et qu'est-ce que cela lui fait, s'il est assez adroit pour toujours appartenir à la faction la plus forte?

« On met tout en question, dit encore notre prédicateur, et les « solutions se rapportent toujours au positif brut de la vie, aux « jouissances matérielles. »

Et à quoi, diable, voulez-vous donc que quoi que ce soit puisse se rapporter, si votre science dit qu'il n'y a pas autre chose? Vous voulez donc que les hommes agissent comme des imbéciles? Si vous voulez qu'ils changent de conduite, prouvez-leur qu'ils auraient raison de changer. Sinon, ils croiront que vous voulez les rendre honnêtes, afin de pouvoir mieux les plumer. Auraient-ils tort? Je sais que ce raisonnement embarrasse fort les fripons, et même déconcerte les sots. Mais est-il bon ou est-il mauvais?

« Les sentiments généreux, continue le moraliste, ces nobles « élans du cœur qui font les grands hommes, ne se retrouvent « plus que dans les discours de nos orateurs de tribune, qui vont, « le même soir, en mendier le salaire dans les salons ministériels. « La société est pervertie au point que l'homme de bien semble « être une variété de l'espèce humaine. Tant d'exemples de per- « fidie et de parjure ont corrompu la morale publique, que le dé- « vouement le plus sincère, la vertu la plus solide, la religion du « serment, ont perdu tout crédit. De nos jours, *Curtius* serait un « niais, *Socrate* un radoteur, et le conseiller *Molé* une dupe. » (*Des Causes du malaise qui se fait sentir dans la société*, p. 3.)

Sans aucune espèce de doute, et avec juste raison : aux yeux de quiconque n'est pas un sot, aux yeux de quiconque est un savant : selon la prétendue science actuelle!

Mais, direz-vous, cette science est une fausse science. C'est très-bien. Mais alors prouvez-le, sinon : vous ne faites que de mauvaises amplifications, dignes du mépris intérieur des préten-

des savants, et que cependant ils approuvent hautement afin de pouvoir en profiter vis-à-vis des sots.

« Dans la confusion d'idées qui doit résulter, continue l'au-« teur, de ces conflits perpétuels, où la fidélité est punie comme « un crime et la trahison récompensée comme un devoir, les « peuples ne savent plus à quoi attacher leur respect et leur « obéissance, ou plutôt ils ne respectent plus rien, et ils résis-« tent à toute discipline. » (P. 139.)

Voulez-vous que cela ne soit pas? Prouvez que la fidélité n'est point l'attribut des sots, et la trahison l'attribut des sages. Sinon : les sages se moqueront de vous, et les sots ne feront pas attention à ce que vous direz. De plus : les uns et les autres auront raison.

« Partout, dit encore l'infatigable orateur, les populations ten-« dent évidemment à passer du système de priviléges à une ré-« forme générale et entière. Riches et pauvres, propriétaires et « salariés, gouverneurs et gouvernés, tous éprouvent les angois-« ses de cette situation intermédiaire. » (P. 221.)

Tout cela est parler pour ne rien dire. Que faut-il faire? Voilà ce à quoi il faut répondre. Vous l'aviez promis, et vous n'avez pas tenu parole. Car, pour tenir parole, il faut prouver, clairement, incontestablement, ce que l'on avance. Jusqu'à présent, en fait de socialisme, il n'a été dit que des sottises.

— Moins ce que vous avez dit? allez-vous me crier.

Vous avez raison. Moins ce que j'ai dit : est-ce vrai, oui ou non? Voilà ce à quoi il faut répondre.

« Pour peu que cela dure, dit encore l'ancien administrateur, « l'ancien conseiller et l'ancien représentant, nous aurons bientôt « plus de lois et plus de gouvernants que de gouvernés. Cette lèpre « des places, ce cancer rongeur, a gangrené tous les cœurs. Dès « qu'un homme sorti des rangs de l'opposition obtient l'em-« ploi le plus médiocre, il se tourne vers le pouvoir, il adore « ses illusions, devient son apôtre, son séide ; il s'attaque sur-« tout à ceux dont il partageait les opinions, les opprime autant « qu'il est en lui, et renverse d'un coup de pied l'échelle sur la-« quelle il s'est élevé. » (P. 295.)

C'est inévitable. En époque d'anarchie, toute opposition qui ne se résume pas dans *ôte-toi de là que je m'y mette* est celle d'un imbécile : par l'excellente raison qu'il n'y a de possible à cette époque que des imbéciles et des fripons.

Passons maintenant à un homme qui a eu toute la puissance d'un dictateur, et qui a eu le bon esprit de reconnaître : qu'en époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen, le siége d'une dictature ne peut être que l'escabeau d'un imbécile.

« Ces misérables querelles auxquelles nous assistons, dit « M. de Potter, entre une opposition bavarde et un pouvoir pa- « perassier, aussi vides l'un que l'autre de sens social et de sym- « pathies populaires, sont loin, bien loin de la lutte de géants, « où, il y a un demi-siècle, le fanatisme de la liberté s'était pris « corps à corps avec l'héroïsme du dévouement. On se tuait alors « et on s'estimait. On se marchande aujourd'hui et on se trompe; « on se corrompt et on s'use mutuellement ; on se méprise et on « sait pourquoi. Alors des passions terribles étaient en feu ; c'é- « tait une effroyable épreuve, mais qui retrempait le courage et « soutenait l'espoir ; aujourd'hui c'est de la cupidité et de la bas- « sesse; c'est une prostitution qui avilit, un affaissement qui « énerve, un découragement qui désespère. »

(*Études sociales*, n° 4, p. 39.)

C'est vrai, et, de plus, actuellement inévitable; mais seul[illegible] pour la classe dominant par le capital. Et cela parce qu[illegible] natisme de la liberté, qui est aussi un héroïsme, et l'hé[illegible] dévouement, qui, en époque d'ignorance [illegible] social [illegible] qu'un fanatisme, sont, dans cette class[illegible] présence de l'examen et du scepticis[illegible] tuellement nécessaire. Mais, que [illegible] autre cause qui bientôt va sur[illegible] prolétaires. Là, le fanatisme [illegible] sont encore possibles, et v[illegible] géants sur les débris et pe[illegible] anéantie. C'est cette dern[illegible] qui ne veut pas être sau[illegible] éternelle ait son cours.

ter dementat. Soit. Mais alors, que les vainqueurs soient moins entêtés que ceux qu'ils auront vaincus, qu'ils se dépêchent d'anéantir toutes les opinions par la recherche, la découverte et l'acceptation sociale de la vérité rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun; sinon leur sort sera plus malheureux encore que celui de ceux qu'ils auront anéantis : car les maux résultant de l'anarchie ne peuvent que s'aggraver avec le temps. Surtout que l'on se méfie dans l'avenir, puisque le délire empêche de le faire actuellement, que l'on se méfie dans l'avenir, de toutes ces manies de réformes, cancers de la société actuelle.

« Le rapiécetage légal, dit encore M. de Potter, ne favorise « que l'exploitation d'une tourbe d'intrigants sans foi et d'égoïstes « sans cœur, valets-nés de tous les despotismes quand ils ne do- « minent pas eux-mêmes. Il sert merveilleusement à aveugler et « à endormir le commun des dupes, qui ne jugent que sur les « mots et sur les apparences et se laissent mener par des phra- « ses et des trembleurs qui ne cessent de demander aux lois, « tantôt de l'anarchie par peur du despotisme, tantôt du despo- « tisme par peur de l'anarchie. » (*Idem, idem.*)

« C'est par le doute, le fractionnement à l'infini qui en est la « suite, l'anarchie en un mot, que la société actuelle doit périr « dans sa forme, dit encore M. de Potter. »

(*Qui nous gouvernera?* p. 31.)

Ici il y a une erreur d'expression qu'il est important de relever. Ce n'est point par le doute que la société actuelle périra, c'est, au contraire, par le doute, qui n'est autre que l'aveu de sa propre ignorance, que naîtra la vérité, base de la société future. Ce qui tuera la société actuelle, c'est l'affirmation d'erreurs ou même de vérités non démontrées, affirmations qui, loin d'être des doutes, ne sont, collectivement, que des négations de toute vérité.

« Jusqu'à cette catastrophe, continue M. de Potter, il y aura « inévitablement, au lieu de ce qu'on appelait jadis société et « gouvernement, trois parties intégrantes et distinctes de notre « chaotique agglomération humaine : celle des exploiteurs en « pied, celle des opposants qui les envient en attendant qu'il « les remplacent, enfin celle des exploités. Ceux ci demandent

« qu'on les gouverne pour le bien général, ce qui ne se peut plus : « les autres veulent gouverner, ce qui ne se peut plus qu'à tour « de rôle, c'est-à-dire pour le temps strictement nécessaire à une « opération d'intérêt privé. Est-il étonnant que le *public* ne prenne « d'autre part à cette honteuse course aux portefeuilles que celle « de siffler vainqueurs et vaincus ? » (*Qui nous gouvernera ?*)

Ce que l'auteur appelle public siffleur fait nécessairement partie des exploiteurs et des exploités. Les exploités alors sont de grands sots, et ils méritent d'être exploités davantage ; les exploitants sont alors plus sots encore. Car les exploités n'ont à perdre que la vie, et les autres, en sifflant, soufflent sur l'incendie qui doit les dévorer eux et leurs propriétés. Il est vrai que ceux-ci sont une espèce d'égoïstes, la plus atroce qui existe ; ils disent : le mal durera autant que nous; quant à nos enfants, qu'ils se tirent d'affaires comme ils pourront, nous nous en moquons comme de notre dernier crachat. Cette espèce de siffleurs, le législateur grec les avait très-rationnellement condamnés à mort. Cette loi était très-utile et pour eux-mêmes et pour les autres.

« De misérables palliatifs, dit M. Édelstand-Duméril, ne sau- « veront point la société menacée d'une jacquerie industrielle. »

(*Philosophie du budget*, t. Ier, p. 117.)

C'est vrai. Mais, pour trouver le remède radical, il faudrait indiquer la cause réelle de la maladie, et ne point donner comme telles des causes secondaires, qui ne sont elles-mêmes que des effets. Et c'est malheureusement ce qui a été fait jusqu'à présent, et ce qui se fait encore.

« On dit, s'écrie J.-B. Say, que ce n'est qu'à force de faux pas « que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'a- « près tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous « ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jam- « bes ? (*Lettre à Dupont de Nemours.*)

J.-B. Say a bien de la bonté de dire depuis quatorze ou quinze siècles, il aurait pu dire depuis l'origine sociale. Nous allons répondre à son : *Comment se fait-il ?*

C'est que, pendant toute l'époque d'ignorance ou de paupérisme moral, l'humanité ne peut marcher qu'en aveugle : soit sur l'é-

chafaudage glissant que la foi, seule alors, sait jeter sur l'abîme; soit parmi les décombres résultant de la destruction de ce qui avait été élevé sur cet échafaud, lorsque l'ébranlement causé par l'incompressibilité de l'examen vient le faire crouler sans espoir raisonnable de jamais y réédifier socialement. C'est seulement les yeux ouverts et sur le terrain de la vérité, rendu plan et non glissant par le raisonnement démontré incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, que l'humanité peut marcher d'un pied ferme vers son but, le bien-être universel.

X

« L'esprit de tout homme naturellement indé-
« pendant de toute autorité humaine n'obéit ja-
« mais qu'à lui-même, lors même qu'il reçoit sa
« direction d'un autre; que ce soit Bacon ou Des-
« cartes, Leibnitz ou Locke qui vienne me pro-
« poser ses opinions, je n'en reçois jamais que ce
« que je comprends ou ce que je crois compren-
« dre. Je ne puis même adhérer à ses pensées
« qu'autant que je les retrouve dans mon esprit,
« ou plutôt qu'elles sont miennes; comme je ne
« puis obéir à un autre homme, ou même à tout
« qu'autant qu'il me fait vouloir moi-même. »

BONALD.

« Ordre, ensemble, harmonie, unité sont, des
« expressions de même valeur : un ordre, un en-
« semble, une harmonie, une unité.

« Socialement, il n'y a d'unité que par la foi
« ou que par la science.

« Quand l'unité par la foi devient impossible,
« il faut que l'unité par la science puisse exister,
« ou que la société périsse. »

COLINS, *Mss.*

Quand nous parlons de la société actuelle, ce n'est pas seulement de celle du dix-neuvième siècle, mais de celle qui existe depuis l'origine sociale jusqu'à l'établissement du règne de la vérité. Pendant toute cette époque, la société est toujours la même quant à la nécessité de l'exploitation des faibles par les forts; seulement, à mesure que l'intelligence se développe, le nombre des maîtres

augmente, le nombre des esclaves diminue, et ceux-ci sont proportionnellement d'autant plus malheureux. Au commencement cent esclaves pouvaient facilement subvenir aux caprices d'un maître. Plus tard, ce même nombre dut subvenir aux caprices de dix; et, ce qui est pire, quand ils ont dix maîtres, leur intelligence est développée au point de leur faire connaître le poids de leurs fers, tandis que, lorsqu'ils n'en avaient qu'un, ils savaient à peine qu'eux-mêmes étaient esclaves. Si c'est là un progrès, c'est évidemment un progrès vers le mal.

Pour prouver ce que nous venons d'avancer, nous allons rétrograder jusqu'à Sénèque. Nous avons tort de le nommer maintenant, car vous pourriez croire que ce passage que nous allons citer vient d'être écrit: soit par un membre de l'Académie des sciences morales et politiques; soit par un représentant du peuple à l'Assemblée législative.

« Après avoir abusé des femmes d'autrui, publiquement et « sans mystère, on abandonne la sienne aux autres. Un mari « passe pour rustique, pour incivil et de mauvais ton, il devient « l'horreur de toutes les femmes, s'il empêche la sienne de se « montrer en public, étendue dans une litière découverte, qui, « de tous côtés, l'expose aux regards. S'il n'entretient pas une « maîtresse avec éclat, s'il ne paye pas une grosse pension à la « femme d'un autre, nos dames le font passer pour un crapuleux, « pour un infâme libertin qui s'amuse aux servantes. Mais l'espèce « de fiançailles la plus décente est l'adultère. Devenu célibataire « par un veuvage de convention, on n'a plus que la femme qu'on « a enlevée à un autre. On dissipe le bien d'autrui, on répare ses « pertes par de nouvelles rapines : plus de honte, plus de frein. « La pauvreté est un objet de mépris dans les autres et le plus « grand des malheurs pour soi-même : la paix est troublée par « l'injustice, le faible est écrasé par la violence et la crainte. Que « les provinces soient pillées, que la justice vénale soit mise à « l'enchère ; n'en soyons pas surpris, le droit des gens permet de « vendre ce qu'on a payé.

« Mais la chaleur, excitée par une matière propre à exciter, « nous emporte trop loin; finissons, et n'imputons point tant

« d'horreurs uniquement à notre siècle. On s'est plaint autrefois, « on se plaint aujourd'hui, on se plaindra de même après nous, « du renversement des mœurs, du triomphe de la méchanceté, « de la dépravation du genre humain, de l'extinction totale des « vertus. Le vice reste et restera toujours au même point, à quel- « ques déplacements près au delà ou en deçà : il en est de lui « comme des flots de l'Océan, que le flux pousse au delà des riva- « ges, et que le reflux fait rentrer dans leur lit. Tantôt l'adul- « tère sera le vice dominant et la débauche n'aura plus de frein ; « tantôt la recherche de la parure et le soin de la beauté décéle- « ront la difformité des âmes ; tantôt l'abus de la liberté déchai- « nera la licence et l'audace; tantôt les particuliers et les nations « en corps marcheront sous les drapeaux de la cruauté, et la fureur « des guerres civiles outragera les temples et la religion; l'ivro- « gnerie même sera quelque jour en honneur, et la première vertu « sera de boire outre mesure. Les vices ne sont point fixes : tou- « jours en mouvement, toujours en discorde, ils se heurtent, ils « se pressent, ils se chassent, et nous pouvons espérer du genre « humain qu'il est méchant, qu'il l'a été, et (je le dis à regret), « QU'IL LE SERA TOUJOURS. Il y aura toujours des homicides, des ty- « rans, des voleurs, des adultères, des ravisseurs, des sacriléges, « , des traîtres. » (*Traité des bienfaits.*)

Certes, M. Thiers, actuellement, ne parlerait pas d'une autre manière; son *il n'y a rien à faire* reproduit fidèlement Sénèque. Il y a cependant une différence, et nous allons l'exposer.

Sénèque avait raison, il n'y avait rien à faire quant à la diminution des crimes et des vices. La seule chose essentielle alors était de conserver les mêmes criminels et les mêmes vicieux. Tant que l'examen reste compressible, il n'y a de possible : que la foi pour les faibles ; et que l'hypocrisie pour les forts. Mais, quand l'examen cesse d'être compressible, quand la foi cesse chez les faibles, que l'hypocrisie, les vices et les crimes se vulgarisent, il faut alors : ou que la société périsse, ou que l'hypocrisie disparaisse. Et elle peut seulement disparaître lorsqu'il sera scientifiquement démontré : qu'être homicide, tyran, voleur, adultère, sa-

crilége ou traître, c'est agir contre son propre intérêt, c'est-à-dire être fou.

« Jetons les yeux sur la société, dit M. Charles le Mesle : qu'y « voyons-nous? De prétendus philosophes désabusés de tout, « hors de leur mérite, qui, sentant le peu qu'ils valent, devinent « le peu qu'ils inspirent. La vanité les étouffe : ils cherchent « des admirateurs et se plaignent de ne pas trouver d'amis.

« Le désabusement est la maladie dominante du siècle : la « gloire, l'amour, l'amitié, ces nobles *chimères* des âmes fortes, « ne peuvent émouvoir des âmes énervées; nous ne sommes « même pas susceptibles de l'enthousiasme de la raison. »

(*Tablettes d'un sceptique*, p. 16.)

Passons sur ce qu'il y a de misanthropique et de faux dans ce passage, pour ne nous occuper que de ce qui s'y trouve de vrai, et surtout du pourquoi.

Il n'y a socialement de *prétendus philosophes* que lorsqu'il n'y a pas encore de philosophes *réels*; quand la vérité est socialement démontrée, chacun est philosophe réel; les prétendus philosophes sont alors des malheureux mal organisés, incapables de comprendre la vérité, et dont la société a d'autant plus de soin qu'ils sont plus à plaindre.

Le désabusement est la maladie du siècle, parce qu'en époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen, le raisonnement ne peut servir qu'à désabuser de tout. Quant à l'incapacité d'être actuellement enthousiasmé par la raison, rien n'est plus facile à comprendre. Vous ne pouvez être *socialement* enthousiasmé par un être qui n'a pas encore d'existence *sociale*. De même que, tant qu'il y a de prétendus philosophes, la philosophie réelle n'existe pas encore socialement; de même, tant qu'il existe des opinions, la raison n'existe pas encore socialement, et ne peut *raisonnablement* enthousiasmer qui que ce soit.

Personne, plus que M. de Lamennais, ne s'est occupé de la société actuelle : soit pour la considérer au point de vue de la révélation ; soit pour la considérer au point de vue de la philosophie. Nous avons déjà cité longuement les appréciations de M. de Lamennais au point de vue de la philosophie. Citons maintenant

ce qu'il a écrit au point de vue de la foi. L'ouvrage que nous allons examiner est intitulé : *Nouveaux Mélanges*, et a été imprimé en 1826.

« Notre siècle, dit M. de Lamennais, a ceci de particulier, « que son histoire est essentiellement liée, dans tous ses détails, « à celle des doctrines qui remuent les esprits, et ne saurait en « être séparée. (Préface, 1.)

C'est vrai. Mais ceci n'est point un état particulier à un siècle, c'est l'état général : partout où il n'y a plus d'inquisition; partout où l'éducation ne domine point, ou ne domine plus l'instruction; et cela : tant que l'ignorance n'est point socialement anéantie.

« Jamais, continue l'auteur, on ne comprendra rien aux évé« nements en apparence les plus simples de l'époque, si l'on ne « remonte aux causes morales dont ils ne sont que les effets, et « l'erreur de l'opinion explique seule le désordre de la politique. »
(*Idem.*)

C'est parfaitement vrai. Mais il ne s'agit pas de croire que l'on a remonté aux causes morales, il faut démontrer qu'on y est remonté réellement. M. de Lamennais, par exemple, est resté en route. Il dit que la cause est l'état de doute. C'est là une erreur. L'état de doute n'est que l'effet nécessaire, inévitable : d'une part, de l'ignorance sociale; d'une autre, de l'impossibilité de comprimer l'examen : la première est la preuve que la science n'existe pas encore; la seconde que la foi n'existe plus. Quant à dire que l'erreur de l'opinion explique seule le désordre de la politique, c'est encore incontestablement vrai. Mais c'est dire que la politique est nécessairement en désordre tant qu'il y a des opinions. Car une opinion, fût-elle la vérité, peut toujours être considérée comme une erreur tant qu'elle n'est pas démontrée; et, quand elle est démontrée, elle cesse d'être opinion.

« Lorsque, dit M. de Lamennais, *tout* est devenu pour les « hommes un objet de doute, comment les gouvernements au« raient-ils une marche certaine et des principes arrêtés ? » (*Idem.*)

Toujours admirablement vrai. Mais comment avoir une marche certaine et des principes arrêtés : lorsque, d'une part, toute vérité hypothétique est rejetée en doute par l'incompressibilité de

l'examen; et que, d'une autre part, la philosophie ou le raisonnement n'a point encore démontré la vérité d'une manière rationnellement incontestable?

« Eux aussi, continue M. de Lamennais, ont perdu la foi, et « ne savent plus à quoi se prendre. »

Toujours vrai. Mais cette perte de foi ne dépend pas d'eux. Pascal a beau dire : Allez à la messe, vous vous *abêtirez* et vous croirez. Cela est faux. En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, la société n'est plus maîtresse de croire. Il lui est alors imposé de ne pas croire. La nécessité sociale lui impose de savoir ou de périr.

« Ils *suivent le siècle*, continue l'auteur, comme ils le disent, « sans même se demander où le siècle les conduira. »

C'est qu'ils sont de grands sots. Car rien alors n'est plus facile que de se répondre : Le siècle nous conduit nécessairement à l'anarchie; et il est de toute impossibilité de sortir de cette anarchie, si ce n'est par la connaissance de la vérité rendue incontestable par le raisonnement, par la philosophie.

« Le pouvoir ne guide plus, continue le profond publiciste, il « est emporté. »

C'est toujours vrai. Mais il fallait dire par qui il est emporté, et pourquoi il ne guide plus. Le pouvoir est emporté par la nécessité d'avoir socialement une idée commune, socialement tenue pour vérité; et il ne peut plus guider parce que, en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, l'idée socialement commune et socialement tenue pour vérité qui doit lui servir de but, ne peut plus exister par la foi et ne peut encore exister par la science. Pour tout dire en peu de mots : l'incompressibilité de l'examen a précipité la société dans le paupérisme moral le plus abject, paupérisme dont il est absolument impossible de sortir, si ce n'est par la découverte de la vérité.

« Je ne sais, continue M. de Lamennais, quelle souffrance « intérieure excite dans les peuples le désir vague d'un autre état. « Ils sentent que ce qui est n'est que de passage, que la stabilité, « le repos, n'est pas là. Où est-il? ils l'ignorent, car, *en cessant de « croire, ils ont cessé de comprendre...* »

Comment! en cessant de croire, on cesse de comprendre? Mais c'est le contraire qui est la vérité. Croire, c'est admettre sans comprendre. Cesser de croire, en outre, c'est comprendre que l'on avait eu tort de croire. Nous avons, à cet égard, cité l'autorité de saint Augustin, qui, en fait de croyance, est de première valeur.

« Et il n'y a maintenant, dit-il, rien de certain pour eux. »

C'est vrai. Mais pourquoi? Parce qu'ils sont ignorants.

« On agite des questions sans nombre, ajoute le fervent catho-« lique. Qu'on y regarde de près, on verra qu'elles se réduisent à « celle du gouverneur romain : *Qu'est-ce que la vérité* (1)? La « réponse est la même qu'alors, mais on la trouve bien vieille, « on en veut une autre. »

Comment! *on en veut une autre!* M. de Lamennais se moque-t-il de nous? A cette demande de Pilate, le Christ n'a pas répondu. La réponse n'est donc pas vieille, puisqu'elle n'a jamais existé, et ce n'est pas une autre réponse que l'on veut, mais une réponse, et une réponse qui ne puisse être rationnellement contestée.

« Et la philosophie, ajoute M. de Lamennais, pleine d'un or-« gueil que rien ne déconcerte et d'espérances que le succès n'a « pas jusqu'ici encouragées, la cherche au hasard dans mille rou-« tes diverses. »

Il est vrai que, jusqu'ici, la philosophie ou le raisonnement aurait bien tort d'avoir de l'orgueil. Mais la question n'est pas là. La question est de connaître socialement la vérité, ou d'avoir socialement une erreur tenue pour vérité. Car l'ordre est à ce prix. En présence de l'incompressibilité de l'examen, il est de toute impossibilité qu'une erreur ou même une opinion soit socialement tenue pour vérité. Il faut donc que la philosophie, c'est-à-dire le raisonnement, trouve la vérité et démontre socialement que c'est réellement la vérité, ou que l'ordre cesse d'exister : ce qui signifie que la vérité doit être socialement trouvée, ou que la société doit périr.

« Cependant, continue l'auteur, la société, quelque lasse qu'elle

1 Dixit ei Pilatus : quid est veritas? Joh. XVIII, 38.

« soit des vérités anciennes, a besoin de croyance et ne saurait « vivre des découvertes futures de la philosophie. »

Voilà bien les propositions les plus étranges qu'il soit possible de formuler. Des vérités anciennes! Mais il n'y a jamais eu que des opinions socialement tenues pour vérité. Quant à dire que la société a besoin de croyance quand elle est ignorante, c'est aussi vrai que possible. Mais il est également vrai que, en présence de l'incompressibilité de l'examen, il est aussi impossible à la société de croire que de vivre sans vérité, ou sans ce qui est socialement tenu pour vérité. Or : comme la société ne peut rien tenir pour vérité, si ce n'est par la foi, ou par la science, par la philosophie réelle, le raisonnement incontestable; et qu'il est actuellement impossible que la société puisse tenir pour vérité une proposition non philosophiquement démontrée; il faut en conclure : que la société ne peut plus vivre si ce n'est par les découvertes futures de la philosophie. Ce qui est précisément le contraire de ce que dit M. de Lamennais.

« Que fera-t-elle donc? continue l'auteur. Elle imitera de son « mieux les individus. Oubliant complétement l'ordre intellectuel, « l'ordre moral, qui sont pourtant son essence même, elle es- « sayera de se concentrer dans l'ordre matériel, et de tout rame- « ner à ce qui frappe les sens, aux *choses positives*, suivant l'ex- « pression consacrée par les admirateurs de cette haute civilisa- « tion, à ce que chacun admet dans la pratique de la vie. Ainsi « la religion ne sera plus qu'un simulacre de culte, des cérémo- « nies accomplies autour d'une pierre qu'on appellera *autel*, par « des hommes qu'on appellera *prêtres*. Les droits politiques s'é- « valueront arithmétiquement en francs et centimes, et la souve- « raineté sera fondue à l'hôtel des monnaies. Un bourreau pour « punir les crimes dont on n'a que faire, un caissier pour payer « ceux dont la puissance profite, ce sera toute la morale de ce « temps-là. »

Tout cela est nécessairement vrai en époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen. Seulement, quand alors la souveraineté ne se fond plus à la monnaie, elle se forge chez l'armurier. Au lieu de s'étonner d'un fait alors nécessaire, il vaudrait mieux

remonter à la cause du mal, comme le dit l'auteur, et en chercher le remède.

Au chapitre prochain, nous examinerons la fameuse doctrine consacrée par la Cour de cassation que LA LOI EST ATHÉE. C'est là que nous trouverons : et la cause du mal social, et ce qui doit en être le remède.

XI

« Les athées seront des imbéciles s'ils ne sont « des pervers..... Certainement leurs « principes ne s'opposeront point aux assassinats, « aux empoisonnements qui leur paraîtraient né« cessaires..... Si le monde était gouverné « par des athées, il voudrait autant être sous « l'empire immédiat de ces êtres infernaux qu'on « nous peint acharnés contre leurs victimes. »

VOLTAIRE.

« La confusion de l'athéisme avec le matériaLisme est la source de toutes les logomachies « religieuses. »

COUSIN, *Mor.*

Ce qui va suivre de M. de Lamennais a été primitivement imprimé en 1819 :

« Le *Conservateur* (journal) a déjà, dit-il, parlé d'un arrêt « que vient de rendre la Cour de cassation, sur l'appel réitéré « d'un protestant, condamné à six francs d'amende pour avoir re« fusé de tendre le devant de sa maison sur le passage de la pro« cession du Saint-Sacrement. Les circonstances de ce jugement « ne sont pas moins remarquables que le jugement même, et peut« être, dans nos trente années de révolution, n'a-t-on rien vu « que l'on puisse comparer à cet acte extraordinaire de la pre« mière cour du royaume : car ce n'est point ici une de ces déci« sions violentes qui s'expliquent par l'emportement des passions, « mais une sentence méditée avec calme dans le sanctuaire de la « justice et promulguée après une mûre délibération.

« Il s'agissait de savoir si l'autorité publique pouvait exiger de « chaque citoyen des témoignages extérieurs de respect pour la « religion de l'Etat. »

Arrêtons-nous un instant ici pour éviter les logomachies. Une religion de l'Etat est une religion dominante oui ou non. Si elle est dominante, il lui faut une inquisition, ou sa domination est dérisoire; si elle ne l'est pas, chacun est libre d'avoir telle religion qu'il lui plaît, et même de n'en avoir pas du tout. Je ne parle point ici des conséquences de ces deux faits, je les pose d'une manière nette. La Charte de 1830 et la Constitution de 1848, votée par M. de Lamennais, ont anéanti les religions d'Etat.

« L'avocat de la partie appelante, continue l'auteur, a soutenu « que ce serait violer la liberté des cultes établie par la Charte; « que, dans l'esprit de nos lois, cette liberté devait s'étendre à « toutes les religions qu'il plairait à chaque individu de se for- « mer, sans que l'Etat lui-même en adoptât aucune. »

C'est très-juste. Et il fallait même ajouter que l'Etat permettait aux individus la négation de toute religion, car l'obligation de reconnaître une religion, même indéterminée, ou la réalité du lien religieux, avant que cette réalité soit socialement démontrée d'une manière incontestablement rationnelle, constituerait encore une religion de l'État, qui, elle-même, aurait besoin d'une inquisition.

« Et comme, continue l'auteur, on avait montré, à l'occasion « d'un mémoire publié précédemment par le même avocat, que « l'athéisme légal était une conséquence nécessaire de l'interpré- « tation qu'il donnait à la Charte, il lui a fallu, pour l'intérêt de « sa cause, avouer hautement cette conséquence, et même s'en « prévaloir, comme du principe fondamental de la décision que « le tribunal allait rendre : *Oui*, a-t-il dit, *la loi, en France, est « athée et elle doit l'être* . »

Ici, arrêtons-nous de nouveau, pour, de nouveau, éviter les logomachies.

Qu'est-ce que l'athéisme?

Le mot Dieu, dont l'athéisme est la négation, a deux significations principales et complétement différentes :

1° Il signifie la négation de la réalité de l'anthropomorphisme, dont la création est la conséquence nécessaire.

2° Il signifie la négation de la réalité de la sanction religieuse, de l'existence de la justice éternelle, dont le Dieu anthropomorphe n'est que la personnification.

Il est évident que si l'anthropomorphe est supposé réel, si l'homme n'est qu'une machine, un pot de terre, toute liberté, et par conséquent toute moralité disparaissent chez l'homme. Dès lors, la négation de l'anthropomorphisme, ou l'athéisme pris dans le premier sens devrait être ordonné, *prescrit* par la loi, si la loi devait ordonner, *prescrire* ce qu'il est nécessaire que la société accepte pour que l'ordre, en dehors de la force brutale, puisse exister.

Puis il est également évident que, si la croyance ou la certitude que le lien religieux n'est point une illusion, mais, au contraire, que cette croyance ou cette certitude sont les bases exclusives de l'ordre, la société devra condamner, *proscrire* au premier chef l'athéisme dans le second sens de l'expression.

Et si la situation sociale est telle : à cause de l'ignorance non encore anéantie, et de l'examen devenu incompressible, qu'il soit devenu impossible à la société : soit d'ordonner ou de prescrire l'athéisme dans le premier sens, soit de le condamner, de le proscrire dans le second, il en résultera nécessairement que l'anarchie sera la suite : et de l'impossibilité de prescrire l'athéisme; et de l'impossibilité de le proscrire.

Résumons : l'expression *athée* signifie : dans le premier sens, homme religieux, homme opposé à la doctrine du matérialisme; dans le second sens, homme irréligieux, partisan de la doctrine du matérialisme.

La confusion de l'athéisme avec le matérialisme est la source de toutes les logomachies religieuses.

Cette source de logomachie bien comprise, nous laissons continuer l'auteur.

« Certes, dit-il, il n'existe pas en Europe, ni dans le monde « entier, deux pays où M. Odilon-Barrot eût pu se permettre im- « punément une pareille assertion. »

L'auteur se trompe. Tous les pays réellement représentatifs, c'est-à-dire soustraits à la souveraineté du droit divin, et soumis à la souveraineté du peuple, sont nécessairement dans le troisième cas qui conduit nécessairement à l'anarchie, celui de ne pouvoir ni prescrire ni proscrire l'athéisme. Dans tous ces pays, M. Odilon-Barrot aurait donc pu agir, et aurait dû agir comme il l'a fait : avec l'excellente précaution de laisser le sens du mot *athéisme* dans l'indétermination.

« A Rome, continue l'auteur, et dans la Grèce, elle eût été « punie comme un crime de lèse-société. »

C'est vrai : Parce que l'examen y était compressible. Aussi Platon, malgré ou plutôt à cause du supplice de Socrate, a-t-il professé la nécessité d'une inquisition pour la foi. Il faut cependant dire que Cicéron, de l'école de Platon, a fait plus que M. Barrot. Celui-ci a laissé dans le doute social la réalité du lien religieux, et Cicéron en a professé hautement la négation.

« C'est, continue M. de Lamennais, qu'il y avait une société, « quoique imparfaite, dans la Grèce et à Rome, et le gouverne- « ment veillait à sa conservation. »

M. de Lamennais trouve-t-il que la société s'est améliorée depuis les massacres de France, d'Allemagne, d'Italie, de Hongrie, etc. ?

« Je ne sais, pour nous, continue-t-il, ce qui nous reste à con- « server, mais c'est apparemment bien peu de chose, puisqu'on « y attache si peu de prix. »

Depuis cette époque, M. de Lamennais a reconnu que les conservateurs sont les véritables hommes de désordre. Mais, pour que les destructeurs soient eux-mêmes des hommes d'ordre, il faut qu'ils sachent réellement ce qui doit être élevé sur les ruines causées par la destruction. Et ils sont encore loin de savoir : que c'est la prescription de l'athéisme dans le premier sens; et sa proscription dans le second sens.

« Toutes les sections de la Cour de cassation réunies, et pré- « sidées par M. le garde des sceaux, ont rendu, continue M. de « Lamennais, un jugement conforme aux conclusions de M. Bar- « rot, malgré l'éloquence énergique de l'illustre défenseur de

« Louis XVI, et la vive opposition de plusieurs conseillers : et « quand ils ont demandé, pour sauver au moins l'honneur de la « magistrature, que le mémoire où se trouvaient les paroles « qu'on vient de lire fût censuré, on leur a répondu, avec raison, « que les deux arrêts seraient contradictoires, et la doctrine de « l'athéisme légal a triomphé. »

Oui, et le sens du mot *athéisme* n'en a pas été mieux déterminé : ce qui fait que cet arrêt ne dit absolument rien, et prouve seulement l'ignorance sociale.

« Ainsi donc, parmi nous, il est reconnu, dit M. de Lamen- « nais, que la loi est athée, que par conséquent l'État ou le corps « politique est athée : que le gouvernement, quelle que soit la « croyance personnelle des individus dont il se compose, est « athée; que les tribunaux sont athées, que tous les agents de « l'autorité, considérés comme hommes publics, sont athées : « c'est-à-dire que la société entière est athée, et *doit l'être*. En « 93, on n'avait pas encore aussi bien compris cette nécessité, « puisque Robespierre lui-même fit de l'existence de l'Être-Su- « prême un dogme national consacré par la loi. »

Ici nous nous arrêterons encore un instant pour informer M. de Lamennais de ce qui a porté Robespierre à établir socialement le dogme de l'Être-Suprême. C'est très-remarquable.

« Celui, dit Robespierre, qui peut remplacer la Divinité dans « le système de la vie sociale, est à mes yeux un prodige de gé- « nie; celui qui, sans l'avoir remplacée, ne songe qu'à la bannir « de l'esprit des hommes, me paraît un prodige de stupidité ou « de perversité. » (*Rapport au nom du comité de salut public*, 18 floréal, an II.)

Cela signifie que Robespierre, l'un des hommes les plus honnêtes et les plus éclairés qui aient existé jusqu'à son époque, avait reconnu : que l'anthropomorphisme ou la personnification de la justice éternelle devait être remplacé par la démonstration de la réalité de cette justice ; mais, que vouloir détruire l'anthropomorphisme, avant d'avoir démontré la réalité de la justice éternelle, était un acte de stupidité ou de perversité. Et comme Robespierre n'était ni stupide, ni pervers, et qu'il se sentait in-

capable d'établir cette démonstration, il avait fait un dogme de l'anthropomorphisme, en attendant que la nécessité sociale obligeât de chercher, de découvrir et d'accepter la vérité.

Je passe le reste de cet écrit de M. de Lamennais ; il a reconnu depuis qu'il avait été dans l'erreur. Ce que je viens d'en citer n'est même que pour prouver l'indétermination de l'expression *athéisme ;* et la nécessité de la bien déterminer avant de se résoudre à la condamner.

Ce qui va suivre n'est plus relatif à M. de Lamennais, mais bien à M. Barrot :

« En ce qui me concerne, dit M. de Lamennais à propos d'une « lettre de son adversaire, je dois des remercîments à M. Bar- « rot, qui, obligeamment, ne laisse échapper aucune occasion de « confirmer par ses aveux ce que j'ai cru devoir dire de la ten- « dance de ses principes.

« Il avait soutenu qu'en France la loi *n'est d'aucune religion ;* « de là je conclus que, selon lui, *la loi est athée.* Oui, répond-il « aussitôt, *la loi est athée et doit l'être.* Si dans sa lettre il se « fâche, ce n'est point parce que je lui impute ces deux asser- « tions ; au contraire, il les avoue, il les répète de nouveau : « Pour moi, dit-il, qui ai commis le crime énorme de *dire que la « loi doit être ce qu'elle est,* etc. » Sa colère vient uniquement « de ce que cette maxime, *la loi doit être athée,* ne me paraît « pas tout à fait aussi admirable qu'à lui. »

MM. de Lamennais et Barrot avaient tort et raison chacun dans un sens. La société doit prescrire ou proscrire l'athéisme, selon le sens donné à ce mot et selon l'espèce d'époque dans laquelle on se trouve. Seulement, sous peine d'anarchie, l'athéisme ne doit jamais être indifférent à la société. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'actuellement MM. Barrot et de Lamennais ont changé de rôle. M. de Lamennais veut que la loi soit athée ; et M. Barrot s'est exposé au mépris, à la haine peut-être d'une prochaine postérité, pour avoir été à Rome y rétablir l'inquisition de ses mains philosophiques. Et voilà l'effet : et de l'ignorance ; et des logomachies.

Maintenant allons aux conséquences. Vous allez voir que M. de

Lamennais se trouvait placé dans une excellente position. Il l'a quittée, parce qu'il a vu qu'elle n'était plus tenable. M. Barrot en avait une mauvaise, et il a pris celle de M. de Lamennais, sans réfléchir que si la position sacerdotale de celui-ci n'était plus tenable, même pour le premier des prêtres de l'Europe, elle le serait moins encore pour un avocat, même devenu ministre, dont la vie entière a été employée à détruire socialement l'anthropomorphisme qu'il veut maintenant rétablir.

« J'en avais, continue M. de Lamennais, tiré la conséquence « que la loi doit tolérer toutes les morales, comme elle tolère « toutes les religions, ou, en d'autres termes, que *la loi n'est « d'aucune morale, comme elle n'est d'aucune religion*. M. Bar- « rot en convient encore; car il est d'une franchise étonnante. » Voici ses paroles :

Après avoir posé en principe que « *la loi n'existe que pour « contraindre*, » il ajoute : — « Dans ce siècle désenchanté, nous reconnaissons deux espèces de devoirs dans la société, ceux qui sont forcés, et *ceux qui sont abandonnés au libre arbitre de chacun*. Les premiers tombent dans le domaine des *contraintes légales*; les seconds dans celui de la simple persuasion. La religion et la *morale* sont dans cette dernière classe. »

« La loi n'existe que pour contraindre; la morale ne tombe « pas dans le domaine des contraintes légales; les devoirs qu'elle « impose sont abandonnés au libre arbitre de chacun. Cela est « clair, ce me semble. »

— « Tels sont, continue M. Barrot, les principes qui nous régissent, et vers lesquels tendent toutes les sociétés modernes. C'est le résultat de la civilisation. »

« Ainsi, continue M. de Lamennais, le *résultat de la civilisa- « tion* est d'avoir exclu des lois la religion et la morale. Je n'ose, « ajoute-t-il, montrer tout ce que cette assertion renferme d'ab- « surdités détestables. Je craindrais de nouveaux aveux de « M. Barrot. Sa logique l'entraîne si loin, que je tremblerais de « tenter une troisième fois un esprit si droit dans l'erreur. Je « me tais pour le sauver des dernières conséquences de sa doc- « trine. »

Je le répète, ces messieurs ont changé de place. Pourquoi? Parce que tous les deux ont reconnu : que la position qu'ils occupaient conduisait à l'anarchie, soit directement, soit indirectement. Et comme ils ne connaissent que deux positions, l'anthropomorphisme ou le panthéisme, chacun d'eux a dit : La position de mon adversaire est la bonne, parce que la mienne est détestable. Et ils en ont changé, sans observer que toutes les deux sont également mauvaises.

Dans les chapitres suivants, nous verrons : que la cause du mal social consiste : 1° dans l'impossibilité sociale de PRESCRIRE rationnellement l'ATHÉISME ayant pour valeur *négation de l'anthropomorphisme* : parce que l'anthropomorphisme, par suite de l'ignorance sociale, est encore la seule base possible d'ordre moral; 2° dans l'impossibilité sociale de PROSCRIRE rationnellement ce même athéisme, parce que l'anthropomorphisme est déjà complétement pulvérisé par l'examen. Nous verrons en outre : que le remède social consiste : dans la PROSCRIPTION sociale de l'athéisme ayant pour valeur *négation de sanction inévitable*, proscription qui se trouvera facile par la seule raison de chacun lorsque la réalité de la sanction religieuse aura été démontrée d'une manière rationnellement incontestable, et socialement communiquée comme telle à tous et à chacun. Jusque-là il n'y a de possible que paupérisme moral, ayant pour conséquence nécessaire le paupérisme matériel, produisant nécessairement, en présence de l'incompressibilité de l'examen, la plus effroyable des anarchies.

XII

« Tous les plans d'éducation populaire tentés depuis 1789 jusqu'à ces dernières années étaient mauvais, puisqu'ils supposaient qu'éducation était purement synonyme d'instruction ou de culture intellectuelle (1). Franchement, il y a plutôt à se féliciter de leur insuccès qu'à le déplorer; car ils eussent semé, non le goût du travail, mais LES GERMES DE RÉVOLUTION SOCIALE; ils eussent fomenté par centaine de mille des ambitions auxquelles la société n'était pas en mesure de donner satisfaction; ils auraient ajouté aux douleurs physiques du peuple, qu'ils N'AVAIENT PAS PUISSANCE DE GÉRER, des peines INTELLECTUELLES ET MORALES. Il vaut mieux qu'aujourd'hui la majorité de nos paysans soient encore assoupis au sein de l'ignorance que s'ils avaient l'esprit faussé et le cœur aigri ou rongé de passions MAUVAISES. L'IGNORANCE EST UN MOINDRE MAL QUE LA FAUSSE SCIENCE ET QUE LA DÉMORALISATION. Notre France serait ingouvernable si les paysans avaient été soumis aux mêmes influences qu'une certaine partie des ouvriers (2). »

M. MICHEL CHEVALIER.

« Quand nous aurons des routes, quand les écoles auront appris à lire à tout le monde, vous verrez, si dès à présent vous n'y prenez garde, l'IRRÉLIGION ENVAHIR NOS CAMPAGNES ET LES INFECTER. »

M. MICHEL CHEVALIER.

« En présence de l'incompressibilité de l'examen pensez-vous empêcher les paysans et les ouvriers de connaître les conclusions de l'instruction de l'époque? Tant que notre instruction restera irréligieuse, vous progresserez dans l'anarchie. »

COLINS, *Mss.*

Ce qu'il y a de plus remarquable, ou tout au moins de plus digne d'être remarqué dans l'écrit de M. de Lamennais sur la proclamation de l'athéisme légal par la cour souveraine est le passage suivant :

(1) En présence de l'incompressibilité de l'examen, l'éducation doit consister à enseigner des sentiments que plus tard l'instruction puisse justifier. Mais, tant que l'instruction reste anarchique, l'éducation, quoi que vous fassiez, le sera également.

(2) De l'influence de l'instruction de l'époque

« L'arrêt, dit-il, dont nous essayons de montrer les consé-
« quences, offre encore une particularité digne d'observation, c'est
« qu'à peine a-t-il excité l'attention publique. Un procès en police
« correctionnelle eût fait plus de bruit. Il est vrai que les circon-
« stances étaient peu favorables. On était occupé d'autre chose,
« on n'avait pas le temps de songer à Dieu. » (Page 159.)

Toute l'époque est dans cette dernière ligne : *On n'avait pas le temps de songer à* Dieu. Et cependant Dieu : soit dans la première version de l'expression, soit dans la seconde, et il n'en existe pas une troisième, est exclusivement, exclusivement, entendez-vous bien ? la base sur laquelle l'ordre social peut exister. Et notre société n'a pas le temps de penser à sa base.

Cela est vrai, *elle n'a pas le temps*. Mais que signifie cette expression ? Rien autre, si ce n'est qu'elle croit pouvoir mieux employer son temps. Et qu'est-ce que cela prouve ? Elle est ignorante. Faut-il lui en vouloir de son ignorance ? Faut-il accuser un enfant aveugle de marcher vers l'abîme ? il faut, au contraire, lui ouvrir les yeux. Et M. de Lamennais, au lieu d'ouvrir les yeux à la société, ayant passé la première partie de sa vie à l'aveugler au moyen du bandeau de l'anthropomorphisme, cherche maintenant, après avoir enlevé ce bandeau, à lui jeter sur la vue le voile épais et empoisonné du panthéisme.

Dans un écrit intitulé : *De l'Orgueil dans notre siècle*, et imprimé en 1820, M. de Lamennais dit :

« Lorsqu'après avoir considéré l'état de la société, des doctri-
« nes, des lois, et des mœurs, on entend certains hommes élever
« hardiment au-dessus de tous les siècles le siècle qui leur a été
« livré, le ridicule de cette idiote et coupable admiration n'est
« pas ce qui frappe le plus. Je ne sais quelle pitié mêlée d'effroi
« s'empare de l'âme à la vue d'un si étonnant excès d'orgueil.
« On se rappelle cette parole qui descendit si souvent dans le
« cœur de notre premier père : *Vous serez comme des dieux*. Et
« l'on croit voir ses descendants séduits par leurs désirs, aveu-
« glés par leurs crimes, célébrer dans la nuit, avec une stupide
« joie, l'accomplissement de cette promesse du génie du mal. »

Cette description est magnifique de vérité. Néanmoins, nous ferons deux reproches à son auteur : le premier d'avoir employé le mot *orgueil* au lieu du mot *vanité*; le second d'avoir accusé seulement notre siècle de ce dont tous les siècles ont été coupables depuis l'origine du monde, et de ce dont ils sont nécessairement coupables, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie.

Au dictionnaire, vous trouvez au mot orgueil : *Opinion trop avantageuse de soi-même*, et aussi : *Juste estime de soi-même*. Que voulez-vous faire avec des expressions qui ont deux valeurs directement opposées? La première n'est autre que la *vanité*. Je le répète : la vanité, socialement parlant, dure depuis l'origine du monde; l'orgueil, proprement dit, et socialement parlant, est encore à naître. Mais il naîtra, car il est devenu nécessaire, et alors les hommes, en effet, seront des dieux, si être des dieux signifie : connaître la vérité et avoir l'orgueil de le savoir, avoir la juste estime de soi-même.

« Mais sur quoi donc, continue M. de Lamennais, se fondent « ces prétentions hautaines et ce superbe dédain des temps anté- « rieurs? J'entends parler de *progrès des lumières*, comme si le « monde eût été jusqu'à ce jour enseveli dans des ténèbres pro- « fondes, et qu'il attendît depuis six mille ans la voix puissante « qui doit enfin les dissiper. »

La lumière morale, c'est la vérité. Et la vérité n'a, ni plus ni moins, ni aurore ni crépuscule. La vérité sociale existe ou n'existe pas. Quant au progrès de la vérité, cela équivaut à la négation de la vérité.

« Certes, continue M. de Lamennais, s'il en est ainsi, la gé- « nération privilégiée qui, assistant à ce grand spectacle, à cette « magnifique création, a vu naître l'aurore de la raison humaine, « cette génération, sans doute, a droit de se féliciter. »

L'aurore de la raison humaine ou sociale n'est autre que la connaissance de sa propre ignorance, de la nécessité de connaître socialement la vérité pour que la société puisse exister. Eh bien! notre siècle commence à voir cette aurore de la raison sociale, et le même siècle verra naître la vérité.

« Mais si, au contraire, continue le critique, elle avait pris le « déclin du soleil pour son lever.... »

Le déclin! Depuis cette époque, M. de Lamennais a changé d'opinion du tout au tout, et cela, avec aussi peu de raison pour affirmer l'aurore qu'il n'en avait alors pour affirmer le crépuscule, et personne n'accusera M. de Lamennais de mauvaise foi, chacun sachant que, s'il est poëte, il est aussi honnête homme. Cela, néanmoins, devrait faire concevoir combien les opinions sont futiles, et qu'il faut ne s'y arrêter que pour les mépriser. Quiconque a une opinion n'est pas un orgueilleux, mais un vaniteux. C'est l'avis de Cicéron et de saint Augustin, de la philosophie et de la théologie. Mais laissons continuer celui qui aurait pu être infaillible.

« Si, au contraire, dit-il, elle avait pris le déclin du soleil pour « son lever; si ses prétendues lumières n'étaient que d'épais- « ses ombres, sa raison un délire farouche ou une pitoyable dé- « mence, il faudrait l'exposer en cet état à tous les yeux, quand « ce ne serait que pour apprendre aux hommes jusqu'où l'homme « peut tomber, lorsque, méprisant la sagesse antique, il se sépare « du passé, et ne veut plus s'appuyer que sur lui-même. »

La sagesse antique est très-joli! Ce n'est point pour en faire un reproche à M. de Lamennais, mais lui, maintenant, l'a abandonnée, cette prétendue sagesse. Il a bien fait, parce qu'il a vu qu'elle n'était qu'ignorance et non-seulement hypothèse, mais aussi absurdité. Nous lui reprocherons, néanmoins, d'avoir abandonné l'erreur de l'anthropomorphisme, qui, au moins, est base d'ordre tant qu'elle est socialement possible, pour adopter l'erreur du panthéisme, laquelle, socialement, est anarchique par essence. Nous reprocherons même à M. de Lamennais d'avoir fait pis. Il a inventé un mélange d'anthropomorphisme et de panthéisme, cent fois plus absurde, s'il est possible, que l'anthropomorphisme pur ou que le panthéisme pur.

Maintenant l'auteur va substituer à l'équivoque expression *orgueil*, l'expression réelle *vanité*.

« Accordons d'abord à ce siècle vain, dit-il, ce qu'il peut récla « mer justement. Qu'on y ait cultivé les sciences physiques avec

« succès, on l'avoue, il est dans la nature de ces sciences : d'avan-
« cer sans cesse, parce qu'il n'est pas possible qu'en regardant
« toujours les objets matériels dont elles s'occupent, on n'y dé-
« couvre aussi toujours des choses qu'on n'avait point encore
« aperçues. Les sens presque suffisent pour cela. Aux anciennes
« observations on en ajoute de nouvelles, et l'on est content parce
« qu'on a marché, sans néanmoins être plus près du terme. »

M. de Lamennais est dans l'erreur. Le progrès des sciences physiques n'a fait, *jusqu'à présent*, qu'éloigner de la vérité. C'est le progrès des sciences physiques qui a établi la série continue des êtres, base du panthéisme, l'antipode de la vérité, dont l'anthropomorphisme n'est que la personnification. C'est le progrès des sciences physiques qui, en éloignant la société et de la vérité et de sa personnification, la conduit dans une anarchie inextinguible, si ce n'est par l'intronisation de la vérité ; et c'est ainsi que les sciences physiques, en éloignant la société de la vérité, l'y amènent néanmoins, et *nécessairement*, comme en s'éloignant du pôle de l'ordre et marchant toujours devant soi, on s'en rapproche nécessairement après avoir dépassé le pôle de l'anarchie.

Après avoir fait diverses concessions de même genre et avec toutes les restrictions possibles, M. de Lamennais continue :

« Je veux bien convenir, dit-il, que plus de gens peut-être sa-
« vent lire, écrire, ce qui n'ajoute pas beaucoup, que je sache, aux
« *lumières* générales; que, dans le bouleversement de la société,
« le peuple a entendu parler d'une multitude de choses qu'il est
« incapable de comprendre, et qu'il serait heureux d'ignorer. »

Incapable de comprendre, tant que dure l'ignorance sociale, c'est vrai. Qu'il serait heureux d'ignorer, tant que ce qu'il croit savoir n'est qu'erreur, c'est encore vrai. Mais la question n'est pas là. Pouvez-vous, en présence de l'incompressibilité de l'examen, empêcher les masses de se placer à hauteur de l'ignorance sociale, décorée du nom de science? Le propre de l'ignorance est l'amour des utopies. Et quand une seule erreur, qui elle-même est une utopie ; quand l'examen ne peut plus être comprimé, vient à ne pouvoir plus dominer socialement ; la plus grande des utopies est de vouloir empêcher d'examiner. C'était l'utopie de M. de

Lamennais à cette époque. A présent, son erreur est de vouloir qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'ordre social puisse être compatible avec le non-anéantissement absolu de l'ignorance, avec l'utopie du progrès continu.

« On raisonnait moins de la religion, dit-il, quand on avait une « religion fixe..... »

— En époque d'ignorance, il n'y a de religion fixe que par une inquisition. Et toujours alors la religion établie tombe socialement avec l'inquisition qui lui a servi de base. M. de Lamennais croit-il possible de rétablir les inquisitions!

— « ... Des gouvernements, continue M. de Lamennais, quand « on vivait sous un gouvernement affermi; des lois, quand elles « étaient invariables; des mœurs, quand on les respectait; de « l'agriculture, quand les disettes étaient moins fréquentes; « du commerce, quand il prospérait; des impôts, quand on ne « payait que le quart ou le cinquième de ce qu'on a eu le bonheur « de payer depuis; de l'éducation, quand elle était libre et accessi- « ble au pauvre comme au riche. Mais, à tout prendre, ce n'était « peut-être pas un si grand mal, et nous avons acheté, ce me « semble, un peu cher la facilité de parler de tout. »

C'est à peu près comme si vous disiez que vous avez acheté cher la facilité de parler de tout en grandissant, parce qu'il vous faut plus de drap pour vous habiller. Mais ne plaisantons pas.

On raisonnait moins des gouvernements quand ils étaient basés sur une inquisition; on raisonnait moins des lois quand elles étaient basées sur une inquisition. La croissance a brisé l'inquisition. Vous la regrettez! C'est possible. Mais les fers en sont brisés de manière à ne pouvoir être ressoudés, et son réchaud, ou plutôt sa fournaise ne peut être rallumée socialement. Quant aux mœurs, elles n'ont jamais été respectées que par le faible, et leur respect général est à naître. Les disettes sont certainement moins fréquentes qu'elles ne l'étaient, et c'est le seul paupérisme qui n'ait point grandi comme la richesse. Les impôts ont augmenté parce qu'ils sont d'autant plus nécessaires que l'anarchie est plus difficile à contenir. Et, quand l'ordre réel existe, ils sont au moins le double de ce qu'ils sont au maximum de l'état anarchique. Seulement:

dans ce dernier cas, ils pèsent sur la richesse pour faire le bonheur de tous ; tandis que, sous l'état anarchique, ils pèsent sur le travail pour faire le malheur de tous. Quant à l'éducation, elle n'est libre que pendant l'époque anarchique. Sous le despotisme, par la compression possible de l'examen, l'éducation est imposée par la foi; sous la liberté sociale réelle consistant dans l'obéissance sociale volontaire à ce qui est ordonné par la raison, l'éducation est imposée par la raison. Si M. de Lamennais pensait alors que l'ordre par le despotisme est ce qu'il y a de mieux, nous sommes tout à fait de son avis, pourvu qu'il veuille ajouter : *tant que cet ordre est possible*. C'est alors le moins mauvais, et, qui plus est, le seul alors possible. Mais cet ordre est devenu impossible, M. de Lamennais en convient actuellement. Il devrait convenir aussi que, du moment que l'ordre est devenu impossible par le despotisme, il ne reste possible que par la soumission générale et volontaire de tous à la raison; et que cette soumission peut seulement exister par la découverte et l'acceptation sociale de la vérité absolue rendue rationnellement et socialement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. Libre à M. de Lamennais de trouver que nous achetons cher cette facilité de parler. Mais, cher ou non, il faut la payer ou mourir.

« Tels sont, continue M. de Lamennais, les avantages dont le « siècle s'enorgueillit. Voyons ce qu'ils lui coûtent, et ce qu'il a « perdu. »

Suivons M. de Lamennais dans son examen. Cela nous mettra à même de reconnaître : et la source du mal social, et le remède qui doit le guérir.

« Il existait, dit-il, des doctrines conservées par la tradition, « développées par le temps, et qui étaient tout ensemble, et le fond « de la raison humaine, et la base de la société. »

Jusqu'à présent, monsieur, il n'y a pas eu de société unique. Chaque fraction avait une doctrine établie et soutenue par une force qui en empêchait l'examen par l'isolement de ces mêmes fractions de société. La mise en contact de ces fractions par le développement de l'intelligence a rendu inévitable l'examen de ces doctrines. Et, comme elles étaient multiples, par conséquent néces-

sairement toutes fausses, moins une, et toutes fausses si l'examen n'y trouvait point la bonne, il en est résulté que toutes ces doctrines, bases sociales, sont tombées, et que le monde se trouve en état d'anarchie.

— « Que sont-elles devenues? » dit M. de Lamennais.

— Monsieur, elles sont tombées.

— « Qu'a-t-on mis à leur place? »

— Ce qu'on y a mis, monsieur, la plus grande des monstruosités, comme vous le direz bientôt, la souveraineté de la force brutale.

— « Où sont, dit M. de Lamennais, les vérités qu'on y a substituées? »

— Vous, monsieur, vous y avez substitué depuis, un mélange de panthéisme et d'anthropomorphisme, que, certes, vous ne tenez pour vérité que faute de l'avoir bien examiné.

— « Qu'y a-t-il maintenant de certain? continuez-vous. Que « croit-on, que sait-on sur ce qui intéresse l'homme? »

— Il n'y a maintenant rien de socialement tenu pour certain, pas même l'ignorance; il n'y a plus de croyance commune, pas encore de science commune, et cependant, en dehors de l'une ou de l'autre de ces communautés, tout ordre social est impossible. La croyance commune, vous avez contribué à la détruire; la science commune, vous empêchez qu'elle puisse s'établir, en prêchant la doctrine du progrès continu qui en est la négation absolue. Alors que voulez-vous donc?

— « Convient-on seulement, dites-vous, d'un principe d'où la « RAISON, *dépossédée de ses antiques domaines*, puisse partir « pour tenter de nouvelles conquêtes? »

— Monsieur! la raison n'a jamais régné. Et la preuve en est qu'elle ne règne pas encore : car, une fois que la raison réelle domine socialement, son règne est impérissable.

— « Non, dites-vous, tout est nié, tout est renversé, et c'est sur « ces ruines mêmes que l'orgueil proclame la prééminence d'un « siècle qui ne léguera que des doutes à ceux qui le suivront. »

— Ce n'est pas l'orgueil, monsieur, qui fait cette proclamation que vous appuyez maintenant, c'est la vanité. Mais ce même siècle

aura l'orgueil de proclamer la vérité, de ne laisser aucun doute à ceux qui le suivront. Je l'affirme.

— « Demandez-lui, continuez-vous, s'il y a un Dieu, un ordre « moral, une autre vie après cette vie, une vraie religion, des de « voirs, des vertus? ou il le nie, ou il répond : Je ne sais pas. »

— Et vous, monsieur, n'en faites-vous pas autant quand, *après avoir rejeté l'autorité de la révélation*, seule base d'ordre possible, en dehors de la vraie philosophie, vous osez dire :

« On ne doit ni exiger ni attendre de la philosophie, dans l'ex- « plication des choses, un degré de lumière qui dissipe entière- « ment les ténèbres qui les enveloppent et produise une pleine « conviction. » (*Esquisse d'une philosophie.*)

Maintenant, monsieur, écoutez : tout ce que je vais citer est de vous : et les reproches que vous allez adresser à la vanité du siècle vont retomber sur vous : car personne, plus que vous, n'a contribué à établir le panthéisme basé sur la série continue des êtres, source unique du matérialisme prétendu scientifique.

« Certes, dites-vous, il y a de quoi être fier d'ignorer ces cho- « ses; et je conçois que les hommes de ce temps prennent leurs « pères en pitié. Ceux-ci croyaient ingénument à la grandeur de « leur nature; ils pensaient être faits *à l'image de Dieu*, et leur « foi, comme leur espérance, s'étendait sans fin dans l'éternité. « Grâce aux *lumières* nouvelles, on s'est désabusé de ces rêve- « ries; on a eu la joie de reconnaître que cette prétendue gran- « deur n'était qu'une folle présomption; que cet être immortel, « semblable aux animaux, n'était, comme eux, qu'un peu de boue « animée par la chaleur, et, comme eux, avait droit d'aspirer au « néant. »

Pardon, monsieur, si je vais m'arrêter un instant. Depuis, vous avez retourné le problème. Vous disiez que de l'homme on a fait un animal destiné au néant. Maintenant vous assimilez les animaux à l'homme, ce qui, quant au résultat, est la même chose.

« Les lois de l'univers, dites-vous, ne sont que les lois de « Dieu, manifestées extérieurement sous les conditions de la li- « mite; lois nécessaires, inaltérables, qui se spécifiant dans cha- « que ordre d'êtres, dans chaque genre, chaque espèce, chaque in-

« dividu même, en se rapprochant toujours de plus en plus de ce « qu'elles sont en Dieu, à mesure que les natures, en s'élevant, « se rapprochent de lui. »

(*Esquisse d'une philosophie*, PRÉFACE, XVIII.)

C'est l'âme universelle des anciens, c'est le panthéisme des modernes, c'est le matérialisme basé sur la série continue, c'est le nihilisme d'individualités réelles, c'est la théorie de l'anarchie. L'*Esquisse d'une philosophie* n'est autre dans son ensemble qu'un traité de panthéisme. Maintenant je continue la citation.

« Rien n'a paru plus pressé, plus important, que de lui assu- « rer cette haute destinée. Des hommes ont été vus travaillant « sans relâche à effacer les titres de sa noble origine. Ils ont jeté « sur l'espérance même le voile de leur fausse science. L'univers, « à leurs yeux, est devenu l'éternel empire de la mort. Ils ont re- « gardé dans le tombeau, et ils ont dit qu'au delà il n'y avait « rien. »

Et voilà précisément, monsieur, ce que ceux qui raisonnent sont obligés de dire, après avoir lu votre *Esquisse d'une philosophie* : si, cependant, ils acceptent la théorie panthéiste que vous leur présentez, laquelle, du reste, n'est que le réchauffé du philosophisme de tous les siècles passés.

XIII

« La question de l'amélioration du sort des prolétaires est essentiellement de l'ordre moral. Un remaniement MORAL de la société en est la condition préalable. Or, qui dit MORALE dans le sens large du mot, dit RELIGION. La philanthropie et la philosophie n'ont de forces pour agir sur la moralité humaine que celles qu'elles empruntent à la religion. La philanthropie est l'ombre d'une religion qui s'en va ; la philosophie n'est moralisante qu'autant qu'elle est le crépuscule d'une religion qui vient ou qui renaît. A la religion seule il sera donné de toucher assez profondément les cœurs de toutes les classes et d'illuminer assez vivement les esprits pour que le riche et le pauvre conçoivent de nouveaux rapports entre eux et se déterminent à les observer. »

M. MICHEL CHEVALIER.

« Il n'y a de pauvres que sous les religions imposées par une force masquée de sophismes. Sous ces religions, philanthropie, philosophie et théologie sont également : des déductions d'absurde; ou des galimatias. Sous la religion réelle imposée par la science, il n'y a plus de pauvres : philanthropie, philosophie et théologie sont identiques ; et incontestablement rationnelles. »

COLINS, *Mss.*

« Les progrès en politique, continue M. de Lamennais, ne « sont pas moins merveilleux. Là, comme ailleurs, on a com- « mencé par anéantir ce qui était, ce qui avait toujours été, et « jusqu'aux notions que les peuples s'étaient constamment for- « mées du pouvoir, des lois et des institutions nécessaires à « l'existence des Etats. »

Voyons, monsieur de Lamennais, soyons clair.

Qu'est-ce qui était nécessaire, etc., à l'existence de l'ordre au sein de l'humanité ?

La croyance ou la science relative à la réalité de la justice éternelle, afin que l'ordre social pût se baser : soit sur un droit accepté par la foi; soit sur le droit rationnellement démontré

comme existant réellement. Et cela puisqu'il était reconnu que l'ordre social ne pouvait se baser sur une force purement brutale, sur une force non transformée en droit. Mais comme aussi longtemps que l'ignorance primitive, sur la réalité de la justice éternelle pouvant seule servir de base à un droit non relatif à la force, n'est point évanouie; la science relative au droit ne peut exister: et c'est donc alors à la croyance sociale nommée *foi* qu'il faut demander la base de l'ordre.

Ne pouvant démontrer la réalité de la justice éternelle, il était absolument nécessaire de personnifier cette justice sous le nom de Dieu, et de faire accepter cet anthropomorphisme par la foi. Dieu, personnification, était nécessaire; et Dieu, personnification, fut inventé.

Mais une hypothèse donnée comme vérité ne peut rester socialement acceptée comme vérité, s'il est possible de l'examiner socialement. Sous peine de mort sociale, il fallait donc empêcher d'examiner!

De là, la nécessité des divers États, vu l'impossibilité pour un seul gouvernement d'empêcher l'examen sur la totalité du globe.

De là, la nécessité d'empêcher les Etats, c'est-à-dire les religions différentes, nécessairement ennemies, de communiquer entre elles : parce que chacune aurait examiné son ennemie, afin de pouvoir la renverser; et que ces examens, en se communiquant, les auraient renversées toutes.

De là, la nécessité d'empêcher l'examen au sein de chacune d'elles; et la nécessité de faire exploiter les masses par les minorités : afin que les majorités ne pussent examiner; et que les minorités eussent intérêt à maintenir l'exploitation.

Maintenant, l'examen est devenu incompressible : et entre les Etats, et au sein de chacun d'eux. Vous voyez donc que ce que l'examen fait nécessairement, c'est :

« De commencer par anéantir ce qui était, ce qui avait même « toujours été, et jusqu'aux notions que les peuples s'étaient con- « stamment formées du pouvoir, des lois et des institutions né- « cessaires à l'existence des États. »

Ne vous plaignez donc pas de ce qui est, de ce qui existe né-

cessairement, de ce qui *seul* peut vous conduire au besoin de la vérité, qui *seul* peut vous obliger à chercher la vérité, recherche et besoin qui seuls peuvent vous la faire trouver et accepter.

« Ensuite, dites-vous, on a fait des théories et des expé-
« riences. »

C'est vrai : des théories toujours fondées sur l'anthropomorphisme et l'exploitation des masses, ou, ce qui est plus sot encore, sur l'anthropomorphisme et la destruction de l'exploitation des masses, ce qui est la théorie de l'union de Dieu avec le Diable. Quant aux expériences, en fait d'ordre social, c'est aussi sot que l'absence d'expérience en fait d'ordre physique.

« Dans leur simplicité, continuez-vous, nos ancêtres avaient
« fondé une monarchie qui a duré quatorze cents ans. Nous
« pouvons les en plaindre : cependant ils trouveraient peut-être
« des raisons pour excuser une faute qui les a privés de l'inap-
« préciable avantage de voir comme nous sept ou huit constitu-
« tions en trente années, et de vivre sous les dures lois de la
« Convention et de l'Empire. La stabilité a aussi son prix. »

M. de Lamennais trouve-t-il que la monarchie restaurée, puis corrigée, lui ait donné la stabilité qu'il demandait ?

« Mais, pour que quelque chose soit stable dans la société, il
« faut, ajoute-t-il, des principes fixes, des idées arrêtées, des
« maximes immuables. »

Il ne faut pas *des principes*, monsieur, il n'en faut qu'un : la réalité de la justice éternelle. S'ils étaient réellement deux, non procédant l'un de l'autre, ce serait du manichéisme, ce serait Dieu et le Diable, ce que nous avons enfin. Quant aux idées arrêtées, il n'y en a socialement : que par la force ou que par la science ; que par la foi appuyée sur une inquisition ; ou que par la science appuyée sur une démonstration rationnellement incontestable. La foi sociale est impossible en présence de l'incompressibilité de l'examen ; et la science réelle n'existe pas encore socialement. Vous voyez donc que les idées arrêtées sont actuellement impossibles ; quant aux maximes immuables, il n'y en a que là où il y a des principes arrêtés.

« Il faut enfin, continue M. de Lamennais, que les esprits

« soient réglés et contenus par des croyances générales. »

Mais, monsieur, les croyances générales ne peuvent exister en présence de l'incompressibilité de l'examen. Et ces croyances générales, personne plus que vous n'a contribué à les détruire. Pourquoi donc vous obstiner à vouloir ressusciter les morts?

« Jadis, continue M. de Lamennais, il n'y avait rien d'in-
« certain, ni dans les droits, ni dans les devoirs, non plus que
« dans leur fondement. »

C'est juste : parce que la foi commune était le fondement, et que l'anthropomorphe, appuyé sur la foi, formulait les droits et les devoirs sans laisser rien d'incertain. Mais cette foi et cet anthropomorphe, personne plus que vous n'a contribué à les renverser. Et cela avec raison, puisque maintenant plus tôt foi et anthropomorphe seront complétement renversés, et plus tôt le besoin d'ordre par la démonstration de la réalité de la justice éternelle, seule base d'ordre social actuellement possible, se fera socialement sentir.

« Chacun, continue le socialiste, savait ce qu'il était, ce qu'il
« devait être. On s'est lassé de cela : vingt-cinq millions d'hommes
« placés dans les divers degrés de la hiérarchie sociale se sont
« demandé mutuellement leurs titres, puisqu'ils se sont mis à
« raisonner, et bientôt après à égorger, confisquer, proscrire au
« nom de la raison. »

Et comment voulez-vous qu'il en soit autrement quand, par la nécessité des circonstances, il n'y a plus : ni principe fixe, ni idées arrêtées, ni maximes immuables, ni droits, ni devoirs, ni juge de raison autre que la force ? Vous devriez vous étonner que ce ne soit pas infiniment pire. Du reste, de 1820 à 1851, il y a déjà une jolie différence. Et, grâce au besoin d'ordre et à l'impossibilité actuelle d'en avoir, le mal augmentera rapidement. Il faut espérer qu'il arrivera bientôt à un point suffisant pour faire reconnaître aux plus entêtés, parmi lesquels M. de Lamennais se trouve un des premiers, que vouloir établir l'ordre sur l'ancienne base sociale, sur l'anthropomorphisme ayant pour conséquence nécessaire l'exploitation des masses, est une volonté criminelle qui, chez un homme d'un [illegible]

dans cette vie, le sera nécessairement dans une autre, sous peine de non-existence d'ordre moral.

« On écrivit sur les murs, continue M. de Lamennais, *liberté*, « *égalité*, et jamais aucune nation ne subit un plus abject escla- « vage et une plus affreuse oppression. »

C'est très-vrai : parce que, entre la foi qui ne peut plus dominer et la science qui ne le peut encore, il n'y a de possible que la domination des passions constituant le plus abject des esclavages et la plus affreuse des oppressions. Eh bien ! M. de Lamennais écrit actuellement sur les murs : *liberté*, *égalité* et même *fraternité*, à une époque où il n'y a également plus de foi, où il n'y a également pas encore de science, et où l'esclavage et l'oppression sont plus abjects et plus affreux qu'aux époques dont il se plaignait alors.

« Jusqu'ici, continue M. de Lamennais, je ne vois pas claire- « ment ce qui justifie l'orgueil du siècle en ce qui tient à la perfec- « tion de l'ordre social. S'agit-il des doctrines ? Est-ce par ses lu- « mières en ce genre qu'il se croit supérieur aux siècles précédents? « Alors qu'il nous dise les vérités qu'il a découvertes. Il a rejeté « les maximes anciennes ; en a-t-il d'autres à leur substituer ? Je « ne parle pas des vagues opinions, des inconstantes idées de cha- « que individu : je demande qu'on m'indique la doctrine du *siè- « cle*. Qu'est-ce que le pouvoir ? Le sait-il ? Sait-il ce que c'est « que la loi, ce que c'est qu'un droit, ce que c'est qu'un devoir, « ce que c'est que la propriété ? Ne fera-t-on qu'une réponse à « ces questions ? Est-on d'accord sur ce qui constitue un gouver- « nement légitime, sur les lois fondamentales, sur les principes « d'administration, sur quelque chose, enfin ? Non, tout est en « question, tout est en doute, jusqu'à la souveraineté. »

C'est vrai, parfaitement vrai. Mais on n'en sait pas plus en 1831 qu'en 1820. Alors pourquoi M. de Lamennais a-t-il déserté la cause du despotisme pour embrasser celle de l'anarchie ? Si M. de Lamennais s'était contenté de dire : « L'ordre par la foi sociale et par l'exploitation des masses, qui en est la conséquence nécessaire, est devenu impossible; désormais, il n'y a d'ordre possible que par la science démontrant la réalité de la justice éter-

uelle, base sociale qui seule peut empêcher l'exploitation des masses; cette science, je ne la connais pas : j'avoue mon ignorance à cet égard. » alors M. de Lamennais serait irréprochable. Mais, au lieu de cela, il a fait une esquisse de philosophie, panthéiste d'un bout à l'autre; et il a augmenté le mal dont il s'est plaint pendant toute la première partie de sa vie. M. de Lamennais ne peut réparer ses fautes qu'en avouant son ignorance.

« S'agit-il des œuvres? continue le critique. Je vois ce qu'on a « détruit; qu'on me montre ce qu'on a fondé. Qu'ont produit ces « innombrables tentatives pour reconstruire l'édifice social? Que « reste-t-il de tous ces vains essais? Tout devait être éternel, et « rien n'a eu de lendemain. »

C'est vrai, monsieur. Mais relisez votre plan de constitution, et dites-nous si la vôtre vaut mieux que les autres passées et que toutes les autres possibles basées sur la souveraineté du peuple, que, avec tant de raison, vous avez jadis traînée dans les boues de la vanité et de la sottise.

« Encore une fois, ajoute M. de Lamennais, qu'est-ce qu'on « a fondé? Quels monuments publics, quelles institutions bénies « du pauvre attestent le soin de la postérité et l'amour de « l'homme pour l'homme? Qu'osera-t-on comparer à la multi- « tude presque infinie d'établissements consacrés par nos pères « au soulagement des malheureux? Qu'a-t-on fait pour l'infor- « tune? Elle avait autrefois des asiles, aujourd'hui elle a des pri- « sons. »

C'est vrai, monsieur. C'est qu'en époque d'anarchie chacun pense à soi et se moque de la postérité. C'est qu'en époque d'anarchie l'amour de l'homme pour l'homme est une sottise. C'est qu'au despotisme il faut des asiles, et à l'anarchie des prisons. C'est qu'enfin le despotisme serait mille fois préférable à l'anarchie, si l'anarchie n'était le seul chemin qui pût conduire à la liberté. Mais vous, monsieur, pourquoi avez-vous quitté le parti du despotisme pour embrasser celui de l'anarchie; vous qui ne pouvez croire à la liberté : parce que vous êtes anthropomorpho-panthéiste; parce que vous croyez au progrès continu, négation absolue de la liberté?

« Enfants déshérités, dites-vous, qui n'avez rien recueilli de la « grande succession des siècles et ne laisserez rien à vos descen- « dants, soyez moins fiers de votre indigence; jamais il n'en « exista de plus profonde, ni de plus hideuse. Qu'avez-vous en « propre que votre folie et votre ignorance, vos doutes et des « crimes dont le récit épouvantera l'avenir? Vous voulez l'amé- « lioration des mœurs; et les cachots regorgent de coupables, et « vos vertus fatiguent le bourreau. »

C'est vrai, monsieur; et vous êtes maintenant parmi ceux qui remplissaient les cachots de coupables et dont les vertus, selon vous, fatiguaient le bourreau.

« Après avoir parlé, dites-vous, du *progrès des lumières*, je « voulais parler aussi des progrès du bonheur. J'ai vu le monde « en feu, les trônes qui s'écroulent, les Etats bouleversés jusque « dans leurs fondements, l'Europe couverte de ruines, l'Améri- « que inondée de sang. Je me suis tu. »

Vous avez bien fait, monsieur. Plût au ciel que vous n'eussiez point recommencé à parler, pour augmenter le mal. Car une magnifique intelligence comme la vôtre ne devrait parler aux hommes que pour leur enseigner la vérité.

M. de Lamennais a été le partisan le plus vigoureux et le plus dévoué de l'ancien despotisme. Il représentait la vieille société à un tel point, que cette même société, d'une voix presque unanime, le considérait comme devant monter un jour sur le trône pontifical. Nul doute qu'il n'eût été couronné de la triple tiare, si sa probité lui eût permis d'abandonner un néo-christianisme qu'il croyait pouvoir substituer à l'ancien. C'était une utopie s'il en fut jamais. Cette même utopie fait cependant aujourd'hui sa gloire pratique; car elle lui a donné l'occasion de tout sacrifier à sa conscience. Maintenant M. de Lamennais est un des plus fermes partisans de l'anarchie, ou, si vous l'aimez mieux, de la souveraineté de la force brutale. Bientôt il aura l'anarchie en horreur, plus encore qu'il n'a maintenant le despotisme. Alors il se trouvera l'un des plus fermes défenseurs de la vérité. Cela sera, non point malgré lui, cela sera par lui, et malgré tous les obstacles que son mauvais génie l'amour-propre, feront pour l'en empêcher.

Nous insistons longtemps sur les travaux de M. de Lamennais. Qui pourrait nous le reprocher? C'est lui qui le dernier a défendu l'ancienne société. C'est à nous de montrer pourquoi elle a dû tomber malgré un pareil défenseur. C'est même à nous de le justifier, puisque le parti qu'il a pris ne le justifie pas. C'est encore à nous à prouver pourquoi il ne le justifie pas, afin que lui-même, par la puissance de son immense talent, puisse donner à la vérité qu'il a toujours cherchée et qu'il n'a jamais rencontrée, la protection qu'il est capable de lui accorder.

Nous allons maintenant examiner un opuscule du même auteur, imprimé en 1823, et intitulé : *Quelques réflexions sur notre état présent*. Ce travail se rapporte essentiellement à ce dont nous traitons : l'examen de la société actuelle.

XIV

« La raison d'un seul substituée à la raison sociale, voilà le despotisme. L'ABSENCE DE TOUTE AUTORITÉ OU DE TOUTE RAISON, VOILA L'ANARCHIE.....

« Dans l'état de société parfaite, le pouvoir est UN parce que la raison générale est UNE. »

M. DE LAMENNAIS.

« En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, il y a nécessairement absence de toute autorité, de toute raison générale; il y a nécessairement anarchie.

« En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, le pouvoir est nécessairement divisé..... *Omne regnum in seipsum divisum desolabitur, et domus supra domum cadet.* »

COLINS, *Mss.*

« La révolution, dit M. de Lamennais, a jeté les esprits dans « l'avenir, et c'est là un de ses caractères : elle enveloppe sans « distinction tout le passé dans son superbe mépris... »

C'est vrai. Tout le passé repose : sur l'hypothèse donnée comme vérité; sur la personnification donnée comme étant réalité;

sur le fractionnement de l'humanité et l'exploitation des faibles par les forts pour empêcher l'examen de l'hypothèse et de la personnification ; et l'examen enveloppe cet ensemble du plus profond mépris.

« Rejetant, continue M. de Lamennais, l'expérience, les tradi-
« tions des siècles, pour y substituer de vagues systèmes, des théo-
« ries abstraites, qui ne reposent sur rien de subsistant. »

C'est ce que fait actuellement M. de Lamennais en voulant substituer au droit divin, le droit de la force brutale, droit, qui, socialement, n'est rien de subsistant; ou bien encore un prétendu droit de l'humanité, quand tous ses ouvrages philosophiques sont une continuelle négation de l'humanité absolument considérée, un continuel établissement de la série continue des êtres, négation absolue de toute individualité réelle, ou plus que phénoménale.

« La révolution, continue M. de Lamennais, détruit la société
« pour la recréer sur un nouveau modèle; et ce modèle idéal, ne
« pensez pas qu'il soit le même pour toutes les sectes révolution-
« naires : chaque individu même a le sien; il n'existe d'accord
« entre les *protestants* de l'ordre social que pour renverser ce
« qui est et ce qui fut toujours. »

C'est juste. Ce qui est et ce qui fut toujours, c'est l'hypothèse admise comme vérité, etc., etc. Une fois que l'examen a renversé tout ce qui a été établi par la foi, et que la science n'existe pas encore, il ne peut exister : que des *dogmatiques* voulant conserver l'ancienne société ; et des *protestants* voulant la renverser. Quant à la société nouvelle, elle ne peut exister qu'à l'état d'aspiration : tant que la science ou la vérité démontrée d'une manière rationnellement incontestable n'existe pas. Il n'appartient qu'à cette vérité, seule réelle, d'anéantir et dogmatisme et protestantisme. Jusque-là, une lutte continuellement croissante, une haine à mort entre les conservateurs et les révolutionnaires, entre les dogmatiques et les protestants, entre les minorités exploitantes et les majorités exploitées, entre les propriétaires et les prolétaires, entre les pauvres et les riches, l'anarchie, enfin, reste seule possible au sein de la société.

« Cet état contre nature, continue M. de Lamennais, amène-

« rait, en se prolongeant, la dissolution totale de la société. . . »

Ce serait vrai, si l'excès d'anarchie, c'est-à-dire les maux qui en résultent, ne finissait par broyer l'entêtement de ceux qui, comme M. de Lamennais jadis, veulent conserver le dogmatisme; ou, comme M. de Lamennais à présent, veulent conserver le protestantisme marchant sous l'imbécile bannière du *progrès continu*.

« La dissolution totale de la société, qui, continue M. de La-« mennais, consiste dans l'union des esprits par des CROYANCES « communes. »

CROIRE, socialement, c'est accepter socialement comme vrai, ce qui est hypothétique; et l'examen démontre que toute croyance est une absurdité. Or, l'examen est devenu incompressible; et vouloir, en présence de l'incompressibilité de l'examen, qu'une croyance sociale soit possible, c'est vouloir que 2 et 2 soient socialement acceptés comme 5. Nous savons que beaucoup de personnes, qui se décorent même du titre de libres penseurs, prétendent que désormais 2 et 2 peuvent être socialement acceptés comme 5. Laissez-les faire. Il n'y a point à raisonner avec eux, l'anarchie les broiera; et c'est seulement comme broyés qu'ils peuvent cesser d'être obstacles.

« Et déjà, continue M. de Lamennais, cet état place la société « entre l'anarchie ou le règne des volontés individuelles, et le des-« potisme ou le règne d'un seul sur des individus, sans force et « sans liens. »

Bravo! voilà d'excellentes définitions du despotisme et de l'anarchie. Alors, monsieur, puisque vous les connaissez si bien, pourquoi avez-vous abandonné le camp des despotes pour passer dans le camp des anarchistes? Il fallait : vous détacher de tous les deux; et vous réserver pour combattre en faveur de la vérité.

« Ces deux termes extrêmes du désordre, continue l'auteur, « se rapprochent d'ailleurs plus qu'on ne croit. »

Le despotisme, monsieur, n'est cause de désordre que depuis l'incompressibilité de l'examen. Auparavant, il était la seule base possible de l'ordre. A cette époque, vous auriez bien voulu

soustraire le pape du nombre des despotes. Depuis, vous-même avez prouvé combien cette opinion était erronée.

« L'anarchie, continue l'auteur, n'est au fond que le despo-« tisme du grand nombre, de même que le despotisme n'est « qu'une *anarchie concentrée.* »

Une anarchie concentrée est très-joli ! Est-ce que, en l'absence de la vérité scientifiquement démontrée, l'ordre social peut être autre chose qu'une *anarchie concentrée?* Jamais l'ordre, même par une révélation, et plus encore par une force brutale, n'a été et n'a pu être qu'une anarchie concentrée.

« Le caprice du prince ou du peuple, continue M. de Lamen-« nais, crée la vérité, crée la justice, puisqu'il est l'unique loi ; »

Et le révélateur ou son unique interprète n'est-il pas l'unique loi?

« Et ni le peuple ni le prince, continue-t-il, *n'ont besoin de « raison pour valider leurs actes.* »

Et le révélateur ou le pape en ont-ils besoin? En appeler à la raison, tant que la raison ne peut être incontestablement démontrée, est d'un hypocrite ou d'un sot.

« Tout, dit l'auteur, est légitimé par l'*omnipotence;* mot un « peu ridicule, il est vrai s'il exprime un fait, et très-dangereu-« sement absurde si on y attache l'idée de droit.

Bravo, monsieur de Lamennais, bravissimo ! Mais continuez :

« Car, dit-il, excepté Dieu, quel est l'être qui puisse tout ce « qu'il veut, ou qui ait le droit de vouloir tout ce qu'il peut? »

Alors vous trouvez que le bon Dieu a le droit de damner ceux qu'il crée, et que c'est là un divin amusement? Singulier droit ! Mais supposons que Dieu existe. Ici autant vaut la personnification que la réalité. Et où sont les preuves rationnelles, incontestables, qu'il a parlé pour formuler le droit? En dehors de ces preuves, celui qui le fait parler, et fait accepter son invention par force brutale ou par force de sophisme, n'est-il pas un despote?

« Mais, continue M. de Lamennais, on n'est jamais arrêté par « les conséquences de l'erreur; on se les cache à soi-même, ou « on les brave ; et, après tout, qui est-ce qui n'est pas bien aise « d'être *omnipotent?* »

C'est vrai, monsieur. Les conséquences de vos erreurs, le progrès continu, la souveraineté de la force brutale, le panthéisme, ne vous arrêtent pas encore. Vous vous les cachez encore à vous-même. Mais vous finirez par ouvrir les yeux, parce que vous êtes un homme de probité. Je n'ose dire *honnête*, parce que désormais ce mot est sali.

Maintenant, nous supplions M. de Lamennais de réfléchir à ce que nous allons citer et qu'il a écrit jadis. C'est d'une incontestable vérité.

« Pour détruire ainsi, dit-il, la civilisation dans son principe, « il a suffi d'exciter l'orgueil en appelant l'homme à la souverai- « neté. Il y a en lui je ne sais quel désir secret et violent qu'on « est sûr de remuer avec ce mot. »

Le principe de la civilisation, c'est-à-dire sa base, était une souveraineté dérivant d'une révélation hypothétique. Et, en effet, il a suffi de montrer à l'homme que cette souveraineté n'avait de base que l'hypothèse pour le révolter contre elle, parce que la raison, essence de l'humanité, se refuse d'obéir, quand elle n'y est point contrainte par la force, à tout ce qui n'émane point *incontestablement* de la raison même.

« Les seizième et dix-huitième siècles, continue M. de Lamen- « nais, en ont offert des exemples terribles. L'histoire ne pré- « sente rien qu'on puisse comparer à cette longue rébellion de « l'*homme souverain* contre toute espèce d'ordre. »

C'est vrai : parce que, pendant toute l'époque d'ignorance, l'ordre ne peut se baser que sur la force transformée en droit par le sophisme, c'est-à-dire sur le despotisme. Or, l'essence de l'homme pouvant examiner est d'avoir horreur du despotisme. Le protestantisme contre tout ordre établi a donc nécessairement son origine dans le berceau de la société, et ne peut périr qu'avec le despotisme lui-même.

« On commença, continue M. de Lamennais, par l'affranchir « de l'obéissance à l'autorité religieuse, c'est-à-dire qu'on le fit « Dieu. On l'affranchit ensuite de l'obéissance au pouvoir poli- « tique, c'est-à-dire qu'on le fit roi, et ces deux choses sont in- « séparables. »

C'est vrai, ces deux choses sont inséparables : pourvu que *Dieu* signifie raison ; et *Roi*, citoyen ou homme libre. Remarquez alors que ce fut au nom de la raison qu'on sut l'affranchir : d'un faux dieu, et d'une fausse royauté. Or, tant que ce qui est ordonné par la raison n'est point incontestablement démontré vis-à-vis de tous et de chacun, et que les faux dieux et les faux rois ne peuvent plus dominer, chacun alors se fait nécessairement dieu et roi. Puis il en résulte, nécessairement aussi, un effroyable charivari ; et c'est ce que vous voyez maintenant. M. de Lamennais va vous le reprocher.

« Renfermé dès lors en lui-même, dit-il, n'ayant plus que des « pensées sans règle, des volontés sans frein, des opinions sans « certitude, il cherche et il cherche encore à remplacer ce qu'il a « perdu : il travaille à se faire une religion avec des doutes, une « morale avec des passions, un gouvernement avec des rêveries « et des intérêts. »

C'est parfaitement juste. Seulement il y a une erreur : l'homme ne cherche pas à remplacer ce qu'il a perdu, des faux dieux et des faux rois ; mais il cherche à les remplacer par le Dieu véritable, et les rois véritables. C'est là le résultat de l'anéantissement de l'ignorance.

« Il est étrange, continue M. de Lamennais, que des hommes « d'esprit, et même des hommes d'Etat, aient cru voir dans ce « profond désordre *un besoin du siècle*, contre lequel on tenterait « vainement de lutter. »

C'est si peu étonnant, que M. de Lamennais, homme d'esprit et depuis homme d'Etat, a lui-même reconnu ce besoin peu de temps après avoir proféré cette expression d'étonnement.

« Autant vaudrait dire, continue-t-il, que le besoin du siècle « est l'abolition complète de la société. »

C'est très-vrai. Ce besoin n'est en effet que l'abolition complète de la société basée sur l'hypothèse et la personnification. Il faut désormais que la société se base sur la réalité ou qu'elle périsse.

« Si cela était, continue M. de Lamennais, nous ne compre- « nons pas pourquoi l'on continuerait encore de gouverner et

« d'administrer. Il n'y aurait qu'à laisser le siècle accomplir lui-
« même son œuvre ; pour satisfaire le besoin qu'on lui suppose,
« il n'est sûrement pas nécessaire de l'aider. »

C'est vrai. Et cependant, M. de Lamennais d'une part, et ses adversaires d'une autre, contribuent, chacun selon son pouvoir, à la destruction de cette ancienne société. C'est que, lorsqu'une société est condamnée à périr, ceux-là même qui veulent la conserver sont ceux qui travaillent le plus ardemment à sa ruine.

« On peut concevoir, continue M. de Lamennais, qu'un peu-
« ple sente le besoin de certaines lois, de certaines institutions
« déterminées, surtout si elles ont un fondement dans ses mœurs
« et dans son histoire ; mais que plusieurs peuples éprouvent à la
« fois le besoin vague de nouvelles croyances, de nouvelles doc-
« trines religieuses et politiques, d'une nouvelle législation, en
« un mot, qu'ils ne puissent plus vivre de ce dont tous les peu-
« ples ont vécu jusqu'à présent ; c'est ce qu'on pourra peut-être
« admettre lorsqu'on aura prouvé que les symptômes d'une ma-
« ladie mortelle n'indiquent, dans l'homme physique, que le be-
« soin senti d'un nouveau mode d'existence. »

La raillerie est une excellente figure, quand elle est justement appliquée. Ici elle ne l'est pas. Les comparaisons prises dans l'ordre physique, pour les transporter dans l'ordre moral, sont toujours mauvaises : parce que ces deux ordres sont aussi en opposition que l'ordre de temps et l'ordre d'éternité. Jusqu'à présent les peuples n'ont eu de croyances, de doctrines religieuses et politiques, de législation, que basées sur l'anthropomorphisme : lequel lui-même n'a eu de base que la possibilité de comprimer l'examen. L'examen est devenu incompressible. Il n'est donc nullement étonnant que tous les peuples maintenant éprouvent à la fois le besoin vague de nouvelles croyances, ou plutôt de la science de laquelle doit dériver une nouvelle doctrine religieuse et politique, une nouvelle législation ; il n'est donc nullement étonnant qu'ils ne puissent plus vivre de ce dont tous ont vécu jusqu'à présent. C'est clair comme 2 et 2 font 4.

Maintenant, écoutez avec la plus grande attention. Jamais rien

d'aussi vrai n'a été plus éloquemment exprimé. Pesez chaque ligne : pesez chaque mot.

« Il serait curieux d'examiner, continue M. de Lamennais, « quels doivent être les effets d'un gouvernement fondé sur l'o- « pinion, dans un pays où il n'y a point d'opinion publique do- « minante, et où les opinions opposées se subdivisent presque à « l'infini ; car on ne saurait se dissimuler que les royalistes mêmes « ne sont nullement d'accord entre eux sur des points d'une « haute importance. Et, si l'on ajoute à cela que le même homme « a souvent deux opinions différentes, son opinion personnelle « et son opinion comme membre d'un corps de l'Etat, on aura « quelque idée de cette espèce de chaos moral dans lequel la so- « ciété s'enfonce tous les jours. »

C'est vrai, incontestablement vrai. Alors pourquoi M. de Lamennais s'est-il précipité, tête baissée, dans ce chaos moral? Est-ce par désespoir? Il est cependant évident : qu'en dehors d'une incontestabilité résultant de la parole de Dieu supposée réelle, ou d'une incontestabilité résultant du raisonnement, toute idée socialement commune et dominante est absolument impossible; et qu'en dehors d'une idée commune et socialement dominante, toute société est aussi absolument impossible, si ce n'est à l'état d'agonie.

O paupérisme moral! c'est du désordre que tu causeras que doivent sortir : et la vérité; et le bonheur du monde.

XV

« Le christianisme avait jeté dans la société, dans notre Europe, un ordre moral, c'est-à-dire un ensemble de vérités sur tous les points qui intéressent le plus l'homme, et la société vivait de ces vérités : elle était organisée selon ces vérités. La société vivait de cet ordre moral.

« Eh bien ! trois siècles ont passé sur cet ordre chrétien, et ces trois siècles ont aboli cet ordre, ou au moins l'ont-ils miné, profondément miné, ébranlé dans les âmes, dans les consciences, dans les sociétés elles-mêmes.

« Il y a mal dans le pays, et ce qui atteste ce mal, c'est cette inquiétude partout manifestée, ce mécontentement qui se trahit de tous côtés, et dont PERSONNE NE PEUT DÉFINIR LA CAUSE ET L'OBJET.

« Eh bien ! ce besoin de la société qui n'est pas satisfait, ce besoin qui crie, ce besoin n'est point du tout un besoin matériel. C'est un besoin moral.

« Le vide laissé par cette immense destruction, ce vide est partout. Il est dans tous les cœurs, il est obscurément senti par les masses. Il est plus clairement senti par les esprits distingués. Ce vide, IL FAUT LE REMPLIR. Tant qu'il ne sera pas rempli, je prétends que la société ne sera pas calmée, et QU'IL NE DÉPEND DE PERSONNE DE LA CALMER.

« Voilà la véritable cause de l'inquiétude sociale, et, tant qu'on n'aura pas trouvé un remède moral à ce mal moral, la société sera inquiète, la société sera agitée.

« Le peuple cherche un changement, il aspire à un changement matériel : il a besoin de quelque chose, il ne sait pas quoi, parce qu'il lui faut quelque chose de moral et qu'il n'a rien de moral. »

JOUFFROY, Chambre des députés,
18 mars 1834.

« On n'espère pas, on attend. »

E. DE GIRARDIN, *Les* 52, n° 11.

« C'est ainsi que les victimes attendent la mort. »

COLIBS.

« Il semble, continue M. de Lamennais, que le pouvoir ait « ignoré jusqu'ici qu'à lui seul il appartient de fixer les esprits.

« en se réglant lui-même sur des principes fixes, et en maintenant avec fermeté les doctrines invariables de la religion et « de l'Evangile. »

Ici M. de Lamennais se trouve dans l'erreur. Le pouvoir, le seul pouvoir réel en époque d'ignorance, le pape autocrate, n'a jamais ignoré qu'à lui seul il appartenait de fixer les esprits. Mais les rois eux-mêmes, au moyen de la presse, ont brisé le vase d'élection d'où seul pouvait découler leur pouvoir secondaire. En France, c'est Bossuet qui le premier a porté la main sur cette arche sacrée. Du reste, une fois que la presse avait rendu les âmes incompressibles, tout pouvoir reposant sur l'hypothèse devait crouler nécessairement. Les reproches que M. de Lamennais adresse au pouvoir, c'était à l'époque qu'il devait les adresser.

« Au lieu de cela, dit-il, qu'a fait le ministère ? par quelles « maximes est-il dirigé ? quels sont ses plans, ses vues, ses idées ? « quelqu'un pourrait-il dire ce qu'il pense et ce qu'il veut ? Loin « d'offrir un appui à l'opinion vacillante, il en augmente la mo- « bilité par ses contradictions perpétuelles, par sa marche timide « et détournée. Il ne domine pas, il ne conduit pas, il est en- « traîné, et malheureusement presque toujours dans le sens de « la révolution. Il obéit à un système qui existait avant lui, et il « serait difficile d'imaginer quels changements eût offerts l'en- « semble de ses actes, s'il avait eu le dessein de se montrer « comme le simple exécuteur d'ordres que ses prédécesseurs lui « auraient laissés. »

La critique est admirable. Mais remarquez que ceci a été écrit il y a vingt-huit ans. Maintenant voyez tous les ministères qui ont existé depuis 1823, sous tous les régimes possibles, et observez que tous, sans l'ombre d'une exception, ont mérité les mêmes reproches. Que faut-il en conclure ? que ces reproches ne doivent point s'adresser aux hommes, mais à la situation qui rend les mêmes fautes nécessaires. En époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen, surtout à mesure que l'anarchie augmente, il est impossible à un ministère quelconque d'avoir des plans, des vues, des idées arrêtées. Il lui est impossible de se dire ni ce qu'il pense, ni ce qu'il veut. Il lui est impossible d'offrir un appui

constant à une opinion quelconque ; il est obligé d'augmenter la mobilité de toutes par ses contradictions nécessairement perpétuelles, par sa marche nécessairement timide et détournée; il ne peut dominer, il ne peut conduire, il est nécessairement entraîné et toujours fatalement dans le sens de la révolution. Il obéit, même contre sa volonté, à un système qui existe avant lui, et l'ensemble de ses actes n'offrirait aucun changement, s'il avait eu le dessein de se montrer comme le simple exécuteur d'ordres que ses prédécesseurs lui auraient laissés.

Jetez maintenant les yeux sur tous les ministères de l'Europe et du monde, vous verrez que, du plus au moins, même jusqu'en Chine, même jusqu'au Japon, c'est absolument la même chose.

Ce que nous venons de dire, M. de Lamennais va vous le répéter.

« Rien, dit-il, ne saurait étonner de la part d'hommes que des « causes quelconques ont placés dans une si fausse position. En « plaignant la France, qu'ils achèvent de perdre avec les meil- « leures intentions du monde, il faut aussi les plaindre eux-mê- « mes ; car ils sont soumis forcément à toutes les conséquences « du système qu'ils ont adopté, après l'avoir combattu longtemps, « et il y aurait, sinon de l'injustice, au moins de la dureté à les « accabler sous le poids de ces conséquences funestes devenues « pour eux *inévitables*. Ils ne sont plus maîtres de leurs paroles « mêmes, et nous en citerons un exemple frappant.

« Il n'est personne qui ne rende hommage au noble caractère « de M. de Chateaubriand. Défenseur zélé de la religion et de « toutes les saines doctrines sous la tyrannie de Buonaparte, les « aurait-il abandonnées sous le règne d'un fils de saint Louis ? « Douterait-on que les hautes vérités qu'il a proclamées si élo- « quemment ne soient encore toutes vivantes au fond de son « âme généreuse ? Non, certes. Et cependant il s'est cru obligé, « comme ministre, de désavouer, en présence de la Chambre des « députés, un principe que le christianisme consacre, et sur le- « quel repose la société. En parlant d'un prince qui a mérité la « reconnaissance de l'Europe, et à qui la Providence réserve

« peut-être de plus grandes destinées encore : « Croyez-vous donc, « a dit M. de Chateaubriand, qu'il eût voulu la guerre à tout prix, « *en vertu de je ne sais quel droit divin, et en haine des libertés* « *du peuple?* » Qui pourrait, en lisant ces mots, se défendre d'un « sentiment pénible? Où en sommes-nous donc, s'il n'est plus « permis à un ministre du roi très-chrétien de reconnaître avec « l'Evangile, avec tous les peuples civilisés, que le pouvoir « vient de Dieu, *omnis potestas a Deo*? Serait-il vrai que le prin- « cipe contraire, que l'athéisme politique fût la base de la société « nouvelle qu'on s'efforce de créer pour satisfaire *le besoin du siè-* « *cle, et qu'en vertu de je ne sais quel progrès* des lumières « humaines, le monde dût cesser de relever de son Créateur? »

Pour preuve que les contradictions que M. de Lamennais reproche à M. de Chateaubriand sont inévitables, nous allons citer d'autres paroles de M. de Lamennais. Certes, la création est un miracle s'il en fut jamais! Eh bien! M. de Lamennais, à propos de miracles, disait quelques années après :

« Il y a des miracles quand on y croit; ils disparaissent quand « on n'y croit plus. »

Et à propos de l'autocratie papale, hors laquelle le christianisme n'est absolument rien, comme base sociale, il dit encore :

« Partout l'humanité gémit sous la sanglante domination de « ses tyrans; elle râle sous les pieds de quelques monstres im- « bécilles. Et il y a dans le monde un prêtre couronné qui lui dit : « Ne bouge pas! laisse-toi fouler, broyer. Dieu te l'ordonne. « Tes souffrances, tes angoisses, ton agonie, c'est l'ordre su- « prême, éternel. Sachant bien que cette vérité pénétrerait dif- « ficilement dans ton esprit et dans ta conscience, que jamais tu « ne l'aurais découverte toi-même, il a du haut des cieux envoyé « son fils pour la révéler. Crois, adore, et tais-toi. »

Et, à propos de la souveraineté de droit divin, il dit encore :

« Inspiré ou non inspiré, le souverain, par exprès commande- « ment de Dieu, doit justifier le choix de Dieu. Jusqu'à ce qu'il « ait montré ses titres, l'acte authentique de son élection, il n'est « qu'un brigand et qu'un imposteur. »

Maintenant laissons continuer M. de Lamennais :

« Mais, dit-il, si le pouvoir n'a pas son origine en Dieu, où se « trouve-t-elle? Dans le peuple? Non : *la souveraineté du peuple « renverseroit tout ordre social.* (Discours de M. de Chateau- « briand, 25 février 1823.) Rien n'est en soi si évident, et rien « n'est aussi pleinement confirmé par l'expérience. Ainsi la sou- « veraineté ne vient ni du peuple ni de Dieu, le ministère l'as- « sure. D'où vient-elle donc? »

Arrêtons-nous un instant, pour dire à M. de Lamennais d'où vient la souveraineté; c'est une question capitale.

En époque d'ignorance et de possibilité de comprimer socialement l'examen, la souveraineté vient de la force transformée en droit par une révélation quelconque qui a pu s'emparer de l'éducation.

En époque d'ignorance et d'impossibilité de comprimer socialement l'examen, la souveraineté de la force transformée en droit s'écroule. Et alors il n'y a de souveraineté possible que celle de la force non transformée en droit, de la force brutale, de la force du nombre ou de la ruse, dite du peuple.

La première sert de base au despotisme. La seconde est la source nécessaire, inévitable de l'anarchie. Et, quand l'anarchie a rendu nécessaire la recherche de la vérité; lorsque la vérité a été rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, la souveraineté de la raison existe; et c'est de cette seule souveraineté que peut dériver la liberté sociale.

Laissons encore continuer M. de Lamennais :

« Ici, dit-il, commence la théorie ministérielle du pouvoir, théo- « rie dont le succès ne serait pas douteux un moment, s'il suffi- « sait, pour décider les esprits à l'admettre, du charme de la « nouveauté et de la séduction du talent. »

Pardon de l'interruption! Mais nous avons la sottise de croire que le talent voulant démontrer l'absurde ne séduit jamais que les imbéciles ou les vaniteux. Maintenant, continuez, monsieur de Lamennais :

« Mais, dit-il, outre la difficulté de faire clairement compren- « dre aux hommes ce que signifie cette maxime : *La source de « la souveraineté découle du souverain* (M. de Chateaubriand),

« ils diront toujours : Ou vous entendez que la souveraineté véri-
« table appartient à celui qui exerce le pouvoir, pendant qu'il
« l'exerce, et alors vous consacrez le gouvernement de fait; ou
« le souverain légitime, dépossédé de ses États par la violence,
« conserverait encore la souveraineté, et alors cette souveraineté,
« qui ne vient ni de Dieu, ni du peuple, serait quelque chose d'in-
« hérent au monarque et d'inné en lui, une haute et sublime pré-
« rogative qu'il ne tiendrait que de lui-même; c'est-à-dire que
« vous reconnaissez deux races d'hommes de nature différente,
« l'une destinée à commander, et l'autre à obéir; c'est-à-dire
« que, par amour *pour la liberté du peuple*, vous établissez le
« principe d'une servitude si avilissante, que l'on ne conçoit rien
« au-dessous d'elle. *A tout prendre*, nous préférons la doctrine
« du christianisme. »

A tout prendre est une expression de doute. C'est de ce doute que depuis est sortie la sentence que nous venons de citer : que tout souverain de droit divin qui ne montre pas ses titres *authentiques* n'est qu'un brigand et un imposteur.

Le gouvernement représentatif est l'expression de la souveraineté du peuple, que le vote soit restreint, ou qu'il soit universel. Certes, rien n'a plus de rapport à la société actuelle que ce même gouvernement. Voyons comment il est jugé par M. de Lamennais. A cet égard lui-même cite le passage suivant de M. Laurentie, et il y donne ensuite sa complète adhésion :

« Le gouvernement représentatif, dit M. Laurentie, établit au
« milieu des nations des disputes éternelles sur toutes les ques-
« tions de morale publique. A l'aide des tribunes élevées sous les
« regards du public, des hommes différant d'opinions et de
« croyances viennent tour à tour affirmer des croyances con-
« traires, développer avec un droit égal la vérité et le mensonge,
« étonner les imaginations faibles de la multitude, en lui présen-
« tant, sous les mêmes formes dogmatiques, des systèmes oppo-
« sés et des doctrines ennemies. Et prenons-y garde, déjà les
« hommes témoins de ces contradictions à chaque moment re-
« nouvelées, de ces luttes publiques entre les opinions les plus
« diverses, sont eux-mêmes divisés entre eux, et n'ont que leur

« propre conscience et leur croyance personnelle pour faire un « choix entre tant de principes opposés. Ainsi cette fatale incer- « titude, qui déjà règne dans tous les esprits, s'accroît incessam- « ment par l'incertitude des doctrines publiées par les hommes « qui sont appelés à avoir quelque influence sur les croyances « publiques. Chose vraiment inouïe! l'autorité, qui doit enchaîner « les opinions, les livre au contraire à leur propre caprice; les « gouvernements qui ne peuvent se fortifier que par l'unité ten- « dent à s'affaiblir eux-mêmes par la division; c'est du sommet « de la puissance que descend l'anarchie. »

M. Laurentie et M. de Lamennais, qui l'approuvait alors, n'ont pas réfléchi que le gouvernement représentatif est le seul possible du moment que tout souverain de droit divin peut être traité publiquement de brigand et d'imposteur s'il ne montre les titres authentiques que Dieu lui a donnés; et cela pour aussi longtemps que l'ignorance sociale n'est point évanouie. Quant aux tribunes parlementaires, elles ne sont que les traductions des tribunes nationales littéraires, communiquant nécessairement entre elles, du moment que les nations sont elles-mêmes en contact intellectuel inévitable. Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu de vouloir s'acharner à maintenir l'une ou l'autre de ces deux souverainetés, actuellement également stupides, reconnaître avec M. de Chateaubriand : que toutes les deux sont désormais incapables de servir de base à l'existence de l'ordre? Il est vrai qu'avouer sa propre ignorance est une chose bien difficile aux individus, et à plus forte raison aux sociétés. Il faudra cependant bien en venir là ou mourir. Une effroyable jacquerie s'avance, et déjà vous saisit par les lambeaux de vos institutions. Sociétés! voulez-vous attendre qu'elle vous frappe avant de reconnaître que vous n'êtes que des imbéciles?

XVI

« Il y a des hommes juxtaposés, il n'y a plus de SENTIMENT COMMUN, si ce n'est peut-être la HAINE DU RÉGIME AUQUEL L'OUVRIER EST ASTREINT. »

MICHEL CHEVALIER, premier discours d'ouverture.

L'écrit de M. de Lamennais, que nous allons examiner, se rapporte à un travail de M. de Haller, intitulé : *Restauration de la science politique*. Cet ouvrage, que personne ne connaît, ne vivra que par ce que M. de Lamennais en a dit. Mais ce qu'il en a dit mérite une attention spéciale. Il est toujours utile de voir en quoi et pourquoi les hommes de mérite se sont trompés.

« Il est manifeste, dit M. de Lamennais, que l'union d'où ré-« sulte la société, ou plutôt que la société même, consiste en des « SENTIMENTS COMMUNS et des CROYANCES COMMUNES. »

Pour parler de la société, il faut d'abord savoir en quoi elle consiste. Et, si l'on se trompe sur ce qui la constitue, tout ce qu'on pourra dire ne sera qu'une suite de la première erreur. Plus *alors* on sera logique, et plus mal on raisonnera.

Les sentiments, moralement considérés, sont exclusivement les résultats de raisonnements. Aimer ou haïr sans raison, n'est plus aimer ou haïr d'une manière proprement dite : c'est éprouver de l'attraction ou de la répulsion. Sinon : l'aimant aime le fer ; et les deux pôles ont de la haine l'un pour l'autre. Voilà donc les sentiments éliminés comme compris dans le raisonnement.

Arrivons aux croyances. Une croyance est bien certainement un raisonnement : mais tout raisonnement n'est pas une croyance. 2 et 2 font 4 n'est pas une croyance, c'est une certitude. Le mot *croyance* ne se rapporte qu'à l'*ignorance*. Tout croyant est un ignorant; et, s'il donne sa croyance comme vérité, ce croyant est un sot. La sottise n'est que l'ignorance jointe à la vanité. M. de Lamennais aurait dû dire : « L'union, d'où résulte la société con-

siste dans un raisonnement commun ; » ou bien, en substituant le mot idée au mot raisonnement : consiste «dans une idée commune.»

Maintenant il y a idée vraie et idée fausse, c'est-à-dire bon et mauvais raisonnement. Et, comme une idée fausse ne peut être commune, s'il est possible à chacun de l'examiner, il est évident que, en dehors de la vérité, rendue rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, la société ne pourra exister : si l'idée, donnée par elle comme devant être commune, peut être examinée. La *communauté de croyances* appartient donc exclusivement à la possibilité de comprimer socialement l'examen.

Si maintenant il arrive une époque, comme la nôtre, par exemple, où il devient absolument impossible d'empêcher que l'idée, donnée comme devant être commune, puisse être examinée, il est encore évident que la société alors sera absolument impossible : tant que la vérité ne sera point découverte.

Toute l'erreur de M. de Lamennais consiste en ce qu'il n'a pas vu : que désormais toute croyance, considérée comme base sociale, était devenue absolument impossible. Et, malheureusement, il a conservé cette erreur en abandonnant le camp de ceux qui n'en ont point d'autre. Puis, dans quel camp est-il passé ? Dans celui de ceux qui ont la folie de s'imaginer : qu'une idée commune n'est point exclusivement la base de la société; qu'il est possible de baser l'ordre sur la multiplicité des opinions.

Maintenant, écoutez avec quel talent il va combattre, ceux que bientôt il prendra pour ses propres alliés.

« Quelle union, dit-il, serait-il, en effet, possible d'imaginer « entre des êtres dont les croyances et les sentiments seraient en « tout opposés ? Chacun d'eux, séparé des autres, et les repous- « sant de toute sa nature, vivrait dans un éternel isolement. »

C'est absolument vrai. Mais à qui la faute ? A ceux qui veulent des croyances communes : quand les croyances communes sont devenues absolument impossibles ; et qu'il n'y a plus de possible, comme socialement communes, que les vérités rationnellement démontrées.

« L'union des esprits, continue M. de Lamennais, n'est donc « autre chose que l'unité de croyances, qui ne saurait se trouver

« que dans la vérité, parce que la vérité est une, immuable, tandis que, diverse, selon les temps et les lieux, l'erreur varie perpétuellement. »

Très-bien, monsieur de Lamennais. Mais il y a : vérité socialement imposée, par l'éducation, sous la protection d'un sophisme, vérité qui n'est qu'une erreur, ou tout au moins qu'un préjugé, ce qui est la même chose en présence de l'examen; et vérité socialement imposée par l'instruction, sous la protection d'une démonstration rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, vérité absolue, par conséquent éternelle vis-à-vis de l'examen.

L'unité des esprits n'est donc pas ce que dit M. de Lamennais, l'*unité des croyances*; l'unité des esprits c'est : l'unité de croyance, ou l'unité de science.

« L'union des cœurs, continue M. de Lamennais, n'est non « plus que l'unité de sentiment, ou, en d'autres termes, une bien« veillance mutuelle. »

M. de Lamennais ne connaît pas plus ce en quoi consiste l'union des cœurs que l'union des esprits. L'union des cœurs est le résultat nécessaire de l'unité de croyance, ou de l'unité de science. Le cœur, moralement considéré, n'est autre que le raisonnement. Le cœur qui se trouve attiré vers la brune ou la blonde, est le cœur de la bête. Le cœur qui se trouve attiré par telle ou telle raison, est le cœur de l'être intelligent. Sans le savoir, M. de Lamennais fait ici de la triade. Sensation, sentiment et connaissance, sont, moralement considérés, une seule et même chose. Dans le temps, c'est-à-dire dans l'ordre moral, une sensation est un sentiment et une connaissance ; un sentiment est une sensation et une connaissance; une connaissance est un sentiment et une sensation.

« Et de même, continue M. de Lamennais, que le doute est « l'absence de lien ou d'union entre les esprits, et l'indifférence, « l'absence de lien ou d'union entre les cœurs, *le faux, dont le « caractère est l'opposition aux croyances générales*, divise les « esprits, comme la haine divise les cœurs. »

Le caractère du faux est si peu l'opposition aux croyances générales, que, en général, vous pourriez dire que le caractère du

vrai est l'opposition aux croyances générales. Et cela doit être en époque d'ignorance. La croyance générale a été, jusqu'à Galilée, que le soleil tournait autour de la terre; et c'était en opposition avec la vérité. La croyance générale, depuis l'origine du monde, a été que le Dieu personnel, personnification de la justice éternelle, était une vérité; et cette croyance est en opposition directe avec la vérité. Le Dieu réel, c'est la justice éternelle, ainsi que l'ont reconnu implicitement tous les théologiens en soumettant le faux Dieu à cette même justice. Quant à ce qui divise les cœurs, ce n'est nullement la haine, c'est la différence des raisonnements, la différence des conclusions, dont la haine n'est que le résultat. A moins que ce ne soit une haine de bête; et alors ce n'est plus de la haine, c'est de la répulsion. O logomachie! En présence de l'incompressibilité de l'examen, tu es la source de tous les maux. Il est vrai que tu n'es autre que l'expression de l'ignorance.

« Ainsi, continue M. de Lamennais, ce qu'il y a de commun « dans les croyances, est aussi ce qu'il y a de vrai, est aussi ce « qui unit; ce qu'il y a de commun dans les sentiments est aussi ce « qu'il y a de bienveillant, est aussi ce qui unit: et la société re- « pose sur deux grandes lois, sans lesquelles on ne pourrait pas « même la concevoir, une loi de vérité et une loi d'amour. »

M. de Lamennais est très-habile à bâtir des châteaux de cartes; mais soufflez dessus, et ils disparaissent. Non, monsieur, la société ne repose pas sur deux grandes lois, elle ne repose que sur une seule, la loi de vérité ou de ce qui est socialement tenu pour vérité, lorsque l'ignorance ne permet pas encore de connaître la vérité. Quant à la loi d'amour, elle est le résultat de la loi de vérité, ou de ce qui est tenu pour tel.

Maintenant écoutez bien. M. de Lamennais est toujours admirable, même lorsqu'il est dans l'erreur.

« Mais, dit-il, quand on vient à considérer la faiblesse de la « raison humaine si facile à s'égarer, si opiniâtre à ne jamais re- « venir de l'erreur qui la flatte, et la corruption de la volonté qui, « concentrant l'homme en lui-même, le porte à faire de son in- « térêt propre, tel que les passions le comprennent, l'unique rè-

« gie de ses affections, on voit bientôt que le lien social, ou « ne pourrait se former ou se briserait à chaque instant, s'il « n'avait pas hors de nous son origine dans une PUISSANCE plus « sage. »

Très-bien, sauf des erreurs secondaires que nous laissons passer. Ne nous arrêtons qu'à l'essentiel. Cette *puissance* est personnelle ou ne l'est pas. Si elle est personnelle, elle est, oui ou non, soumise à la raison. Si elle n'est pas soumise à la raison, elle n'est autre que la fatalité, et voilà la liberté, par conséquent la moralité, anéantie; si elle est soumise à la raison, ce n'est plus la personnification qui est puissance, c'est la raison. Quant à l'expression *plus sage*, elle est très-mauvaise. Il n'y a pas plus sage que la raison, ou la raison ne serait qu'une sotte. Et quiconque connaît la vérité est aussi sage que possible théoriquement : il est ensuite pratiquement aussi sage que possible, s'il pratique ce qu'il sait. Sinon, c'est un sot.

« Les hommes, continue M. de Lamennais, ne sont pas plutôt « abandonnés à eux-mêmes qu'ils deviennent ennemis les uns des « autres par un effet de l'amour désordonné de soi, et qu'ils se « perdent dans une multitude d'opinions contradictoires. »

Les hommes ne sont abandonnés à eux-mêmes que lorsqu'il n'y a plus d'idée commune, relative à une sanction commune et inévitable. Dès qu'il n'y a plus de sanction inévitable, c'est-à-dire relative à la justice éternelle, ce n'est plus un amour désordonné de soi qui rend les hommes ennemis les uns des autres, c'est, au contraire, un amour *bien ordonné*, à moins que bien ordonné ne signifie *pas conforme à la raison*. Il est vrai qu'en dehors d'une idée commune, bonne ou mauvaise, les hommes se perdent dans une multitude d'opinions contradictoires.

Mais alors pourquoi M. de Lamennais a-t-il été se placer dans le camp des hommes abandonnés à eux-mêmes? C'est, dira-t-il, que le camp des hommes chez lesquels il se trouvait était composé d'hommes aussi désormais abandonnés à eux-mêmes, par suite de l'incompressibilité de l'examen existant au sein de l'humanité ignorante. Alors, il aurait dû élever le drapeau de la

science, eût-il même été obligé d'y inscrire : A LA SCIENCE ENCORE INCONNUE, MAIS DEVENUE SOCIALEMENT NÉCESSAIRE.

« Pour, continue M. de Lamennais, qu'il existe un ordre de « croyances et de sentiments invariables, ou pour que la société « naisse et se conserve, il faut que les lois de l'intelligence, ma- « nifestées à l'homme avec *certitude* par une raison au-dessus « de la sienne, soient obligatoires pour lui; et point de société « sans un pouvoir souverain qui impose à l'esprit le devoir « de certaines croyances, et au cœur le devoir de certaines « vertus. »

Que signifie cette *certitude* manifestée par une raison au-dessus de la sienne? Quand la certitude est acceptée, la raison qui l'a manifestée n'est plus au-dessus, elle est égale. Quant au souverain qui impose des croyances, c'est le souverain qui peut empêcher d'examiner. Mais, du moment que l'examen se trouve devenu socialement incompressible, un pareil souverain n'est plus même le maître de ne pas recevoir les crachats de tous ceux qui voudront lui en salir la figure. Souvenez-vous bien qu'il n'y a qu'un seul maître qui puisse imposer des devoirs dont les vertus ne sont que l'exécution, c'est le raisonnement. Quand vis-à-vis du raisonnement il n'y a pas de sanction inévitable d'une règle quelconque : le devoir, c'est de chercher à être le plus fort ; et la vertu, c'est de l'être.

« Aussi, continue M. de Lamennais, tous les peuples ont re- « connu une loi primordiale promulguée par Dieu même et d'où « dérivent toutes les autres lois. »

Sans aucune espèce de doute, et même sous peine de mort sociale. Cela suffit pour aussi longtemps que l'examen peut être comprimé. Alors le législateur fait dire à Dieu, personnification de ce qu'il suppose justice éternelle, tout ce qu'il croit propre à l'établissement et au maintien de l'ordre. Pour maintenir l'ordre, il suffit ensuite : de s'emparer de l'éducation; et de faire brûler quiconque veut publier le résultat de son examen. Aussi, y a-t-il alors autant de paroles de Dieu que de législateurs. Mais, une fois que l'examen est devenu incompressible, la valeur de la personnification s'évanouit, et c'est la justice éternelle elle-même

que l'on veut entendre et comprendre par les oreilles de l'intelligence.

« En rapportant son existence et sa nécessité, Confucius, Py-
« thagore, Aristote, Platon, Cicéron, n'ont été que les organes
« de la tradition universelle et les échos du genre humain. »

C'est vrai : tous ont été anthropomorphes pour le peuple, et panthéistes pour leurs disciples. Si vous le désirez, je vous donnerai toutes les preuves que Confucius, Pythagore, Aristote, Platon et Cicéron, étaient aussi panthéistes que vous-même, qui êtes leur disciple. Quant au genre humain, il est naturellement le plus grand sot qui puisse exister, tant que son ignorance n'est point évanouie. C'est alors un pur écho, c'est bien vrai. Mais ce n'est que l'écho de la nécessité sociale.

Après ces prolégomènes, M. de Lamennais arrive à M. de Haller Selon lui, celui-ci prouve admirablement que : *Le prince*
« *est un propriétaire indépendant qui administre ses propres*
« *affaires.* »

Cette définition est excellente et même vraie, tant que le prince, c'est-à-dire *le plus fort*, peut vivre isolé, et par cet isolement transformer sa force en droit. Mais quand, par le contact de deux forts, par l'impossibilité de les réduire à un, et par l'examen qui résulte nécessairement du contact, la force ne peut plus être transformée en droit, il faut que le droit réel se découvre, qu'il domine toutes les forces, c'est-à-dire qu'il anéantisse toutes les nationalités, ou que l'ordre périsse, c'est-à-dire la société, c'est-à-dire l'humanité.

« M. de Haller, dit M. de Lamennais, montre admirablement
« que tous ces rapports extérieurs, dont l'ensemble forme le droit
« politique et civil, se déduisent d'un seul principe, ou plutôt
« d'un seul fait : *Le prince est un propriétaire indépendant qui*
« *administre ses propres affaires.* »

Il faut convenir que Hobbes n'a jamais mieux parlé.

« Il faut voir, dans l'ouvrage même, continue M. de Lamennais,
« combien cette idée si simple, si féconde en vérités importan-
« tes ; combien elle jette de lumières sur les grandes questions de
« l'établissement du pouvoir et de sa transmission ; combien elle

« est favorable à la vraie liberté, à la paix et au bonheur des « peuples, nécessairement détruits, ainsi que la dignité réelle de « l'homme, par les systèmes opposés. »

Que dit actuellement M. de Lamennais de ce qu'il écrivait il y a vingt et quelques années? Nous sommes loin de lui faire un reproche d'avoir abandonné cette effroyable erreur. Mais, quand on n'a quitté une opinion que pour embrasser une autre opinion, il faudrait ne pas oublier que, si on a été de bonne foi dans l'erreur, on pourrait bien y être encore. C'est seulement dans le sein de la vérité rationnellement démontrée qu'il est possible de dire : Maintenant je n'ai plus besoin d'apprendre ; je n'ai plus qu'à pratiquer.

Maintenant nous demanderons à M. de Lamennais ce qu'il pense actuellement du passage suivant, écrit avec une logique à laquelle il est impossible que tout homme raisonnable puisse ne point acquiescer ;

« Examinez, en effet, dit M. de Lamennais, les doctrines phi- « losophiques, soit dans leur théorie générale, soit dans l'appli- « cation qu'on en fait de nos jours à l'ordre social, et vous recon- « naîtrez qu'elles ne sont rien moins que le renversement des « bases de la société humaine. »

C'est très-vrai. C'est le renversement de toute société basée sur des croyances, et M. de Lamennais s'imagine encore que la société ne peut se baser que sur des croyances. Alors pourquoi diable M. de Lamennais a-t-il passé dans le camp ennemi?

« Et d'abord, continue-t-il, en déclarant chaque raison indé- « pendante ou souveraine, elles anéantissent la société des intel- « ligences, puisqu'il ne peut plus dès lors exister de croyance « commune qu'on soit obligé d'admettre, ou de *vérités-lois*. »

Il n'y a rien à répondre à cela. En dehors de croyances communes, ou de la science qui est nécessairement commune dès qu'elle est connue, il n'y a de possible que l'anarchie, c'est-à-dire la négation de toute vérité.

« Les droits et les devoirs, continue M. de Lamennais, n'ayant « rien d'universel, rien d'immuable, et n'ayant de rapport pos- « sible qu'avec la pensée et la volonté de chaque homme, qui les

« crée et les abolit à son gré, sont des mots vides de sens; car « la volonté d'un homme n'est obligatoire ni pour les autres, ni « pour lui-même; ce qu'il veut aujourd'hui, il est libre de ne « pas le vouloir demain. Où serait d'ailleurs la règle et la loi « de sa volonté, si sa pensée n'en a point? Indépendant de ses « semblables, comme ses semblables le sont de lui, il n'existe « entre eux aucun lien que le premier caprice ne puisse rompre : « il ne doit rien à autrui, et on ne lui doit rien. La notion du « pouvoir disparaît également; car là où tous sont souverains, « nul n'a le droit de commander, ni le devoir d'obéir : et qu'est-ce « que cela, sinon l'anéantissement total de la société? »

Certes, depuis que M. de Lamennais a quitté le camp des *croyants* pour passer dans celui des *niants*, il n'a rien écrit d'aussi fort, d'aussi clair, d'aussi incontestable. MM. Proudhon et de Girardin, qui récusent toute autorité, devraient bien se pénétrer de cet admirable passage de M. de Lamennais.

« Aussi, continue-t-il, dès que l'on passe à l'application de ces « maximes, on est contraint d'imaginer à la place du pouvoir « réel un pouvoir fictif, et de rêver je ne sais quelle souveraineté « collective composée de toutes les souverainetés individuelles; « et c'est ce qu'on a nommé LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE, UNE « DES PLUS ÉTONNANTES ET DES PLUS MONSTRUEU- « SES FOLIES QUI SOIENT JAMAIS MONTÉES DANS « L'ESPRIT HUMAIN. »

C'est vrai, très-vrai, absolument vrai. Et cependant M. de Lamennais est allé lui-même, et de son plein gré, se placer sous la bannière de cette monstrueuse folie.

« Elle entraîne sous de nouveaux rapports, continue-t-il, la « destruction de tout ordre, de tout devoir et de tout droit. . .

« . . . . . .

« . . . De là le plus épouvantable despotisme, ou la plus « profonde anarchie. »

Bravissimo! monsieur de Lamennais. Nous pensons comme vous; mais il nous est été impossible d'exprimer aussi éloquemment notre pensée.

XVII

« Nous sommes à une des plus fortes époques que le genre humain puisse franchir pour avancer vers le but de sa destinée divine, à une époque de rénovation et de transformation, pareille peut-être à l'époque évangélique. LA FRANCHIRONS-NOUS SANS PÉRIR ?

« Où allons-nous? la réponse est tout entière dans le fait actuel : nous allons à une des plus sublimes haltes de l'humanité, A UNE ORGANISATION COMPLÈTE DE L'ORDRE SOCIAL, sur le principe de la liberté d'action et d'égalité de droit. Nous entrevoyons, pour les enfants de nos enfants, une série de siècles libres, religieux, moraux, RATIONNELS, un âge de VÉRITÉ, de RAISON, de VERTU au milieu des âges. — Ou bien, fatale alternative! nous allons précipiter l'Europe et la France dans un de ces gouffres qui séparent souvent deux époques, comme l'abîme sépare deux continents. Le choix se fait à l'heure où je vous écris.

« Votre théorie sociale sera simple et INFAILLIBLE. En prenant Dieu pour point de départ et pour but, le bien le plus général de l'humanité pour objet, la morale pour flambeau, la conscience pour juge, la liberté pour route, vous ne courez aucun risque de vous égarer. Vous aurez tiré la politique des systèmes, des illusions, des déceptions dans lesquelles l'IGNORANCE et les passions l'ont enveloppée, vous l'aurez replacée où elle doit être, dans la conscience. »

M. DE LAMARTINE, *Politique rationnelle*.

Nous arrivons à un écrit publié il y a près de dix ans, adressé aux philosophes par M. Pierre Leroux, sur la situation actuelle de la société, C'est, selon nous, l'ouvrage qui fera le plus honneur à ce philosophe.

« Aujourd'hui, dit-il, on commence généralement à compren-
« dre et à admettre la vérité que j'ai surtout cherché à démon-
« trer, savoir : *la nécessité d'une nouvelle synthèse de la con-*
« *naissance humaine.* »

Nous avons déjà fait remarquer que l'expression *connaissance humaine* est panthéiste. L'homme seul a connaissance sous peine de non-existence d'humanité réelle. Mais, passons là-dessus.

L'expression *synthèse* a pour valeur, dit le dictionnaire, *mar-*

che des principes aux conséquences. Mais, pour partir d'un principe, il faut commencer par en avoir un, réel, incontestable, sous peine de ne pouvoir arriver qu'à des conséquences qui seront entachées des vices du principe : *le doute entre l'apparence et la réalité*. Or, la caractéristique de l'époque d'ignorance sociale, qui dure encore, est : de n'avoir aucun principe certain. Alors, la nécessité d'une nouvelle synthèse de toute la connaissance humaine signifie tout uniment : que l'humanité est encore ignorante; et que, désormais, cette ignorance doit se trouver anéantie sous peine de mort humanitaire. Il eût été bien de le dire plus clairement. Du reste, la pensée de M. Leroux a été : la nécessité de coordonner les connaissances acquises, de manière à pouvoir arriver à la démonstration d'un principe moral réel, incontestable, duquel il fût possible de partir pour établir une synthèse sociale réelle; et, de ce point de vue, nous sommes complétement de son avis.

« Mais il y a quelques années, continue M. P. Leroux, quelle « différence !

« . . . Le problème social n'était point posé.

« Les poëtes chantaient, les uns se lamentant sur le présent, « les autres regrettant le passé. On les écoutait, et on disputait « sur leur mérite. Il y avait des discussions littéraires, mais qui « n'étaient que littéraires. . . . . .

. . . . . .

« Pendant ce temps-là, le christianisme s'écoulait obscuré- « ment sans exciter d'attention, si ce n'est pour les usurpations « de son clergé en politique. On se disait : — « Qu'a à faire la « religion avec les choses d'ici-bas ? Il y a une loi morale qui suffit « aux honnêtes gens. C'en est fait désormais des questions reli- « gieuses si longtemps débattues par l'humanité, elles peuvent « [illegible] éternellement dans le silence ; qu'elles ne sortent plus [illegible] de l'histoire. »

[illegible] je le répète, est précédé de :

[illegible] *années, quelle différence ! on disait...* »

[illegible] Leroux s'imagine que tout cela on ne le [illegible] des exceptions bien rares, est encore

exclusivement composé de ceux qui pensent comme M. Leroux vient de les faire parler; et de ceux qui, sous l'expression *religion*, voudraient faire accepter des absurdités qui révoltent la raison, et que, pour cela, ils veulent placer sous la protection d'une *foi* ayant pour devise : *credo quia absurdum; je crois parce que c'est absurde.*

Le vulgaire croit généralement; et, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, le vulgaire, en fait d'ordre, se trouve au sommet de l'échelle sociale; le vulgaire, dis-je, croit généralement que la question d'ordre se trouve : entre des orthodoxes et des hérétiques; entre des royalistes et des républicains; entre des légitimistes et des quasi-légitimistes; entre des républicains d'une ou d'autre couleur; entre des économistes et des socialistes; entre des propriétaires et des communistes. C'est une erreur. La question d'ordre se trouve EXCLUSIVEMENT : entre ceux qui affirment que la sanction religieuse est nécessaire à l'existence sociale; et ceux qui affirment que la société peut exister sans être basée sur une sanction religieuse *socialement commune à tous les individus*. Quand cette question sera socialement résolue, toutes les autres le seront : car elles en sont des déductions nécessaires. Êtes-vous forcé, à cause de l'ignorance sociale, d'imposer votre sanction par la force? Alors le despotisme est exclusivement base de l'ordre : rétablissez l'inquisition; maintenez l'organisation de la propriété, dont le résultat nécessaire est le paupérisme; isolez les différentes révélations, sources des différentes nationalités; anéantissez les communications intellectuelles par la destruction de l'imprimerie; régnez enfin par la compression et l'abrutissement des masses. Mais, si vous venez à reconnaître : qu'il est désormais impossible de rien imposer socialement par la seule force; si vous venez à reconnaître : qu'il est désormais impossible de transformer la force en droit; si vous venez à reconnaître : que l'absence de despotisme, au sein d'une société non basée sur une sanction religieuse commune, est aussi anarchique que pourrait l'être, au sein d'un immense Bedlam, l'absence de camisoles de force et de garde-fous; cherchez donc d'abord, et AVANT TOUT : comment il est possible d'imposer à tous, par

un raisonnement aussi incontestable que un est un, cette même sanction religieuse que vous aurez reconnue nécessaire. Alors vous n'aurez plus besoin : ni d'inquisition religieuse ; ni de bourreau civil ; puisque la règle sera imposée à chacun par sa propre raison et sanctionnée d'une manière inévitable. Alors vous ne craindrez plus une organisation de propriété, dont le résultat nécessaire sera l'absence du paupérisme matériel : organisation facile à établir, dès que le paupérisme moral est anéanti. Alors, vous n'aurez plus besoin d'isoler les différentes révélations, sources des nationalités : parce que les révélations hypothétiques et les nationalités dont elles découlent se fondront, sans secousses, dans le sein de la vérité. Alors vous n'aurez ni sectes religieuses, ni sectes politiques, ni sectes économiques, ni sectes socialistes : car, en présence de la vérité, toutes les sectes disparaissent comme les ténèbres devant l'éternelle lumière.

Mais tant de folles disputes sur la sanction religieuse ne proviendraient-elles pas d'une dispute de mots, d'une *logomachie*, source et expression de toute ignorance? C'est ce qu'il faut examiner à propos du mot *religion*.

Religion vient de *religare* (relier). La religion est la croyance, ou la certitude, que les actions de cette vie sont liées au bien-être ou au mal-être dans une autre vie, selon que ces mêmes actions ont été conformes ou contraires à la conscience de l'individu qui les a exécutées. Voilà la valeur du mot religion mise à l'abri de toute logomachie. Voyons-en les conséquences sociales pour notre époque.

L'incompressibilité sociale de l'examen, qui ne peut maintenant être récusée par personne, est venue anéantir toute croyance commune ; et, vis-à-vis de l'ignorance sociale, qui dure encore, nulle certitude morale n'est encore possible. Vous voyez que, pour notre époque, *nulle religion n'est socialement possible*. Les individus pourront bien avoir des milliers d'opinions sur la religion ; mais c'est précisément cette multitude d'opinions qui, socialement, anéantit toute religion.

Et cependant la religion est, socialement, la seule base possible de morale. Car en dehors de la religion, telle que nous vo-

nons de la définir, il n'y a de possible que le matérialisme; et vouloir, socialement, avoir de la morale au sein du matérialisme, c'est vouloir absolument jouer sur les mots et parler pour ne rien dire.

Commencez-vous à comprendre pourquoi, dans notre société actuelle, *toute morale est*, SOCIALEMENT, *impossible*?

Mais revenons à M. Leroux :

« Et dans chaque branche même de la connaissance humaine, « dit-il, le morcellement, la division, l'amour du fragmentaire, « si l'on peut parler ainsi, avait atteint son plus haut degré. »

Hélas ! M. Leroux s'est trompé. Depuis qu'il a écrit ce passage, l'amour du fragmentaire a encore augmenté; et cet amour ne peut que progresser : tant que la société n'aura point OFFICIELLEMENT reconnu sa propre ignorance.

« La philosophie, continue M. Leroux, visait à être narrative, « et, *réduite à l'impuissance de comprendre la raison des di-* « *vers systèmes*, avait fait de cette impuissance même un sys- « tème qu'elle avait appelé éclectisme ; la science avait horreur « des vues générales.....

« C'est le cœur profondément attristé de cette incohérence et « de cette fragmentation absurde de toute la connaissance hu- « maine, que nous avons conçu cet appel aux philosophes, etc. « En l'écrivant, nous avons voulu montrer un *but commun* à la « philosophie, etc. »

C'est très-bien de montrer un *but commun*, dont chacun, d'ailleurs, quand il est dans son bon sens, reconnaît la nécessité. Mais il eût été mieux de donner les moyens d'y arriver. Et ce qui va suivre prouvera que, selon M. Leroux lui-même, la société n'a pas même encore une ombre de connaissance sur ces moyens.

« ..... Ou au moins signaler, continue M. Leroux, les dou- « leurs intolérables d'une époque où *la philosophie aboutit au* « *doute, la politique à l'individualisme, l'art à l'exaltation de* « *l'orgueil, l'érudition à la satisfaction d'une vaine curiosité.* »

(*Avant-propos.*)

C'est dire que la société est encore complétement ignorante en fait d'ordre social; et que, de plus, elle est vaniteusement igno-

rante, puisqu'elle n'a pas même encore le bon sens de reconnaître sa propre ignorance. »

M. Pierre Leroux commence par établir la nécessité sociale de la religion :

« Ne séparez donc pas, dit-il, la religion de la société : c'est « comme si vous sépariez la tête d'un homme de son corps, et « que, me montrant ce cadavre, vous osiez me dire : Voilà un « homme. *La société sans religion, c'est une pure abstraction « que vous faites, car c'est une absurde chimère qui n'a jamais « existé.* »

C'est vrai. Mais il aurait fallu dire pourquoi. Sans cela, les ergoteurs viendront vous crier : « La religion a été nécessaire, mais elle ne l'est plus. » Il fallait dire : que l'essence de l'homme est de raisonner ; que, sous peine d'automatisme, il faut une raison à toute action ; que cette raison doit avoir une sanction, sous peine de ne pas être bonne raison ; que cette sanction doit être inévitable, au-dessus de la force, sous peine de n'y avoir de bonne raison que celle d'être le plus fort ; que l'ordre social ne peut se baser sur la force brutale ; et qu'en dehors d'une sanction autre que la force, il n'y a de possible qu'une sanction religieuse, soit illusoire, soit réelle ; qu'en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, toute sanction religieuse, non incontestablement démontrée, se trouve dépourvue de toute valeur sociale ; par conséquent, qu'en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, la sanction religieuse, incontestablement démontrée, *est* DEVENUE *absolument* NÉCESSAIRE.

Au lieu de cela, M. Leroux dit :

« La pensée humaine est une, et elle est à la fois sociale et « religieuse. C'est-à-dire qu'elle a deux faces qui se correspon- « dent et s'engendrent mutuellement. A telle terre répond tel ciel ; « et, réciproquement, le ciel étant donné, la terre s'ensuit. »

Je suis persuadé que M. Pierre Leroux et moi exprimons la même pensée. Mais il me paraît que j'ai exprimé la sienne plus clairement. Je m'en rapporte à lui. Je ne puis trouver de meilleur juge.

« Cette vérité, continue M. Leroux, pourrait se démontrer

« pour toutes les périodes du développement de l'humanité, « comme pour la période chrétienne. Mais peut-être est-on tenté « d'en douter en voyant ce qui se passe aujourd'hui, comme si « l'état présent n'était pas, au contraire, la plus éclatante dé- « monstration qu'il n'y a point de société sans religion. Vous de- « mandez où est aujourd'hui la religion, et moi je vous demande « où est aujourd'hui la société? Ne voyez-vous pas que l'ordre « social est détruit, comme l'ordre religieux? La ruine de l'un « joint la ruine de l'autre. Encore une fois, l'édifice humain est « à la fois ciel et terre, qui s'élèvent, vivent, et tombent en même « temps. »

C'est très-bien. Mais ici : CIEL signifie *sanction religieuse;* et TERRE signifie *organisation de la richesse.* L'essentiel alors est de dire : Quelle est la sanction religieuse, quelle est l'organisation de la richesse, qui, en présence de l'incompressibilité de l'examen, peuvent, par leur HARMONIE, constituer l'ordre social? Ajoutons néanmoins que, parmi les novateurs, M. Pierre Leroux a été l'un des premiers à reconnaître : que la sanction religieuse est socialement nécessaire comme base d'ordre; et que toute sanction religieuse, présentée jusqu'à présent comme pouvant être base d'ordre, se trouve devenue impuissante en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen. La postérité ne l'oubliera pas.

Après avoir fait observer que jadis la religion était inculquée par une éducation qu'une instruction négative est venue détruire, M. Pierre Leroux ajoute :

« Or, maintenant, je le demande, où sont les principes que « vous donnerez, comme une boussole, à vos jeunes générations? « Croyez-vous que l'homme, après s'être toujours fait une solu- « tion du problème humain et divin, soit arrivé, de progrès en « progrès, à une époque où il vivra sur la terre, comme l'ani- « mal, sans conscience et sans souci de la destinée générale? Et « regardez-vous comme le dernier terme des lumières et de la « raison de réduire trente-deux millions d'hommes à une exis- « tence purement phénoménale? »

C'est précisément là où nous conduirait l'absence d'autorité ou de sanction autre que la force brutale.

Mais ici M. Pierre Leroux a tort de rétrécir le problème. Ce n'est plus de la France seule qu'il peut être question. Dès que les fractions humanitaires sont en communications inévitables, elles constituent une unité anarchique jusqu'à ce que cette unité ait une sanction commune.

« Puis, continue M. Leroux, concevez-vous la société sans « aucune base reconnue? Jouir, diront les uns; souffrir, diront « les autres; hasard, fatalité, diront-ils tous en chœur. Mais « n'entendez-vous pas ceux-ci s'écrier en murmurant : Pourquoi « toujours souffrir? »

Maintenant, prétendus hommes d'ordre, écoutez M. Pierre Leroux, et voyez si, lorsqu'il se tient debout sur le sol des réalités, il en est un de vous qui lui aille à la cheville!

« Sans même parler, dit-il, de l'immense multitude, abandon- « née comme un vil troupeau, à l'instinct de ses passions aux prises « avec la nécessité et le hasard social, qu'est-ce aujourd'hui que « l'éducation pour le petit nombre qui en reçoit? C'est la lutte des « traditions du passé avec la science moderne, la lutte des dogmes « chrétiens, auxquels la société livre l'enfance (comme si le rebut « des hommes mûrs était assez bon pour l'enfance), et de la philo- « sophie, *qui ne sait encore que détruire;* c'est un mélange hé- « térogène de toutes sortes de principes qui ne sont pas des « principes, de vérités et d'erreurs mêlées à dessein. La syn- « thèse nouvelle n'étant pas faite, laisse de toutes parts un vide « immense; et, pour remplir le vide, on met à dessein l'erreur, « comme si elle pouvait tenir la place de la vérité, et comme si « l'erreur et la vérité ne devaient pas se combattre, en telle sorte « que le tout devienne creux et vide. Ainsi se forment de fragiles « caractères, pleins de troubles et d'incohérence, ou de stériles « et ingrates natures, n'ayant d'autre règle que l'égoïsme. Et, une « fois la vie ainsi commencée, elle continue de faux pas en faux « pas. L'enfant devient homme, époux et père; il voit s'élever « autour de lui des berceaux et des tombe[illegible] et, à mesure, son « cœur s'atrophie et se resserre, ou se [illegible] se lamente amè- « rement; car, plus sa pensée devient [illegible] plus l'isolement se « fait sentir, plus la misère de l'homme [illegible] ses propres for-

« ces, dans la solitude de cette société, devient pénible et affreuse.
« Sur tous les grands mystères qui enserrent la vie humaine,
« comme sur tous les devoirs de cette vie, la société silencieuse
« l'abandonne à lui-même : pas une leçon, pas un conseil, pas
« un appui. Si son œil plonge dans la profondeur de son cœur,
« s'il se reporte aux souvenirs de son enfance pour chercher les
« principes que la société lui a donnés, afin de le préparer à ses
« lois, qu'y trouve-t-il? Des puérilités, des mensonges, que plus
« tard la société elle-même a effacés en s'en moquant. On s'est
« joué de ce qu'il y a de plus saint au monde, la naïveté de
« l'âme humaine arrivant à la connaissance et à la vie. Son ima-
« gination lui retrace des hommes noirs qui ont pris son enfance
« malléable et crédule, et lui ont gravé dans la tête des idées su-
« perstitieuses ou des débris de vérités antiques dont eux-mêmes
« n'avaient plus le sens. Voilà ceux qui lui ont dit quelque chose
« sur la destinée générale, sur le pourquoi de la vie, sur le passé,
« sur l'avenir ; voilà ceux qui lui ont parlé de Dieu ; et plus tard
« d'autres éducateurs, les savants, les philosophes, le monde,
« l'ont pris tour à tour, et ont tout effacé. . . . . .
« . . . . Ainsi isolé au milieu de l'humanité du dix-neu-
« vième siècle, l'homme est plus pauvre en *science*, en *certitude*,
« en MORALE, *qu'il ne le fut jamais dans des âges moins avancés*
« *de l'humanité*. » (Nouvelle édition, p. 21.)

C'est vrai, et cela ne peut être assez remarqué. Jadis il y avait, par la soumission de l'instruction à une éducation arbitrairement établie : une science imposée par une force transformée en droit ; une certitude imposée par une force transformée en droit ; une morale également imposée par une force transformée en droit. La force, maintenant, ne peut plus être transformée en droit ; la force est rentrée dans son domaine, l'ordre physique ; devant l'incompressibilité sociale de l'examen, il lui est maintenant impossible d'en sortir ; et vous n'avez plus ni science, ni certitude, ni morale. Vous constatez le mal, c'est beaucoup. Mais où se trouve le remède? S'il n'existait pas, il faudrait maudire ceux qui auraient révélé un mal incurable, et fait périr l'humanité, au sein de tourments inutiles.

XVIII

« L'époque où nous entrons est le chemin par lequel, des générations fatalement condamnées, tirent l'ancien monde vers un monde inconnu.....

.....

« Le vieil ordre européen expiré, nos débats actuels paraîtront des luttes puériles aux yeux de la postérité.....

.....

« On aperçoit des monarques qui se figurent être des monarques ; des ministres qui pensent être des ministres ; des députés qui prennent au sérieux leurs discours ; des propriétaires qui, possédant le matin, sont persuadés qu'ils posséderont le soir.....

.....

« Un Etat politique où des individus ont des millions de revenus, tandis que d'autres individus meurent de faim, peut-il subsister quand le roi n'est plus là avec ses espérances hors de ce monde pour expliquer le sacrifice ? Il y a des enfants que leurs mères allaitent à leurs mamelles flétries, faute d'une bouchée de pain pour sustenter leurs expirants nourrissons ; il y a des familles dont les membres sont réduits à s'entortiller ensemble pendant la nuit faute de couvertures pour se réchauffer. Celui-là voit mûrir ses nombreux sillons : celui-ci ne possédera que les six pieds de terre prêtés à sa tombe par son pays natal. Or, combien six pieds de terre peuvent-ils fournir d'épis à un mort ?

« A mesure que l'instruction descend dans les classes inférieures, celles-ci découvrent la plaie secrète qui ronge l'ordre social MALHEUREUX. La trop grande disproportion des conditions et des fortunes a pu se supporter tant qu'elle a été cachée. Mais, aussitôt que cette disproportion a été généralement aperçue, le coup mortel a été porté. Recomposez, si vous le pouvez, les fictions aristocratiques : essayez de persuader au pauvre, LORSQU'IL SAURA BIEN LIRE ET NE CROIRA PLUS ; lorsqu'il possédera la même instruction que vous, essayez de lui persuader qu'il doit se soumettre à toutes les privations, tandis que son voisin possède mille fois le superflu. POUR DERNIÈRE RESSOURCE IL VOUS LE FAUDRA TUER.....

.....

« Le monde actuel, le monde sans autorité consacrée, semble placé entre deux impossibilités : L'IMPOSSIBILITÉ DU PASSÉ ; L'IMPOSSIBILITÉ DE L'AVENIR. »

CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'Outre-Tombe*.

« Il y a des hommes véritablement aveugles, dit M. Pierre « Leroux, qui ne voient rien par le cœur ni par la pensée, qui

« ne voient que des yeux du corps. Si vous leur demandez : Baby-
« lone ou Palmyre ont-elles existé, et sont-elles détruites? ils vous
« répondront : Oui; car ils peuvent vous montrer des ruines ma-
« térielles, des débris d'édifices enfouis dans les sables du dé-
« sert. . . . . Mais, si vous leur dites que la société actuelle
« est détruite, ils ne vous comprendront pas et se riront de vous,
« parce qu'ils voient de tous côtés des champs cultivés, des mai-
« sons et des villes remplies d'hommes : que dire à ces aveugles,
« sinon ce que Jésus disait à leurs semblables : *Oculos habentes,*
« *non videtis.* »

. . . . . .

« Je ne m'adresse pas à ceux qui ne voient que des yeux du
« corps, je m'adresse à l'intelligence. Quel est l'homme doué
« d'intelligence qui me niera que le ciel et la terre dont je parlais
« tout à l'heure soient aujourd'hui détruits? Où est-elle cette pen-
« sée organique et constitutive du moyen âge, qui faisait du ciel
« le supplément de la terre, et qui, réparant la terre par le ciel
« promis, satisfaisait ainsi la justice? Cette pensée est détruite ;
« ce ciel et cette terre n'existent plus pour nous.

« Aujourd'hui, les croyances de nos pères sont ensevelies et
« dorment avec eux dans les tombeaux. Nous avons grandi, nous
« avons rejeté bien des erreurs, découvert bien des vérités; nous
« avons soulevé bien des voiles. »

Arrêtons-nous ici un instant pour indiquer une source de vague, qui, semblable à des ténèbres subites, arrête le lecteur et l'empêche de voir ce qu'il y a de beau, c'est-à-dire de vrai sur le chemin où il a été conduit. Le vague vient de l'indétermination des expressions; et les expressions sont surtout indéterminées : quand on met le genre à la place de l'espèce; ou le propre au lieu du figuré; et réciproquement. Nous avons grandi, dit M. Pierre Leroux, nous avons découvert bien des *vérités*.

Le mot VÉRITÉ est générique. Il renferme les valeurs particulières : *vérité positive*, et *vérité négative*. De plus, le mot vérité a une valeur propre et une valeur figurée. La vérité proprement dite est absolue et se rapporte à l'ordre moral. La vérité, figurément dite, est relative et se rapporte à l'ordre physique. Quand

donc l'ignorance sociale n'a pas encore permis de séparer d'une manière absolue l'ordre moral de l'ordre physique ; quand les vérités négatives, anarchiques par essence, en l'absence de la vérité positive, ne sont point distinguées de la vérité positive, illusoire ou réelle, mais la seule qui puisse servir de base à l'ordre social ; quand le propre, en fait d'ordre social exclusivement relatif à l'absolu, n'est point distingué du figuré alors relatif à l'ordre physique ; l'expression *vérité* jette, sur tout discours possible, un brouillard que le lecteur ne peut percer, et qui l'empêche de percevoir tout ce que l'auteur a voulu lui montrer.

Ici, par exemple, au lieu de dire : « Nous avons grandi, nous « avons rejeté bien des erreurs, découvert bien des vérités », il aurait fallu dire pour être clair :

« La société, l'ordre reposait sur une erreur, ou tout au moins sur une hypothèse tenue pour vérité, par conséquent sur un préjugé. Nous avons découvert des vérités négatives, qui ont détruit notre foi, et ramené la base sociale à l'état d'hypothèse, à l'état de préjugé. La base sociale, la base de l'ordre, en a été renversée. Et ces vérités, que nous avons découvertes, au lieu de nous grandir, nous ont rapetissés ; et vont nous ramener à l'état de barbarie, si, ignorants que nous sommes, nous ne découvrons point la vérité positive : reconnue réelle, par l'incontestabilité rationnelle de sa démonstration. »

Voyez quelle différence de la traduction avec ce qui apparaît dans l'original. Eh bien ! la réalité de cette traduction, M. P. Leroux va la reconnaître lui-même.

« Mais, de pas en pas, ajoute-t-il, à quelle nuit profonde nous « sommes arrivés ! Ainsi, quand on s'élève au sommet d'une haute « montagne, il semble que l'œil, plus près des étoiles, va jouir « d'une éclatante lumière et de ravissants spectacles ; mais, ar- « rivé au sommet, on est tout étonné de se trouver dans les té- « nèbres, et le soleil qui brille dans cette obscurité nous envoie « une lumière qui nous blesse. »

Ici, nouvelle indétermination provenant d'une autre source d'erreur, la comparaison de l'ordre physique avec l'ordre moral, lesquels sont aussi opposés entre eux que l'ordre de temps

et l'ordre d'éternité. La conséquence à tirer de la comparaison de M. Leroux, serait : que plus on découvre de vérités, et moins on y voit clair intellectuellement. Alors il serait nuisible de découvrir la vérité. Ce qu'il y a de vrai ici, c'est qu'en l'absence de vérité positive, réelle, obligeant la société de donner comme telle une hypothèse ou un préjugé, *toute vérité négative*, qui remet à l'état d'hypothèse ou de préjugé ce qui, comme vérité réelle, sert de base à l'existence de l'ordre, *devient anarchique par essence*, et ne peut avoir d'autre utilité : que de faire sentir le besoin de vérité réelle, par l'excès de mal social : provenant de l'impossibilité de faire accepter, comme base d'ordre, toute vérité hypothétique.

Nous trouverons souvent de pareils nuages chez M. P. Leroux. Il est bon d'en exposer l'origine.

M. P. Leroux est un homme de bonne foi, et de plus, excellent logicien. Mais il ne peut raisonner qu'avec les outils, avec les expressions de notre époque ; et, tant que la vérité réelle ne permet point de distinguer d'une manière absolue l'ordre physique de l'ordre moral, le propre et le figuré restant confondus, les conclusions du meilleur logicien restent nécessairement nuageuses. M. P. Leroux a reconnu empiriquement, c'est-à-dire par des conclusions, dont les prémisses ne peuvent encore être incontestables chez lui, que l'ordre social ne peut avoir de base qu'une sanction religieuse, soit réelle, soit illusoire, mais socialement acceptée comme réelle. Sa bonne foi le force en outre de reconnaître : qu'en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, toute sanction religieuse non incontestablement démontrée est devenue impuissante. D'un autre côté, M. P. Leroux, très-belle intelligence, s'est élevé au sommet de la prétendue science actuelle, et ne l'a point dépassée. Or, cette prétendue science donne le matérialisme, négation de toute sanction religieuse, comme incontestablement démontré. Il est vrai que cette démonstration ne repose que sur des analogies. Mais, tant que la vérité réelle n'est point démontrée, les démonstrations morales ne peuvent se faire que par analogies : les démonstrations par déduction, par identités absolues, étant encore impos-

sibles, que peut faire alors M. P. Leroux, à moins de se réfugier dans le doute, dans l'aveu de son ignorance, ce qu'il a cependant le courage de faire quelquefois? Être religieux, quand il pense à ce que la science doit être; être panthéiste, c'est-à-dire matérialiste, quand il pense à ce que la science est actuellement. De là l'origine des nuages répandus sur ses travaux. En voici un nouvel exemple :

« La terre, dit-il, est changée ou plutôt bouleversée, car l'iné-
« galité suivant la naissance n'est plus consentie. Écoutez ce
« que disent vos livres, vos codes, vos constitutions : « Le pré-
« jugé des races est aboli; plus de noblesse, plus de privilèges
« héréditaires; tous les hommes sont égaux : » Voilà la clameur
« universelle. Mais montrez-moi donc cette égalité réalisée sur
« la terre; ne voyez-vous pas que le *fait* est en opposition avec
« le *droit*, et que l'ordre ne sera rétabli que lorsque le *fait* mar-
« chera d'accord avec le *droit*, ou cheminera pour le rejoindre. »

Ici, nouveau nuage relatif à l'expression *droit*, qui est générique et renferme deux valeurs absolument opposées. Il y a deux espèces de droit : 1° droit illusoire relatif à une sanction qui peut s'éviter par la force, c'est le droit du plus fort; 2° droit réel relatif à une sanction que la force ne peut éviter, et cette sanction est exclusivement ultrà-vitale, religieuse. Maintenant la science actuelle nie la sanction religieuse, par conséquent le droit réel. Concevez-vous le nuageux d'une proposition qui veut harmoniser le *fait*, qui est la force dominante, avec le *droit*, négation de la domination de la force, à une époque où la science se trouve être la négation du droit?

« Le ciel du moyen âge, continue M. P. Leroux » (et remarquez que, pour lui, le mot *ciel* signifie sanction religieuse illusoire ou réelle, mais socialement acceptée comme réelle), « aussi
« a disparu; la croyance au péché originel, à la rédemption et au
« paradis, est tombée. Il n'y a plus aujourd'hui qu'incrédulité
« pour ce christianisme si fermement cru par nos pères. »

C'est vrai. Cela signifie que la sanction religieuse hypothétique a été ramenée par l'examen à l'état d'hypothèse. Mais, est-ce une preuve qu'elle n'existe pas en réalité? Oui, dit la prétendue

[illegible] c'est démontré par analogie. Soit. Alors vous êtes matière, [illegible] soumis aux lois éternelles de l'ordre physique, incapable de liberté plus que phénoménale, plus qu'apparente ; vous pensez comme une montre, vous parlez comme une horloge, vous voulez comme une locomotive. Dans ce cas [illegible] ni ignorance réelle, ni [illegible] de plus.

« [illegible] M. Leroux ; mais la so- « [illegible] parcourt et sil- « [illegible] »

[illegible] sans nuage. [illegible] je vais vous prouver [illegible] supposée réelle. Je [illegible] me hâter [illegible] c'est la seule [illegible]

[illegible] à la sanction religieuse. [illegible] pas.

[illegible] l'ordre physique seul existe ; et sous l'ordre [illegible] n'est que phénoménal, tout est néces- [illegible] l'empire de la nécessité, le doute réel n'existe pas. [illegible] implique la liberté d'exprimer son ignorance.

Si l'ordre moral existe, l'ignorance est possible, et alors seu- lement possible. Mais le doute sur l'existence de l'ordre moral disparaît par cela seul que la possibilité d'ignorance est admise. Le doute, séparé de l'ignorance, n'a donc pas de valeur réelle. Il signifie J'ignore, ou ne signifie rien.

Maintenant nouveau nuage.

« Et comment en serait-il autrement ? continue M. Leroux. « La terre est toujours une vallée de larmes, mais les malheureux « n'ont plus de ciel (lisez sanction religieuse) ; et, plus le cœur et « l'intelligence humaine se sont agrandis, [illegible] spectacle de « cette humanité [illegible] »

Le [illegible] que la terre, [illegible] pour- [illegible] qui offusque

la pensée de l'auteur : car, hors la sanction religieuse, il n'y a que la sanction de la force brutale, et celle-ci cause nécessairement les larmes des opprimés. Il y a plus : dire que l'intelligence s'est agrandie en grandissant dans l'anarchie est un singulier agrandissement. Quant à l'expression cœur, elle a jusqu'à trois valeurs : l'une propre, relative à l'ordre physique, se rapporte à la circulation du sang; une autre figurée, aussi relative à l'ordre physique, représente les attractions et les répulsions dérivant de l'organisme; la dernière, aussi figurée et passée dans l'ordre moral, exprime les attractions et les répulsions dérivant du raisonnement, c'est-à-dire de l'intelligence développée par le verbe.

Remarquez, du reste, que le paradis, en donnant à cette expression la valeur de sanction religieuse, n'est anéanti que pour les prétendus savants, auxquels la vanité fait accepter comme réelle une démonstration fondée sur de seules analogies. Il est cependant vrai de dire : que, relativement à l'ordre, l'ignorance ou le doute équivaut à la négation.

« La vie *présente*, ainsi privée de ciel, dit M. Leroux, est un « labyrinthe où tout homme doué de sympathie et d'intelligence « est destiné à être dévoré par la douleur et le doute. »

L'expression *la vie présente* semble encore indiquer que M. Leroux croit une autre vie possible en dehors de la sanction religieuse. C'est toujours le ballottement de l'auteur : entre son raisonnement, qui lui dit que la sanction religieuse est nécessaire; et la prétendue science, qui lui dit que cette sanction n'existe pas.

« A quoi me sert, continue M. Leroux, que la vie antérieure « de l'humanité ait développé mes sympathies et étendu mon in- « telligence, quand toutes mes sympathies sont blessées et mon « intelligence confondue. »

Cette phrase est nécessairement nuageuse, tant que les expressions qui la composent ne sont point déterminées par la distinction des valeurs propres et des valeurs figurées.

L'hum[illegible]t pas un être proprement dit, l'expression *vie antérie[illegible]manité* est donc figurée. Le mot sympathie, [illegible] communauté d'attraction; au moral, il si- [illegible]dées. L'intelligence se développe dans la

vérité et dans l'erreur. Tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie, elle ne peut se développer que dans l'erreur, au sein de l'ordre moral, tandis qu'elle peut se développer dans la vérité relativement à l'ordre physique. Quant aux sympathies morales et à l'intelligence relativement aux connaissances morales, elles sont blessées et confondues par l'absence de communauté d'idées : produisant l'anarchie et mettant à nu l'ignorance de tous et de chacun. Voyez que de sources de valeurs différentes, et par conséquent que de sources de logomachies ou de nuages intellectuels, dits galimatias !

« Inégalité sur la terre, continue M. Leroux, mais égalité dans « le ciel ; en d'autres termes, injustice sur la terre, mais justice « dans le ciel, voilà ce qu'on disait autrefois. Mais aujourd'hui, « que l'égalité terrestre est proclamée, et que l'on ne croit plus « ni à l'enfer ni au paradis, que voulez-vous que fasse la logique « humaine avec une terre où règnent pourtant l'iniquité et « l'inégalité. »

Inégalité et égalité ! Il faudrait cependant s'entendre sur la valeur de ces expressions, et cela sous peine d'un perpétuel galimatias. D'abord, au physique, il n'y a qu'inégalité : il n'y a ni deux gouttes d'eau dans l'océan, ni deux grains de sable dans le désert, qui soient identiques. Dans l'ordre moral, s'il existe, les immatérialités, les âmes peuvent seules être identiques : car partout où il y a qualité, il y a matière, et partout où il y a matière, l'égalité est impossible. Dans l'ordre social l'égalité n'est possible que devant la force ou que devant la raison : puisque dans l'ordre social il n'y a que force ou raison. L'égalité devant la force, c'est le plus possible aux forts et le moins possible aux faibles. Cette égalité existe depuis l'origine sociale et dure nécessairement tant que le règne de la force peut durer ; c'est-à-dire : tant que le règne de la raison n'est point devenu nécessaire; et que la nécessité sociale n'a point fait encore chercher, découvrir et accepter socialement la vérité. Quant à l'égalité devant la raison, c'est la justice ; et la justice exige que le bien soit récompensé, et que le mal, si même il n'est que le résultat de la folie, ne soit point récompensé, si même il n'est point puni. De là

encore inégalité. Ainsi, l'égalité, au physique, est impossible ; et, dans l'ordre social, l'égalité c'est nécessairement l'inégalité. Commencez-vous à concevoir comment les expressions *égalité* et *inégalité* sont, nécessairement aussi, des sources de galimatias : tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie ?

Parlerons-nous maintenant de la logique humaine ? Cela indiquerait qu'il y a de la logique chez les chiens. Dans ce cas, les chiens sont des hommes : car partout où il y a logique, il y a raisonnement ; et partout où il y a raisonnement, il y a humanité. Alors, à cause de la fraternité humaine et de la série continue, vous voilà le frère du chien, du hanneton, de l'huître, du chou et de la marmite. C'est alors une humanité nécessairement cannibale : soit en mangeant des pommes de terre, soit même en respirant. Nouvelle source de nuages, dits galimatias.

« Elle ne peut en conclure qu'une chose, cette logique, conti-
« nue M. Pierre Leroux : c'est que tout dépend du hasard et de
« la fatalité ; qu'il n'y a par conséquent ni droit ni devoir ; que
« rien n'est vrai, que rien n'est juste ; que vérité, vertu, justice,
« sont des mots et ne sont que des mots. »

Il est évident qu'en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen d'une part ; et, d'une autre, de l'anthropomorphisme et du panthéisme, seuls systèmes prétendus moraux possibles, tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie ; la logique humaine, comme la logique des chiens, est obligée de conclure : qu'il n'y a ni droit ni devoir ; que rien n'est vrai, que rien n'est juste ; que vérité, vertu, justice, sont des mots et ne sont que des mots, ainsi que le prétend M. Proudhon. Croyez-vous que l'ordre social puisse se fixer sur de pareilles bases ?

« Vous dites, continue M. Leroux, que tous les hommes sont
« égaux ; dites-moi donc pourquoi tant d'hommes sont marqués
« au front, toute leur vie, du stigmate de leur naissance ; expli-
« quez-moi cette horrible fatalité qui pèse sur les dix-neuf ving-
« tièmes de l'espèce humaine. »

Dans notre prochain chapitre, nous expliquerons à M. Leroux cette fatalité, qui, loin d'être horrible, n'est que justice, si justice il y a.

XIX

« Retirez des actions incriminées par nos codes, l'aversion morale qu'elles inspirent; qu'on les croie innocentes, et vous verrez si toutes les habiletés de la police et toutes les rigueurs du pouvoir suffiront à les prévenir.....

« .... La peine suppose le crime, et si, la supposition n'est admise, son efficacité morale disparaît.... ..... Si les ennemis du pouvoir conviennent qu'il a droit de les punir, s'ils reconnaissent qu'il déploie avec raison contre eux la force dont il dispose, c'est qu'ils ont pris le parti de se considérer avec lui comme en état de guerre. Dès LORS TOUT LIEN SOCIAL EST ROMPU ; ce n'est plus de lois ni de châtiments qu'il s'agit ; les complots sont des embuscades, les supplices des défaites. LE GOUVERNEMENT A PERDU SA POSITION MORALE. Il est descendu sur le terrain de la force; tout est égal entre lui et ses ennemis ; comme il a droit de se défendre, on a droit de l'attaquer : il ment s'il réclame l'obéissance, on ment si on lui demande justice (1). Tout cela appartient à la société, et la société est dissoute; il n'y a plus que la guerre avec la liberté de ses armes, la continuité de ses périls et l'incertitude de ses résultats.....

.....

« Dès que la moralité d'une action n'est pas évidente (2), dès qu'il y a lieu A LA MOINDRE INCERTITUDE, les passions, les intérêts, TOUT SE CACHE SOUS DES OPINIONS, tout se résume et se métamorphose en idées : les plus pervers, les plus irréfléchis des hommes, répugnent beaucoup à se passer de raison, à se trouver SEULS en face d'une brutale personnalité. Ils ont toujours un certain besoin de légitimer à leurs propres yeux la conduite la moins désintéressée ; ils rassemblent soigneusement les motifs, les prétextes, se saisissent des plus légers voiles : et quoi de plus aisé, après un bouleversement inouï, que de se former ainsi une CROYANCE qui prête son appui à l'hostilité contre le pouvoir ? Quelle faction véritable n'a jamais été qu'une réunion de bandits poussés par de grossiers intérêts, et accessibles seulement à la crainte ? Le plus faible gouvernement aurait, de nos jours, bon marché d'un tel péril : mais on demande aux peines d'agir dans une bien autre sphère, on veut qu'elles ap-

(1) Telle est nécessairement la situation sous la souveraineté du peuple.

(2) L'évidence morale présuppose la communauté d'idées sur la sanction religieuse.

prennent aux citoyens qu'il est coupable de conspirer la chute de l'ordre établi (1), de livrer la patrie aux chances terribles des révolutions. Eh bien! qu'on sache que les peines n'ont de pouvoir pour propager ces idées qu'autant qu'elles se trouvent déjà dans les esprits; qu'on ne se flatte point qu'elles les feront naître là où d'autres causes ne les auront point déjà semées; qu'on ne leur attribue point une vertu qui ne saurait leur appartenir; elles ne font point détester comme criminel ce qu'on regardait comme méritoire; elles ne démontrent point la légitimité morale du pouvoir; elles n'ont d'effet sur les croyances des peuples QU'AUTANT QU'ELLES EN DÉCOULENT; et, quand ces croyances sont hostiles à l'autorité (2), c'est par d'autres moyens que les supplices que l'autorité peut réussir à les changer (3), et, tant qu'elles ne seront pas changées, les supplices, au lieu de les réformer, affermiront leur empire.....

.....

« Nous vivons dans une société récemment bouleversée, où les intérêts légitimes et illégitimes, les sentiments honorables et blâmables, les idées justes et fausses, se tiennent encore de si près, qu'il est bien difficile de frapper fort, sans frapper à tort et à travers (4).....

.....

« LES CROYANCES ET LE SENTIMENT DU DROIT (sous l'Empire) nous manquaient également. Je ne dirai pas que dans ce respect de la religion et de la morale qui avait remplacé le cynisme révolutionnaire, il y eût de l'HYPOCRISIE; cependant il n'y avait pas de sincérité: c'était un respect EXTÉRIEUR, fondé sur des nécessités et des convenances, non sur des convictions et des sentiments. On le croyait bon et on l'observait, mais sans avoir en soi ce qui le commande, sans s'inquiéter de sa légitimité (5). »

M. GUIZOT, *de la Peine de mort en matière politique.*

Si le panthéisme ou l'anthropomorphisme sont réalités, l'homme (et tout alors est homme ou rien n'est homme), la logique hu-

(1) Cela est impossible sous la souveraineté du peuple. Alors et malgré soi, chacun devient conspirateur, patent ou latent.

(2) Et toutes lui sont hostiles sous la souveraineté du peuple.

(3) C'est vrai. Mais sous la souveraineté du peuple l'autorité n'est que nominale. En réalité elle n'est qu'une force éphémère.

(4) C'est que, sous la souveraineté du peuple, il n'y a de légitime, d'honorable et de juste, que ce qui est fort; et que ce qui tient le plus près à la force, c'est la faiblesse.

(5) Ce n'était pas de l'hypocrisie simple, mais double: envers les autres et envers soi-même.

« que c'est une horrible chose que de conserver le bourreau après « avoir ôté le confesseur ! »

Hélas ! le murmure est la caractéristique de l'ignorance. Il est cependant si facile de reconnaître : que si l'ordre moral n'existe pas, il n'y a ni bien ni mal ; et que, si l'ordre moral existe, tout est bien NÉCESSAIREMENT. Chez l'individu, la possibilité de mal faire est la conséquence de sa liberté, elle est le *sine qua non* du mérite. Au sein de la société, le mal est le résultat de l'ignorance, mal nécessaire à l'expiation ; mal qui n'est mal qu'en apparence, puisqu'il appartient nécessairement à l'ordre moral.

Vous avez effacé, dit M. Pierre Leroux. A qui s'adresse ce *vous* ? A tous et à personne. Si une part était personnelle, celle de M. Leroux serait aussi grande que possible. Mais, à cet égard, il est innocent, il n'y a là rien de personnel. L'humanité, sur chaque globe, y arrive nécessairement ignorante. La nécessité sociale invente nécessairement l'anthropomorphisme pour que l'ordre puisse exister. La conservation de l'anthropomorphisme nécessite l'existence du paupérisme pour empêcher l'examen de la base sociale. Le développement de l'intelligence amène nécessairement l'incompressibilité sociale de l'examen. L'incompressibilité de l'examen anéantit nécessairement l'anthropomorphisme et rend le paupérisme anarchique. L'anarchie fait sentir le besoin de vérité. Et le besoin de vérité amène nécessairement la connaissance de la vérité, laquelle néanmoins peut seulement régner : lorsque l'expiation se trouve accomplie. Voyez-vous que les murmures sont injustes, qu'ils ne sont que des expressions d'ignorance, et que tout est nécessairement bien ?

« Je porte mes yeux sur les heureux de la terre, dit M. Pierre « Leroux. »

Sur les heureux ! Et où sont-ils, s'il vous plaît ? Ne voyez-vous point ceux que vous appelez heureux continuellement exposés aux révolutions, c'est-à-dire à l'échafaud, ou, ce qui est pire, aux injures, au mépris, à la ruine, plus cruelle pour eux que pour tout autre. En époque anarchique, il est peut-être moins malheureux de naître prolétaire que de naître propriétaire : car

maut humanité ; concevez-vous que les dix-neuf vingtièmes d'une humanité puissent justement expier les fautes de vies antérieures ? Concevez-vous même que les dix-neuf vingtièmes ne soient pas assez et que la totalité expie nécessairement au sein d'une société où l'ignorance n'est point évanouie, société alors nécessairement un enfer ? Ouvrez les yeux et voyez si, actuellement même, les riches, au milieu des richesses, ne sont point souvent plus malheureux que les pauvres au sein de la misère ! Voyez si, au sein de l'ignorance sociale, chacun ne retourne point son frère sur le gril des passions ! Comprenez-vous, maintenant, monsieur Pierre Leroux, ce prétendu mystère de la fatalité ?

« Le crime aussi, dites-vous, dans la société, est hasard, et la « vertu hasard. Car, quels sont ceux qui peuplent les prisons, « les bagnes, et dont le sang coule sur les échafauds ? Tous ces « criminels l'auraient-ils été, si le hasard de la naissance les « avaient favorisés ? Et ne seraient-ce pas les classes élevées, ces « classes qui les méprisent, qui en ont horreur, qui les jugent ; « ne seraient-ce pas elles qui payeraient le tribut au bourreau, si « la roue de la fortune avait tourné différemment ? »

Le mot hasard est vide de sens, ou plutôt il a pour valeur ignorance et vanité. Si le panthéisme ou l'anthropomorphisme sont réalités, il n'y a ni bien ni mal, ni vertu, ni crime, il n'y a qu'ordre physique. Si l'ordre moral existe, le mal ou le crime est relatif à la liberté, et *là où la liberté ne peut exister à cause des circonstances*, ce qui est crime aux yeux d'une société ignorante n'est qu'expiation vis-à-vis de la justice éternelle. Quand l'ignorance est socialement évanouie, il n'y a même plus de crime vis-à-vis de la société, il n'y a que folie. La société ne punit plus alors ; elle console, elle soulage, elle guérit ; elle abandonne l'expiation à la justice éternelle, expiation qu'elle sait se faire nécessairement.

« Quel frein, d'ailleurs, continue M. Pierre Leroux, avez-vous « laissé à ces misérables, et quelle règle de vie leur avez-vous « donnée ? Vous avez effacé de leur cœur Jésus-Christ, qui com- « mandait aux hommes, au nom de Dieu, de s'aimer les uns les « autres, et qui promettait un port aux affligés. Mais savez vous

« entre les hommes que l'or ; et celui qui en est privé n'a rien à « donner aux autres, et par conséquent à en recevoir.

« Ainsi l'inégalité qui n'a pas de *droit* de régner, règne, et « rien n'en console. »

Comment, l'inégalité, dites-vous, n'a pas droit de régner ! Mais vous ne savez même pas s'il y a un droit autre que la force ; et, s'il n'y a de droit que la force, l'inégalité a bien droit de régner. Il y a plus : supposons que le droit autre que la force, le droit basé sur la sanction religieuse existe, l'inégalité ou le paupérisme est de droit, tant que le paupérisme est nécessaire à l'existence humanitaire. Il y a plus encore : le paupérisme est encore rationnellement indestructible même après qu'il est devenu incompatible avec l'existence de l'ordre. En effet : anéantissez le paupérisme avant l'ignorance sociale, chacun reconnaîtra que le droit réel n'est qu'hypothétique ; et l'anarchie, ramenant le despotisme, ramènera également le paupérisme.

« Ce n'est plus même l'homme qui règne sur l'homme, con- « tinue M. Leroux, c'est du métal qui règne ; c'est la propriété « qui règne ; c'est l'or, c'est l'argent ; c'est de la terre, de la « boue, du fumier. »

C'est vrai. Mais réjouissez-vous. C'est seulement à ce prix que la société peut reconnaître : et sa propre ignorance ; et la nécessité de l'anéantir.

« Quand il y avait une religion et une société, la propriété, « dit M. Leroux, existait avec la sanction de cette religion et de « cette société ; et, ainsi placée à son rang, à l'ombre de cette « religion et de cette société, elle était légitime. Dépouillée au- « jourd'hui de cet abri et de cette sanction, elle n'est plus qu'un « fait sans droit ; et, en présence de l'égalité proclamée, qu'une « sorte de spoliation des pauvres par les riches. »

Il y a ici un nuage énorme, toujours causé par une logomachie. La propriété, abstraction faite de son organisation, est aussi inattaquable que l'humanité. Mais, l'organisation de la propriété est toujours rationnellement attaquable, quand elle est incompatible avec l'existence de l'ordre. Toujours l'ordre est subordonné à la propriété, expression du raisonnement, ex-

pression de l'humanité. Mais l'organisation de la propriété est subordonnée à l'existence de l'ordre.

Maintenant, continuons d'après ces prémisses.

Il y a deux organisations possibles de propriété, et il n'y en a que deux. Par l'une, le paupérisme existe nécessairement : et cette organisation de propriété est de droit, est rationnelle, est légitime, tant que le paupérisme est nécessaire à la conservation de l'ordre, à la conservation de l'humanité. Par l'autre, le paupérisme est nécessairement anéanti ; et cette organisation de propriété est seulement de droit, est seulement rationnelle, est seulement légitime : lorsque l'anéantissement de l'ignorance sociale permet d'anéantir le paupérisme, nécessaire à la conservation de l'ordre, à la conservation de l'humanité, *tant que cette ignorance n'est point anéantie.*

Mais il est une époque où le paupérisme devient anarchique par l'incompressibilité de l'examen ; et où son anéantissement serait également anarchique, par le non-anéantissement de l'ignorance sociale. A cette époque, qui est la nôtre, *toute organisation de propriété* se trouve nécessairement en opposition avec la conservation de l'ordre, avec la conservation de l'humanité, et *se trouve ainsi nécessairement injuste, irrationnelle, illégitime.* C'est précisément cette opposition, inévitable, si ce n'est par l'anéantissement de l'ignorance sociale, qui constitue l'état anarchique où nous nous trouvons ; et dont nous sortirons très-facilement : quand la vanité sociale voudra bien commencer par reconnaître sa propre ignorance.

« Quand il y avait un autre droit, continue M. Leroux, la pro-
« priété pouvait avoir droit. Mais aujourd'hui qu'elle veut être le
« seul droit, elle n'a pas droit, et il n'y a pas de droit. »

S'il n'y a pas de droit, il n'y a pas de doute que ni la propriété ni les personnes ne peuvent avoir droit. Mais tout cela est nuageux. Y a-t-il un droit autre que la force ? Telle est la question sociale de tous les temps. Tant que l'ignorance sociale ne peut résoudre cette question par la raison, il faut, comme elle est capitale, qu'elle soit résolue par la force ; et que cette force puisse être transformée en droit, en faisant accepter par l'éducation la

solution comme rationnelle. Pour arriver à ce but, il faut que l'examen puisse être socialement comprimé. Alors, toute organisation de la propriété qui favorise la compression sociale de l'examen, est de droit. Quand l'examen ne peut plus être comprimé, il faut, sous peine de mort sociale, que la réalité du droit puisse être rationnellement démontrée; et jusque-là toute organisation possible de propriété est essentiellement anarchique. Voilà qui est clair et à l'abri de tout nuage.

« Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre, continue M. Leroux, « que des choses matérielles, des biens matériels, de l'or ou du « fumier, donnez-moi donc ma part de cet or et de ce fumier, a « le droit de vous dire tout homme qui respire. »

M. Leroux oublie que, si tout est matière, les mots *donner* et *droit* sont vides de sens. Puis, même en supposant que le droit réel existe, il est comme s'il n'existait pas, tant qu'il n'est point socialement reconnu. Alors un homme peut bien dire j'ai droit; mais ce droit n'a de valeur, toujours alors, que par la force. *S'il est le plus faible, son seul droit*, toujours alors, et socialement parlant, *c'est d'être battu*.

Dans le prochain chapitre, nous donnerons la réponse de la société, et nous commenterons l'admirable dialogue que M. Pierre Leroux en fait découler.

XX

« Que tout ce qui n'est pas LÉGALEMENT défendu se trouve tout à coup moralement permis; que les citoyens ne se croient plus aucun devoir, ne reconnaissent plus aucun frein partout où ils ne verront pas l'échafaud, l'amende ou la prison, LA SOCIÉTÉ SERA AUSSITÔT DISSOUTE. Il lui faut d'autres liens que ceux de la crainte, d'autre crainte que celle du sang..... ..... aussi n'a-t-on jamais vu la société subsister sans autre frein que ce qui est écrit dans ses codes. »

M. GUIZOT, *des Conspirations, etc.*

« L'anarchie va croissant autour de nous; dans les idées elle est évidente; pas une conviction généreuse et forte qui rallie les esprits. »

M. GUIZOT, *sur l'Hérédité de la pairie.*

« C'est une loi de la Providence que le mal naisse du mal, qu'un fléau appelle un fléau. NE NOUS EN PLAIGNONS PAS. Sans cet étroit enchaînement des iniquités diverses, qui s'invoquent, s'enfantent l'une l'autre, et en s'ACCUMULANT DEVIENNENT INTOLÉRABLES, le mal parviendrait à se dissimuler et à s'établir. »

M. GUIZOT. *Id.* *Id.*

« Pour que la nécessité de la guérison soit évidente, il faut que le mal soit connu par tous ses symptômes et dans tous ses effets. »

M. GUIZOT. *Id.* *Id.*

« Il n'y a plus de remède à attendre que de l'excès du mal et de l'épuisement où les fureurs des guerres civiles et l'ANARCHIE qui en est la suite jettent la nation (1). » MIRABEAU, *des Lettres de cachet.*

« Ce n'est que par des calamités nationales (2) que peut se guérir une corruption nationale (3). »

BOLINGBROKE.

« On paraît avoir, en France, une si grande frayeur de toute hiérarchie, qu'on lui préfère l'organisation laborieuse du désordre moral et matériel; et c'est justice à rendre à notre époque que de reconnaître qu'elle y réussit en proportion de ses efforts. »

M. E. DE GIRARDIN.

« La société offre l'image de ce chaos si bien défini par ces paroles : Chaque chose n'y est point à sa place, et il n'y a pas une place pour chaque chose. »

M. GUIZOT, *du Gouvernement de la France.*

l'humanité qu'il fallait dire.
anitaire qu'il fallait dire.
anitaire qu'il fallait dire.

Le voici ce dialogue qui peint d'une manière admirable la situation sociale actuelle :

— « Puisqu'il n'y a plus rien sur la terre que des choses ma-
« térielles, de l'or ou du fumier, donnez-moi donc ma part de
« cet or et de ce fumier, a le droit de vous dire tout homme qui
« respire.

« — Ta part est faite, lui répond le spectre de société que nous
« avons aujourd'hui.

— « Je la trouve mal faite, répond l'homme à son tour.

— « Mais tu t'en contentais bien autrefois, dit le spectre.

— « Autrefois, répond l'homme, il y avait un Dieu dans le
« ciel, un paradis à gagner, un enfer à craindre. Il y avait aussi
« sur la terre une société. J'avais ma part dans cette société ; car,
« si j'étais sujet, j'avais au moins LE DROIT DU SUJET, le droit d'obéir
« sans être avili. »

Arrêtons-nous ici un instant pour faire remarquer que le droit réel, le droit autre que la force, peut seulement exister pour quiconque est *sujet*, pour quiconque est *personnel* réellement et non illusoirement. Le souverain réel est *impersonnel* par essence ; s'il était *personnel*, il ne serait souverain que par la force. Le souverain réel ne peut donc avoir de droit. De plus, l'homme, personnel par essence, loin de pouvoir être souverain réel, est essentiellement *sujet* : sujet des passions ; ou sujet de la raison. Quand il est soumis aux passions, son souverain est la force, la force que l'ignorance peut transformer en raison, sans néanmoins être jamais qu'une force masquée de droit. Quand il est soumis à la raison non illusoire, à la raison rendue incontestable, il est soumis à la raison réelle, au droit réel, au droit sanctionné : non plus par la force, sanction évitable par la force ; mais par la justice éternelle alors reconnue réelle, sanction que la force ne peut éviter, et qui seule constitue la réalité du droit.

Dire que l'homme, *individuellement*, est souverain ; que les individus, *collectivement*, sont souverains ; c'est dire : qu'ils sont esclaves ; esclaves des passions ; non sujets de la raison ; esclaves de la force brutale.

« Mon maître, continue M. Pierre Leroux, ne me comman-

« dait pas sans droit, au nom de son égoïsme ; son pouvoir sur « moi remontait à Dieu, qui permettait l'inégalité sur la terre. »

Ici, nouveau nuage à cause des logomachies déjà énoncées sur les valeurs des mots Dieu et égalité. Le mot *Dieu*, pour toute l'époque d'ignorance signifie : *personnification de la justice éternelle supposée réelle*. Pour l'époque de connaissance, il signifie : *justice éternelle démontrée réelle*. La première valeur nécessite le règne de la force masquée de droit. La seconde soumet la force au droit. Le mot *égalité* a aussi socialement deux valeurs : par la première, tous sont égaux devant la force, ce qui signifie que la répartition des richesses se fait proportionnellement à la force ; par la seconde, tous sont égaux devant la raison, ce qui signifie que la répartition des richesses se fait selon la raison alors reconnue réelle par tous et par chacun. Comment voulez-vous qu'une phrase soit claire, quand elle renferme des expressions ayant des valeurs ainsi directement opposées ?

Ecoutez maintenant le récit admirable de ce qui constituait l'ordre sous l'ancienne société, tant que la force, seule base possible d'ordre en époque d'ignorance, a pu faire accepter comme vérité, ce qui alors ne peut être qu'hypothèse.

« Nous avions, dit M. Pierre Leroux, la même morale, la « même religion. »

C'est vrai : parce que l'unité de religion est nécessaire à l'unité de morale ; et que la multiplicité de morales n'est autre que l'anarchie. Mais chaque religion, et en époque d'ignorance elles sont nécessairement plusieurs, chaque religion constituait une société particulière. Alors les sociétés doivent rester isolées, sous peine de voir les religions respectivement examinées, et par conséquent anéanties. Quand deux sociétés venaient à se trouver en contact inévitable, il fallait donc que les croyances s'égorgeassent jusqu'à ce qu'une seule religion, une seule société restât sur le champ de bataille. Puis, au sein de la société victorieuse, il fallait extirper, par les supplices, jusqu'au dernier germe d'hérésie, sous peine de voir toute société devenir impossible. Ici, c'est l'histoire qui confirme ce que le raisonnement pouvait prévoir comme inévitable. Il est encore également facile de prévoir que :

l'unité de religion, base nécessaire de l'unité de morale, elle-même nécessaire à l'existence de l'ordre, ne peut résulter que de l'anarchie résultant elle-même de la multiplicité de religion et de morale. Et il est toujours également facile de prévoir que cette anarchie conduirait : à l'anéantissement de toute religion et de toute morale : puis, par suite, à l'anéantissement de l'humanité; si l'ignorance sociale ne pouvait elle-même se trouver anéantie.

« Au nom de cette morale et de cette religion, continue M. Le-
« roux, servir était mon lot, commander était le sien. Mais servir,
« c'était obéir à Dieu et payer de dévouement mon protecteur sur
« la terre. Puis, si j'étais inférieur dans la société laïque, j'étais
« l'égal de tous dans la société spirituelle qu'on appelait l'Église.
« Là ne régnait pas l'inégalité, là tous les hommes étaient frères.
« J'avais ma part dans cette Église, ma part égale, à titre d'en-
« fant de Dieu et de cohéritier du Christ. Et cette Église encore
« n'était que le vestibule et l'image de la véritable Église, de
« l'Église céleste, vers laquelle se portaient mes regards et mes
« espérances. J'avais ma part promise dans le paradis promis, et
« devant ce paradis la terre s'effaçait à mes yeux. Je reprenais
« courage dans mes souffrances, en contemplant dans mon âme
« ce bien promis à mon âme ; je supportais pour mériter, je souf-
« frais pour jouir de l'éternel bonheur. Je n'étais pas pauvre
« alors, puisque je possédais le paradis en espérance. J'étais ri-
« che, au contraire, de tous les biens que je n'avais pas sur la
« terre ; car le fils de Dieu avait dit : *Bienheureux les pauvres*
« *sur la terre !* Et je voyais autour de moi toute une hiérarchie
« sociale qui, prosternée aux pieds de ce fils de Dieu, m'attestait
« la vérité de sa parole. Dans toutes mes douleurs, dans toutes
« mes angoisses, dans toutes mes faiblesses, dans toutes mes
« passions, et jusque dans le crime, la société veillait sur moi ;
« j'étais entouré d'hommes, mes égaux ou mes supérieurs, qui,
« comme moi, croyaient au Christ, au paradis, à l'enfer. La mi-
« lice de l'Église terrestre était à mon service, pour me diriger
« et m'aider à gagner l'Église céleste. J'avais la prière, j'avais
« les sacrements, j'avais le saint-sacrifice, j'avais le repentir et
« le pardon de mon Dieu. J'ai perdu tout cela. »

C'est vrai. Mais comment? Voilà ce qu'il est essentiel de savoir, de savoir clairement, sous peine de ne jamais faire, en parlant du remède, que des nuages ou du galimatias.

L'équivalent de ce que M. Leroux vient de tracer, c'est-à-dire la justice, ou une apparence de justice et une sanction de cette justice inévitable par la force, est inhérent à tout ordre social possible. Cet équivalent, tant que la réalité ne peut en être démontrée vis-à-vis de tous et de chacun, *doit être supposé réel et socialement imposé comme réel par la force*. De là, la nécessité sociale des révélations. De là, la nécessité sociale d'en empêcher l'examen. Mais quand l'examen devient socialement incompressible : ce qui devait être socialement accepté comme vrai, soit par la croyance, soit par la science, ne peut plus l'être par la croyance; et l'ordre devient absolument impossible tant que le fond de ce qui avait été *imposé comme vrai par la croyance* ne peut être *imposé comme vrai par la science*. Voilà encore qui est clair, sans nuage et sans galimatias.

« Je n'ai plus de paradis à espérer, continue M. Leroux; il « n'y a plus d'Église; vous m'avez appris que le Christ était un « imposteur ; je ne sais s'il existe un Dieu, mais je sais que ceux « qui font la loi n'y croient guère, et font la loi comme s'ils n'y « croyaient pas. »

Tout cela est inévitable, dès que l'examen devient incompressible, et tant que l'ignorance sociale n'est point évanouie. M. P. Leroux fait maintenant partie du corps qui fait la loi; et ce corps ne fait pas mieux que ceux auxquels il a succédé. C'est que vouloir faire des lois, quand il n'est plus possible d'en faire accepter la sanction comme inévitable, est une folie qui mériterait la couronne à Charenton.

« Donc, continue M. Leroux, je veux ma part de la terre. « Vous avez tout réduit à de l'or et à du fumier; je veux ma part « de cet or et de ce fumier. »

— « Travaille, lui dit encore le spectre qui représente aujour- « d'hui la société; travaille, et tu auras ta part.

— « Travailler! Je vous entends : vous voulez que je conti- « nue à travailler pour des maîtres, des supérieurs, comme je

« faisais autrefois. Mais je n'ai plus de maîtres, *je ne suis plus* « *sujet*. Nous sommes tous libres, tous égaux. N'est-ce pas vous-« mêmes, mes anciens maîtres, qui me l'avez appris? Il y avait « autrefois une raison pour qu'il y eût des *inférieurs* dans la so-« ciété : il n'y en a plus. »

C'est vrai : il n'y a plus de hiérarchie. Et comme il n'y a de possible, dans la société, que *hiérarchie* et *anarchie*, il n'y a plus, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, de possible que l'anarchie. Et d'où vient cette impossibilité de hiérarchie? De ce qu'il y a supériorité et infériorité sociale devant la force; et supériorité et infériorité sociale devant la raison. La supériorité sociale par la force n'est plus capable d'être base d'ordre en présence de l'incompressibilité de l'examen. La supériorité sociale par la raison n'est point possible tant que ce qui est ordonné par la raison n'est point socialement reconnu; et c'est ce qui existe tant que l'ignorance sociale, qui dure encore, n'est point anéantie. *Vous voyez comment, dans la société actuelle, l'anarchie est encore* INÉVITABLE.

« Et vous voulez que j'obéisse encore! continue M. Leroux. « Je le veux bien, néanmoins, mais à condition que vous me « montrerez ceux à qui je puis légitimement obéir sans me dé-« grader, sans mentir à ma conscience, sans honte et sans in-« famie. »

A cette interpellation, il n'y a rien à répondre en époque d'ignorance et d'incompressibilité de l'examen. En époque d'ignorance et de compressibilité sociale de l'examen, il n'y a d'obéissance honorable possible qu'envers ceux qui représentent DIEU, socialement accepté par la FOI. En époque de connaissance, il n'y a d'obéissance honorable possible qu'envers ceux qui représentent la RAISON, socialement acceptée par la SCIENCE. Hors ces deux époques, toute obéissance et toute révolte sont également illégitimes; tout alors est nécessairement anarchique.

« J'obéissais au roi, continue M. Leroux, et le roi s'appelait « fils aîné de l'Église, tenait son pouvoir de ses pères, et recon-« naissait le tenir de Dieu. »

Ici il aurait fallu ajouter : *sous la protection du pape, vicaire*

de Dieu. Car, du moment que les rois ont méconnu la supériorité temporelle du pape, l'anarchie a commencé d'exister. Ce sont les rois qui les premiers ont rejeté la souveraineté de la force masquée de droit, pour se soumettre à la souveraineté de la force sans masque, à la souveraineté de la force brutale, dite depuis souveraineté du peuple. Les rois ont tort de crier contre les révolutions, ils ont été les premiers des révolutionnaires.

« J'obéissais aux nobles, continue M. Leroux, qui eux-mê-
« mes obéissaient au roi, et qui tenaient également leur puis-
« sance de leurs pères, mais, comme le roi, se soumettaient, dans
« la morale et la religion, à l'Église. J'obéissais aux prêtres, qui
« étaient les ministres de cette Église et qui *servaient d'éduca-*
« *teurs à tous*. »

Ici, nouveau temps d'arrêt. Il n'y a d'ordre possible : que sous une éducation commune. Il n'y a d'éducation commune possible : que sous une force sociale commune, pouvant s'imposer comme raison; ou que sous la raison socialement commune, pouvant s'imposer par son incontestabilité. La force sociale commune pouvant s'imposer comme raison sans démonstration n'est plus possible; la raison socialement commune pouvant s'imposer par son incontestabilité ne l'est pas encore. L'anarchie, dans la situation actuelle, est donc absolument inévitable.

« Hors de là, continue M. Leroux, je ne devais obéissance à
« personne. Je devais au roi service pour la sûreté et les inté-
« rêts du royaume ou de la chrétienté tout entière. »

Oui : et la sûreté ainsi que les intérêts du royaume et de la chrétienté étaient soumis au criterium de la force brutale. Est-ce là une sécurité bien stable?

« ..... Redevance aux nobles sur la terre desquels j'étais né,
« continue M. Leroux, foi à l'Église et à ses représentants. Mais
« jamais on ne me força d'obéir à des hommes de lucre et d'é-
« goïsme, à des hommes occupés de leur intérêt privé, à des
« hommes livrés à une seule passion, l'avarice. Qu'un homme,
« autrefois, livrât son âme à l'avarice, cela n'en faisait pas légi-
« timement un des princes de la terre. Bien plus, il était obligé
[illegible]user de son avarice, et le plus pauvre serviteur du

« Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc d'abord « des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse « les supérieurs que vous me donnerez... Mais pourquoi parler « d'obéissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs? Ces « mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de « tous les hommes : donc je n'ai plus de maître parmi les hom- « mes. Mais vous n'avez point réalisé l'égalité proclamée ; donc « je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez, tantôt, « *par un mensonge*, la nation ou le peuple, et tantôt, *par une* « *autre fiction*, la loi. »

Nous prenons acte que, selon M. P. Leroux lui-même : la souveraineté du peuple n'est qu'un mensonge; et la loi, qui en résulte, qu'une fiction. En effet, vis-à-vis de la raison, la souveraineté, la sanction du droit, doit être autre qu'une force brutale même masquée de droit; et la loi doit être autre que la règle formulée par cette seule force. Il est cependant vrai de dire : que, pendant l'époque d'ignorance sociale, tout autre souverain que la force masquée du nom de droit; et toute loi, qui ne dérive point de ce souverain; sont absolument impossibles. Mais c'est ce qu'il faut exposer clairement, afin de savoir : en quoi consiste le mal social; et ce qui peut *exclusivement* le guérir.

« Donc, continue M. Leroux, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni « nobles, ni prêtres, et que pourtant *l'égalité ne règne pas*, je « suis..... »

Arrêtons-nous ici encore un instant. Quand M. Leroux dit.... et que *pourtant l'égalité ne règne pas*, il paraît laisser croire que l'égalité sociale pourrait exister sous le règne de la souveraineté de la force : dite de droit divin, lorsqu'elle peut être masquée de raison ; et de droit de majorité, lorsque l'examen a rendu tout masque impossible. C'est là une équivoque dangereuse. Sous la souveraineté de la force, masquée ou non, il n'y a d'égalité possible que l'égalité proportionnelle à la force, égalité qui existe depuis l'origine du monde, et dure nécessairement autant que l'ignorance sociale. L'[illegible]lité sociale proportionnelle à la raison, est seulement pos[illegible] la [illegible]ineté de la raison ; et celle-ci peut seulemen[illegible] devenue social[illegible] né-

cessaire ; et que cette nécessité a forcé de chercher, de découvrir et d'accepter le règne de la vérité. Voyons maintenant ce que se trouvent être les individus, c'est-à-dire la société, sous la souveraineté de la force sans masque, sous la souveraineté dite du peuple.

« Je suis à moi-même, continue M. Leroux, mon roi et mon « prêtre, *seul* et *isolé* que je suis de tous les hommes mes sem- « blables, égal à chacun de ces hommes et à la société tout en- « tière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïsmes, « comme moi-même je suis un égoïsme. »

Voilà le plus admirable tableau qui puisse être fait de la société actuelle, de la société existant sous la souveraineté de la force, quand, par l'incompressibilité sociale de l'examen, il est devenu impossible à toute force de pouvoir être transformée en droit. Il est évident que, pour une pareille société, il n'y a de remède à attendre que de l'excès du mal, ainsi que Bolingbroke, Mirabeau et M. Guizot nous l'ont affirmé.

Nous venons de voir que M. P. Leroux n'a pas bien compris la valeur de l'expression *égalité*, socialement considérée. Nous en donnerons de nouvelles preuves au prochain chapitre.

« Christ avait le droit de le moraliser. Donnez-moi donc d'abord « des supérieurs que je puisse respecter, ou souffrez que je haïsse « les supérieurs que vous me donnerez... Mais pourquoi parler « d'obéissance, pourquoi parler de maîtres, de supérieurs? Ces « mots-là n'ont plus de sens. Vous avez proclamé l'égalité de « tous les hommes : donc je n'ai plus de maître parmi les hom- « mes. Mais vous n'avez point réalisé l'égalité proclamée ; donc « je n'ai pas même ce souverain abstrait que vous appelez, tantôt, « *par un mensonge*, la nation ou le peuple, et tantôt, *par une* « *autre fiction*, la loi. »

Nous prenons acte que, selon M. P. Leroux lui-même : la souveraineté du peuple n'est qu'un mensonge; et la loi, qui en résulte, qu'une fiction. En effet, vis-à-vis de la raison, la souveraineté, la sanction du droit, doit être autre qu'une force brutale même masquée de droit; et la loi doit être autre que la règle formulée par cette seule force. Il est cependant vrai de dire : que, pendant l'époque d'ignorance sociale, tout autre souverain que la force masquée du nom de droit; et toute loi, qui ne dérive point de ce souverain; sont absolument impossibles. Mais c'est ce qu'il faut exposer clairement, afin de savoir : en quoi consiste le mal social; et ce qui peut *exclusivement* le guérir.

« Donc, continue M. Leroux, puisqu'il n'y a plus ni rois, ni « nobles, ni prêtres, et que pourtant *l'égalité ne règne pas*, je « suis..... »

Arrêtons-nous ici encore un instant. Quand M. Leroux dit.... et que *pourtant l'égalité ne règne pas*, il paraît laisser croire que l'égalité sociale pourrait exister sous le règne de la souveraineté de la force : dite de droit divin, lorsqu'elle peut être masquée de raison; et de droit de majorité, lorsque l'examen a rendu tout masque impossible. C'est là une équivoque dangereuse. Sous la souveraineté de la force, masquée ou non, il n'y a d'égalité possible que l'égalité proportionnelle à la force, égalité qui existe depuis l'origine du monde, et dure nécessairement autant que l'ignorance sociale. L'égalité sociale proportionnelle à la raison, est seulement possible sous la souveraineté de la raison; et celle-ci peut seulement exister : lorsqu'elle est devenue socialement né-

cessaire ; et que cette nécessité a forcé de chercher, de découvrir et d'accepter le règne de la vérité. Voyons maintenant ce que se trouvent être les individus, c'est-à-dire la société, sous la souveraineté de la force sans masque, sous la souveraineté dite du peuple.

« Je suis à moi-même, continue M. Leroux, mon roi et mon « prêtre, *seul* et *isolé* que je suis de tous les hommes mes sem- « blables, égal à chacun de ces hommes et à la société tout en- « tière, laquelle n'est pas une société, mais un amas d'égoïsmes, « comme moi-même je suis un égoïsme. »

Voilà le plus admirable tableau qui puisse être fait de la société actuelle, de la société existant sous la souveraineté de la force, quand, par l'incompressibilité sociale de l'examen, il est devenu impossible à toute force de pouvoir être transformée en droit. Il est évident que, pour une pareille société, il n'y a de remède à attendre que de l'excès du mal, ainsi que Bolingbroke, Mirabeau et M. Guizot nous l'ont affirmé.

Nous venons de voir que M. P. Leroux n'a pas bien compris la valeur de l'expression *égalité*, socialement considérée. Nous en donnerons de nouvelles preuves au prochain chapitre.

XXI

« Les droits ne sont rien, où n'est plus la force de les faire valoir. »

M. Guizot.

« La discussion annonce le doute; et le doute profite plus à la négation qu'à l'affirmation. »

M. Guizot.

« Hors la foi ou la science, qui rejettent également toutes discussions, il n'y a socialement de possible : que doute, négation, anarchie. »

Colins, *Mss.*

« Toute société qui discute, AGONISE. *Idem.*

« Les prolétaires, classe nombreuse, inaperçue dans les gouvernements théocratiques, despotiques et aristocratiques, où ils vivent à l'abri d'une des puissances qui POSSÈDENT LE SOL, et ont leurs garanties d'existence au moins dans leur patronage; classe qui, aujourd'hui, livrée à elle-même par la suppression de leurs patrons et par l'INDIVIDUALISME, est dans une condition PIRE qu'elle n'a jamais été, a reconquis des DROITS STÉRILES, SANS AVOIR LE NÉCESSAIRE et remuera la SOCIÉTÉ jusqu'à ce que le SOCIALISME ait succédé à l'ODIEUX INDIVIDUALISME. »

M. DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. IV, p. 313.

« Les religions anciennes, en consacrant ou en permettant « l'inégalité des fortunes et des conditions, reconnaissaient pour- « tant, dit M. Pierre Leroux, l'égalité humaine, puisque, par le « ciel et le paradis promis, elles réparaient, sur la terre, l'iné- « galité qu'elles autorisaient ; et c'est ainsi qu'elles CONSTITUAIENT « LE DROIT, lequel, vu la similitude de notre nature, ne peut être « que l'égalité. Le droit restait ce qu'il est, ce qu'il est par es- « sence, l'*égalité ;* et pourtant l'*inégalité des conditions*, était de « droit. »

Ce passage est nuageux, parce qu'il fourmille d'expressions soit indéterminées, soit mal déterminées.

Les religions anciennes n'ont jamais reconnu l'égalité mathé-

matique entre les hommes, parce que chez l'homme, il y existe nécessairement une partie matérielle, et que l'égalité absolue est une chimère au sein de l'ordre physique. Partout où il y a qualités, il y a inégalités. L'égalité peut seulement exister entre les immatérialités, entre les âmes, si les âmes existent en réalité, ce qui est encore à démontrer. Les religions anciennes ont consacré l'égalité devant Dieu, personnification de la justice éternelle, supposée réelle. Quant à la fortune et aux conditions, elles ont toujours été, même devant Dieu, le résultat du travail, le résultat de la liberté : car, même dans le ciel, il y avait hiérarchie, inégalité de conditions. Seulement l'exploitation des travailleurs faibles par les travailleurs forts, exploitation existant nécessairement sur la terre tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, se trouvait réparée dans le ciel, où chacun, en dépit de toute force, recevait ce qu'il avait mérité. Et voilà pourquoi l'ordre alors était possible. Quant au droit, dire que, en essence, il est l'*égalité*, c'est parler pour ne rien dire tant que le mot *égalité* n'est point déterminé. L'essence du droit, c'est l'égalité devant la raison ; mais le contraire du droit, c'est l'égalité devant la force.

La tendance apparente du passage que nous venons de citer, tendance involontairement émise par l'auteur, et qui, bien certainement, est contre sa pensée, se trouve être vers le communisme absolu. Cet idéal absurde, qui ne reconnait aux *individus* aucune propriété particulière, n'a jamais été professé par qui que ce soit au monde, pas même par le rêveur Platon, pas même par M. Cabet, que l'on prétend donner comme le représentant du communisme moderne. En voici la preuve :

« Pour moi, dit le fondateur d'Icarie, je regarde l'épreuve « comme décisive et la communauté comme parfaitement réali- « sable, *en conciliant l'individualisme et le communisme* : ce « n'est plus qu'une question de moyens et de temps. »

(Cabet, prison des Madelonnettes, 23 juin 1851.)

C'est la répudiation complète du communisme absolu ; c'est la déclaration solennelle que la société nouvelle doit être : l'harmonie entre la propriété individuelle et la propriété collective.

M. Cabet n'a jamais dit autre chose, et ceux qui l'ont fait parler autrement ne l'ont point compris.

Cependant, en dehors du communisme absolu ou évidemment absurde, il n'y a de possible que des organisations de propriété plus ou moins bonnes, plus ou moins mauvaises.

Disons maintenant pour élucider cette question, dont les passions se sont emparées, que l'on a donné : le nom de *communistes* à ceux qui croient que la propriété collective doit être la plus grande possible et les propriétés individuelles les plus petites possibles, sous la condition de porter l'excitation au travail, la production, la consommation et le bien-être de tous et de chacun au maximum possible ; et le nom de *propriétaires* à ceux qui croient que les propriétés individuelles doivent être au maximum possible et la propriété collective au minimum possible.

Il arrive ici, ce qui arrive toujours lorsqu'une question sociale est longtemps débattue, c'est que les deux partis ont chacun raison : selon le point de vue d'où la question se trouve considérée. Tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, les propriétaires, qui sont des communistes sans le savoir, puisqu'ils reconnaissent une propriété collective, ont raison : parce que leur système est seul compatible avec l'existence de l'ordre, et peut seul procurer l'ordre, tant que l'examen peut être socialement comprimé. Du moment que cette compression devient impossible, les propriétaires ont tort, et les communistes n'ont pas encore raison : car leur système est incompatible avec l'existence de l'ordre, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie.

Dès ensuite que l'ignorance sociale se trouve anéantie, les communistes, qui sont des propriétaires sans le savoir, puisqu'ils reconnaissent des propriétés individuelles, ont raison : parce qu'alors leur système est seul compatible avec l'existence de l'ordre.

Le fait est : que communisme absolu et individualisme absolu sont également absurdes ; que l'individualisme, en donnant ce nom au système qui restreint la propriété collective au minimum possible, est seul capable de servir de base à l'existence de l'ordre tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit n'est point anéantie et que l'examen peut être socialement comprimé ;

que le communisme, en donnant ce nom au système qui étend la propriété collective au maximum possible, est seul capable de servir de base à l'existence de l'ordre, dès que l'ignorance sociale sur la réalité du droit se trouve anéantie ; et que, en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité sociale de l'examen, les systèmes, individualiste ou communiste, sont également anarchiques.

Ainsi, dans le passage de M. de Lamartine, qui nous sert d'épigraphe, l'illustre poëte est plus communiste encore que le rêveur Platon. Vouloir anéantir l'individualisme, c'est vouloir anéantir la raison, anéantir l'humanité. L'ordre réel, c'est l'harmonie entre l'individualisme et le socialisme, comme l'a fort bien dit M. Cabet. En principe, et sauf les applications que la science seule doit déterminer : M. de Lamartine est un communiste utopique ; M. Cabet est un communiste rationnel.

Revenons à M. Pierre Leroux.

« L'ÉGALITÉ, dit-il, reparaît donc aussitôt que la religion est en-
« levée au peuple. »

Il y a ici une faute involontaire, sans doute, mais énorme. Il fallait dire : l'ANARCHIE reparaît donc aussitôt que la religion est enlevée au peuple. La traduction que nous venons de donner, M. Leroux lui-même va la confirmer :

« Le peuple, alors, dit-il, est dégagé de toute obéissance ; et
« voilà ce qu'ont entrevu grossièrement ceux qui ont érigé cet
« axiome hypocrite d'une politique infâme : *il faut au peuple une*
« *religion.* »

Examinons cet axiome en dehors de toute irritation, et surtout tâchons de bien déterminer la valeur des expressions.

Le mot *religion*, socialement considéré, signifie : *droit réel ou illusoire autre que la force ; mais socialement accepté comme réel.* Ce droit, ou la religion, ou une religion, est essentiellement nécessaire à l'existence de l'ordre : car vouloir baser l'ordre sur la force brutale non masquée de raison ou de droit, est une folie exclusivement inhérente au choléra moral actuel.

Ceci accepté, il est évident : que, pendant toute l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, il faut qu'un droit supposé

réel, une religion soit inculquée aux masses, au peuple, sous peine de mort sociale ; et que cette religion soit protégée par la force, tant que la force peut comprimer socialement. Mais, du moment que la force ne peut plus comprimer l'examen, l'axiome *il faut au peuple une religion*, n'est plus qu'une folie, et ne peut être appelé *infâme* que lorsque la folie est rendue synonyme d'infamie. A cette époque, ce n'est plus une religion qu'il faut au peuple, c'est la réalité du lien religieux, la réalité du droit, qui doit être incontestablement démontrée vis-à-vis de tous et de chacun : sous peine d'anarchie inextinguible ; c'est-à-dire : sous peine de mort sociale.

« Mais comment le droit, s'écrie M. P. Leroux, après un accès « d'anthropomorphisme, qui s'accorde mal avec ses doctrines pan- « théistes, dont lui-même ne se rend point un compte clair (1);

(1) Voici un exemple du panthéisme mystique de M. P. Leroux :

« Quel mépris superbe, vous avez, dit-il, pour les animaux qui ne sont pas de « *votre espèce!* Est-ce que Dieu n'est pas l'auteur de tous les êtres *? Pourquoi « donc, en s'incarnant, ne s'unirait-il pas à eux par l'amitié, LUI qui s'unit à eux « dans la vie, puisqu'il les fait vivre? Un grand saint du christianisme disait au « lièvre : *Lièvre, mon frère* ** ; et j'ai entendu un des rares génies de ce siècle, mon « vieil ami, à jamais regrettable, Geoffroy Saint-Hilaire, s'indigner des mauvais « traitements qu'on faisait éprouver aux singes, en disant à ceux qui tourmentaient « ces animaux : Malheureux que vous êtes, ces singes sont vos pères, leur espèce « a servi de matrice à votre espèce. » (*De la Fable, à M. Lachambaudie.*)

Alors il faudrait dire au laboureur : « Malheureux que vous êtes, vous déchirez le sein de votre mère! » Et voilà ce qui arrive quand on confond le propre avec le figuré.

Cette théorie conduit droit au despotisme. Dès qu'on a employé le singe au tourne-broche, on y emploie le nègre, et le blanc, et le représentant du peuple, s'il est conduit en Sibérie, ou condamné par un conseil de guerre. D'un autre côté, si vous ne voulez : ni employer le singe au tourne-broche; ni manger votre frère le lièvre, vous ne boirez plus de l'eau, vous ne respirerez plus l'atmosphère, pour ne point manger, boire ou respirer vos frères les microscopiques.

Séparer la théorie de la pratique, est le propre de l'ignorance.

Tout homme est entièrement matière, ou tout ce qui n'est point entièrement matière, est *homme*. Pas de troisième alternative qui n'ait, pour conséquence nécessaire, l'établissement pratique de la force brutale érigée en droit. Je me trompe, cette conséquence dérive essentiellement de la première alternative, de la théorie panthéiste.

* Dès que la création est admise, et la possibilité, pour une créature, de raisonner plus qu'automatiquement, le raisonnement de M. P. Leroux est incontestable. Jamais les bons logiciens ne manquent à la [illegible] au point de départ. Ce n'est point, disait Voltaire, la logique qui [illegible] part. C'était une énergique proclamation de l'ig[illegible]

** Ce qui, prol[illegible]

« comment le droit peut-il s'accorder avec lui-même? C'est-à-dire : « comment le droit de l'un peut-il s'accorder avec le droit des au- « tres? »

Puis il ajoute :

« Vous le demandez au ciel, à la terre, à tous les échos politi- « ques de mon temps ; mais le ciel et la terre, et tous les échos « sont muets pour vous. »

Voyons s'ils parleront pour M. Pierre Leroux!

« *Liberté*. . . . . *égalité*, dit-il : voilà le terrible problème qui « réduit à l'anarchie et met aux abois votre prétendue société. « C'est qu'il y a un troisième terme, *fraternité*, qui pourrait ser- « vir de lien aux deux autres, si tous les trois étaient réunis dans « une pensée qui a nom *religion*. »

C'est très-bien. Mais à cette pensée il faut une valeur déterminée. Cette valeur est *lien des actions d'une vie avec le bien-être ou le mal-être dans une vie postérieure*, et réciproquement : lien du bien-être ou du mal-être dans cette vie avec les actions d'une vie antérieure. Or, ce lien demande des individualités réelles, éternelles, absolues, indépendantes d'anthropomorphisme et de panthéisme. Or, la prétendue science actuelle nie la réalité de ces individualités, c'est-à-dire nie la réalité de la religion. En époque d'incompressibilité sociale de l'examen, il ne s'agit pas de dire : *la religion est nécessaire ; il faut en démontrer la réalité ou périr socialement*. Nul doute que liberté, égalité, fraternité, ne se trouvent dans la religion et ne se trouvent que là. Car, vis-à-vis de l'anthropomorphisme, du panthéisme, et en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, les mots *liberté*, *égalité*, *fraternité* et *religion*, *sont également vides de sens rationnel*, ou, si vous l'aimez mieux, remplis d'absurde. Mais la religion est-elle une réalité, c'est-à-dire le droit est-il une réalité? Voilà, je le répète, ce que nie la prétendue science actuelle; science qu'il faut anéantir pour lui substituer la science réelle, sous peine d'anéantissement de l'humanité.

« Ayez donc une religion, continue M. Leroux, ou souffrez la « réclamation de ceux sur qui pèse l'inégalité. Vous ne pouvez « ne donner l'égalité par l'ordre, c'est-à-dire par une *dif-*

« *férenciation consentie* et fondée sur notre égalité même ou sur « notre similitude de nature; je l'aurai par le désordre.

« Au nom de la liberté même, de la liberté de chacun, c'est « l'égalité qui est la loi de tous. »

Nous ne saurions trop faire remarquer que l'expression *égalité*, tant qu'elle n'est point déterminée, tant qu'elle ne signifie point égalité devant la raison, *justice*, et non égalité mathématique, est une continuelle source de logomachie et par conséquent d'anarchie : car partout où la théorie est logomachique, la pratique est nécessairement anarchique. En voici une preuve immédiate :

« Donc, ajoute M. Leroux, s'il y a, dans la société, un infé« rieur en puissance, en richesse, en quoi que ce soit, il a droit « de réclamer. »

Il aurait fallu dire : « S'il y a *injustement* dans la société un « inférieur en puissance, en richesse, en quoi que ce soit, il a « *droit* de réclamer. »

Puis, il y a encore mieux que cela. Il a *droit* de réclamer, dites-vous. Mais y a-t-il un droit autre que la force? C'est ce que, pendant toute l'époque d'ignorance, il est impossible de décider. Et s'il n'y a pas d'autre droit que la force, celui qui souffre n'a rien à réclamer s'il est le plus faible. C'est précisément à cause de cela : que, pendant toute l'époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, il n'y a d'ordre social possible que par l'abrutissement des masses; et que, lorsque l'incompressibilité de l'examen vient empêcher les masses de supporter l'injustice de la force, l'ordre social devient impossible : jusqu'à ce que l'ignorance sociale sur la réalité du droit puisse se trouver socialement anéantie.

« Et si vous ne pouvez pas, continue M. Leroux, lui donner « la raison de son esclavage et de votre liberté, de son malheur « et de votre prospérité, il a droit de se mettre à votre place et « de vous mettre à la sienne ; en termes consacrés, l'insurrection « devient un *droit*. »

Il fallait dire : l'insurrection devient un *fait*; l'insurrection devient l'expression de l'absence reconnue de droit réel, de l'appel fait, en cette absence, à la force brutale. Quand le droit réel règne socialement, toute insurrection devient absolument impossible.

« C'est ainsi, continue M. Leroux, que tout principe d'ordre « et toute règle d'obéissance est détruite aujourd'hui. »

C'est vrai, mais pourquoi? Voilà ce qu'il fallait dire. C'est parce que l'incompressibilité sociale de l'examen empêche les forts de cacher aux faibles l'ignorance sociale sur la réalité du droit. La force alors étant la seule source de domination, et la faiblesse la seule source d'esclavage, chacun veut être fort. De là une anarchie inextinguible : jusqu'à ce que la réalité du droit, la sanction du droit réel, la religion réelle, soient rendues rationnellement incontestables vis-à-vis de tous et de chacun.

Ce que nous venons dire très-prosaïquement, M. P. Leroux va l'énoncer avec verve et poésie :

« On entend, dit-il, un horrible bruit de combattants qui se « heurtent et se déchirent. Un spectre pâle et tremblant se pré- « sente, et dit : Rentrez dans l'ordre, je suis la Société. Une mul- « titude de voix s'écrie aussitôt : Vous dites que vous êtes la So- « ciété, faites-nous donc justice ; nous souffrons, et en voici qui « jouissent ; donnez-nous autant, ou dites-nous pourquoi nous « souffrons. Le spectre se tait, immobile et la tête penchée vers « la terre. Alors ces hommes, voyant que ce n'est qu'un fantôme « impuissant, s'écrient en reprenant leurs armes : A bas tout ce « qui nous opprime ! Pourquoi les inférieurs ne renverseraient-ils « pas leurs supérieurs ; pourquoi les pauvres ne se mettraient- « ils pas à la place des riches ; pourquoi des inférieurs, pour- « quoi des pauvres ? »

Très-bien ! Mais après? Quand les riches seront devenus pauvres et les pauvres devenus riches, la société en sera-t-elle mieux en ordre ? Quand le désordre aura détruit toute richesse et qu'il y aura égalité dans la misère, la société en sera-t-elle mieux en ordre? Alors, pour anéantir la domination de la force brutale résultat du panthéisme, il faudra de nouveau recourir à l'anthropomorphisme et à l'abrutissement des masses. Cela n'est plus possible, me dira-t-on. Je l'accorde. Alors : l'ignorance sociale sur la réalité du droit, qui rend le paupérisme nécessaire, sous peine de mort sociale, doit se trouver anéantie ; ou l'humanité doit elle-même disparaître de la surface de notre globe.

« L'anarchie civile et politique, ajoute M. Leroux, est donc la « loi de notre temps. L'anarchie morale vient s'y joindre. »

M. P. Leroux commet ici une immense erreur. L'anarchie civile et politique n'est jamais et ne peut être que le résultat de l'anarchie morale. Partout où il y a hiérarchie morale, harmonie morale, il y a également hiérarchie et harmonie civiles et politiques.

Maintenant M. P. Leroux va toucher à un point social bien essentiel.

« Il est, dit-il, une moitié de l'Humanité qui a toujours partagé « jusqu'ici le sort des parias, des esclaves et des prolétaires, « en ce sens qu'elle a été, comme eux, dépouillée de son droit « d'*égalité* : ce sont les femmes. »

Voilà de nouveau le mot *égalité*, source de logomachie, et, par conséquent, d'anarchie. Pour être clair, il aurait fallu dire : Comme eux soumises à une force transformée en droit; et, comme faibles, devenues esclaves. Mais laissons continuer M. Leroux :

« A ce sexe aussi, dit-il, vous ne pouvez plus promettre le « ciel, et vainement vous le menaceriez encore de l'enfer. Souf- « frez donc que ce sexe aussi renonce à l'obéissance. N'est-il « pas vrai que c'est également un joli et moral axiome, dans le « sens où on l'entend communément, que celui-ci : *Il faut une « religion aux femmes*. Eh! sans doute, mais par la même rai- « son que je viens de montrer qu'il en faut une au peuple, et « non par une autre raison. Si bien que moi je dirais volontiers « qu'il faut une religion à tout le monde, aux hommes comme « aux femmes, aux aristocrates comme au peuple. »

Ici encore il y a un nuage. Dire : il faut une religion à tout le monde, c'est laisser supposer qu'il est seulement nécessaire que chacun ait une religion, n'importe laquelle. Ceci est une erreur; la multitude des religions, c'est l'anéantissement de toutes les religions, dès que ceux qui les professent sont en communications inévitables. « Deux religions, a dit un homme célèbre, expirent en s'embrassant. » Et cela est vrai, par cela seul qu'elles s'examinent et ne peuvent être qu'hypothétiques tant qu'elles sont plusieurs. En époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen,

il n'est plus vrai de dire : *une religion est nécessaire ;* ce qu'il faut dire alors, c'est : *la religion, socialement exposée d'une manière rationnellement incontestable, est devenue nécessaire à l'existence de l'humanité.*

« Esprits forts, continue M. Leroux, qui consentez à ce que « les femmes et les enfants aient une religion, *il faut une reli-* « *gion aux femmes* signifie, dans votre bouche, que vous aurez « droit de satisfaire vos passions, mais qu'elles n'auront pas le « droit d'écouter les leurs. C'est comme *il faut une religion au* « *peuple*, ce qui, pour vous, signifie que vous voulez avoir des « esclaves dociles, aveugles comme ceux des Scythes, et bien « muselés.

« Les honnêtes politiques qui veulent une religion pour les « femmes et les enfants, mais qui n'en veulent pas pour eux-« mêmes, considèrent la religion comme un frein, comme le mors « avec lequel *on* gouverne un cheval fougueux. »

On, en époque d'ignorance sociale où la force est le seul droit possible, signifie les *forts* ; et le cheval fougueux signifie les masses.

« Souvent, continue M. Leroux, les femmes elles-mêmes ap-« pellent la religion à leur secours, uniquement aussi comme « un frein dont elles ont besoin pour se gouverner. Cette idée « qu'elles se font, ou qu'on leur donne de la religion, est assez « mesquine, mais elle est vraie : la religion était un frein, et « ce frein n'existe plus. »

Si ce frein n'existe plus, il faut qu'il existe de nouveau. Car il est le seul qui puisse empêcher les passions, c'est-à-dire l'anarchie, de dominer et de détruire la société. En époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen, vouloir donner comme frein une religion qui n'est que l'expression d'une force brutale transformée en droit, est une idée mesquine, je n'en disconviens pas. Mais, en époque de connaissance, la religion est l'expression de la raison rendue incontestable vis-à-vis de tous et de chacun. Et cette idée, loin d'être mesquine, n'a rien que de sublime.

XXII

« La femme est l'amie naturelle de l'homme. Toute autre amitié est faible auprès de celle-là. »

BONALD, *Pensées.*

« Quiconque a deux amis n'en a pas. »

COLLIN, *Mes.*

« Si j'ajoute qu'il n'y a point de bonnes mœurs pour les femmes hors d'une vie retirée et domestique; si je dis que les paisibles soins de la famille et du ménage sont leur partage, que la dignité de leur sexe est dans la modestie, que la honte et la pudeur sont en elles inséparables de l'honnêteté, que rechercher les regards des hommes, c'est déjà s'en laisser corrompre, et que TOUTE FEMME QUI SE MONTRE SE DÉSHONORE : à l'instant va s'élever contre moi cette philosophie d'un jour, qui naît et meurt dans le coin d'une grande ville, et veut étouffer de là le cri de la nature et la voix unanime du genre humain. »

ROUSSEAU, *Lettre à D'Alembert.*

« La femme est une fleur qui n'exhale de parfum qu'à l'ombre. »

M. DE LAMENNAIS.

« La femme, dit M. Pierre Leroux, est le mal, quand le mal « existe autour d'elle; elle est le mal quand la société doit s'abi- « mer dans le mal. »

C'est vrai, mais il fallait dire pourquoi.

La femme est l'essence de la famille, du foyer domestique.

La religion est exclusivement la base de la morale.

La moralité de la femme est exclusivement la base du bonheur au sein de la famille.

Le bonheur n'est qu'au sein de la famille.

Quand la religion est exclue de la famille, le bonheur ne peut plus y exister.

Et quand il n'y a plus de bonheur au sein de la famille, le malheur existe au sein de la société.

« Quand le Christianisme naquit, continue M. P. Leroux, les

« femmes furent sublimes ; elles produisirent plus de martyrs à « proportion que l'autre sexe, vu le peu de liberté qu'elles « avaient. Mais quand le Christianisme est tombé, elles se sont « précipitées, et l'ont précipité avec elle. Les Borgia trouvèrent « dans leur propre sein une femme qui ferait douter si le mal vint « pour eux d'Alexandre VI ou de son fils César, ou de ses trois « autres fils, tous dignes de leur père, tous dignes de leur sœur ! « Le dix-huitième siècle n'a pas su discerner quel était le plus « infâme et le plus souillé du Régent ou de sa fille, de Louis XV « ou de ses maîtresses. »

« Laissons donc De Maistre s'écrier : — « Toutes les législa- « tions ont pris des précautions plus ou moins sévères contre les « femmes. De nos jours encore elles sont esclaves sous l'Alco- « ran, et bêtes de somme chez le sauvage. L'Evangile seul a « pu les élever au niveau de l'homme, en les rendant meilleures. « Lui seul a pu proclamer les droits de la femme après les avoir « fait naître, et les faire naître en s'établissant dans le cœur de « la femme. — » Il est faux que l'Evangile ait proclamé les droits « de la femme ; il a proclamé, au contraire, son asservissement. »

Arrêtons-nous ici un instant. L'Evangile n'a proclamé sur la terre que le droit des forts, et c'est surtout pour le ciel qu'il a proclamé les droits de tous. Les femmes, comme faibles, ont ainsi dû être asservies. Et l'Evangile a fait ce qu'il a dû faire. Il a été institué en époque d'ignorance sociale et de compressibilité d'examen. Or, à cette époque, le faible doit être esclave, sous peine de mort sociale. Maintenant la force ne peut plus être base d'ordre parce que l'examen ne peut plus être comprimé. Et voilà pourquoi les faibles aussi, sous peine de mort sociale, ne peuvent plus être esclaves. Mais distinguez bien l'état d'esclavage de l'état de minorité. L'unité sociale n'est point l'individu mais la famille ; et l'harmonie au sein de la famille est la source de l'harmonie au sein de la société. Dans la société, l'homme obéit aux lois représentant la raison illusoire ou réelle, mais socialement acceptée comme réelle. Dans la famille, la femme, toujours nécessairement mineure, obéit à son mari représentant la raison, la loi ; et cela : dans les limites tracées par la raison ; et sous la protection de la

religion réelle dominant la société : hors laquelle domination il n'y a que force brutale, maîtres et esclaves ; mais aussi sous laquelle domination il n'y a de possible que liberté pour tous et pour chacun, sans aucune espèce d'exception.

« Laissons à De Maistre, continue M. Leroux, son anathème « contre la femme, qu'il termine par ces paroles :

« Aucun législateur ne doit oublier cette maxime : *Avant d'ef-* « *facer l'Evangile, il faut enfermer les femmes ou les accabler* « *par des lois épouvantables, telles que celles de l'Inde.* »

Ces paroles ne sont point un anathème, mais une vérité. Pour De Maistre, *évangile* signifie *religion ;* et, avant d'effacer la religion, il faut enfermer les femmes ou les accabler par des lois épouvantables, telles que celles de l'Inde.

Il y a même plus ; et cette vérité, actuellement méconnue et honnie, n'en triomphera pas moins au tribunal de la raison : pour que désormais l'ordre, c'est-à-dire le bonheur social puisse exister, il faut que les femmes s'enferment VOLONTAIREMENT dans le foyer domestique, où leur présence est continuellement nécessaire au bonheur de la famille. Et remarquez : que l'obéissance *volontaire* à ce qui est ordonné par la raison, loin d'être l'esclavage, *constitue exclusivement la liberté.*

« Mais reconnaissons, continue M. Leroux, tout ce qu'il y a « de profonde vérité dans ce qu'il ajoute : — « Eteignez, affai- « blissez seulement jusqu'à un certain point dans un pays chrétien « l'influence de la loi divine (1), en laissant subsister la liberté « qui en était la suite pour les femmes ; bientôt vous verrez cette « noble et touchante liberté dégénérer un une licence honteuse. « Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption « universelle, qui atteindra en peu de temps les parties vitales de « l'Etat. Il tombera en pourriture, et sa gangréneuse décrépi- « tude fera à la fois honte et horreur. — »

« Or, vous avez *effacé l'Évangile*, et vous n'avez pas *enfermé* « *les femmes*, comme le veut en ce cas De Maistre, ni vous ne les « avez *accablées par des lois épouvantables, telles que celles de*

(1) C'est-à-dire l'influence de la religion.

« *l'Inde*. Vous n'avez pas seulement *affaibli*, mais vous avez « *éteint l'influence de la loi divine, dans un pays chrétien*, et « pourtant vous avez *laissé subsister la liberté qui en était la* « *suite pour les femmes*. Est-il étrange qu'étant ainsi devenues « *les instruments funestes d'une corruption universelle qui a* « *atteint les parties vitales de l'État*, cet État *tombe en pour-* « *riture*, et que *sa gangréneuse décrépitude fasse à la fois honte* « *et horreur!* »

Pour prouver que le mariage, c'est-à-dire la famille, n'existe plus que de nom, la famille que, par parenthèse, nous seuls, socialistes, voulons rétablir, M. Leroux cite le passage suivant, qui ne peut être assez médité :

« La corruption des mœurs, » dit un sage de notre temps, « ne « précède pas celle de la religion; elle n'en est qu'une consé- « quence... Où le matérialisme triomphe, où le profane a étouffé « le sacré, comme le lien conjugal n'est plus un sacrement, mais « un bail. L'adultère n'est plus traduit que devant le tribunal de « l'avarice; on le blâme comme une déloyauté commerciale, obli- « geant un homme à débourser des frais qu'il ne devrait pas faire, « et à payer devant la loi pour des enfants qu'il n'avait pas causés, « et dont la nourriture ne devait pas être à sa charge. Dans une « pareille société, l'adultère est flagrant, public, effréné, frappant « à toutes les portes; il est reçu, salué, fêté; on en rit; le MA- « RIAGE N'EXISTE PLUS.

« Lorsque la femme... ajoute M. Leroux, se lance dans le mal, « parce qu'elle ne sait plus où est le bien, et que, l'ancien bien « n'étant plus le bien, la règle du bien lui fait défaut, il est im- « possible que la société ne s'abîme vite et avec fracas. »

Il y a près de dix ans que M. Leroux a écrit ces lignes. Voyez le chemin que depuis la société a fait vers l'abîme; et voyez si elle peut aller ainsi dix autres années avant de se trouver engloutie!

S'il y a, chez M. Leroux, des passages nuageux, il y en a aussi devant lesquels la postérité se prosternera. C'est avec bonheur que nous citons le suivant :

« Dans quelques générations, dit-il, les hommes contemple-

« ront avec pitié cette France du dix-neuvième siècle, que quel-
« ques-uns présenteraient volontiers comme le dernier terme de
« la civilisation; ils la considéreront, dis-je, avec la même tris-
« tesse et le même dégoût que nous considérons la pourriture de
« l'empire romain; et, voyant nos masses de prolétaires, vingt ou
« trente millions d'hommes sur trente-deux millions, déshérités
« de tout dans une patrie qui, depuis cinquante ans, a écrit sur
« son drapeau le saint nom d'*Égalité*, ils ne comprendront pas
« plus ce contraste que nous ne comprenons l'esclavage antique.
« Mais ce n'est pas seulement la situation des masses profondes
« et obscures de la nation qui frappera alors d'étonnement et de
« pitié : la triste situation de cette petite couche d'aristocratie
« bourgeoise qui couvre et cache tout le reste, n'inspirera pas
« moins d'étonnement et de commisération. Cette routine aveugle
« d'hommes pleins de vices et de douleurs, et s'attachant à per-
« pétuer, dans leurs enfants, les mêmes vices et les mêmes dou-
« leurs; cette lâcheté de l'esprit, qui pose des principes et qui
« ne conclut pas; cette vie égoïste, individuelle, sans force contre
« les fléaux qui assiégent l'Humanité, sans grandeur, sans va-
« riété, sans poésie, bornée au gain, et toujours exposée à la
« ruine, courant après de sottes distinctions qui ne sont fondées
« sur rien, pas même sur la naissance, sur la pureté du sang,
« sur la transmission du courage et de la force par voie de gé-
« nération : tout cela fera gémir profondément nos descendants
« sur leurs pères. Quand la société sera ordonnée, que dira-t-on
« d'une société où le hasard, comme la Folie, qu'Érasme faisait
« reine du monde, décide de tout, préside à tout; où les inéga-
« lités naturelles et les différences de génie et d'inclinations, seuls
« éléments véritables, sont à peine comptées pour quelque chose,
« et sont tout à fait subalternisées par la *naissance*, que, cepen-
« dant, toutes nos opinions proclament un préjugé? Concevra-
« t-on alors que l'habitude prise nous fascine au point de ne pas
« voir la contradiction de nos principes, et nous cache tous les
« maux qui résultent pour tous, exploitants ou exploités, maî-
« tres ou esclaves, de cet étonnant désordre et de cette lutte acha-
« rnée? Biens de la terre, charmes du cœur, délices d'un amour

« partagé, science, honneur, considération, gloire, c'est la fata-
« lité qui distribue tous les lots. »

Je le répète, ce passage est admirable comme descriptif, et la postérité s'étonnera qu'un homme de notre époque ait pu l'écrire. Mais elle s'étonnera aussi qu'ayant eu cette capacité, il n'ait pas reconnu que cet état social est la suite nécessaire de l'ignorance sur la réalité du droit, à une époque : où l'examen est devenu incompressible ; et où les progrès dans les sciences physiques font méconnaître l'ignorance au point de laisser croire : que l'ordre est possible, sous le règne de la seule force ; lorsque l'examen a cessé d'être socialement compressible.

« Donc, Société actuelle, dit encore M. Leroux, tu n'as rien
« dans ton sein... que l'avenir, sans doute. Tu n'as ni Dieu, ni
« droit, ni loi. Plus je te contemple, plus je vois que tu es folle
« et insensée. »

C'est vrai. Dieu signifie sanction religieuse, justice éternelle, ordre moral, ou ne signifie absolument rien. Et la prétendue science actuelle nie la sanction religieuse. Il ne faut point ici en accuser les masses, qui, semblables aux moutons de Panurge, ne font jamais et ne peuvent faire que suivre la science, ou ce qui est donné comme tel. Dès qu'il n'y a plus de sanction religieuse, le *droit* n'est plus qu'un mot vide de sens, si l'on veut lui appliquer une autre valeur que celle de *force*. Et la loi qui ne dérive point du droit, qui n'en est point l'application, n'est elle-même loi que sous l'application de la force. Il est donc évident que la société n'a plus ni Dieu, ni droit, ni loi. Mais, encore une fois, cela ne devrait-il point suffire pour que les représentants de la société vinssent à genoux, et en présence de leurs commettants assemblés, proclamer : et l'ignorance sociale ; et leur propre ignorance ? Jusque-là, ce serait en vain que vous leur présenteriez la vérité, ils cracheraient dessus, en disant : la vérité... c'est moi, c'est nous.

« Tu crois au hasard, continue M. Leroux, et tu ne crois pas
« à autre chose. »

Les individus de la société actuelle ne croient qu'à eux-mêmes. C'est ce qui arrive nécessairement : lorsque toute croyance

commune n'est plus possible à cause de l'incompressibilité de l'examen ; et que la science commune n'est pas encore possible à cause de l'ignorance sociale. C'est le résultat nécessaire des souverainetés individuelles, véritable souveraineté des sots.

« Tu ne veux plus du passé, continue M. Leroux. et tu t'ef-
« forces d'échapper à l'avenir qui t'invite et t'appelle. »

Oui, appelez donc les ignorants vaniteux, pour leur faire reconnaître leur propre ignorance, et vous verrez comme ils répondront à l'appel. Il n'y a qu'un maître qui puisse les forcer à cet acte d'humilité ; et ce maître, c'est la nécessité sociale résultant de l'anarchie. Quand la société est maniaque, il faut qu'elle soit saignée ; et l'anarchie peut seule se charger de cette fonction curative.

« Tu es, continue M. Leroux, dans cet état semblable à la
« mort qui précède et prépare la vie. Tu vis mécaniquement,
« comme un automate, ou comme une chrysalide, ou comme un
« homme endormi. Tu ressembles à la chrysalide, où le ver s'est
« enfermé pour renaître un jour avec des ailes, et qui, en atten-
« dant la métamorphose, n'est ni chenille ni papillon, mais un
« être informe où les deux vies dont elle est le centre se dispu-
« tent, pour ainsi dire, et entrent en conflit. »

Que M. Leroux y prenne garde ! les comparaisons de l'ordre moral au physique peuvent être très-poétiques, mais elles conduisent nécessairement au panthéisme. Le ver ne s'est enfermé que figurément. Au propre, *il a été* enfermé par les lois éternelles de la matière. Comparer la société, c'est-à-dire les individus qui la composent, à la chrysalide, c'est déclarer ces mêmes individus incapables de liberté et de responsabilité. Certainement, même en présence de l'ordre moral, il y a fatalité dans les événements ; mais il y a aussi liberté chez les individus ; et c'est précisément l'harmonie entre cette même liberté des individus et la fatalité des événements, qui constitue l'ordre moral, autrement dit l'existence de la justice éternelle. L'époque d'ignorance sociale consiste à être obligé de supposer l'existence de cette justice ; l'époque de connaissance consiste dans la possibilité d'en démontrer l'existence d'une manière rationnellement incontestable.

« Les chimistes, continue M. Leroux, ont un axiome : *Cor-*

« *pera non agunt nisi soluta : la dissolution précède nécessai-*
« *rement la formation de nouveaux corps.* Tu es cette dissolu-
« tion, cette dissolution nécessaire, *entre une société véritable*
« *et une autre société véritable.* Mais combien il est douloureux
« de te contempler, ô dissolution ! »

Tu es cette dissolution, dit M. Leroux A qui s'adresse ce *tu*? Les corps se dissolvent soit dans un liquide, soit dans le feu. Mais dans quoi donc se dissout la société? Voilà ce qu'il fallait dire. La société se dissout exclusivement au sein de l'ignorance mise en présence de l'incompressibilité de l'examen.

Il y a encore une autre faute capitale dans ce passage : C'est *entre une société véritable, et une autre société véritable.* Est-ce que M. Leroux considère comme une société véritable l'association nécessaire des forts pour exploiter les faibles, parce que les faibles doivent être exploités pour qu'ils ne puissent examiner et reconnaître l'ignorance sociale? La société réelle, la société universelle, est encore dans le sein de l'avenir ; il n'y a eu jusqu'à présent qu'association illusoire, qu'associations particulières ; et celles-ci, en dehors de l'association universelle, ont nécessairement pour résultat l'exploitation des faibles, considérés comme ne faisant point partie de l'association, puisqu'ils en sont les esclaves.

Le passage suivant est encore admirable, et c'est aussi un de ceux que nous avons plaisir à citer :

« Or, dit M. Leroux, cet état peut-il durer? Peut-on raison-
« nablement soutenir que la division et l'anarchie dans la con-
« naissance humaine soient l'état normal de la société? Chaque
« homme n'a-t-il pas le droit de dire à cette société, qui, prise
« collectivement, n'est sur toute chose qu'une négation, un
« néant, et dont l'anarchie est telle, au moral comme au physique,
« que tout homme qui y naît y puise nécessairement le germe
« d'une anarchie qui dévore ensuite son cœur et fait de sa vie un
« long supplice : — « Ou reconnaissez l'antique religion, ou ré-
« sumez votre science, vos lumières, votre philosophie, et don-
« nez à chacun de vos citoyens des principes qui puissent le guider.
« A cette condition seulement il peut y avoir une patrie, une so-

« ciété. Sans cela, tout homme est libre, dans son cœur, de nier « vos lois, et, s'abandonnant à ses passions, de les violer. Faux-« semblant de société, ne parle pas d'honneurs, tu ne peux en « décerner; ne parle pas de honte, tu ne peux en infliger; ne « parle pas de justice; car, aussi aveugle, aussi dénuée de prin-« cipes que le malheureux ou le coupable que tu condamnes, « quand tu punis tu n'es qu'une force brutale, et ton juge n'est « qu'un bourreau.

« Chose singulière, contraste bizarre! On est arrivé à croire « qu'il est utile à une nation, et même qu'il serait utile au GENRE « HUMAIN tout entier d'employer un système uniforme de poids et « de mesures, et en même temps à ne pas sentir qu'il y ait besoin « pour une nation, que dis-je? pour deux hommes, d'avoir un sys-« tème uniforme de *croyance* morale, et un criterium commun « de vérité et de certitude. »

Ici M. P. Leroux ne réfléchit pas : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, toute croyance commune, c'est-à-dire l'admission commune d'une hypothèse comme vérité, devient absolument impossible; et qu'une science morale commune est absolument impossible, tant que l'ignorance sociale sur cette même science n'est point évanouie. C'est donc de cette ignorance qu'il fallait se plaindre. Car, tant qu'elle n'est point socialement sentie, c'est-à-dire proclamée par les représentants de la société, le remède social, même trouvé par un individu, serait absolument comme s'il n'existait pas. Et voilà précisément pourquoi je n'ouvrirai jamais la main pour en laisser échapper le remède social, avant que la société n'en ait proclamé officiellement la nécessité.

Ici je passe plusieurs nuages d'anthropomorphisme et de panthéisme. J'aime à ne voir chez M. Leroux que ce qu'il y a de brillant et de vrai.

« La vie, dit-il, reviendra à cette société, quand elle aura bien « compris toute sa misère. »

Au lieu de *reviendra*, c'est *viendra* qu'il fallait : car la société réelle n'a jamais existé. Quant à la misère sociale, c'est l'ignorance; et tant qu'elle n'est point SOCIALEMENT RECONNUE, elle est inextinguible.

« Le mal est grand, me direz-vous, continue le philosophe ; « vous venez vous-même de le prouver. L'EXCÈS DE MAL, répon- « drai-je de nouveau, AMÈNE LE BIEN. »

C'est encore vrai. Mais le mal social est seulement arrivé à l'excès suffisant pour que le bien puisse en sortir, *lorsque la société, par l'organe de ses représentants, rois, princes ou députés, a elle-même le courage d'avouer son ignorance, source exclusive du mal social.*

Terminons maintenant l'examen de la situation sociale actuelle, par des extraits, se rapportant à ce sujet, du dernier ouvrage de M. Proudhon, intitulé : *Idée générale de la révolution au dix-neuvième siècle;* et de la dernière brochure de M. Louis Blanc, intitulée : la *République une et indivisible.*

XXIII

« M. Proudhon passe pour un grand dialecticien, et, à plusieurs égards, il mérite sa réputation ; mais il est plus logique dans les détails que dans l'ensemble, dans les déductions que dans les principes. Or, c'est précisément dans les principes que se cache l'origine des dissidences et la source des sophismes. Il en est du raisonnement comme de l'algèbre : tout consiste dans la position de la question. Il faut le dire, rien n'est plus confus, plus embrouillé que la manière dont M. Proudhon pose ses problèmes, établit ses prémisses. Il se lance dans des généralités à perte de vue, fait des excursions dans le champ de la métaphysique, de la psychologie, de la théodicée, du droit positif, de la philologie, de l'histoire, et même des mathématiques. Puis, quand l'esprit du lecteur est suffisamment ébloui par ce rapide passage d'idées hétérogènes, M. Proudhon formule habilement les questions, de telle sorte que l'énoncé renferme la solution qu'il désire ; il indique rapidement ses principes, les fait miroiter un instant à vos yeux, et vous entraîne tout haletant dans le labyrinthe de sa dialectique. »

Histoire du Communisme, par M. A. Sonnet, couronnée du grand prix Monthyon en 1849.

« Ce que nous avons eu, depuis soixante ans, dit M. Prou-

« dhon, n'est qu'un ordre factice, superficiel, couvrant à peine « l'anarchie et la démoralisation la plus épouvantable. »

(*Idée de la révolution*, p. 41.)

Cet ordre factice existe nécessairement, pour toute humanité, aussi longtemps que son ignorance sur la réalité du droit n'est point anéantie ; mais cet état social n'apparaît tel, à tous les yeux : que par l'incompressibilité de l'examen ; et par l'anarchie qui en résulte nécessairement en présence de l'ignorance sociale.

M. Proudhon se plaint continuellement de ce que les discussions futiles de politique excitent l'attention publique, tandis que les discussions si importantes d'économie sociale passent, pour ainsi dire, inaperçues. M. Proudhon a peut-être contribué à cette indifférence coupable en méprisant le socialisme.

« On est presque sûr, dit-il, en quittant la politique pour l'é« conomie, d'être aussitôt abandonné de ses lecteurs, et de n'a« voir pour confident de ses idées que son papier. Il faut pour« tant nous convaincre que, en dehors de la sphère aussi stérile « qu'absorbante du parlementarisme, il en est une autre incom« parablement plus vaste où se jouent nos destinées ; que, au« dessus de ces fantômes politiques dont les figures captivent no« tre imagination, il y a les phénomènes de l'économie sociale, « qui, par leur harmonie ou leur discordance, produisent tout le « bien et le mal DES sociétés. » (*Id.*, p. 42.)

Tant qu'il y a DES sociétés, LA POLITIQUE, OU LA FORCE comprimant l'examen, SE SUBORDONNE L'ÉCONOMIE.

Quand l'examen devient incompressible et que l'ignorance sociale sur la réalité du droit ne permet pas encore d'anéantir LES sociétés, il y a anarchie ou lutte inévitable : entre la politique ou la force ; et l'économie ou la raison.

Quand, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, la vérité vient à dominer, la politique reste subordonnée à la raison, dont l'expression est l'économie sociale réelle. Alors : par la démonstration de la réalité du droit ; par l'unité de son expression, et par le besoin d'unité que l'anarchie a fait socialement reconnaître ; les nationalités se trouvent NÉCESSAIREMENT anéanties.

Partout M. Proudhon aime à prouver, et cela n'est pas difficile, que, dans notre société, le paupérisme progresse nécessairement sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse.

« En Angleterre, dit-il, on a vu successivement par la division « du travail et la puissance des machines, le nombre des ouvriers, « dans certains ateliers, diminuer du tiers, de la moitié, des trois « quarts, des cinq sixièmes; puis les salaires, décroissant dans « la même proportion, tomber de la moyenne de 3 fr. par jour, « à 50 et à 30 centimes. Des expulsions de bouches inutiles « ont été opérées par des propriétaires, sur des provinces entiè- « res. Partout la femme, puis l'enfant, ont pris la place de « l'homme dans les manufactures. La consommation dans un « peuple appauvri, ne pouvant pas aller du même pas que la « production, celle-ci est obligée d'attendre : il en résulte des « chômages réguliers de six semaines, trois mois et six mois par « année. La statistique de ces chômages, pour les ouvriers pari- « siens, a été récemment publiée par un ouvrier, Pierre Vinçard. « Le détail en est navrant. La modicité du salaire étant en raison « de la durée du chômage, on arrive à cette conclusion que cer- « taines ouvrières, gagnant 1 fr. par jour, par la raison qu'elles « ne chôment que six mois, doivent vivre avec 50 centimes. « Voilà le régime auquel est soumis, à Paris, une population de « 320,000 âmes. Et il est permis de juger de la situation des « classes ouvrières, sur tous les points de la République, d'après « cet échantillon (1). » (*Idée de la révolution*, p. 46.)

C'est vrai. Mais le remède? C'est, dit M. Proudhon, le régime industriel. Et quel est, s'il vous plaît, ce régime industriel? Probablement ce n'est pas un mot seulement. C'est, dit M. Proudhon, l'absence d'autorité et l'absence de gouvernement, ou l'*an-archie*. Mais nous verrons que M. Proud'hon affirme : qu'il est impossible de se passer d'autorité et de gouvernement. Alors qu'est-ce

(1) Le travail dont parle M. Proudhon est l'ENQUÊTE INDUSTRIELLE pour le département de la Seine dont la publication a été commencée dans le journal *le Bien-être universel*. Le même auteur, Pierre Vinçard, avait déjà préludé à cette *Enquête* par une série d'études sur les mœurs et les misères des travailleurs parisiens, dans un livre ayant pour titre : LES OUVRIERS DE PARIS.

donc que le régime industriel? L'automatisme? Ce régime automatique aurait pour seul mérite : de porter le mal à l'excès ; et de faire sentir la nécessité du bien.

M. Proudhon a pour habitude de confondre le genre et l'espèce. Quand un genre a plusieurs espèces, plus celles-ci sont opposées, plus M. Proudhon fait facilement des antinomies sur les espèces qu'il confond dans le genre. Par exemple : dans son *Système des contradictions*, il dit blanc et noir, à propos de la concurrence. C'est qu'il y en a de deux espèces différentes : l'une au critérium de la force ; l'autre au critérium de la raison. Dans son dernier ouvrage, M. Proudhon ne considère la concurrence qu'au point de vue de la liberté.

« La concurrence, dit-il, est la loi même du marché, le condi-
« ment de l'échange, le sel du travail. Supprimez la concurrence,
« c'est supprimer la liberté même. »

(*Idée de la révolution*, p. 47.)

C'est vrai. Mais M. Proudhon oublie que laisser exister la concurrence, au critérium de la force, ce qui a lieu nécessairement tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et l'aliénation du sol aux individus, qui en est la conséquence nécessaire, ne sont point anéanties, c'est consacrer l'esclavage des faibles. C'est là une distinction qu'il fallait faire avant de parler de concurrence. L'oubli de cette distinction rend logomachique tout ce qui se dit à cet égard.

Puis M. Proudhon cite M. Buret :

« J'affirme, s'écrie à ce propos Eugène Buret, que la classe
« ouvrière est abandonnée corps et âme au bon plaisir de l'in-
« dustrie. » (Page 48.)

C'est inévitable : tant que la concurrence, au critérium de la force, est seule possible : parce que la concurrence, au critérium de la raison, ne l'est point encore, à cause de l'ignorance sociale.

En 1849, M. Proudhon avait dit :

« Notre pensée, on la connaît, c'est l'émancipation du prolé-
« tariat par l'asso[illegible]
« privilége capi[illegible]

Bientôt nous verrons M. Proudhon affirmer : que le *principe de l'association* renferme plus de mal que de bien... que ce n'est point un principe d'ordre. Quant au crédit gratuit, M. Proudhon le répudie dans son dernier ouvrage.

« Je veux croire, dit-il, que la prestation d'une valeur, de « même que le travail qui a créé un service, *mérite récompense*. « Dès qu'il s'agit du bien d'autrui, j'aime mieux outrepasser le « droit que rester en deçà : mais cela change-t-il le fait ? JE SOU- « TIENS QUE LE CRÉDIT EST TROP CHER. »

(*Idée de la révolution*, page 53.)

Très-bien ! Mais si cela ne change pas le fait, cela change complétement la doctrine. MOINS CHER n'est point GRATUIT. Reste à savoir : comment le crédit peut être au minimum possible, le salaire au maximum possible ; et cela par le seul effet de l'organisation de la richesse. Nous avons déjà dit : que lorsque le sol peut entrer à la propriété collective, par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, ces deux conditions existent NÉCESSAIREMENT. Seulement c'est trop simple pour être compris. A l'ignorance, il faut des dogmes ou des miracles.

Partout, néanmoins, M. Proudhon expose la situation sociale sous ses véritables couleurs ; et il faut lui en savoir gré.

« Quant aux exemptions de service pour défaut de taille et in- « firmités, elles ont, dit-il, été. de 1830 à 1839 de 45 1/2, et, « de 1839 à 1848, de 50 1/2 pour 0/0.

« La durée de la vie moyenne s'est accrue, il est vrai, mais « aux dépens de cette même classe, comme le prouvent, entre « autres, les tables de mortalité de la ville de Paris, où la pro- « portion des décès, pour le douzième arrondissement, est de 1 « sur 26 habitants, tandis que, pour le premier, elle n'est que « de 1 sur 52. » (*Id.*, page 56.)

Il n'y a pas de doute qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, une pareille situation sociale ne conduise inévitablement à l'anarchie. Je le répète : le dire est bien. Mais, donner un bon remède vaudrait mieux.

« Le capitaliste ne paye rien, dit encore M. Proudhon. Le « gouvernement partage avec lui, voilà tout. » (P. 66.)

Ce n'est pas tout. Si l'impôt se percevait comme M. Proudhon le désire, ce serait pire encore. Alors le prolétaire ne mangerait rien.

C'est surtout aux gouvernements que M. Proudhon en veut. Selon lui, ils sont cause des maux de la situation. Il veut les tuer sans rémission. Hélas! ces pauvres gouvernements sont innocents comme l'enfant qui vient de naître! La preuve en est : que personne encore ne leur a dit CLAIREMENT ce qu'il fallait faire pour que tout allât bien.

« Le tigre dévore, dit M. Proudhon, parce qu'il est organisé « pour dévorer, et vous ne voulez pas qu'un gouvernement or- « ganisé par la corruption fasse de la corruption! »

(*Idée de la révolution*, p. 70.)

Nous verrons bientôt que M. Proudhon reconnaît : qu'il est impossible de se passer de gouvernement; et il a bien raison. Alors : qu'il instruise les gouvernants sur la manière d'organiser le gouvernement conformément à la raison; et probablement ils accepteront. Car, par l'endémie révolutionnaire qui existe, ces messieurs ne dorment point sur des roses sans épines.

Ici encore, il y a, chez M. Proudhon, confusion du genre avec les espèces : il y a gouvernement par la force; et gouvernement par la raison. Le premier protége les forts, et opprime les faibles; le second protége chacun, et n'opprime personne. Le premier est seul base d'ordre, tant que dure l'ignorance et que l'examen est compressible. Quand l'examen ne peut plus être comprimé, et que l'ignorance dure encore, ce qui est la situation sociale actuelle, l'ordre devient impossible : jusqu'à ce que le gouvernement par la raison puisse exister.

« En 1850 comme en 88, dit M. Proudhon, et par des causes « analogues, il y a dans la société tendance prononcée à la mi- « sère. Aujourd'hui comme alors, le mal dont se plaint la classe « travailleuse n'est point l'effet d'une cause temporaire et acci- « dentelle : *c'est le résultat d'une déviation systématique des « forces sociales.* » (P. 72.)

Cette explication d'une situation sociale, qui existe depuis l'origine de l'humanité, est aussi obscure que celle du médecin malgré lui. Cette situation est le résultat de l'ignorance sociale sur

la réalité du droit, situation nécessitant la compression de l'examen ou le despotisme. Dès que l'examen devient incompressible, le despotisme se trouve remplacé par l'anarchie; et celle-ci peut seulement être détruite : par l'anéantissement de l'ignorance. C'est seulement alors : que le sol peut entrer à la propriété collective; et, dès que cette entrée est possible, le paupérisme disparaît NÉCESSAIREMENT.

Ce que je viens de dire, M. Proudhon va le confirmer.

« En proclamant, dit-il, la liberté des opinions, l'égalité devant « la loi, la souveraineté du peuple, la subordination du pouvoir « au pays, la *révolution* a fait de la société et du gouvernement « deux choses incompatibles. » (*Idée de la révolution*, p. 75.)

Le mot *révolution* n'a pas d'autre valeur : qu'*incompressibilité de l'examen*, mise en présence de l'ignorance sociale. Je prie très-spécialement le lecteur de le remarquer et de ne pas l'oublier. Il est évident que, tant que l'examen peut être comprimé, toute révolution est impossible. Il ne peut y avoir alors que des querelles entre les despotes pour savoir à qui appartiendra l'exploitation des masses. Ici M. Proudhon a pris l'espèce pour le genre. Il aurait dû dire : la révolution ou l'incompressibilité de l'examen a fait de la société actuelle et du gouvernement par la force deux choses incompatibles. Mais il aurait dû ajouter : que la société rationnelle, et le gouvernement soumis à la raison, bien loin d'être incompatibles, sont, au contraire, INSÉPARABLES. C'est, du reste, ce que M. Proudhon lui-même dira bientôt.

« Société et gouvernement, dit encore M. Proudhon, ne peu- « vent plus vivre ensemble, les conditions de l'une étant d'asservir « et de subalterniser l'autre. » (P. 75.)

Ici M. Proudhon se trompe. Les conditions de l'ordre, et pour la société, et pour le gouvernement, sont d'être l'un et l'autre asservis, subalternisés au DROIT : soit hypothétique; soit démontré. Et, pour le droit, sa condition d'existence sociale est d'être imposé : soit par la force des forts opprimant les faibles; soit par la science s'imposant à tous par une démonstration rationnellement incontestable. Quand la première espèce de droit ne peut plus exister, et que la seconde ne le peut encore; société, c'est-

Tout cela est vrai, pour le matérialiste, qui n'a de sanction possible que la seule force brutale, dont le résultat est le despotisme, négation de la solidarité universelle. Mais les socialistes rationnels se rendent volontairement, librement, solidaires, dès qu'ils connaissent : leur dépendance de la raison *éternelle;* et leur indépendance des passions, *temporelles par essence*. Et cela, sous la loi absolue de l'éternelle justice, sans avoir jamais rien à craindre : ni de contrat arbitraire; ni de gérant imbécile ou tyran. Sous le socialisme rationnel, le chef du pouvoir exécutif ne gère pas, il obéit : il est le cocher et non le maître. IL NE RÉGNE PAS, IL GOUVERNE.

M. Proudhon confond continuellement le propre et le figuré, le genre et l'espèce, l'instinct et le raisonnement, l'immatériel et l'incorporel, l'éternité et le temps, etc., etc. De là de nombreuses sources de logomachies ou de galimatias. Ici M. Proudhon confond : les associations particulières, nationales ou domestiques, sous des sanctions temporelles; avec l'association humanitaire, sous la sanction éternelle.

Sous la sanction de la force temporelle, les associations particulières, nationales ou domestiques, sont nécessairement ce que M. Proudhon les fait être. Sous la sanction de l'éternelle justice, sous l'association universelle, les associations, même particulières, sont utiles à tous et à chacun.

M. Proudhon fait la guerre à l'association et à la fraternité, dans la personne de M. Louis Blanc. Je ne suis nullement partisan des idées de ce publiciste. Mais j'estime beaucoup son caractère, et la société lui doit beaucoup : car c'est lui qui a intronisé le socialisme ou l'aspiration vers le remède social; et il ne faut jamais être ingrat. De ce point de vue, qu'il me soit permis de prendre la défense de M. Louis Blanc. Mais auparavant, écoutons le plaidoyer de M. Proudhon. Ceci encore appartient à la situation sociale actuelle.

« *De chacun suivant sa capacité;*

« *A chacun suivant ses besoins.*

« Ainsi le veut, dit M. Proudhon, l'égalité suivant Louis « Blanc.

Ce remède, cette science, est la formule d'une société ou plutôt de la société nouvelle. Le socialisme est donc une association; ou plutôt, c'est : l'ASSOCIATION UNIVERSELLE.

Dans ce sens, il paraît que M. Proudhon n'est pas socialiste.

« J'ai, dit-il, toujours regardé l'association en général, la fra« ternité, comme un engagement équivoque, qui, de même que « le plaisir, l'amour, et beaucoup d'autres choses, sous l'appa« rence la plus séduisante, renferme plus de mal que de bien. »

(*Système des Contradictions*, t. II, p. 83.)

M. Proudhon répudie l'amour de l'humanité. Il est logique. Au sein du matérialisme, en dehors du lien religieux, l'égoïsme relatif à cette vie est seul rationnel. Mais une pareille base sociale est anarchique par essence.

« Qu'est-ce donc, dit M. Proudhon, que l'association ? »

Et il se répond : « Un DOGME. » (*Id.*, t. II, p. 84.)

C'est vrai : pour l'époque d'ignorance. C'est alors et exclusivement sur ce dogme que l'ordre peut se baser. Quand l'examen vient renverser les dogmes, il faut : ou que l'association, la fraternité, devienne l'expression de la science; ou que l'humanité périsse : soit au sein de l'anarchie; soit au sein de l'an-archie; avec, ou sans trait d'union.

« Le socialisme, dit M. Proudhon, interprété de la sorte (basé « sur la fraternité), est ce qu'il y a de moins révolutionnaire. »

C'est vrai : le socialisme réel, le socialisme rationnel, basé sur la fraternité scientifique, anéantit à jamais toutes les révolutions; et c'est précisément là ce qui fait sa gloire.

« Je prouverai, continue M. Proudhon, que l'association n'est « point un principe d'ordre. » (*Id.*, t. II, p. 85.)

M. Proudhon prouvera, avec une égale facilité, qu'un bâton peut n'avoir qu'un seul bout.

« Le caractère fondamental de l'association est la solidarité, » dit M. Proudhon.

« Or, ajoute-t-il, quelle raison peut conduire des ouvriers à se « rendre solidaires les uns des autres, à aliéner leur indépen« dance, à se placer sous la loi absolue d'un contrat, et, qui pis « est, d'un gérant? » (*Id.*, t. II, p. 91.)

« vivre si peu de chose ! Vous agissez de même. Quelle diffé-
« rence y a-t-il donc entre la fraternité et le salariat ?

« De deux choses l'une : ou l'association sera forcée, dans ce « cas c'est l'esclavage ; ou elle sera libre, et alors on se de- « mande quelle garantie la société aura que l'associé travaille « selon sa capacité, quelle garantie l'associé aura que l'association « le rémunère suivant ses besoins ? »

Le vice de ce plaidoyer est de confondre le général et le particulier, l'éternel et le temporel, l'association universelle et les associations particulières, la sanction de la force et la sanction de la raison.

« Qui, dit M. Proudhon, fera l'évaluation de la capacité ? Qui « sera juge du besoin... »

Dès que ce qui est personnel ; dès que l'association est arbitraire et partielle ; nul doute que cette association n'existe : soit sous le despotisme ; soit dans l'anarchie. Ici c'est de répartition de richesse qu'il s'agit ; et cette répartition se fait toujours *impersonnellement et par le seul effet de l'organisation de la propriété.* Quand le sol est aliéné, la répartition se fait aux forts et proportionnellement à la force. Alors le paupérisme existe et augmente proportionnellement à la richesse. Quand le sol, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, peut entrer à la propriété collective, la répartition se fait à tous et proportionnellement à la raison, au travail. De plus : la solidarité, le dévouement, le sacrifice, est alors incontestablement ordonné par la raison ; et la liberté, ou l'absence d'esclavage, sous le joug des passions, consiste précisément à se soumettre volontairement à ce qui est ainsi ordonné. Dès ce moment, la maxime : De chacun, etc. A chacun, etc., se trouve vérifiée ; et les objections de M. Proudhon disparaissent.

Examinons-les une à une :

« Vous dites que ma capacité, etc. »

Ici personne ne parle : c'est le seul fait qui s'exprime. Vous avez reçu votre part d'éducation, d'instruction et de richesse. votre travail est complétement libre, le produit vous en appartient. Et si votre capacité n'est point suffisante pour subvenir à vos besoins rationnels, la société, toujours alors au maximum de

richesse, y pourvoit. Elle sait, en outre, que personne ne se plaindra : car l'instruction aura prouvé que, sous le socialisme rationnel, chacun s'y trouve au maximum de bien-être possible, au critérium de la raison, dont l'expression est la justice.

« Si la société, objecte encore M. Proudhon, veut, etc., je la « quitte, et tout est dit, etc. »

C'est très-bien, comme membre d'une société particulière : mais comme membre de notre humanité, où irez-vous? Dans la lune?

Si vous êtes mécontent sous le règne de la raison incontestablement démontrée, cela prouvera que vous êtes fou. Alors : la société a pitié de vous ; cherche à vous guérir ; et, dans tous les cas, satisfait vos besoins raisonnables.

« Si, recourant à la force, elle, etc. »

Tout cet alinéa devient sans valeur par ce qui précède. Mais la doctrine qu'il renferme se conçoit dans l'hypothèse de la société automate de M. Proudhon. Dans cette société, la force domine, la raison est esclave : sous le socialisme rationnel, la raison domine et la force est esclave.

« De deux choses l'une, continue M. Proudhon : ou l'associa- « tion sera forcée, dans ce cas c'est l'esclavage; ou elle sera « libre, et alors on se demande quelle garantie, etc. »

L'expression *forcée* signifie *imposée*. Cette expression est générique, et les deux espèces qu'elle renferme sont complétement opposées. Concevez-vous, alors, comment M. Proudhon trouve facilement des antinomies?

Il y a *imposition* par la force et *imposition* par la raison. Ce à quoi l'on obéit par la seule force constitue le despotisme; ce à quoi l'on obéit par la raison constitue la liberté, l'affranchissement du joug des passions. Concevez-vous maintenant comment le dilemme, ou l'antinomie de M. Proudhon, s'anéantit immédiatement?

« L'association, en elle-même, ne résout point, dit M. Prou- « dhon, le problème révolutionnaire. Loin de là, elle se présente « elle-même comme un problème dont la solution implique que « les jouissent de toute leur *indépendance*, en conser- « vant les avantages de l'union. »

Ceci serait parfait, s'il n'y avait une expression générique prise d'une manière absolue. Il y a deux espèces d'indépendance : être indépendant de la raison ; et être indépendant des passions. La première indépendance, celle de la raison, constitue l'esclavage sous le joug des passions ; et l'indépendance des passions constitue la liberté, sous le joug de la raison.

« Ce qui veut dire, continue M. Proudhon, que la meilleure « des associations est celle où, grâce à une organisation supé- « rieure, la liberté entre le plus et le dévouement le moins. »

(*Système des Contradictions*, t. II, p. 107.)

Il aurait fallu dire : Où, grâce à l'organisation de la science, anéantissant l'ignorance sociale, la liberté entre complétement ; et rend le dévouement à ses frères incontestablement rationnel.

« Que les ouvriers le sachent ou l'ignorent, continue M. Prou- « dhon, ce n'est point dans leurs petits intérêts de société que « gît l'importance de leur œuvre ; c'est dans la négation du ré- « gime capitaliste, agioteur et gouvernemental, qu'a laissé après « elle la première révolution. » (*Id.*, t. II, p. 197.)

Cela est vrai. Mais, pour que le prolétariat puisse se débarrasser, par le raisonnement, de la féodalité financière, comme le bourgeoisisme s'est débarrassé, par la force, de la féodalité nobiliaire, il faut : *que l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit rende possible et utile l'entrée du sol à la propriété collective, hors laquelle : le despotisme d'une part, et le paupérisme d'une autre*, SONT ABSOLUMENT INDESTRUCTIBLES.

Avant de terminer cette étude, M. Proudhon cite la proposition suivante de saint Paul, qu'il appelle grand révolutionnaire : *Il faut que l'erreur ait son temps : oportet hæreses esse.* Je regrette que cette maxime ne l'ait pas rendu plus indulgent pour les erreurs de M. Louis Bla[illegible] Tant que les opinions ne sont point anéanties par le règne d[illegible]té, nous d[illegible]s nous borner à combattre les idées, s[illegible] mutu[illegible] nous imposer silence. Si nous comba[illegible]otisu[illegible] devons, nous-mêmes, ne pas nous éri[illegible]es.

XXV

« Pourquoi donc faire intervenir sans cesse, dans des questions d'économie, la fraternité, la charité, le dévouement et *Dieu?*

M. Proudhon, *Syst. des contrad.*

« Parce que, hors *Dieu*, signifiant *justice éternelle*, rendant rationnels la fraternité, la charité et le dévouement, les solutions sociales n'ont de sanction que la force brutale; et que vouloir baser la société sur une pareille sanction est la plus folle des utopies. »

Colins, *Mes.*

« Fraternité! Frères tant qu'il vous plaira, pourvu que je sois le grand frère et vous le petit, pourvu que la société, notre mère commune, honore ma primogéniture et mes services en doublant ma portion. »

M. Proudhon, *id.*

« C'est logique : dès que *Dieu* signifiant *justice éternelle* n'est plus socialement accepté par la foi ou n'est pas encore socialement imposé par la science. Mais alors il y a nécessairement anarchie ou agonie sociale. »

Colins, *Mes.*

« Charité! Je nie la charité, c'est du mysticisme; vainement vous me parlez de fraternité et d'amour, je reste convaincu que vous ne m'aimez guère, et je sais très-bien que je ne vous aime pas. »

M. Proudhon, *id.*

« C'est logique, sous le matérialisme. Mais le matérialisme, quand l'examen peut être comprimé, conduit au despotisme abrutissant les masses; et à l'anarchie quand l'examen devient incompressible. »

Colins, *Mes.*

« Dévouement! Je nie le dévouement, c'est du mysticisme. Parlez-moi de *doit* et *avoir*, seul critérium à mes yeux du juste et de l'injuste, du bien et du mal dans la société. »

M. Proudhon, *id.*

« C'est logique, pour le matérialiste, quand il est fort. Alors la faiblesse est toujours au *doit* et la force à l'*avoir*. C'est bon tant que le despotisme est possible par le mysticisme. Mais, dès que despotisme et mysticisme deviennent impossibles à cause de l'incompressibité de l'examen, il faut que, *scientifiquement*, le *devoir* puisse se placer au *doit*, le *droit* à l'*avoir*, le tout basé sur la sanction de l'*éternelle justice*, sous peine de voir l'humanité périr au sein de l'anarchie. »

Colins, *Mes*

La quatrième étude de M. Proudhon est intitulée : Du principe d'autorité.

« J'ai, dit-il, le double malheur, sur cette grande question de « l'autorité, d'être seul encore à affirmer d'une manière catégo- « rique la révolution....

« Il y a quelque douze ans... j'ai, pour la première fois, jeté « dans le monde une négation qui, depuis, a obtenu un immense « retentissement, la négation du gouvernement et de la pro- « priété. »

Pour le moment, laissons de côté la propriété.

Vous vous imaginez peut-être que M. Proudhon nie l'autorité, nie le gouvernement? Erreur! ayant sa source dans une logomachie; dans la confusion du genre avec l'espèce. M. Proudhon nie, qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, toute autorité hypothétique, toute autorité non rationnelle, tout gouvernement dérivant d'une pareille autorité, puisse être base d'ordre. Mais il affirme que l'autorité réelle, l'autorité rationnelle, et le gouvernement qui en dérive, sont *absolument nécessaires*.

Vous en doutez! Je vais prendre mes preuves dans la même page où M. Proudhon paraît nier l'autorité.

« Luther, dit M. Proudhon à la même page, en niant l'auto- « rité de l'Église, affirmait comme conséquence l'*autorité de la « raison, et posait* la première pierre de la philosophie mo- « derne. »

Vous voyez que, pour M. Proudhon, hors l'autorité il n'y a pas de salut social.

Vous allez voir maintenant que M. Proudhon est aussi partisan du gouvernement qu'il l'est de l'autorité. Je prendrai mes preuves quatre pages plus loin.

« L'autorité, dit M. Proudhon, est au gouvernement ce que « la pensée est à la parole, l'idée au fait, l'âme au corps. L'au- « torité est le gouvernement dans son principe, comme le gou- « vernement est l'autorité en exercice. Abolir l'un ou l'autre, si « l'abolition est réelle, c'est les détruire à la fois; par la même « raison, conserver l'un ou l'autre, si la conservation est affir- « mée, c'est les maintenir tous deux. »

Si même, vu le chaos moral qui règne actuellement sur l'abolition du gouvernement et de l'autorité, M. Proudhon n'avait écrit que ces quelques lignes, il mériterait la reconnaissance de la postérité.

Il est donc évident que, lorsque M. Proudhon nie l'autorité et le gouvernement, il nie seulement les fausses autorités et les mauvais gouvernements. De ces points de vue, nous sommes complétement de l'avis de M. Proudhon.

« Le *gouvernement direct* et la *législation directe* me paraissent, dit-il encore, les deux plus énormes bévues dont il ait été parlé dans les fastes de la politique et de la philosophie. »

Ici encore, nous sommes fiers de partager l'avis de M. Proudhon. Mais ce publiciste aurait dû observer : que de l'absurde il ne peut résulter que l'absurde. En prenant la souveraineté du peuple pour point de départ, la logique et l'expérience vous conduisent inévitablement au gouvernement direct, à la législation directe.

Nous avons déjà vu M. Proudhon répudier le crédit gratuit, répudier l'abolition de l'autorité et du gouvernement. Cela prouve que M. Proudhon est un homme loyal qui reconnaît franchement ses erreurs, et se fait gloire de se rendre à la vérité partout où il la trouve. Il ne se borne point à cela. Jusqu'à présent, il avait rejeté tout absolu, et ne reconnaissait que du relatif. Il va encore abjurer cette erreur.

« Comment, dit-il, M. Ritinghausen, qui connaît à fond la « philosophie allemande; comment M. Considérant, qui écrivait, « il y a dix ou quinze ans, une brochure sous ce titre : *Bêtise de « la politique en France*; comment M. Ledru-Rollin, qui, en « se rattachant à la Constitution de 93, a fait de si généreux et « si inutiles efforts pour la rendre pratique, et faire du gouver- « nement direct une chose de sens commun ; comment, dis-je, « ces messieurs n'ont-ils pas compris que les arguments dont ils « se prévalent contre le gouvernement *indirect* n'ont de valeur « qu'autant qu'ils s'appliquent aussi au gouvernement direct ?

« *que leur critique n'est admissible qu'à la condition d'être* AB-
« SOLUE. »

Arrêtons-nous ici un instant.

Il n'y a rien de bon, rien de vrai, rien de réel, qui ne soit absolu ou déduction d'absolu.

En mathématiques, rien ne serait vrai : si tout n'était point déduction de l'unité, abstraction de l'unité *supposée* réelle ou absolue.

En morale, rien n'est encore vrai : parce que la démonstration des unités réelles, des unités morales, n'est point encore faite. Quand nous aurons ce point de départ absolu, toutes les déductions en seront aussi absolues que le sont les déductions de l'unité mathématique. Seulement : les sciences mathématiques auront alors pour base, non plus l'abstraction de l'hypothèse, mais l'abstraction de la réalité; et les sciences morales, la réalité.

Ce qu'il y a d'important ici, c'est de voir M. Proudhon converti à la nécessité de l'absolu.

« Et, continue M. Proudhon, qu'en s'arrêtant à moitié che-
« min, ils tombent dans la plus pitoyable des inconséquences. »

C'est vrai. Mais c'est inévitable tant qu'on s'arrête au relatif. Alors vous restez toujours à moitié chemin. Poussez les approximations aussi loin que vous voudrez, fût-ce jusqu'à la distance de milliers de mondes, vous n'êtes jamais qu'à moitié chemin.

« Comment n'ont-ils pas vu, surtout, continue M. Proudhon,
« que leur prétendu gouvernement direct n'est autre chose que la
« réduction à l'absurde de l'idée *gouvernementale*, en sorte que
« si, par le progrès des idées et la complication des intérêts, la
« société est forcée d'abjurer aujourd'hui *toute espèce de gouver-*
« *nement*, c'est justement parce que la *seule* forme de gouverne-
« ment qui ait une apparence rationnelle, libérale, égalitaire, le
« gouvernement direct, est impossible? »

(*Système des Contradictions*, p. 114.)

J'en demande bien pardon à M. Proudhon, mais il s'est mal exprimé.

Selon lui, la raison est l'autorité réelle;

Selon lui, [illegible] le gouvernement sans anéantir l'[illegible]

M. Proudhon veut l'autorité de la raison.

Donc M. Proudhon veut le gouvernement qui en dérive.

Alors M. Proudhon aurait dû dire :

« Comment n'ont-ils pas vu, surtout, que leur prétendu gou-
« vernement direct n'est autre chose que la réduction à l'absurde
« de l'idée gouvernementale *par la force*, en sorte que si, par le
« progrès des idées (ou mieux par l'incompressibilité de l'exa-
« men) et la complication des intérêts (résultant de cette incom-
« pressibilité), la société est forcée d'abjurer aujourd'hui toute
« espèce de gouvernement *par la force*, c'est justement parce
« que la seule forme de gouvernement *par la force* qui ait une
« apparence *rationnelle*, libérale, égalitaire, le gouvernement di-
« rect, est impossible. »

En s'exprimant ainsi, M. Proudhon eût été irréprochable devant la raison.

A propos du gouvernement direct, M. Proudhon reproche à M. de Girardin d'être trop prompt à marcher vers l'erreur. Dans cette carrière, M. de Girardin pourrait bien être la tortue et M. Proudhon le lièvre.

« Du reste, dit M. Proudhon, la simplification de M. de Gi-
« rardin était depuis longtemps connue du public. C'est une
« combinaison de personnages empruntée à ce que les négociants
« appellent leur *Livre de caisse*. Il y a trois commis : le premier
« qui s'appelle *Doit*; le second qui se nomme *Avoir*, et le troi-
« sième qui est *Balance*. Il n'y manque plus que le PATRON, qui
« les fasse mouvoir et les dirige. M. de Girardin, dans une de
« ces mille idées que chaque jour son cerveau éjacule, sans pou-
« voir leur faire prendre racine, ne manquera pas sans doute d'en
« découvrir une pour remplir cette fonction indispensable de son
« gouvernement. »

Nous allons continuer la figure de M. Proudhon.

Pour faire mouvoir et diriger les trois commis, il y a deux patrons : l'un, la force, l'autre la raison.

Le premier est décrépit. Le second n'est encore qu'un enfant. Entre le premier devenu sans valeur, et le second qui n'en a pas encore, il n'y a de possible que l'anarchie : et l'anarchie con-

duit à la mort. Est-ce pour cette raison que M. Proudhon voudrait s'ériger en croque-mort de l'humanité?

« A aucune époque, dit M. Proudhon, on n'a vu la propriété « dépendre exclusivement du travail; à aucune époque, le travail « n'a été garanti par l'équilibre des forces économiques (1); sous « ce rapport, la civilisation, au dix-neuvième siècle, n'est pas plus « avancée que la barbarie des premiers âges. »

M. Proudhon se trompe :

Car, pendant toute l'époque d'ignorance, les masses sont de plus en plus exploitées ; et c'est exclusivement de cette aggravation de maux que peut sortir la nécessité du bien. Et comme l'anarchie progresse tous les jours, la civilisation avance continuellement.

« L'*autorité*, continue M. Proudhon, défendant des droits tel- « lement quellement établis, protégeant des intérêts tellement « quellement acquis, a donc toujours été pour la richesse contre « l'infortune : l'histoire des gouvernements est le martyrologe du « prolétariat. »

Il aurait fallu dire :

« L'*autorité de la force transformée en droit*, défendant des « droits établis par la force, protégeant des intérêts acquis par la « force, a donc toujours été pour la richesse contre l'infortune : « l'histoire des gouvernements, par la force, est le martyrologe « (l'expiation) de l'humanité. »

Puis ajouter : « Mais l'autorité de la raison et le gouvernement qui en dérive constituent le bonheur de l'humanité. »

Après cela, M. Proudhon fait avec verve l'historique du protestantisme politique depuis l'origine du monde, puis il ajoute :

« Voilà quelques milliers d'années que cette théorie défraye « les classes opprimées et les orateurs qui les défendent. Le gou- « vernement direct ne date ni de Francfort, ni de la Convention, « ni de Rousseau : il est aussi vieux que l'indirect, il date de la « fondation des sociétés.

(1) L'équilibre des forces économiques et l'équilibre des forces européennes sont deux idées de même valeur. Vous pouvez y ajouter l'équilibre des pouvoirs et la souveraineté du peuple considérée comme base d'ordre.

« « Plus de royauté héréditaire,
« Plus de présidence,
« Plus de représentation,
« Plus de délégation,
« Plus d'aliénation du pouvoir,
« Gouvernement direct,
« Le peuple ! dans l'exercice permanent de sa souveraineté : » »

« Qu'y a-t-il donc au fond de cette ritournelle qu'on a reprise « comme une thèse neuve et révolutionnaire, et que n'aient connu, « pratiqué, longtemps avant notre ère, Athéniens, Béotiens, La- « cédémoniens, Romains, etc.? N'est-ce pas toujours le même « cercle vicieux, toujours cette même descente vers l'absurde, « qui, après avoir épuisé, éliminé successivement, monarchies « absolues, monarchies aristocratiques ou représentatives, démo- « craties, vient tourner borne au gouvernement direct, pour re- « commencer par la dictature à vie et la royauté héréditaire? Le « gouvernement direct, chez toutes les nations, a été l'époque « palingénésique des aristocraties détruites et des trônes brisés : « il n'a pas même pu se soutenir chez des peuples, qui, comme « Athènes et Sparte, avaient pour se l'appliquer l'avantage d'une « population minime et du service des esclaves. Il serait pour « nous le prélude, etc., etc. . . . . .
« . . . Il faut sortir de ce cercle infernal. »

Très-bien, monsieur Proudhon ! Parfait de vérité ! Mais ce cercle vicieux, ce cercle infernal, est inhérent à l'ignorance sociale sur la réalité du droit. C'est ce cercle que vous devriez briser, au lieu de nous parler de l'équilibre des forces économiques, digne pendant de la constitution de la valeur.

C'est après cela que M. Proudhon s'écrie :

« L'autorité de la raison ! telle est donc l'idée positive éter- « nelle, substituée par la Réforme à l'autorité de la foi. Comme « la philosophie relevait jadis de la révélation, la révélation, dé- « sormais, sera subordonnée à la philosophie. »

Bravo, bravissimo ! monsieur ! vous allez certainement nous dire comment il est socialement possible de distinguer l'autorité de la raison réelle, éternelle, de l'autorité de la raison illusoire,

temporelle, qui n'est que celle de la force. Après cela, nous vous proclamerons : révélateur réel.

XXVI

« Vous êtes républicain?
« — Républicain, oui, mais ce mot ne précise rien. *Respublica*, c'est la chose publique; or, quiconque veut la chose publique, sous quelque forme de gouvernement, peut se dire républicain. Les rois aussi sont républicains.
« — Eh bien, vous êtes démocrate?
« — Non.
« — Quoi! vous seriez monarchiste?
« — Non.
« — Constitutionnel?
« — Dieu m'en garde.
« — Vous êtes donc aristocrate?
« — Point du tout.
« — Vous voulez un gouvernement mixte?
« — Encore moins.
« — Qu'êtes-vous donc?
« — *Je suis anarchiste.* »

M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*

M. Proudhon aime l'obscurité et le scintillement. Si, avant d'écrire ce qui précède et qui nous paraît être une boutade, ou du galimatias, il avait dit :

« L'anarchie est l'opposé de la hiérarchie;
Il y a hiérarchie par la force et hiérarchie par la raison;
Je répudie toute hiérarchie par la force;
Donc, au point de vue de la hiérarchie par la force, JE SUIS ANARCHISTE ; »

C'eût été clair, et chacun l'aurait compris.

Mais, quoi qu'il en dise, M. Proudhon aime un peu les coups de pistolet.

Ce que nous venons de dire de l'anarchie ou de l'an-archie, comme il plaît à M. Proudhon de l'écrire, peut se dire également du contrat social.

Tout contrat privé de sanction n'est qu'un coup de pistolet à poudre. Ce n'est rien, sinon du bruit.

Le mot contrat est générique. Il renferme les espèces : contrat domestique ; et contrat social.

Le contrat domestique n'a de valeur que sous la sanction sociale.

Le CONTRAT social n'a de sanction que la force.

Mais le mot *contrat* implique précisément la répudiation de la force.

L'expression contrat social est donc : soit une bêtise ; soit un galimatias.

Si M. Proudhon s'était exprimé ainsi, il aurait été compris en parlant du *Contrat social* de Jean-Jacques.

Au lieu de cela, M. Proudhon parle de *droit* et de *devoir*, à une époque : où l'humanité est ignorante sur la réalité du droit ; et où nulle force ne peut plus se transformer en droit. Parler de droit et de devoir, autres que relativement à la force, c'est donc, pour notre époque, *mâcher à vide*. Aussi tout ce que, à cet égard, M. Proudhon rumine, est impropre à la nutrition sociale, et ne peut servir que de purgatif.

« Le contrat social, d'après Rousseau, n'est, dit M. Proudhon, « autre chose que l'alliance offensive et défensive de ceux qui « possèdent contre ceux qui ne possèdent pas, et la part qu'y « prend chaque citoyen est la police qu'il est tenu d'*acquitter* au « prorata de sa fortune, et selon l'importance des risques que le « pauperisme lui fait courir. »

M. Proudhon, au lieu de dire *acquitter* aurait dû dire *avancer*. Car, sous le régime de la force, le fort ne fait qu'avancer l'impôt dont il se rembourse avec usure sur les produits de l'exploitation des faibles. Mais telle n'était point l'intention de Rousseau. Il s'était trompé, et il l'a même reconnu avant sa mort. Faut-il lui en vouloir, à lui, pauvre malheureux, bienveillant par essence ! M. Proudhon, lui, s'est bien trompé : il a voulu le crédit gratuit, il ne le veut plus ; il a voulu l'abolition de l'autorité et du gouvernement, abstraction faite d'espèce, maintenant il ne veut plus que l'abolition de la fausse autorité et des gouvernements qui en dérivent. A cause de cela, il serait stupide de l'appeler : soit hypocrite ; soit scélérat.

M. Proudhon accuse Jean-Jacques de s'être moqué de ses lecteurs dans le *Contrat social*. Si Jean-Jacques vivait, il lui renverrait triomphalement la balle.

« C'est le privilége des gens de lettres, à ce qu'il paraît, dit « M. Proudhon, que l'art du style leur tient lieu de raison et de « moralité. »

Comment M. Proudhon veut-il qu'il en soit autrement en époque d'ignorance sur la réalité du droit? C'est absolument inévitable. Tant qu'il n'y a point de fond, la forme seule est possible. Telle est la base du règne des avocats.

Je regrette les injures que M. Proudhon adresse à Rousseau. Combattre les erreurs est bien. Mais vouloir avilir ceux qui aiment et qui sont aimés, c'est se faire tort à soi-même.

M. Proudhon termine le premier chapitre de sa quatrième Étude en disant :

« *La souveraineté de la Raison ayant été substituée à celle* « *de la Révélation;* la notion du contrat succédant à celle de Gou- « vernement;

. . . . . .

. . . . . .

« concluons sans crainte que la formule révolutionnaire ne peut « plus être *ni Législation directe, ni Gouvernement direct*, ni « *Gouvernement simplifié;* elle est : PLUS DE GOUVERNEMENT. »

Pour être clair, conforme à ses prémisses, et aussi à ses conclusions antérieures, il aurait fallu dire : La formule révolutionnaire, ou plutôt la formule d'ordre, est :

GOUVERNEMENT DÉRIVANT DE LA SOUVERAINETÉ DE LA RAISON.

Au second chapitre de cette même Étude, M. Proudhon, s'adressant aux publicistes présents et passés, leur dit :

« A votre théorie gouvernementale, qui n'a pour cause que « votre ignorance, pour principe qu'un sophisme, pour moyen « que la force, pour but que l'exploitation de l'humanité, le pro- « grès du travail, des idées, vous oppose par ma bouche cette « théorie libérale... »

Voyons cette théorie!

« Trouver... » continue M. Proudhon.

Comment, trouver? Une théorie ne cherche pas, elle expose. Une théorie est une solution; et M. Proudhon nous propose un problème. Mais voyons le problème!

« Trouver une *forme* de transaction... »

Comment, une *forme*? Et le fond? vous n'en parlez pas. Vous oubliez donc que le fond de toute transaction est une sanction? En avez-vous une autre que la force? Si vous n'en avez pas, vous allez renouveler Jean-Jacques, sur lequel vous avez craché toutes les horreurs possibles.

N'importe, voyons la transaction :

« Trouver une forme de transaction qui, ramenant à l'unité « la divergence des intérêts, identifiant le bien particulier et le « bien général, effaçant l'inégalité de nature par celle de l'édu- « cation, résolve toutes les contradictions politiques et économi- « ques : où chaque individu soit également et synonymiquement « producteur et consommateur, citoyen et prince, administrateur « et administré; où sa liberté augmente toujours, sans qu'il ait « besoin d'en *aliéner* jamais rien : où son bien-être s'accroisse « indéfiniment, sans qu'il puisse éprouver, du fait de la Société « ou de ses concitoyens, aucun préjudice, ni dans sa propriété, « ni dans son travail, ni dans son revenu, ni dans ses rapports « d'intérêt, d'opinion ou d'affection avec ses semblables. »

Et quels sont les moyens qui doivent résoudre ce problème? Et quand même le problème serait bien posé, quelle est la sanction de la solution, sanction qui doit être autre que la force, sous peine de contrat-Lachâtre?

Maintenant, permettez-moi de vous dire que votre problème est insuffisant.

Il faut, dites-vous, que l'inégalité de l'organisme soit effacée par celle de l'éducation. Et qui sera juge de la bonté de l'éducation? Il y a plus : l'éducation, en présence de l'incompressibilité de l'examen, n'est rien qu'anarchique, si elle n'est basée sur une instruction socialement admise comme rationnellement incontestable. Où se trouve cette instruction, s'il vous plaît? Dans les limbes encore.

Du reste, tout ce que vous demandez est possible, est facile, dès que l'ignorance sociale sur la réalité du droit se trouve anéantie.

Quant à votre *organisation des forces économiques*, sous la loi suprême du CONTRAT, je vous demande de l'exposer d'une manière rationnellement incontestable, ainsi que la sanction qui lui servira de base, sinon je vous renvoie à la sainte Trinité et au *Credo quia absurdum*.

Quand M. Proudhon est embarrassé sur un point, quand il lui est impossible de distinguer la vérité de l'erreur, loin de chercher à s'éclairer, il affirme. M. Proudhon est essentiellement mystique. En voici les preuves :

« Il n'y a pas, dit-il, deux espèces de gouvernement, comme « il n'y a pas deux espèces de religion. Le gouvernement est de « droit divin ou il n'est pas ; de même que la religion est du ciel « ou n'est rien. »

Comment, monsieur! vous reconnaissez : qu'il y a autorité, souveraineté relative à la foi ; et autorité, souveraineté relative à la raison. Vous reconnaissez que le gouvernement existe nécessairement comme l'autorité, et vous niez qu'il y ait deux espèces de gouvernement ! Mais c'est nier que vous êtes capable de raisonner. Il en est de même pour la religion : l'une dérive de la foi ; l'autre de la science, si science il y a. La religion, ajoutez-vous, est du ciel ou n'est rien. Cela signifie : que la religion ne peut être démontrée par la raison ; qu'elle n'est bonne que pour les niais. Qu'en savez-vous, monsieur? Et depuis quand votre affirmation doit-elle valoir une démonstration, quand vous-même proclamez : que le règne de la foi est passé ; et que la seule raison a droit de régner ?

« *Gouvernement démocratique* et *religion naturelle*, ajoutez-« vous, sont deux contradictions, à moins qu'on ne préfère y « voir deux mystifications. »

Non, monsieur. Le gouvernement démocratique est le gouvernement de la force brutale, de la force non transformée en droit, et dès lors il est tout uniment absurde. La religion naturelle, signifiant religion qui ne dérive ni de la foi ni de la raison, est encore évidemment absurde. Ce sont tout uniment deux absur-

Comment, trouver? Une théorie ne cherche pas, elle expose. Une théorie est une solution; et M. Proudhon nous propose un problème. Mais voyons le problème!

« Trouver une *forme* de transaction... »

Comment, une *forme*? Et le fond? vous n'en parlez pas. Vous oubliez donc que le fond de toute transaction est une sanction? En avez-vous une autre que la force? Si vous n'en avez pas, vous allez renouveler Jean-Jacques, sur lequel vous avez craché toutes les horreurs possibles.

N'importe, voyons la transaction :

« Trouver une forme de transaction qui, ramenant à l'unité « la divergence des intérêts, identifiant le bien particulier et le « bien général, effaçant l'inégalité de nature par celle de l'édu- « cation, résolve toutes les contradictions politiques et économi- « ques; où chaque individu soit également et synonymiquement « producteur et consommateur, citoyen et prince, administrateur « et administré; où sa liberté augmente toujours, sans qu'il ait « besoin d'en *aliéner* jamais rien; où son bien-être s'accroisse « indéfiniment, sans qu'il puisse éprouver, du fait de la Société « ou de ses concitoyens, aucun préjudice, ni dans sa propriété, « ni dans son travail, ni dans son revenu, ni dans ses rapports « d'intérêt, d'opinion ou d'affection avec ses semblables. »

Et quels sont les moyens qui doivent résoudre ce problème? Et quand même le problème serait bien posé, quelle est la sanction de la solution, sanction qui doit être autre que la force, sous peine de contrat-Lachâtre?

Maintenant, permettez-moi de vous dire que votre problème est insuffisant.

Il faut, dites-vous, que l'inégalité de l'organisme soit effacée par celle de l'éducation. Et qui sera juge de la bonté de l'éducation? Il y a plus : l'éducation, en présence de l'incompressibilité de l'examen, n'est rien qu'anarchique, si elle n'est basée sur une instruction socialement admise comme rationnellement incontestable. Où se trouve cette instruction, s'il vous plaît? Dans les limbes encore.

« de ma volonté, la juste mesure de mes droits? Et quand ce con-
« grès, après des débats auxquels je n'entends rien, s'en vient
« m'imposer sa décision comme loi, me tendre cette loi à la
« pointe d'une baïonnette, je demande s'il est vrai que je fasse
« partie du souverain, ce que devient ma dignité? »

Tout cela est vrai et parfait. Mais cela se borne à détruire ce qui existe. Et pour édifier, s'il vous plaît, où est votre première pierre qui ne soit immédiatement pulvérisée sous le plus léger souffle du raisonnement?

Le § IV de ce chapitre est intitulé : *Du Suffrage universel*. C'est dans l'ouvrage même qu'il faut lire avec quelle vigueur l'auteur fustige cette expression de la force brutale. Mais que met-il en place? Rien.

M. Proudhon termine ce paragraphe en disant :

« Allons, soyons de bonne foi, le suffrage universel, le mandat
« impératif, la responsabilité des représentants, le système *ca-*
« *pacitaire*, enfin, tout cela est ENFANTILLAGE. »

Cela est vrai. Mais M. Proudhon ajoute :

« Je ne leur confierais point mon travail, mon repos, ma for-
« tune; je ne risquerais pas un cheveu de ma tête pour les dé-
« fendre. »

Ici M. Proudhon a tort.

Plus, sous la souveraineté du peuple, sous la souveraineté de l'ignorance existant en présence de l'incompressibilité de l'examen, le suffrage est universel, *plus l'anarchie est imminente*. Et comme le besoin de vérité, d'où peut seulement naître la souveraineté de la raison, ressort plus encore de l'anarchie que du despotisme; et comme, en époque d'ignorance sociale, il n'y a de possible que le despotisme ou l'anarchie; il faut en conclure : que le dévouement ordonne de préférer l'anarchie au despotisme; et ainsi de se sacrifier soit à l'établissement, soit au maintien du suffrage universel. J'oublie cependant que, pour M. Proudhon, le dévouement est une sottise. Alors M. Proudhon est logique en refusant de sacrifier un cheveu de sa tête.

Le § V de ce même chapitre II est intitulé : *La Législation directe*.

En commençant, M. Proudhon fait apercevoir que la théorie du gouvernement direct doit, pour n'être point évidemment absurde, reposer sur la personnalité réelle, sur la personnalité prise au propre et non au figuré, d'un ÊTRE COLLECTIF quelconque, soit domestique, soit social. M. Proudhon laisse même comprendre ici, et il a dit ailleurs, que cette personnalité ou ces personnalités sont, selon lui, très-réelles. C'est la négation des individualités réelles : car il est aussi impossible d'être à la fois et individualité et collection, qu'il est impossible d'*être* à la fois et de n'*être pas*. C'est la négation de la liberté ; c'est l'affirmation du panthéisme.

Malgré ce point de contact avec les panthéistes, dont le gouvernement direct est la conclusion logique. M. Proudhon continue à affirmer que le gouvernement direct est une utopie, et il justifie parfaitement son assertion.

Pour le prouver ici, il faudrait copier entièrement ce que dit M. Proudhon à cet égard. Neuf fois sur dix, il a raison au point de vue général ; et, à la dixième, il a encore raison au point de vue de la société actuelle. Partout il y est admirable pour détruire. Malheureusement il n'en est pas ainsi : pour l'édification.

C'est dans ce paragraphe qu'il est amusant de voir M. Proudhon jouer aux antinomies. Sur toutes les questions qu'il se fait, il a deux réponses de valeurs opposées, parce qu'il les considère : une fois au point de vue de la force ; une autre fois au point de vue de la raison. Et, comme il ne dit rien à ses lecteurs de ces deux manières de considérer les objets, ses discussions sont un perpétuel miroitage.

Puis il ajoute :

« Est-il clair que cette législation directe n'est autre chose « qu'un perpétuel escamotage ? »

Et en effet. Mais M. Proudhon oublie : qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, époque où la force doit nécessairement être transformée en droit, sous peine de mort sociale, tout établissement de droit est nécessairement un escamotage. Sur quoi voulez-vous que se fondent les miracles d'un jongleur quelconque, si ce n'est sur un escamotage quelconque ?

Le § VI est intitulé : *Gouvernement direct* ou *Constitution de 93. — Réduction à l'absurde de l'idée gouvernementale.*

Ce paragraphe est une diatribe contre Robespierre, pendant de la diatribe faite contre Rousseau. Passons ! nous y reviendrons.

« L'EXÉCUTIF, dit M. Proudhon, c'est plus que la moitié du « gouvernement ; c'est TOUT. »

Nous voilà arrivés à une nouvelle source de logomachie ou d'antinomie. Tantôt le mot *gouvernement* signifie l'ensemble des pouvoirs, tantôt il signifie le pouvoir exécutif. Le pouvoir exécutif, pour parler autrement, n'est que le cocher dont le maître est le pouvoir législatif.

Dire que l'*exécutif* c'est plus que la moitié du gouvernement, que c'est le tout, c'est comme si vous disiez que le cocher c'est le maître.

Il est cependant bon d'exprimer : que, sous la souveraineté de la force transformée en droit, le maître est son propre cocher et va où il veut : quitte à conduire le char dans l'abîme ; ou à se trouver renversé de son siége, nommé trône, dès qu'il rencontre plus fort que lui : le tout au détriment des faibles qu'il écrase dans une carrière qui lui appartient. Et lorsque l'examen vient réserver aux masses la souveraineté, et doit néanmoins avoir un cocher, puisque le char ne peut aller seul ; celui-ci alors s'empare de la force pour éviter l'abîme où il serait obligé de se jeter s'il était assez sot pour exécuter les ordres d'un souverain multiple, ayant autant de volontés et d'opinions qu'il contient d'individus.

Mais sous la souveraineté de la raison socialement reconnue, l'exécutif n'est autre que le cocher exécutant des ordres donnés par le maître, souverain réel, ordres que le serviteur doit suivre, sous peine d'être inévitablement cassé aux gages et remplacé par un autre, sans que ce changement puisse causer le plus léger désordre.

Dans ce même paragraphe, M. Proudhon se résume par une proposition incontestable, et qui ne saurait être assez méditée. Elle est cependant généralement méconnue. Et c'est l'aveuglement presque universel sur la vérité de cette proposition qui constitue la situation sociale actuelle.

« Le pouvoir du peuple, dit le publiciste, fondé sur le nom-« bre, est nécessairement un pouvoir de vive force. »

C'est comme s'il disait : Les partisans de la souveraineté du peuple ne peuvent être que des ennemis de la raison.

Mais ce ne sont pas les seuls partisans de la souveraineté du peuple qui sont les ennemis de la raison ; ce sont aussi les partisans des souverainetés de la foi ; c'est dire tous ceux qui existent en époque d'ignorance sociale. Dans cette époque, on ne doit demander aux individus que de bonnes intentions et du dévouement.

Or, et je reviens ici aux diatribes : chez personne, peut-être, les bonnes intentions et le dévouement n'ont été plus évidents que chez Rousseau et Robespierre. Que l'on combatte leurs utopies ; que l'on cherche à renverser leurs erreurs pour y substituer la vérité ; rien de mieux. Mais : *Respect aux bonnes intentions ; respect au dévouement ; respect au malheur ; respect à la vertu.*

XXVII

« Anarchie, absence de maître, de souverain, telle est la forme de gouvernement dont nous approchons tous les jours, et que l'habitude invétérée de prendre l'homme pour règle et sa volonté pour loi, nous fait regarder comme le comble du désordre et l'expression du chaos.....

« Tout ce qui est matière de législation et de politique est objet de science, non d'opinion ; la puissance législative n'appartient qu'à la RAISON, mathématiquement reconnue et démontrée..... »

M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété ?*

Si M. Proudhon avait dit :

« Anarchie, c'est-à-dire opposition à toute hiérarchie par la « force, absence de maître personnel, de souverain personnel ; « mais : hiérarchie relative à la raison, notre maître, notre sou-« verain impersonnel, telle est la forme de gouvernement, etc. ; » nous serions d'accord avec lui.

Remarquez, du reste, que M. Proudhon reconnaissant : d'une part, que la raison est souveraine; et, d'une autre, que, partout où il y a souveraineté, il y a gouvernement; déclare, par cela même, qu'il reconnaît deux espèces de gouvernement : l'un relatif au maître personnel, l'autre relatif au maître impersonnel; l'un relatif à la force, l'autre à la raison.

Puis, ensuite, remarquez, et très-spécialement, je vous prie : que tout ce que M. Proudhon vient de dire en faveur de la souveraineté de la raison repose sur le vide : tant que vous ne pouvez caractériser socialement et d'une manière rationnellement incontestable : ce qui distingue la raison réelle de la raison illusoire; ou le syllogisme réel du sophisme, syllogisme illusoire.

Et ce n'est pas tout. Que ferez-vous de votre raison législatrice, prétendument souveraine, tant que votre nouvelle législation ne reposera pas, aussi d'une manière rationnellement incontestable, sur une sanction autre que la force, sur la sanction éternelle, sur la sanction religieuse enfin? Jusque-là, il n'y a de possible : que le despotisme tant que l'examen peut être socialement comprimé; et que l'anarchie dès que cette compression devient impossible.

Arrivons à la cinquième Étude de M. Proudhon, intitulée : Liquidation sociale.

Cette étude, considérée au point de vue de la situation sociale actuelle, est très-importante. Nous allons l'examiner avec l'attention la plus scrupuleuse.

« Les précédentes Études, dit M. Proudhon, tant sur l'état de « la société contemporaine que sur les réformes que cet état « suggère, nous ont appris plusieurs choses qu'il est bon de rap- « peler ici d'une manière sommaire : »

Nous allons suivre M. Proudhon, et nous signalerons les points sur lesquels nous ne sommes point d'accord, pour que le public raisonnant, notre juge à tous, puisse prononcer.

— « 1. La chute de la monarchie de Juillet et la proclamation « de la République ont été le signal d'une Révolution sociale. »

[illegible]. Une révolution sociale est un [illegible]. Depuis l'origine du monde,

la base de l'ordre avait été la compression de l'examen. Cette base a commencé à être impuissante par la naissance de la presse, source de l'incompressibilité de l'examen. Le signal de la révolution sociale date donc de 1440.

— « 2....

— « 3. Elle consiste, cette révolution, à substituer le régime « économique ou industriel au régime gouvernemental, féodal « et militaire; de la même manière que celui-ci, par une révo- « lution intérieure, s'était substitué au régime théocratique ou « sacerdotal. »

— Le régime théocratique est exclusivement base d'ordre tant que l'examen peut être comprimé. Dès que la révolution sociale commence, les rois sont les premiers révolutionnaires, ou examinateurs, ou protestants, ou philosophes. Après eux viennent les nobles; après les nobles, les bourgeois; après les bourgeois, les prolétaires. Puis, il y a anarchie universelle : jusqu'à ce que le règne de la raison puisse braver l'incompressibilité de l'examen.

Quant au régime industriel, il lui faut une base, et il n'y en a que deux possibles pour l'ordre social : la force ou la raison. Si vous basez ce régime sur la force : en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est bâtir sur le vide. Si vous le basez sur la raison : prouvez; prouvez clairement et incontestablement; puis, donnez à votre ensemble une sanction autre que la force. Sinon, vous n'aurez bâti qu'un château de cartes.

— « 4. Par régime industriel, nous entendons, non point une « forme de gouvernement où les hommes adonnés aux travaux « de l'agriculture et de l'industrie, entrepreneurs, propriétaires, « ouvriers, deviendraient à leur tour classe dominante, comme « furent jadis la noblesse et le clergé; mais une constitution de « la société ayant pour BASE, à la place de la hiérarchie des pou- « voirs politiques, l'organisation des forces économiques. »

— L'expression *force économique* est aussi indéterminée que l'expression force occulte. Toute force quelconque, appliquée à la société, est économique : depuis l'épingle jusqu'au canon; depuis [illegible] jusqu'à la balance. D'ailleurs, une organisation n'est pas [illegible] mais a besoin d'une base; et la base exclusive de toute

organisation sociale est une sanction. Or, il n'y a que deux sanctions possibles : la force patente ou latente; la force se cachant sous une religion hypothétique, ou la force brutale niant la religion. Ces deux bases, relatives à la force, sont devenues impuissantes. La seule base actuellement possible est la réalité du lien religieux. C'est précisément cette réalité qu'il s'agit de démontrer; ou qu'il s'agira de démontrer quand le besoin en sera SOCIALEMENT senti.

— « 5. Et, pour exprimer que cette organisation doit résulter « de la nature des choses, n'avoir rien d'arbitraire, trouver sa « loi dans la pratique établie, nous avons dit *qu'il ne s'agissait*, « pour y parvenir, que d'une chose : Changer le cours des choses, « la *tendance* de la société. »

— Cela signifie que la tendance sociale est vers l'anarchie, et qu'il ne s'agit que de lui donner une tendance vers l'ordre. A présent, l'honnête homme est un sot, il ne s'agit que de faire que ce soit le méchant qui soit un sot. QUE CELA. Eh bien! donnez-en les moyens; prouvez; et basez le tout sur une sanction inévitable, même pour la force.

« Passant ensuite, continue M. Proudhon, à l'examen des idées « principales qui s'offrent comme PRINCIPES de direction, et ser- « vent de drapeaux aux partis, nous avons reconnu :

— Voyons ce que M. Proudhon a reconnu :

— « 6. Que le principe d'association, invoqué par la plupart « des *écoles*, principe essentiellement stérile, n'est ni une force « industrielle ni une loi de l'économie; que ce serait plutôt du « gouvernement et de l'obéissance, deux termes qu'exclut la Ré- « volution.

— Dans le *temps* où il n'y a pas d'effet sans cause, et pas de cause qui ne soit un effet, le mot *principe* est une source de logomachie, dès qu'il signifie autre chose que *raisonnement*.

L'association est un raisonnement.

Toute association est basée sur une sanction.

Il n'y a de sanction que la force et la religion.

Quand la réalité du lien religieux ne peut être démontrée, il faut supposer cette réalité.

Quand l'hypothèse ne peut plus être base d'ordre, la force brutale reste seule base sociale.

Quant aux forces industrielles et à l'économie, elles sont relatives à la force ou relatives à la raison. Et, tant que la raison, ainsi que sa sanction, ne sont point incontestablement démontrées, elles sont nécessairement relatives à la force.

Quant à la révolution, qui exclut le gouvernement et l'obéissance, si c'est le gouvernement de la force et l'obéissance aux passions, la révolution alors agit fort sagement. Mais, si c'est le gouvernement de la raison, et l'obéissance à ce que celle-ci ordonne, que la révolution exclut, alors la révolution est une grande sotte.

— « 7. Que le principe politique reproduit récemment sous « les noms de *législation directe, gouvernement direct*, etc., « n'est qu'une fausse application du principe d'autorité, dont le « siége est dans la famille, mais qui ne peut s'étendre légitime- « ment à la commune et à la nation. »

— Le raisonnement politique, reproduit sous les noms de législation directe, gouvernement direct, est une parfaite déduction de l'autorité de la force quand celle-ci ne peut plus être transformée en droit, et que la réalité du droit ne peut encore être démontrée à cause de l'ignorance sociale. Et, tant que la réalité du droit ne peut être démontrée, le droit de la force a nécessairement son siége légitime dans la famille, source de l'humanité; mais aussi dans les communes et dans les nations : tant qu'il n'y a pas d'autre droit possible; et même tant que le droit démontré réel n'est pas devenu nécessaire à l'existence sociale.

— « En même temps, nous avons constaté, ajoute le publi- « ciste : »

— Voyons ce que M. Proudhon a constaté :

— « 8. Qu'à l'idée sociétaire tendait à se substituer peu à « peu, dans les associations ouvrières, un principe nouveau, la « *réciprocité*, dans lequel nous avons vu à la fois une force éco- « nomique et une loi. »

La *réciprocité* n'est pas un principe nouveau, la réciprocité est un raisonnement aussi vieux que le monde. Mais, pour ap-

pliquer ce raisonnement à l'ordre social, il faut une base, et il n'y en a que deux : la force et la raison. Tant que le raisonnement n'a de base sociale que la force, la réciprocité ne peut avoir lieu qu'entre les forts. Quand la force ne peut plus être base d'ordre, il faut que ce soit la raison. Et, pour que la raison puisse l'être, il faut que l'ignorance sociale sur la réalité du droit soit anéantie. Alors, quand le droit est devenu nécessaire, l'application du droit établit la réciprocité entre tous.

Quant à parler de forces économiques et de loi quelconque avant de savoir déterminément, incontestablement ce que c'est, et ce qui sanctionne leur application à la société, c'est, comme disait Voltaire, *mâcher à vide*.

— « 9. Que l'idée de gouvernement supposait, dans la tradi-« tion politique elle-même, l'idée de *contrat*, seul lien moral que « puissent accepter des êtres égaux et libres. »

— Il n'y a d'opposé au gouvernement que l'automatisme.

L'idée de contrat, privée de sanction, est une idée creuse.

Quant au lien moral au sein du panthéisme, où les mots liberté et égalité sont des non-sens, c'est, s'il est possible, une idée plus creuse encore.

Tout cela est bon pour des mystiques qui disent : *Cela est, parce que je l'affirme* ; et qui se moquent du raisonnement en se posant comme révélateurs.

« Ainsi, continue M. Proudhon, nous connaissons de la Révo-« lution les parties essentielles : »

Voyons ce que M. Proudhon connaît :

— « Sa cause : l'anarchie économique qu'a laissée après elle la « Révolution de 1789. »

— Non, monsieur. La cause de la Révolution est : l'ignorance sociale en présence de l'incompressibilité de l'examen.

— « Son motif : une misère progressive, systématique, dont « le gouvernement se trouve bon gré, mal gré, le promoteur et « le soutien. »

— Non, monsieur. Son motif est que tout droit actuellement n'est qu'une force masquée de sophisme, et que l'examen ne plus obéir au sophisme.

Quant à la misère, elle est le résultat nécessaire de l'aliénation du sol aux individus.

Quant au gouvernement, il ne soutient systématiquement la misère que pour deux raisons : la première, c'est qu'il ne croit pas à la possibilité de l'anéantir, et qu'il n'y croira que forcé par l'anarchie; la seconde, c'est qu'il ne lui a encore été présenté que des sottises pour anéantir la misère.

— « Son principe organique : la *réciprocité*, en style juridi-« que, le *contrat*. »

En style juridique, un contrat privé de sanction suffisante est une sottise. Or, vous n'avez de sanction que la force brutale, et la force brutale, comme base d'ordre, est toujours une sanction insuffisante.

— « Son but : la garantie du travail et du salaire, et par là « l'augmentation indéfinie de la richesse et de la liberté. »

La garantie n'est autre que la sanction. Il n'y a de sanction possible que la force temporelle, ou que la justice éternelle nommée religion. Sous la force, le travail des faibles appartient aux forts. Quant à la religion, vous ne la connaissez pas, et vous niez sa nécessité. Comment voulez-vous que le travail et le salaire soient garantis ?

Quant à la richesse indéfinie, je vous la passerai jusqu'à un certain point. Quant à la liberté indéfinie, vous pouvez la renvoyer aux calendes économiques : on est libre ou on ne l'est pas.

— « Ses partis que nous divisons en deux catégories : les éco-« les socialistes, qui invoquent le principe d'Association; les frac-« tions démocratiques, qui se rattachent encore au principe de la « centralisation et de l'Etat. »

— Les écoles socialistes qui invoquent l'association sous la sanction du droit, ont parfaitement raison. Les fractions démocratiques qui se rattachent à la centralisation et à l'Etat, ont également raison.

Hors l'association et un droit réel ou illusoire, mais socialement accepté comme réel, il n'y a de possible qu'anarchie ou agonie sociale.

Hors la centralisation : soit par une force transformée en droit ;

soit par le droit rationnellement démontré, il n'y a de possible qu'anarchie ou agonie sociale.

Hors une nationalité, qui est, l'Etat tant que les nationalités sont possibles ; ou hors l'humanité, qui est l'État quand les nationalités ne sont plus possibles ; il n'y a de possible que la folie.

— « Enfin ses adversaires : les partisans du *statu quo* capita-
« liste, théologique, agioteur, gouvernemental, tous ceux enfin
« qui vivent moins du travail que des préjugés et du privilége. »

— Tout le monde vit de travail, car l'application de la force est un travail, et même le meilleur et le plus raisonnable, tant que la force peut seule dominer. Vous imaginez-vous que faire la guerre ne soit point travailler?

Quant aux préjugés, ils sont inhérents à l'humanité, tant que l'ignorance humanitaire n'est point anéantie.

Et quant aux priviléges, ils sont également inhérents à l'humanité et aux forts au sein de l'humanité, tant que la force peut dominer.

Maintenant écoutez, et très-attentivement :

« Déduire, dit M. Proudhon, le principe organisateur de la
« Révolution, l'idée à la fois économique et juridique de la *réci-*
« *procité* et du *contrat*, en tenant compte des difficultés et oppo-
« sitions que cette déduction doit rencontrer soit de la part des
« sectes, partis, coteries révolutionnaires, soit du côté des défen-
« seurs du *statu quo* et réacteurs ; exposer par le raisonne-
« ment (1) cet ensemble de réformes et d'institutions nouvelles,
« où le travail trouve sa garantie, la propriété sa mesure, le
« commerce sa balance, et le gouvernement son congé : c'est
« raconter, au point de vue intellectuel, l'histoire de la Révo-
« lution.

« Ce que je vais faire, de même que ce que j'ai fait déjà, n'est
« donc, ni prophétie, ni excitation, ni appel. On sait trop au-
« jourd'hui que, n'appartenant à aucun parti, repoussant toutes
« les écoles, je n'ai pas de public à qui je puisse adresser des in-

(1) Je serais fort curieux de savoir comment il serait possible d'exposer autrement. »

« structions et des ordres du jour. Je dis ce qui est (1), conséquemment ce qui sera : je n'ai de raison d'écrire que la vérité « qui me frappe, et le désir d'ÉCLAIRER sur leur situation mes « compatriotes et mes contemporains. »

C'est parfait d'intention. Reste à voir si M. Proudhon est un flambeau conduisant à la vérité, au bonheur, ou si c'est un feu follet conduisant à l'abîme, au néant.

XXVIII

« La liberté est essentiellement organisatrice : pour assurer l'égalité entre les hommes, l'équilibre entre les nations, il faut que l'agriculture et l'industrie, les centres d'instruction, de commerce et d'entrepôts, soient distribués selon les conditions géographiques et climatériques de chaque pays, l'espèce de produits, le caractère et les talents naturels des habitants, etc., dans des proportions si justes, si savantes, si bien combinées, qu'aucun lieu ne présente jamais ni excès ni défaut de population, de consommation et de produit. Là commence la science du droit public et du droit privé, la véritable économie politique. C'est aux JURISCONSULTES, dégagés désormais du faux principe de la propriété, de décrire les nouvelles lois et de pacifier le monde. La science et le génie ne leur manquent pas ; le point d'appui leur est donné. »

M. PROUDHON, *Qu'est-ce que la propriété ?*

La liberté, le choix, le raisonnement, est organisateur en effet, et voici comment. Lorsque, par suite de nécessités sociales, le raisonnement a reconnu : que la société ne pouvait se baser que sur un droit, illusoire ou réel, mais socialement reconnu comme réel ; et que l'ignorance sociale ne permettait point de démontrer la réalité du droit ; le raisonnement des forts a transformé la force en droit, et a fait accepter ce droit par l'établissement d'une foi sociale, c'est-à-dire par le despotisme. La liberté, — en donnant à ce mot le droit de faire ce que l'on veut, abstraction de règle sociale et de sanction autre que la force, — est si

(1) Ou ce que vous croyez être.

peu organisatrice, que : du moment que le despotisme n'est plus possible ; et que la démonstration de la réalité du droit ne l'est pas encore ; l'ordre social devient impossible : jusqu'à ce que cette démonstration et son inévitable sanction puissent être rendues incontestablement rationnelles.

La liberté, non réglée soit par une force masquée de raison, soit par la raison réelle : c'est le chaos ; c'est la mort ; c'est le néant social.

Quant à l'égalité entre les hommes, pour qu'elle soit possible, il faut d'abord savoir : s'il y a des hommes proprement dits. Or, la science actuelle, par la bouche officielle de professeurs nommés par le gouvernement aux écoles supérieures, affirme : *qu'il y a plus de distance de Newton au dernier des Australasiens, que de ce dernier au premier des singes*. Et cette affirmation, prétendue scientifique, est la négation de l'homme proprement dit.

Quant à l'équilibre entre les nations, véritable pendant de l'équilibre des pouvoirs, c'est digne de marcher avec la souveraineté du nombre, dont M. Proudhon a si justement horreur.

Parlerai-je de centres d'instruction relatifs aux climats ? L'instruction réelle n'a qu'un centre : la vérité absolue. Dès qu'elle est relative, elle appartient au mensonge, et se multiplie à l'infini comme l'erreur.

Quant à distribuer l'instruction dans des proportions si justes, si savantes, si bien combinées, qu'aucun lieu ne présente jamais ni excès, ni défaut de population, de consommation et de produits, cela se fait seul et nécessairement dès que l'ignorance sociale sur la réalité du droit se trouve évanouie. Comment détruire cette ignorance ? Voilà ce qu'il serait bon de dire. Là, en effet, commence la science du droit public et du droit privé. Mais ce commencement est encore dans l'avenir ; car, je le répète, l'école de droit commence ses cours de l'histoire du droit, en disant : *Nous ne savons pas encore si la loi dérive du droit, ou le droit de la loi* : ce qui signifie : Nous sommes complétement ignorants. Si c'est, comme le dit M. Proudhon, à de pareils jurisconsultes qu'il est donné de pacifier le monde, ce ne sera certaine-

ment point parce qu'ils se seront dégagés du faux principe de la propriété : car la propriété est l'expression de l'humanité; et je prouverai à M. Proudhon, quand il le voudra, que lui-même, et avec juste raison, est un des plus fervents partisans de la propriété.

Quant à la science actuelle, elle est digne du génie de ceux qui la reconnaissent comme réelle. Et, si tout ce qui précède est le point d'appui que M. Proudhon donne aux jurisconsultes pour sauver le monde, nous courons bien risque de périr.

Revenons au dernier ouvrage de M. Proudhon exposant la situation sociale actuelle :

« Comment et dans quel ordre, dit-il, se poseront les questions? Combien durera l'élaboration révolutionnaire? Tout finira-t-il par une nuit du 4 août ou par une suite de victoires de la révolution sur la contre-révolution? Quelles transactions seront faites? Quels délais, quels ajournements accordés? Quelles modifications aux principes les partis, les sectes et les amours-propres feront-ils prévaloir? Quels épisodes, parlementaires, administratifs, électoraux, militaires, viendront animer, embellir cette épopée? — Je l'ignore; je ne sais absolument rien de ces choses. »

Puisque M. Proudhon ne sait rien de ces choses, je me trouve heureux de pouvoir l'en instruire.

En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, l'anarchie progresse continuellement jusqu'à ce que l'excès du mal oblige les représentants de la société à confesser l'ignorance sociale. Alors la vérité est cherchée *socialement;* et, lorsqu'elle est trouvée et socialement acceptée, l'élaboration révolutionnaire, ou l'anarchie, se trouve anéantie; et avec elle les partis, les sectes et les vanités.

« D'après, continue M. Proudhon, les préliminaires que nous venons d'établir, nous avons donc en ce moment à faire trois choses : »

Voyons cette nouvelle triade!

— « 1° Arrêter net la *tendance* désorganisatrice que nous a léguée l'ancienne révolution, et procéder, à l'aide du nouveau

boucheries françaises; et même les Français et les Françaises, pour en faire des boulangers, des bouchers, et tout ce qui leur plaira.

« Par la même raison, etc.... »

J'abrége, parce que je ne ferais que me répéter, et il faut épargner le temps de ses lecteurs.

Commencer par établir la banque, en supposant ce droit, est une pétition de principe. On ne base point la société sur des bouts de chandelle. Commencez par établir la réalité du droit, et tout le reste ne sera que déduction. Une fois que l'unité mathématique est admise, les mathématiques pures en sont des déductions nécessaires. Auparavant, les mathématiques ne sont qu'utopies.

Quant au privilége d'émettre des billets de banque, soit par des capitalistes, soit par la société, cela repose sur le *crédit* ou la *confiance dans la durée de l'ordre établi*. Or, vouloir baser la société sur le crédit, au lieu de baser le crédit sur l'organisation sociale, est aussi insensé : que de vouloir baser la société sur des bouts de chandelle.

La banque d'escompte de M. Proudhon est un galimatias double : incompris de ses lecteurs et de lui-même. La preuve en est dans les explications qu'il en donne.

« Tel serait, dit M. Proudhon, mon premier acte révolution-
« naire, celui par lequel je procéderais à la liquidation so-
« ciale. »

Si l'ancienne société, la société actuelle, n'est jamais liquidée que par ce moyen, elle durera jusqu'à la fin du monde.

Le malheur de M. Proudhon est d'avoir été teneur de livres, ou de s'être beaucoup occupé de tenue de livres, véritable jeu d'enfant, dès que cet objet se trouve considéré comme base d'ordre. Le malheur de Fourier était d'être musicien. Fourier ne voyait que des *gammes*; et M. Proudhon ne voit que du *doit* et *avoir*.

2. *Dette de l'État.*

« Le premier problème, celui de l'échange et de la circulation,
« résolu, dit M. Proudhon, tous les autres vont se résoudre. »

Résolu est très-joli ! Archimède, au moins, disait : « Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde. » M. Proudhon ne demande rien, lui; il suppose qu'on lui a donné. C'est une nouvelle pétition de principe; c'est dire : Donnez-moi le *droit*, et ce sera *fini*. Alors commencez donc par établir la réalité du droit, et surtout : n'oubliez pas la sanction.

« Tout ce que je cherche pour le moment, dit M. Proudhon, « c'est de rembourser la dette. »

Faites cela, monsieur Proudhon, et je vous donnerai un merle blanc. Je me trompe, il y en a. Alors je vous donnerai un bâton qui n'aura qu'un bout.

Une dette d'État, monsieur Proudhon, c'est l'expression de la domination du capital succédant à la domination du sol, sous le droit divin; c'est l'expression de l'exploitation des masses, sous la souveraineté du peuple; c'est une nécessité sociale dès que la féodalité nobiliaire n'existe plus, et que la féodalité financière existe encore. Quand cette dernière féodalité n'existe plus, l'État n'emprunte plus, il prête : non pas au capital, mais au travail. Seulement cela n'est possible qu'après l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

Disons cependant, car il faut être juste, que M. Proudhon, faisant ici abstraction de la banque d'escompte, a donné le seul moyen possible de rembourser la dette : c'est d'en anéantir instantanément l'intérêt, de faire compter comme remboursement ce qui est maintenant payé comme intérêt. Je crains bien que ce moyen soit seulement employé lorsque sa réussite sera devenue impossible. J'ajouterai même que son emploi ne deviendra possible que lorsque sa réussite sera devenue impossible. Je traiterai ce point à propos de l'économie politique.

En parlant des économistes, moralistes, jurisconsultes et hommes d'État, M. Proudhon se fâche, et les appelle *canailles*. Il a tort, et devrait se borner à dire : « Seigneur ! pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Après avoir parlé de l'ignorance du peuple sur la dette, etc., M. Proudhon ajoute :

« Et c'est ce peuple, ignorant de tout ce qui l'intéresse, qu'on

boucheries françaises; et même les Français et les Françaises, pour en faire des boulangers, des bouchers, et tout ce qui leur plaira.

« Par la même raison, etc.... »

J'abrége, parce que je ne ferais que me répéter, et il faut épargner le temps de ses lecteurs.

Commencer par établir la banque, en supposant ce droit, est une pétition de principe. On ne base point la société sur des bouts de chandelle. Commencez par établir la réalité du droit, et tout le reste ne sera que déduction. Une fois que l'unité mathématique est admise, les mathématiques pures en sont des déductions nécessaires. Auparavant, les mathématiques ne sont qu'utopies.

Quant au privilége d'émettre des billets de banque, soit par des capitalistes, soit par la société, cela repose sur le *crédit* ou la *confiance dans la durée de l'ordre établi*. Or, vouloir baser la société sur le crédit, au lieu de baser le crédit sur l'organisation sociale, est aussi insensé : que de vouloir baser la société sur des bouts de chandelle.

La banque d'escompte de M. Proudhon est un galimatias double : incompris de ses lecteurs et de lui-même. La preuve en est dans les explications qu'il en donne.

« Tel serait, dit M. Proudhon, mon premier acte révolution-
« naire, celui par lequel je procéderais à la liquidation so-
« ciale. »

Si l'ancienne société, la société actuelle, n'est jamais liquidée que par ce moyen, elle durera jusqu'à la fin du monde.

Le malheur de M. Proudhon est d'avoir été teneur de livres, ou de s'être beaucoup occupé de tenue de livres, véritable jeu d'enfant, dès que cet objet se trouve considéré comme base d'ordre. Le malheur de Fourier était d'être musicien. Fourier ne voyait que des *gammes*; et M. Proudhon ne voit que du *doit* et *avoir*.

2. *Dette de l'État.*

« Le premier problème, celui de l'échange et de la circulation,
« résolu, dit M. Proudhon, tous les autres vont se résoudre. »

Résolu est très-joli ! Archimède, au moins, disait : « Donnez-moi un point d'appui, et je soulèverai le monde. » M. Proudhon ne demande rien, lui; il suppose qu'on lui a donné. C'est une nouvelle pétition de principe; c'est dire : Donnez-moi le *droit*, et ce sera *fini*. Alors commencez donc par établir la réalité du droit, et surtout : n'oubliez pas la sanction.

« Tout ce que je cherche pour le moment, dit M. Proudhon, « c'est de rembourser la dette. »

Faites cela, monsieur Proudhon, et je vous donnerai un merle blanc. Je me trompe, il y en a. Alors je vous donnerai un bâton qui n'aura qu'un bout.

Une dette d'État, monsieur Proudhon, c'est l'expression de la domination du capital succédant à la domination du sol, sous le droit divin; c'est l'expression de l'exploitation des masses, sous la souveraineté du peuple; c'est une nécessité sociale dès que la féodalité nobiliaire n'existe plus, et que la féodalité financière existe encore. Quand cette dernière féodalité n'existe plus, l'État n'emprunte plus, il prête : non pas au capital, mais au travail. Seulement cela n'est possible qu'après l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

Disons cependant, car il faut être juste, que M. Proudhon, faisant ici abstraction de la banque d'escompte, a donné le seul moyen possible de rembourser la dette : c'est d'en anéantir instantanément l'intérêt, de faire compter comme remboursement ce qui est maintenant payé comme intérêt. Je crains bien que ce moyen soit seulement employé lorsque sa réussite sera devenue impossible. J'ajouterai même que son emploi ne deviendra possible que lorsque sa réussite sera devenue impossible. Je traiterai ce point à propos de l'économie politique.

En parlant des économistes, moralistes, jurisconsultes et hommes d'État, M. Proudhon se fâche, et les appelle *canailles*. Il a tort, et devrait se borner à dire : « Seigneur ! pardonnez-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font. »

Après avoir parlé de l'ignorance du peuple sur la dette, etc., M. Proudhon ajoute :

« Et c'est ce peuple, ignorant de tout ce qui l'intéresse, qu'on

« entretient de souveraineté, de législation, de gouvernement! « Pour amuser son esprit et le détourner de la révolution, on « lui parle de politique et de fraternité! Plaisants révolution- « naires! etc. »

Hélas! je crains bien : que M. Proudhon ne soit aussi ignorant et plus ignorant que ce peuple auquel il reproche d'être accessible à la fraternité; et qu'il ne soit également un plaisant révolutionnaire : si, par plaisants révolutionnaires, il faut entendre ceux qui ne révolutionnent que pour faire du gâchis. Pour amuser les esprits et les détourner de la révolution, M. Proudhon leur parle de crédit gratuit, de constitution de la valeur, de banque d'escompte, de négation d'autorité après avoir affirmé l'autorité, de négation de gouvernement après avoir affirmé le gouvernement, de négation de propriété en affirmant la propriété. M. Proudhon est malade, et c'est bien dommage : car c'est une magnifique organisation. Puisse-t-il se guérir bientôt!

3. *Dettes hypothécaires. Obligations simples.*

Voici le remède :

« Par décret de l'Assemblée Nationale, vu les décrets anté- « rieurs qui fixent le taux des escomptes à la Banque et les inté- « rêts de la dette publique à 1/2 p. 0/0;

« Les intérêts de toutes créances, hypothécaires, chirogra- « phaires, actions de commandite, sont fixés au même taux.

« Les remboursements ne pourront être exigés que par an- « nuités.

« L'annuité, pour toutes les sommes au-dessous de 2,000 fr., « sera de 10 p. 0/0; pour les sommes au-dessus de 2,000 fr., « 5 p. 0/0.

« Pour faciliter le remboursement des créances, et suppléer à « la fonction des anciens prêteurs, une division des bureaux de la « Banque nationale d'escompte deviendra Banque foncière : le « maximum de ses avances sera par année de 500 millions. »

Ce petit libellé n'est autre que la banqueroute nationale d'abord; puis la banqueroute de tous les débiteurs possibles.

Je n'affirme pas que de pareilles folies ne se réaliseront point au sein de l'an-archie prêchée par M. Proudhon. Mais j'affirme que le remède social n'est pas là. Ceux qui ont à perdre devraient y penser, et se mettre en quête du remède réel.

L'alinéa suivant contient la proposition que je vais citer :

« Ce n'est pas notre force, dit M. Proudhon, qui fait notre « droit. »

Alors voudriez-vous nous exposer, monsieur, ce qui fait votre droit? C'est la raison, avez-vous dit ailleurs. Soit. Et comment, s'il vous plaît, distinguez-vous, socialement, la bonne raison de la mauvaise, le bon droit du mauvais? Voudriez-vous nous le dire, vous qui, avec juste raison, ne voulez pas de la souveraineté du nombre?

Du reste, voulez-vous connaître clairement le remède de M. Proudhon? Il va vous l'indiquer.

« La République de février, en s'engageant, dit-il, dans ce « fourré (la situation sociale actuelle), a été comme le dragon à « plusieurs têtes : elle est restée dans la haie. Plus elle fait d'ef- « forts, plus elle s'embarrasse. Il n'y a qu'un moyen d'en finir, « c'est de mettre le feu au buisson. »

C'est résoudre la question par le feu, comme Alexandre sut la résoudre par le fer. Mais le nœud gordien n'était pas la société; il ne s'agissait pas, avec les morceaux, de faire un nouveau nœud qui ne pût être attaqué : ni par le fer, ni par le feu.

Puis, M. Proudhon déblatérera contre 93! Il est peut-être moins cruel de tuer les gens que de les ruiner.

XXIX

« Je tombe d'accord que la terre est un instrument; mais quel en est l'ouvrier? Est-ce le propriétaire? Est-ce lui qui, par la vertu efficace du droit de propriété, par cette qualité morale, infuse dans le sol, lui communique la vigueur et la fécondité? Voilà précisément en quoi consiste le monopole du propriétaire, c'est que, n'ayant pas fait l'instrument, il s'en fait payer le service. Que le créateur se présente et vienne lui-même réclamer le fermage de la terre, nous compterons avec lui. Ou bien, que le propriétaire, soi-disant fondé de pouvoirs, montre sa procuration. »

M. Proudhon. *Qu'est-ce que la propriété?*

4. *Propriété immobilière.*

BATIMENTS.

Que signifie ce mot BATIMENTS imprimé en petites capitales? Est-ce que des bâtiments, à moins d'être sur roulettes, ne sont point propriétés immobilières? Quand on fait de pareilles distinctions, c'est qu'on n'est pas maître de son sujet.

« Abordons, dit M. Proudhon, cette grande question de la « propriété..... »

Quoi, quoi? il n'est pas du tout question ici de propriété; n'embrouillons point les problèmes par des logomachies. Il s'agit ici de propriété immobilière; et il y a la même différence entre cette propriété et la propriété qu'entre la partie et le tout. Il n'est pas un seul ouvrage de M. Proudhon où cette logomachie ne soit la source de la presque totalité de ses erreurs.

Puis, M. Proudhon nous fait un nouveau galimatias et nous parle de cités ouvrières et de bon marché. Dans le prix des choses, il y a, je le répète, le prix du travail et le prix ou l'usure ou l'intérêt du capital. Le bon marché relatif au travail est l'ex-

pression du paupérisme. Quant aux cités ouvrières, elles sont des sources d'anarchie ; et, puisque l'anarchie est nécessaire pour faire sentir le besoin de vérité, puissent tous les bâtiments possibles être transformés en cités ouvrières !

Après cela, M. Poudhon nous assure que :

« La société aspire à changer la constitution de la propriété « bâtie. »

Eh ! non, monsieur ! la société aspire à changer la constitution de la propriété, *à remanier les lois qui règlent l'usage de la propriété*, ainsi que le dit, avec beaucoup d'élégance, M. Blanqui de l'Institut : socialiste sans le savoir et sans le vouloir.

A la page suivante, et après avoir embrouillé la question autant qu'il est possible de le faire sur un *recto* et un *verso*, quoiqu'elle soit en elle-même aussi simple que possible, M. Proudhon nous dit :

« Dans un temps donné, la ville de Paris sera propriétaire de « la *majorité* des maisons qui la composent, elle aura pour loca- « taires *tous* ses citoyens. »

Est-ce que la minorité, propriétaire de maisons, et, par conséquent, du sol, ne comptera point parmi les citoyens? Ceux-ci, sans doute, auront montré leur procuration du bon Dieu.

Je suis, du reste, très-content d'entendre dire à M. Proudhon :

« Le droit de propriété, *si respectable dans sa cause, quand « cette cause n'est autre que le travail*..... »

Alors *la propriété c'est le vol* signifie : *la propriété volée est un vol*. En vérité, si M. Proudhon estime cette pensée comme ce que le dix-neuvième siècle a de mieux, il a bonne opinion de ses produits !

M. Proudhon termine cet alinéa par une proposition qui vaut infiniment mieux que *la propriété c'est le vol* ; la voici :

« Il est trop tard pour parler de purgatoire, de pénitence gra- « duelle, de RÉFORME PROGRESSIVE. L'Éternité vous attend ; plus « de milieu entre le ciel et l'enfer : il faut franchir le pas. »

Si M. Proudhon veut obtenir un brevet à cet égard, je consens à signer que rien de mieux n'a été dit au dix-neuvième siècle.

Après cela M. Proudhon formule la continuation de sa banque-

route. Si M. Proudhon a une maison, je lui demande à être son locataire.

Et je vous assure que c'est sans plaisanter nullement que M. Proudhon, une des plus belles intelligences qui aient existé, vous dit ces choses-là. En époque de choléra moral, les plus belles intelligences sont les plus fortement frappées.

5. *Propriété foncière.*

Ici il n'y a pas de petites capitales exceptionnelles. Il y avait cependant de la place.

« C'est par la terre, dit M. Proudhon, que l'exploitation de « l'homme a commencé; c'est dans la terre qu'elle a posé ses « solides fondements. La terre est encore la forteresse du capi- « talisme moderne, comme elle fut la citadelle de la féodalité et « de l'antique patriciat. C'est la terre enfin, qui rend à l'auto- « rité, au principe gouvernemental (1), une force toujours nou- « velle, chaque fois que l'Hercule populaire a renversé le géant. »

Bravissimo, monsieur Proudhon! vous êtes toujours admirable quand vous êtes dans une bonne voie. Courage! donc, il y a encore tant de publicistes osant affirmer que l'aliénation du sol est étrangère au paupérisme!

Mais, hélas! votre bonne direction ne dure pas longtemps. M. Proudhon trouve le remède dans les banques foncières. Et les procurations du bon Dieu? Sont-ce les banques foncières qui sont chargées de les vérifier?

Après cela vient naturellement un galimatias double, auquel M. Proudhon ni ses lecteurs ne peuvent rien comprendre. Restez dans la bonne voie, monsieur Proudhon, et vous serez toujours admirable!

M. Proudhon continue ensuite sa formule de banqueroute. M. Proudhon a-t-il des terres à me louer?

(1) Il fallait dire : à l'autorité par la force, au principe gouvernemental qui en dérive.

Puis M. Proudhon énonce d'excellentes choses sur la plus value par le locataire. Ce que vous dites là, monsieur, est réalisable dès que le sol peut entrer à la propriété collective. Jusque-là, la force gouverne, et la justice, comme dit Pascal, n'est qu'un mot employé par les fripons pour exploiter les niais.

M. Proudhon parle encore de briser la propriété, comme en 89 on brûla les chartriers. C'est magnifique, comme force! Mais je ne vois pas trop que ce soit magnifique comme raison.

Vous croyez peut-être que M. Proudhon a confiance dans son remède? Allons donc! Est-ce qu'il est nécessaire d'avoir cette confiance pour proposer un remède au public?

« Quant à moi, dit le publiciste, je ne crois point que dans le « système de nos lois et l'état des propriétés (1), une pareille in- « novation soit praticable, et je doute que l'espoir des paysans « triomphe des difficultés et des complications sans nombre de « la matière. Je suis le premier à reconnaître la légitimité du droit « de la plus value, mais autre chose est de *reconnaître le droit*, « et autre chose de *faire le droit* (2); et celui-ci est incompa- « tible avec toutes les lois, traditions et usages qui régissent la « propriété. Il ne faudrait pas moins qu'une refonte complète, « avec suppressions, additions, modifications, presque à chaque « phrase et à chaque mot des deuxième et troisième livres du Code « civil, *dix-sept cent soixante-six articles* à reviser, discuter, « approfondir, abroger, remplacer, développer, plus de travail « que n'en pourrait faire l'Assemblée nationale en dix ans. »

En dix ans, monsieur! Je vous en donnerais *dix sept cent soixante-six*, et vous n'auriez fait que de l'eau claire, ou plutôt infiniment trouble, si préalablement vous n'anéantissez l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

« Une loi, ajoute M. Proudhon, qui consacre et qui règle, dans « toutes les circonstances, le droit à la plus value et les consé- « quences qu'il traîne après lui, est tout simplement une loi im- « possible. »

(1) C'est l'état de l'organisation de la propriété qu'il faillait dire.

(2) *Faire le droit* est très-joli.

Oui, monsieur, tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit empêche l'entrée du sol à la propriété collective. Mais après, cette difficulté ressemble à celle que proposait Christophe Colomb. On évalue le sol au commencement du bail et aussi à la fin : puis c'est fini par là. Car pour vous, sans doute, la moins value est aussi sacrée que la plus value.

« Remuer de pareilles questions, dit M. Proudhon, c'est jeter « la sonde dans les abîmes. »

C'est vrai, monsieur, dans l'abîme de l'ignorance. Mais cet abîme, il faut maintenant le combler..... ou périr.

« Le droit à la plus value, si cher, continue l'auteur, au cœur « du paysan, avoué par la loyauté d'un grand nombre de propriétaires, est impraticable, parce qu'il manque de généralité et « de profondeur, en un mot, parce qu'il n'est point assez radical. »

Eh bien! monsieur, rendez-le plus radical en permettant au sol d'entrer à la propriété collective.

« Il en est de lui, continue M. Proudhon, comme du DROIT « AU TRAVAIL, dont personne, à la Constituante, ne contestait la justice, mais dont la codification est également impossible. »

Impossible à l'ignorance et surtout à la vanité ignorante, c'est vrai, monsieur. Mais à la science! rien n'est plus facile. Sous le despotisme, le droit à la misère pour les faibles, est le seul possible. Sous l'anarchie, le droit à tout par la force, est aussi le seul possible. Sous le règne de la justice, de la raison, de la liberté, le droit au travail et au produit de son travail, est le droit de tous.

« Le droit au travail, le droit à la vie, le droit à l'amour, le « droit au bonheur, toutes les formules capables, en un instant « donné, de remuer les masses, sont entièrement dépourvues de « raisons pratiques. Si elles trahissent dans le peuple un besoin « respectable, elles accusent encore plus l'incompétence de leur « auteur. »

Ce qu'elles accusent le plus, monsieur, c'est l'ignorance et la vanité de ceux qui osent nier : et leur nécessité théorique et leur possibilité d'existence pratique.

Puis néanmoins M. Proudhon ajoute :

« Avant peu, il faudra une solution ; sinon, prenez-y garde !...
« Je vois venir l'expropriation universelle, sans utilité publique
« et sans indemnité préalable. »

Et au profit de qui, s'il vous plaît? Car, à moins d'anéantissement de l'humanité, l'expropriation se fait toujours au profit des forts, si ce n'est au profit de tous. Ici M. Proudhon est bien près de mâcher à vide.

M. Proudhon termine cette étude, étude sans résultat, de la manière suivante :

« Que la contre-révolution poursuive le cours de ses exploits;
« et, avant un an, peut-être, le prolétariat demandera aux riches,
« à titre de réparation et indemnités, quart, tiers, moitié de leurs
« propriétés, dans quelques années, le tout. Et le prolétariat est
« plus fort que le grand Frédéric (1). Alors, ce ne sera plus le
« droit au travail ni le droit à la plus value qu'invoqueront les
« paysans et les ouvriers, ce sera le droit de la guerre et des re-
« présailles. Qu'aura-t-on à répondre ? »

Quoi ? je vais vous le dire :

Quand les prolétaires auront tout pris aux propriétaires, les prolétaires seront devenus propriétaires et les bourgeois prolétaires. Croyez-vous que les choses en iront mieux ? Dès que l'examen est devenu incompressible : avec la force, on ne fait plus que de l'anarchie.

Si, au lieu d'employer sa belle intelligence à prôner des calembredaines, M. Proudhon voulait convaincre et les propriétaires et les prolétaires que, désormais, hors la démonstration de la réalité du droit et de son inévitable sanction, il n'y a de possible qu'anarchie ou agonie sociale, M. Proudhon serait un des hommes les plus utiles à l'humanité.

(1) Disant au meunier de Sans-Souci :

« Sais-tu que sans payer, je pourrais bien le prendre? »

XXX

« Je ne dois pas dissimuler que, hors de la propriété ou de la communauté, personne n'a conçu de société possible. Cette erreur à jamais déplorable a fait toute la vie de la propriété. »

M. Proudhon, *Qu'est-ce que la propriété?*

« De pareilles logomachies sont des titres à l'organisation des forces économiques. »

Collins, *Mss.*

SIXIÈME ÉTUDE.

—

Organisation des forces économiques.

Que le bon Dieu et ses saints soient loués! Nous voilà donc arrivé à l'organisation du chaos.

« La loi de la majorité, dit M. Proudhon, n'est pas ma loi, « c'est la loi de la force; par conséquent le gouvernement qui en « résulte n'est pas mon gouvernement, c'est le gouvernement de « la force. »

Bravissimo, monsieur Proudhon. Je signe ces propositions des deux mains. Et que mettez-vous, s'il vous plaît, à la place de la force? La raison, me direz-vous. Toujours de mieux en mieux. Sans doute vous avez un critérium, autre que la force, pour distinguer, socialement, la bonne raison de la mauvaise? Alors donnez-le, et nous serons parfaitement d'accord, s'il est incontestablement rationnel.

« Pour que je reste libre, continue M. Proudhon, que je ne « subisse d'autre loi que la mienne, et que je me gouverne moi-« même, il faut renoncer à l'autorité du suffrage comme à la re-« présentation et à la monarchie. Il faut supprimer, en un mot, « tout ce qui reste de divin dans le gouvernement de la so-« ciété..... »

De mieux en mieux, monsieur ; mais notre accord ne durera pas longtemps.

« Et, continuez-vous, rebâtir l'édifice sur l'idée *humaine* du « contrat. »

Et pourquoi pas sur l'idée *canine* du contrat? Dès que les chiens ont des idées, il faut les examiner. Car, partout où il y a idée, il y a humanité ; et que l'humanité ait quatre pattes ou qu'elle n'en ait que deux, qu'importe ?

Je vous répète, monsieur, qu'un contrat privé de sanction n'est bon que pour les sots ; et qu'un contrat n'ayant de sanction que la force, n'est bon que pour les forts.

« En effet, continue M. Proudhon, lorsque je traite pour un « effet quelconque avec un ou plusieurs de mes concitoyens, il « est clair qu'alors c'est ma volonté seule qui est ma loi ; c'est « moi seul, qui, en remplissant mon obligation, suis mon gou- « vernement. »

Erreur, monsieur Proudhon : car votre volonté, alors, est soumise à la loi ; et, en remplissant votre obligation, vous n'êtes pas seul gouvernement : car si vous ne la remplissiez pas, la sanction sociale vous y forcerait.

Comment est-il possible d'être obligé de dire à un homme de beaucoup de talent : que, hors une règle et une sanction, il n'y a de possible : qu'automatisme ; ou anarchie ?

Voilà le principe contractuel réduit à l'absurde.

« Si donc, continue M. Proudhon, le contrat que je fais avec « quelques-uns, je pouvais le faire avec tous ; si tous pouvaient « le renouveler entre eux ; si chaque groupe de citoyens, com- « mune, canton, département, corporation, compagnie, etc., « formé par un semblable contrat et considéré comme personne « morale, pouvait ensuite, et toujours dans les mêmes termes, « traiter avec chacun des autres groupes et avec tous, ce serait « exactement comme si ma volonté se répétait à l'infini. Je serais « sûr que la loi ainsi faite sur tous les points de la république, « sous des millions d'initiatives différentes, ne serait jamais au- « tre chose que ma loi, et si ce nouvel ordre de choses était ap- « pelé gouvernement, que ce gouvernement serait le mien. »

Supposons, monsieur, que l'absence de loi et de sanction sociale ne soit pas absurde, en serez-vous plus avancé? Voilà la société partagée en un nombre infini de groupes que vous appelez personnes morales. Et comment ces personnes conserveraient-elles une même volonté, étant composées de plusieurs volontés? Vous voilà revenu à la souveraineté du nombre dans chaque groupe pour conserver une seule prétendue volonté; et, avec raison, vous avez cette souveraineté en horreur. Il y a plus : le contrat hypothétique doit, selon vous-même, pouvoir être brisé, et renouvelé, et changé à chaque instant.... Lecteurs! pardonnez-moi, si je vous force à examiner l'absurde, mais nous sommes à une époque de choléra moral!

« Ainsi, continue M. Proudhon, le *principe contractuel*, beau-« coup mieux que le principe d'autorité, fonderait l'union des « producteurs, centraliserait leurs forces, assurerait l'unité et la « solidarité de leurs intérêts. »

En vérité, si je ne savais que M. Proudhon est un homme sérieux, je croirais qu'il se moque de nous. Mais alors que voulez-vous que je pense?

Et savez-vous d'où proviennent ces nouvelles erreurs de M. Proudhon? Toujours de la même source, des logomachies. Et celles qui le font errer maintenant sont relatives aux mots : *liberté, égalité, fraternité.*

M. Proudhon n'a point remarqué : que la *liberté*, c'est le choix : entre l'obéissance volontaire à la raison; et l'obéissance volontaire aux passions.

« Je ne suis pas libre, dit M. Proudhon, quand je reçois d'un « autre, cet autre s'appelât-il la majorité ou la société, mon tra-« vail, mon salaire, la mesure de mon droit et de mon devoir. »

Laissons le travail et le salaire de côté, pour ne point faire miroiter les facettes et éblouir le lecteur, comme dit M. Sudre, et parlons d'abord de *droit* et de *devoirs*.

La mesure de votre droit et de votre devoir, vous la recevez nécessairement : en vous-mêmes, soit de votre raison, soit de vos passions; et dès que vous êtes en contact avec d'autres êtres ca-

pables de liberté, soit de la raison sociale, soit des passions sociales.

Et quand il n'y a pas possibilité, à cause de l'ignorance, de distinguer ce qui est ordonné par la raison, de ce qui est ordonné par les passions, la mesure du *droit* et du *devoir* est nécessairement donnée par la *force*, expression *des passions*.

Quant au travail et au salaire, ils sont nécessairement, en époque de force, déterminés en faveur des forts et au détriment des faibles.

« Je ne suis pas libre davantage, continue M. Proudhon, ni « dans *ma souveraineté* ni dans mon action, quand je suis con- « traint de me faire rédiger ma loi par un autre, cet autre fût-il le « plus habile et le plus juste des arbitres. »

M. Proudhon a le malheur de confondre la liberté, qui est l'esclavage volontaire sous le joug de la raison, avec le caprice, qui est l'esclavage involontaire sous le joug des passions. Et il oublie, car il le sait, que toute souveraineté personnelle est caractéristique d'esclavage. Vous n'êtes plus libre, dès que vous vous rendez souverain pour résister à la raison; dès ce moment, vous vous rendez : l'esclave de l'erreur ; l'esclave des passions.

« Je ne suis plus libre du tout, continue M. Proudhon, quand « je suis forcé de me donner un mandataire qui me *gouverne*, ce « mandataire fût-il le plus dévoué des serviteurs. »

Ici, nouvelle logomachie sur le mot *gouverner*. Vous n'êtes pas libre, si vous êtes conduit malgré vous. Mais si vous donnez les ordres à celui qui vous conduit, dans votre voiture à vous, vous êtes libre. Est-ce que le cocher est le maître, et le maître est-il le cocher, quand il y a une voiture, un maître et un cocher?

« Le contrat, c'est l'*égalité* dans sa profonde et spirituelle es- « sence. »

Nouvelle logomachie sur le mot *contrat*, en confondant le genre et l'espèce.

Il y a contrat formulé et sanctionné par la force. Celui-ci est la liberté du fort et l'esclavage du faible : c'est l'égalité devant la force.

Il y a contrat formulé par la raison, reposant sur une sanc-

tion autre que la force, sur une sanction inévitable, la justice éternelle. Celui-ci est la liberté de tous : c'est l'égalité devant la justice.

Quant aux lois faites, elles ne peuvent être imposées que par la force, et constituent toujours l'esclavage de ceux qui les subissent, même de ceux qui les ont faites. Ils sont alors les esclaves de leurs propres passions.

« Le contrat, continue M. Proudhon, c'est la *fraternité*, puis-« qu'il identifie les intérêts, ramène à l'unité toutes les divergen-« ces, résoud toutes les contradictions, et, par conséquent, rend « l'essor aux sentiments de bienveillance et de *dévouement* que « refoulait l'anarchie économique, le gouvernement des repré-« sentants, la loi étrangère. »

Je suis charmé de voir M. Proudhon parler de dévouement. Mais, encore, faut-il que ce dévouement soit basé sur une raison. Car, s'il est sans raison, ou contre la raison, il est la caractéristique des sots : à moins que la sagesse ne consiste à faire ce qui est contre la raison. Mais revenons au contrat qui est la fraternité.

Quand le contrat, puisqu'il plaît à M. Proudhon d'appeler la loi *contrat*, est formulé par la raison, quand il est basé sur l'éternelle justice, le contrat est la source de la fraternité. Mais, quand le contrat est formulé par les passions et sanctionné par la force, ce contrat, dès qu'il ne peut plus être couvert du masque de la raison, est ce qu'il y a de plus anti-fraternel.

« Le contrat, enfin, continue M. Proudhon, c'est l'ordre, puis-« que c'est l'organisation des forces économiques, à la place de « l'aliénation des libertés, du sacrifice des droits, de la subordi-« nation des volontés. »

Le contrat, c'est Dieu et le Diable ; l'ordre et le désordre ; l'esclavage et la liberté ; et en parler, c'est mâcher à vide, tant qu'on en parle sans rien déterminer.

« Donnons une idée de cet organisme, continue M. Proudhon : « Après la liquidation, la réédification ; après la thèse et l'anti-« thèse, la synthèse. »

Si la synthèse est aussi indéterminée que la thèse et l'antithèse, nous allons nous enfoncer dans un beau labyrinthe.

1. *Crédit.*

« L'organisation du crédit est faite aux trois quarts par la « liquidation des banques privilégiées et usuraires et leur con- « version en une banque nationale et de prêt à 1/2, 1/4, ou 1/8 « pour 0 0. »

Le crédit public n'est autre que le résultat de la confiance dans la stabilité de l'ordre, le résultat de la confiance dans la stabilité de l'organisation sociale. *Organiser l'organisation*, ou *organiser le crédit* sont des folies de même valeur.

M. Proudhon est assez économiste pour savoir que l'on n'impose point le taux de l'intérêt au prêteur. Ordonnez que ce taux sera 1,2 pour 0,0 et il montera à 50 ou à 90.

Quant à croire que l'abaissement de l'intérêt serait le résultat de la liquidation sociale indiquée par M. Proudhon, c'est le contraire qui est la vérité !

Tant que le sol est aliéné aux individus, l'intérêt du capital est au maximum possible des circonstances ; et le salaire au minimum possible aussi des circonstances. Dès que le sol peut, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, entrer à la propriété collective : l'intérêt du capital descend au minimum possible des circonstances ; et le salaire s'élève aussi au maximum possible des circonstances. La première organisation de la propriété est la domination du capital ; la seconde est la domination du travail. Quant à vouloir allier, concilier, le capital et le travail, c'est vouloir concilier : le Diable et le bon Dieu : l'être et le néant ; l'erreur et la raison. Ces propositions, ce n'est pas ici le lieu de les démontrer théoriquement. Quant à leur démonstration pratique, voyez l'histoire ; il n'y a aucune exception à cet égard. Voyez aussi les États-Unis où le sol se trouve à peu près comme s'il appartenait à la propriété collective, par la possibilité d'en obtenir à un dollar l'acre, payable en quatorze ans. L'intérêt s'y trouve généralement au plus bas, et le salaire au plus haut. Il n'y a de prolétaires, aux États-Unis, que les *incapables de travailler*.

« Il ne reste, continue M. Proudhon, qu'à créer, partout où

« le besoin l'exige, des succursales de banque, et à retirer peu « à peu les espèces de la circulation, en faisant perdre à l'or et « à l'argent le privilége de la monnaie. »

Les priviléges sont relatifs aux hommes et non pas aux choses. L'or et l'argent n'ont aucune espèce de privilége. Ils sont du travail accumulé et pas autre chose. Que l'on puisse avoir l'or avec aussi peu de travail que la boue, et, à utilité égale, la valeur de l'or sera la valeur de la boue.

L'or, l'argent, etc., la monnaie, enfin, porte sa valeur en soi-même. Donner à du papier, à du cuir, etc., le nom de monnaie est une folie; c'est signe de monnaie qu'il faudrait dire. La valeur du signe est toujours relative à la confiance que l'on a en celui qui émet ce signe. Alors le signe peut valoir, à cause de l'utilité, plus que la monnaie qu'il représente. Mais, enlevez la confiance, et la représentation n'a plus que sa valeur intrinsèque. Il est triste d'être obligé de dire ces choses à un homme d'autant de talent, et qui les connaît tout aussi bien que moi.

« Quant au crédit *personnel*,... » continue M. Proudhon.

Arrêtons-nous ici.

Ce mot *crédit personnel* est nécessairement mis comme complément du *crédit social*. Cela indique que M. Proudhon veut conserver le *crédit social* : en donnant à l'expression *crédit social* la valeur de pouvoir emprunter aux individus des capitaux en leur en payant l'intérêt.

Tant que ce crédit existe, le paupérisme existe. La dette sociale n'est autre que la caisse de l'exploitation. Si M. Proudhon, au lieu de parler de *crédit gratuit*, avait parlé de l'anéantissement du crédit social, quant au payement d'intérêt, il aurait été dans le vrai. Sous le despotisme ou l'anarchie, la société emprunte aux individus et ne donne aucune espèce d'hypothèque que sa personne morale : sous la liberté, la société prête aux individus, et ne prend aucune espèce d'hypothèque que leur moralité qu'elle a formée; et elle sait : que jamais elle n'éprouvera de faillite. Le crédit personnel, vis-à-vis de la société, n'a jamais existé, et ne peut exister que sous le règne de la liberté.

« Quant au crédit *personnel*, dit M. Proudhon, ce n'est pas à

« la banque nationale d'en faire l'application ; c'est dans les com-
« pagnies ouvrières et les sociétés agricoles et industrielles qu'il
« doit trouver son existence. »

C'est des banques d'échange en nature qu'il est ici question. Ces banques, abstraction faite de monnaie, *marchandise sociale, balance des marchandises domestiques*, ces banques, dis-je, sont de véritables folies. Et dès que leur relation à la monnaie réelle n'est point enlevée, ces banques ne sont que des boutiques.

Quant aux sociétés ouvrières, considérées en dehors du règne de la liberté, ce ne sont que des machines anarchiques, très-utiles au point de vue de l'anarchie considérée comme nécessaire pour faire sentir socialement le besoin d'ordre, mais elles n'ont alors que cette seule utilité. Aussi, si le despotisme redevenait jamais assez fort pour les anéantir, cela serait fait aussitôt que pensé. Ces propositions, je les prouverai ailleurs. Il suffit, du reste, de les indiquer pour en faire pressentir la vérité.

XXXI

« La propriété c'est le vol. »

M. Proudhon.

« La définition de la propriété est mienne, et toute mon ambition est de prouver que j'en ai compris le sens et l'étendue. La propriété c'est le vol! il ne se dit pas en mille ans deux mots comme celui-là. Je n'ai d'autre bien sur la terre que cette définition de la propriété, mais je la tiens plus précieuse que les millions des Rothschild, et j'ose dire qu'elle sera l'événement le plus considérable du règne de Louis-Philippe. »

M. Proudhon, *Syst. des contrad.*

« Lorsque je prêche l'égalité des fortunes, je n'avance pas une opinion plus ou moins probable, une utopie plus ou moins ingénieuse, une idée coagulée dans mon cerveau par un travail de pure imagination : je pose une vérité absolue (1) sur laquelle toute hésitation est impossible, toute formule de modestie superflue, toute expression de doute ridicule...

« Qui me l'assure?

« — Ce sont les procédés logiques et métaphysiques dont je fais usage, et dont la certitude m'est a priori démontrée, c'est que je possède une méthode d'investigation et de probation infaillible, et que mes adversaires n'en ont pas; c'est qu'enfin, pour tout ce qui concerne la propriété et la justice, j'ai trouvé une formule qui rend raison de toutes les variations législatives et donne la clef de tous les problèmes. »

M. Proudhon, 2e *Mémoire.*

« L'essence du mysticisme est d'affirmer sans prouver. Le bonze dit : que le ciel est au bout de son nez. »

Collins, *Mss.*

2. *De la propriété.*

Je suis persuadé que M. Proudhon est de très-bonne foi. Mais les temps d'intuition et de mysticisme sont passés. Il ne suffit plus de dire : Voilà la vérité, croyez. Il faut prouver.

(1) Remarquez que partout ailleurs M. Proudhon nie les vérités absolues, ou plutôt la vérité absolue; dont les vérités absolues ne sont que des déductions.

« Tous les socialistes, dit M. Proudhon, Saint-Simon, Fou-
« rier, Owen, Cabet, Louis Blanc, les chartistes, ont conçu l'or-
« ganisation agricole de deux manières.

« Ou bien, le laboureur est simplement ouvrier associé d'un
« grand atelier de culture, qui est la commune, le phalanstère.

« Ou bien la propriété territoriale étant rappelée à l'Etat, cha-
« que cultivateur devient lui-même fermier de l'Etat, qui seul est
« propriétaire, seul rentier. »

Je prierais M. Proudhon de vouloir bien indiquer le livre et la page où Saint-Simon, Fourier, Owen, Cabet, Louis Blanc et les chartistes, ont, avant 1834, et même depuis, sauf les chartistes, parlé de faire entrer le sol à la propriété collective, sans établir en même temps le communisme absolu? A la vérité, peu importe d'où vient une bonne idée. Dès qu'elle est émise, elle appartient à tout le monde. Ce que j'en dis est seulement au point de vue historique.

« Dans ce cas, continue M. Proudhon, la rente foncière compte
« au budget, et peut même le remplacer intégralement. »

Erreur, monsieur! quand le sol entre à la propriété collective, il y entre avec la plus grande partie *possible* de richesse créée par les générations passées. Il reste alors entre les mains des individus, écoutez bien, s'il vous plaît, la plus petite partie possible de richesse : pour que l'*excitation au travail*, *la consommation*, *la production*, *la richesse morale et matérielle de tous et de chacun*, *le bien-être et le bonheur de tous et de chacun soient néanmoins toujours au* MAXIMUM POSSIBLE *des circonstances*.

Je vous prie, monsieur, de ne pas négliger un mot de ce que je viens de dire. Et ce que je dis, je ne veux pas qu'on le croie sur parole. J'en prouverai : et la nécessité; et la possibilité. Seulement je demande le temps. Imposer comme mystique est instantané. Démontrer est plus long; et chaque chose doit venir à sa place.

Il y a plus : ce qui reste de richesse, chez les individus, ne doit pas même être exempt d'impôt, dans les circonstances ou la raison ordonne que cette richesse soit frappée. Mais alors : le travail ne paye jamais rien; et la richesse paye tout. Au lieu

qu'aussi longtemps que le sol reste aliéné, le travail paye nécessairement tout : quand même l'impôt serait, ou plutôt paraîtrait exclusivement frappé sur la richesse. Par contre : dès que le sol est entré à la propriété collective, le travail, nécessairement, ne paye rien : quand même l'impôt paraîtrait frappé exclusivement sur le travail. Je le prouverai aussi clairement que un est un.

« Le premier de ces deux systèmes,... » dit M. Proudhon.

Passons : si le second est bon, le premier est nécessairement mauvais.

« Le second système, continue M. Proudhon, *semble* plus li-
« béral : il laisse le cultivateur maître dans son exploitation, ne
« le soumet à aucun conseil, ne lui impose aucun règlement. »

Je vous demande pardon, monsieur. Il lui est imposé de ne pas détériorer le sol, par la raison que s'il l'améliore, la plus value lui en est payée.

« En comparaison du sort actuel des fermiers, il est probable
« qu'avec la longueur des baux et la modération des fermages,
« l'établissement de ce système *rencontrerait peu d'opposition*
« *dans les campagnes.* »

Le système, monsieur, vous remercie beaucoup de cette déclaration. Votre autorité est encore immense, et certes elle ne diminuera point en protégeant l'entrée du sol à la propriété collective. Je dois vous dire cependant : que si les baux doivent être aussi longs que possible pour le plus grand bien de tous et de chacun ; le fermage, au contraire, pour le plus grand bien de tous et de chacun, doit être aussi haut que possible.

« J'avoue, pour mon compte, ajoute M. Proudhon, que je me
« suis longtemps arrêté à cette idée, qui fait une certaine part à
« la liberté et à laquelle je ne trouvais à reprocher aucune irré-
« gularité de droit. »

Combien je regrette que M. Proudhon n'ait point vulgarisé cette idée, dont il n'a jamais été question dans ses ouvrages, et à laquelle *il ne trouve à reprocher aucune irrégularité de droit et qui s'établirait facilement dans les campagnes.* L'autorité de sa parole et de son talent l'aurait fait accepter facilement. Voilà près de vingt ans que j'ai imprimé que l'application de cette idée

était nécessaire à l'extinction du paupérisme. Je l'ai répété en 1849 dans la *Révolution démocratique et sociale*, dans la *Réforme*, dans la *Tribune des peuples*, etc., et personne n'y a fait attention. M. Proudhon lui-même ignore que j'existe et que j'en ai parlé.

« Toutefois, continue M. Proudhon, elle ne m'a jamais com-« plétement satisfait. »

Cela m'afflige ; et il me tarde de savoir le pourquoi.

« J'y trouve toujours, continue M. Proudhon, un caractère « d'autocratie gouvernementale qui me déplaît. »

L'autocratie gouvernementale s'y trouve, cela est vrai. M. Proudhon, à cet égard, a parfaitement raison. Mais en soutenant l'autocratie gouvernementale, je ne suis que l'élève de M. Proudhon. Il a dit : que l'autorité de la raison est la nécessité de notre époque : et que vouloir séparer le gouvernement de l'autorité est aussi sot : que de vouloir séparer *la pensée de la parole ; l'idée du fait ; l'âme du corps*. Je lui demande pardon d'avoir trouvé qu'il raisonne bien. Mais voyons plus loin : peut-être M. Proudhon va-t-il émettre de nouvelles objections contre l'entrée du sol à la propriété collective. Si ces nouvelles objections s'évanouissent également, il en résultera, implicitement, que M. Proudhon est, autant que moi, partisan de l'entrée du sol à la propriété collective.

« Je vois, continue-t-il, une barrière à la liberté des transac-« tions et des héritages. »

J'avoue, moi, que j'y vois la complète liberté des transactions et des héritages. Est-ce que les chemins, les églises, les maisons communes, départementales ou nationales, les forêts de l'Etat, etc., sont des barrières à la liberté des transactions et des héritages?

Il eût été bien de donner des exemples : c'est le bon moyen de se faire comprendre. Je me suis creusé le cerveau pour en trouver, et cela inutilement.

« .... La libre disposition du sol enlevée à celui qui le cul-« tive, et cette souveraineté précieuse, ce *domaine éminent*, « comme disent les légistes, de l'homme sur la terre, interdit au « citoyen, et réservé tout entier à cet être fictif, *sans génie, sans* « *passion*, *sans moralité*, qu'on appelle l'Etat. »

J'en demande pardon à M. Proudhon, mais ceci est encore mâcher à vide. Comment ! la propriété en général, c'est le vol. Et l'espèce de propriété devenue incompatible avec l'existence de l'ordre, la source du paupérisme, et actuellement de tout le mal social, cette espèce de propriété devient, sous la plume de M. Proudhon, une souveraineté *précieuse*, un domaine *éminent!* C'est abuser de la faculté d'entortillage.

Quant à l'Etat, c'est-à-dire à la société, c'est effectivement un être fictif, *sans génie, sans moralité*, mais aussi passionné que possible pendant toute l'époque d'ignorance. Quand ensuite cette ignorance est anéantie, l'Etat, l'humanité, est une personnalité toujours fictive en effet, mais qui, au figuré, peut être dite : tout génie, puisqu'elle a cessé d'être ignorance ; toute morale, puisqu'elle connaît la vérité et la pratique sous peine de folie.

Je suis, du reste, charmé de voir M. Proudhon reconnaître que les *êtres collectifs* sont des êtres *fictifs*, des êtres *non proprement*, mais *figurément dits*. Alors, que devient sa théorie de la réalité des êtres collectifs, l'une des principales sources de ses erreurs ?

« Dans cette condition, continue M. Proudhon, le nouvel ex-
« ploitant est moins, relativement au sol, que l'ancien : il a plus
« perdu qu'il n'a gagné : *il semble que la motte de terre se*
« *dresse contre lui et lui dise : Tu n'es qu'un esclave du fisc ;*
« *je ne te connais pas.* »

Quand on n'a que de pareilles avocasseries à opposer à l'idée radicale relative à la réorganisation de la propriété, c'est proclamer le triomphe de cette idée. La motte de terre devrait dire : *Tu étais un esclave ou un despote, et je te méprisais ; tu es un homme libre, je suis ton esclave vis-à-vis de la raison*, COMMANDE, ET J'OBÉIRAI.

« Pourquoi donc, continue M. Proudhon, le travailleur rural,
« le plus ancien, le plus noble de tous, serait-il ainsi décou-
« ronné ? »

Il n'y a, monsieur, dans le travail ni nobles ni vilains. Le travail du vidangeur est aussi noble, il le serait même plus, si, dans

le travail, il y avait du plus ou moins noble, que celui du chef du pouvoir exécutif. Ce qui honore, c'est le sacrifice.

« Le paysan, continue M. Proudhon, aime la terre d'un amour « sans bornes, comme dit Michelet. »

Si cela était, monsieur, il l'aimerait comme un sot ; et il faudrait l'instruire pour qu'il l'aimât dans les bornes de la raison. Vous, monsieur, qui répudiez l'amour, n'avez-vous d'amour que pour l'amour sans raison?

« Ce n'est pas un colonat qu'il lui faut, continue M. Proudhon, « un concubinage, c'est un mariage. »

Comme c'est joli ! Marier l'homme à la matière ! C'est le mariage du travail avec le capital. Eh bien ! non, monsieur ; devant la raison, le sol est l'esclave de l'homme ; et désormais la raison doit régner ou l'humanité doit périr. Dites-nous-le franchement, avez-vous passé dans le camp de l'alliance du travail avec le capital? Si cela était, je devrais m'écrier : *Quantum mutatus ab illo !*

Après trois pages de contradictions et d'amplifications, dans lesquelles il n'y a pas une raison claire, M. Proudhon dit :

« Tout en maintenant donc une critique sur le but de laquelle « personne ne saurait désormais se méprendre, j'ai dû en con- « clure que l'hypothèse d'un fermage général ne contenait pas « la solution que je cherchais. »

Nous attendons encore le pourquoi. Pourquoi ne pas l'avoir exposé ?

« Et qu'après avoir liquidé la terre.... »

Liquider la terre avant son entrée à la propriété collective? C'est comme si vous disiez : prendre la lune avec les dents.

« Il fallait, continue M. Proudhon, songer sérieusement à la « remettre, en toute souveraineté, au laboureur. »

C'est-à-dire : ne rien faire du tout. Voilà M. Proudhon passé dans le camp de M. Thiers. Et voyons, s'il vous plaît, la cause de cette désertion, involontaire, j'en conviens ?

« C'est que, hors de là, ni son orgueil de citoyen, ni ses droits « de producteur ne pouvaient être satisfaits. »

Et moi je dis que, hors l'entrée du sol à la propriété collective :

ni son orgueil de citoyen, ni ses droits de producteur ne peuvent être satisfaits.

A quoi servent de pareilles affirmations et de pareilles négations? A rien, si ce n'est à l'amusement des niais. Le sol doit-il désormais entrer à la propriété collective, sous peine de mort sociale? Hors cette condition, le sol n'y entrera jamais. Cette condition existe-t-elle? Je l'affirme et je le prouverai.

Maintenant, j'adjure M. Proudhon, au nom de ce qu'il a de plus cher, et aussi quiconque pense comme lui, de vouloir bien attaquer l'entrée du sol à la propriété collective par des raisons simples, claires, et qui ne soient point des sophismes de bas-empire. Je me charge de les réfuter jusqu'à conviction. Du moment que M. Proudhon sera convaincu, il fera plus, à cet égard, en vingt heures que je n'ai pu faire en vingt ans : car ce qui m'a manqué a été la publicité; et M. Proudhon n'en manque jamais.

« Cette solution importante (celle de la propriété du sol), *sans* « *laquelle rien de stable ne se peut produire dans la société* (1), « j'ai cru l'avoir trouvée, et, comme toujours, d'autant plus sim- « ple, plus pratique et plus féconde, qu'elle était plus près de moi, « ce n'est autre chose que le principe qui nous a servi pour la « liquidation, transformé en principe d'acquisition. »

Maintenant, écoutez très-attentivement le remède social que M. Proudhon va vous proposer. C'est le médecin qui va parler :

« TOUT PAYEMENT DE LOYER OU FERMAGE, avons-nous dit, ACQUIERT « AU LOCATAIRE, FERMIER, MÉTAYER, UNE PART PROPORTIONNELLE DANS « LA PROPRIÉTÉ. »

Que répondre à cela? Vis-à-vis d'une pareille proposition, la fraternité pour la fraternité, ou l'art pour l'art sont des enfantillages. Faites une loi de la proposition de M. Proudhon, et les propriétaires raseront les bâtiments dont ils n'auraient pas besoin et feront cultiver le sol par des prolétaires, la plus malheureuse

(1) M. Proudhon déclare, et je le répète ici en note pour être très-spécialement remarqué : que, hors la solution de la question relative à la propriété du sol, RIEN DE STABLE ne peut se produire dans la société.

Voyez maintenant si ce que M. Proudhon va proposer peut être base de STABILITÉ.

espèce d'esclaves. Alors nous serions bientôt dans la barbarie, si le despotisme ne venait nous en tirer.

Après cela, M. Proudhon mâche à vide pendant plusieurs pages. Je me trompe, il produit la proposition suivante : « *Si le sol appartenait à tout le monde, il n'appartiendrait à personne, et ne pourrait, à aucun titre, figurer dans l'*AVOIR *de la nation, pas plus que l'air et le soleil.* »

C'est que M. Proudhon retombe toujours dans son *doit* et *avoir*, comme Fourier dans ses *gammes*.

L'humanité d'un globe n'a de *doit* et d'*avoir* avec personne. Quant aux nations, elles disparaissent avec l'ignorance sociale et l'aliénation du sol. Il est évident que l'aliénation du sol et les nationalités, ne peuvent, en principe, disparaître que simultanément. Vous voulez conserver le sol aliéné. Soit ! marchez. Je vous l'ai déjà dit : le sol ne peut entrer à la propriété collective que lorsqu'il est évident à tous : qu'il doit y entrer *sous peine de mort sociale*. Vous voulez que l'agonie soit longue. Que votre volonté soit faite !

Si M. Proudhon veut formuler en termes clairs, en dehors de tout jargon sentimental, surtout de toute intuition par laquelle il se déclarerait infaillible sans preuves ; si, dis-je, il veut formuler ainsi ses objections contre la nécessité ABSOLUE de faire entrer le sol à la propriété collective, j'aurai l'honneur de lui répondre. Mais que voulez-vous répondre à quelqu'un qui vous dit :

« Il est ridicule de vouloir soumettre les masses *humaines*, au « nom de leur propre *souveraineté*, à des lois auxquelles leurs « *instincts* répugnent : il est d'une saine politique, au contraire, « il est juste et vraiment révolutionnaire, de leur proposer ce que « cherche leur égoïsme, et qu'elles peuvent acclamer avec enthou- « siasme. L'égoïsme du peuple, en matière politique, est la pre- « mière des lois. »

Si M. Proudhon croit que l'*instinct* des masses humaines acclamera d'enthousiasme *la constitution de la valeur, le crédit gratuit, le principe contractuel*, ainsi que *l'absence de gouvernement et d'autorité*, après avoir prouvé aux masses que se passer de gouvernement et d'autorité c'est vivre en bête, M. Proudhon est grandement dans l'erreur.

XXXII

« Le SOCIALISME a été jugé depuis longtemps par Platon et Morus en un seul mot : UTOPIE, NON-LIEU, CHIMÈRE. »

M. PROUDHON, *Syst. des contrad.*

« Si le peuple français est vendu à l'étranger, si la Révolution est TRAHIE, si la conspiration est organisée contre le SOCIALISME, c'est surtout par les organes et les REPRÉSENTANTS DU PARTI RÉPUBLICAIN. Mais pardonnons-leur : ils ne savent pas plus ce qu'ils font que ce qu'ils veulent ! »

M. PROUDHON, *Idée générale de la Révolution au dix-neuvième siècle*, p. 275.

« M. Proudhon est-il bien sûr de savoir ce qu'il fait et ce qu'il veut?

« En époque d'ignorance surtout, il ne faut considérer que les intentions. De bonnes intentions peuvent être dans l'erreur, mais ne TRAHISSENT pas. »

COLINS, *Mss.*

3. *Division du travail*, *forces collectives*, *machines*. — ASSOCIATIONS OUVRIÈRES.

M. Proudhon a un admirable talent pour parler sans rien dire. Dans tout le paragraphe dont je viens de citer le titre, je n'ai trouvé de clair que ce qui suit :

« Vis-à-vis des personnes et des familles dont le travail fait « l'objet de l'association, la compagnie a pour règles :

« Que.....

« Que.....

« Que.....

« Que les règlements sont soumis à l'adoption des associés... »

Sont-ce les règlements qui précèdent qui seront soumis, ou ceux que feront les associés?

Si ce sont ceux que formule le législateur Proudhon, ils ne ont donc pas libres d'en faire d'autres? Et s'il s'agit des règle-

ments qu'ils feront, ils n'ont pas besoin de la législation de M. Proudhon.

Ce n'est pas tout. Et sur quelle sanction se baseront les règlements, soit de M. Proudhon, soit des associés? Sur la sanction sociale sans doute. Et celle-ci sur quoi, autre que la force brutale, pourra-t-elle se baser?

Ce n'est pas tout. Une sanction est une autorité, et l'application de la sanction est un gouvernement.

Il n'y a qu'une grande estime pour M. Proudhon qui puisse engager à examiner de pareils logogriphes.

4. *Constitution de la valeur : organisation du bon marché.*

M. Proudhon ne se doute pas que les expressions *bon marché* et *cherté* sont génériques; et qu'en parler sans distinguer les espèces, c'est toujours faire du logogriphe, ou, ce qui est pire, du galimatias.

Dans toute chose il y a travail et capital. Dans le prix de toute chose, il y a les mêmes éléments : le bon marché ou la cherté relative au travail; le bon marché ou la cherté relative au capital.

Le prix de chaque élément dans le prix général de la chose est toujours en opposition avec le prix de l'autre élément.

Quand, dans le prix d'une chose, l'élément *travail* est à bon marché, l'élément *capital* y est cher; et réciproquement quand le prix du capital ou l'intérêt y est cher, le prix du travail ou le salaire y est à bon marché.

Quand, dans le prix des choses, le prix du travail s'y trouve *à bon marché* et le prix du capital *cher*, le travailleur est pauvre et le capitaliste riche.

Quand, dans le prix des choses, le prix du capital s'y trouve à bon marché et le prix du travail cher, le capitaliste s'appauvrit s'il ne travaille pas, et le travailleur s'enrichit.

Vous voyez que la même chose peut être dite *chère* et *à bon marché*, selon l'élément que l'on considère; et que dire qu'une *bon marché* sans distinguer ses éléments,

La société actuelle, c'est : l'organisation du bon marché relativement au travail ; l'organisation de la cherté relativement au capital.

La société future, c'est : l'organisation de la cherté relativement au travail ; l'organisation du bon marché relativement au capital.

Quand le sol est aliéné aux individus, le travail s'y trouve nécessairement au meilleur marché possible des circonstances, et le capital au plus cher.

Quand, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, le sol peut entrer à la propriété collective, le travail s'y trouve nécessairement au plus cher possible des circonstances, et le capital au meilleur marché.

M. Proudhon se plaint que personne n'ait répondu à son ouvrage intitulé *Système des contradictions*, travail reposant sur la constitution de la valeur. Cette réponse est prête depuis plusieurs années. Elle n'a point paru, parce que l'auteur est un pauvre diable très-ignorant en fait de coups de pistolet. Si M. Proudhon peut lui procurer un éditeur, cette réponse est à son service. Depuis longtemps même MM. de Potter et de la Sagra en ont une copie. Et quand je viendrai à l'imprimer, ces messieurs pourront dire si j'ai altéré l'original.

Dans ce paragraphe, M. Proudhon dit : « On comprend que « je ne puis ici me livrer aux discussions de théorie et de pra- « tique. . . »

Par conséquent, on comprendra également que je ne puis ici me livrer à la réfutation de ce qui n'est pas exposé.

Du reste, comme tout ce que dit M. Proudhon dans ce paragraphe repose sur le *prix* génériquement considéré et sans distinction des éléments qui le composent, ce que je viens d'exposer prouve qu'à cet égard les discussions de M. Proudhon ne peuvent être qu'indéterminées ou logomachiques.

5. *Commerce extérieur : balance des importations et des exportations.*

« C'est par la suppression des douanes, dit M. Proudhon, que

« la révolution sociale doit, d'après la théorie et abstraction faite « de toute influence militaire et diplomatique, rayonner de la « France à l'étranger, s'étendre sur l'Europe, et par suite sur « le globe. »

Une théorie qui, avant d'anéantir les nations, parle d'anéantir les douanes, les armées, la diplomatie, la guerre et le paupérisme, est une théorie des couleurs faite par un aveugle-né. Je ne me charge point de réfuter de semblables théories, je n'ai pas de temps à perdre. Ceux qui, à cet égard, percevront une parcelle de lumière, je les renvoie à M. Thiers. J'espère qu'en me voyant faire appel à ce juge, je ne serai point accusé de me choisir un tribunal pouvant être taxé de partialité à mon égard.

Du reste, si quelqu'un comprend la constitution de la valeur telle que M. Proudhon l'établit dans son *Système des contradictions*, je lui réponds qu'il comprendra ce paragraphe, et même l'Apocalypse. Il ne serait, d'ailleurs, pas étonnant que M. Proudhon pût comprendre l'Apocalypse, Newton, à ce qu'il paraît, la comprenait parfaitement.

Pour se faire libre-échangiste, M. Proudhon, néanmoins, veut attendre que l'intérêt soit à 1/4 ou à 1/2 pour 0/0; et cela en conservant l'aliénation du sol. Dans ces hypothèses, M. Proudhon peut se faire directeur de douanes, c'est une place qui, alors, ne sera point abolie.

Nous arrivons à la septième Étude, intitulée :

DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT DANS L'ORGANISME ÉCONOMIQUE.

Le premier paragraphe a pour titre :

La société sans l'autorité.

Après ce que M. Proudhon a dit de la nécessité de l'autorité, la société sans autorité sera quelque chose de très-curieux.

Quelqu'un me disait dernièrement : par l'abolition de l'autorité, M. Proudhon comprend l'*autorité personnelle*.

Si cela est, nous sommes parfaitement d'accord. Mais, alors, il faut le dire. L'abolition des voleurs n'est point l'abolition de l'humanité. Le peuple a le bon sens de ne comprendre que ce qu'on lui dit. S'il en est autrement des utopistes, j'en suis fâché pour eux.

Voici le commencement de ce paragraphe :

« Étant donné,

« L'homme, la FAMILLE, la SOCIÉTÉ ;

« Un être collectif, sexuel et individuel, doué de raison, de « conscience et d'amour, dont la destinée est de s'instruire par « l'expérience, de se perfectionner par la réflexion, et de créer « sa subsistance par le travail ;

« Organiser les puissances de cet être, de telle sorte qu'il reste « perpétuellement en paix avec lui-même, et qu'il tire, de la na- « ture qui lui est donnée, la plus grande somme possible de bien- « être.

« Tel est le problème. »

Il est possible que tel soit le problème.

Mais comme, pour moi, un être collectif, sexuel et individuel, etc., etc., est un pur résultat de mysticisme, j'aimerais tout autant m'occuper de la sainte Trinité que de l'être COLLECTIF, sexuel et INDIVIDUEL.

Nous recommandons la lecture de ce paragraphe à ceux qui ont l'amour du nébuleux.

2. *Élimination des fonctions gouvernementales.* CULTES.

« L'ancienne Révolution, dit M. Proudhon, n'a point frappé « le culte : elle s'est contentée de le menacer. Double faute, qui « a été renouvelée de nos jours, et qui s'explique, à l'une et à « l'autre époque, par une arrière-pensée de réconciliation entre « les deux puissances, temporelle et spirituelle.

« L'ennemi est là, cependant. Dieu et le Roi, l'Église et l'É- « tat, telle est, en corps et en âme, l'éternelle contre-révolution. »

Oui : et aussi la Révolution. Ce qui prouve que le tout repose sur des logomachies, c'est-à-dire sur l'ignorance.

Quand on a un *Dieu* et un *Roi* qui ne peuvent soutenir l'examen, ce Dieu et ce Roi sont : la Révolution pour ceux qui veulent examiner ; et la contre-révolution pour ceux [illegible]lent empêcher l'examen. Mais [illegible] *Roi* p[illegible] l'examen,

Dieu et Roi ne sont ni Révolution ni contre-révolution ; ils sont leur anéantissement ; ils sont l'ordre.

« Le triomphe de la liberté au moyen âge fut, continue « M. Proudhon, de les séparer, et, ce qui montre l'imbécillité « des deux pouvoirs, de leur faire accepter comme un dogme « leur propre scission. Maintenant nous pouvons l'avouer sans « péril : devant la philosophie, cette distinction est inadmis- « sible. »

Je suis charmé, monsieur, de voir que vous en conveniez, et j'en prends acte.

« Qui nie son Roi, continue M. Proudhon, nie son Dieu, et « *vice versa*. »

C'est vrai, monsieur. Mais il y a Dieu par la force et Dieu par la raison ; Roi par la force et Roi par la raison. Qui nie le Dieu et le Roi par la force, affirme le Dieu et le Roi par la raison.

Le Dieu par la raison est l'autorité que vous reconnaissez, monsieur, l'éternelle raison ; le Roi par la raison est le Roi que vous reconnaissez, monsieur, l'homme véritablement libre, l'homme qui règne sur ses passions. Qui nie le Dieu par la force et le Dieu par la raison, le Roi par la force et le Roi par la raison, est un insensé qui veut exister entre l'être et le néant.

« Il n'y a guère, ajoute M. Proudhon, que les républicains de « la veille qui refusent de le comprendre. »

Erreur, monsieur. Je suis républicain de la veille, et vous voyez que je le comprends.

« Mais, continue M. Proudhon, rendons hommage à nos enne- « mis, les jésuites le savent. »

Les jésuites, monsieur, ne sont pas des sots. Ils savent que l'autorité est aussi nécessaire au moral que l'atmosphère au physique. Et, ne pouvant encore faire accepter l'autorité par la raison, ils veulent continuer à la faire accepter par la force : même en voyant que cela est devenu impossible, ils veulent faire vivre la société autant que possible, espérant que si la raison est nécessaire, elle paraîtra. Quand l'autorité par la raison se placera sur l'autel, et que le trône de la vérité sera au sein de chaque individu, les jésuites seront les premiers à abandonner l'autorité

Socrate a été martyrisé par des prêtres qui voulaient conserver le despotisme.

Robespierre a été martyrisé par de prétendus philosophes voulant s'emparer du despotisme des prêtres.

Quant à la mort de Robespierre, elle est bien au-dessus de la mort de Socrate.

Socrate a refusé de fuir.

Robespierre a refusé de vaincre.

Socrate est mort au sein de sa gloire et baigné des pleurs de ses amis.

Robespierre est mort dans l'opprobre, et couvert du mépris de ceux pour lesquels il se sacrifiait.

Du reste, j'aime à voir M. Proudhon comparer l'Empereur à Robespierre. Tous les deux ont pu se tromper. Mais ils ont été les cœurs les plus honnêtes de la Révolution; et, comme également vertueux, ils devaient être également méprisés.

« On ne sait plus, aujourd'hui, continue M. Proudhon, lesquels « ont le plus de pouvoir en France, des jésuites ou des repré- « sentants? »

Et à qui la faute, s'il vous plaît, sinon à ceux qui veulent bannir la Divinité de l'esprit des hommes avant de l'avoir remplacée dans le système de la vie sociale?

S'il n'y avait de choix qu'entre l'anarchie ou l'absence d'autorité, et le despotisme ou une fausse autorité, je me jetterais à genoux devant le plus vil des fétiches. L'anarchie, quand elle n'est point considérée comme nécessaire pour que les sots vaniteux puissent se guérir, l'anarchie, dis-je, c'est la rage de l'humanité.

son admiration comparative des vices. La vertu est toujours respectable et le vice méprisable.

Si Robespierre a voulu rétablir le Dieu personnel en le faisant descendre du trône de la force pour l'asseoir sur le trône du sentiment, c'est : qu'il se sentait incapable de l'élever sur l'autel du raisonnement ; et qu'il savait que Dieu, ou l'autorité, est nécessaire à l'existence de l'humanité. Ce que je viens de dire, je vais le démontrer :

« Ce n'est pas une faible preuve des progrès de la raison hu-
« maine, dit Robespierre, que l'embarras que j'éprouve à traiter
« cette question, et l'espèce de nécessité où je crois me trouver
« de faire une profession de foi, qui, dans d'autres temps ou dans
« d'autres lieux, n'aurait pas été impunie. Mon Dieu, c'est celui
« qui créa tous les hommes pour l'égalité et le bonheur ; c'est
« celui qui protége les opprimés et qui extermine les tyrans ; mon
« culte, c'est celui de la justice et de l'humanité ! Je n'aime
« pas plus qu'un autre le pouvoir des prêtres ; c'est une chaîne
« de plus donnée à l'humanité ; mais c'est une chaîne invisible,
« attachée aux esprits ; *et la raison seule peut la rompre. Le*
« *législateur peut aider la raison ; mais il ne peut la suppléer ;*
« il ne doit jamais rester en arrière, il doit encore moins la
« devancer trop vite. »

Novembre 1792.

Écoutez maintenant :

« Celui, dit Robespierre, qui peut remplacer la Divinité (le
« Dieu personnel) dans le système de la vie sociale est à mes
« yeux un prodige de génie ; celui qui, sans l'avoir remplacée, ne
« songe qu'à la bannir de l'esprit des hommes, me paraît un pro-
« dige de stupidité ou de perversité. »

18 Floréal an II.

Voyons, monsieur Proudhon, répondez ! Avez-vous remplacé la Divinité dans le système de la vie sociale ? Est-ce parce que espierre vous a condamné à l'avance, que vous voulez le faire émonies ?

mériter ou de démériter n'implique point une sanction; et que, relativement au démérite, la sanction n'est pas une expiation?

Est-ce que M. Proudhon s'imagine que la morale puisse avoir une autre base que l'expiation?

« Ce qui soutient parmi nous l'Église, dit M. Proudhon, ou « plutôt ce qui sert de prétexte à sa conservation, c'est la lâ- « cheté de conscience des soi-disant républicains, qui presque « tous en sont encore à la *Profession de foi du Vicaire sa- « voyard.* »

C'est-à-dire à l'anthropomorphisme.

Cela est vrai. Mais il y a aussi une autre cause : c'est la vanité des prétendus philosophes qui ne voient d'alternatives : qu'entre l'anthropomorphisme et le panthéisme. Alors, le bon sens des masses préfère l'anthropomorphisme au panthéisme, le despotisme à l'anarchie. *Le vrai soutien de l'Église*, C'EST M. PROUDHON.

« Comme ces Abyssiniens, continue-t-il, dont m'entretenait « un jour le docteur Aubert, qui, tourmentés du ténia, se débar- « rassent d'une partie, mais en ayant soin de garder la tête, nos « déistes retranchent de la religion ce qui les incommode et les « choque; ils ne voudraient, pour rien au monde, en purger le « principe, source éternelle des superstitions, des spoliations « et des tyrannies. Point de culte, point de mystères, point de « révélations : cela leur va. Mais ne touchez pas à leur DIEU! ils « vous accuseraient de parricide. Aussi superstitions, usurpa- « tions, paupérisme, repullulent sans cesse, comme les tresses du « ver solitaire. Et ces gens-là prétendent gouverner la Répu- « blique!

Ce passage est admirable de style et de vérité. Mais ce qui, jusqu'à présent, a empêché l'extirpation complète du ténia, le voici. Pour l'extirpation, M. Proudhon et autres sont d'excellents médecins; mais, en administrant leur remède, ils inoculent la peste du panthéisme. Et le bon sens du public préfère le ténia à la peste.

Remarquez ici que M. Proudhon est un homme de bonne foi, et la bonne foi, chez un homme de son mérite, encore plongé

dans l'ignorance, est une qualité qui rachèterait dix fois plus de défauts qu'il ne peut en avoir. Il va vous avouer que lui-même sait : NE POUVOIR GUÉRIR QU'EN INOCULANT LA PESTE.

« Je sais bien, dit-il, qu'il en est de la religion comme de la « politique ; qu'il ne suffit pas d'en démontrer la nullité et l'im- « puissance ; qu'il faut encore, après l'avoir réduite à néant, en « combler la lacune. Je sais que ceux qui demandent ce que nous « mettrons à la place du gouvernement, ne manqueront pas de « nous demander encore ce que nous mettrons à la place de « Dieu. »

Voilà la question bien posée. Voyons ce que M. Proudhon va y répondre.

« Je ne recule, dit-il, devant aucune difficulté. »

C'est très-bien, monsieur, de ne pas reculer. Il serait cependant mieux de détruire l'obstacle et de franchir la difficulté.

« Je déclare même, ajoute M. Proudhon, je déclare même dans « la sincérité de ma conviction, à la différence des anciens « athées, que tel me paraît être, en effet, *le devoir de la philo-* « *sophie*. Je conviens que, de même qu'il ne suffit pas d'abroger « le gouvernement, si on ne le remplace par autre chose, de « même nous ne viendrons à bout d'expulser Dieu qu'en déga- « geant l'*inconnue* qui, dans l'ordre des conceptions humaines et « des manifestations sociales, lui succède. »

Eh bien ! monsieur, l'avez-vous dégagée cette inconnue ? vous allez dire : non. Alors avouez donc votre ignorance ; et, avant de vouloir entraîner l'humanité dans vos ténèbres, tâchez d'en sortir vous-même.

Comment M. Proudhon, qui aime tant les antinomies, n'a-t-il pas vu que les antinomies relatives aux expressions *Dieu* et *gouvernement* ont, comme toutes les autres, du reste, leur source dans de pitoyables logomachies. Il y a : Dieu et gouvernement personnels : Dieu et gouvernement impersonnels. Les personnalités sont les thèses relatives à l'époque d'ignorance et de compressibilité d'examen. Leur impossibilité de servir de base à l'existence de l'ordre pendant l'époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen forme les antithèses. Et la démonstration

de la réalité de la raison, de la religion, de la sanction, constitue la synthèse relative à l'époque de connaissance.

Laissons continuer M. Proudhon.

« Or, dit-il, sans que je veuille, quant à présent, m'occuper « de cette substitution, qui ne voit déjà qu'elle serait singuliè- « rement avancée, si l'insuffisance théorique et pratique du « principe DIVIN..... »

Voyez-vous la source de logomachie, le genre comprenant deux espèces opposées, le personnel et l'impersonnel, pris sans distinction d'espèces?

« Si, continue M. Proudhon, son inconvenance économique, « si son incompatibilité avec la révolution actuelle, était devenue « pour tout le monde une vérité?

Et qu'est-ce qu'il en arriverait s'il vous plaît? C'est qu'après avoir détruit l'anthropomorphisme avant d'avoir reconnu la nécessité du principe divin impersonnel, du principe religieux réel, vous tombez dans le panthéisme, dans l'anarchie, et, par suite, dans le despotisme. Est-ce donc dans le cercle vicieux, préconisé par vous à la fin de votre *Système des contradictions* que vous aimez à vivre?

« Qui ne voit, continue M. Proudhon, que la nouvelle « THÈSE... »

Comment la *nouvelle* THÈSE? vous voulez donc éternellement des antinomies? mais c'est l'enfer que vous nous offrez! Ainsi la synthèse réelle ne sera point définitive, et ce sera toujours à recommencer? Je conçois, monsieur, que vous appeliez brigand le créateur d'un pareil ordre. Mais aussi, ne reconnaître que la possibilité d'un pareil Dieu, est d'un malade : soit au physique; soit au moral.

« Qui ne voit que la nouvelle thèse, continue M. Proudhon, « se ferait d'autant mieux concevoir et d'autant plus vite, que son « analogue aurait été plus universellement compris, c'est-à-dire « que la théorie du *libre contrat* qui remplace la théorie gou- « vernementale aura été plus VULGARISÉE, et conséquemment « la nécessité de cette équation rendue plus frappante : l'Être

dans l'ignorance, est une qualité qui rachèterait dix fois plus de défauts qu'il ne peut en avoir. Il va vous avouer que lui-même sait : NE POUVOIR GUÉRIR QU'EN INOCULANT LA PESTE.

« Je sais bien, dit-il, qu'il en est de la religion comme de la « politique ; qu'il ne suffit pas d'en démontrer la nullité et l'im- « puissance ; qu'il faut encore, après l'avoir réduite à néant, en « combler la lacune. Je sais que ceux qui demandent ce que nous « mettrons à la place du gouvernement, ne manqueront pas de « nous demander encore ce que nous mettrons à la place de « Dieu. »

Voilà la question bien posée. Voyons ce que M. Proudhon va y répondre.

« Je ne recule, dit-il, devant aucune difficulté. »

C'est très-bien, monsieur, de ne pas reculer. Il serait cependant mieux de détruire l'obstacle et de franchir la difficulté.

« Je déclare même, ajoute M. Proudhon, je déclare même dans « la sincérité de ma conviction, à la différence des anciens « athées, que tel me paraît être, en effet, *le devoir de la philo-* « *sophie*. Je conviens que, de même qu'il ne suffit pas d'abroger « le gouvernement, si on ne le remplace par autre chose, de « même nous ne viendrons à bout d'expulser Dieu qu'en déga- « geant l'*inconnue* qui, dans l'ordre des conceptions humaines et « des manifestations sociales, lui succède. »

Eh bien ! monsieur, l'avez-vous dégagée cette inconnue ? vous allez dire : non. Alors avouez donc votre ignorance ; et, avant de vouloir entraîner l'humanité dans vos ténèbres, tâchez d'en sortir vous-même.

Comment M. Proudhon, qui aime tant les antinomies, n'a-t-il pas vu que les antinomies relatives aux expressions *Dieu* et *gouvernement* ont, comme toutes les autres, du reste, leur source dans de pitoyables logomachies. Il y a : Dieu et gouvernement personnels : Dieu et gouvernement impersonnels. Les personnalités sont les thèses relatives à l'époque d'ignorance et de compressibilité d'examen. Leur impossibilité de servir de base à l'existence de l'ordre pendant l'époque d'ignorance et d'incompressibilité d'examen forme les antithèses. Et la démonstration

puissent commencer, au sein de toute humanité nécessairement ignorante au commencement? La justice et l'ordre n'ont de base possible que la force ou la raison. Et, quand on n'a pas encore la raison, on prend nécessairement la force, que l'on transforme en *raison*, en *droit*, au moyen de l'éducation dont on s'empare par la force.

Et vous-même l'exprimez par ces paroles : *la distribution plus ou moins raisonnée de l'arbitraire.*

Puis vous ajoutez :

« La justice est restée ce qu'elle était auparavant, une émana-
« tion de l'autorité, c'est-à-dire une formule de *coercition*, radi-
« calement nulle, et dans toutes ses dispositions récusable.
« NOUS NE SAVONS PAS CE QUE C'EST QUE LA JUSTICE. »

Bravissimo, monsieur! vous ne savez pas ce que c'est que la justice, c'est vrai. Mais alors pourquoi donc en parlez-vous? et surtout pourquoi voulez-vous l'anéantir par l'anéantissement de l'autorité? Que diriez-vous d'un malade qui, au sein d'une atmosphère pourrie, parlerait d'anéantir l'oxygène, afin de respirer à son aise?

Après avoir dit qu'il ne sait pas ce que c'est que la *justice*, ce qui implique qu'il ne sait en rien ce que c'est que le *droit*, M. Proudhon ajoute :

« J'ai souvent entendu discuter cette question : La société a-
« t-elle le *droit* de punir de mort? »

Comment voulez-vous, monsieur, que la société puisse répondre à cette question, si elle est aussi ignorante que vous sur le droit, sur la justice? Avant de parler de rouge ou de vert, il faut avoir des yeux pour voir les couleurs, et avoir appris à les distinguer les unes des autres.

« Un Italien, génie du reste assez médiocre, Beccaria, con-
« tinue M. Proudhon, s'est fait au siècle dernier une réputation
« par l'éloquence avec laquelle il réfuta les partisans de la peine
« de mort. »

Il est vrai que jusqu'à présent on n'a fait que mâcher à vide sur cette question. Est-ce que des hommes du plus grand mérite ne l'ont point traitée? nullement. C'est qu'ils l'ont traitée avant

d'avoir déterminé s'il y a un droit autre que la force ; et, s'il y en a un, comment on distingue le droit réel du droit illusoire. Que voulez-vous qui soit fait de bon avant d'avoir résolu ces questions préalables ? Aussi M. Proudhon a-t-il fait comme les autres, il a mâché à vide.

« Et le peuple, continue M. Proudhon, en 1848, crut faire « merveille, en attendant mieux, d'abolir cette peine en matière « politique. »

Et qu'est-il résulté de cette sensiblerie gouvernementale ? que, pour chaque bourreau officiel, vous en avez eu des mille improvisés. Vouloir anéantir le bourreau, avant d'avoir anéanti l'ignorance sociale, c'est vouloir prendre la lune avec les dents.

« Mais, continue M. Proudhon, ni Beccaria ni les révolution- « naires de Février n'ont seulement touché le premier mot de la « question. »

Et M. Proudhon n'y a pas plus touché que Beccaria et les révolutionnaires de Février. Le premier mot de la question est : y a-t-il un droit autre que la force ? Et le second : s'il y a un droit autre que la force, comment distingue-t-on, socialement, le droit vrai du droit faux ? M. Proudhon n'a pas plus traité de cela que si c'était absolument inutile.

« L'application de la peine de mort, continue M. Proudhon, « n'est qu'un cas particulier de la justice criminelle. »

Très-bien. Mais comment pouvez-vous parler de la justice criminelle, puisque, selon vous-même, vous ne savez pas ce que c'est que la justice ?

« Or, continue M. Proudhon, il s'agit de savoir si la société a « le *droit*, non pas de tuer, non pas d'infliger une peine, si douce « qu'elle soit, même d'acquitter et de faire grâce, mais de juger. »

C'est très-vrai : puisque la société ne sait pas encore : s'il y a un *droit* autre que la force ; et, s'il y en a un, comment, distinguer le droit vrai du droit faux ? Alors il fallait commencer par résoudre ces questions préalables. L'avez-vous fait ? En rien.

« L'homme seul, ajoute M. Proudhon, a *droit* de se juger. »

Mais, homme du bon Dieu ! quelle rage avez-vous donc de parler

de *droit* avant de savoir : s'il y en a un autre que la force ; et, s'il y en a un, comment on distingue, socialement, le vrai droit du faux droit ?

S'il y a un droit, vous avez raison, l'homme seul a droit de se juger. Mais seulement quand il est instruit, quand il n'est pas fou, et quand la société elle-même est instruite et réellement instruite, c'est-à-dire d'une manière rationnellement incontestable. Parce qu'alors, l'homme, en se jugeant, juge comme la société. Mais, quand l'homme est ignorant, ou fou, ou que la société est encore ignorante, faut-il que l'humanité se laisse périr, parce qu'il plaît à M. Proudhon de parler sur un sujet dont il n'a pas l'ombre d'une idée nette ?

Après cela, M. Proudhon prend la défense des assassins, des voleurs, des banqueroutiers, etc., etc. Et moi aussi, je prends leur défense contre la société actuelle. Mais est-ce à dire qu'il faut les laisser libres d'assassiner, de voler et de faire banqueroute ? M. Proudhon me déclarerait fou, si je lui prêtais cette idée.

Ce qu'il faut faire : c'est prouver qu'il y a un droit autre que la force, et, par conséquent, une sanction autre que la force ; c'est démontrer aussi d'une manière rationnellement incontestable, comment on distingue, socialement, le droit réel du droit illusoire ; c'est vulgariser ces connaissances ; c'est en déduire, que quiconque assassine, vole, etc., agit contre lui-même ; que, par conséquent, il est fou, et qu'il faut en avoir pitié, tout en sauvegardant les autres de sa folie.

Or, M. Proudhon fait tout le contraire. En affirmant le panthéisme, il affirme, implicitement, qu'il n'y a de moral, c'est-à-dire de raisonnable, que d'assassiner, de voler, etc. : pourvu que l'on soit assez fort pour se mettre à l'abri du bourreau. Est-ce là le moyen de diminuer le nombre des assassins et des voleurs ?

Ici, M. Proudhon dira qu'il n'est ni voleur ni assassin. Si on lui demande pourquoi, dans la supposition qu'il peut se mettre à l'abri du bourreau, il n'a de réponse à faire, sinon : que ce n'est pas plus son goût d'assassiner et de voler que d'avoir les mains sales. Un autre répondra : qu'il a le goût d'assassiner et de voler,

ainsi que d'avoir les mains propres. Et, si le vol et l'assassinat sont nécessaires ou utiles au bonheur de celui qui a le goût du vol et de l'assassinat, lequel serait le bon goût, le goût raisonnable : ou de se satisfaire ; ou de se rendre malheureux : toujours dans la supposition de se trouver à l'abri de toute sanction ?

« C'est précisément, dit M. Proudhon, parce que la conscience « universelle reconnaît un droit, une morale, une société, qu'il « fallait en exprimer les préceptes et les proposer à l'adhésion de « tous. L'avez-vous fait? »

Et vous, monsieur, pourquoi ne le faites-vous pas ? Et ce n'est pas le tout que de proposer; il faut faire accepter. Or, tant que faire accepter par la raison reste impossible, il faut bien faire accepter par la force, ou que la société périsse. Vous aimez mieux qu'elle périsse, n'est-il pas vrai ? Eh bien ! essayez de faire accepter cette proposition par la force, puisque vous ne le pouvez par la raison ! Il est pénible de voir une aussi belle intelligence battre ainsi la campagne : et cela par la manie des antinomies.

« Il y a trop de partialité dans vos lois, » s'écrie M. Proudhon, après avoir dit : « Soufflard, Lacenaire, tous les scélérats que « vous avez envoyés au supplice, s'agitent dans leur fosse et vous « accusent de faux judiciaire ; il y a, continue-t-il, trop de cho- « ses sous-entendues, équivoques, sur lesquelles nous ne sommes « point d'accord. Nous protestons, et contre vos lois et contre « votre justice. »

Protestez, monsieur, et nous vous aiderons. Mais, parce que les lois et la justice actuelle ne sont que celles de la force, est-ce une raison pour nier les lois réelles et la justice réelle, dont la sanction éternelle est la seule base possible ?

Tout à l'heure vous avez vu M. Proudhon s'appuyer sur la conscience universelle, en disant : *C'est* PRÉCISÉMENT *parce que la conscience universelle reconnaît*, etc.

Maintenant : qu'il se sait incapable de formuler ce que la conscience universelle, la raison éternelle, ordonne ; qu'il se sait incapable de rendre harmoniques, et la conscience universelle et la conscience de chacun, ce qui ne peut se faire que par l'anéantissement de l'ignorance sociale, il s'écrie :

« Consentement universel ! Cela rappelle le prétendu principe « que vous nous présentez aussi comme une conquête, que « tout accusé doit être envoyé devant ses pairs, qui sont ses « *juges naturels*. Dérision ! Est-ce que cet homme, qui n'a pas « été appelé à la discussion de la loi, qui ne l'a pas votée, qui « ne l'a pas même lue, qui ne la comprendrait point, s'il pouvait « la lire, qui n'a pas seulement été consulté sur le choix du légis- « lateur, est-ce qu'il a des juges naturels ? »

Eh bien, monsieur, concluez ! Tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, pour que la conscience universelle et la conscience de chacun puissent être identiques, le *faible* n'a de juge naturel que le *fort*. Supposez même que tous les habitants du globe fussent aussi instruits que vous croyez l'être, qu'en résulterait-il ? Vous-même, avouez que vous ne savez en rien ce que c'est que la justice et le droit. Il en résulterait donc que, selon vous-même, le juge naturel du faible serait encore le fort.

« Quoi ! continuez-vous, des capitalistes, des propriétaires, des « gens heureux, qui se sont mis d'accord avec le gouvernement, « qui jouissent de sa protection et de sa faveur, ce sont les juges « naturels du prolétaire ! ce sont là les *hommes probes et libres* « *qui, sur leur honneur et leur conscience* (quelle garantie pour « un accusé !), *devant Dieu*, qu'il n'a jamais entendu ; *devant* « *les hommes*, au nombre desquels il ne compte pas, le déclare- « ront coupable ! et, s'il proteste de la mauvaise condition que « lui a faite la société, s'il rappelle les misères de sa vie et toutes « les amertumes de son existence, lui opposeront le consente- « ment tacite du genre humain ! »

Concluez, monsieur ! Puisque vous ne pouvez formuler la justice et le droit par la raison ; et que la société ne peut se baser que sur la justice et le droit ; il faut bien, tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, que la justice et le droit soient formulés par la force.

Mais vous sentez qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, la justice et le droit ne peuvent plus, sans causer l'anarchie, sans mettre la société à l'agonie, être formulés par la force, et vous vous écriez :

« Non, non, magistrats, vous ne soutiendrez pas davantage ce « rôle de violence et d'hypocrisie. C'est bien assez que nul ne « révoque en doute votre bonne foi, et qu'en considération de « cette bonne foi, l'avenir vous absolve; mais vous n'irez pas « plus loin. »

Et où donc iront-ils, ainsi que la justice, le droit et la société? A la mort, s'ils suivent M. Proudhon. Est-ce là que M. Proudhon veut les conduire, lui qui avoue ne savoir ce que c'est que la justice et le droit formulés par la raison ; et qui avoue également que l'autorité de la raison est devenue nécessaire à l'existence de l'humanité?

« Vous êtes, dit-il aux magistrats, sans titres pour juger ; et « cette absence de titre, cette nullité de votre investiture, elle « vous a été implicitement signifiée, le jour où fut proclamé, à la « face du monde, dans une fédération de toute la France, *le prin-* « *cipe de la souveraineté du peuple, qui n'est autre que celui de* « *la* SOUVERAINETÉ INDIVIDUELLE. »

Jamais nous n'accuserons M. Proudhon de mauvaise foi ; mais nous l'accusons formellement d'étourderie.

Comment ! la souveraineté du peuple, la souveraineté du nombre, que M. Proudhon traîne, avec tant de raison et d'éloquence, dans les fanges de la force brutale ; cette souveraineté, qui n'est autre que la négation absolue de la souveraineté individuelle, de la souveraineté de la raison réelle résidant chez chaque individu instruit et non aliéné, serait elle-même la souveraineté individuelle! M. Proudhon rêvait, quand il a écrit cette proposition absurde, et nous en appelons à M. Proudhon éveillé.

Maintenant, M. Proudhon s'éveille. Écoutez-le! Il est toujours admirable, quand il n'est point endormi.

« Il n'y a, dit-il, souvenez-vous-en, qu'une seule manière de « faire justice : c'est que l'inculpé, ou simplement l'assigné, la « fasse lui-même. Or, il la fera, lorsque chaque citoyen aura paru « au pacte social (1); lorsque, dans cette convention solennelle, les

(1) Il fallait dire : aura compris la justice sociale formulée d'une manière rationnellement incontestable.

« droits, les obligations et les attributions de chacun, auront été « définis..... »

Très-bien, monsieur : tout cela présuppose qu'il y a réellement un droit; que ce droit a une sanction autre que la force et supérieure à la force; et, en outre, que ce droit, impliquant cette sanction, est démontré réel, d'une manière rationnellement incontestable, vis-à-vis de tous et de chacun; après encore que la nécessité absolue de ce droit et de cette sanction a été socialement reconnue, car, auparavant, c'est évidemment impossible.

Je sais que beaucoup d'aveugles disent que jamais la société ne reconnaîtra officiellement son ignorance. Quand ces aveugles auront été broyés par l'anarchie, les borgnes restant verront que cela est NÉCESSAIRE.

M. Proudhon ajoute : « Les garanties échangées, et la *sanc-* « *tion souscrite.* »

Hélas ! voilà M. Proudhon qui se rendort.

Les garanties et la sanction sont une seule et même chose.

On ne souscrit point une sanction; elle existe par elle-même, ou elle n'est pas. Il n'y a que deux sanctions possibles : celle de la force et celle de la religion. Celle de la force brutale est socialement mortelle; parce qu'elle n'est autre que l'anarchie ou l'agonie sociale. Celle de la religion par la foi devient impuissante devant l'incompressibilité sociale de l'examen. La seule sanction sociale possible alors est celle de la religion par la science. Et, si celle-ci ne pouvait exister, la société, l'humanité, dès que l'examen est devenu incompressible, devrait périr ou rétrograder à la sanction par la foi, c'est-à-dire au despotisme, et à toutes ses conséquences; c'est-à-dire : rendre l'examen *compressible*, que l'on reconnaît être devenu *incompressible*.

« Alors, » continue M. Proudhon, qui sait parfaitement que la société ne peut reposer que sur la justice, soit illusoire, soit réelle, et qui sait également qu'en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, la société ne peut plus reposer sur une justice illusoire, « alors, dit-il, la *justice*, procédant de la *liberté* (1),

(1) C'est-à-dire de la raison rendue rationnellement incontestable.

« ne sera plus vengeance, elle sera réparation. Comme, entre la « loi de la société et la volonté de l'individu, IL N'EXISTERA PLUS « D'OPPOSITION; la récrimination lui sera fermée, il n'aura de re- « fuge que l'aveu. »

Il fallait ajouter : *à moins qu'il ne soit fou*, et alors la société aura pitié de lui.

Bravissimo! monsieur Proudhon. Ici, vous ne dormez plus. C'est reconnaître l'absolue nécessité de rendre identique : ce qui est ordonné par l'éternelle raison ; et ce qui est compris comme tel par chaque individu : au moyen de l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et sur la réalité de son éternelle sanction.

Maintenant, M. Proudhon ne va pas précisément se rendormir; mais il sommeillera de temps en temps.

« Alors aussi, continue M. Proudhon, l'instruction des procès « se réduisant à une simple convocation de témoins, entre le « plaignant et l'accusé, entre le plaideur et sa partie, il ne sera « besoin d'autre intermédiaire que les amis dont ils invoqueront « l'arbitrage. »

Quand l'ignorance sociale est anéantie, il n'y a de procès que pour savoir si tel ou tel est fou. Auparavant, la décision a besoin d'être provoquée par l'autorité; et, quand même elle serait rendue, elle serait nulle, si elle n'était basée sur une sanction suffisante. Or, nous avons vu que la seule sanction actuellement suffisante est la sanction religieuse incontestablement scientifique.

« Dès lors, en effet, continue M. Proudhon, que, suivant le « principe démocratique, le juge doit être l'élu du justiciable... »

Le principe démocratique, suivant vous et suivant la raison, est une sottise, car il est la souveraineté du peuple, pour laquelle vous avez, avec raison, le plus souverain mépris. Quant au juge, il ne doit pas être l'élu du justiciable, car alors il ne serait l'élu que de la force brutale, l'un pouvant en vouloir et l'autre pas. Le juge, c'est la raison, éternelle, impersonnelle; et l'applicateur de la raison, de la justice, est *l'élu de la société, l'élu de l'humanité réellement instruite*.

« ..... L'État, continue M. Proudhon, se trouve exclu des ju-

« gements comme des duels; le droit de justice rendu a tout le « monde est la meilleure garantie de jugements. »

Non, monsieur, l'État alors n'est pas exclu, parce que l'État alors c'est l'humanité instruite, ayant reconnu : la réalité de l'éternelle justice; et la réalité de ce qu'elle ordonne. Quant à la garantie des jugements, elle n'est autre que la sanction religieuse scientifiquement reconnue : et par tous; et par chacun. Dans tous les cas, une décision arbitrale serait encore nulle : si elle n'était basée sur l'État, dont la sanction sociale est toujours l'expression.

M. Proudhon va encore se rendormir.

« L'abolition complète, immédiate, sans transition ni substitu- « tion aucune, des cours et tribunaux, est une des premières né- « cessités de la *révolution*. »

C'est vrai. Mais, en dormant, M. Proudhon a oublié d'écrire que : *révolution* est synonyme d'*anarchie*.

Pour que la révolution puisse être anéantie, il faut que les tribunaux basés sur la force, soient remplacés par les tribunaux basés sur la sanction religieuse.

« Au point de vue des principes, ajoute M. Proudhon, la jus- « tice *constituée* n'est jamais qu'une formule de despotisme, par « conséquent, une négation de la liberté du droit. »

Nous voilà retombé dans le galimatias par l'indétermination du genre confondu avec des espèces opposées.

La justice constituée par la *force* n'est jamais qu'une formule de despotisme, par conséquent, une négation de la liberté et du droit; cela est vrai.

Mais la justice constituée par la *raison* est essentiellement l'anéantissement du despotisme, par conséquent, l'affirmation de la liberté et du droit.

« Là, continue M. Proudhon, où vous laisserez subsister une « juridiction, là vous aurez élevé un monument de contre-révolu- « tion, duquel surgira tôt ou tard une autocratie politique ou « religieuse. »

Il aurait fallu dire : Là où vous laisserez subsister une juridiction par la force, là vous aurez élevé un nouveau monument de révolution duquel surgira tôt ou tard une prétendue autocratie

politique ou religieuse par une foi quelconque, qui ne peut être qu'une source d'anarchie en présence de l'incompressibilité de l'examen.

M. Proudhon ne se doute pas : que la révolution n'est que l'anarchie ; et que la contre-révolution réelle c'est l'anéantissement de l'ignorance, source des révolutions.

Nos observations, sur ce que dit M. Proudhon de la *justice*, était d'abord très-court. Nous avions pensé : que quelques mots suffisaient pour montrer, à cet égard, l'incohérence des idées de l'auteur. Mais, dans une conversation, M. de Girardin m'a témoigné avoir une profonde admiration pour ce chapitre ; et dès lors j'ai cru devoir compléter mes observations. Si ce que je viens de dire est mauvais, je suis le seul coupable. Si c'est bon, on le doit à M. de Girardin principalement.

M. Proudhon est admirable pour critiquer la société actuelle. Personne n'est au-dessus de lui comme destructeur. Comme édificateur, il est d'une faiblesse qui ne peut rester inaperçue que pour ceux qui sont encore plus faibles que lui. Mais par sa belle intelligence, par sa bonne foi, il est digne de faire mieux que de détruire. Je lui montre le chemin ; et je suis persuadé que la folle vanité de ne pas y entrer, parce qu'un autre lui en aura ouvert la barrière, ne l'empêchera pas de le prendre. Dès qu'il y sera, il y marchera plus vite que moi.

XXXIV

« Tout est contradiction dans notre société : c'est pourquoi nous ne pouvons venir à bout de nous entendre et nous sommes toujours prêts à nous livrer bataille. »

M. Proudhon, *Idée générale, etc.*, p. 268.

Si cela est, et cela est, il faut reconnaître :

Que la société n'a de base possible : que la force brutale ; ou que la force transformée en droit ; que, si l'incompressibilité de

l'examen vient rendre : et la force brutale ; et la force prétendument transformée en droit, seules bases temporelles possibles, également incapables de servir de base à l'existence sociale; la société, l'humanité, ne peut plus exister : qu'établie sur une base éternelle, démontrée réelle vis-à-vis de tous et de chacun.

Et cette base éternelle est exclusivement la réalité du lien religieux.

4. *Administration. — Police*

M. Proudhon, après avoir fait remarquer que :

« Le gouvernement s'est décidé à ne plus intervenir dans les « affaires de conscience, »

S'écrie :

« Or, de deux choses l'une : ou le gouvernement, en faisant ce « sacrifice d'initiative, est tombé dans une erreur grave; ou bien « il a voulu faire un pas en arrière, et nous donner un premier « gage de sa retraite. »

Ni l'un ni l'autre, monsieur, n'est la vérité. Le gouvernement n'a pas fait le sacrifice de l'initiative, ce sacrifice lui a été imposé par la nécessité sociale résultant : de l'incompressibilité de l'examen d'une part; et de l'ignorance sociale de l'autre. Et, bien loin que le gouvernement personnel de l'ignorance ait voulu donner un gage de sa retraite, il a cru pouvoir se perpétuer en sacrifiant cette initiative.

« Pourquoi, en effet, continue M. Proudhon, si le gouverne- « ment ne se croit pas le *droit* de nous imposer la religion, pré- « tendrait-il davantage nous imposer des lois? »

Très-bien, monsieur! Vous reconnaissez donc que les lois ne peuvent être imposées qu'au nom de la religion. Et, en effet : du moment que, forcé par la nécessité sociale, le gouvernement a dû renoncer à l'initiative religieuse, les lois qu'il s'imagine pouvoir imposer sont observées comme vous le voyez. Mais, parce qu'il est désormais impossible d'imposer la religion et la loi par la force, est-ce une preuve que religion et loi ne doivent pas être imposées par la raison? Et, parce que le gouvernement de la

force n'est plus possible, est-il conséquent de vouloir répudier le gouvernement de la raison?

« Pourquoi, ajoute M. Proudhon, non content de cette autorité « de législation, exercerait-il encore une autorité de justice? « Pourquoi une autorité de police? Pourquoi enfin une autorité « administrative?... »

Hélas! monsieur. Parce que la justice, la police et l'administration sont aussi inhérentes à la loi, que trois côtés et trois angles le sont au triangle. Savez-vous, monsieur, qu'il est pénible d'avoir à vous dire de pareilles choses? Cela pourrait faire croire qu'il est possible de s'imaginer que vous ne les connaissez pas.

« Quoi! continue M. Proudhon, le gouvernement nous aban- « donne la direction de nos âmes, la partie la plus précieuse de « notre être, du gouvernement, de laquelle dépend entièrement, « avec notre bonheur dans l'autre vie, l'ordre en celle-ci; et, dès « qu'il s'agit de nos intérêts matériels, affaires de commerce, rap- « ports de bon voisinage, les choses les plus viles, le pouvoir se « montre, il vient. Le pouvoir est comme la servante du curé, il « laisse l'ame au demon; ce qu'il veut, c'est le corps. Pourvu « qu'il ait la main dans nos bourses, il se moque de nos pensées. « Ignominie! »

Eh! non, monsieur. C'est impuissance qu'il fallait dire. Les gouvernements vont devenir aussi incapables de puiser dans votre bourse que d'inculquer de la religion dans vos pensées. En serez-vous mieux après?

« Ne pouvons-*nous*, continue M. Proudhon, administrer *nos* « biens, régler *nos* comptes, transiger *nos* différends, pourvoir à « *nos* intérêts *communs*, tout aussi bien au moins que nous pou- « vons veiller à notre salut et soigner nos ames? »

Non, monsieur : parce que le salut de chacun est personnel à chacun; tandis que le *nous* est relatif à tous, et que *tous* doivent être d'*accord*, pour que les membres du *nous* ne s'égorgent pas. Avez-vous un moyen d'empêcher ces membres du *nous* de s'égorger : en restant sans règle, sans loi, sans autorité, sans sanction,

sans gouvernement, sans système, sans police, sans administration? En vérité, monsieur, de pareilles propositions sont pénibles à lire!

« Ni l'Église manquant de sanction politique, dit M. Proudhon, « ne saurait conserver la direction des idées; ni l'État, dépourvu « de principes supérieurs, ne peut aspirer à la domination des « intérêts.... »

Il fallait dire : Ni l'Église manquant de sanction éternelle.... ni l'État subordonné à l'Église.... Puis il fallait ajouter : Il y a Église par la *foi;* et Église par la *science;* et l'Église par la foi est devenue impuissante, parce qu'elle est privée de sanction éternelle.

« Quant à leur fusion, ajoute l'auteur, elle est encore plus chi- « mérique que celle de la monarchie absolue avec la monarchie « constitutionnelle. »

C'est vrai, parfaitement vrai. Il faut partout : que l'Église domine, ou que l'humanité périsse. Mais, je le répète : il y a Église par la *foi;* et Église par la *science.*

Après cela, M. Proudhon continue à démolir la société actuelle. Laissez-le faire. Il serait bien plus fort en démolition, s'il laissait apercevoir en lui l'ombre d'une force en réédification.

Après cela, M. Proudhon revient au système contractuel. Pour Dieu, monsieur, donnez-nous du neuf : celui-là est vermoulu.

5. *Instruction publique. — Travaux publics. — Agriculture, commerce et finances.*

Vous croyez peut-être qu'à propos d'instruction publique, M. Proudhon va vous exposer : qu'il y a instruction réelle et instruction illusoire; que celle-ci conduisant à l'anarchie, il est nécessaire que la société en préserve les individus. Vous croyez qu'il va vous donner un moyen de distinguer ces deux espèces d'instruction, etc., etc. Vous êtes dans l'erreur. M. Proudhon vous parle sur l'instruction comme Montesquieu sur les lois. Et, après avoir lu, vous êtes un peu moins avancé qu'auparavant.

Après avoir beaucoup parlé pour ne rien dire, M. Proudhon ajoute :

« A moins que la démocratie ne soit un leurre, et la souverai-« neté du peuple une dérision, il faut admettre..... »

Le système contractuel, etc., etc.

Eh bien ! monsieur, la démocratie et la souveraineté du peuple sont des leurres, des dérisions, des calembredaines, tout ce que vous voudrez. C'est vous-même qui l'avez dit : une fois, dix fois, cent fois, mille fois.... Je vous le prouverai quand vous voudrez. Et j'ajoute que vous avez eu raison.

Quant aux finances, M. Proudhon fait la critique de la société actuelle ; et n'a pas l'ombre d'une idée de ce que doit être la société nouvelle. Il en parle comme un aveugle des couleurs.

6. *Affaires étrangères. — Guerre. — Marine.*

M. Proudhon veut conserver les nationalités et établir la paix perpétuelle au moyen de son baume de fier-à-bras, le système contractuel. M. Proudhon est digne d'être membre du Congrès de la paix.

Savez-vous comment la paix doit s'établir, selon M. Proudhon? L'exposition en est divertissante.

« La Russie, dit-il, veut s'établir à Constantinople, comme à « Varsovie, c'est-à-dire enfermer dans son cercle le Bosphore et « le Caucase. D'abord la Révolution ne le souffrira pas, et, pour « sûreté, elle commencera par révolutionner la Pologne, la Tur-« quie, tout ce qu'elle pourra de provinces russes. »

Vous voyez que c'est un excellent moyen d'être en paix.

Et, quand la Révolution aura révolutionné le monde entier, entendez-vous par là que les individus se seront égorgés jusqu'au dernier? Alors, il est vrai, le monde sera en paix. Elle est jolie, la paix du système contractuel!

J'ai été très-sévère sur le dernier ouvrage de M. Proudhon. J'aurais pu l'être davantage si j'avais examiné ses travaux antérieurs. Eh bien! je suis persuadé que M. Proudhon m'en saura gré. J'aime à répéter ici que j'ai la plus grande estime, et pour

le talent, et pour la bonne foi de M. Proudhon. Si, dans le cours de mon examen, et contre ma volonté, il m'était échappé quelque expression qui pût blesser la susceptibilité de M. Proudhon, je la retire, et le prie de me la pardonner.

XXXV

« L'auteur (M. Louis Blanc) annonce d'abord que l'ordre social dont il va indiquer les bases n'est que TRANSITOIRE. Le point essentiel eût été pourtant de faire connaître l'état social définitif vers lequel il prétend diriger l'humanité..... »

M. SUDRE, *Histoire du communisme, ou réfutation historique des utopies socialistes*; ouvrage qui a obtenu, en 1849, le grand prix Montyon.

Je choisis à dessein cette épigraphe, prise chez le plus grand ennemi du socialisme. Elle prouve : que M. Louis Blanc a eu la modestie de ne proposer qu'un système de transition, un remède non radical mais provisoire, qu'il soumet à la discussion, et qu'il abandonnera dès qu'on lui présentera mieux. Savez-vous que cette modestie est rare, et qu'elle a bien son prix !

L'auteur, dit le critique, eût dû *faire connaître l'état social* DÉFINITIF *vers lequel il prétend diriger l'humanité.*

M. Louis Blanc, dans une brochure intitulée *la République une et indivisible*, a répondu à ce reproche, en disant :

« Le gouvernement direct du peuple par lui-même, dans la « véritable acception du terme, ne serait concevable que par la « réalisation complète de l'idéal, fort éloigné encore, quoiqu'en- « trevu par les socialistes, où *tous les intérêts étant solidaires*, « TOUTES LES CROYANCES COMMUNES, *toutes les volontés conver-* « *gentes, le peuple serait* UN. »

Je dirai, tout à l'heure, qu'il n'y a qu'une faute dans l'énoncé : de ce que sera l'état définitif de l'humanité ; c'est l'expression *croyance commune*. Je suis persuadé que M. Louis Blanc, en l'écrivant, avait dans l'esprit *science commune*.

Par son titre, *la République une et indivisible*, M. Louis Blanc a-t-il compris : LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE ? j'aime à le croire ; hors cette valeur, *la République une et indivisible* est une utopie.

Les premières lignes de l'opuscule de M. Louis Blanc sont les suivantes :

« Je commence par déclarer que M. Ledru-Rollin n'a émis « en aucune façon la théorie du *gouvernement direct du peuple* « *par lui-même*.

« Il a prononcé le mot, il n'a point proposé la chose.

« Ce qu'il a proposé, c'est tout simplement un mode d'orga- « niser *le gouvernement du plus grand nombre*.

« J'EN AI FAIT AUTANT DE MON CÔTÉ. »

Ainsi : ni M. Ledru-Rollin, ni M. Considérant, ni M. Rittinghausen n'ont proposé *le gouvernement direct du peuple par lui-même*.

Arrivons à la preuve de cette affirmation donnée par M. Louis Blanc.

« *Le gouvernement direct du peuple par lui-même*, dans la « véritable acception du terme, ne serait concevable, dit-il, que « par la réalisation complète de l'idéal, fort éloigné encore, « quoiqu'entrevu par les socialistes, où *tous les intérêts étant* « *solidaires, toutes les croyances communes, toutes les volontés* « *convergentes, le peuple serait* UN. »

En donnant cette valeur à l'expression *gouvernement direct du peuple par lui-même*, il est évident : que ce gouvernement, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est devenu la nécessité sociale ; et que, jusqu'à ce qu'il soit établi, il n'y a de possible qu'anarchie ou despotisme. Seulement je me permettrai de faire observer à M. Louis Blanc : que des *croyances communes* supposent une inquisition pour brûler les mécréants. Hors le despotisme il n'y a de possible, comme *socialement* COMMUN, *que la vérité démontrée, à tous et à chacun, d'une manière rationnellement incontestable*.

Ce que je viens de dire, M. Louis Blanc va le prouver.

« Veut-on, dit-il, un saisissant exemple de la diversité des

« opinions auxquelles se prête une énonciation si trompeuse?
« M. Considérant et M. Ledru-Rollin l'ont tous les deux em-
« ployé. Eh bien! le journal de M. Considérant a dit, en par-
« lant du système de M. Ledru-Rollin, que, s'il triomphait, il
« ensevelirait encore une fois la liberté sous les ruines. Singulier
« drapeau que celui qui flotte à la fois sur deux armées en train
« de se combattre. »

C'est que le gouvernement direct du peuple par lui-même, *défini par M. Louis Blanc*, et qui, de son aveu, n'est pas le sien, puisque, toujours de son aveu, *le gouvernement qu'il propose est un gouvernement de majorité*, est désormais le seul gouvernement qui puisse être exempt et de despotisme et d'anarchie. Ce gouvernement est éloigné, dit M. Louis Blanc. C'est à le rapprocher que doivent tendre tous les efforts; car, je le répète, hors ce gouvernement il n'y a désormais de possible qu'anarchie ou agonie sociale : le despotisme, en présence de l'incompressibilité de l'examen, y conduisant nécessairement.

Je passe les preuves que donne M. Louis Blanc comme démontrant que le gouvernement indiqué par M. Ledru-Rollin est essentiellement anarchique. C'est dans l'opuscule qu'il faut les lire. Elles sont évidentes de vérité. Mais le gouvernement de majorité proposé par M. Louis Blanc vaut-il mieux? C'est lui-même qui prononcera sur ce point capital.

Écoutons M. Louis Blanc. C'est un homme d'un mérite éminent, et d'une éminente bonne foi.

« Dans la brochure intitulée : Plus de Girondins! je me suis,
« dit-il, étudié à prouver :

« Que le plus grand nombre ne constitue pas le souverain, le
« souverain étant le corps social tout entier, et non telle ou telle
« partie du corps social. »

Le corps social tout entier dans l'erreur ne constituerait qu'une souveraineté despotique. Mais laissons continuer M. Louis Blanc.

« Qu'il est, dit-il, de l'essence de la souveraineté d'être ab-
« solue, puis qu'elle signifie le pouvoir suprême, duquel tout
« [illegible] mais qu'elle cesserait d'être légitime le jour où, trans-

« formée en un fait écrasant, elle cesserait d'être UNANIMEMENT « *reconnue juste et infaillible.* »

Il m'est impossible de ne point m'arrêter ici, pour faire remarquer ce qu'il y a d'admirable et de vrai dans cet énoncé de la souveraineté. Du moment que cette définition de la souveraineté sera socialement reconnue et acceptée, le monde sera bien près d'être sauvé.

« Qu'appeler, continue M. Louis Blanc, *gouvernement direct* « *du peuple par lui-même* le gouvernement direct *du plus grand* « *nombre*, c'est fausser la notion du droit, mettre le *relatif à la* « *place de l'absolu*, et la partie à la place du tout, mutiler le « souverain, donner son nom à ce qui n'est pas lui, et, en trans- « portant à la majorité les attributs de l'universalité, SACRER LA « TYRANNIE. »

S'il est un seul homme qui ose s'élever contre cette proposition, et se dire ami de la liberté, qu'il paraisse! et le bon sens du peuple en fera bientôt justice.

« J'avais dit, continue M. Louis Blanc, que le PEUPLE étant « l'universalité des citoyens, la formule *gouvernement direct du* « *peuple par lui-même* était inexacte et trompeuse, en tant « qu'appliquée à la société actuelle, où toute question mise aux « voix donne une majorité ici, une minorité là, et ne peut consé- « quemment aboutir qu'au *gouvernement du plus petit nombre* « *par le plus grand nombre.*

« A cela, qu'a-t-on répondu? rien, sinon qu'avec cette con- « dition absolue de l'unanimité des suffrages, nul gouvernement « ne serait possible!

« Ce n'est pas répondre. Il ne s'agit pas de savoir jusqu'à « quel point la condition de l'unanimité des suffrages rend un « gouvernement possible, mais bien si le PEUPLE est ou n'est pas « l'universalité des citoyens, et si on est autorisé à prétendre que « le PEUPLE a parlé quand c'est seulement une fraction du peuple [illegible] a dit : Je ne veux pas ou je veux. »

[illegible] Blanc aurait pu établir une autre question et de-

[illegible] gouvernement que celui que je viens de définir

« est-il désormais possible ? et, s'il est, comme il l'est en effet, « le seul possible, il faut qu'il devienne promptement possible, « ou que l'humanité périsse dans les convulsions de l'anarchie. »

Ce gouvernement, défini par M. Louis Blanc, J'AFFIRME QU'IL EST POSSIBLE ET FACILE A ÉTABLIR.

Écoutons maintenant M. Louis Blanc sur la prétention de ceux qui veulent se passer de gouvernement.

« Pour, dit-il, que l'idéal d'une société sans gouvernement « fût réalisable, que faudrait-il ? Le bon sens l'indique :

« Pour qu'il n'y eût plus de police, il faudrait qu'il n'y eût « plus de malfaiteurs, et, par conséquent, plus d'occasion de vol « ou de meurtres ;

« Pour qu'il n'y eût plus de juges, il faudrait qu'il n'y eût « plus de procès, et, par conséquent, plus d'intérêts en lutte ;

« Pour qu'il n'y eût plus de lois, il faudrait que la contrainte « fût bannie du règlement des affaires humaines, et que, par « conséquent, le principe de la fraternelle égalité eût fait aux « hommes une même volonté et une même croyance. »

Ici M. Louis Blanc a voulu dire : que la contrainte *par la force* fût bannie pour ceux qui ne sont point fous, c'est-à-dire aveuglés par leurs passions. Quant au principe de fraternelle égalité, il est lui-même une loi ayant son inévitable sanction ou *il n'est rien*. Dans tous les cas possibles, il est impossible de se passer de loi. Il y a même une loi pour les automates : celle de la nécessité. Vouloir se soustraire à toute loi est une utopie, dont l'apparition est exclusive à une époque de choléra moral.

« Pour qu'il n'y eût plus d'assemblées délibérantes, continue « M. Louis Blanc, il faudrait qu'il n'y eût plus de questions à « débattre, et que, par conséquent, toutes les questions fussent « résolues. »

Et il est évident que si toutes les questions de pratique étaient résolues, nous existerions dans l'ordre physique, dans l'ordre d'automatisme. Cette fontaine qui est à élever, la ferons-nous au nord ou au sud ? Essayez donc de décider cela sans assemblées délibérantes et sans despotisme !

« Si, continue M. Louis Blanc, avant que la source empestée

« des procès soit tarie, nous supprimions juges et arbitres. »

Ici M. Louis Blanc aurait pu ajouter :

Et la source des procès ne peut être tarie : parce que les passions sont inhérentes à l'homme; et que les passions non dominées par la raison, ce qu'elles sont toujours pour les individus attaqués de folie, sont des sources intarissables de procès, même quand la raison domine socialement.

« Si, continue M. Louis Blanc, avant d'avoir étouffé la cause « qui conduit jusqu'à notre poitrine le poignard levé de l'assas- « sin, nous écartons la main qui l'arrêterait. »

Et M. Louis Blanc aurait pu ajouter : La folie est une maladie comme la fièvre : et il est impossible d'empêcher un fou en liberté d'avoir toujours le poignard levé sur le premier venu.

« Si, continue M. Louis Blanc, nous supposons faussement « qu'il n'existe plus d'opprimés pour repousser *l'organisation* « *de toute force* destinée à poursuivre l'oppression jusqu'en ces « noires profondeurs d'où elle frappe sur le peuple tant de « coups invisibles et silencieux...

« Nous faisons acte de démence. »

M. Louis Blanc aurait pu ajouter : Et, quand même toute oppression sociale aurait disparu : encore faudrait-il un gouvernement pour empêcher les oppressions individuelles, résultats inévitables de folies inhérentes à l'organisme.

« Ainsi, continue M. Louis Blanc, d'une part, *gouvernement* « *du peuple par lui-même* signifie : *point de gouvernement*.

« Et, d'autre part, c'est être insensé que de crier : *point de* « *gouvernement*, tant que le monde actuel n'aura pas cédé la « place à un monde entièrement nouveau. »

M. Louis Blanc aurait pu ajouter : que *point de gouvernement* a toujours signifié et signifiera éternellement : *point de raison*.

« Dès lors, continue M. Louis Blanc, que signifie votre for- « mule ? »

Ce qu'elle signifie ? je viens de l'énoncer : *point de raison*.

« Direz-vous, continue M. Louis Blanc, que le PEUPLE ne si- « gnifie pas l'*universalité des citoyens*, ce qui est pourtant la « définition donnée par cette Constitution de 93 que vous invo-

« quez? Confesserez-vous qu'au fond, ce que vous voulez est sim-
« plement le *gouvernement du plus grand nombre*? Mais, dans
« ce cas, pourquoi n'employez-vous pas les *mots* qui répondent
« aux *choses* que vous voulez? »

Hélas! c'est précisément parce que l'ignorance n'emploie jamais les mots qui répondent aux choses que nous sommes en état d'anarchie.

« Pourquoi, continue le publiciste, écrivez-vous sur votre dra-
« peau une devise qui n'exprime pas votre pensée? Prenez garde!
« Si c'est le gouvernement du plus grand nombre pris au hasard
« qui vous attire, au lieu d'entrer dans la voie qui mène à l'abo-
« lition de toute contrainte, POINT CULMINANT du progrès..... »

Remarquez, je vous prie, et remarquez très-particulièrement, que M. Louis Blanc répudie, et avec juste raison, le progrès moral indéfini : car après la vérité, après le point culminant, il n'y a plus rien..... si ce n'est la folie.

M. Louis Blanc est le premier de notre siècle qui ait osé entrer dans cette voie de l'éternelle raison.

« Vous affrontez, continue l'auteur, une tyrannie aveugle et
« terrible. Car qu'imaginer de comparable au danger d'un despo-
« tisme qui, au sein d'une société encore enveloppée d'ombre,
« et où les soldats de l'avenir se comptent, s'établirait au profit
« de l'ignorance contre les lumières, de l'égoïsme contre le dé-
« vouement, de la routine contre le progrès, de l'erreur contre
« la vérité?

« Et combien n'aggravez-vous pas ce danger, en donnant AU
« PLUS GRAND NOMBRE ce nom magique, ce beau nom : LE PEUPLE;
« en prêtant à la décision du PLUS GRAND NOMBRE tout ce que con-
« tient d'indiscutable majesté cette notion : LE SOUVERAIN? »

C'est vrai, incontestablement vrai. Mais le mot *souverain* est-il lui-même bien déterminé? a-t-il même une valeur réelle en dehors de la force? c'est ce que nous examinerons bientôt. Ce qu'il y a d'également incontestable, c'est [illegible] qu'il y ait communauté d'idées sur la [illegible]
social est absolument impossi[illegible]
est désormais impossible de [illegible]

Je passe ici des discussions sur le suffrage universel qu'il faut lire dans le livre même. Mais ce que je ne puis passer, c'est une admirable proposition que l'avenir confirmera :

« Autant, dit M. Louis Blanc, LA CENTRALISATION POLITIQUE « est nécessaire, autant la CENTRALISATION ADMINISTRATIVE est « haïssable. »

Seulement la centralisation politique ou sociale, ce qui est la même chose, n'est possible, en dehors du despotisme, que par la communauté d'idées sur la valeur de l'expression SOUVERAIN.

M. Louis Blanc se récrie, et avec raison, contre des intentions dictatoriales qu'on lui prête.

« J'ai, dit-il, écrit : plus de longs Parlements ! plus d'invio- « lables ! plus de janissaires !

« J'ai demandé : une presse entièrement libre,

« Un contrôle public toujours en action,

« Une administration surveillée, des mandataires respon- « sables,

« La commune indépendante en matière communale,

« L'armement de tous les citoyens,

« L'envoi des troupes aux frontières et l'abdication du ca- « non..... »

L'abdication du canon, tant que la République n'est point une et indivisible, c'est-à-dire universelle ! tant qu'il n'y a point communauté universelle d'idées sur la valeur du mot souverain ! tant que le canon reste l'*ultima ratio regum*, et que chacun veut être roi !

Oh ! monsieur Louis Blanc ! « Voilà, s'écrie le publiciste, voilà « ma dictature. »

Hélas, monsieur ! cette dictature est encore celle des majorités, et elle est aussi anarchique que celles de MM. Rittinghausen, Considérant et Ledru-Rollin. A cet égard, c'est à vos admirables raisonnements que j'en appelle.

Mais que dis-je, j'en appelle ? M. Louis Blanc va prononcer lui-même, et sans qu'il y ait besoin d'appel fait par un autre que lui-même.

« D'ailleurs, dit-il, vous me répondrez, peut-être, que c'est de

« la dictature permanente, érigée en système, et de celle-là seu-
« lement que vous parlez. Eh bien! si l'aversion qu'elle vous
« inspire est égale à la mienne, concertons-nous et déclarons-lui
« une guerre sans merci. Mais, d'abord, connaissez-la bien. Elle
« est dans les institutions sociales plus encore que dans les insti-
« tutions politiques, cette dictature permanente qu'il faut dé-
« truire. Elle ne porte pas un nom propre, elle n'a pas un visage,
« elle est invisible, elle est impalpable; elle égorge en silence
« ceux qu'elle égorge, et ses victimes se comptent par milliers :
« c'est LA MISÈRE. »

C'est vrai, monsieur, voilà la dictature qu'il faut anéantir.

Mais rappelez-vous cet axiome du prince des économistes : *Tous les ans une partie de la population doit mourir de besoin, même au sein de la nation la plus prospère.*

Et cet axiome, monsieur, est d'une incontestable vérité : tant que la république une et indivisible n'est point universelle ; et la république universelle ne peut exister : tant que la communauté universelle d'idées, sur la valeur du mot souverain, n'existe pas ; tant que le règne des majorités, que vous qualifiez avec raison de TYRANNIQUE, reste inévitable.

Nous avons loué, avec bonheur, l'opuscule de M. Louis Blanc, et nous en avions le droit : car personne plus que nous n'est en opposition avec l'organisation du travail de cet auteur. Mais : nous reconnaissons son immense mérite ; nous reconnaissons que le socialisme lui doit beaucoup par l'intronisation qu'il en a faite après Février; nous reconnaissons la pureté de ses intentions, et sa modération dans les discussions établies dans cet ouvrage. En lui rendant justice, nous croyons nous honorer.

XXXVI

« En Europe, une coalition d'ouvriers ne peut signifier que l'une de ces deux alternatives : AUGMENTEZ NOS SALAIRES, SINON NOUS NOUS LAISSONS MOURIR DE FAIM, NOUS, NOS FEMMES ET NOS ENFANTS; ce qui est absurde; OU : AUGMENTEZ NOS SALAIRES, SINON NOUS PRENONS NOS FUSILS, ce qui est un défi de guerre civile. IL N'Y A PAS D'AUTRE TRADUCTION POSSIBLE. »

M. MICHEL CHEVALIER, *Lettres sur l'Amérique du Nord.*

J'allais résumer la situation sociale actuelle, et je me suis aperçu que j'ai laissé en dehors une foule d'hommes du premier mérite sur lesquels j'aurais pu m'appuyer. J'en parlerai : à propos des différentes souverainetés; à propos de la nécessité de la société nouvelle; à propos de, etc., etc. — Il est cependant deux publicistes sur lesquels, en traitant de la situation actuelle, je désire m'appuyer très-particulièrement : ce sont MM. Michel Chevalier et Louis-Napoléon Bonaparte.

L'épigraphe que je viens de prendre dans les œuvres de M. Michel Chevalier peut être vraie. Il paraît même que le gouvernement sous lequel ce travail a été fait en a reconnu la vérité; car c'est à dater de ce moment que M. Michel Chevalier, homme d'un incontestable mérite, je le répète, a été comblé de ses faveurs.

Il me paraît cependant que montrer le mal ne suffit pas. Il faudrait encore enseigner le remède, ou même indiquer un remède, fût-il même mauvais, afin qu'il pût être discuté. Si un malade est attaqué d'un mal incurable, est-il bien de lui dire : Vous êtes condamné à mort? Il est de l'humanité, dans ce cas, de lui indiquer un palliatif comme remède radical.

Il est vrai qu'en époque d'incompressibilité d'examen, la société ne prend plus des pilules de mie de pain pour de l'or potable. Mais, au moins, si vous n'avez aucun bon remède à lui

donner, laissez-la mourir sans venir à chaque instant lui présenter la mort devant les yeux.

En écrivant les lignes que je viens de tracer, M. Michel Chevalier venait cependant de mettre le doigt sur le remède.

« En Amérique, comme en Europe, venait-il de dire, la con-
« currence entre les chefs d'industrie tend à réduire les salaires;
« mais, en Amérique, elle n'est plus aidée, comme elle l'est en
« Europe, par la concurrence d'ouvrier à ouvrier, c'est-à-dire par
« l'offre surabondante de bras sans emploi, car l'*ouest* est là prêt
« à donner refuge à tous les bras inoccupés. »

Voyons, monsieur Chevalier! Voulez-vous dire que, lorsque l'Amérique sera peuplée comme la France, ou plutôt quand le sol y sera complétement aliéné, car il y a du sol surabondant en Russie comme en Amérique; voulez-vous dire qu'il faudra, s'il n'est plus possible d'abrutir les ouvriers au point de leur faire accepter, sans sourciller, la mort par la misère; qu'il faudra, dans ce cas, qu'ils choisissent le fusil? Et après? Quand même ils auraient tué la moitié d'entre eux, les vivres en seraient-ils à meilleur marché? le salaire en serait-il augmenté? L'Europe pourrait contenir *tous riches*, tous riches, entendez-vous, monsieur Chevalier? quatre fois le nombre actuel de ses habitants; et ici je reste bien au-dessous de la vérité. C'est comme si, ayant quatre fois le nombre de ses habitants actuels, les trois quarts avaient été détruits par le fusil. L'Europe en serait-elle mieux? Et quand, prochainement peut-être, les trois quarts de ses habitants actuels auront été détruits par le fusil, croyez-vous que l'Europe en sera mieux? que le paupérisme en aura été extirpé?

Le remède, dites-vous, est : qu'il n'y ait point offre surabondante de bras sans emploi. Vous auriez pu ajouter : que le salaire soit toujours au maximum possible des circonstances et l'intérêt du capital au minimum possible des circonstances; que la consommation, c'est-à-dire le bien-être de tous, soit au maximum possible des circonstances, et, par conséquent, la production, dès que l'intelligence est développée au maximum possible aussi des circonstances; que le capital ou la matière soit l'esclave de

l'homme, et que l'homme ou le travail en soit le souverain. Mais, avec juste raison, vous avez compris que tout cela se trouvait renfermé dans la condition : *qu'il n'y a point offre surabondante des bras sans emploi;* ce qui équivaut à dire : *qu'il y ait offre surabondante de capital sans emploi.*

Cela existe en Amérique, dites-vous avec raison : car l'*ouest est là prêt à donner refuge à tous les bras inoccupés*. Eh bien! monsieur. Faites que l'*ouest* soit toujours là, éternellement là, universellement là, et vous n'aurez plus de bras inoccupés. Faites-le, monsieur, faites-le, dis-je, vous y êtes obligé : car vous avez affirmé : que l'*ouest* devait être en Europe, ou que ses habitants devaient périr par la guerre civile, par le fusil.

Ne craignez rien, monsieur! La raison et moi, nous vous soutiendrons : et c'est assez.

L'*ouest* : c'est l'entrée du sol à la propriété collective, sans faire tort à personne, et en faisant le bonheur de tous. Je l'ai déjà dit, je l'ai déjà prouvé à M. l'archevêque, je vous le dis, et je le prouverai surabondamment avant qu'il soit peu : car il est criminel de parler de fusil quand ce n'est point pour célébrer le triomphe de la vérité.

Mais, prenez-y garde! L'entrée du sol à la propriété collective, avant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit soit anéantie, ne ferait qu'accélérer le triomphe du fusil destiné à détruire. C'est vous, monsieur, qui allez le prononcer.

« Tous les plans d'éducation populaire tentés, dites-vous, de« puis 1789 jusqu'à ces dernières années, étaient mauvais, puis« qu'ils supposaient qu'éducation était purement synonyme d'in« struction ou de culture intellectuelle. *Franchement il y a plu« tôt à se féliciter de leur insuccès qu'à le déplorer;* car ils eus« sent semé, non le goût du travail, mais *les germes de disso« lution sociale;* ils eussent fomenté, par centaines de mille, des « ambitions auxquelles la société n'était pas en mesure de *don« ner satisfaction;* ils eussent ajouté aux douleurs physiques du « peuple, *qu'ils n'avaient pas puissance de guérir*, des peines « intellectuelles et morales. Il vaut mieux... »

Écoutez, je vous prie, le il vaut mieux, et remarquez, je vous

en prie également, que M. Michel Chevalier aurait parfaitement raison, en le prononçant, si l'anarchie n'était point la nécessité sociale de notre époque.

« Il vaut mieux, dit-il, qu'aujourd'hui la majorité de nos « paysans soit encore assoupie au sein de l'ignorance que s'ils « avaient l'esprit faussé et le cœur aigri ou rongé de passions « mauvaises. »

Ainsi, le résultat de l'instruction actuelle est de fausser l'esprit, d'aigrir le cœur et de le ronger de passions dominantes. C'est vrai. Tel est le résultat de l'instruction matérialiste.

« L'*ignorance*, continue M. Michel Chevalier, *est un moindre* « *mal que la* FAUSSE SCIENCE *et que la* DÉMORALISATION. »

C'est parfaitement juste. Mais comment voulez-vous arriver à la science réelle, si ce n'est par le résultat d'une fausse science, faisant sentir *socialement* la nécessité de la science réelle? La liberté implique la possibilité de faire le bien et le mal. La possibilité de faire le mal anéantie, la possibilité de faire le bien le serait également. Et le mal ne se distingue du bien que par le mal qu'il cause.

« Notre France, ajoute le publiciste, *serait ingouvernable* si « les paysans avaient été soumis aux mêmes influences qu'une « certaine partie des ouvriers. » (*Lettres sur l'Amérique.*)

Et la partie des ouvriers qui a été influencée est celle qui sait lire. C'est vrai, monsieur. Mais alors pourquoi la science de l'époque porte-t-elle à la démoralisation? Et surtout pourquoi, sachant que la science actuelle est démoralisante, ne pulvérisez-vous point cette fausse science pour lui substituer la science réelle?

Du reste, monsieur, je dis comme vous : C'est la fausse science qui empêche que le sol puisse entrer à la propriété collective, seul moyen, absolument le seul, qui puisse anéantir le paupérisme.

J'aime, monsieur, à vous citer : parce que vous êtes une autorité, même au sein de cette science que vous répudiez avec tant de raison; et parce que vous serez une autorité au sein de la cience réelle quand une répudiation plus entière et plus com-

plète vous aura complétement retiré d'un milieu auquel vous ne devriez point appartenir.

Vous allez répéter que la science actuelle est immorale, et vous allez le proclamer dans la première chaire d'économie politique du monde. Moi-même, monsieur, j'ai eu l'honneur d'assister à ce cours.

« Ce qu'il y a, dites-vous, de plus admirable dans les machi-
« nes, ce qui doit rendre l'extension et le progrès de la mécanique
« chers à quiconque aime ses semblables, c'est que la destina-
« tion des machines est de remplacer l'homme et de PRODUIRE à
« sa place.... »

Je vous demande mille pardons, monsieur, de vous interrompre un instant. Mais vous venez de prononcer une expression sur laquelle l'économie politique tout entière se trouve basée, prétendue science dont le seul résultat est de justifier l'esclavage des masses. Cette expression est de dire : que les *machines* PRODUISENT. L'homme seul, monsieur, PRODUIT, et tout le reste FONCTIONNE. Du moment qu'il a été permis de dire au propre : que la terre *produit*; que le capital *produit*; il a été permis d'affirmer, comme vous le faites, monsieur, que la main-d'œuvre est MARCHANDISE. Du reste, lorsque je vous aurai prouvé que votre prétendue science économique est le plus grand fléau qui ait empoisonné l'humanité, vous le comprendrez; et, malgré vous peut-être, vous serez mon disciple : vous en êtes digne par l'intelligence.

Je vous laisse continuer.

« ... De remplacer l'homme et de produire à sa place, afin
« qu'il y ait plus de produits avec moins d'efforts, plus de puis-
« sance avec moins de peine; et que tout homme, cessant d'être
« écrasé par la matière, puisse participer *quelque peu* aux plaisirs
« de l'intelligence.... »

Quelque peu! Ah! monsieur, comment avez-vous pu écrire ce *quelque peu*? Tant que ce *quelque peu*, monsieur, n'est pas TOUT, il n'y a pas d'ordre possible en présence de l'incompressibilité sociale de l'examen. Mais, de nouveau, veuillez me pardonner!

« ... Et se cultiver lui-même, continuez-vous, tandis que les
« éléments TRAVAILLERONT pour lui. »

Voilà, monsieur, une répétition de la même faute. Je n'en parlerais pas : si tout ce que l'économie politique a d'infernal n'était basé sur cette malheureuse équivoque.

Maintenant nous arrivons au vif. Vous allez dire : que la constitution actuelle de l'industrie (c'est-à-dire la constitution actuelle du travail, car vous dites, avec raison, qu'un chef d'industrie est un travailleur); que la constitution actuelle du travail, de l'humanité, de la société enfin, est MATÉRIALISTE ; en un mot, n'a point de base morale, n'est point fondée sur une pensée morale.

« Eh bien! continuez-vous, DANS LA CONSTITUTION ACTUELLE DE « L'INDUSTRIE, sous la loi de la *concurrence illimitée...* »

J'en suis bien fâché, monsieur, mais je suis encore obligé de vous arrêter au milieu de ce passage si intéressant. C'est que la concurrence illimitée, ainsi que la liberté illimitée, sont encore des logomachies de notre époque : comme le travail des éléments et le produit du capital. La concurrence, comme la liberté, dont la la concurrence est l'expression, *sont* TOUJOURS, *et par* NATURE, limitées : soit par la force, soit par la raison. Et, tant que la raison n'a de critérium social que la force, toujours limitée PAR LA FORCE. Mais, nous parlerons de cela quand nous en serons à l'économie politique, époque à laquelle vous serez un de mes meilleurs disciples.

« Dans la constitution actuelle de l'industrie, dites-vous, sous « la loi de la concurrence illimitée, ON ARRIVE A L'EFFET CONTRAIRE. « Les ouvriers de Brighton *ont eu raison* de dire : — «« Les « machines, qui devraient être nos esclaves, sont devenues nos « plus formidables compétiteurs. »» — *Ils ont eu raison* de les « comparer à ce monstre d'une légende allemande qui, après « avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui « avait donnée. Dans l'état actuel des choses, la mécanique sert « quelquefois, souvent même, à adoucir à la longue le travail de « l'homme; mais, PLUS SOUVENT ENCORE, elle ravit à la génération présente sa subsistance; au lieu de relever la dignité de « l'homme, elle l'ABAISSE, et chez lui l'intelligence devient comme « une superfetation. IL EST SI PEU DE CHOSE en présence des merveilleux mécanismes qu'il dirige, je devrais dire *par lesquels*

« *il est dirigé*, qu'on ne songe pas à lui attribuer la moindre part « du mérite et de la gloire de l'œuvre industrielle; et, remarquez-« le, ce n'est point par dédain pour la classe ouvrière : c'est *tout* « *simplement l'expression de ce fait*, que, dans les grandes ma-« nufactures, FAUTE D'UNE ORGANISATION FONDÉE SUR UNE PENSÉE « MORALE, L'HOMME N'EST RIEN DE PLUS QU'UN INSTRUMENT DE PRODUC-« TION, UN PETIT ENGIN NATURELLEMENT INSIGNIFIANT, à côté des ma-« chines gigantesques dont se sert l'industrie..... »

Est-ce clair? Et voilà où l'on arrive en confondant le propre et le figuré : les machines TRAVAILLENT, et l'homme est un INSTRUMENT, un ENGIN.

Très-bien, monsieur! Mais pourquoi ne répudiez-vous pas complétement encore cette constitution immorale ou matérialiste de l'industrie, du travail, de la société, qui rend l'homme un instrument du capital? Pourquoi ne démontrez-vous point que la pensée morale n'est point une calembredaine inventée par les fripons pour exploiter les niais transformés en engin? Voilà ce que vous devriez faire, monsieur le professeur! Ou, si vous en êtes incapable, acceptez avec respect les leçons de ceux qui peuvent vous instruire. C'est ce que vous ferez, j'en suis certain.

« On n'emploie plus, continuez-vous, cet engin animé qu'en « attendant, jusqu'à ce qu'on ait trouvé un autre engin tout ma-« tériel qui coûte moins cher.... »

Et pourquoi donc pas, monsieur? puisque, selon vous-même, la main-d'œuvre est marchandise. Savez-vous, monsieur, qu'appeler la main-d'œuvre *marchandise* est un horrible blasphème; que c'est un crime de lèse-humanité?

« Écoutez, continuez-vous, l'aveu que, naturellement et sans « penser à mal, des manufacturiers anglais, gens réputés libé-« raux, faisaient récemment à un de nos compatriotes qui visitait « leur île, et qui en a rapporté un très-bon livre (1) :

« La mécanique, lui disaient-ils, a délivré le CAPITAL des exi-« gences du TRAVAIL. »

Comment, monsieur, vous ne voyez pas tout ce que ce raison-

(1) M. Eugène Buret.

nement a de raisonnable, du moment que le capital *travaille* et que l'homme n'est qu'un *instrument!* Mais croyez-vous qu'avec cette logique, la société, en présence de l'incompressibilité de l'examen, puisse aller loin?

« Les machines, continue l'Anglais logicien, remplacent tout, « jusqu'au chauffeur de nos chaudières à vapeur. Il y a quelque « temps, nous avions besoin de chauffeurs habiles, sachant bien « mesurer la quantité de combustible sur la quantité d'oxygène « que recevait le fourneau, et un bon chauffeur coûtait cher : au- « jourd'hui une trémie et une machine à broyer le charbon font « la besogne beaucoup mieux que le meilleur chauffeur : et un « manœuvre nous suffit. Partout où nous employons encore un « homme, ce n'est que provisoirement, en attendant qu'on in- « vente pour nous le moyen de remplir la besogne sans lui. »

Savez-vous, monsieur le professeur, qu'un pareil développement de l'intelligence est d'un très-bon augure? Il annonce, pour l'humanité, la nécessité : de mourir malheureuse au sein de l'anarchie; ou de vivre heureuse au sein de l'ordre. Faites en sorte : que la plus grande partie du capital, sol compris, puisse entrer à la propriété collective; qu'il en reste chez les individus ce qu'il en faut pour que les produits, la consommation et le bien-être de tous, soient au maximum possible; et voilà l'humanité, le travail, dominant la matière; c'est-à-dire l'humanité libre et heureuse. C'est possible, monsieur le professeur, c'est facile; et je vous le ferai comprendre, à vous plus facilement qu'à tout autre.

« Ainsi, continuez-vous, comme l'a dit M. de Sismondi en ré- « pondant aux économistes de l'autre côté du détroit, il semble « que la perfection sociale doive être atteinte lorsque le roi, de- « meuré seul dans son île et tournant constamment une mani- « velle, fera accomplir par des automates tout l'ouvrage de l'An- « gleterre, gardant pour lui-même tous les produits, afin de les « expédier au dehors par d'autres automates flottants que condui- « sent l'impulsion de la vapeur. »

tion sociale existe, en effet, monsieur : lorsque
m, et que le reste est reconnu n'être qu'AUTOMATE.

Réfléchissez, monsieur, sur ces deux lignes : le sort de l'humanité s'y trouve renfermé.

« Voilà pourtant, continuez-vous, où l'on aboutit lorsqu'on « se met en route sans avoir pour boussole un principe MORAL ! »

Et vous, monsieur, qui n'êtes point de l'autre côté du détroit, avez-vous cette boussole? Avez-vous un principe moral dont vous puissiez démontrer la réalité; un principe moral qui ne soit point une hypothèse, souvent employée par des fripons pour faire accepter : que le capital *travaille;* que l'homme est un *engin* ; et que la main-d'œuvre est *marchandise?* Si vous l'avez, monsieur, proclamez-le après l'avoir démontré, et je me mets à vos genoux.

XXXVII

« Que le pain baisse de 5 centimes le kilogramme (et il n'y a pas de loi de céréales qui puisse produire ce résultat), avec LA CONSTITUTION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE (1) et la détresse des chefs de travaux, il ne faudra pas six mois pour que LES SALAIRES AIENT SUBI UNE RÉDUCTION A TRÈS-PEU PRÈS ÉQUIVALENTE. »

M. MICHEL CHEVALIER.

Après vous, monsieur, je ne vais point m'amuser ici à exposer l'économie politique à ceux qui ne la connaissent pas. Ce qu'il y a de certain, c'est : que ce que vous venez de dire est incontestable vis-à-vis de la raison; et incontesté au sein de votre science. Là-dessus nous sommes d'accord.

Voyons maintenant les salaires de cette Amérique, qui a l'Ouest pour palladium, palladium que nous voulons rendre celui de l'humanité.

« Ici (aux États-Unis d'Amérique), rien, dites-vous, n'est plus « aisé que de VIVRE EN TRAVAILLANT, et de BIEN VIVRE. Les objets

(1) Au chapitre précédent, nous venons de voir : que cette constitution est inhérente à la science matérialiste actuelle; et qu'elle ne peut être anéantie que par l'anéantissement de cette prétendue science, expression d'ignorance vaniteuse.

« de première nécessité, pain, viande, sucre, thé, café, chauf-
« fage, sont généralement *à plus bas prix qu'en France, et les*
« *salaires y sont* DOUBLES *ou* TRIPLES. »

Aux États-Unis, le sol y est comme s'il appartenait à la propriété collective : par la possibilité d'en avoir à un dollar l'acre payable en quatorze ans. J'ai dit : qu'alors le salaire est au maximum des circonstances, et l'intérêt du capital au minimum : ce qui rend chère la partie de chaque produit où entre le travail de cette localité ; et à bon marché la partie où entre le capital. Dans le pain, la viande, le sucre, le thé, le café, le chauffage, il y entre peu de travail de la localité et beaucoup de capital. Ces produits y sont à bon marché. Et les produits, où il entre beaucoup de travail de la localité, y sont très-chers : parce que là le salaire y est aussi élevé que possible. Voilà ce que j'ai avancé, prouvé par la pratique américaine. Quant à la théorie, je la prouverai surabondamment : et cela avant la fin du présent premier livre.

« Je me trouvais, il y a quelques jours, continue M. Michel
« Chevalier, sur la ligne d'un chemin de fer en construction. On
« y faisait des terrassements. Ce genre de travail, qui n'exige que
« de la force sans adresse, est habituellement exécuté, aux États-
« Unis, par des Irlandais nouveaux arrivés, qui n'ont d'autres
« ressources que leurs bras, d'autres talents que la vigueur de
« leurs muscles. Ces Irlandais sont *nourris* et *logés*, et voici
« quelle est leur nourriture : trois repas par jour ; à chaque re-
« pas, de la viande très-abondamment et du pain de froment ; du
« café et du sucre à deux de leurs repas, et du beurre une fois le
« jour. On leur distribue, dans le courant de la journée, six à huit
« verres de Whiskey, selon qu'il fait plus ou moins chaud. Ils
« reçoivent, en OUTRE, en ARGENT, un salaire qui s'élève à 40 cents
« (2 francs 13 centimes) dans les circonstances les plus défavo-
« rables, souvent 3 francs, et quelquefois 4 francs. En France,
« le même travail vaut communément 1 franc 25 centimes, et
« *les ouvriers ont à se nourrir.* »

(*Lettres sur l'Amérique.*)

Je vous demande pardon, monsieur, mais j'aime à vous citer.

« Voici, dites-vous, les moyennes générales de salaires, tels « qu'ils ont été payés par la *Merrimac corporation* — : fabrique « de cotonnade à Lowell : — pendant le mois de mai dernier « (1834), par semaine, c'est-à-dire pour six jours de travail :

« Opérations diverses précédant le filage....	15 fr.	75 c.
	10	07
	14	83
« Filage proprement dit.....	16	»
« Tissage des diverses qualités.....	16	64
	16	75
« Préparation de la trame en collage.	18	40
	21	12
« Mesurage et pliage.....	16	75

« Ces nombres sont, je le répète, des moyennes. — Le salaire « des ouvrières habiles sont de 25 et même de 30 francs. Vous « savez combien le travail des femmes est peu payé, comparati- « vement à celui des hommes : le salaire d'un manœuvre, qui « n'a que la force de ses bras, est, dans les fabriques de Lowell, « de 27 et 30 francs par semaine (six jours). Un homme qui a un « métier, forgeron, teinturier, reçoit de 40 à 50 francs. Les gra- « veurs qui font les modèles pour les cylindres à imprimer les « étoffes ont par semaine 90 à 95 francs. — Il y a peu de femmes « sur le continent européen, hors de quelques grandes villes, « qui gagnent 1 franc par jour, ou six francs par semaine. Il « faut se rappeler aussi qu'aux États-Unis les objets de première « nécessité sont à plus bas prix, non-seulement qu'en Angle- « terre, mais encore qu'en France.... »

Vous voyez, monsieur, qu'en présence du PALLADIUM les salaires ne se mettent pas en équilibre avec le prix du pain !

Maintenant, ayez, je vous prie, la bonté de comparer cette statistique des salaires américains avec l'enquête qu'un ouvrier, mon ami Pierre Vinçard, fait actuellement, dans le *Bien-Être universel*, sur le salaire des ouvriers français. Ce rapprochement sera fort utile.

« Aussi, continue M. Michel Chevalier, un grand nombre des

avocat libéral qui aurait nié la justesse de l'accusation. Mais j'aurais répliqué en vous citant le passage suivant :

« Ici même (les Etats du Sud), où l'ouvrier des villes et le cul-
« tivateur des champs, au lieu d'être, comme au Nord, *les souve-*
« *rains du pays*, ne sont que des *esclaves*, il y a plus d'abon-
« dance, plus de comfort matériel, pour les classes laborieuses
« qu'il n'y en a chez nous. Aussi la population noire pullule-
« t-elle plus ici que ne le fait chez nous la population des cam-
« pagnes. Notre paysan fait autant d'enfants que le noir de la Ca-
« roline ou de la Virginie ; mais CHEZ NOUS, LA MORT, QUE LA MI-
« SÈRE AMÈNE PAR LA MAIN, *est active à repousser des bras qui*
« *voudraient faire concurrence à ceux de leurs pères, et à fer-*
« *mer*, POUR TOUJOURS, *ces bouches qui demandent* DU PAIN *que*
« *leurs parents ne peuvent leur donner.* »

Puis, je vous accuserais d'avoir dit :

« Il y a aujourd'hui deux natures ennemies ; la nature bour-
« geoise et la nature prolétaire. » (*Lettre* XXVIII.)

J'aurais ajouté, pour que le jury n'eût pour vous ni pitié ni miséricorde : que vous ne vous contentiez point de frapper une seule fois sur l'enclume révolutionnaire ; mais encore que vous en assourdissiez les populations ; et j'aurais jeté aux oreilles du jury les citations suivantes :

« Aujourd'hui, il est universellement reconnu que la bourgeoi-
« sie domine en France. L'aristocratie est repoussée du pouvoir
« ou se tient écartée. Les artisans et les petits cultivateurs com-
« mencent à peine à lever la tête. *Les prolétaires ne comptent*
« *point.* » (*Lettre* XXXII.)

« Dans les États du Sud (États-Unis d'Amérique), la moitié de
« la population y est composée de PROLÉTAIRES *dans toute l'ac-*
« *ception du mot, c'est-à-dire d'*ESCLAVES. »

J'aurais alors insisté sur l'expression : *prolétaires dans toute l'acception du mot*, c'est-à-dire d'ESCLAVES ; puis, j'aurais passé immédiatement à la citation suivante :

« Il suffit en France de regarder autour de soi pour reconnai-
« tre que si la bourgeoisie OISIVE représente en totalité l'élément
« d'ordre, ce n'est qu'à l'aide et par l'intermédiaire de quatre

« cent mille baïonnettes, non compris les baïonnettes bourgeoi-
« ses..... Ce qui démontre clairement que cette bourgeoi-
« sie ne conserve plus la prédominance qu'en opposant aux mas-
« ses la force des masses elles-mêmes : position critique à faire
« frémir, et *qu'il est impossible de faire durer*, CAR TOUTES LES
« BAÏONNETTES COMMENCENT A ÊTRE INTELLIGENTES. » (*Lettre* XXXII.)

C'est surtout ici que j'aurais tonné de toutes les foudres de mon éloquence. J'aurais fait voir aux jurés : que vous excitez l'armée à la révolte. J'aurais requis le maximum de la peine.... Eh bien! monsieur, j'aurais été un sot. Le gouvernement a été plus sage que moi. Il vous a nommé conseiller d'Etat et vous a confié, en économie politique, la première chaire du monde.

C'était vous récompenser noblement des bons conseils que vous lui aviez donnés. Vous lui aviez dit :

« La bourgeoisie est responsable de moitié avec le gouverne-
« ment, à qui appartient l'initiative de tous les grands projets d'a-
« mélioration, de l'avancement de VINGT-CINQ MILLIONS DE PROLÉ-
« TAIRES AGRICOLES. » (*Lettre* XXXII.)

Vingt-cinq millions de prolétaires agricoles! sans compter les prolétaires industriels! Il n'y a que vous, monsieur, qui ayez osé dire cette vérité au gouvernement; car c'est une vérité, et, quant à cela, je m'associe à vous de grand cœur : en faisant remarquer seulement que je ne m'associe point à vous pour affirmer que ces prolétaires sont plus malheureux que des nègres esclaves. Pour dire de pareilles choses, il faut avoir votre autorité, et je ne l'ai pas. J'ai envers vous une telle reconnaissance pour avoir dit de pareilles choses, que, si je n'appartenais à la vile multitude, quoique officier supérieur en retraite, membre de la Légion d'honneur et domicilié à Paris depuis vingt ans, je vous donnerais ma voix pour être président de la République. Tout ce que je puis faire, c'est de vous proposer comme candidat. On pourrait faire un plus mauvais choix. En voici la preuve :

« Notre intelligence, dites-vous, doit courber son *orgueil*... »

Je vous demande pardon, monsieur, je crois que c'est *vanité* qu'il fallait dire. Je reprends :

« Notre intelligence doit courber son orgueil devant les néces-

« *sités sociales*. Lorsqu'elle s'entête à nier les faits parce qu'elle ne « les comprend point, les faits s'imposent BRUTALEMENT à « elle. » (*Lettre* XXXIII.)

Je crois comme vous, monsieur, que l'avancement de 25 millions de prolétaires agricoles, auxquels on apprend à lire, se trouve être, en présence de l'incompressibilité de l'examen, une *nécessité sociale*. Comme vous le dites, les prolétaires doivent commencer à *compter*. Surtout quand on est nommé conseiller d'Etat pour avoir dit et imprimé :

« Il y a un abîme entre le bourgeois d'une part, le paysan et « l'ouvrier de l'autre. Le bourgeois ne sent rien de commun en- « tre lui et le prolétaire. Il est convenu de regarder ce dernier « comme une machine qu'on loue, dont on se sert, et que l'on « paye tout juste pendant le temps qu'on en a besoin ; de même, « aux yeux d'un grand nombre de prolétaires, le bourgeois est « un ennemi dont on n'accepte la supériorité que parce qu'il est le « plus fort. » (Note 57 du tome II.)

Je vous avoue, monsieur, que, de mon chef, je ne voudrais pas imprimer de pareilles choses pour tout l'or de la Californie.

XXXVIII

« En dépit des lois de la morale, dans les relations de peuple à peuple, c'est le succès qui fait le droit. »
M. Michel Chevalier.

Et croyez-vous, monsieur, que, tant que la force est le critérium du droit au sein des peuples, la force n'en est point aussi le critérium au sein de chaque peuple ?

Et croyez-vous qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen le critérium de la force puisse se trouver anéanti, si ce n'est en présence d'une sanction religieuse, socialement acceptée comme réelle ?

Et croyez-vous qu'une sanction religieuse puisse être com-

mune à tous les individus, c'est-à-dire, socialement acceptée, en présence de l'incompressibilité de l'examen, si elle n'est la sanction religieuse réelle ?

Et croyez-vous que la sanction religieuse réelle, à supposer qu'elle existe, puisse être, en présence de l'incompressibilité de l'examen, socialement acceptée comme réelle, si préalablement elle ne peut être démontrée telle SCIENTIFIQUEMENT, c'est-à-dire d'une manière rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun ?

Et croyez-vous que cette sanction, même scientifiquement démontrée réelle, puisse être socialement acceptée comme telle, si la société ne donne à tous, sans exception aucune, et avec le même soin, l'éducation relative à cette sanction, et l'instruction qui démontre la réalité de ce qui aura été inculqué par l'éducation ?

Vous avez, monsieur, trop de bon sens pour nier aucune de ces propositions ; et je suis aussi certain que vous les acceptez, que je suis certain de les avoir écrites.

Je suis encore complétement de votre avis lorsque vous dites :

« Chez nous, il faudrait être fanatique du représentatif pour « songer à en faire le pivot de notre vie sociale. »

Mais je voudrais savoir ce que vous désirez mettre en place de ce système. J'aime à croire que vous ne voudriez point changer notre borgne contre un aveugle.

Je voudrais donc savoir ce que vous voulez. Je voudrais même savoir si vous le savez vous-même. Ici, je dois justifier un doute, qui pourrait vous paraître injurieux, et qui, probablement, n'a sa source que dans mon peu d'intelligence à vous comprendre. Aussi vais-je vous prier de m'en croire. Vous le devez en conscience : car moi-même j'ai offert de vous enseigner ce que je pourrais savoir et que vous ne sauriez pas.

Par exemple, vous dites :

« Il n'y a de droits imprescriptibles à la LIBERTÉ que pour qui « est en mesure d'en jouir avec profit pour la société et pour lui-« même. »

Très-bien, monsieur ; mais, voudriez-vous donner le critérium

pour savoir : quand un peuple est en mesure de jouir de la liberté, avec profit pour l'humanité et pour lui-même? Je suis encore assez ignorant et assez hardi pour oser vous demander : ce que c'est que la liberté, soit pour l'homme, soit pour la société? Ici, je vous en supplie, il faudrait me répondre clairement, sans galimatias double, de manière à vous comprendre vous-même très-clairement, et à être compris de même par les autres.

Vous ajoutez :

« L'esclavage, si odieux qu'il puisse être, est cependant une « forme d'ordre social; IL DOIT ÊTRE CONSERVÉ là où toute autre « forme meilleure serait impossible; il doit disparaître là où l'in- « férieur est mûr pour une plus favorable condition. »

(*Lettre* XXIX.)

Mais, monsieur, le maître dira toujours que son esclave n'est pas mûr pour la liberté; et l'esclave dira toujours le contraire. Si vous ne donnez ni la mesure, ni la balance, pour mesurer ou peser la valeur des votes : ainsi que le veut le journal *l'Assemblée nationale*, et que l'ont voulu avant lui, et inutilement, tous les philosophes passés et présents : ce sera donc à la force brutale que vous livrerez la décision de la question? Mais, monsieur, la force ne peut faire que des maîtres et des esclaves. Tâchez alors de vous tirer de là !

Voyons! je vais vous étudier. Si je ne viens pas à bout de comprendre, vous aurez la bonté de m'aider.

« La question de l'amélioration du sort des prolétaires est, « dites-vous, essentiellement de l'ordre moral. *Un remaniement « moral de la société en est la condition* PRÉALABLE. »

Bravo! monsieur. Je suis fier d'être de votre avis. Mais je voudrais bien que vous me dissiez précisément : en quoi consiste ce remaniement; et, surtout, comment il est possible de remanier *certainement*, et non comme ces utopistes que vous avez critiqués depuis Février. Dire ce qui est mal, est très-bien. Dire ce qui est bien, et prouver incontestablement qu'on a raison, est infiniment mieux. Je dirai même, qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, c'est le seul *bien* possible pour avoir de l'ordre.

« Or, ajoutez-vous, qui dit *morale*, dans le sens large du mot, « dit *religion*. »

Bravissimo, monsieur! Je vois que vous ne pensez, ni comme M. Guizot, ni comme M. Cousin, que LA MORALE EST INDÉPENDANTE DES IDÉES RELIGIEUSES; et je vous en fais mon sincère compliment.

Mais ce n'est pas tout que de prononcer le mot *religion*; il faut nous entendre à cet égard. Et, comme ni vous ni moi ne sommes des hypocrites; que nous ne voulons pas nous faire admirer par des niais, s'écriant : Que c'est beau! c'est si beau que nous n'y comprenons rien! il faut que nous soyons clairs comme UN EST UN.

Le mot *religion* signifie :

Ou LIEN DES ACTIONS D'UNE VIE A UNE AUTRE;

Ou il ne signifie absolument rien, et n'est plus qu'un galimatias : propre à se faire admirer des niais, ou à se faire appuyer par les fripons.

Maintenant :

Si le panthéisme, matérialisme poltron, est une réalité; il n'y a de religion que pour les sots : puisque la religion réelle implique des individualités réelles, des individualités persistant après la mort; et que le panthéisme, matérialisme poltron, est la négation de ces mêmes individualités.

Si l'anthropomorphisme, ou le Dieu personnel des révélateurs, ou l'Être des êtres du panthéisme éclectique, est une réalité, il n'y a, vis-à-vis de la raison, de religion que pour les sots : puisque la religion réelle implique des individualités réelles, des individualités persistant après la mort; et que l'Être des êtres en est la négation vis-à-vis de la raison, négation nécessitant l'affirmation par la foi, devenue impuissante en présence de l'incompressibilité de l'examen.

Or, car, à mon tour, je puis aussi dire : or; or donc, dis-je, depuis l'origine du monde, et de l'aveu de M. Cousin, ainsi que de tous les philosophes qui l'ont précédé, le monde a continuellement roulé dans le cercle vicieux : du panthéisme à l'anthropomorphisme, et de l'anthropomorphisme au panthéisme. Depuis l'ori-

gine du monde, et vis-à-vis de la raison, la religion a donc toujours été niée. Et c'est précisément cette négation, relative à l'ignorance, qui a forcé de tout soumettre à la foi, maintenant devenue impuissante en présence de l'incompressibilité de l'examen. La religion est DONC désormais impossible : tant que ce cercle vicieux n'a point été brisé.

L'avez-vous brisé, monsieur? Avez-vous prouvé, prouvé d'une manière rationnellement incontestable, que le lien religieux est une réalité? Et, si vous ne l'avez pas prouvé, convenez-vous que cette preuve, en présence de l'incompressibilité de l'examen, est devenue absolument nécessaire à l'existence de l'ordre? Répondez, monsieur! Répondez à cela! clairement, sans tergiverser, comme il convient à un honnête homme! Et, par votre seule réponse, vous aurez rendu un immense service à l'humanité.

« La philanthropie et la philosophie, continuez-vous, n'ont de « force pour agir sur la moralité humaine..... »

Et sur la moralité des chiens, monsieur, la philanthropie, ou la philocynie, et la philosophie, en ont-elles davantage? Tenez, monsieur, quiconque prononce l'expression : *moralité humaine*, présuppose qu'il y en a d'autres; et dès lors il nie toute moralité réelle, toute religion réelle. Cette expression, vis-à-vis de la raison, a toujours pour valeur : ou je ne sais ce que je dis, ou je suis un fripon.

Je reprends.

« La philanthropie et la philosophie n'ont de force pour agir « sur la moralité.... que celle qu'elles EMPRUNTENT à la reli- « gion. »

Parfait, monsieur; et je recommande cette citation à l'attention d'un ami qui a beaucoup d'estime pour vos doctrines, et qui n'admet point cette vérité. Mais, pour vouloir emprunter à quelqu'un, il faut *croire* ou *savoir* QU'IL EST. Or, socialement, il n'est plus possible de croire; et, socialement, il n'est pas encore possible de savoir. A qui, diable, voulez-vous que la philanthropie, ou la philocynie, et même la philosophie, puissent emprunter? A l'ignorance? Celle-ci ne prête qu'en fausse monnaie.

« La philanthropie, dites-vous, est l'ombre d'une religion qui

« s'en va; la philosophie n'est moralisante qu'autant qu'elle est « le crépuscule d'une religion qui vient ou qui renaît. »

La philanthropie, monsieur, ainsi que la philosophie, sont deux grandes sottes : tant qu'elles n'empruntent point à une religion prêtant en monnaie bonne, ou crue telle.

« A la religion seule, ajoutez-vous, il sera donné de toucher « assez profondément le cœur de toutes les classes, et d'illumi- « ner assez vivement les esprits, pour que le riche et le pauvre « conçoivent de nouveaux rapports entre eux et se déterminent à « les observer. »

Monsieur! En présence de l'incompressibilité de l'examen, tant qu'il y a des classes et des pauvres, toutes les prétendues religions, ayant leur source dans le galimatias, ne peuvent toucher que le néant, ne peuvent illuminer que l'abîme, et ne peuvent engendrer que des rapports de haine et d'anarchie.

Si vous savez mieux, monsieur, dites-le. A cet égard, je vous interpelle : sur votre honneur d'honnête homme et de professeur.

Ce que je viens de dire, monsieur, vous allez le répéter : ou plutôt c'est à vous que je l'ai emprunté.

« Quand nous aurons des routes, dites-vous; quand les écoles « auront appris à lire à tout le monde, vous verrez, si, dès à pré- « sent, vous n'y prenez garde, l'irréligion envahir nos campagnes « et les infecter. »

Et que signifie, s'il vous plaît, ce : *Si vous n'y prenez garde?* Cela signifie-t-il : qu'il faut encombrer les routes et fermer les écoles? Dites donc à M. Thiers de l'essayer. Cela signifie-t-il : qu'il est absolument nécessaire que la réalité du lien religieux soit démontrée d'une manière rationnellement incontestable à tous et à chacun? Alors, monsieur, dites-le clairement.

« Nous, dites-vous encore, les apôtres de la fraternité des peu- « ples, nous n'avons pas encore fait pénétrer, dans les relations « de classe à classe, le principe de la fraternité des hommes. « Nous bourgeois, fils d'affranchis, nous croyons encore que les « prolétaires, fils d'esclaves, sont d'une autre nature que nous. « Nous avons encore au fond du cœur un reste de vieux levain « païen. Nous ne professons plus, avec Aristote, qu'il y a deux

« natures distinctes, la nature libre et la nature esclave, mais « nous faisons tout comme si nous étions nourris de cette doc- « trine. » (*Lettre* XXIX.)

Et, en effet, monsieur, nous le sommes. Nous ne professons plus qu'il y a deux natures, parce que le panthéisme n'en reconnaît qu'une, *la nature*, la force. Et, comme la force ne reconnaît que des forts et des faibles, vous voyez que c'est tout un. Quant à la fraternité des peuples, tant qu'il y a des peuples, c'est la quadrature du cercle recherchée par les imbéciles; et, pour s'en faire l'apôtre, il faut sortir de Charenton ou de mieux encore. La fraternité, en dehors d'une religion commune, est une sottise; et la communauté de religion anéantit les nationalités.

Je répète ma question : Savez-vous ce que vous voulez?

Est-ce la religion, monsieur, que vous voulez substituer au représentatif? Il paraît que non : car vous n'avez nulle idée claire du mot religion.

Est-ce le despotisme d'un homme? Je suis persuadé que vous êtes revenu de cette erreur de votre jeunesse.

Est-ce l'aristocratie féodale que vous voulez? Voyons!

« Il est à remarquer, dites-vous, que la *dernière* des grandes « sociétés qui sont passées sur la terre... »

La *dernière!* Il paraît, monsieur, que vous n'êtes pas plus chrétien que moi, en prenant le mot *chrétien* pour croyant à la révélation. Alors, monsieur, dites-le donc sans réticence, ni galimatias. Le temps de se cacher est derrière nous.

« ... Cette société chrétienne, qui a été la première de l'aristo- « cratie de capacité..... »

Doucement, monsieur! Il y a capacité par le sophisme, et capacité par le syllogisme. La première met les brigands sur le trône, quand ils sont les plus forts; la seconde y met la raison. Comment les distinguez-vous, et les faites-vous distinguer socialement, en dehors du critérium de la force?

« De l'aristocratie de capacité, dites-vous, qui se soit déployée « dans toute son ampleur..... »

Ainsi, le déploiement de la capacité dans toute son ampleur

consisterait à n'avoir de critérium que la force. Alors la ruse triomphante serait le *nec plus ultrà* de la capacité.

« ... A été aussi celle, ajoutez-vous, où l'aristocratie de nais-
« sance a été le mieux caractérisée..... »

Puisque l'aristocratie de naissance est le résultat de la capacité déployée dans toute son ampleur, vous êtes donc chrétien et partisan de l'aristocratie de naissance? Cela n'est pas possible, et j'aurai mal interprété votre pensée.

« Le groupe des peuples issus de Japhet, continuez-vous, qui
« sont venus cette fois pousser la civilisation, et faire de leurs
« muscles ses muscles, de leur volonté énergique sa volonté,
« avaient apporté du Nord un profond sentiment de famille... »

De famille! Vous plaisantez sans doute? Est-ce qu'ils respectaient les familles des vaincus? Dites donc un profond sentiment de domination, dont la primogéniture était le moyen. Il est joli, le sentiment de famille qui donne tout à l'aîné et rien aux autres! Est-ce que les autres n'en sont pas de la famille? La famille! avec le droit de prélibation, de cuissage, de jambage, etc., etc. Je le répète, vous plaisantez.

« Ainsi, continuez-vous, fut créée la noblesse la plus hérédi-
« taire que l'on eût encore vue. »

A la bonne heure! Mais laissez, s'il vous plaît, de côté l'amour de la famille.

« Il y avait eu jusque-là, continue l'auteur, hérédité dans la
« caste; les Germains continuèrent l'hérédité des distinctions et
« des fonctions dans la famille, avec la clause précise de la PRIMO-
« GÉNITURE. »

Alors c'était l'hérédité : non dans la famille; mais dans la primogéniture.

C'était sage, très-sage, comme moyen de domination. Et remarquez qu'en époque d'ignorance sociale, en époque de force, en époque de nationalité, les peuples vaincus, anéantis, sont toujours ceux où la primogéniture est le moins fortement constituée.

« Ce qui n'avait guère été qu'une exception en faveur des fa-

« milles royales, continue l'auteur, ils l'appliquèrent à toutes les « familles nobles. »

Dites donc à toutes les familles : car le reste n'avait pas de famille. Aussi, disait-on, un fils de famille pour dire un fils de noble.

« Cette organisation, continue l'auteur, subsiste encore plus « ou moins modifiée dans la plupart des États européens. Hier « encore, elle semblait aussi vigoureuse que jamais en Angle- « terre... »

Et aujourd'hui elle est encore assez vigoureuse pour dominer l'Europe. L'Angleterre sera la dernière des nationalités.

« Il est aujourd'hui, continue M. Michel Chevalier, une réac- « tion violente contre les distinctions héréditaires et l'aristocratie « de naissance.... »

C'est vrai. Et je voudrais savoir si M. Michel Chevalier, qui a tant prêché contre l'hérédité, appartient actuellement à cette réaction contre l'hérédité ou à la réaction en faveur de l'hérédité de fonction. J'aime à croire qu'il répondra, et qu'il n'oubliera point : que la royauté est une hérédité de fonction.

« Sur tous les points du territoire occupé par la civilisation oc- « cidentale, l'aristocratie d'origine féodale, continue l'auteur, est « battue en brèche par la démocratie, là par la bourgeoisie, là « par le pouvoir royal. »

Alors le pouvoir royal est un grand imbécile. C'est se couper le derrière pour être mieux assis.

« Dans la ligue contre elle, continue M. Michel Chevalier, l'em- « pereur de Russie donne la main à la démocratie américaine, et « la bourgeoisie française et la démocratie britannique, dans la « personne d'O'Connel, est l'alliée du roi de Prusse et de l'em- « pereur d'Autriche. »

S'il en est ainsi, c'est une preuve que le choléra moral se généralise. S'il voulait tuer l'aristocratie de la force, dont les souverainetés de droit divin et du peuple sont les résultats, il nous rendrait un bien grand service.

Dans tous les cas, j'en conclus : que M. Michel Chevalier n'est point partisan de l'aristocratie.

Mais est-il partisan de la démocratie? Pas du tout; car il nous dit :

« On est arrivé à nier aux États-Unis qu'il y eût aucun prin-
« cipe de justice *vrai en lui-même et par lui-même*, et à ad-
« mettre que la volonté actuelle du peuple était nécessairement
« et toujours la justice; on y a posé en fait l'infaillibilité du peu-
« ple à chaque instant et en toute chose; et, par là, on a ouvert
« la porte à la tyrannie d'une minorité turbulente qui se dit
« peuple. »

Allons! monsieur Michel Chevalier n'est ni aristocrate, ni démocrate. Et je trouve qu'il a raison. Mais je voudrais savoir ce qu'il est. En sa qualité de professeur, j'ai le droit de le lui demander; et, en sa qualité de professeur, il a le devoir de me l'exposer clairement.

XXXIX

« Difficulté de transition : dernier rempart de la vanité, refusant de se reconnaître ignorante. »

Collins, *Mss.*

« Transition. Pour aller d'un lieu à un autre, il faut : savoir où se trouve celui où vous voulez aller; et pouvoir le distinguer de tout autre. Le savez-vous et le pouvez-vous? Si vous ne le savez ni ne le pouvez, pourquoi parlez-vous de transition? »

Collins, *Mss.*

« Un de mes amis, dit M. Michel Chevalier, voyageait, il y a
« quelque temps, en Angleterre, et visitait, au pays de Galles,
« les vastes usines de M. Crawshay. Il fut frappé de ce qu'un
« très-grand nombre de chemins de fer, destinés aux charrois
« entre les fonderies et les forges d'une part, les mines et les ca-
« naux de l'autre, étaient tous construits d'après un vieux système,
« fort imparfait, celui des ornières creuses. Il demanda pourquoi
« on ne les changeait pas pour d'autres ornières saillantes, fai-

« sant observer que l'économie qui en résulterait dans les frais de « traction serait suffisante pour payer les frais de reconstruction « en deux ou trois ans au plus. » — «« Rien n'est plus juste, « répondit le maître des forges; cependant, *nous maintenons « nos vieux chemins à ornières creuses, et nous les maintien- « drons indéfiniment*, parce que, pour passer du vieux système « au nouveau, il faudrait du temps, deux ou trois ans peut-être, « et, pendant l'intervalle, nos wagons ne pouvant aller à la fois « sur les deux systèmes, nous serions obligés d'interrompre notre « fabrication, de *faire chômer nos capitaux, et de laisser cin- « quante mille ouvriers sans travail et sans pain*. La difficulté « n'est que dans la transition; mais, jusqu'à présent, elle me « semble INSURMONTABLE. »»

L'ami de M. Michel Chevalier avait bien de la bonté de prendre des vessies pour des lanternes. La réponse de M. Crawshay, dépouillée de son galimatias, signifiait tout uniment : *Rien ne m'oblige à changer; j'ai autant de profit à rester comme je suis.*

Aussi, tant que la société actuelle ne verra point l'absolue nécessité de passer à la société nouvelle, elle n'y passera point, quand même vous lui prouveriez clair comme le jour que les ornières saillantes valent mieux que les ornières creuses. Voyez-vous que j'ai raison : de ne pas exposer la théorie des ornières saillantes, avant que tous les *Crawshays* de la vieille société ne sentent la nécessité de quitter les ornières creuses? Croyez-vous que, si un concurrent à ornière saillante était venu s'établir à côté de M. Craswhay, et l'eût forcé d'établir de pareilles ornières, sous peine de se ruiner, M. Crawshay eût continué de s'apitoyer sur le chômage de cinquante mille ouvriers, plus que sur la ruine de ses capitaux? Allons donc! tout cela n'est que de la monnaie de singe.

« Il en est de même, dit M. Michel Chevalier, en matière so- « ciale. »

Il en est de même est très-joli! Il paraît que vous connaissez les ornières saillantes en matière sociale. Pourquoi donc, dans vos cours, n'en exposez-vous point la théorie? Quand on aura prouvé, d'une manière rationnellement incontestable, en quoi

consiste la société nouvelle ; et que la vieille société sera convaincue qu'il faut qu'elle y passe, sous peine de mort, elle y passera sans la moindre difficulté. Tâchez de la convaincre de cette nécessité ; et je me charge de l'y faire passer plus facilement que vous n'êtes passé à l'Académie, quoiqu'en fait de science sociale vous valiez mieux que tout ce qui s'y trouve.

« Il est assez aisé, continue M. Michel Chevalier, d'apercevoir « que tel système offre sur tel autre des avantages décidés, et « que, si l'on pouvait, d'un coup de baguette, faire sauter la « société du premier au second, tout serait pour le mieux ; mais, « entre les deux, il y a un abime. »

C'est vrai, monsieur, il y a l'abîme de l'ignorance sociale.

« Comment le franchir ? » continue le professeur.

Comment, monsieur ? En le comblant. Puis on passe là-dessus comme avec des patins sur la glace.

« Comment, continue M. Chevalier, rassurer les droits anciens, « à qui rien ne semble garanti sur la rive opposée ? »

Rien n'est plus facile que de garantir ces droits, et de le montrer clair comme le jour. Mais ce qui est difficile, et même impossible, c'est de faire regarder des aveugles ayant des cataractes que l'anarchie seule peut abaisser, avant que celle-ci n'ait rempli sa tâche. Comprenez-vous, monsieur ?

« Comment, continue M. Michel Chevalier, vaincre la résis- « tance des privilégiés du présent, qui se mettent en travers ? »

Ceci, monsieur, n'est ni votre affaire ni la mienne : c'est la besogne de l'anarchie. Soyez tranquille ! elle s'en acquittera parfaitement.

« Comment, continue le professeur, tempérer l'impatience de « la masse, pressée de jouir des avantages qu'elle s'attend à ren- « contrer sur l'autre bord ? »

Eh ! monsieur ! mêlez-vous de ce qui vous regarde. Tâchez de trouver les ornières saillantes, et laissez les gouvernants tempérer à leur guise les impatiences des masses. Qui vous dit que leur manière douce et agréable de tempérer n'est point elle-même la transition ? Passer de l'ignorance à la science, c'est la même chose qu'en mathématique passer du négatif au positif. En

mathématique, pour aller du négatif au positif, il faut passer par zéro. Eh bien ! en fait de science sociale, en fait d'ordre, zéro, c'est l'anarchie.

Je viens de parler d'ordre. En résumé, savez-vous ce que c'est? Si vous l'ignorez, M. Michel Chevalier va vous en instruire.

« Messieurs, dit-il, aujourd'hui je vous entretiendrai d'un « principe qui domine la science économique tout entière, qui l'a « renouvelée de fond en comble, de même qu'il a fait subir à la « politique une complète métamorphose. Je veux parler de la « LIBERTÉ. » (*Discours d'ouverture*, 22 novembre 1847.)

Ainsi, prenez acte : la liberté doit dominer la science économique, et aussi la politique ; et, tant que la liberté n'existera pas, vous n'aurez qu'une fausse science économique et une fausse politique.

Mais qu'est-ce que la liberté, la vraie liberté, et comment la reconnaît-on de la tyrannie qui voudrait usurper son nom? C'est ce que vous allez demander, soit à M. Michel Chevalier, soit à moi. Vous êtes trop pressé. Laissez d'abord M. Michel Chevalier vous expliquer ce que c'est que l'ordre.

« Je veux parler de la liberté, continue-t-il, car, c'est une re- « marque qui ne vous aura pas échappé, l'économie politique « s'appuie sur les mêmes principes que la politique. »

Et, si la politique était mauvaise, allez-vous me demander, est-ce que l'économie politique le serait aussi? En vérité, vous êtes impatientant ; laissez donc parler M. Michel Chevalier.

« Elle dérive, comme elle, dit-il, des éternelles idées de mo- « rale et de justice ; et la plus haute expression de morale et de jus- « tice, c'est la liberté, la liberté dans son acception la plus large, « non pas seulement la liberté de l'individu, qui est déjà infi- « niment respectable, mais la liberté collective de la société... »

Est-ce que M. Michel Chevalier s'imagine que, lorsque tous les individus jouissent de la liberté, la liberté collective n'existe pas, ou que, lorsque la liberté collective existe, tous les individus n'ont pas la liberté?

« ..... Et cette dernière, continue M. Michel Chevalier, a un « nom qui la distingue : c'est l'ORDRE. »

Ainsi, l'ordre, c'est la liberté ; et la liberté, c'est l'ordre.

J'en suis très-satisfait, me dites-vous ; mais, enfin, puisque l'ordre, c'est la liberté, ayez l'extrême obligeance de m'apprendre ce que c'est que la liberté qui doit dominer et l'économie politique et la politique.

J'ai cherché dans tout le discours d'ouverture, et même dans le cours, pour savoir ce que c'est que cette liberté, et je ne l'ai pas trouvé. Je suis persuadé qu'à cet égard M. Michel Chevalier s'est basé, pour ne rien dire, sur la certitude que ses auditeurs savaient déjà ce qu'il avait expliqué ailleurs. Je vais donc, pour ceux qui auraient le malheur de ne pas le savoir, vous expliquer ce que c'est que la liberté selon M. Chevalier. Pour lui, la liberté n'est point ce que tant d'autres ont compris.

« Pour la démocratie, dit-il, la LIBERTÉ se présente sous un « autre aspect. La plus dure servitude, pour elle, ce n'est pas la « privation de certaines franchises politiques ; le joug qu'elle « porte, celui dont elle est la plus impatiente de se délivrer, c'est « celui de la misère. »

Ainsi, tant que la misère, tant que le paupérisme ne sera point, non pas soulagé, mais anéanti, la LIBERTÉ, qui n'est autre que l'ORDRE, n'existera pas ; et vous vivrez dans une fausse politique, et, qui plus est, sous une fausse économie politique. C'est M. Chevalier qui l'affirme ; et, pour l'avoir affirmé, il a été nommé professeur d'économie politique à la première chaire du monde.

« L'homme qui a faim, ajoute M. Chevalier, n'est pas libre ; « car, évidemment, il n'a pas la disposition de ses facultés, soit « politiques, soit intellectuelles, soit morales. »

En logique, il me paraît difficile de penser autrement.

« Que sont, dit encore M. Chevalier, des droits *électoraux ou* « *municipaux*, pour des hommes enchaînés à la misère ! »

Il paraît que, si M. Michel Chevalier était prolétaire, il ne donnerait pas deux liards du suffrage universel. Savez-vous que, pour des hommes qui aiment à tempérer, cette doctrine est assez dangereuse ! Car, enfin, quand on se moque du suffrage universel, c'est qu'on veut avoir mieux. Un de mes amis, actuellement

condamné à la déportation, m'assurait cependant qu'avec le suffrage universel on ne doit plus avoir besoin de rien.

Vous croyez peut-être que, lorsque vous aurez la liberté, qui est l'ordre, vous resterez en ordre? Ta, ta, ta, ta, ta, ta. L'ordre de M. Chevalier n'est pas de l'ordre du tout. Vous croyez que je plaisante? Je ne plaisante jamais.

« La liberté, qui élève notre âme, qui développe notre esprit « et nous rend dignes de l'empire de la création, la liberté tant « voulue de nos pères, *la liberté conquise à jamais*, il faut le « croire, par leurs héroïques efforts, fut le fruit d'une longue et « pénible lutte. »

Comment! nous avons conquis la liberté, et la misère existe encore? Ah! monsieur Chevalier! ou vous nous avez trompés jadis, ou vous nous trompez maintenant. Cela n'est pas bien. Il me paraît, d'ailleurs, qu'une liberté conquise par la lutte, par la force, n'est qu'une liberté pour rire, ou plutôt pour pleurer. La liberté dont vous nous avez parlé, et qui est l'affranchissement du joug de la misère, doit jaillir de la science, et non du choc des aciers.

« Ne nous abusons pas, messieurs, continue le professeur; « il n'est pas possible de la conserver sans de continuels labeurs. « La vie de l'homme libre, on l'a dit, n'est point une tente dres- « sée pour le sommeil. Le repos, auquel cependant nous faisons « tous profession d'aspirer, n'est point fait pour l'homme libre « sur la terre. »

Tiens! voilà M. Michel Chevalier qui nous prêche le combat pour le paradis.

« Il peut y avoir, continue le prédicateur, du repos dans l'es- « clavage, de même qu'il y en a dans la tombe; il n'en est pas « dans la liberté. »

Je crois, en vérité, que M. Michel Chevalier, ne pouvant nous donner la liberté dont il nous a parlé, cherche maintenant à nous en dégoûter.

« Cette perspective d'une lutte sans fin dans la vie de l'homme « libre a effrayé quelques esprits, dit M. le professeur, et les a « tellement émus, qu'ils ont tourné le dos à la liberté. »

Et bien ils auraient fait, s'il n'y avait de liberté que celle prêchée, en dernier lieu, par M. le professeur. Mais il n'en est rien. Dès que la liberté réelle, dès que l'ordre réel existe, toute lutte sociale disparaît ; il n'y a plus que les fous qui se battent, et les fous, on a pitié d'eux, tout en les empêchant de nuire.

M. Michel Chevalier oublie qu'à un autre discours d'ouverture (1841-1842) il nous a dit :

« Pour l'économie politique, l'idée de l'ordre se traduit natu-
« rellement par une autre, qui actuellement s'accrédite de plus en
« plus, celle d'organisation. L'organisation, c'est l'ORDRE RÉGU-
« LIER ET STABLE ; c'est l'ordre du lendemain comme celui du jour. »

Je suis de l'avis de M. Michel Chevalier de 1841, contre l'avis de M. Michel Chevalier de 1847. L'ordre réel, c'est le bonheur, c'est le repos dans la liberté, dans le travail, et ce n'est pas une lutte.

XL

« Si l'on jette un coup d'œil sur les destinées des diverses nations, on recule d'épouvante, et l'on élève alors la voix pour défendre les droits de la raison et de l'humanité. En effet, que voit-on partout? LE BIEN-ÊTRE DE TOUS, SACRIFIÉ NON AUX BESOINS, MAIS AUX CAPRICES D'UN PETIT NOMBRE. Partout deux partis en présence, l'un qui marche vers l'AVENIR pour atteindre l'utile, l'autre qui se cramponne au PASSÉ pour conserver les abus. Là on voit un despote qui opprime ; ici un élu du peuple qui corrompt ; là un peuple esclave qui meurt pour acquérir son indépendance ; ici un peuple libre qui languit parce qu'on lui dérobe sa victoire. »

Œuvres de L.-N. BONAPARTE, t. I, p. 68.

En examinant, du point de vue de la situation actuelle, les œuvres de M. L.-N. Bonaparte, nous ne nous éloignerons jamais, même en critiquant, du respect toujours dû :

Soit à un prisonnier politique ; soit à un exilé ; soit au premier magistrat de la République. Et, quand nous aurons à louer, nous n'en serons empêché : ni par les partis ; ni même par la haute position actuelle de l'auteur que nous examinons. Si, avant

que ce que nous écrivons soit imprimé, il venait à descendre de cette position, nous n'effacerions pas une ligne de notre examen, nous n'y ajouterions pas un mot. Nous analysons une théorie. Ici, nous ne sommes juges : ni des faits; ni des intentions.

Nous suivrons, dans cet examen, l'ordre suivi par l'éditeur.

« J'espérerais encore dans la justice, dit l'auteur, si l'intérêt « du moment n'était pas *la seule morale des partis.* »

(P. 20.)

Cette pensée est profonde. Mais pourquoi l'intérêt du moment est-il actuellement la seule morale des partis? Voilà la demande qu'il aurait fallu se faire, et qui contient en elle toute la situation actuelle.

Je vais répondre à cette demande.

L'intérêt du moment est la seule morale possible des partis, c'est-à-dire des hommes en général, quand l'intérêt de l'avenir, relativement aux sacrifices faits pour obéir à sa conscience, n'a point de sanction crue inévitable, ou démontrée inévitable. La croyance, relative à cette sanction, n'est plus possible : en présence de l'incompressibilité de l'examen. La science, relative à cette sanction, n'est pas encore possible : à cause de l'ignorance sociale. Voilà pourquoi l'intérêt du moment est actuellement la seule morale possible des partis.

C'est donc dans le besoin scientifique de la sanction religieuse que consiste la situation actuelle. Quand l'humanité sera convaincue de cette vérité, elle sera bien près d'être sauvée.

Voici un passage que nous citons avec bonheur :

« Mon nom, dit l'autenr, est un symbole d'ordre, de nationa- « lité et de gloire, et ce serait avec la plus vive douleur que je le « verrais servir à augmenter les troubles et les déchirements de « la patrie. Pour éviter un tel malheur, je resterais plutôt en « exil. Je suis prêt à tous les sacrifices pour le bonheur de la « France. » (P. 48.)

C'est admirable d'intention. Seulement, je ferai observer : que le temps des symboles est relatif au temps de croyance, et que ce temps est passé; que l'ordre est devenu incompatible avec l'existence des nationalités; et que, désormais, il n'y a de gloire pos-

sible : qu'à savoir ce qui est bien; et à agir conformément à son savoir.

Le passage suivant est encore digne d'admiration :

« Après trente-trois années de proscription et d'exil, dit l'au-
« teur, je retrouve enfin ma patrie et tous mes droits de citoyen.
« La RÉPUBLIQUE m'a fait ce bonheur; que la République re-
« çoive mon serment de reconnaissance, mon serment de dévou-
« ment, et que les généreux compatriotes qui m'ont porté dans
« cette enceinte soient certains que je m'efforcerai de mériter
« leur suffrage en *travaillant avec vous* au maintien de la tran-
« quillité, ce premier besoin du pays, et au développement des
« *institutions démocratiques* que le peuple a DROIT de réclamer. »

(P. 55.)

Je le répète, c'est admirable d'intention. Mais comment travailler au maintien, ou plutôt à l'établissement de la tranquillité, quand pas deux personnes ne sont d'accord sur les moyens d'avoir la tranquillité? Comment développer des *institutions démocratiques*, quand pas deux personnes ne sont d'accord sur ce que doit signifier cette expression? Et comment chercher à donner au peuple ce qu'il a *droit* d'avoir, quand on ne sait pas encore, *scientifiquement*, si, en réalité, il y a un autre *droit* que la force? Ne vaudrait-il pas mieux, dans une pareille situation sociale, commencer par engager la société à reconnaître son ignorance? Je sais que ce n'est guère le moyen de se concilier la vogue populaire. Mais aussi : FAIS CE QUE DOIS, ADVIENNE QUE POURRA, est une noble devise; et il faut savoir la porter.

« Ce qu'il lui faut surtout, dit l'auteur en parlant du pays, ce
« sont des actes; ce qu'il lui faut, c'est un gouvernement ferme,
« intelligent et sage, qui pense plus à guérir les maux de la so-
« ciété qu'à les venger. »

C'est encore parfait d'intention. Mais quels sont les actes qu'il faut au pays? Il y en a de bons et de mauvais. Comment les distingue-t-on autrement que par la force? Quant à la fermeté, un gouvernement en a toujours, quand il est basé sur la communauté d'idées; et il n'en a jamais assez dans le cas contraire. Or, il n'y a de communauté d'idées possible que par la FOI ou que par

la science. La communauté d'idées n'est plus possible par la foi, et ne l'est pas encore par la science. Comment voulez-vous qu'un gouvernement puisse être ferme actuellement?

Vous parlez de guérir les maux de la société. C'est très-bien. Mais quelle est la cause des maux de la société? L'absence de communauté d'idées sur la réalité du droit. Voilà la cause qu'il faut extirper. Hors de là, il n'y a que des palliatifs conduisant à la mort.

« Un gouvernement, ajoute l'auteur, qui se mette franchement à « la tête des idées vraies, pour repousser ainsi, mille fois mieux « que par les baïonnettes, les théories qui ne sont pas fondées sur « l'expérience et la raison. »

Toujours admirable d'intention. Mais quelles sont les idées vraies? quel en est le critérium social autre que les baïonnettes? Quant aux théories fondées sur l'expérience, ce sont celles du passé : et l'expérience ne leur est point favorable : et l'auteur les répudie franchement. Quant aux théories dites fondées sur la raison, elles ne valent pas mieux que les théories dites fondées sur la folie, tant que la société n'a point de critérium autre que les baïonnettes, pour distinguer la raison de la folie.

« Si j'étais nommé président, dit l'auteur, je ne reculerais de- « vant aucun danger, devant aucun sacrifice, pour défendre la « société, si audacieusement attaquée ; je me dévouerais tout en- « tier, sans arrière-pensée, à l'affermissement d'une république « sage par ses lois, honnête par ses intentions, grande et forte « par ses actes. » (P. 60.)

Toujours parfait d'intention. Mais comment distingue-t-on ceux qui attaquent la société de ceux qui la défendent? quels sont les moyens d'établir une république, sage, honnête, etc., etc.? Si pas deux personnes ne sont d'accord à cet égard, et s'il n'y a encore de critérium que les baïonnettes, que faut-il faire?

« Je mettrais mon honneur, continue le publiciste, à laisser, « au bout de quatre ans, à mon successeur, le pouvoir affermi, la « liberté intacte, un progrès réel accompli. »

Personne n'a le droit de douter des intentions. Mais, dans la situation sociale actuelle, il est bien difficile, à qui que ce soit, d'af-

fermir le pouvoir ; de laisser la liberté intacte ; et d'accomplir un progrès réel vers le bien.

« Quel que soit le résultat de l'élection, ajoute le publiciste, « je m'inclinerai devant la volonté du peuple, et mon concours « est acquis d'avance à tout gouvernement juste et ferme qui ré- « tablira l'ordre dans les esprits comme dans les choses. »

Très-bien ! Mais comment établit-on l'ordre dans les esprits et dans les choses ? Pas deux personnes ne sont d'accord à cet égard.

« Qui protége efficacement, ajoute l'auteur, la religion, la fa- « mille, la propriété, bases *éternelles* de tout état social... »

Si la religion, la famille et la propriété, sont les bases *éternelles* de tout état social, ce qui est vrai, elles n'ont pas besoin de protection. C'est ce qui est *temporel* qui a seul besoin de protection. Il est vrai qu'en époque d'ignorance sociale, les organisations de la religion, de la famille et de la propriété, sont temporelles, et doivent être protégées par la force. Mais, en présence de l'incompressibilité de l'examen, la force, continuellement variable, n'est qu'une protection éphémère.

« ..... Qui provoque, continue le publiciste, les réformes pos- « sibles ; calme les haines ; réconcilie les partis, et permette ainsi « à la patrie inquiète de compter sur un lendemain. »

Toujours parfait d'intention. Mais quelles sont les réformes possibles ? comment calmer les haines, comment réconcilier les partis ? A cet égard, il n'y a pas deux personnes d'accord. Alors quel est le moyen de les accorder toutes ? les baïonnettes ? Ce moyen est devenu insuffisant.

« Rétablir l'ordre, dit le publiciste... »

Ah ! nous arrivons au moyen. Voyons !

« C'est, dit le publiciste, ramener la confiance ; pourvoir, par « le crédit, à l'insuffisance passagère des ressources ; restaurer « les finances ; ranimer le commerce. »

J'aurais cru que, rétablir l'ordre, c'était rétablir la communauté d'idées sur la réalité du droit. Mais, supposons que je me trompe, et que le publiciste ait seul raison. Quel est le moyen de ramener la confiance ? quel est le moyen de pourvoir au crédit, qui n'est autre que la confiance ? quel est le moyen de restaurer

les finances? quel est le moyen de ranimer le commerce? Sur ces différents points, pas deux personnes ne sont d'accord. Est-ce encore les baïonnettes qui doivent les accorder? »

« Protéger la religion et la famille, continue le publiciste, c'est « assurer la liberté des cultes et la liberté de l'enseignement. »

La liberté des cultes, c'est la négation de toute religion. La religion doit être imposée *socialement*, ou, *socialement*, elle n'existe pas. Elle doit être imposée par la force, par une inquisition, tant que l'examen peut être comprimé. Elle doit être imposée par la raison, d'une manière incontestable, quand elle ne peut plus être imposée par la force. Et, quand la religion ne peut pas être imposée par la force, et qu'elle ne peut encore l'être par la raison; la religion, alors, devient *socialement* impossible, et aussi l'ordre social.

La liberté de l'enseignement, c'est la destruction de la famille. La liberté de l'enseignement implique que la société est encore incapable de distinguer l'erreur de la vérité. Car, si elle en était capable, elle ne permettrait pas plus d'assassiner moralement qu'elle ne permet d'assassiner physiquement. L'enseignement doit être imposé : soit par la force, soit par la raison. Et, quand il ne peut plus être imposé par la force, et qu'il ne peut pas encore être imposé par la raison; la famille réelle, la famille donnant le bonheur, devient impossible, et aussi l'ordre social.

« Protéger la propriété, dit le publiciste, c'est maintenir l'in- « violabilité des produits de tous les travaux; c'est garantir l'in- « dépendance et la sécurité de la possession, fondements indispen- « sables de la liberté civile. »

Soit. Mais comment garantit-on l'indépendance et la sécurité de la possession? A cet égard, pas deux personnes ne sont d'accord. Avant 89, on disait aussi qu'il fallait garantir la possession du droit d'aînesse dans les familles. A-t-on bien ou mal fait de le violer? Cette violation a-t-elle contribué à l'ordre ou au désordre? Et, maintenant, faut-il : ou marcher en arrière, ou marcher en avant; ou rester comme nous sommes? Pas deux personnes encore ne sont d'accord à cet égard. Est-ce aux baïonnettes à les accorder?

« Quant aux réformes possibles, continue le publiciste, voici « celles qui me paraissent les plus urgentes. »

Ah! voyons les plus urgentes:

« Admettre, dit le publiciste, toutes les économies qui, sans « désorganiser les divers services publics, permettent la diminu- « tion des impôts les plus onéreux au peuple. »

Soit. Et quelles sont ces économies? et quels sont ces impôts? Pas deux personnes ne sont d'accord à cet égard. Sont-ce encore les baïonnettes qui décideront? Elles auront de la besogne.

« Encourager, continue le publiciste, les entreprises qui, en « développant les richesses de l'agriculture, peuvent, en France « et en Algérie, donner du travail aux bras inoccupés. »

Soit. Mais quelles sont ces entreprises? Là-dessus, pas encore, deux personnes ne sont d'accord. Du reste, voilà le droit au travail et les ateliers nationaux qui rentrent par la fenêtre du 10 décembre.

Ici, je paraîtrai bien extraordinaire, si j'affirme : que donner du travail aux bras inoccupés, c'est, tant que l'ignorance sur la réalité du droit n'est point anéantie, conduire la société vers l'abîme. Mais j'ajouterai : que ne point donner du travail aux bras inoccupés, c'est, en présence de l'incompressibilité de l'examen, laisser marcher la société vers l'abîme.

« Pourvoir, continue le publiciste, à la vieillesse des travail- « leurs par des institutions de prévoyance. »

Et quels sont, s'il vous plaît, les moyens d'établir ces institutions? A cet égard, pas encore de communauté d'idées. Est-ce aux baïonnettes qu'il faut s'adresser pour en avoir?

« Introduire dans nos lois industrielles, continue le publiciste, « les modifications qui tendent, non à ruiner le riche au profit du « pauvre, mais à fonder le bien-être de chacun sur la prospérité « de tous. »

Tout le problème social est ici, et peut dispenser de ce qui précède et de ce qui suit.

J'ai l'honneur de prévenir l'auteur qu'à cet égard encore pas deux personnes ne sont d'accord. Je lui affirme, en outre, que la solution de ce problème est impossible : avant que l'ignorance

sociale, sur la réalité du droit soit complétement anéantie.

« Restreindre, continue le publiciste, dans de justes limites « le nombre des emplois qui dépendent du pouvoir, et qui sou- « vent font d'un peuple libre un peuple de solliciteurs. »

Il est aussi impossible à un peuple de solliciteurs d'être libre, qu'il le serait à un peuple de mendiants.

« Enfin, ajoute le publiciste, préserver la liberté de la presse « des deux excès qui la compromettent toujours : l'arbitraire et « sa propre licence. »

J'ai l'honneur d'affirmer à l'auteur : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen d'une part, et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit d'une autre, cette entreprise est aussi chimérique : que la quadrature du cercle ; que la pierre philosophale ; que la compression absolue de la presse ; ou que sa liberté absolue.

« Avec la guerre, continue le publiciste, point de soulagement « à nos maux. La paix serait donc le plus cher de mes désirs. « La France, lors de sa première révolution, a été guerrière, « parce qu'on l'avait forcée de l'être. A l'invasion, elle répondit « par la conquête. Aujourd'hui qu'elle n'est pas provoquée, elle « peut consacrer ses ressources aux améliorations pacifiques, sans « renoncer à une politique loyale et résolue. »

Et le critérium d'une politique loyale et résolue, c'est : ou le canon, ou un excès de crachat reçu sur la figure.

« Une grande nation, continue le publiciste, doit se taire, ou « ne jamais parler en vain. »

Probablement cela signifie, et avec raison : une grande nation doit se taire quand elle n'est pas la plus forte; et, quand elle est la plus forte, soit par la ruse, soit par le canon, faire le plus de mal possible aux autres nations. C'est l'avis de Montesquieu, et l'avis de l'Angleterre, et l'avis du bon sens. La paix, ou la fraternité entre les nations, équivaut à la liberté limitée ou illimitée de la presse : en présence de l'incompressibilité de l'examen ; et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

« La République, dit enfin le publiciste, doit être généreuse « et avoir foi dans son avenir : aussi, moi qui ai connu l'exil et « la captivité, j'appelle de tous mes vœux le jour où la patrie

« pourra, sans danger, faire cesser toutes les proscriptions, et « effacer les dernières traces de nos discordes civiles. »

Tout cela est magnifique. Mais voici le fait dans toute sa nudité, dans toute sa vérité :

Tant qu'il y a *des* patries en contact inévitable, qu'elles soient monarchies ou qu'elles soient républiques : elles doivent périr, si elles ne proscrivent pas ; et doivent encore périr, si elles proscrivent.

C'est peu consolant pour les patries. Mais c'est très-consolant pour l'humanité.

« D'ailleurs, dit l'auteur en terminant ce morceau, quand on a « l'honneur d'être à la tête du peuple français, il y a un moyen « infaillible de faire le bien, c'est de le vouloir. »

C'est encore magnifique, surtout comme péroraison. J'aurai cependant l'honneur de faire observer à l'auteur : que l'empereur était à la tête du peuple français; que, chez lui, il y avait plus de génie que chez tous ses contemporains; qu'il avait le ferme *vouloir* de faire le bien de la France, et de l'Europe, et du monde; et qu'il n'a fait ni l'un ni l'autre.

XLI

« Pourquoi la belle révolution de juillet a-t-elle été flétrie par des hommes qui, REGRETTANT DE PLANTER L'ARBRE DE LA LIBERTÉ, ne veulent qu'en greffer des RAMEAUX SUR UN TRONC QUE LES SIÈCLES ONT POURRI ET DONT LA CIVILISATION NE VEUT PLUS ? »

L.-N. Bonaparte, t. I, p. 69.

Ce pourquoi, je vais le dire à l'auteur.

C'est que : tant que des révolutions sont possibles, c'est une preuve que l'ignorance sociale sur la réalité du droit n'est point anéantie ; c'est qu'alors la société ne peut pas encore distinguer la bonne raison de la mauvaise ; c'est que la liberté n'est autre que l'obéissance volontaire à ce qui est ordonné par la raison

réelle ; c'est qu'alors ce qui est nommé *liberté* n'est que l'obéissance aux passions, par impossibilité d'obéir à la raison ; c'est que cette prétendue liberté n'est que l'anarchie ; c'est que tous les hommes de bon sens repoussent l'anarchie, et ne peuvent la repousser, en présence de l'incompressibilité de l'examen, qu'en s'appuyant sur le tronc pourri du despotisme ; et qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, s'appuyer sur le tronc pourri du despotisme, c'est produire une nouvelle révolution qui recommence à tourner dans le même cercle vicieux.

L'auteur, il est facile de le voir, affectionne beaucoup l'étude de Montesquieu. C'est le plus mauvais guide qu'il soit possible de prendre. J'en donnerai des preuves dans le cours de ce travail. Voici un passage inspiré par Montesquieu :

« Nul doute, dit le publiciste, qu'il ne faille aujourd'hui des « lois *immuables* qui assurent à *jamais* le bonheur et les libertés « du pays. »

Jusque-là, c'est irréprochable. Mais vous allez voir ce que vont devenir les lois immuables.

« Mais n'oublions pas, ajoute l'auteur, qu'il y a des moments « de crise d'où la patrie ne saurait sortir triomphante qu'avec le « génie d'un Napoléon, ou la volonté immuable d'une Convention ; car il faut une main forte qui abatte le despotisme de la « servitude avec le despotisme de la liberté, qui sauve la patrie « avec les mêmes moyens qui l'auraient asservie. » (P. 74.)

Le *despotisme de la liberté* est une expression assez singulière. Mais laissons les antithèses.

Tant que l'examen est compressible, celui qui se trouve assez fort pour faire accepter la formule de ce qu'il appelle liberté, *le despotisme de cette liberté* est possible. Mais, dès que l'examen se trouve devenu incompressible, vouloir faire accepter sa formule personnelle, comme expression de liberté, est une utopie dangereuse. Ce que l'empereur, avec son génie et les circonstances, n'a pu faire, serait dangereusement tenté par n'importe qui. Désormais, il n'y a d'ordre possible, et je ne puis trop insister à cet égard, que *par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.*

« C'est, dit ensuite l'auteur, en réfléchissant aux résultats « vers lesquels la civilisation doit nous mener, que j'ai esquissé « la constitution suivante, dont la plus grande partie est tirée « des Constitutions de 91 et 93. Ne m'étant occupé principale- « ment que de sciences militaires, et nullement versé dans la lé- « gislation, j'espère que mes amis, pour lesquels seuls j'écris, « liront avec indulgence cet essai imparfait où j'ai émis des idées « que ma raison approuve, que mon cœur sent, mais que l'expé- « rience n'a pas encore mûries. » (P. 74.)

Cette modestie est très-noble. Se livrer, étant jeune, à la solution des questions sociales, mérite l'approbation des hommes de bien. Mais il est dangereux, dans les commencements d'une étude, de vouloir d'abord résoudre les questions transcendantes. On court le risque : d'arriver à des erreurs, et de les prendre pour des vérités. Alors, ces erreurs sont souvent indestructibles.

« Le meilleur gouvernement, dit le jeune publiciste, sera celui « où tout abus du pouvoir pourra toujours être corrigé, où, sans « bouleversement social, sans effusion de sang, on pourra *chan-* « *ger et les lois* et *le chef de l'État*, car une génération ne peut « assujettir à ses lois les générations futures. »

L'auteur oublie qu'à la page précédente il a reconnu : que les lois doivent être immuables. C'est son bon sens qui le lui disait. Mais il a été égaré par les Constitutions de 91 et de 93. Quant au pouvoir, dès qu'il cesse d'être réputé infaillible, et qu'il ne l'est point encore en réalité, il n'est plus qu'une force *brutale*; et alors toutes les autres forces conspirent nécessairement pour le renverser *brutalement*.

Je néglige les critiques, parce que l'auteur a fait appel à la bienveillance, et il la mérite.

Je dois cependant citer le passage suivant :

« L'harmonie entre le gouvernement et les gouvernés ne peut « exister que de deux manières : lorsque le peuple se laisse gou- « verner par la volonté d'un seul, ou lorsque le chef gouverne « d'après la volonté de tous. Dans le premier cas, c'est le despo- « tisme, dans le second, c'est la liberté. La tranquillité de l'un est

« le silence des tombeaux, la tranquillité de l'autre est la sé-
« rénité d'un ciel pur. »

Il faut savoir gré à l'auteur : et de la pensée ; et de l'expression. Il y a, néanmoins, une erreur capitale, qui ne doit pas être imputée à l'auteur, mais à son siècle. Pour être irréprochable, il aurait fallu dire :

« L'harmonie entre le gouvernement et les gouvernés ne peut
« exister que de deux manières : lorsque le peuple se laisse gou-
« verner par la volonté d'un seul, *acceptée par une foi commune*
« *comme étant justice ;* ou lorsque le chef gouverne d'après la
« volonté de tous, *rendue* UNE *par la science, et exprimant in-*
« *contestablement la justice.* Dans le premier cas, c'est le despo-
« tisme, dans le second c'est la liberté, etc. Dans tout autre cas
« c'est l'anarchie. Et *telle est la situation sociale actuelle.* »

Je suis persuadé que l'auteur, mûri par l'expérience, s'exprimerait maintenant ainsi.

Il est une erreur immense, qui, je le répète, ne doit pas être imputée à l'auteur, mais au siècle, c'est de croire : que l'ordre peut exister au sein de nations en contact. Cette erreur, la plus difficile à extirper, parce qu'elle embrasse le monde, est exprimée par l'auteur de la manière suivante :

« On parle de combats éternels, de luttes interminables, et
« cependant il serait facile AUX SOUVERAINS de consolider la paix
« pour toujours ; qu'ils leur donnent leur nationalité et les insti-
« tutions qu'elles réclament, et ils auront trouvé la vraie *balance*
« *politique.* Alors tous les peuples seront FRÈRES, et ils *s'em-*
« *brasseront* à la face de la tyrannie détrônée, de la terre con-
« solée et de l'humanité satisfaite. »

Certes, MM. de Chateaubriand et de Lamartine ne répudieraient point cette tirade sentimentale. Mais l'éloquence, bonne pour agiter les passions, est absolument incapable de les calmer : ce rôle n'appartient qu'à la raison démontrée réelle. Voici ce que démontre la raison :

Partout où il y a DEUX OU PLUSIEURS SOUVERAINS en contact inévitable, il y a inévitablement anarchie.

La *balance politique* est une utopie, inventée par des niais

pour se tromper eux-mêmes ; ou par des fripons pour exploiter les niais.

Tout embrassement de peuples est un baiser l'Amourette.

Quant à la fraternité des peuples, elle est digne du congrès de la paix, grand Bedlam de l'univers.

Tant qu'il y a diversité de droit, il y a guerre. Partout où il y a unité de droit, avec sanction inévitable, il y a paix.

« Vouloir prouver plus longuement de pareilles choses, dit de Maistre, c'est faire injure à ceux qui savent ; et trop d'honneur à ceux qui ne savent pas. »

Quant aux tyrannies, il n'y en a qu'une seule à détrôner : c'est celle de l'ignorance.

La constitution de l'auteur, imitation, ainsi qu'il le dit lui-même, des Constitutions de 91 et de 93, se trouve basée sur les droits dits naturels....

Qui nous délivrera des Grecs et des Latins ?

Qui nous délivrera des droits naturels révolutionnaires, qui sont bien une autre peste ?

Ces droits naturels : sont les droits rationnels ; ou ne sont que les droits des bêtes.

Les droits rationnels : sont l'expression de la raison ; ou l'expression de la folie.

Tant que ce qui est ordonné par la raison n'est point rationnellement démontré d'une manière incontestable, et placé sous une sanction également démontrée comme inévitable, les droits de la raison sont les droits du plus fort.

Basez donc des constitutions, en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité d'examen, sur des droits naturels !

Charentonade !

L'auteur me pardonnera, j'espère, de ne point examiner sa constitution. Ou je me trompe fort, ou actuellement il pense comme moi.

Un seul mot, cependant, sur un article de cette constitution :

« Le peuple français est l'ami et l'allié DES PEUPLES LIBRES. »

(P. 96.)

Je préviens l'auteur : que, tant qu'il y a *des peuples*, ils sont

également *esclaves* de l'ignorance. La liberté est pour eux, comme la lumière pour les aveugles.

Les considérations politiques et militaires sur la Suisse sont d'un esprit très-distingué. Il n'a manqué à l'auteur, pour faire un ouvrage durable, que de connaître la situation sociale actuelle : l'ignorance sur la réalité du droit, en présence de l'incompressibilité de l'examen.

Le passage suivant a été écrit sous l'influence de Montesquieu. Le mal que ce légiste a causé au monde serait incalculable : si ce même mal n'avait été nécessaire pour faire sentir le besoin d'unité.

« En général, dit l'auteur, il est impossible de reconnaître « un système bon pour tous les peuples, et vouloir étendre in- « distinctement la même forme gouvernementale sur tous est une « idée fausse et malheureuse. Chaque nation a ses mœurs, ses « habitudes, sa langue, sa religion ; chacune a son caractère « particulier, un intérêt différent, qui dépend de sa position géo- « graphique ou de sa statistique. S'il y a des maximes bonnes « pour tous les peuples, il n'y a pas de système bon pour tous. »

(P. 111.)

Placez-vous à l'époque où toutes les provinces françaises actuelles étaient souveraines, et vous auriez pu en dire autant de ces souverainetés. Vu la facilité actuelle des communications, l'ensemble du monde serait plus facilement gouverné d'une manière unitaire, que l'ensemble des provinces françaises à cette époque. Il n'y a pas de doute qu'en fait de *systèmes*, c'est-à-dire en fait d'*hypothèses* nécessairement appuyées sur la force, un même système, c'est-à-dire une même force, ne peut gouverner le monde. Mais il en est actuellement de même pour la France. Essayez donc d'y avoir de l'ordre avec un *système !* La raison, elle, n'est pas un système ; elle est la vérité, et se trouve *nécessairement* commune au monde : dès qu'elle est devenue *nécessaire*, cherchée, trouvée, et *nécessairement* acceptée. Telle est la *situation sociale actuelle*, quant à l'ignorance produisant l'*anarchie ;* telle sera la situation *future*, quant à la science produisant l'*ordre*.

Ce que je viens de dire, il n'y a qu'un seul maître qui puisse le faire comprendre à la vanité ignorante, souveraine actuelle du globe. Ce maître est l'anarchie! Patience, illustre souveraine! vous ne tarderez point à recevoir l'instruction.

Ce que je viens de dire sur la nécessité de l'unité, l'auteur va le proclamer, malgré ce qu'il vient de professer une page auparavant.

« Honorons, dit-il, ce décret de la Convention qui, compre-
« nant combien l'union est *nécessaire* dans un gouvernement,
« déclara la République une et indivisible; honorons les admi-
« nistrateurs habiles qui, en divisant la France par départe-
« ments, firent cesser toute distinction provinciale. Il n'y eut
« plus de Bourguignons ni de Normands, il n'y eut plus que des
« Français tous soumis à la même loi, tous jouissant des mêmes
« bienfaits. »

Croyez-vous que l'anéantissement des Français et des Anglais n'est point devenu aussi nécessaire que l'anéantissement des Bourguignons et des Normands l'était devenu en 1792? Essayez, et vous verrez.

« Hélas! dit l'auteur, les Suisses eux-mêmes ne sont pas
« d'accord. La plupart des cantons qu'on appelle aristocratiques,
« ont fait leur révolution cantonale; les autres petits cantons
« appelés démocratiques se refusent à participer à l'alliance
« commune, car *ils appellent liberté* les abus qu'on leur a
« laissés et les priviléges qu'ils exercent. *Leur vue étroite ne*
« *passant pas la limite de leur canton*, ILS OUBLIENT L'INTÉRÊT
« COMMUN, et, par les malheureux effets d'un système qui tend
« toujours à l'isolement, ils se croient plutôt alliés des autres
« cantons, qu'enfants d'une même patrie. »

Y a-t-il beaucoup de publicistes en Europe capables de penser ainsi? Pour l'honneur de l'Europe, il faut dire comme Boileau :

Il en est jusqu'à trois que je pourrais nommer.

Eh bien! ce que l'auteur vient de dire des cantons suisses doit se dire également des nationalités.

La patrie de l'humanité, c'est le globe; toute autre patrie est désormais anarchique. Insensé qui ne le voit pas!

« Tout citoyen d'une République, dit l'auteur, doit désirer « d'être libre, et la liberté est un vain mot si l'on ne peut ex- « primer librement par écrit ses pensées et ses opinions. »

Écoutons bien! ceci devient capital, et se rapporte, au premier chef, à *la situation actuelle.*

« Si la publicité, continue l'auteur, avait des entraves dans « un canton, elle irait porter ses lumières et ses bienfaits dans « un autre; et le canton qui l'aurait exclue n'en serait pas plus « à l'abri de ses atteintes. La liberté de la presse doit donc être « générale. » (P. 124.)

Ce que dit 'auteur des cantons suisses doit se dire des nationalités. C'est là ce qui constitue l'incompressibilité de l'examen.

Maintenant, retournons la médaille.

L'incompressibilité de l'examen, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, multiplie les opinions sur le droit; ce qui conduit à la négation de tout droit autre que la force. C'est l'*organisation de l'anarchie*, expression équivalente au *despotisme de la liberté.*

En époque d'incompressibilité d'examen et d'ignorance sociale : donnez la liberté de la presse, vous conduisez à l'anarchie; entravez la liberté de la presse, vous conduisez à l'anarchie.

C'est fort heureux! Sans cela, l'humanité resterait éternellement esclave. La seule anarchie peut faire sentir l'absolu besoin de liberté absolue. Si c'est là ce qui porte M. Proudhon à adorer l'anarchie ou l'an-archie, je me joins à lui pour encenser l'idole.

« Il faut un même code civil, dit l'auteur, qui assure aux ci- « toyens d'un même pays les mêmes droits et la même justice. »

Ah! et pourquoi pas pour le monde, s'il vous plaît? Est-ce qu'il y a deux droits et deux justices?

« Est-il naturel, continue l'auteur, qu'un propriétaire, par « exemple, qui a sa terre aux confins de deux cantons, puisse « avoir deux procès qui seraient jugés par des lois différentes, « et auraient des décisions contraires? »

C'est absurde ; mais des nationalités en contact sont absurdes, et l'absurde ne peut engendrer que l'absurde.

« Le code criminel, continue l'auteur, doit être uniforme, car « on ne peut être condamné dans un canton pour un délit qu'on « absout dans un autre. »

L'absurde peut tout : excepté ce qui est raisonnable. Et les nationalités, en contact inévitable, sont absurdes.

Arrivons à un autre point également capital. L'auteur, je le répète, esprit très-distingué, a pressenti que celui qu'il va traiter est d'une importance majeure.

« La stabilité, dit-il, fait seule le bonheur d'un peuple ; sans « confiance dans l'avenir, point d'esprit vital dans la société, « point de commerce, point d'entreprises bienfaisantes ; les « masses souffrent de la stagnation de tous les éléments de « prospérité, qui sont arrêtés par la crainte d'un bouleversement « prochain. »

C'est parfait. Il faut sortir de je ne sais où, pour se refuser à une pareille évidence. Vous croyez peut-être que l'auteur est partisan de la stabilité ? Pas du tout. Il va faire son possible pour qu'il n'y ait point de stabilité. Mais, allez-vous dire, l'auteur perd donc la tête ? Nullement : il a la faiblesse de sacrifier à l'ignorance du siècle, et de ne pas écouter son bon sens, qui voudrait se débarrasser des langes de l'ignorance.

« Mais, dit-il (en servant d'écho aux folies révolutionnaires), « quel est le moyen d'acquérir cette stabilité ? »

Oui, écoutez ! c'est curieux.

« Est-ce, dit-il, de s'attacher au passé comme à une base im- « muable, et à enchaîner l'avenir comme s'il était déjà en notre « possession ? N'est-il pas tout aussi faux de regarder le présent « comme supérieur à tout ce qui a existé que de le croire au- « dessus de tout ce qui arrivera par la suite ? On ne peut pas « dire à une nation : Ton bonheur est là ; il est fixé par des « bornes insurmontables ; tout progrès serait un défaut, tout re- « tour au passé un crime. »

Ainsi, pour être stable, il faut marcher ; et, pour marcher, il faut ne pas bouger !

Vous concevez que de pareilles folies ne sortent pas de la tête de l'auteur, qui a du bon sens, mais des chansons de nourrice avec lesquelles il a été bercé.

Comment! quand vous vous serez placé volontairement sous le joug de la raison, dont la justice est l'expression, il faudra que vous en sortiez pour vous placer sous le joug de la sottise! Voyons, plaisantez-vous?

Ah! mais! la raison n'existe pas, disent les vaniteux, qui seraient fâchés que la raison existât. Nous sommes condamnés à rouler de calembredaines en calembredaines; et c'est ce roulement qui constitue le progrès!

C'est vrai! le progrès dans la folie.

Écoutez, amis du progrès! vous vous arrêterez au sein de la vérité, ou vous irez au diable. Et là encore vous y resterez. Alors, elle sera jolie votre stabilité progressive!

XLII

« Si le peuple ne se bornait pas au droit de sanction, mais qu'il choisît indifféremment parmi tant d'individus et de codes ses gouvernants et ses lois, les troubles se renouvelleraient sans cesse; car choisir, c'est posséder le droit d'initiative. Or, l'initiative ne saurait être laissée qu'à un pouvoir délibératif, et des masses nombreuses ne peuvent point délibérer. »

(P. 129.)

Vous croyez peut-être que le gouvernement direct a été inventé par MM. tel et tel? Vous vous trompez. C'est le publiciste Louis-Napoléon Bonaparte qui en a pris le brevet. Je parie ma tête (c'est le pari d'un fou), je parie, dis-je, que maintenant il en est bien fâché, et qu'il le céderait facilement gratis.

Après cela, l'auteur parle des doctrinaires, ce qui prouve qu'il étudie tout ce qui se rapporte à la *situation actuelle*.

« Ce qui, dit-il, distingue cette secte, c'est que dans tous les

« pays, elle met toujours ses théories et ses désirs à la place de la « réalité. »

C'est ce qui caractérise l'ignorance. Mais c'est aussi ce qui caractérise la bonne foi.

« Ainsi, continue l'auteur, dans une révolution fondamentale, « elle ne voit qu'une révolte de palais ; *dans les besoins du peu-* « *ple, que des menées révolutionnaires.* »

Je serais un peu tenté de croire : qu'en époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit, il suffit d'arriver au pouvoir : pour devenir doctrinaire.

« Elle croit (cette secte), dit plus loin l'auteur, que deux partis « opposés céderont chacun de leur prétention, pour se réunir..... « cela ne s'est jamais vu. »

Je continue à croire : qu'il suffit d'arriver au pouvoir : pour devenir doctrinaire.

L'auteur tient à la liberté de la presse. Il y revient à la page 135.

« Il faudrait, dit-il, que la Diète établit la liberté de la presse « pour tous les cantons comme faisant partie du droit public. »

J'ai toujours vu les doctrinaires prêcher la liberté de la presse, tant qu'ils ne sont pas au pouvoir. Puis, quand ils y sont : bonsoir les voisins !

C'est, que le plus embarrassé est toujours : celui qui tient la queue de la poêle.

« Si le plus grand nombre, dit l'auteur, n'était pas LE PLUS « FORT, ou si le plus petit n'était pas assez *sage* pour adhérer au « vœu général, il n'y aurait plus de souveraineté du peuple pos- « sible. »

Ainsi, la souveraineté du peuple est la souveraineté des plus forts ? ou encore : la souveraineté des plus forts, en minorité, assez *sages* pour adhérer aux *sottises* que la majorité leur présente ?

Je crains bien que la souveraineté du peuple ne soit aussi infectée de doctrinarisme. J'ai cité, à cet égard, de très-bonnes choses dites par l'anarchiste Louis Blanc. Des bonnes choses, dites par un anarchiste, n'en sont pas moins de bonnes choses.

Vous concevez que de pareilles folies ne sortent pas de la tête de l'auteur, qui a du bon sens, mais des chansons de nourrice avec lesquelles il a été bercé.

Comment! quand vous vous serez placé volontairement sous le joug de la raison, dont la justice est l'expression, il faudra que vous en sortiez pour vous placer sous le joug de la sottise! Voyons, plaisantez-vous?

Ah! mais! la raison n'existe pas, disent les vaniteux, qui seraient fâchés que la raison existât. Nous sommes condamnés à rouler de calembredaines en calembredaines; et c'est ce roulement qui constitue le progrès!

C'est vrai! le progrès dans la folie.

Écoutez, amis du progrès! vous vous arrêterez au sein de la vérité, ou vous irez au diable. Et là encore vous y resterez. Alors, elle sera jolie votre stabilité progressive!

XLII

« Si le peuple ne se bornait pas au droit de sanction, mais qu'il choisît indifféremment parmi tant d'individus et de codes ses gouvernants et ses lois, les troubles se renouvelleraient sans cesse; car choisir, c'est posséder le droit d'initiative. Or, l'initiative ne saurait être laissée qu'à un pouvoir délibératif, et des masses nombreuses ne peuvent point délibérer. »

(P. 129.)

Vous croyez peut-être que le gouvernement direct a été inventé par MM. tel et tel? Vous vous trompez. C'est le publiciste Louis-Napoléon Bonaparte qui en a pris le brevet. Je parie ma tête (c'est le pari d'un fou), je parie, dis-je, que maintenant il en est bien fâché, et qu'il le céderait facilement gratis.

Après cela, l'auteur parle des doctrinaires, ce qui prouve qu'il étudie tout ce qui se rapporte à la *situation actuelle*.

« Ce qui, dit-il, distingue cette secte, c'est que dans tous les

« pays, elle met toujours ses théories et ses désirs à la place de la « réalité. »

C'est ce qui caractérise l'ignorance. Mais c'est aussi ce qui caractérise la bonne foi.

« Ainsi, continue l'auteur, dans une révolution fondamentale, « elle ne voit qu'une révolte de palais ; *dans les besoins du peu-* « *ple, que des menées révolutionnaires.* »

Je serais un peu tenté de croire : qu'en époque d'ignorance sociale, sur la réalité du droit, il suffit d'arriver au pouvoir : pour devenir doctrinaire.

« Elle croit (cette secte), dit plus loin l'auteur, que deux partis « opposés céderont chacun de leur prétention, pour se réunir..... « cela ne s'est jamais vu. »

Je continue à croire : qu'il suffit d'arriver au pouvoir : pour devenir doctrinaire.

L'auteur tient à la liberté de la presse. Il y revient à la page 135.

« Il faudrait, dit-il, que la Diète établit la liberté de la presse « pour tous les cantons comme faisant partie du droit public. »

J'ai toujours vu les doctrinaires prêcher la liberté de la presse, tant qu'ils ne sont pas au pouvoir. Puis, quand ils y sont : bonsoir les voisins !

C'est, que le plus embarrassé est toujours : celui qui tient la queue de la poêle.

« Si le plus grand nombre, dit l'auteur, n'était pas LE PLUS « FORT, ou si le plus petit n'était pas assez *sage* pour adhérer au « vœu général, il n'y aurait plus de souveraineté du peuple pos- « sible. »

Ainsi, la souveraineté du peuple est la souveraineté des plus forts ? ou encore : la souveraineté des plus forts, en minorité, assez *sages* pour adhérer aux *sottises* que la majorité leur présente ?

Je crains bien que la souveraineté du peuple ne soit aussi infectée de doctrinarisme. J'ai cité, à cet égard, de très-bonnes choses dites par l'anarchiste Louis Blanc. Des bonnes choses, dites par un anarchiste, n'en sont pas moins de bonnes choses.

Cicéron disait qu'il n'y a pas de sottise qui n'ait été dite par quelqu'un des philosophes. Alors il ne doit pas être difficile à un anarchiste de dire de bonnes choses.

« Tout système financier, dit l'auteur, doit se réduire désor-
« mais à ce problème : *Soulager les classes pauvres.* » (P. 136.)

J'en suis bien fâché, mais je suis d'un avis directement opposé. Il ne faut point soulager le paupérisme, il faut l'anéantir. J'ai eu l'honneur de discuter cette question, en examinant le mandement de M. l'archevêque de Paris. Et j'ai lieu de croire que cet illustre prélat n'a pas été mécontent de mes conclusions.

« En Suisse, dit l'auteur, les impôts indirects sont presque les
« seuls existants. »

L'auteur croit-il, par là, faire l'éloge de la Suisse ? Pour justifier le système des impôts indirects, il ajoute dans une note :

« Ce système, il est vrai, était très-impopulaire ; mais il valait
« mieux que de grever l'État de dettes par le moyen d'emprunts
« qui ruinent la nation, ou de recourir aux derniers expédients
« comme la fausse monnaie. »

C'est vrai, mais entre être bouilli ou rôti, je ne fais pas grande différence.

« Pour que l'impôt ne soit pas une charge, dit l'auteur, il faut
« que tous aient confiance dans la stabilité du gouvernement. »

Ceci est très-profond, et c'est absolument vrai. Alors, en époque d'incompressibilité d'examen et d'ignorance sociale, tâchez de vous passer d'impôt (ce qui est absurde, en donnant à l'impôt la valeur de revenu social) ; car pendant toute cette époque, la confiance de tous dans la stabilité du gouvernement, est aussi impossible qu'une montagne sans vallée.

« Pourquoi, dit l'auteur, un peuple libre resterait-il spectateur
« indifférent s'il s'élevait une lutte opiniâtre entre la cause de la
« liberté et celle de l'esclavage ? »

Puis il ajoute au bas de la page :

« Je sais que malheureusement le bonheur rend égoïste. »

L'ouvrage fourmille de pareilles appréciations, qui décèlent un grand talent d'observation.

En voici un nouvel exemple :

« Du salut de Paris, dit le publiciste, dépend le salut des li-
« bertés de l'Europe entière. »

Rien de plus vrai, n'a jamais été affirmé.

Le bon sens de l'auteur se révèle à chaque page. Mais il est continuellement entravé par les préjugés du siècle.

A propos d'une école d'officiers supérieurs, il dit :

« On ne peut pourvoir à l'instruction des grades supérieurs
« qu'en surveillant celle des grades inférieurs. Il serait aussi ri-
« dicule de faire des écoles de colonels que des séminaires d'é-
« vêques : car alors ce serait supposer qu'ils sont arrivés à ces
« grades sans le mérite nécessaire pour en bien remplir les fonc-
« tions. L'avancement s'obtient par le mérite..... Il suppose
« toujours une instruction préalable acquise dans des écoles ou en
« particulier. »

Tout cela est vrai dans un système d'égalité rationnelle. Les conclusions de ces prémisses, réellement incontestables, sont l'éducation et l'instruction données socialement à tous et à chacun, avec un égal soin.

Allez parler à l'auteur de ces conclusions conformes à ses prémisses ! Il est probable qu'il ne les acceptera pas. Et je serais fort heureux si je me trompais.

Voici un nouvel exemple qui se rapporte également à la *situation actuelle :*

« Hélas ! dit l'auteur, pourquoi faut-il donc que, dans un État
« libre, ce soit toujours la méfiance envers ses concitoyens qui
« l'emporte sur la crainte des étrangers. »

Pourquoi ? le voici :

C'est qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, un État dit *libre* est toujours un État anarchique ; et qu'au sein d'un pareil État, craignant le despotisme, les concitoyens sont au moins aussi à craindre que l'étranger. Dans une pareille époque, quand les étrangers viennent, ils se pourrissent d'anarchie qu'ils reportent chez eux. Et cette pourriture active le germe de la liberté universelle. Deux années de knout sur la France ne seraient pas inutiles au monde.

Nous arrivons aux *Idées napoléoniennes*.

« Toutes les révolutions qui ont agité les peuples, dit l'auteur, « tous les efforts des grands hommes, guerriers ou législateurs, « ne doivent-ils aboutir à rien? Nous remuons-nous constamment « dans un cercle vicieux, où les lumières succèdent à l'ignorance, « et la barbarie à la civilisation? Loin de nous une pensée aussi « affligeante.... »

Tel est cependant l'avis de M. Proudhon, ainsi que nous pouvons le voir à la fin de son *Système des contradictions*. Et, si le progrès indéfini, c'est-à-dire le roulement d'une calembredaine dans une autre, est une réalité, M. Proudhon a incontestablement raison.

Je suis quelquefois tenté de croire que M. Proudhon est un élève de M. Louis-Napoléon Bonaparte. Écoutez plutôt :

« Le progrès, dit le publiciste, ne disparaît jamais, mais il se « déplace souvent; il va des gouvernants aux gouvernés. La ten- « dance des révolutions est de le ramener toujours parmi les gou- « vernants, etc. »

Ne croiriez-vous point que ceci est signé Proudhon? J'aurais pu continuer comme cela plusieurs pages.

« Ton rôle, dit l'auteur à la France, est de mettre dans tous « les traités ton épée de Brennus en faveur de la civilisation. »

J'aimerais tout autant qu'elle y mît la raison : surtout, quand celle-ci devient nécessaire sous peine de mort sociale.

En parlant de l'empereur, l'auteur dit :

« Il vit que son rôle était d'être l'exécuteur testamentaire de « la Révolution. »

Ah! vous croyez la Révolution morte! Allez donc le demander à M. Proudhon? La Révolution et le progrès indéfini meurent simultanément. Et, désormais, il faut qu'ils meurent; ou ils conduiront l'humanité à tous les diables.

« Le devoir de tout gouvernement, dit l'auteur, est de com- « battre les idées fausses et de diriger les idées vraies, en se met- « tant hardiment à leur tête. »

C'est magnifique! Mais, où se trouve le critérium pour distinguer les idées vraies des idées fausses? Nous verrons bientôt M. Guizot avouer qu'il n'en a pas. Alors quel est le juge? La force,

n'est-il pas vrai? Hélas! c'est ce qui existe depuis l'origine du monde. Trouvez-vous que les choses aillent de mieux de mieux?

L'auteur nous dit que le but de l'empereur était la liberté.

J'en suis certain, quant à l'intention. Mais il prenait un singulier chemin pour y arriver! Pour aller quelque part, il faudrait savoir au moins où se trouve ce quelque part. Et où se trouve la liberté sociale, s'il vous plaît? Et à quoi se connaît-elle? La *liberté* consiste à obéir *volontairement* à ce qui est ordonné par la raison. Où se trouve le critérium pour distinguer socialement la bonne raison de la mauvaise? La force? Elle est jolie, la liberté sous la force!

Voici un passage où se retrouve la profondeur du jugement de l'auteur.

« Lorsque, dit-il, il n'y a plus ni esprit public, ni religion, ni « foi politique, il faut recréer au moins une de ces trois choses, « avant que la liberté soit possible. »

C'est très-vrai. Mais, comment faire de l'esprit public, de la religion et de la foi politique, en présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale? Il serait aussi facile : de faire un chemin de fer d'ici à la lune.

Il y a, chez l'auteur, une série de *avant que la liberté soit possible*. C'était inutile. Établissez la religion d'une manière rationnellement incontestable, la seule manière possible de l'établir actuellement; et le reste viendra seul. Ne l'établissez point : et tout ce que vous ferez ne sera que de l'eau claire.

« Une erreur fatale, dit encore l'auteur, est de croire qu'il suf- « fise d'une déclaration de principes pour constituer un nouvel « ordre de choses. »

C'est vrai. Mais, il faudrait s'entendre sur ce qui est nouveau ou sur ce qui est vieux. D'abord, il n'y a, socialement, que deux ordres possibles : l'un par la force; l'autre par la raison.

Le premier, c'est le vieux. Il date de l'origine du monde. Le second, c'est le nouveau. Et il est impossible : tant que l'ignorance sociale, sur la réalité du droit, n'est point anéantie.

En parlant de l'époque où l'empereur arriva au pouvoir, l'auteur dit :

« On parlait sans cesse de liberté et d'égalité, et chaque parti « n'en voulait que pour lui. »

C'est comme chez nous. Il y a une raison pour cela : c'est, qu'en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen, il n'en peut être autrement.

« L'empereur, dit le publiciste, professa toujours cette maxime « qu'en politique, il faut guérir les maux, non les venger. »

C'est admirable en théorie. Mais comment guérit-on les maux? Est-ce que, quelquefois, le remède ne ressemble pas à une vengeance? Et, encore, si le remède était bon! L'auteur vient de dire lui-même que les déclarations de principes ne servent pas à grand'chose. J'ajoute, moi, qu'elles ne servent à rien!... Je me trompe : elles servent à favoriser l'anarchie.

Chez l'auteur, il y a partout des éclairs d'un admirable bon sens.

« Une loi, dit-il, n'a de force que l'intérêt qu'a chaque citoyen « de la respecter ou de l'enfreindre. »

Bravissimo! voilà la nécessité de la sanction parfaitement exprimée.

Eh bien! croyez-vous que la sanction du bourreau soit suffisante pour faire respecter la loi?

Quand vous pourrez vous passer du bourreau, l'ordre sera établi. Pas avant. Essayez donc de vous passer du bourreau, en présence de l'ignorance sociale! et vous verrez ce qui arrivera.

XLIII

« Il n'y aura pas d'état politique FIXE, s'il n'y a pas de corps enseignant avec des principes FIXES. »

NAPOLÉON, cité par M. L.-N. BONAPARTE, t. II, p. 250 de ses œuvres.

Toute la *situation actuelle* est dans ces lignes, qui sont vraies sans exception possible : et pour l'époque d'ignorance; et pour l'époque de connaissance.

Remarquez qu'il ne s'agit point ici des sciences physiques ou mathématiques, mais exclusivement des sciences morales, comprises sous un seul mot : DROIT.

De l'unité d'instruction sur le droit dérive exclusivement l'unité de droit; de l'unité de droit dérive exclusivement l'ORDRE. Et l'ordre est exclusivement la vie sociale.

En époque d'ignorance et de compressibilité d'examen, l'unité d'instruction, l'unité de droit, l'ordre, la vie sociale, est possible par une inquisition. Nous verrons ailleurs : que Platon basait essentiellement la société sur une inquisition.

En époque de connaissance, l'unité d'instruction, l'unité de droit, l'ordre, la vie sociale, est inévitable. Le tout se trouve basé sur une démonstration rationnellement incontestable vis-à-vis de tous et de chacun, rendue perceptible à tous et à chacun : par la communauté d'éducation et d'instruction socialement établie.

Mais, en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, et en présence de l'incompressibilité de l'examen, essayez donc d'avoir unité d'instruction, unité de droit, ordre, vie sociale! Autant vaudrait essayer de concilier l'instruction et l'ignorance.

Malheureusement, c'est ce que n'a point aperçu le publiciste que nous examinons.

« Vous tous, dit-il, qui voulez vous livrer à l'art d'enseigner, « comme vous qui voulez vous vouer soit à l'art de guérir, soit « à la science du juriste-consulte... »

Arrêtons-nous ici un instant.

Le mot *jurisconsulte* a deux valeurs : l'une, *savant sur le droit dérivant de la loi*; et l'autre, *savant sur la loi dérivant du droit*. La première valeur suppose que la loi fait le droit : c'est la valeur de Hobbes, de Bentham et de tous ceux qui ne reconnaissent que la force pour droit; la seconde valeur suppose qu'il n'y a de loi obligatoire que celle qui dérive du droit.

Or, le professeur de l'histoire du droit, disait, il y a peu d'années encore, à ses élèves, en ouvrant son cours, et il le disait avec raison :

n'ont qu'un besoin, l'ordre. L'expression, *théorie abstraite*, est un épouvantail avec lequel on effraye les grands enfants pour les habituer au despotisme. Non-seulement toute théorie est abstraite, mais tout raisonnement est abstrait, et toute expression est abstraite. Le mot *pomme* est l'abstraction de l'idée *pomme*. La plus claire de toutes les abstractions est l'expression : que toutes les philosophies, toutes les métaphysiques, toutes les théodicées, et toutes les organisations sociales prétendues rationnelles, n'ont été jusqu'ici que des sottises. La preuve en est : qu'elles ont fait *sectes*. Tout ce qui fait *secte* n'est bon qu'à jeter au panier aux ordures.

L'auteur veut une grande armée permanente. Il a raison. Quand il n'y a de possible que despotisme et anarchie, le despotisme est préférable. Mais je le préviens : que le despotisme, comme non éphémère, n'est plus possible. Alors, il faut penser sérieusement aux moyens d'anéantir l'anarchie. Et je le préviens encore que c'est impossible, si ce n'est : par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.

« Le Sénat, dit l'auteur, était le garant de la liberté de la « presse. »

En 1811, de concert avec M. le docteur Royer-Collard, j'écrivis un ouvrage indiquant d'énormes abus sur un établissement public. M. Royer-Collard était l'ami du directeur général de la librairie. Il se croyait certain d'obtenir l'autorisation de publier. Au lieu de l'autorisation, je reçus une lettre par laquelle on me remerciait de mes renseignements, mais dans laquelle on me disait également qu'il était inutile de les communiquer au public. On m'invitait donc à retirer mon manuscrit. Je le laissai, et ne m'en occupai plus ; il est maintenant dans la bibliothèque de ce même établissement. Je dois ajouter néanmoins : que les abus furent corrigés.

Je ne blâme point l'empereur d'avoir restreint et même supprimé la liberté de la presse. Je sais qu'avec cette liberté, nul gouvernement n'est possible en présence de l'ignorance sociale. Mais je sais aussi, qu'en présence de l'incompressibilité de l'exa-

men, tout gouvernement qui supprimera la liberté de la presse, est un gouvernement qui va mourir.

C'est qu'en présence : de l'ignorance sociale sur la réalité du droit et de l'incompressibilité de l'examen ; tout gouvernement, plus qu'éphémère, est absolument impossible.

Je voudrais bien qu'il fût répondu à cette dernière proposition, sans mysticisme et sans galimatias.

« L'idée de l'empereur, dit l'auteur, n'était pas d'en faire uni-
« quement une cour de justice, ni un refuge pour tous les minis-
« tres que l'opinion publique a condamnés, mais au contraire de
« le composer de toutes les sommités, et d'en faire le GARDIEN et
« le GARANT de toutes les libertés de la NATION. »

Ici encore le génie de l'empereur a été trompé par ses bonnes intentions. Toute liberté sociale qui a besoin de garanties *personnelles* est une liberté pour rire. La liberté n'a de garantie que *la nécessité sociale*. La liberté n'est possible que lorsque le despotisme ne l'est plus, et que l'anarchie a forcé de chercher, de trouver et d'accepter socialement la vérité, qui rend l'anarchie impossible. Et, comme la liberté sociale est incompatible avec l'existence des nationalités, la liberté sociale ne peut exister : qu'après l'anéantissement des nationalités. A ceci, personne ne répondra ; ou ne répondra ; que par du mysticisme ; ou que par du galimatias.

Si je devais citer tout ce qui, dans les *Idées napoléoniennes*, se rapporte à la *situation actuelle*, je devrais copier l'ouvrage. Je ne puis cependant m'empêcher de donner le passage suivant :

« Quoique Sièyes, ancien membre de l'Assemblée constituante,
« de la Convention et du Directoire, fût, dit l'auteur, un ami de
« la liberté, il s'était vu, par les circonstances et pour le maintien
« de la République, forcé d'en agir ainsi (1) ; car, avant le 18 fruc-
« tidor, les élections portèrent des royalistes au Corps législatif :
« cette journée les en chassa. Vint ensuite le tour des Jacobins :
« le 20 floréal les écarta. Aux élections suivantes, ils parurent
« se maintenir et se disposèrent à éloigner leurs rivaux. Il n'y

(1) D'inventer un système de notabilité qui *enlevait au peuple toute participation aux élections.*

[illegible] : c'était chaque année le triomphe d'un [illegible] l'hibaudeau lui-même. »

[illegible] empereur, malgré ses bonnes intentions et son [illegible] de la stabilité? C'est qu'en présence de l'ignorance [illegible] l'incompressibilité de l'examen, toute stabilité est [illegible]. Alors, chaque parti extrême arrive alternativement [illegible] voir. Et c'est exclusivement de l'excès de mal qu'ils [illegible] que peut sortir le besoin de vérité. Aux sociétés [illegible] aques, la saignée; et l'anarchie est le seul chirurgien social [illegible] ssible.

Quand le génie ne voit pas tout, il ne voit rien. Une seule erreur a rendu le génie de l'empereur inapte à l'édification : c'est de croire que désormais l'ordre pouvait rester compatible avec l'existence du prolétariat. Comme M. l'archevêque de Paris, l'empereur ne voulait que *soulager* les prolétaires.

« On ne peut s'empêcher de reconnaître, dit l'auteur, que l'in-
« tention de l'empereur était de rétablir l'élection sur les bases
« les plus larges; et les paroles suivantes de l'orateur du gouver-
« nement d'ALORS confirment cette opinion :

«« Les colléges électoraux rattachent les grandes autorités au
« peuple, et réciproquement; ce sont des corps intermédiaires
« entre le pouvoir et le peuple; c'est une classification de ci-
« toyens, une organisation de la nation. Dans cette classification,
« il fallait combiner les INTÉRÊTS OPPOSÉS DES PROPRIÉTAIRES ET
« DES PROLÉTAIRES, puisque la propriété est la base fondamentale
« de toute association politique; il fallait y appeler aussi des non-
« propriétaires, pour ne pas fermer la carrière au talent et au
« génie. »»

Je le répète : ce qui a obscurci, aveuglé le génie de l'empereur, a été de croire que, tant qu'il restait des *intérêts opposés* dans la société, l'ordre était possible en présence de l'incompressibilité de l'examen. Et il faut le lui pardonner : car, malgré un demi-siècle d'anarchie, le monde actuel est aussi aveugle que l'empereur l'était alors. Le monde veut être saigné, il le sera.

A propos de l'institution des auditeurs au conseil d'Etat, considérée comme école de gouvernement, l'auteur dit :

« Cette institution remplissait une grande lacune ; car, lorsque « dans un pays il y a des écoles pour *l'art du jurisconsulte*, pour « l'art de guérir, pour l'art de la guerre, pour la théologie, etc., « n'est-il pas choquant qu'il n'y en ait pas pour *l'art de gouver-* « *ner*, qui est certainement le plus difficile de tous, car il em- « brasse toutes les sciences exactes, politiques et morales ? »

Tant que le droit, et le gouvernement, qui n'est que l'application du droit, reste dans le domaine de l'art, et ne sait point entrer dans le domaine de la science, l'État est une arène : où il n'y a de droit, que la force brutale ; et de gouvernement, que le plus fort. Puis, l'auteur parle d'une école pour les sciences morales. Mais, pour qu'une école puisse exister, il faut d'abord que la science existe. Et la Faculté de droit proclame : *Nous ne savons pas encore si le droit dérive de la loi, ou si la loi dérive du droit.* Basez donc des écoles là-dessus. Il n'en sortira que des niais ou des fripons.

La première chose, pour apprendre, est de savoir qu'on ignore. Mais conseillez donc à la vanité de se déclarer ignorante ! Elle vous noiera dans sa bave.

Après cela, l'auteur fait l'éloge des institutions impériales. Nul doute que leur ensemble ne fut un chef-d'œuvre de force. Et si, en présence de l'incompressibilité de l'examen, la force, isolée du droit, pouvait durer ; les institutions impériales eussent été éternelles. C'est précisément là ce qui doit ouvrir les yeux à la génération actuelle. Là où le génie a péri, que voulez-vous que fassent des hommes ordinaires ?

Pour justifier l'empereur du reproche de despotisme, l'auteur cite les paroles suivantes :

« Je veux qu'on gouverne l'État par des moyens légaux, et « qu'on légalise, par l'intervention d'un corps constitué, ce qu'on « peut être obligé de faire hors la loi. »

Des moyens légaux ! Mais, quand le droit dérive de la loi, le règne de la loi est le plus affreux des despotismes.

Du reste, en époque d'ignorance, il n'y a de droit possible que par le despotisme ; et, en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen, il n'y a de droit possible que celui du

Spectre rouge de M. Romieu. Alors, ce droit n'est point à craindre. C'est, au contraire, de l'anarchie qui en résulte : que doit jaillir le besoin de droit réel.

Pour justifier le despotisme, l'auteur cite le passage suivant de Carrel, qui se rapporte encore à la *situation actuelle :*

« Partout, et dans tous les temps, dit Carrel, ce sont les be-
« soins qui ont fait les conventions APPELÉES principes, et tou-
« jours les principes se sont tus devant les besoins. »

Ce passage est admirable de profondeur. C'est la théorie du despotisme nécessaire mise à nu. Mais Carrel oubliait : qu'en présence de l'incompressibilité de l'examen, les principes de convention deviennent impuissants ; et que le *besoin réel*, la nécessité sociale, est alors : la vérité, seul principe réel, presque éternel. Dix fois je le lui ai dit, à Carrel; et jamais il n'a voulu me croire.

Je ne cesserai de dire : que l'auteur des *Idées napoléoniennes* est un homme d'un mérite très-distingué. Cependant l'ouvrage fourmille de propositions sentimentales, c'est-à-dire mystiques. C'est que le mysticisme est le résultat nécessaire de l'ignorance sociale en présence de l'incompressibilité de l'examen. Quand il n'y a plus d'idée commune, il n'y a plus que des sentiments individuels. Et la prétention de faire dominer son sentiment individuel, sans bonne démonstration, n'est autre que du mysticisme.

Voici un exemple de proposition mystique :

« L'esprit militaire n'est dangereux qu'autant qu'il est l'ap-
« panage exclusif d'une caste. »

Dangereux pour qui? Pour la soumission des masses? C'est vrai. Mais quand l'esprit militaire n'est plus dangereux pour la soumission des masses, il est dangereux pour l'ordre.

En présence de l'ignorance sociale, et de l'incompressibilité de l'examen, une armée est incompatible avec le despotisme, par la raison que l'auteur vient de dire. Elle est aussi incompatible avec la liberté : puisque, pendant cette époque, la liberté est impossible; et que toute armée est une sottise quand la liberté existe. En présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen, une armée n'est bonne qu'à propager

l'anarchie à l'intérieur. Et, si vous avez l'incompréhensible folie de vouloir vous passer d'armée pendant cette époque, vous êtes immédiatement l'esclave de l'étranger. En vain me direz-vous que vous armerez la garde nationale. Et que m'importe? Tout corps armé est une armée.

XLIV

« Il y a trois manières d'envisager les rapports de la France avec les gouvernements étrangers. Elles se formulent dans les trois systèmes suivants :

« Il y a une politique aveugle et passionnée, qui voudrait jeter le gant à l'Europe et détrôner tous les rois.

« Il y en a une autre qui lui est entièrement opposée, et qui consiste à maintenir la paix en achetant l'amitié des souverains aux dépens de l'honneur et des intérêts du pays.

« Enfin, il y a une troisième politique, qui offre franchement l'alliance de la France à tous les gouvernements qui veulent marcher avec elle dans des intérêts communs.

« Avec la première, il ne peut y avoir ni paix, ni trêve; avec la seconde, il n'y a pas de guerre, mais aussi point d'indépendance; avec la troisième, pas de paix sans honneur, pas de guerre universelle.

« Le troisième système est la politique napoléonnienne. »

L.-N. Bonaparte, *Idées napoléoniennes*.

J'en suis bien fâché, mais l'auteur est dans l'erreur. La pensée de l'empereur était la monarchie universelle. On le lui a reproché mille fois.

Le génie de l'empereur avait compris : qu'en présence des communications inévitables des fractions humanitaires, l'ordre n'était possible que par l'unité. L'empereur avait également reconnu : que la domination universelle n'était possible que par la force ou que par la raison. Et, ne croyant point à la possibilité de l'établir par la raison, il a voulu l'établir par la force. C'était une erreur. Il l'a expiée à Sainte-Hélène.

La première politique indiquée par l'auteur est celle des fous :

la seconde, celle des lâches; et la troisième, celle des utopistes. Il en est une quatrième oubliée, et la seule bonne tant qu'il y a des nationalités : c'est d'être le plus fort par toutes les forces possibles : force de ruse, force de fraude, d'hypocrisie, d'argent, de canons, etc. C'est celle qui a placé l'Angleterre à la tête du monde; et qui ne ferait que passer ailleurs, si la force pouvait encore régner longtemps.

Ce que je viens de dire, c'est Montesquieu, l'auteur favori de l'écrivain que j'examine, qui l'affirme.

Quant aux intérêts réellement communs entre les nations, il faut les placer à côté des intérêts communs entre nous et les habitants de la lune.

« L'*économie publique*, dit J.-B. Say, embrasse les observa-« tions et les principes (1) qui ont rapport aux INTÉRÊTS d'une « *nation*, considérée en *particulier*, et comme pouvant être OP-« POSÉS AUX INTÉRÊTS D'UNE AUTRE NATION. »

Ainsi, des nations ont des intérêts opposés, et cette opposition n'a de solution que par la force! Dès lors, il faut être le plus fort ou le plus faible. Si l'empereur avait affranchi les serfs partout où il a été; s'il avait établi partout la liberté de la presse, le gouvernement constitutionnel, l'anarchie enfin, il n'aurait pas été le plus faible : et peut-être aurait-il eu le temps de reconnaître la nécessité de la vérité.

Des nationalités, des autonomies en contact, sont de l'anarchie. Je le répéterai jusqu'à satiété, et bien inutilement.

Beaucoup de sang sera versé avant d'arriver à reconnaître cette première vérité! Alors, que faire? Attendre. Pour qu'un enfant puisse procréer, il faut bien attendre qu'il soit adulte.

Toutes les erreurs de l'empereur ont leur source : dans la pensée suivante, extraite d'une de ses lettres au roi d'Angleterre, et citée par l'auteur :

« Le monde est assez grand pour que nos deux nations puis-« sent y vivre, et la raison a assez de puissance pour qu'on

(1) Les principes! vous savez ce qu'ils sont : Carrel vient de vous le dire.

« trouve les moyens de tout concilier, si de part et d'autre on a « de la bonne volonté. »

Erreur! erreur terrible! Le monde, fût-il l'univers, n'est pas assez grand pour contenir deux souverains en paix dès qu'ils sont en contact; et la raison n'a pas assez de puissance pour trouver les moyens de rendre l'absurde raisonnable.

« Plus le monde se perfectionne, plus les barrières qui divi- « sent les hommes s'élargissent, plus il y a de pays que les mêmes « intérêts tendent à réunir. »

Cette union d'intérêts ne peut être : que l'anéantissement des nationalités.

« Dans l'enfance des sociétés, l'état de nature existait d'*homme* « à *homme*... »

Quand l'auteur parle d'après lui, il parle bien; mais, quand il parle d'après les autres, il est sûr de parler mal.

Ainsi, dans l'enfance des sociétés, les sociétés se composaient chacune d'un homme! Elles étaient jolies les sociétés!

C'est que l'auteur n'a pas reconnu : que l'état dit de *nature* est une des innombrables absurdités des prétendus philosophes. Hors la société, l'*homme* N'EXISTE POINT. Nous parlerons de cela ailleurs. Si nous en parlions ici, on dirait que c'est trop scientifique. Et les enfants n'aiment pas le scientifique; ils aiment mieux le fait. Et le fait, socialement parlant, vous savez ce que c'est? LA FORCE : tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, tant que les enfants sociaux ne sont point devenus adultes.

« Puis, continue l'auteur, un intérêt commun réunit un petit « nombre d'individus... »

C'est le contraire qui est la vérité. Des intérêts non communs divisèrent la première société ou les premières sociétés. Mais c'est égal, laissons continuer :

« Qui renoncèrent à quelques-uns des droits naturels, afin « que la société leur garantît l'entière jouissance des autres. »

Nous voilà jusqu'au cou dans le contrat social. Il n'y a là-dedans : ni vrai ni vraisemblable. Mais l'auteur parle d'après les autres.

« Alors, dit-il, se forma la tribu ou la peuplade, association

« d'hommes où l'état de nature disparut, et où la loi remplaça « le droit du plus fort. »

Risum teneatis... Ce n'est point à l'auteur que ceci s'adresse, mais aux charmants philosophes qui ont inventé ces théories. Est-ce que le droit divin n'est pas le droit de la force, masquée de sophismes? est-ce que le droit des majorités n'est pas le droit de la force brutale? Et dites-moi donc, philosophes! amis de pas grand'chose! connaissez-vous un autre droit?

Maintenant, nous allons entrer dans le vrai.

« Plus, continue l'auteur, la civilisation a fait de progrès, plus « cette transformation s'est opérée sur une grande échelle. »

C'est vrai. Dans les commencements, cent esclaves nourrissaient un maître qui avait peu de besoins. Par le progrès de la civilisation, ils ont dû en nourrir dix insatiables. Il est joli, le progrès! Laissez-les marcher, les amis du progrès. Celui-ci les conduira au diable, c'est-à-dire à l'anarchie. Et c'est seulement alors qu'ils reconnaîtront le besoin de vérité, le besoin de stabilité.

« On se battait, continue l'auteur, d'abord de porte à « porte, de colline à colline; puis l'esprit de conquête et l'esprit « de défense ont formé des villes, des provinces, des États; et, « un danger commun ayant réuni une grande partie de ces frac- « tions territoriales, les nations se formèrent. Alors, l'intérêt « national embrassant tous les intérêts locaux et provinciaux, on « ne se battit plus que de peuple à peuple; et chaque peuple, à « son tour, s'est promené triomphant sur le territoire de son « voisin, lorsqu'il a eu un grand homme à sa tête et une grande « cause derrière lui. La commune, la ville, la province, ont donc, « l'une après l'autre, agrandi leur sphère sociale, et reculé les « limites du cercle au delà duquel existe l'état de nature. »

Encore! Nous voilà retombé à parler de nos pères les singes : écrivant la généalogie que nous donne notre ami Pierre Leroux, et sous l'autorité de Geoffroy-Saint-Hilaire.

« Cette transformation, continue l'auteur, s'est arrêtée à la « frontière de chaque pays, et c'est encore la *force*, et non le « *droit*, qui [illegible] au sort des [illegible]. »

J'en prends acte; et, quand l'auteur nous parlera de droit : soit au sein d'une monarchie, soit au sein d'une république, je lui dirai d'après lui : C'EST ENCORE LA FORCE, ET NON LE DROIT, QUI DÉCIDE DU SORT DES PEUPLES. »

Si maintenant il se trouve quelqu'un qui ait la moindre velléité de se poser en prophète infaillible, je vais lui en donner un moyen bien facile; c'est de dire :

« Avant peu, les nationalités se trouveront anéanties au sein « de l'humanité. »

Après avoir, en mystique, annoncé sa prophétie, comme un prestidigitateur annonce son miracle, je vais lever le tapis, et montrer comment le prophète sera sûr de son fait.

Les fractions sociales en communications inévitables sont toujours devenues *une par la force*. Sous peine de voir les individus qui les composaient périr au sein de l'anarchie, toutes ont perdu le nom fractionnaire pour prendre un nom d'ensemble. Les familles sont devenues une horde; les hordes sont devenues une tribu; les tribus sont devenues une cité, et ainsi de suite jusqu'à l'état actuel des nationalités. Et cela, toujours en se trouvant, *par la force*, placées sous un même droit; sous une même sanction.

Maintenant, la même nécessité de *s'unir* existe pour les nations, comme elle a existé pour les fractions portant les noms de *horde*, *tribu*, etc.

D'un autre côté, la force, en présence de l'incompressibilité de l'examen, ne peut plus être transformée en droit; et la force brutale est incapable de servir de base d'ordre stable même à la plus petite fraction sociale possible.

Il faut donc :

Que les fractions nationales périssent; ou que l'humanité périsse.

Et, comme les fractions nationales ne peuvent se fondre au sein de l'humanité, que par l'existence d'un droit commun, d'une sanction commune; et que, la force ne pouvant plus être transformée en droit, ne peut plus être sanction commune; il faut en outre :

Que le droit réel, la sanction réelle, s'imposant humanitairement : d'une part, par leur nécessité bientôt reconnue ; d'une autre, par leur incontestabilité : apparaissent ; ou que l'humanité périsse.

Et, comme le droit réel, la sanction réelle existent ; et que leur réalité peut être incontestablement démontrée ; l'humanité ne périra point.

Donc, les nationalités seront bientôt anéanties : puisque, jusque-là, il n'y a plus d'ordre stable, plus de stabilité possible.

C'est infiniment plus clair que Baruch, le prophète chéri de La Fontaine.

Revenons à l'auteur :

« Remplacer, dit-il, entre les nations de l'Europe l'état de « nature par l'état social, telle était donc la pensée de l'em- « pereur..... »

Cela prouve le génie de l'empereur. Mais, pour réaliser cette pensée, il n'y a de possible : que la Monarchie universelle ; ou que la République universelle. La Monarchie universelle : c'est le règne universel de la force ; à une époque où la force n'est pas capable de régner, même sur la plus minime des fractions sociales. La République universelle : c'est le règne universel du droit. Mais, vouloir établir le règne universel du droit, avant d'avoir anéanti l'ignorance sociale sur la réalité du droit, est un mysticisme ou une utopie : ce qui est la même chose. L'empereur, socialement parlant, était donc un grand mystique, un grand utopiste : ce qui, je le répète, est la même chose. Maintenant, ce que je viens de dire, l'auteur va le prononcer.

« Toutes ses combinaisons politiques, continue le publiciste, « tendaient à cet immense résultat ; mais, pour y arriver, il fallait « amener l'Angleterre et la Russie à seconder franchement ses « vues »

Oui, mais comme l'Angleterre et la Russie ne sont ni mystiques ni utopiques ; qu'elles savent que la paix, entre les nations, n'est bonne : que pour amuser des oisifs dans un congrès, et les empêcher de plus mal employer leur temps ; comme elles savent : que, tant que des nations sont en contact, il n'y a de

pas possible que par la mort de toutes moins une ; elles ont tué l'empereur pour n'être point tuées ; et elles ont agi fort sagement. Maintenant, la bataille est entre elles deux : jusqu'à ce que la guerre devienne universelle. C'est seulement alors que les nations s'apercevront : qu'elles ne sont que des imbéciles ; et que c'était par le reconnaître qu'il fallait commencer.

C'est peu poli, direz-vous. C'est possible. Alors, dites à la raison : qu'elle est une impertinente.

L'auteur maintenant va citer l'empereur :

«« Tant qu'on se battra en Europe, a dit Napoléon, cela sera « une guerre civile. »»

Et pourquoi en Europe, s'il vous plaît ? est-ce qu'il y a plus loin de l'Espagne en Afrique, que de l'Espagne en Russie ? est-ce qu'il y a plus loin de la Russie à la Chine que de l'Espagne à la Russie ? partout où il y a guerre au sein de l'humanité, au sein de la civilisation, il y a guerre civile. Est-ce que, par hasard, vous voudriez ne comprendre que l'Europe dans la civilisation, et traiter le reste de barbares, comme les Chinois traitent de barbares tout ce qui n'appartient point au Céleste-Empire ? ce serait aussi par trop Chinois !

«« La Sainte-Alliance, fait dire l'auteur à l'empereur, est une « idée qu'on m'a volée. »»

J'en suis fâché pour le génie de l'empereur. Au lieu de s'amuser à une utopie, il eût mieux fait de reconnaître la nécessité du droit réel, et de chercher à l'établir. Mais, malheureusement, l'empereur était à hauteur de la prétendue science actuelle ; il croyait que le droit réel : ou n'existait pas ; ou que, s'il existait, il ne pouvait être démontré ; il croyait que les masses étaient faites : pour obéir ; pour accepter pour droit, ce qu'il plaisait aux forts de leur présenter comme tel ; et l'empereur se trompait. Ses intentions étaient bonnes, comme le sont en général celles des mystiques ou des utopistes. Mais le proverbe est toujours là : *L'Enfer est pavé de bonnes intentions.*

« C'est-à-dire, ajoute l'auteur, la Sainte-Alliance des peuples « par les rois, et non celle des rois contre les peuples. »

J'en demande mille pardons à l'auteur, mais ceci est aussi du

mysticisme. Les rois ne sont pas assez sots pour allier les peuples. *Diviser pour régner* est l'évangile des rois ; et le sera tant qu'il y aura des rois. Il n'y a qu'un règne qui unisse, qu'un règne qui n'ait point besoin de diviser pour exister et pour persister : c'est celui de la vérité.

Mais, disent les mystiques, il n'y a pas de vérité. Soit, mes enfants ! Au lieu de faire sortir la vérité du puits, vous aimez mieux la nier. Marchez ! Quand vous serez tombés dans le puits, vous clamerez. Allez et tombez ! Un seul homme n'est pas assez puissant pour vous mettre à tous des camisoles de force.

« La politique de l'empereur, continue le publiciste, consis-
« tait..... à faire reposer son système..... sur des *inté-*
« *rêts généraux satisfaits.* »

Des intérêts généraux satisfaits, compatibles avec l'existence des nationalités ! Utopie ! Mysticisme !

Je suis fâché de voir l'auteur adhérer à de pareilles utopies, que le génie de l'empereur répudierait maintenant. Par son mérite, il est digne de les répudier, comme l'empereur, je le répète, les aurait répudiées, s'il avait vécu jusqu'à présent.

« Hollandais, dit-il, Romains, Piémontais, habitants de
« Brême et de Hambourg, vous tous qui avez été étonnés de vous
« trouver Français, vous rentrerez dans l'atmosphère de natio-
« nalité qui convient à vos antécédents et à votre position. »

C'est comme si on disait :

« Normands, Bourguignons, Bretons, Francs-Comtois, etc., vous qui êtes étonnés de vous trouver unis, vous rentrerez dans l'atmosphère de fraction qui convient à vos antécédents et à votre position. » L'auteur a donc oublié ce qu'il a dit des cantons suisses ?

« Pour cimenter, dit l'auteur, l'association européenne,
« l'empereur, suivant ses propres paroles, eût *fait adopter* un
« code européen, une cour de cassation européenne..... »

Bien certainement, s'il avait été brutalement le plus fort. Mais vouloir, en présence de l'incompressibilité de l'examen, baser l'ordre sur la force brutale, c'est du mysticisme ; de l'utopie. Et vouloir, en présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droi

et de l'incompressibilité de l'examen, *faire adopter* socialement, sans être le plus fort brutalement, un droit conventionnel quelconque, est encore du mysticisme ou de l'utopie. On accuse les socialistes d'être des mystiques, des utopistes. En époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, et en présence de l'incompressibilité de l'examen, il n'y a, socialement de possible : que des utopistes, c'est-à-dire des mystiques. Laissez-les donc marcher, le puits les attend.

« Le gouvernement de Napoléon, plus que tout autre, con-
« tinue l'auteur, pouvait supporter la LIBERTÉ, par cette unique
« raison que la LIBERTÉ eût affermi son trône, tandis qu'elle ren-
« verse les trônes qui n'ont pas de base solide. »

Malheureuse logomachie, expression d'ignorance, c'est ton gouffre qui constitue l'enfer de l'humanité.

Pour l'amour de l'excellent bon Dieu, dites-nous donc ce que signifie ce mot LIBERTÉ socialement appliqué.

Ce ne peut être : qu'obéissance volontaire à ce qui est ordonné : soit par la raison ; soit par la folie. Il faut être fou pour affirmer que la liberté sociale est l'obéissance volontaire à ce qui est ordonné par la folie. La liberté sociale est donc l'obéissance volontaire à ce qui est ordonné par la raison, par le droit.

Mais, en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, comment voulez-vous obéir à ce que vous ne connaissez pas ? Vous voyez donc qu'en époque d'ignorance sociale sur la réalité du droit, parler de liberté socialement appliquée, c'est être mystique ou utopiste ; c'est vouloir se précipiter dans le puits, dans l'abîme. Soit ! Allez !

« Sans intérêt identique, sans confiance absolue, dit encore
« l'auteur, aucune autorité n'est possible. »

Cette seule remarque prouve que l'auteur est un homme d'un mérite distingué. Mais alors, qu'il ose donc avancer dans la route qu'il a ouverte ! et dire :

« En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit,
« il n'y a de possible que des forts et des faibles.

« Tant qu'il y a des forts et des faibles, socialement, les inté-

« rêts des forts ne peuvent être identiques aux intérêts des « faibles.

« En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, « il n'y a d'autorité possible que celle de la force.

« Pour que la force puisse être autorité, il faut qu'elle puisse « être transformée en droit.

« En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, au- « cune force ne peut être transformée en droit.

« Donc :

« En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'igno- « rance sociale sur la réalité du droit, nulle autorité sociale n'est « possible !

« Et, comme l'humanité ne peut exister, socialement, sans « autorité, et que l'humanité ne peut exister socialement, il faut : « que l'ignorance sociale sur la réalité du droit disparaisse ; ou « que l'humanité périsse. »

Pour ne pas voir que la route, ainsi ouverte par l'auteur, est la seule qui puisse sauver l'humanité, il faut appartenir à un Bedlam quelconque.

XLV

« D'autres aussi le pressaient de saisir la couronne, en lui représentant les dangers de L'ANARCHIE, CE FANTÔME COMPLAISANT QUI SERT TOUJOURS D'EXCUSE A LA TYRANNIE.

« Guillaume resta inébranlable, il ne voulut pas usurper. »

L.-N. BONAPARTE, t. II, p. 29.

Dans une époque où il n'y a de possible que tyrannie et anarchie, il est bien difficile, quand on a l'espoir de pouvoir anéantir l'anarchie, de résister au désir d'empêcher les maux qu'elle cause. Il n'y a qu'une pensée qui puisse détourner de ce désir : c'est de se pénétrer : que, pendant cette même époque, toute tyrannie est de courte durée ; qu'elle ne sert qu'à produire une anarchie plus

cruelle que celle que l'on a voulu détruire. En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et de l'incompressibilité de l'examen, il n'est qu'un moyen d'anéantir l'anarchie : c'est de commencer par faire proclamer OFFICIELLEMENT l'ignorance sociale ; et de chercher ensuite la démonstration de la réalité du droit.

« Nous avons rappelé, dit l'auteur, les principaux traits de la « vie de Guillaume ; c'est assez montrer combien ils diffèrent des « faits qui se passent sous nos yeux.

« La politique de 1830 n'est pas la politique de 1688 ; elle « est tout l'opposé. » (P. 48.)

C'est une erreur immense, et néanmoins commune, de comparer : la situation de l'Angleterre en 1688 à la situation de la France en 1830.

En Angleterre il s'agissait de substituer l'autocratie religieuse du roi à l'autocratie religieuse du pape.

Rien de pareil en France. Au contraire, il y est question de l'anéantissement de toute autocratie personnelle, religieuse ou civile.

En Angleterre il s'agissait de maintenir le système nobiliaire féodal.

En France il s'agissait de le détruire.

Comparer les deux situations, c'est loucher intellectuellement ; c'est du mysticisme.

La source de tout mysticisme social, c'est la logomachie, ou, si vous l'aimez mieux, le galimatias, sur la valeur de l'expression *liberté*. Comment voulez-vous être d'accord sur une multiplicité si vous ne l'êtes point sur l'unité? Alors vous êtes obligé de dire : ou comme M. Cousin, que *un égale plusieurs ;* ou, comme Jacotot, que *tout est dans tout*. Et c'est parler pour ne rien dire.

L'auteur se montre grand admirateur de M. Guizot, inventeur du rapprochement entre 1688 et 1830. Au livre prochain, je prouverai que M. Guizot est un mauvais guide : même du seul point de vue théorique.

« Charles Ier, dit l'auteur, expia cruellement les fautes de son « père et les siennes propres ; mais que de raisons pour expier

« rêts des forts ne peuvent être identiques aux intérêts des « faibles.

« En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, « il n'y a d'autorité possible que celle de la force.

« Pour que la force puisse être autorité, il faut qu'elle puisse « être transformée en droit.

« En présence de l'incompressibilité sociale de l'examen, au- « cune force ne peut être transformée en droit.

« Donc :

« En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'igno- « rance sociale sur la réalité du droit, nulle autorité sociale n'est « possible !

« Et, comme l'humanité ne peut exister, socialement, sans « autorité, et que l'humanité ne peut exister socialement, il faut : « que l'ignorance sociale sur la réalité du droit disparaisse ; ou « que l'humanité périsse. »

Pour ne pas voir que la route, ainsi ouverte par l'auteur, est la seule qui puisse sauver l'humanité, il faut appartenir à un Bedlam quelconque.

XLV

« D'autres aussi le pressaient de saisir la couronne, en lui représentant les dangers de L'ANARCHIE, CE FANTÔME COMPLAISANT QUI SERT TOUJOURS D'EXCUSE A LA TYRANNIE.

« Guillaume resta inébranlable, il ne voulut pas usurper. »

L.-N. Bonaparte, t. II, p. 29.

Dans une époque où il n'y a de possible que tyrannie et anarchie, il est bien difficile, quand on a l'espoir de pouvoir anéantir l'anarchie, de résister au désir d'empêcher les maux qu'elle cause. Il n'y a qu'une pensée qui puisse détourner de ce désir : c'est de se pénétrer : que, pendant cette même époque, toute tyrannie est de courte durée ; qu'elle ne sert qu'à produire une anarchie plus

cruelle que celle que l'on a voulu détruire. En présence de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, et de l'incompressibilité de l'examen, il n'est qu'un moyen d'anéantir l'anarchie : c'est de commencer par faire proclamer OFFICIELLEMENT l'ignorance sociale ; et de chercher ensuite la démonstration de la réalité du droit.

« Nous avons rappelé, dit l'auteur, les principaux traits de la « vie de Guillaume ; c'est assez montrer combien ils diffèrent des « faits qui se passent sous nos yeux.

« La politique de 1830 n'est pas la politique de 1688 ; elle « est tout l'opposé. » (P. 48.)

C'est une erreur immense, et néanmoins commune, de comparer : la situation de l'Angleterre en 1688 à la situation de la France en 1830.

En Angleterre il s'agissait de substituer l'autocratie religieuse du roi à l'autocratie religieuse du pape.

Rien de pareil en France. Au contraire, il y est question de l'anéantissement de toute autocratie personnelle, religieuse ou civile.

En Angleterre il s'agissait de maintenir le système nobiliaire féodal.

En France il s'agissait de le détruire.

Comparer les deux situations, c'est loucher intellectuellement ; c'est du mysticisme.

La source de tout mysticisme social, c'est la logomachie, ou, si vous l'aimez mieux, le galimatias, sur la valeur de l'expression *liberté*. Comment voulez-vous être d'accord sur une multiplicité si vous ne l'êtes point sur l'unité? Alors vous êtes obligé de dire : ou comme M. Cousin, que *un égale plusieurs ;* ou, comme Jacotot, que *tout est dans tout*. Et c'est parler pour ne rien dire.

L'auteur se montre grand admirateur de M. Guizot, inventeur du rapprochement entre 1688 et 1830. Au livre prochain, je prouverai que M. Guizot est un mauvais guide : même du seul point de vue theorique.

« Charles Ier, dit l'auteur, expia cruellement les fautes de son « père et les siennes propres ; mais que de raisons pour expier

« cration du temps ; les intérêts nouveaux, forts de l'ascendant de « la raison. »

C'est, maintenant : la situation sociale du monde. Mais comment distinguer les intérêts qui doivent être conservés de ceux qui doivent être établis? Puis, comment conserver et comment établir? Tant qu'on ne le sait point, de manière à faire accepter le remède à tous et à chacun, il n'y a de possible que l'anarchie.

C'est ce que nous examinerons au commencement du prochain volume. Nous donnerons ensuite : la THÉORIE GÉNÉRALE DE L'IMPOT ; la THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ ; et la THÉORIE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES, TANT NATIONALES QUE DOMESTIQUES.

FIN DU TOME PREMIER.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Page 41, ligne 25, au lieu de : *si la société actuelle*, lisez : *si, sous la société actuelle.*

Page 321, ligne 21, au lieu de : *faire justice*, lisez : *faire jaillir.*

Page 340, ligne 35, au lieu de : *et*, lisez : *ou.*

Page 346, ligne 3, au lieu de : *que je viens de tracer*, lisez : *que je vais tracer.*

Je ne connais de quatrième alternative qu'à Charenton.

La liberté politique ou sociale est l'obéissance volontaire à ce « qui est ordonné par la religion.

Je ne connais de seconde alternative qu'à Charenton. Si quelqu'un en connaît une, il me fera plaisir de me la présenter; et il me permettra, avant d'examiner sa théorie, de m'informer : s'il ne sort point d'un Charenton quelconque.

« Charles II, dit l'auteur,..... méprisait le destin, parce « qu'il ne voyait, dans la suite de tant d'événements contraires, « qu'un jeu de la fortune. Pénétré de cet athéisme politique... »

C'est précisément comme chez nous, où M. Barrot fait déclarer la loi athée. Pour n'être pas athée politique, il faut avoir un Dieu politique, une loi, et une sanction autre que le bourreau.... sous peine de ne craindre que le bourreau.

« Il crut, continue l'auteur, qu'une habile dissimulation suf- « firait pour tromper les hommes, et le sort pour conjurer tous « les dangers. Il crut qu'en remplaçant les idées d'honneur et de « gloire par le développement des intérêts matériels, en détrui- « sant la foi par l'astuce et les consciences par la corruption, il « sortirait du dédale des passions politiques; quant à la nation, « peu lui importait qu'elle se perdît. »

Et, en sa qualité d'athée politique, il avait parfaitement raison. Il n'avait de tort alors : que de n'être pas assez habile; assez corrupteur; assez fort enfin.

« La crainte de l'anarchie, continue l'auteur, fut exploitée avec « ardeur pour excuser des mesures arbitraires. »

C'est inévitable dans *la situation actuelle* : tantôt par crainte de l'anarchie; tantôt par crainte du despotisme. Il n'y a que la liberté réelle qui ne craigne rien. Et, en époque d'ignorance, la liberté réelle, c'est du mysticisme; c'est de l'utopie. Mais, allez dire cela aux mystiques! Ils vous appelleront utopiste. C'est juste : rira bien qui rira le dernier.

« Les Stuarts, dit l'auteur, arrivèrent au trône à une époque « où les progrès de la civilisation avaient divisé l'Angleterre en « deux parties distinctes : les intérêts anciens, forts de la consé-

« cration du temps ; les intérêts nouveaux, forts de l'ascendant de « la raison. »

C'est, maintenant : la situation sociale du monde. Mais comment distinguer les intérêts qui doivent être conservés de ceux qui doivent être établis? Puis, comment conserver et comment établir ? Tant qu'on ne le sait point, de manière à faire accepter le remède à tous et à chacun, il n'y a de possible que l'anarchie.

C'est ce que nous examinerons au commencement du prochain volume. Nous donnerons ensuite : la THÉORIE GÉNÉRALE DE L'IMPOT ; la THÉORIE GÉNÉRALE DE L'ORGANISATION DE LA PROPRIÉTÉ ; et la THÉORIE GÉNÉRALE DES ASSOCIATIONS PARTICULIÈRES, TANT NATIONALES QUE DOMESTIQUES.

FIN DU TOME PREMIER.

FAUTES ESSENTIELLES A CORRIGER.

Page 41, ligne 25, au lieu de : *si la société actuelle*, lisez : *si, sous la société actuelle.*

Page 321, ligne 21, au lieu de : *faire justice*, lisez : *faire jaillir.*

Page 340, ligne 35, au lieu de : *et*, lisez : *ou.*

Page 346, ligne 3, au lieu de : *que je viens de tracer*, lisez : *que je vais tracer.*

chiavel : La situation actuelle est la guerre entre les grands et les petits. — Nécessité qu'il n'y ait actuellement ni grands, ni petits. — Chateaubriand : La plaie *actuelle* date du commencement du monde. — L'ordre, dit le même, est devenu incompatible avec la situation actuelle. — *De la* DIVINITÉ *qu'on s'était* FONCÉE, *il ne reste* RIEN, dit-il, que d'IRONIQUES MISÈRES; TOUT S'EN VA. — Chateaubriand : *Il ne sort pas aujourd'hui un enfant des entrailles de sa mère, qui ne soit* UN ENNEMI DE LA VIEILLE SOCIÉTÉ. — Cormenin : Trois députés, trois votes.... trois religionnaires, trois sectes. — Développement de cette pensée. — L'anarchie seule peut faire sentir le besoin de vérité. — Bonald : L'Europe est dans un état violent. — Carné (de) : Guerre entre les propriétaires et les prolétaires. — Luchet : Que reste-t-il qui soit possible? Avertir et pleurer. — Pecqueur (couronné par l'Institut) : Il y a table rase; une forte portion des aristocrates, des classes marchandes et manufacturières est impie et coupable au dernier chef devant la haute justice de la loi morale;.. pour eux, pauvreté c'est vice; vertu, niaiserie ou hypocrisie; enthousiasme, dévouement et sacrifice, folie. — Fénelon : La France est une machine délabrée. — Carné (de) : Les principes du gouvernement représentatif, tel qu'il a été défini et pratique jusqu'ici, cessent d'être applicables à notre situation. — Réflexion à cet égard. — Carné (de) : Je repousse l'idée que cet état soit normal et définitif. — Le gouvernement représentatif n'est ni vieux, ni décrépit, c'est l'anarchie par essence. — Carné (de) : Le scepticisme a flétri les âmes. — Développement et critique de cette pensée. — Carné (de) : Si un tel état de choses était définitif, ce serait à désespérer de la société française. — Critique de cette proposition.

IV

Thiers : La guerre au dehors; ou la SUPPRESSION DES ÉCOLES PRIMAIRES. — Quinet : On ne guérit pas les maux qu'on n'ose regarder en face. — Lamennais : Quel est le pouvoir qui soit assuré du lendemain? — Lamennais : La misère est fille de l'injustice. — Réflexions sur ces pensées. — Lamennais : Les peuples ne sont pas régis, ils sont possédés comme on possède un bœuf, un cheval. — Critique de ce passage. — Lamennais : D'un bout de la terre à l'autre, rien qui ne soit ébranlé... dans ce temple, *il ne restera pierre sur pierre.* — Développement de cette pensée, et exposition de ce qui doit être renversé. — Carné (de) : Le droit a disparu... de la morale des philosophes... il ne reste rien qu'une vérité, la force; et qu'un résultat, le pillage. — Critique de cette pensée. — Vidal (représentant du peuple) : raillerie longue et spirituelle sur la situation actuelle. — Critique de cette raillerie.

V

Girardin (E. de) : Nécessité du lien religieux. — Girardin (E. de) : Anarchie entre la religion et la philosophie. — Girardin (E. de) : Ce qu'il faut faire pour détruire cette anarchie. — Girardin (E. de) : L'ANARCHIE, C'EST L'ABSENCE D'AUTORITÉ. — Girardin (E. de) : Nul ne porte plus haut que nous le respect de l'AUTORITÉ. — Appréciation, par l'auteur, de l'ouvrage de M. de Lamennais intitulé : *Amschaspands et Darwands*, traitant surtout de l'AUTORITÉ. — Lamennais : Pas une religion qui ne croule... *des religions, pas une aujourd'hui ne tient debout*;.... aucun pouvoir qui ne branle;... pas une institution du passé qui ne croule;... — Réflexions sur ces différents passages. — Lamennais : Raillerie admirable sur l'histoire du droit exposée jusqu'à l'époque actuelle. — Réflexions à cet égard. — Lamennais : C'est encore du droit de la force qu'émanent les législations et les constitutions. — La théorie du progrès continu est la source des erreurs de cet auteur. — Lamennais : Tout ce qui a été dit jusqu'ici en faveur de la liberté, conduit au despotisme. — La théorie du progrès est encore la cause qui empêche l'auteur d'*Amschaspands* de reconnaître pourquoi tous les efforts vers la liberté n'ont pu aboutir qu'au despotisme. — Lamennais : Gouverner... intrigues, violences, ruses, fourberies et crimes. — Ce n'est point la faute des gouvernants; c'est la faute de l'ignorance sociale. — Lamennais : La classe supérieure, PROPRIÉTAIRE DU SOL, veut qu'il produise uniquement pour elle. — De là, il n'y avait qu'un pas à reconnaître la nécessité de faire entrer le sol à la propriété collective. C'est encore la malheureuse théorie du progrès continu qui a empêché l'auteur de voir combien il était près du but. — M. de Lamennais est le Raphaël de la société moderne.

VI

Montaigne : On se façonne au mensonge comme à un exercice d'honneur. — Lamennais : La vérité est quelquefois le sublime du mensonge. — La théorie du progrès continu est la négation nécessaire de la vérité et le triomphe nécessaire de l'esprit de mensonge. — Lamennais par la bouche du Darwand : Qu'est-ce que la justice? La force. Qu'est-ce que le droit? La passion, la convoitise unie à la force. Qu'est-ce que le devoir? La nécessité de céder à la force. — Passage admirable sur les fictions légales. — Excellente raillerie sur le droit des gens. — Sur la diplomatie. — Lamennais par la bouche de Boschap : Est-ce que ce mensonge gigantesque qu'on appelle société ne te ravit pas, Astouiad? Est-ce qu'il ne te paraît pas un magnifique rayonnement de ma gloire? — Les maux dont se plaint M. de Lamennais existent nécessairement aussi longtemps que les nationalités ne sont point anéanties.

VII

Bossuet et Bonald : Dieu lui-même a besoin d'avoir raison. — Fénelon : O raison! raison! n'es-tu pas le Dieu que je cherche? — Lamennais : *Privé de base et de sanction, le* DEVOIR *n'est désormais qu'un vain mot.* — C'est incontestablement vrai. — Critique de l'anthropomorphisme de M. de Lamennais, dont le résultat nécessaire est le manichéisme. — Le diable : c'est l'ignorance. Dieu : c'est la vérité. — Ignorer, c'est douter. Savoir qu'on ignore, c'est déjà savoir. Croire savoir, c'est vanité. — Il n'y a pas de vie humaine avant la vie sociale : les deux naissent simultanément. — En époque d'ignorance, qui peut dicter des lois, si ce n'est l'ignorance? — M. de Lamen-

de l'aliénation du sol, la concurrence veille sans cesse avec son regard perçant et cupide. Malheur à celui qui s'arrête un instant, il est écrasé par la foule qui le suit au pas de course! — Définition de la concurrence selon Rossi : *Rejoindre celui qui vous précède, le fouler aux pieds, et passer outre, c'est là l'effort constant de l'industrie;* C'EST SA LOI ET SA VIE. — Il y a deux concurrences : l'une au critérium de la force; l'autre au critérium de la raison. — La seconde a pour résultat inévitable : LE BIEN-ÊTRE DE TOUS ET DE CHACUN. — Elle s'établit, *nécessairement*, dès que, par l'anéantissement de l'ignorance sociale, le sol peut entrer à la propriété collective. — Les nationalités, cause de paupérisme. — Concurrence des nationalités : la liberté pour les forts; l'esclavage pour les faibles. — Nationalités et humanité en opposition complète. — Sous l'aliénation du sol, le faible n'est rien, comparé à une locomotive. — Domination du capital. — Le capital domine *nécessairement* le travail, tant que le sol peut rester aliéné. — Selon Rossi, les rivalités nationales sont causes qu'il n'y a pas de jour que vous ne puissiez vous réveiller au bruit sinistre d'une nouvelle qui entraînera la ruine de votre industrie. — Et les rivalités nationales existent *nécessairement*, tant que l'ignorance sociale sur la réalité du droit, n'est point anéantie. — Conséquence nécessaire, selon Rossi, de l'aliénation du sol : la domination du capital; c'est-à-dire des capitalistes : dont l'inévitable résultat est le PAUPÉRISME. — La charité ne peut rien pour soulager le paupérisme. — La charité ne peut donner le nécessaire à personne : c'est Rossi qui l'affirme. — Se dévouer pour SOULAGER le paupérisme, c'est, socialement, une folie. — Sous peine de folie, il faut se dévouer pour ANÉANTIR le pauperisme.

—

PROLÉGOMÈNES.

Exposition de ce dont il sera traité dans les prolégomènes. — 1° De la situation sociale actuelle. — 2° De la souveraineté. — 3° De la nécessité de la société nouvelle, de la société exempte de pauperisme : soit moral relatif aux connaissances; soit matériel relatif aux richesses. — 4° De la nécessité d'une anarchie générale pour que la nécessité de la société nouvelle puisse être socialement reconnue. — 5° De la nécessité, pour que l'anarchie générale soit aussi courte que possible, de prouver PRÉALABLEMENT : que la prétendue science nommée économie politique conduit, dès qu'elle se trouve en présence de l'incompressibilité de l'examen, à une anarchie inévitable; et qu'il est alors impossible de sortir de cette anarchie, si ce n'est en rendant identiques les intérêts de TOUS et les intérêts de CHACUN.

—

LIVRE PREMIER.

DE LA SITUATION SOCIALE ACTUELLE.

I

Selon de Maistre : la difficulté est de poser le problème. — Quand une situation est mauvaise, il importe de savoir en quoi elle consiste. — Quelle est la cause du malaise social actuel? — Réponse : l'ignorance sociale sur la réalité du droit. — Moyen d'ordre pendant l'époque d'ignorance : compression sociale de l'examen. — Moyens de comprimer l'examen : revelations; inquisitions; aliénation du sol aux individus. — Ces moyens d'ordre deviennent impuissants en présence de l'incompressibilité de l'examen, — Dès que l'examen devient incompressible, une anarchie continuellement croissante, et inextinguible, si ce n'est par la connaissance sociale de la réalité du droit, fait sentir, socialement, la nécessité d'anéantir l'ignorance à cet egard. — Depuis plusieurs siècles, tous les hommes de merite ont prévu cette anarchie. — C'est ce qu'ils ont dit de cette période anarchique que nous allons présenter au public. — Quand la vérité sera socialement reconnue être devenue necessaire à l'existence de l'ordre, nous l'exposerons.

II

Selon M. Duchâtel : pour avoir droit de punir les mendiants, il faut que l'ETAT GARANTISSE la subsistance à quiconque manque de pain, et donne du travail à tous les ouvriers auxquels l'industrie n'en fournit pas. — Selon le prince de Metternich : il n'y a plus de questions politiques, il n'y a plus que des questions sociales. — En présence de l'incompressibilité de l'examen, et de l'ignorance sociale sur la réalité du droit, l'ordre est devenu incompatible avec tout paupérisme : soit moral, relatif aux connaissances; soit matériel, relatif aux richesses. — Ce qui est maintenant nommé ORDRE ne peut être qu'un despotisme conduisant à l'anarchie; ce qui est maintenant nommé LIBERTÉ ne peut être qu'une anarchie conduisant à un despotisme éphémère, nécessitant une nouvelle anarchie. — Citation de Chateaubriand à cet égard. — Développement de cette pensée. — Citation de Rousseau. — Développement et critique. — Citation de Lamennais. — La doctrine du progrès, approuvée par Lamennais, implique une anarchie perpétuelle. — Autre citation de Lamennais. — Critique. — Decombres de la société actuelle. — Selon Bonald : les partisans du gouvernement représentatif ne pourront bientôt, pas plus que les augures de Rome, se regarder sans rire. — C'est sans pleurer qu'il aurait fallu dire. — Bonald : Il n'y a, en Europe, qu'une politique négative. — Explication à cet égard. — Guizot : La vérité se glisse lentement dans l'esprit du pouvoir. — Théorie du même auteur pour renverser le pouvoir. — Critique de cette théorie. — Théorie d'ordre mise à la place de cette théorie anarchique. — Guizot : La société actuelle est une image du chaos. — E. de Girardin : La société actuelle a horreur de toute hiérarchie. — Développement et explication de cette pensée.

III

Blanqui (de l'Institut) : Les lois qui règlent l'usage de la propriété doivent être remaniées. — Girardin (E. de) : A peine un tiers de la population française mange du pain. — Pourquoi? — Nécessité d'anéantir une pareille situation. — Guizot : L'anarchie va croissant. — Bentham : Actuellement, il est impossible de tracer la limite entre le croyable et l'incroyable. — Une telle situation est anarchique. — Ha-

[illegible]

V

[illegible]

V

[illegible]

VI

[illegible]

VII

[illegible]

nais se moque, et avec raison, du progrès continu. — M. de Lamennais est un admirable écrivain. Quel dommage que la malheureuse théorie du progrès continu, jointe à un bizarre mélange d'anthropomorphisme et de scepticisme négatif, l'aient empêché de marcher dans le chemin de la vérité!

VIII

Plaute : C'est rendre un mauvais service au mendiant que de lui donner à boire ou à manger. — Duchâtel : Reconnaître aux pauvres un droit à l'aumône, c'est les autoriser à exiger l'aumône par la force. — Développement et critique de cette pensée. — Examen de Necker. — Le titre d'un de ses ouvrages : *De l'importance des opinions religieuses.* — Du moment qu'une religion est passée à l'état d'opinion, elle est sans valeur sociale. — Necker : On ne saurait empêcher que le spectacle de la magnificence ne contraste sans cesse avec les haillons de la misère. TELS SONT LES EFFETS INSÉPARABLES DES LOIS DE PROPRIÉTÉ. — Il aurait fallu dire : TELS SONT LES EFFETS INSÉPARABLES DES LOIS ACTUELLES DE LA PROPRIÉTÉ. — Necker faisant parler les prolétaires de son temps : *Ils* (les propriétaires) *n'ont imaginé les lois et la justice que pour être des usurpateurs plus tranquilles.* Qu'ils descendent de leur haute fortune, qu'ils se mettent à notre niveau, ou nous présentent un partage moins inégal, et nous pourrons concevoir que l'observation des lois de propriété nous est importante. Jusque-là, nous aurons de JUSTES MOTIFS pour être les ENNEMIS d'un ordre dont nous nous trouvons si mal.

IX

Jean-Jacques Rousseau : OTEZ LA JUSTICE ÉTERNELLE et la prolongation de mon être après cette vie, je ne vois plus dans la vertu qu'une FOLIE à qui l'on donne un beau nom. — Bouvier-Dumolard : Tous les liens de la sociabilité sont rompus. — Développement et élucidation de cette pensée. — Bouvier-Dumolard : Qu'est-ce que la vertu? Qu'est-ce que la gloire? Qu'est-ce que la renommée? — Réponses. — Bouvier-Dumolard : De nos jours, *Curtius* serait un niais, *Socrate* un radoteur, et le conseiller *Molé* une dupe. — Sans aucune espèce de doute... aux yeux de quiconque est un savant : selon la prétendue science actuelle. — Parler pour ne rien dire. Que faut-il faire? Voilà à quoi il faut répondre. — De Potter : C'est par le doute, le fractionnement à l'infini qui en est la suite, que la société actuelle doit périr. — Développement de cette pensée. — Edestand-Duméril : De misérables palliatifs ne sauveront point la société menacée d'une jacquerie industrielle. — C'est vrai. Mais pour trouver le remède, il faudrait d'abord connaître la cause du mal. — Jean Baptiste Say : On dit que ce n'est qu'à force de faux pas que l'on apprend à marcher droit; mais comment se fait-il qu'après tant de faux pas, depuis quatorze ou quinze siècles, nous ne sachions pas encore comment l'on peut se tenir sur ses jambes? — Réponse : *Oh! comment se fait-il?*

X

Passage de Sénèque peignant la société de son temps. C'est le tableau de la société actuelle. — Fin de ce passage; il y aura toujours des homicides, des tyrans, des voleurs, des adultères, des ravisseurs, des sacrilèges, des traîtres. — C'est le *il n'y a rien à faire* de M. Thiers. — Développement de cette pensée de Sénèque et de M. Thiers. — Ch. Lemesle : Jetons les yeux sur la société; qu'y voyons-nous? De prétendus philosophes désabusés de tout, hors de leur mérite, qui, sentant le peu qu'ils valent, deviennent le peu qu'ils inspirent. — Développement de cette pensée. — Examen, au point de vue de la foi, de l'ouvrage de M. de Lamennais intitulé : *Nouveaux mélanges.* — Jamais, dit-il, on ne comprendra rien aux événements... si l'on ne remonte aux causes morales. — C'est vrai. Mais il ne s'agit pas de *croire* qu'on y est remonté, il faut prouver. — Lamennais : Les peuples en cessant de croire ont cessé de comprendre. — C'est le contraire qui est la vérité. — Lamennais : Qu'est-ce que la vérité? — Question à laquelle il n'a jamais été bien répondu; et à laquelle il faut maintenant une bonne réponse. — Critique de la société actuelle par M. de Lamennais. — Examen de cette critique.

XI

Voltaire : Les athées seront des imbéciles s'ils ne sont des pervers. — Colins : La confusion de l'athéisme avec le matérialisme est la source de toutes les logomachies religieuses. — Barrot : La loi est athée. — Examen de cette proposition au point de vue de l'ordre. — Le mot *athée* a deux valeurs directement opposées. — Exposition de ces valeurs. — Défense de M. Barrot. — Toutes les sections de la Cour de cassation réunies déclarent que la loi est athée. — Cet arrêt ne dit rien et prouve seulement l'ignorance sociale. — MM. de Lamennais et Barrot avaient tort et raison chacun dans un sens. — Explication. — Maintenant ces messieurs ont changé de rôle, sans avoir ni plus ni moins raison. — En quoi consiste le mal social; et en quoi consiste le remède social.

XII

Chevalier (Michel) : L'IGNORANCE EST UN MOINDRE MAL QUE LA FAUSSE SCIENCE ET QUE LA DÉMORALISATION. Notre France serait ingouvernable si les paysans avaient été soumis aux mêmes influences qu'une certaine partie des ouvriers. — Examen d'un écrit de M. de Lamennais, intitulé : *De l'orgueil dans notre siècle.* — Au dictionnaire, le mot orgueil a deux valeurs directement opposées : source de logomachie. — Autre raillerie sur la société actuelle, par M. de Lamennais. — Critique de cette raillerie. — M. de Lamennais panthéiste.

XIII

Chevalier (Michel) : La religion est nécessaire. — Lamennais : raillerie sur le progrès anéantissant les idées que les peuples s'étaient formées des institutions nécessaires à l'existence des Etats. — Quelles sont ces institu-

tions nécessaires? — L'examen anéantit nécessairement ce qui est hypothétique et donné comme vérité. — En fait d'ordre social, les expériences sont aussi sottes que l'absence d'expérience le serait en fait d'ordre physique. — Lamennais : Il faut des principes fixes. — Non, il n'en faut qu'un : la réalité de la justice éternelle. — Lamennais : Il faut que les esprits soient réglés et contenus par des *croyances générales*. — Les croyances sociales sont impossibles en présence de l'incompressibilité de l'examen. — Lamennais : Les hommes se sont mis à raisonner, et bientôt après à égorger... au nom de la raison. — C'est inévitable : en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen. — Lamennais : Tout est en question, tout est en doute, jusqu'à la souveraineté. — C'est inévitable : en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen. — M. de Lamennais a été une source d'anarchie; il ne peut réparer ses fautes qu'en avouant son ignorance. — Lamennais : L'infortune avait autrefois des asiles... aujourd'hui elle a des prisons. — C'est inévitable : en présence de l'ignorance sociale et de l'incompressibilité de l'examen. — L'opposition de M. de Lamennais montrée. *Quelques réflexions sur notre état présent*, va être examinée.

XIV

Lamennais : L'ABSENCE DE TOUTE AUTORITÉ ET DE TOUTE RAISON, VOILÀ L'ANARCHIE... — Lamennais : La révolution a jeté les esprits dans l'avenir. — C'est que le passé est mauvais, et que le présent ne vaut pas mieux. — M. de Lamennais condamne la révolution. — Elle est jugée par l'auteur comme n'étant que le résultat de l'examen en présence de l'ignorance sociale. — Exactitude des définitions du despotisme et de l'anarchie données par M. de Lamennais. — Dieu, dit-il, a le droit de vouloir tout ce qu'il peut. — Cette maxime consacre le droit de la force. — Pour détruire la civilisation dans son principe, il suffit, dit M. de Lamennais, d'appeler l'homme à la souveraineté. — Discussion sur la souveraineté populaire. — Dieu et roi — Sont inséparables. — M. de Lamennais en opposition avec lui-même. — En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, tout gouvernement est impossible. — Passage admirable de M. de Lamennais relatif à l'impossibilité de fonder un gouvernement sur l'examen. — Et cependant M. de Lamennais veut maintenant un gouvernement fondé sur l'examen. — O pauvre âme morale!

XV

Joffrin : Il n'y a plus de doute religieux, il n'y a pas d'ordre moral : anarchie. — L'examen, en présence de l'ignorance sociale, devient le doute religieux, tout ordre moral. — Ce n'est point aux hommes que l'anarchie doit être imputée, mais à l'ignorance sociale. — C'est à tort que M. de Lamennais accuse les hommes. — M. de Lamennais accusant le pouvoir, qui le voyait maintenant. — M. de Lamennais en opposition avec lui-même. — Chateaubriand : La souveraineté du peuple renverse tout ordre social. — Question capitale : de la souveraineté. — Réponse. — Critique de M. de Lamennais sur un galimatias de Chateaubriand : *La source de la souveraineté découle du souverain*. — Bonne critique, par M. Laurentie, du gouvernement représentatif, rapportée par M. de Lamennais. — La souveraineté de droit divin et la souveraineté du peuple conduisent également à l'anarchie, en présence de l'incompressibilité de l'examen. — Nécessité de le reconnaître, sous peine de mort sociale.

XVI

Chevalier (Michel) : Il n'y a plus de sentiment commun, si ce n'est peut-être la HAINE DU RÉGIME AUQUEL L'OUVRIER EST ASTREINT. — M. de Lamennais examinant un écrit de M. de Haller intitulé : *Restauration de la science politique*. — La société même, dit M. de Lamennais, consiste en des SENTIMENTS COMMUNS et des CROYANCES COMMUNES. — Critique de cette appréciation. — M. de Lamennais oscille continuellement entre le despotisme et l'anarchie. — M. de Lamennais aurait dû élever le drapeau de la science avec cette inscription : A LA SCIENCE ENCORE INCONNUE, MAIS DÉVENUE SOCIALEMENT NÉCESSAIRE. — Quand, vis-à-vis du raisonnement, il n'y a pas de sanction inévitable d'une règle quelconque, le *devoir*, c'est de chercher à être *le plus fort*, et la *vertu*, c'est *de l'être*. — Nécessité du Dieu anthropomorphe pour l'époque d'ignorance et de compressibilité de l'examen; impuissance de ce Dieu dès que l'examen devient incompressible. — Selon M. de Haller, approuvé par M. de Lamennais : *le prince est un propriétaire indépendant qui administre ses propres affaires*. — Les doctrines philosophiques, dit M. de Lamennais,..... ne sont rien moins que le renversement des bases de la société humaine. — C'est très-vrai. Alors, pourquoi M. de Lamennais a-t-il passé dans le camp des philosophes? — Selon M. de Lamennais : là où tous sont souverains, nul n'a le droit de commander ni le devoir d'obéir. — C'est vrai. — Selon M. de Lamennais : LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE EST UNE DES PLUS ÉTONNANTES ET DES PLUS MONSTRUEUSES FOLIES QUI SOIENT JAMAIS MONTÉES DANS L'ESPRIT HUMAIN. — C'est vrai, très-vrai, absolument vrai. — De là, dit M. de Lamennais, LE PLUS ÉPOUVANTABLE DESPOTISME OU LA PLUS PROFONDE ANARCHIE. — C'est vrai, très-vrai, absolument vrai.

XVII

Lamartine : Nous allons à une organisation complète de l'ordre social... notre théorie sociale sera SIMPLE ET INFAILLIBLE. — Examen d'un ouvrage de M. P. Leroux, intitulé : *Discours aux philosophes*. — Nécessité d'une nouvelle synthèse de la connaissance humaine. — Développement de cette pensée. — Il y a quelques années, dit M. P. Leroux, le problème social n'était point posé. — Critique de cette proposition. — Lamennais refuse à l'existence RELIGIEUSE. — Détermination de la valeur de cette expression. — Pour notre époque d'ignorance, *nulle religion n'est socialement possible*. — Et, cependant, la religion est, socialement, *la seule base possible de morale*. — Dans notre société actuelle TOUTE MORALE EST SOCIALEMENT IMPOSSIBLE. — Selon M. P. Le-

— Nouvelle source de galimatias. — *Droit* et *devoir* : en parler tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, c'est *mâcher à vide*. — Les intentions de Rousseau étaient bonnes; il s'est trompé : il ne faut pas lui en vouloir. — M. Proudhon s'est bien trompé... Il a voulu le crédit gratuit : il ne le veut plus; il a voulu l'abolition de l'autorité et du gouvernement, abstraction faite d'espèce : maintenant il ne veut plus que l'abolition de la fausse autorité et du faux gouvernement. A cause de cela, il serait stupide de l'appeler : soit hypocrite, soit scélérat. — Proudhon : *La souveraineté de la raison ayant été substituée à celle de la révélation*... — Théorie libérale proposée par M. Proudhon. — Critique, par l'auteur, de cette théorie. — Au lieu de prouver, M. Proudhon affirme. — M. Proudhon est essentiellement mystique. — Preuves. — Proudhon : Qu'est-ce donc que le nombre? que prouve-t-il? que vaut-il? Quel rapport entre l'opinion plus ou moins unanime et sincère des votants et cette chose qui domine toute opinion, tout vote : LA VÉRITÉ, *le droit?* — Très-bien! mais comment distingue-t-on la vérité réelle de la vérité illusoire, le droit réel du droit illusoire? Tant que vous ne le savez pas d'une manière rationnellement incontestable, vous n'avez de critérium que la force brutale, soit patente, soit masquée de tradition ou d'hérédité. — M. Proudhon détruit : il n'édifie pas. — Suffrage universel fustigé par M. Proudhon. Mais que met-il en place? Rien. — Selon M. Proudhon, la législation directe n'est qu'un perpétuel escamotage. — C'est vrai; mais, en partant de l'absurde, vous allez à l'absurde. — Nouvelle logomachie à propos de l'*exécutif*. — Démonstration. — Proposition incontestable de M. Proudhon qui ne saurait être assez méditée. C'est l'aveuglement presque universel sur la vérité de cette proposition qui constitue la situation sociale actuelle : LE POUVOIR DU PEUPLE, FONDÉ SUR LE NOMBRE, EST NÉCESSAIREMENT UN POUVOIR DE VIVE FORCE.

XXVII

Proudhon : TOUT CE QUI EST MATIÈRE DE LÉGISLATION ET DE POLITIQUE EST OBJET DE SCIENCE, NON D'OPINION; LA PUISSANCE LÉGISLATIVE N'APPARTIENT QU'A LA RAISON, MÉTHODIQUEMENT RECONNUE ET DÉMONTRÉE. — Tout ce que M. Proudhon vient de dire en faveur de la souveraineté de la raison repose sur le vide : tant que vous ne pouvez caractériser socialement et d'une manière rationnellement incontestable : ce qui distingue la raison réelle de la raison illusoire. — Examen de la cinquième Etude de M. Proudhon, intitulée : *Liquidation*. — Cet examen, au point de vue de la situation sociale actuelle, est très-important. — Proudhon : La chute de la monarchie de Juillet et la proclamation de la République ont été le signal d'une révolution sociale. — Non : le signal de la révolution sociale date de 1440. — L'expression *force économique* est aussi indéterminée que l'expression *force occulte*, et c'est sur l'organisation de cette indétermination que M. Proudhon veut baser l'ordre. — Le mot *principe*, dont se sert M. Proudhon, est encore une source de logomachie. — La *réciprocité* donnée par M. Proudhon comme principe nouveau. — Erreur. — M. Proudhon parle de *lien moral*. — Le lien moral, au sein du panthéisme, est une idée creuse. — Tout cela est bon pour des mystiques. — M. Proudhon dit connaître les parties essentielles de la révolution. — Discussion à cet égard et négation. — Reste à voir si M. Proudhon est un flambeau conduisant à la vérité, au bonheur, ou si c'est un feu follet conduisant à l'abîme, au néant.

XXVIII

Proudhon : La liberté est essentiellement organisatrice. — Discussion de cette pensée. — Equilibre des nations : digne de marcher avec la souveraineté du nombre. — L'instruction réelle n'a qu'un centre, la vérité absolue. — Avant de distribuer l'instruction, il faut être instruit; et la société est encore ignorante. — Enumération, par M. Proudhon, de ce qu'il ne sait pas. — Instruction à cet égard. — Nouvelle triade de M. Proudhon. — Discussion de la triade proudhonienne. — Banque nationale de M. Proudhon. — Discussion. — Dette de l'Etat. — Discussion. — M. Proudhon parle de crédit gratuit, de constitution de la valeur, de banque d'escompte, de négation d'autorité, après avoir affirmé l'autorité; de négation de gouvernement après avoir affirmé le gouvernement; de négation de propriété en affirmant la propriété. M. Proudhon est malade, et c'est bien dommage : c'est une magnifique organisation. Puisse-t-il guérir bientôt! — Dettes hypothécaires. — Remède selon M. Proudhon.

XXIX

Proudhon : Je tombe d'accord que la terre est un instrument; mais quel en est l'ouvrier? — M. Proudhon distingue les bâtiments de la propriété immobilière. — Erreur. — Proudhon : La société aspire à changer la constitution de la propriété bâtie. — Non, monsieur! la société aspire à changer la constitution de la propriété, *à remanier les lois qui règlent l'usage de la propriété*, comme dit M. Blanqui (de l'Institut). — Proudhon : *Le droit de propriété, si respectable dans sa cause, quand cette cause n'est autre que le travail*. — Alors *la propriété c'est le vol*, signifie : *la propriété volée est un vol*. — Banqueroute formulée par M. Proudhon. — Propriété foncière. — Continuation de la formule de banqueroute. — Selon M. Proudhon, une loi qui règle la plus value est impossible. — Erreur. — Il en est de même, dit M. Proudhon, pour le DROIT AU TRAVAIL. — Erreur. — Les paysans et les ouvriers, dit M. Proudhon, invoqueront le droit de la guerre et des représailles. Qu'aura-t-on à répondre? — Réponse.

XXX

Proudhon : Je ne dois pas dissimuler que, hors de la propriété ou de la communauté, personne n'a conçu de société possible. Cette erreur, à jamais déplorable, a fait toute la vie de la propriété. — Colins : De pareilles logomachies sont des titres à l'organisation des forces économiques — Examen de la sixième Etude de M. Proudhon : *Organisation des forces économiques*. — Proudhon : Rebâtir l'édifice sur l'idée *humaine* de CONTRAT. — Réduction à l'absurde du système contractuel. — Logo-

machies relatives aux expressions : *liberté, égalité, fraternité*, gouverner, contrat. — Discussion sur ces logomachies. — Crédit. — Organiser l'organisation, ou organiser le crédit, sont des folies de même valeur. — Privilege de la monnaie, folie. — Crédit personnel. — Discussion à cet égard. — Banques d'échange : folies ou boutiques.

XXXI

Proudhon : La propriété c'est le vol. — Proudhon : Je n'ai d'autre bien sur la terre que cette définition. — Proudhon : Je pose une VÉRITÉ ABSOLUE sur laquelle toute negation est impossible, toute formule de modestie superflue, toute expression de doute ridicule... Qui me l'assure? Ce sont les procédés logiques et métaphysiques dont je fais usage et dont la certitude m'est, A PRIORI, démontrée, c'est que je possède une méthode d'investigation et de probation infaillible, et que mes adversaires n'en ont pas; c'est qu'enfin, pour tout ce qui concerne la propriété et la justice, j'ai trouvé une formule qui rend raison de toutes les variations législatives et DONNE LA CLEF DE TOUS LES PROBLEMES. — Colins : L'essence du mysticisme est d'affirmer sans prouver. Le bonze dit : que le ciel est au bout de son nez. — Propriété territoriale collective. — Proudhon : *Ce système rencontrerait peu d'opposition dans les campagnes.* — Proudhon : *Je me suis longtemps arrêté à cette idée... à laquelle je ne trouvais aucune irrégularité de droit.* — Discussion à cet égard. — Etat, être fictif; être collectif, être fictif; selon M. Proudhon. — C'est vrai. — Dans le travail, il n'y a ni nobles ni vilains. — Liquider la terre. — Avant son entrée à la propriété collective, c'est prendre la lune avec les dents. — Proudhon : Cette solution importante (celle de la propriété du sol) *sans laquelle rien de stable ne peut se produire dans la société*, j'ai cru l'avoir trouvée. — Solution de M. Proudhon : TOUT PAYEMENT DE LOYER OU FERMAGE ACQUIERT AU LOCATAIRE, FERMIER, MÉTAYER, UNE PART PROPORTIONNELLE DANS LA PROPRIÉTÉ. — Que répondre à cela? Vis-à-vis d'une pareille proposition, la fraternité pour la fraternité et l'art pour l'art sont des enfantillages. — Résultat de la solution de M. Proudhon. — Proudhon : Il est ridicule de vouloir soumettre les masses HUMAINES, au nom de leur propre *souveraineté*, à des lois auxquelles leurs *instincts* répugnent, il est d'une saine politique, au contraire, il est juste et vraiment revolutionnaire de leur proposer ce que cherche leur egoïsme et qu'elles peuvent acclamer avec enthousiasme. — Colins : Si M. Proudhon croit que l'*instinct* des masses humaines acclamera avec enthousiasme *la constitution de la valeur, le crédit gratuit, le principe contractuel*, ainsi que l'*absence de gouvernement et d'autorité*, après avoir prouvé aux masses que se passer de gouvernement et d'autorité c'est vivre en bête, M. Proudhon est grandement dans l'erreur.

XXXII

Proudhon : Le SOCIALISME a été jugé depuis longtemps par *Platon* et *Morus* en un seul mot : UTOPIE, NON-LIEU, CHIMERE. — Proudhon : Si le peuple français est vendu à l'étranger, si la Revolution est TRAHIE, si la conspiration est organisée contre le SOCIALISME, c'est surtout par les organes et les REPRÉSENTANTS DU PARTI RÉPUBLICAIN. Mais pardonnons-leur : ils ne savent pas plus ce qu'ils font que ce qu'ils veulent. — Colins : M. Proudhon est-il bien sûr de savoir ce qu'il fait et ce qu'il veut? — Examen du chapitre de M. Proudhon, intitulé : *Division du travail, forces collectives, machines*, ASSOCIATIONS OUVRIÈRES. — Constitution de la valeur : organisation du bon marché. — Les expressions *bon marché* et *cherté* sont génériques. — Démonstration. — Commerce extérieur, balance des importations et des exportations. — Colins : Une théorie qui, avant d'anéantir les nations, parle d'anéantir les douanes, les armées, la diplomatie, la guerre et le paupérisme, est une theorie des couleurs faite par un aveugle-né. — Examen de la septième Étude : DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT DANS L'ORGANISME ÉCONOMIQUE. — Proudhon : Etant donné, l'homme, la FAMILLE, la société, un être collectif, sexuel et individuel, doué de raison, de conscience et d'amour, dont la destinee est de s'instruire par l'experience, de se perfectionner par la réflexion, et de créer sa subsistance par le travail; organiser les passions de cet être, de telle sorte qu'il reste perpetuellement en paix avec lui-même, et qu'il tire, de la nature qui lui est donnée, la plus grande somme possible de bien-être. Tel est le probleme. — Colins : Il est possible que tel soit le problème. Mais comme, pour moi, un être collectif, sexuel et individuel, etc., etc., est un pur résultat de mysticisme, j'aimerais tout autant m'occuper de la Sainte-Trinité que de l'être COLLECTIF sexuel et INDIVIDUEL. — Logomachies sur les mots *Dieu* et *roi*. — Discussion de ces logomachies. — Les jésuites ne sont pas des sots, et sont peut-être moins difficiles à convaincre de la vérité que les prétendus philosophes. — Diatribe de M. Proudhon contre Robespierre. — Défense de Robespierre. — Parallèle entre Socrate et Robespierre. — L'anarchie c'est la rage de l'humanité.

XXXIII

Proudhon : Il ne se passera pas un demi-siècle, peut-être, avant que le prêtre ne soit poursuivi, pour l'exercice de son saint ministere, comme escroc. — Contre-prophétie de l'auteur. — Proudhon : Commencez par renvoyer dans le ciel le Pere éternel. Sa présence, parmi nous, ne tient plus qu'à un fil : le budget. Coupez la corde, vous saurez ce que la revolution doit mettre à la place de Dieu. — Colins : Et savez-vous, monsieur, ce qui empêche de couper la corde? la juste crainte de l'anarchie. Ce n'est pas dans le ciel qu'il faut renvoyer le dieu personnel, c'est dans le néant duquel il est sorti. — Proudhon : *Justice, autorité*, termes incompatibles, mais que le vulgaire s'obstine à faire synonymes... D'où vient cette dépravation d'idées? — Colins : Hélas! monsieur, la dépravation d'idées n'est pas chez le peuple, elle est chez vous. — Discussion à cet égard. — Proudhon : Nous NE SAVONS PAS CE QUE C'EST QUE LA JUSTICE. — Colins : Alors pourquoi donc en parlez-vous? — Proudhon : J'ai souvent entendu discuter cette question : La société a-t-elle le *droit* de punir de mort? — Colins : Comment voulez-vous, monsieur, que la société puisse

— Nouvelle source de galimatias. — *Droit* et *devoir* : en parler tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie, c'est *mâcher à vide*. — Les intentions de Rousseau étaient bonnes; il s'est trompé : il ne faut pas lui en vouloir. — M. Proudhon s'est bien trompé... Il a voulu le crédit gratuit : il ne le veut plus; il a voulu l'abolition de l'autorité et du gouvernement, abstraction faite d'espèce : maintenant il ne veut plus que l'abolition de la fausse autorité et du faux gouvernement. A cause de cela, il serait stupide de l'appeler : soit hypocrite, soit scélérat. — Proudhon : *La souveraineté de la raison ayant été substituée à celle de la révélation*... — Théorie libérale proposée par M. Proudhon. — Critique, par l'auteur, de cette théorie. — Au lieu de prouver, M. Proudhon affirme. — M. Proudhon est essentiellement mystique. — Preuves. — Proudhon : Qu'est-ce donc que le nombre? que prouve-t-il? que vaut-il? Quel rapport entre l'opinion plus ou moins unanime et sincère des votants et cette chose qui domine toute opinion, tout vote : LA VÉRITÉ, *le droit?* — Très-bien! mais comment distingue-t-on la vérité réelle de la vérité illusoire, le droit réel du droit illusoire? Tant que vous ne le savez pas d'une manière rationnellement incontestable, vous n'avez de critérium que la force brutale, soit patente, soit masquée de tradition ou d'hérédité. — M. Proudhon détruit : il n'édifie pas. — Suffrage universel fustigé par M. Proudhon. Mais que met-il en place? Rien. — Selon M. Proudhon, la législation directe n'est qu'un perpétuel escamotage. — C'est vrai; mais, en partant de l'absurde, vous allez à l'absurde. — Nouvelle logomachie à propos de l'*exécutif*. — Démonstration. — Proposition incontestable de M. Proudhon qui ne saurait être assez méditée. C'est l'aveuglement presque universel sur la vérité de cette proposition qui constitue la situation sociale actuelle : LE POUVOIR DU PEUPLE, FONDÉ SUR LE NOMBRE, EST NÉCESSAIREMENT UN POUVOIR DE VIVE FORCE.

XXVII

Proudhon : TOUT CE QUI EST MATIÈRE DE LÉGISLATION ET DE POLITIQUE EST OBJET DE SCIENCE, NON D'OPINION; LA PUISSANCE LÉGISLATIVE N'APPARTIENT QU'A LA RAISON, MÉTHODIQUEMENT RECONNUE ET DÉMONTRÉE. — Tout ce que M. Proudhon vient de dire en faveur de la souveraineté de la raison repose sur le vide : tant que vous ne pouvez caractériser socialement et d'une manière rationnellement incontestable : ce qui distingue la raison réelle de la raison illusoire. — Examen de la cinquième Etude de M. Proudhon, intitulée : *Liquidation*. — Cet examen, au point de vue de la situation sociale actuelle, est très-important. — Proudhon : La chute de la monarchie de Juillet et la proclamation de la République ont été le signal d'une révolution sociale. — Non : le signal de la révolution sociale date de 1440. — L'expression *force économique* est aussi indéterminée que l'expression *force occulte*, et c'est sur l'organisation de cette indétermination que M. Proudhon veut baser l'ordre. — Le mot *principe*, dont se sert M. Proudhon, est encore une source de logomachie. — La *réciprocité* donnée par M. Proudhon comme principe nouveau. — Erreur. — M. Proudhon parle de *lien moral*. — Le lien moral, au sein du panthéisme, est une idée creuse. — Tout cela est bon pour les mystiques. — M. Proudhon dit connaître les parties essentielles de la révolution. — Discussion à cet égard et négation. — Reste à voir si M. Proudhon est un flambeau conduisant à la vérité, au bonheur, ou si c'est un feu follet conduisant à l'abîme, au néant.

XXVIII

Proudhon : La liberté est essentiellement organisatrice. — Discussion de cette pensée. — Equilibre des nations : digne de marcher avec la souveraineté du nombre. — L'instruction réelle n'a qu'un centre, la vérité absolue. — Avant de distribuer l'instruction, il faut être instruit; et la société est encore ignorante. — Enumération, par M. Proudhon, de ce qu'il ne sait pas. — Instruction à cet égard. — Nouvelle triade de M. Proudhon. — Discussion de la triade proudhonienne. — Banque nationale de M. Proudhon. — Discussion. — Dette de l'Etat. — Discussion. — M. Proudhon parle de crédit gratuit, de constitution de la valeur, de banque d'escompte, de négation d'autorité, après avoir affirmé l'autorité; de négation de gouvernement après avoir affirmé le gouvernement; de négation de propriété en affirmant la propriété. M. Proudhon est malade, et c'est bien dommage : c'est une magnifique organisation. Puisse-t-il guérir bientôt! — Dettes hypothécaires. — Remède selon M. Proudhon.

XXIX

Proudhon : Je tombe d'accord que la terre est un instrument; mais quel en est l'ouvrier? — M. Proudhon distingue les bâtiments de la propriété immobilière. — Erreur. — Proudhon : La société aspire à changer la constitution de la propriété bâtie. — Non, monsieur! la société aspire à changer la constitution de la propriété, *à remanier les lois qui règlent l'usage de la propriété*, comme dit M. Blanqui (de l'Institut). — Proudhon : *Le droit de propriété, si respectable dans sa cause, quand cette cause n'est autre que le travail*. — Alors *la propriété c'est le vol*, signifie : *la propriété volée est un vol*. — Banqueroute formulée par M. Proudhon. — Propriété foncière. — Continuation de la formule de banqueroute. — Selon M. Proudhon, une loi qui règle la plus value est impossible. — Erreur. — Il en est de même, dit M. Proudhon, pour le DROIT AU TRAVAIL. — Erreur. — Les paysans et les ouvriers, dit M. Proudhon, invoqueront le droit de la guerre et des représailles. Qu'aura-t-on à répondre? — Réponse.

XXX

Proudhon : Je ne dois pas dissimuler que, hors de la propriété ou de la communauté, personne n'a conçu de société possible. Cette erreur, à jamais déplorable, a fait toute la vie de la propriété. — Colins : De pareilles logomachies sont des titres à l'organisation des forces économiques — Examen de la sixième Etude de M. Proudhon : *Organisation des forces économiques*. — Proudhon : Rebâtir l'édifice sur l'idée *humaine* de CONTRAT. — Réduction à l'absurde du système contractuel. — Logo-

machies relatives aux expressions : *liberté, égalité, fraternité*, gouverner, contrôle. — Discussion sur ces logomachies. — Crédit. — Organiser l'organisation, ou organiser le crédit, sont des fautes de même valeur. — Privilège de la monnaie, folie. — Crédit personnel. — Discussion à cet égard. — Banques d'échange : folies ou boutiques.

XXXI

Proudhon : La propriété c'est le vol. — Proudhon : Je n'ai d'autre bien sur la terre que cette définition. — Proudhon : Je pose une VÉRITÉ ABSOLUE sur laquelle toute négation est impossible, toute formule de modestie superflue, toute expression de doute ridicule... Qui me l'assure ? Ce sont les procédés logiques et mathématiques dont je fais usage et dont la certitude m'est, A PRIORI, démontrée, c'est que je possède une méthode d'investigation et de démonstration infaillible, et que mes adversaires n'en ont pas ; c'est qu'enfin, pour tout ce qui concerne la propriété et la justice, j'ai trouvé une formule qui rend raison de toutes les variations législatives et DONNE LA CLEF DE TOUS LES PROBLÈMES. — Colins : L'essence du mysticisme est d'affirmer sans prouver. Le bonze dit : que le ciel est au bout de son nez. — Propriété territoriale collective. — Proudhon : *Le système rencontrerait peu d'opposition dans ses campagnes.* — Proudhon : *Je me suis longtemps arrêté à cette idée... à laquelle je ne trouvais aucune irrégularité de droit.* — Discussion à cet égard. — Etat, être actif ; être collectif, être actif ; selon M. Proudhon. — C'est vrai. — Dans le travail, il n'y a ni morts ni vivants. — Liquider la terre. — Avant son entrée à la propriété collective, c'est prendre à une avec les dents. — Proudhon : Cette solution importante, celle de la propriété du sol, *sans laquelle rien de stable ne peut se produire dans la société*, j'ai cru l'avoir trouvée. — Solution de M. Proudhon : TOUT PAYEMENT DE LOYER OU FERMAGE AUGMENTE AU LOCATAIRE, FERMIER, OCCUPANT, UNE PART PROPORTIONNELLE DANS LA PROPRIÉTÉ. — Que répondre à cela ? Vis-à-vis d'une pareille proposition, la fraternité pour la fraternité et l'art pour l'art sont des enfantillages. — Résultat de la solution de M. Proudhon. — Proudhon : Il est ridicule de vouloir soumettre les masses HUMAINES, au nom de leur propre *souveraineté*, à des lois auxquelles elles *malgré* répugnent, il est d'une saine politique, au contraire, il est juste et vraiment révolutionnaire de leur proposer ce que chacune leur égoïsme et qu'elles peuvent accepter avec enthousiasme. — Colins : S. M. Proudhon croit que l'*instinct* des masses humaines accueillera avec enthousiasme la *négation de la valeur, le crédit gratuit, le principe contractuel* ainsi que l'*abaissement du gouvernement et d'autorité*, après avoir prouvé aux masses que se passer de gouvernement et d'autorité c'est vivre en bête. M. Proudhon est grandement dans l'erreur.

XXXII

Proudhon : Le SOCIALISME a été jugé depuis longtemps par *Platon* et *Morus* en un seul mot : TOPIE, NOWHERE, CHIMÈRE. — Proudhon : Si le peuple français est vendu à l'étranger, si la Révolution est trahie, si la contre-révolution est organisée contre le SOCIALISME, c'est surtout par les organes et les REPRÉSENTANTS DU PARTI RÉPUBLICAIN. Mais parlons-leur : ils ne savent pas plus ce qu'ils font que ce qu'ils veulent. — Colins : M. Proudhon est-il bien sûr de savoir ce qu'il dit ? et ce qu'il veut ? — Examen du chapitre de M. Proudhon, intitulé : *Division du travail, Jeux inventions, machines*, ASSOCIATIONS OUVRIÈRES. — Constitution de la valeur : organisation du bon marché. — Les expressions *bon marché et cherté* sont génériques. — Démonstration. — Commerce extérieur, balance des importations et des exportations. — Colins : Une théorie qui, avant d'énoncer ses bases, parle d'abaisser les douanes, les armées, la diplomatie, la guerre et le pauperisme, est une théorie des couleurs faite par un aveugle-né. — Examen de la septième Étude : DISSOLUTION DU GOUVERNEMENT DANS L'ORGANISME ÉCONOMIQUE. — Proudhon : Examen de l'homme, homme, à PARTIR, la société, un être collectif, sexuel et individuel, doué de raison, de conscience et d'amour, dont la destinée est de s'instruire par l'expérience, de se perfectionner par la réflexion, et de rétablir sa subsistance par le travail ; organisé, les passions de cet être, et le droit sortir qu'il reste perpétuellement en paix avec lui-même et qu'il [illegible] la nature qui [illegible] à plus grande somme possible de bien-être. Tel est le problème. — Colins : Il est possible que tel soit le problème. Mais comme, pour moi, un être collectif, sexuel et individuel, etc., est, un pur résultat de mysticisme, j'aimerais tout autant m'occuper de la Sainte-Trinité que de l'être COLLECTIF sexuel et INDIVIDUEL. — Logomachies sur les mots *Dieu* et *roi*. — Discussion de ces logomachies. — Les jésuites ne sont pas des sots, et sont peut-être moins difficiles à convaincre de la vérité que les prétendus philosophes. — Diatribe de M. Proudhon contre Robespierre. — Défense de Robespierre. — Parallèle entre Socrate et Robespierre. — L'anarchie c'est la rage de l'humanité.

XXXIII

Proudhon : Il ne se passera pas un demi-siècle, peut-être, avant que le prêtre ne soit poursuivi, pour l'exercice de son saint ministère, comme escroc. — Contre prophétie de l'auteur. — Proudhon : Commencez par envoyer dans le ciel le Père éternel. Sa présence, parmi nous, ne tient plus qu'à un fil : le budget. Coupez la corde, vous saurez ce que la révolution doit mettre à la place de Dieu. — Colins : Et savez-vous, monsieur, ce qui empêche de couper la corde ? la juste crainte de l'anarchie. Ce n'est pas dans le ciel qu'il faut renvoyer le dieu personnel, c'est dans le néant duquel il est sorti. — Proudhon : *Justice, autorité*, termes incompatibles, mais que le vulgaire s'obstine à faire synonymes. D'où vient cette dépravation d'idées ? — Colins : Hélas ! monsieur, la dépravation d'idées n'est pas chez le peuple, elle est chez vous. — Discussion à cet égard. — Proudhon : Nous ne savons pas [illegible] — Colins : Alors pourquoi donc en parlez-vous ? — Proudhon : J'ai souvent entendu discuter cette question. La source à celle le droit de punir de mort ? — Colins : Comment voulez-vous, monsieur, que la société punisse

répondre à cette question, si elle est aussi ignorante que vous sur le droit, sur la justice? — Discussion sur Bédarrie et les révolutionnaires. — Discussion sur les usuriers, les voleurs et les banqueroutiers. — Conscience universelle : M. Proudhon l'affirme et la nie. — Proudhon : Le principe de la souveraineté du peuple qui n'est autre que celui de la SOUVERAINETÉ INDIVIDUELLE. — Colins : M. Proudhon rêvait quand il a écrit cette proposition absurde, et nous en appelons à M. Proudhon éveillé. — Discussion à cet égard. — Révolution, synonyme d'anarchie. — Proudhon : Au point de vue des principes, la justice *constituée* n'est jamais qu'une formule de despotisme, par conséquent, une négation de la liberté du droit. — Colins : Nous voilà retombé dans le galimatias par l'indétermination du genre confondu avec des espèces opposées. — Discussion à cet égard. — Colins : M. Proudhon est admirable pour critiquer la société actuelle. Personne n'est au-dessus de lui comme destructeur. Comme édificateur, il est d'une faiblesse qui ne peut rester inaperçue que pour ceux qui sont encore plus faibles que lui.

XXXIV

Proudhon : Tout est contradiction dans notre société : c'est pourquoi nous ne pouvons venir à bout de nous entendre, et nous sommes toujours prêts à nous livrer bataille. — Alors la société est ignorante : et il faut trouver la vérité ou périr. — Proudhon : Si le gouvernement ne se croit pas le *droit* de nous imposer la religion, pourquoi prétendrait-il davantage nous imposer des lois? — Très-bien, monsieur, vous reconnaissez donc que les lois ne peuvent être imposées qu'au nom de la religion? — Discussion à cet égard. — Instruction. — Colins : M. Proudhon vous parle sur l'instruction comme Montesquieu sur les lois, et, après avoir lu, vous êtes un peu moins avancé qu'auparavant. — Affaires étrangères. — Guerre. — Marine. — Colins : M. Proudhon veut conserver les nationalités et établir la paix perpétuelle au moyen de son baume de fier-à-bras, le système contractuel. M. Proudhon est digne d'être membre du congrès de la paix. — Comment la paix doit s'établir selon M. Proudhon. — En tuant tout le monde.

XXXV

Sadre : L'auteur (M. Louis Blanc) annonce d'abord que l'ordre social dont il va indiquer les bases n'est que transitoire. — Colins : M. Louis Blanc a eu la modestie de ne proposer qu'un système de transition, un remède non radical, mais provisoire, qu'il soumet à la discussion, et qu'il abandonnera dès qu'on lui présentera mieux. Savez-vous que cette modestie est rare, et qu'elle a bien son prix? — Examen de la dernière brochure de M. Louis Blanc intitulée : *La République une et indivisible*. — Condition du gouvernement direct selon M. Louis Blanc. — Une seule faute dans cet exposé : substituer l'expression *science commune* à l'expression *croyance commune*. — Colins : Par son titre : *La République une et indivisible*, M. Louis Blanc a-t-il compris : LA RÉPUBLIQUE UNIVERSELLE? J'aime à le croire; hors cette valeur, *la République une et indivisible* est une utopie. — Blanc (Louis) : M. Ledru-Rollin n'a émis en aucune façon la théorie du *gouvernement direct du peuple par lui-même*. Il a prononcé le mot, il n'a point proposé la chose. Ce qu'il a proposé, c'est tout simplement un mode d'organiser le *gouvernement du plus grand nombre*. J'EN AI FAIT AUTANT DE MON CÔTÉ. — Preuves données par M. Louis Blanc. — Le gouvernement du plus grand nombre est tyrannique. — Une société sans gouvernement est une utopie : preuves données par M. Louis Blanc. — M. Louis Blanc, et avec raison, répudie le progrès continu. — Blanc (Louis) : AUTANT LA CENTRALISATION POLITIQUE est nécessaire, autant LA CENTRALISATION ADMINISTRATIVE est haïssable. — L'avenir confirmera cette proposition. — La dictature qu'il faut anéantir est celle de la misère.

XXXVI

Chevalier (Michel) : En Europe, une coalition d'ouvriers ne peut signifier que l'une de ces deux alternatives : AUGMENTEZ NOS SALAIRES, SINON NOUS NOUS LAISSONS MOURIR DE FAIM, NOUS, NOS FEMMES ET NOS ENFANTS; ce qui est absurde; ou : AUGMENTEZ NOS SALAIRES, SINON NOUS PRENONS NOS FUSILS; ce qui est un défi de guerre civile. IL N'Y A PAS D'AUTRE TRADUCTION POSSIBLE. — Montrer le mal ne suffit pas : il faut indiquer le remède. — Le remède est de n'avoir pas de bras sans emploi. — Cela n'est possible que par l'entrée du sol à la propriété collective. — Chevalier (Michel) : Tous les plans d'éducation populaire tentés depuis 1789 étaient mauvais... *Franchement, il y a plutôt à se féliciter de leur insuccès qu'à le déplorer;* car ils eussent semé non le goût du travail, mais *les germes de dissolution sociale;* ils eussent fomenté par centaines de mille des ambitions auxquelles la société n'était pas en mesure de *donner satisfaction;* ils eussent ajouté aux douleurs physiques du peuple, qu'*ils n'avaient pas puissance de guérir*, des peines intellectuelles et morales. IL VAUT MIEUX qu'aujourd'hui la majorité de nos paysans *soit encore assoupie au sein de l'ignorance*, que s'ils avaient l'esprit faussé et le cœur aigri ou rongé de passions mauvaises. *L'ignorance est un moindre mal que* LA FAUSSE SCIENCE *et que* LA DÉMORALISATION. — Ainsi, l'instruction actuelle est fausse et démoralisante! C'est vrai. — Colins : L'homme seul *produit;* tout le reste *fonctionne*. — C'est sur les expressions *produire* et *travailler*, employées hors le domaine de l'humanité, que l'exploitation des masses se trouve basée par l'économisme. — Chevalier (Michel) : Les ouvriers de Brighton *ont eu raison de dire : Les machines, qui devraient être nos esclaves, sont devenues nos plus formidables compétiteurs. Ils ont eu raison* de les comparer à ce monstre d'une légende allemande qui, après avoir reçu la vie, ne l'employait qu'à persécuter celui qui la lui avait donnée. — Colins : Savez-vous, monsieur, qu'appeler la main-d'œuvre *marchandise* est un horrible blasphème, que c'est un crime de lèse-humanité?

XXXVII

Chevalier (Michel) : Que le pain baisse de 8 centimes le kilogramme.... AVEC LA CON-

STITUTION ACTUELLE DE L'INDUSTRIE... Il ne faudra pas six mois pour que LES SALAIRES AIENT SUBI UNE RÉDUCTION A TRÈS-PEU PRÈS ÉQUIVALENTE. — C'est vrai. — Salaires des Etats-Unis ou le sol est encore comme s'il appartenait à la propriété collective. — Comparaison avec les salaires de Paris indiqués dans l'enquête faite par P. Vinçard. — Chevalier (M.) : S'il y avait pour esclaves pouvant lire vos constitutions et vos déclarations de *droits* qui commencent par ces mots : « *Tous les hommes sont, de droit naturel, libres et indépendants,* » comment ne seraient-ils pas en *conspiration permanente* contre vous? — Chevalier (M.) : Les esclaves, ici (aux Etats-Unis), sont *moins surchargés de travail et mieux soignés* que la plupart de nos paysans d'Europe. — Chevalier (M.) : Ici même (les Etats du Sud), ou l'ouvrier des villes et le cultivateur des champs, au lieu d'être, comme au Nord, les *souverains du pays*, ne sont que des *esclaves*, il y a plus d'abondance, plus de comfort matériel pour les classes laborieuses qu'il n'y en a chez nous. Aussi la population noire paraît-elle plus ici que ne le fait chez nous la population des campagnes. Notre paysan fait autant d'enfants que le roi de la Caroline ou de la Virginie, mais CHEZ NOUS, LA MORT, QUE LA MISÈRE AMÈNE AVEC LA MAIN, *est active à repousser des bras qui tendraient faire concurrence à ceux de leurs pères, et à fermer pour toujours ces bouches qui demandent du pain que leurs parents ne peuvent leur donner.* — De pareils passages, quand on montre point de remède sont assez sévères. — Et ainsi des suivants. — Chevalier (M.) : Il y a aujourd'hui deux natures économiques : la nature bourgeoise et la nature ouvrière. — Chevalier (M.) : Aujourd'hui, il est universellement reconnu que la bourgeoisie domine en France. L'aristocratie [illegible] pouvoir ou se tient écartée. Les [illegible] et les petits cultivateurs commencent à peine à lever la tête. *Les prolétaires ne comptent point.* — Chevalier (M.) : Dans les Etats-Unis du Sud (Etats-Unis d'Amérique), la moitié de la population est composée de prolétaires sans *aucune exception du mot, c'est-à-dire* des esclaves. — Chevalier (M.) : Il suffit, en France, de regarder au cour de son pays pour reconnaître que si la bourgeoisie [illegible] le pressentiment d'ordre, ce n'est [illegible] et par conséquent ne que quatre [illegible] mettre, non compris les bourgeoisies. [illegible] Ce qui de contre [illegible] que cette bourgeoisie ne conserve plus [illegible] aux masses [illegible] aux jours que vous en [illegible] J'aurais repris le mot [illegible] monsieur, [illegible] Le gouvernement a [illegible] Il vous a [illegible] — [illegible] (M.) [illegible] prétendre [illegible] tout juste pendant [illegible] besoin, de même, aux yeux d'un grand nombre de prolétaires, le bourgeois est un ennemi dont on n'accepte la supériorité que parce qu'il est le plus fort. — Colins : Je vous avoue, monsieur, que, de mon chef, je ne voudrais pas imprimer de pareilles choses pour tout l'or de la Californie.

XXXVIII

Chevalier (Michel) : En dépit des lois de la morale, dans les relations de peuple à peuple, c'est le succès qui fait le droit. — Discussion à cet égard. — Chevalier (Michel) : Chez nous il faudrait être fanatique du représentatif pour songer à en faire le pivot de notre vie sociale. — Colins : Je voudrais savoir ce que vous voudriez mettre en place de ce système. — Discussion sur la liberté et l'esclavage. — Chevalier (Michel) : La question de l'amélioration du sort des prolétaires est essentiellement de l'ordre moral. *L'a remaniement moral de la société en est la condition préalable.* — Colins : En quoi consiste ce remaniement? — Religion. — Discussion sur la valeur de cette expression. — Philosophie et philanthropie. — Discussion à cet égard. — M. Michel Chevalier sait-il ce qu'il veut? — Recherche à cet égard. — M. Michel Chevalier ne sait pas ce qu'il veut.

XXXIX

Colins : DIFFICULTÉ DE TRANSITION : dernier rempart de la vanité, refusant de se reconnaître ignorance. — Discussion sur la transition de l'ancienne société à la nouvelle. — L'ordre et la liberté selon M. Michel Chevalier. — M. Chevalier (Michel) : selon lui-même, ne sait : ni ce que c'est que l'ordre ni ce que c'est que la liberté.

XL

Bonaparte (L.-N.) : Si l'on jette un coup d'œil sur les destinées des diverses nations, on reconnaît d'ici-pendant, et l'on élève alors la voix pour demander les droits de la raison et de l'humanité. En vérité, que voit-on partout? LA DÉCRÉPITUDE DES SOCIÉTÉS, NON AUX RÉSONNS, MAIS AUX CAPRICES DU PETIT NOMBRE.

Bonaparte (L.-N.) : J'espérais encore dans la justice, et l'intérêt du moment n'était pas *la seule morale des partis.* — Colins : Cette pensée est profonde. Mais pourquoi l'intérêt du moment est-il actuellement la seule morale des partis? Vous la demande qu'il aurait à se faire, et qui contient en elle toute la situation extérieure. Je vais répondre à cette demande. — Exposition des véritables intérêts de l'ouvrier. — Discussion à cet égard. — Moyens de remplacer ces bonnes intentions. — Discussion de ces moyens.

XLI

Bonaparte (L.-N.) : Pourquoi la belle révolution de Juillet a-t-elle été flétrie par des hommes qui, [illegible] LA LIBERTÉ, ne voyant qu'en elle des [illegible] DU PEUPLE, ET DONT LA [illegible] ? — Colins : Je pourquoi, je vous le dirai [illegible] *l'expérience de la liberté* [illegible] expression singulière. — Colins : Désormais il

n'y a d'ordre possible, et je ne puis trop insister à cet égard, que *par l'anéantissement de l'ignorance sociale sur la réalité du droit.* — Le publiciste formule une constitution d'après celles de 91 et de 93. — Il parle en faveur de la fraternité des peuples. — Colins : Partout où il y a deux ou plusieurs souverains en contact inévitable, il y a inévitablement anarchie. — Balance politique : utopie. — Colins : Tyrannie, il n'y en a qu'une seule à détrôner, c'est celle de l'ignorance. — Droit naturel ; droit des bêtes. — Bonaparte (L.-N.) : Le peuple français est l'ami et l'allié des peuples libres. — Colins : Tant qu'il y a DES PEUPLES, ils sont également *esclaves* de l'ignorance. — Les nationalités doivent être abolies même de l'aveu du publiciste. — Colins : La patrie de l'humanité, c'est le globe : toute autre patrie est désormais anarchique. Insensé qui ne le voit pas. — Colins : En époque d'incompressibilité de l'examen et d'ignorance sociale : donnez la liberté de la presse, vous conduisez à l'anarchie ; entravez la liberté de la presse, vous conduisez à l'anarchie. — C'est fort heureux ! Sans cela l'humanité resterait éternellement esclave. — Plaidoyer du publiciste pour et contre la stabilité. — Le progrès dans la folie.

XLII

Le gouvernement direct inventé par le publiciste L.-N. Bonaparte. — Doctrinaires. — Colins : Il suffit d'arriver au pouvoir pour devenir doctrinaire. — Souveraineté du peuple infectée de doctrinarisme. — Bonaparte (L.-N.) : Tout système financier doit se réduire désormais à ce problème : *soulager les classes pauvres.* — Colins : Il ne faut point soulager le paupérisme, il faut l'anéantir. — Colins : En présence de l'incompressibilité de l'examen et de l'ignorance sociale, un Etat dit *libre* est toujours un Etat anarchique. — Bonaparte (L.-N.) : Ton rôle, dit-il à la France, est de mettre partout ton épée de Brennus en faveur de la civilisation. — Colins : J'aimerais tout autant qu'elle y mît la raison. — Bonaparte (L.-N.) : Le devoir de tout gouvernement est de combattre les idées fausses et de diriger les idées vraies, en se mettant hardiment à leur tête. — Colins : C'est magnifique ! Mais, où se trouve le critérium pour distinguer les idées vraies des idées fausses ? — Est-ce la force ? — Colins : Elle est jolie, la liberté sous la force ! — Deux ordres possibles : l'un par la force ; l'autre par la raison. — Le premier n'est plus possible ; le second ne l'est pas encore. — Bourreau. — Pas d'ordre possible, avant qu'il soit possible de se passer du bourreau ; et le bourreau reste nécessaire tant que l'ignorance sociale n'est point anéantie.

XLIII

Napoléon : Il n'y aura pas d'état politique FIXE s'il n'y a pas de corps enseignant avec des principes FIXES. Cité par Bonaparte (L.-N.). — Toute *la situation actuelle* est dans ces lignes. — Discussion à cet égard. — Antonomies en contact : anarchie. — Théorie absolue : épouvantail pour les grands enfants. — Liberté de la presse et compression de la presse, également anarchiques en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité de l'examen. — Quand le génie ne voit pas tout, il ne voit rien. Une seule erreur a rendu le génie de l'empereur inapte à l'édification : c'est de croire que désormais l'ordre pouvait rester compatible avec l'existence du prolétariat. — Napoléon : Il fallait combiner les *intérêts opposés* des propriétaires et des prolétaires. — Colins : Tant qu'il reste des *intérêts opposés* en présence de l'incompressibilité de l'examen, l'ordre est impossible. — La première chose, pour apprendre, est de savoir qu'on ignore. — L'empereur despote sans le savoir. — Carrel : Partout et dans tous les temps, ce sont les besoins qui ont fait les conventions appelées *principes*, et toujours les principes se sont fus devant les besoins. — Colins : Ce passage est admirable de profondeur. C'est la théorie du despotisme nécessaire mise à nu. — Esprit militaire : discussion à cet égard.

XLIV

La pensée de l'empereur était la monarchie universelle. — Les nations ont des intérêts opposés. — Erreurs de l'empereur exposées dans une de ses lettres au roi d'Angleterre. — Etat de nature : folie. — Historique de l'humanité : discussion à cet égard. — Bonaparte (L.-N.) : C'est encore la force, et non le droit, qui décide du sort des peuples. — Moyen de se poser en prophète infaillible. — L'empereur grand mystique et grand utopiste. — L'empereur voulait amener l'Angleterre et la Russie à seconder franchement ses vues. — L'Angleterre et la Russie n'étaient pas assez sottes pour aider à leur perte. — L'empereur : Tant qu'on se battra en Europe, cela sera une guerre civile. — Colins : Et pourquoi en Europe et pas dans le monde ? — Bonaparte (L.-N.) : La politique de l'empereur consistait... à faire reposer son système... *sur des intérêts généraux satisfaits.* — Colins : Des intérêts généraux satisfaits, compatibles avec l'existence des nationalités ! Utopie ! Mysticisme ! — Cour de cassation européenne : Utopie ! — *Liberté :* Utopie pour toute l'époque d'ignorance. — Autorité. — Absolument impossible : en époque d'ignorance sociale et d'incompressibilité d'examen.

XLV

Bonaparte (L.-N.) : D'autres AUSSI le pressaient de saisir la couronne, en lui représentant les dangers de l'ANARCHIE, CE FANTÔME COMPLAISANT QUI SERT TOUJOURS D'EXCUSE A LA TYRANNIE. Guillaume resta inébranlable : il ne voulut pas usurper. — Discussion à cet égard.]

FIN DE LA TABLE.

Paris. — Imprimerie SCHNEIDER, 4, rue d'Erfurth.